

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Alger II / Bouzareah
Faculté des Langues Étrangères / Département de Français



Thèse

En vue de l'obtention du diplôme de

Doctorat ès Sciences en langue française

Option : Sciences du langage

**Analyse des interactions verbales de deux émissions
télévisées algériennes : "Controverse" et "Place au débat".
Acte de désaccord et effets de politesse.**

Thèse préparée par :

Mme. HOCINI Siham

Sous la direction de :

Dr. BEDJAOUI Wafa (MCA.
Université d'Alger 2)

Membres de jury :

Pr. AMOROUAYACH Essafia (Professeure, Université d'Alger 2).....Présidente
Dr. BEDJAOUI Wafa (MCA. Université d'Alger 2).....Rapporteur
Pr. BERGHOUT Noudjoud (Professeure, Université d'Alger 2).....Examinatrice
Dr. OUALI Khadidja (MCA. Université d'Alger 2).....Examinatrice
Dr. OULEBSIR Kamila (MCA. ENS de Bouzaréha).....Examinatrice
Dr. HARIG Fatima Zohra (MCA. Université d'Oran 2).....Examinatrice

Année universitaire 2019 – 2020

*À mes chers parents
qui ont illuminé ma vie en m'inculquant la
valeur du savoir*

*À mon cher époux qui
m'a constamment insufflé force et courage*

*À la mémoire de Sarah Leroy
qui m'a appris à faire mes premiers pas dans la
recherche.*

Je tiens à remercier

Ma directrice de recherche Mme. Wafa Bedjaoui, cette source intarissable de motivation et d'énergie positive, de m'avoir incessamment soutenue, encouragée et apporté des conseils avisés tout au long de la réalisation de ce travail. Je la remercie tout particulièrement pour son optimisme et enthousiasme.

Les membres de jury qui ont accepté d'évaluer ce travail de thèse.

Mme. Catherine Kerbrat-Orecchioni qui m'a beaucoup inspirée et encouragée.

Mon collègue enseignant M. Karim Chebouti pour ses lectures attentives et conseils enrichissants.

Ma très chère amie Nadia pour son soutien moral.

Sommaire

Introduction	04

Chapitre 01

Fondement théorique et notions interactionnelles	15
1. Fondement théorique.....	16
2. Éléments de description de l'interaction verbale.....	26

Chapitre 02

L'objet d'étude : le désaccord et la politesse linguistique	42
1. L'acte de langage du désaccord.....	43
2. État de la question.....	49

Chapitre 03

Présentation du corpus et stratégies de la recherche	72
1. Présentation du corpus.....	73
2. Constitution du corpus.....	88
3. Méthode d'approche des données.....	92
4. Difficultés rencontrées.....	93

Chapitre 04

Expression et émergence du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat »	95
1. Les objets du désaccord dans le corpus.....	97
2. Les procédés linguistiques d'expression du désaccord	102
3. Les modalités de déclenchement et d'enchaînement du désaccord dans le corpus.....	158
4. Synthèse.....	167

Chapitre 05

L'adoucissement de l'expression du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat »	169
1. Les procédés substitutifs adoucisseurs.....	171
2. Les procédés additifs adoucisseurs.....	175
3. La fréquence d'emploi des adoucisseurs dans le corpus.....	215
4. Synthèse.....	217

Chapitre 06

Le durcissement de l'expression du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat »	220
1. Les formulations explicites non adoucies du désaccord.....	221
2. Les procédés substitutifs durcisseurs du désaccord.....	222
3. Les procédés additifs durcisseurs.....	224
4. La fréquence d'emploi des durcisseurs dans le corpus.....	251
5. Durcisseurs vs adoucisseurs dans les émissions composant le corpus.....	253
6. Synthèse.....	254

Chapitre 07

Les effets de politesse de l'expression du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat »	257
1. La place du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat ».....	258
2. Les effets de politesse de l'énoncé contradictoire dans le corpus.....	264
3. Rôle interactionnel et effets de politesse du désaccord dans le corpus.....	273
4. Synthèse et interprétation des résultats.....	275

Conclusion	276

Bibliographie	287

Liste des figures et tableaux.....	299
Table des matières.....	301
Annexes.....	309

Introduction

Le désaccord est une réalité qui s'impose à l'Homme dès son existence ; une existence qui ne cesse d'ailleurs de constituer un objet de discorde. Il s'agit d'un acte de langage qui se trouve, malgré son caractère « générateur potentiel de conflit » (Kakavá cité par Riou, 2013 : 17), au cœur de l'interaction verbale sous toutes ses formes, de la plus coopérative à la plus conflictuelle, de la plus spontanée à la plus formelle. Celle-ci ne peut, en effet, être menée sans qu'une divergence, minime soit-elle, ne s'établisse entre les interlocuteurs : « Quand tout le monde est d'accord, il n'y a plus rien à se dire ; quand il y a désaccord, la discussion est possible » (Moeschler, 1985 : 153). Kerbrat-Orecchioni (1998 : 148) souligne la nécessité de la production de cet acte pour le bon fonctionnement de l'interaction verbale lorsqu'elle affirme que « seules des voix différenciées peuvent véritablement dialoguer. [...] L'excès de consensus ne mène lui aussi qu'au silence ». Cette nécessité se sent davantage dans le débat télévisé, un type d'interaction verbale qui ne s'alimente que de l'expression de cet acte contradictoire qui constitue pour Kerbrat-Orecchioni (2017 : 218) « la loi du genre ».

Ainsi, tout en constituant une source de disputes éventuelles entre les interlocuteurs, cet acte de langage est indispensable pour le déroulement de l'interaction verbale. Ce paradoxe qui caractérise le désaccord en fait une véritable source d'investigation qui attire l'attention des chercheurs ès interaction. Les uns s'intéressent à sa dimension séquentielle, notamment à son lien avec la notion de « préférence » (Kerbrat-Orecchioni, 2016 ; Pomerantz, citée par Kerbrat-Orecchioni, 2016 : par. 11) ou à sa dimension argumentative (Doury et Kerbrat-Orecchioni, 2011) ; les autres mettent l'accent sur ses fonctions (Angouri, Locher et Sifianou cités par Riou, 2013 : 71 ; Schifffrin cité par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 142). D'autres chercheurs, tels que Kim (2001), Doury (2009) et Riou (2013) l'abordent en tant que noyau de la théorie de la politesse. Toutefois, malgré la diversité de ces

recherches, certaines facettes de cet acte discordant, notamment celles qui sont inhérentes au phénomène de la politesse, restent peu explorées.

La théorie de la politesse linguistique, telle qu'elle est développée par Kerbrat-Orecchioni (1992, 2005, 2010), stipule que le degré de politesse/impolitesse d'un énoncé dépend à la fois de la nature de l'acte de langage qu'il contient (menaçant comme le désaccord et la critique, ou flattant comme le compliment et l'excuse, pour la face de l'interlocuteur), « *de sa formulation* (éventuellement adoucie ou renforcée), *et du contexte*¹, *situationnel et culturel* » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 208). L'auteur considère ainsi qu'un acte de langage donné peut produire, selon sa formulation et son contexte de production, différents « effets de politesse » se situant sur un axe graduel allant de la politesse excessive à l'effet le plus impoli (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 56). En ce qui concerne l'acte de langage du désaccord, si sa formulation en français, notamment son adoucissement, a fait l'objet de diverses recherches, entre autres celles de Kim (2001), de Doury (2009) et de Riou (2013) ; les effets de politesse qu'il pourrait générer, selon cette formulation, dans une interaction verbale donnée n'ont pas été abordés. C'est précisément à cette question que nous nous attachons dans ce travail.

En Algérie, où commencent à naître les recherches interactionnistes, si les travaux s'intéressant à l'étude du désaccord au sein des interactions verbales se produisant dans ce contexte sont très rares (Hocini et Bedjaoui, 2018a, 2018b), ceux qui l'abordent du point de vue de la théorie de la politesse s'avèrent inexistantes. Ce qui pourrait être expliqué par le fait que le phénomène de la politesse soit très peu étudié dans ce contexte. La présente étude, qui s'inscrit dans le domaine de l'analyse des interactions verbales, a pour objectif de combler ces lacunes et de baliser le chemin de la recherche sur le désaccord en relation avec le phénomène de la politesse dans le contexte

¹ Il est à signaler que le contexte désigne chez Kerbrat-Orecchioni (1998 : 77), la situation de communication qui se compose du site (temps et lieu), des participants (relation personnelle, rôle interactionnel, statut socioprofessionnel, nombre, âge, sexe) et de l'objectif de la communication.

algérien. En effet, notre attention se focalise plus précisément sur un type d'interaction verbale qui se présente comme un lieu propice pour la production de cet acte contradictoire, le débat télévisé en l'occurrence.

Nous nous intéressons plus particulièrement aux débats produits dans les émissions télévisées algériennes connues sous les noms de « Controverse² » et de « Place au débat », choisies en considération de leur adéquation aux besoins de cette étude : outre le fait qu'elles s'organisent globalement sous forme de débats donnant lieu à la production de l'acte de langage visé par cette recherche, ces émissions sont produites en français. En effet, étant donné que notre travail s'inscrit dans le domaine des études sur la langue française, il a été primordial de choisir des émissions produites en français ou du moins en alternance codique incluant cette langue. Ce qui nous permettrait de rendre compte de la réalisation de cet acte dans cette langue telle qu'elle est utilisée dans ce contexte.

Mais pourquoi exactement deux émissions ? En effet, tous les numéros de ces émissions ne prennent pas la forme de débat, donc ne contiennent pas assez de matière à analyser. Certains se présentent sous forme d'interviews, d'autres ne donnent pas lieu à de réelles oppositions entre les invités, ceux-ci étant la plupart du temps en accord. Pour avoir suffisamment de numéros pertinents pour l'analyse (voir les numéros sélectionnés dans le troisième chapitre), nous nous ne sommes pas contentée d'une seule émission. Cependant, il est à noter que nous avons choisi deux émissions se caractérisant par leur homogénéité au niveau du type d'interaction (interactions verbales médiatiques télévisées), de la nature des thèmes qu'elles traitent (politique,

² L'utilisation, dans ce travail, de deux termes sémantiquement proches, à savoir « controverse » et « désaccord », peut prêter à confusion. Ainsi, afin d'éviter au lecteur d'être confronté à toute forme d'ambiguïté, nous estimons nécessaire d'expliquer le sens que véhicule chacun d'eux dans le présent travail. En effet, le mot « désaccord » renvoie à l'acte de langage par lequel un locuteur contredit son interlocuteur : Cet acte contradictoire constitue l'objet de cette recherche. « Controverse », quant à lui, est un terme qui signifie un débat, une discussion entre des personnes qui ne partagent pas les mêmes idées, les mêmes opinions sur une question donnée : Il constitue le titre de l'une des deux émissions qui composent le corpus sur lequel repose cette recherche.

économique, culturel et social) ainsi que de leur contexte de production (elles ont en commun les caractéristiques du site et des participants). Aussi, elles sont produites essentiellement dans la même langue, et animées par le même journaliste. En somme, à première vue, le téléspectateur les aurait confondues. Le choix de deux émissions n'est donc pas motivé par une visée comparative.

Ce projet de recherche est donc explorateur dans la mesure où il n'a pas de précédent concernant la description, sous l'angle de la théorie de la politesse, de cet acte discordant dans le débat télévisé algérien. Par ailleurs, en mettant au clair les effets de politesse que le désaccord peut générer dans cette situation, ce travail vise à mettre en exergue, parmi les formulations possibles de cet acte, celles que les interlocuteurs devraient adopter ou au contraire éviter afin qu'ils puissent exprimer leur opposition avec leurs adversaires tout en protégeant leur ethos poli devant le public, mais aussi pour qu'ils puissent être polis sans pour autant perdre leur ethos autoritaire et convaincant dans ce contexte de « guerre verbale » ou de « guerre métaphorique » que constitue le débat télévisé (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 40). Nous considérons ainsi que l'intérêt de ce travail n'est pas uniquement scientifique mais aussi social. En effet, cette étude vise à mettre en avant les comportements langagiers qui contribueraient à l'instauration d'un climat de convivialité tout au long du déroulement du débat télévisé afin d'éviter les disputes et les accrochages non instructifs et parfois choquants pour les téléspectateurs ; et d'empêcher que ces débordements incontrôlés ne mettent en péril la poursuite de l'interaction en question.

L'objectif principal du présent travail est donc de rendre compte des effets de politesse que peut produire l'expression d'un acte de langage bien précis, le désaccord, dans un contexte bien précis, les émissions « Controverse » et « Place au débat ». Ainsi, parmi les trois paramètres mentionnés *supra* permettant l'identification de la catégorie de politesse d'un énoncé (nature d'acte de langage, formulation et contexte), celui qui pourrait

subir d'éventuelles variations est la formulation de cet acte discordant (adoucissement vs renforcement) ; puisque comme le précise Kerbrat-Orecchioni, à la suite de Brown et Levinson (cités par Kerbrat-Orecchioni, 1992), la formulation d'un acte de langage donné, dans une situation donnée, est sujette à changement. Le paramètre pouvant donc déterminer les effets de politesse que provoque cet acte dans ce contexte est l'éventuelle variation de sa formulation. C'est la raison pour laquelle, nous jugeons indispensable, pour atteindre l'objectif principal de ce projet, de tenir compte de la formulation du désaccord dans ces débats. Ce point nous invite ainsi à décrire l'adoucissement et le renforcement éventuels de l'expression de cet acte dans ces émissions.

Toutefois, il n'est pas facile de décrire ces phénomènes sans avoir cerné au prime abord cet acte dans le corpus. Il s'agit donc d'un objectif que nous ne pouvons atteindre sans la description des outils linguistiques mis en œuvre pour son expression. Ce point mérite donc toute l'attention nécessaire, d'autant plus que l'expression linguistique de cet acte en interaction, même-si elle a été brièvement abordée dans l'un des articles de Kerbrat-Orecchioni (2016) ou encore de Baklouti (2016), n'a pas été décrite d'une manière aussi minutieuse et approfondie que celle de certains actes de langage, notamment l'excuse et le compliment auxquels sont consacrés des chapitres entiers dans le troisième tome des *interactions verbales* de Kerbrat-Orecchioni (1994). Dans ce sillage d'identification de cet acte dans ce contexte, nous tenterons également de remonter à son origine pour expliquer les modalités de son déclenchement et de son enchaînement à l'intervention qui le précède.

Par ailleurs, les participants au débat télévisé assument des rôles différents en ce sens que le travail de l'animateur est différent des tâches assumées par ses invités : lorsque l'animateur gère le déroulement du débat, les invités répondent aux questions de celui-ci et défendent leurs points de vue. Les interactionnistes, tels que Kerbrat-Orecchioni (1998), Traverso

(2007a) et Vion (2008), parlent de « rôle interactionnel »³. Cette différence de rôle interactionnel dans le débat télévisé suscite en nous la curiosité de savoir si les désaccords produits par les participants ayant des rôles interactionnels différents engendrent les mêmes effets de politesse ; c'est-à-dire, si les désaccords produits par l'animateur ont les mêmes effets de politesse que ceux qui sont produits par ses invités. Ainsi, une fois les effets de politesse générés par l'expression du désaccord dans les émissions en question sont décrits, nous essayerons de vérifier s'ils sont influencés par ce paramètre de rôles des participants.

Ainsi, à la question principale qui motive la présente recherche, et qui se formule comme suit : compte tenu de la formulation du désaccord dans les émissions télévisées algériennes « Controverse » et « Place au débat », quels sont les effets de politesse que cet acte pourrait générer ?, viennent se greffer les questions de recherche suivantes :

- Comment s'exprime linguistiquement le désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat » ? Autrement dit, quels sont les marqueurs linguistiques permettant de reconnaître dans le corpus l'expression de cet acte contradictoire ?
- Comment se déclenche et s'enchaîne cet acte dans ces émissions ?
- Comment s'effectuent l'adoucissement et le renforcement de son expression ?
- Dans quelle mesure le rôle interactionnel des participants à ces débats influe-t-il sur les effets de politesse produits par leurs désaccords ? Autrement dit, quel impact ce paramètre aurait-il sur ces effets de politesse ?

Les débats se produisant dans les émissions choisies dans cette recherche abordent des questions sensibles dans les domaines économique, politico-

³ Voir le troisième chapitre (1.2.3.2.).

économique et sociopolitique comme l'autonomie de la Kabylie, l'exploitation du gaz de schiste en Algérie, les élections présidentielles et bien d'autres. Ainsi, nous considérons que l'opposition sur de tels sujets pourrait susciter la colère des débatteurs, ce qui pourrait donner lieu à des formules discordantes provoquant plus d'impolitesse que de politesse. Par ailleurs, même s'ils tenteraient de contrôler leurs émotions face au regard des téléspectateurs, nous considérons que, rien qu'en défendant des positions divergentes, les interlocuteurs ne pourraient donner lieu à un degré élevé de politesse.

Par ailleurs, étant donné que le rôle interactionnel de l'animateur est de veiller à l'instauration d'une ambiance favorable au bon déroulement de son débat (Vion, 2008), nous nous attendrions à ce que les désaccords, qu'il lui arrive de produire, provoquent des effets plus polis que ceux que réalisent ses invités.

Le rôle interactionnel de l'animateur consiste aussi à susciter la parole de ses invités et d'animer la discussion entre eux (Kerbrat-Orecchioni, 1987). En première approximation, nous dirons donc qu'afin d'alimenter cette discussion, l'animateur déclencherait des désaccords entre eux, notamment si nous nous référons à ce qui a été susmentionné sur l'utilité qu'a l'expression du désaccord pour le bon fonctionnement de l'interaction (Kerbrat-Orecchioni, 1998 ; Moeschler, 1985). Nous considérons donc que l'animateur pourrait constituer l'un des acteurs qui seraient à l'origine du déclenchement du désaccord dans ces débats.

Concernant la réalisation linguistique de cet acte de langage contradictoire dans ce contexte, si nous admettons avec Kerbrat-Orecchioni (2009) que les moyens d'expression des actes de langage sont extrêmement variés, nous considérons qu'il en serait de même pour l'expression du désaccord. Celle-ci ne serait donc pas réduite aux expressions « je ne suis pas

d'accord » et « je suis contre » qui sont déjà soulignées par les études antérieures.

Le système d'alternance des tours de parole pourrait constituer un moyen d'adoucissement ou de renforcement du désaccord. Le silence et les hésitations qui précèdent cet acte pourraient l'adoucir dans la mesure où ils le rendent moins imposant ; alors que l'interruption qui anticipe sa réalisation pourrait le renforcer.

Telles sont les hypothèses qui orientent notre réflexion et que nous tentons de vérifier, tout au long de ce travail, à l'aide d'une analyse descriptive d'un corpus construit à base d'enregistrements transcrits des débats produits dans les émissions susmentionnées. Nous suivons donc une démarche méthodologique se basant sur une approche « micro » qui consiste à enregistrer et à observer des données attestées, naturelles et authentiques ; par opposition à l'approche « macro » qui implique l'utilisation des entretiens semi-directifs et/ou des questionnaires.

L'analyse du corpus repose essentiellement sur les travaux de Kerbrat-Orecchioni (1992, 2005, 2009, 2010) sur la politesse linguistique et sur la réalisation des actes de langage en interaction. Cependant, pour éclairer certains points inhérents à ces questions, mais qui n'ont pas été abordés avec détail par Kerbrat-Orecchioni, nous faisons appel aux études menées par d'autres chercheurs, à savoir Moeschler (1982), Ducrot (1985), Traverso (2007a), Doury (2009), Doury et Kerbrat-Orecchioni (2011) ainsi que Sacks, Schegloff et Jefferson (cités par Traverso, 2007a : 33).

Ce travail s'organise en sept chapitres. Les deux premiers concerneront le champ conceptuel de cette étude où nous mettrons l'accent plus particulièrement sur les éléments théoriques essentiels qui facilitent l'explication de nos questions de recherche et qui interviennent dans l'analyse du corpus. Ainsi, dans le premier chapitre, outre la présentation du domaine

dans lequel s'inscrit cette recherche, nous définirons quelques notions de base relevant de l'aspect formel de l'interaction verbale, tels que les tours de parole, le modèle en rangs, les interactants, etc. Dans le deuxième chapitre, nous définirons d'abord la notion d'acte de langage tout en insistant sur l'acte de désaccord ; ensuite, en guise de l'état de l'art de la question, nous introduirons les grandes problématiques inhérentes à l'approche du phénomène du désaccord en sciences du langage en général et en analyse des interactions verbales en particulier, pour souligner enfin les particularités de notre recherche. C'est pourquoi nous nous attarderons sur la théorie de la politesse qui sous-tend cette recherche, ainsi que sur les notions fondamentales qui la composent, à savoir la « face », le « face want », le « face work », le « Face Threatening Act » (« FTA » ou acte menaçant pour la face), le « Face Flattening Act » (« FFA » ou acte flattant pour la face), l'« adoucissement » et le « renforcement » des actes de langage.

Dans le troisième chapitre, nous traiterons des stratégies de collecte et d'analyse de données que nous présenterons en insistant sur le type d'interaction verbale qui les compose, le débat télévisé en l'occurrence ; et en mettant l'accent sur les caractéristiques du contexte où elles sont recueillies. Nous montrerons enfin les difficultés rencontrées tout au long de cette recherche.

Les quatre chapitres qui suivent, constitueront une plongée dans le corpus afin de répondre à nos questionnements de départ. Ainsi, le quatrième chapitre rendra compte de la construction linguistique du désaccord ainsi que de son émergence et de son enchaînement dans les émissions concernées par cette recherche. Les cinquième et sixième chapitres s'attacheront à décrire respectivement l'adoucissement et le renforcement de l'expression de cet acte de langage discordant dans ces débats. C'est la description de ces deux phénomènes qui ouvrira la voie au septième et dernier chapitre, où il sera question de décrire les effets de politesse que provoque l'expression du

désaccord dans ce contexte et de vérifier s'ils sont déterminés par le rôle interactionnel des participants.

La conclusion de ce travail se présentera sous forme de synthèse de résultats obtenus ainsi que de proposition de pistes de recherche à explorer ultérieurement.

Premier chapitre

Fondement théorique et notions interactionnelles

L'une des étapes incontournables par lesquelles nous devons passer, afin de permettre aux lecteurs une meilleure compréhension des détails de cette recherche, est la présentation des notions de base auxquelles nous faisons appel pour répondre à nos questionnements de départ. En d'autres termes, il s'agit de décrire la boîte à outils théoriques qui s'imposent dans l'analyse de nos données : nous insisterons dans ce chapitre sur les notions relevant de l'aspect formel et structurel de l'interaction verbale et nous laisserons celles qui relèvent de son aspect pragmatique au deuxième chapitre. Mais avant cela, nous présenterons d'abord le domaine de recherche dans lequel nous inscrivons cette étude, et ce, en nous intéressant aux différentes bases théoriques de l'analyse des interactions verbales.

1. Fondement théorique

Afin de pouvoir présenter le vaste champ d'investigation que représente l'analyse des interactions verbales, nous jugeons important d'élucider ses origines théoriques en retraçant sa genèse et en mettant en revue les divers concepts et disciplines qui ont participé à son développement.

1.1. Genèse de la discipline

Jakobson compte parmi les linguistes ayant porté leur attention sur la dimension communicative du langage : « La réalité fondamentale à laquelle le linguiste a affaire, c'est l'interlocution –l'échange de message entre émetteur et receveur, destinataire et destinataire, encodeur et décodeur » (Jakobson, 1963 : 32). Cependant, à partir des années 50, une nouvelle conception de la communication commence à apparaître chez des anthropologues (Malinowski), des ethnographes de la communication (Hymes et Gumperz), des psychiatres (l'école de Palo Alto), des sociologues (Goffman), des ethnométhodologues (Garfinkel, Sacks, Schegloff et Jefferson) : considérant les schémas traditionnels de la communication comme unidirectionnels où chacun est tour à tour émetteur puis récepteur, ces chercheurs insistent sur le

caractère interactif de la communication. Pour eux, l'émission et la réception d'un message sont en relation de détermination mutuelle et simultanée et non unilatérale et linéaire.

Avec la notion d'interaction, on s'éloigne de la conception de la communication illustrée par le schéma de Shannon et Weaver, et rendue célèbre par Jakobson. [...] Parler d'interaction consiste à remplacer cette représentation par une autre dans laquelle chacun est sans cesse, et simultanément, émetteur et récepteur d'informations de toutes natures, qu'il envoie et reçoit intentionnellement ou pas. (Traverso, 2007a : 5-6)

En France également, l'attention excessivement portée, au sein de l'analyse de discours et de la pragmatique⁴, sur l'émetteur a été dénoncée par certains linguistes tels que Francis Jacques (1985 : 24) : « la relation interlocutive est la grande absente de la pragmatique du discours issue d'Austin. [...] C'est en effet un des scandales intellectuels de la pragmatique que l'analyse des *speech acts* s'est développées indépendamment d'une théorie bien fondée de l'interaction verbale », ainsi que Kerbrat-Orecchioni (1984, 1998, 2005) : « sous leurs formes “classiques”, l'analyse de discours comme la pragmatique restent encore confinées dans une perspective fondamentalement *monologale*, et une conception trop unilatérale de la communication » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 10). À partir des années 80, la mise en question de ces disciplines conduit ces linguistes français à constituer petit à petit une linguistique considérée comme une « pragmatique du troisième type » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 02), dont l'objet d'étude est l'interaction verbale⁵ : une discipline linguistique qui prend au sérieux la relation interlocutive entre le locuteur et son allocutaire.

Par ailleurs, pour aborder tel ou tel aspect du fonctionnement des interactions verbales, cet objet linguistique à facettes multiples, ces linguistes ont procédé à l'intégration, au champ de la linguistique, d'un certain nombre

⁴ L'objectif de la pragmatique est d'étudier les productions langagières en se basant sur le contexte et le locuteur.

⁵ Parallèlement à l'analyse des interactions verbales, un courant interactionniste d'inspiration didactique est apparu en France. Kerbrat-Orecchioni (1998 : 120) cite les travaux de Bouchard (1988) qui s'est intéressé aux interactions en didactique des langues étrangères.

d'outils empruntés à des théories interactionnistes diverses, elles-mêmes issues de différentes disciplines : « la description des conversations relève d'abord de l'analyse du discours –mais il est vrai qu'elle en excède les frontières pour déboucher sur une étho-psycho-sociologie des communications » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 07). Traverso (2007b : 23) résume cette orientation en linguistique vers l'analyse des interactions verbales comme suit : « les réflexions interactionnistes ont conduit à élargir la perspective pour prendre en compte également le récepteur effectif du discours, et non seulement l'instance de réception telle qu'elle est projetée par le locuteur ».

Ce domaine de recherche, loin d'être homogène et unifié, se constitue donc par l'influence de plusieurs disciplines appartenant à divers courants. Essayons à présent, de voir de plus près cette hétérogénéité disciplinaire qui caractérise l'analyse des interactions verbales tout en expliquant dans quelle mesure ces disciplines l'ont influencée.

1.2. Les bases théoriques de l'analyse des interactions verbales

L'analyse des interactions verbales, ou « l'analyse du discours en interaction » (Kerbrat-Orecchioni, 2005) ou encore « la linguistique du discours en interaction » (Teston-Bonnard, 2017), est un champ pluridisciplinaire, d'orientation plus linguistique que psychosociologique. Tout en ayant le fait linguistique (les interactions verbales) comme objet d'étude, elle s'inspire de différentes approches interactionnistes qui contribuent ainsi à son essor : « -ethnométhodologie pour ce qui concerne la “technologie” des conversations, modèle genevois pour ce qui est de leur structuration hiérarchique, sociologie goffmanienne pour les notions de « face » et de « rituel », ethnographie des communications pour une approche interculturelle, etc. » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 07).

1.2.1. Les approches sociologiques et anthropologiques

1.2.1.1. L'ethnographie de la communication

Cette discipline, d'inspirations anthropologique et linguistique, est fondée principalement par Hymes et Gumperz⁶ (cités par Traverso, 2007a : 8-10). Leur objectif tel qu'il est défini par Kerbrat-Orecchioni (1998 : 59) est « de dégager l'ensemble des normes qui sous-tendent le fonctionnement des interactions dans une société donnée (idéalement : toutes les normes qui régissent tous les types d'interactions dans toutes les sociétés) ». Ainsi, l'ethnographie de la communication, qui rend compte de la dimension culturelle des échanges, se révèle importante dans l'approche interculturelle des interactions verbales.

1.2.1.2. L'ethnométhodologie et l'analyse conversationnelle

L'ethnométhodologie est un courant de la sociologie américaine fondé par Garfinkel dans les années soixante. Elle vise la description des méthodes adoptées par les membres d'une société donnée dans la gestion des problèmes communicatifs auxquels ils sont confrontés quotidiennement lors de la réalisation de leurs activités sociales. Dans le cas de ces activités, le langage verbal ne forme qu'une composante parmi tant d'autres.

De ce domaine découle celui de l'analyse conversationnelle qui s'intéresse à une forme particulière de ces activités sociales : il s'agit de la conversation quotidienne appréhendée comme la base de la vie sociale. Ce versant linguistique de l'ethnométhodologie, conduit par Sacks, Schegloff et Jefferson, à partir des années soixante-dix, s'intéresse à la description des règles qui régissent l'organisation des conversations quotidiennes en situations naturelles.

⁶ Gumperz (1989), dont les premiers travaux sont consacrés aux contacts de langues et aux phénomènes d'alternance codique, développe par la suite une approche interactionnelle et interprétative de ces phénomènes, d'où la naissance de la sociolinguistique interactionnelle.

Ces règles que Kerbrat-Orecchioni (1998 : 64) nomme la « technologie de la conversation » inspirent beaucoup l'analyse des interactions verbales qui les reprend pour décrire certains fonctionnements interactionnels. Ainsi, nous pouvons dire que l'étude des interactions ne s'est pas développée pour la première fois en linguistique mais dans le champ de la sociologie sous le nom de « l'analyse conversationnelle », quoique les objectifs visés par les deux domaines soient différents. Afin d'éviter toute forme d'ambiguïté, il est important de souligner ce que distingue l'analyse des interactions verbales de l'analyse conversationnelle.

1.2.1.3. Analyse conversationnelle et analyse des interactions verbales

Si analyse conversationnelle et analyse des interactions verbales adoptent toutes les deux une approche interactionnelle, elles ne renvoient pas au même champ de recherche.

L'analyse des interactions verbales, qui se développe principalement en France et puise ses racines du domaine des sciences du langage, et principalement de l'analyse de discours et de la pragmatique, se démarque de l'analyse conversationnelle qui reste fidèle aux principes de l'ethnométhodologie, courant de la sociologie américaine.

Quand l'analyse des interactions verbales s'intéresse à l'interaction verbale en tant que fait linguistique, l'analyse conversationnelle porte son intérêt sur la conversation en tant qu'activité sociale permettant l'observation des activités sociales dans leur ensemble. D'ailleurs, c'est pour des raisons d'ordre pratique que Sacks (1984) s'intéresse dans ce domaine à la conversation. Pour lui, contrairement aux autres activités difficiles à « saisir », la conversation est un échantillon d'activités sociales facilement enregistrable et transformable en un corpus manipulable : « ce n'est donc pas par intérêt pour le langage [...] que j'ai commencé avec des conversations enregistrées ;

mais pour la simple raison que je pouvais travailler dessus et les étudier maintes et maintes fois » (Sacks, 1984 : 143).

De plus, contrairement à l'analyse des interactions verbales, l'analyse conversationnelle « semble ouvrir moins d'accès à une analyse articulée avec d'autres approches » (Teston-Bonnard, 2017 : par. 15)

Dans notre travail, nous ferons appel aux théories développées dans le domaine de l'analyse conversationnelle et empruntées par l'analyse des interactions verbales dès qu'il s'agit de rendre compte du déclenchement et de l'enchaînement du désaccord dans le corpus (nous y reviendrons dans le quatrième chapitre)

1.2.1.4. La microsociologie de Goffman

Goffman se consacre à l'étude des interactions sociales à partir d'une réflexion sur la façon dont l'individu se comporte lors d'une rencontre avec autrui. Il n'a pas fondé d' « école », mais il a développé des réflexions et des notions qui ont apporté un grand succès à la littérature interactionniste notamment avec la notion de « cadre participatif », « qui recouvre à la fois le *nombre* des participants, et leur *statut* (ou rôle) interlocutif » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 82). Aussi, il introduit les notions de « face », de « face want » et de « face work » utilisées en analyse pragmatique des interactions verbales comme le fondement de la théorie de la politesse linguistique. Cette théorie constitue l'ossature de notre travail : elle nous permet, en effet, de décrire les différents effets de politesse produits par l'acte de désaccord dans le corpus.

1.2.2. Les approches « psy »

La plus importante de ces approches est développée par le groupe de chercheurs de l'école de Palo Alto (cités par Traverso, 2007a : 8-10) dont les travaux sur les pathologies du langage (schizophrénie dans leur cas) sont entièrement fondés sur une approche interactionniste. Ces chercheurs ont construit une théorie de la communication dans laquelle ils distinguent les deux niveaux du « contenu » et de la « relation ». Ils introduisent également les concepts de « communication symétrique » vs « complémentaire » dont use l'analyse des interactions verbales dans la description des relations entre les interlocuteurs.

1.2.3. L'approche linguistique

L'analyse des interactions verbales fait certes appel au modèle hiérarchique de l'école de Genève (Roulet, 1981) pour rendre compte de l'organisation structurelle des interactions, mais l'orientation en linguistique vers ce champ interactionniste s'est effectuée principalement par l'élargissement de l'analyse de discours. D'ailleurs, la prise en charge des unités transphrastiques par les deux disciplines ainsi que leur recours aux mêmes outils théoriques, tels que les théories de l'énonciation et des actes de langage ainsi que le principe de coopération de Grice⁷, ne font que confirmer cet élargissement disciplinaire.

1.2.3.1. La théorie de l'énonciation

Les études sur l'énonciation se sont développées en linguistique grâce à Benveniste (1970) avec sa *Théorie de l'Énonciation* ; mais aussi grâce à Kerbrat-Orecchioni (1999) ainsi qu'à Culioli. Selon Neveu (2009 : 119), « l'énonciation est un acte pris en charge par un énonciateur donné, dans un cadre spatio-temporel donné et destiné à un co-énonciateur donné » : c'est

⁷ Il faut savoir aussi que les théories pragmatiques ont influencé les courants interactionnistes dès les premiers travaux sur la conversation avec l'analyse conversationnelle.

donc l'acte de production d'un énoncé. L'approche énonciative se préoccupe d'éclairer les traces de l'énonciation et non seulement de repérer les unités permettant de savoir plus sur la structure de la langue de son émission, même si l'objet matériel reste l'énoncé.

Benveniste (1970) insiste sur l'importance d'aller au-delà de la langue et de prendre en considération le contexte de production des énoncés (leur situation d'énonciation) : « l'interprétation des énoncés impose la prise en compte de leur situation d'énonciation : le lieu d'où l'on parle (ici), le temps où l'on parle (maintenant), la source de la parole (je) à laquelle se rattachent différents autres phénomènes énonciatifs » (Traverso, 2007a : 12). Il est à signaler que c'est grâce à la théorie de l'énonciation qu'on a commencé à reconnaître en linguistique l'importance du cadre contextuel qui y a été pendant très longtemps marginalisé. La notion du « cadre contextuel » ainsi que le travail sur les traces de l'énonciation sont d'un intérêt majeur pour l'analyse des interactions verbales.

Le travail sur les traces de l'énonciation répond aux besoins de notre étude dans la mesure où il permet d'évaluer l'implication du locuteur dans la production du désaccord. Par exemple, en analysant ces traces (telles que les pronoms personnels), nous comprendrons si cet acte est pleinement assumé ou non par son énonciateur, d'où sa description d'acte adouci ou durci. De plus, l'interprétation de certains phénomènes inhérents à l'expression du désaccord dépend du contexte de production des débats analysés dans cette étude.

1.2.3.2. La théorie des actes de langage

L'étude des actes de langage a été réalisée au départ par Austin en 1955 dans le domaine de la pragmatique issue des théories logiques et philosophiques anglo-saxonnes, et plus précisément de la philosophie du

langage⁸ ; puis développée par Searle à partir de 1969. Cette théorie intégrée dans le domaine de la linguistique, sera par la suite récupérée par l'analyse des interactions verbales qui admet l'acte de langage comme l'unité de base de l'interaction. Étant donné que l'objet de la présente étude est la description de l'acte de langage du désaccord, cette théorie se révèle importante pour l'analyse de notre corpus.

La théorie des actes de langage⁹ est importante dans l'analyse pragmatique des interactions verbales. Le principe de coopération de Grice l'est tout autant. Essayons d'en savoir plus sur ce principe :

1.2.3.3. Le principe de coopération de Grice

Grice (cité par Traverso, 2007a : 12) met en place le « principe de coopération » selon lequel les interlocuteurs, dans le but d'atteindre leur objectif communicatif et de transmettre efficacement un contenu informationnel, doivent respecter certaines règles qu'il nomme les « maximes conversationnelles » qui concernent la quantité (n'en dites ni trop ni trop peu), la qualité (ne dites pas ce que vous croyez être faux)¹⁰, la relation (soyez pertinent) ainsi que la modalité (soyez clair).

Ce principe est très important pour l'analyse des interactions verbales dans la mesure où il permet la construction des interprétations dans le cas de transgression de telle ou telle maxime conversationnelle. Selon Traverso (2007a : 13), « le principe de Grice permet d'expliquer le fonctionnement des implicites conversationnels, qui s'ajoutent, dans les échanges, aux présupposés linguistiques ».

Ce domaine de recherche apparaît donc comme un ensemble d'approches décrivant les divers angles de l'interaction verbale en l'observant dans son

⁸ Cette branche de la philosophie s'occupe de l'étude des propriétés du langage humain et de sa « place dans l'expérience humaine » (Neveu, 2009 : 228).

⁹ Nous reviendrons à ce point dans le deuxième chapitre théorique (section1.).

¹⁰ La transgression de cette règle correspond au mensonge.

contexte authentique et naturel. Tout au long de ce travail, nous n'utilisons que l'expression « analyse des interactions verbales » pour désigner ce champ d'investigation. Cependant, l'emploi par certains interactionnistes comme Traverso (2007a) d'une autre appellation, telle que « analyse des conversations », suscite en nous la curiosité de savoir s'il y a des différences entre les deux nominations.

1.3. Analyse des interactions verbales ou analyse des conversations ?

Dans son ouvrage intitulé « L'analyse des conversations », Traverso (2007a) ne désigne pas une discipline différente. Elle réfère au même domaine de recherche qui vise la description du fonctionnement de la conversation. Il est donc important de savoir, afin de contourner toute forme d'ambiguïté, que l'unique nuance entre les deux nominations réside dans la différence entre les deux notions d'« interaction » et de « conversation ».

La conversation constitue dans l'ensemble des interactions verbales la forme la plus représentative et prototypique. Cependant, Traverso (2007a : 05) précise, à la suite de Goffman (1987a), qu'il s'agit de tous « propos informels » et spontanés : les sujets abordés sont improvisés et en nombre indéfini, la durée de l'échange n'est pas fixée à l'avance, le nombre des participants est réduit et change constamment tout au long de la conversation, les règles d'alternance des tours de parole sont implicites. Sa finalité est interne : autrement dit, elle n'a pas de « but avoué autre que celui de converser », précise André-Larochebouvry (1984a : 18). L'objectif principal est d'établir des liens sociaux ou de réaffirmer ceux déjà établis : « on parle surtout pour parler, par plaisir, par jeu, par politesse » (Tarde, 1973 : 140). Par ailleurs, la conversation est une activité se caractérisant par l'égalité des positions interactionnelles : « même s'ils n'ont pas en fait le même statut, les participants (...) se situent à la même “place” » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 115). En outre, la conversation est considérée comme un type d'échange

consensuel : « la conversation demeure un lieu de convivialité relative » (Vion, 2008 : 135).

Le mot « interaction », quant à lui, ne désigne pas uniquement ce type d'échange informel, mais également tout échange verbal se caractérisant par son aspect formel tel que les interactions médiatiques, les sessions thérapeutiques, les interactions de services, etc.

On lui¹¹ conserve en général, dans le domaine que nous abordons, son sens restreint (renvoyant à un type donné d'échanges informels), et on utilise "interaction" pour le sens générique, avec ses dérivés : "interactants" (les individus qui sont en interaction), "interactionnel" ou "interactif" (qui relève de l'interaction), "interactionnisme" et "interactionniste"¹² (pour ce domaine d'analyse). (Traverso, 2007a : 5)

De ce fait, Kerbrat-Orecchioni (1998) considère qu'il est plus juste de parler de l' « analyse des interactions verbales » dès qu'il s'agit d'étudier les diverses réalisations d'interactions verbales ; et de l'analyse des conversations dès que l'objet d'étude est principalement la conversation.

Les grands apports théoriques ayant été introduits, il est à présent important de présenter certains aspects de l'interaction verbale pertinents pour notre analyse. Nous éclairons donc un certain nombre de notions interactionnelles de base qui sont incontournables pour cette recherche.

2. Éléments de description de l'interaction verbale

2.1. Interaction et interactants

2.1.1. La notion d'« interaction »

Le mot « interaction » est une juxtaposition de deux termes. Ce qui implique une double démarche : « inter », une démarche relationnelle ; « action », une démarche active. L'interaction implique donc une participation active de chacun des interactants pour établir une relation. Elle ne se réduit pas au simple échange verbal car tout comportement (un geste, un silence, etc.)

¹¹ « Lui » renvoie à la conversation.

¹² Les spécialistes de ce domaine.

engendre du sens, donc de la communication. Pour Bachmann *et al.* (1981 : 142), les interactions « ne se limitent pas aux échanges linguistiques, mais s'étendent par exemple à certains jeux où "chacun joue à son tour", à la régulation de la circulation aux intersections routières qui implique que "chacun passe à son tour" (...) ».

Kerbrat-Orecchioni (1998 : 135) oppose les « interactions à dominante verbale » aux « interactions à dominante non verbale ». Les interactions à dominante non verbale renvoient aux échanges centrés sur les objets et l'action non verbale où la parole est secondaire. Le verbal remplit dans ce cas la fonction de régulation et de structuration des actions en cours ; à ce titre nous pouvons citer certaines activités sportives, la danse, etc.

Les exhortations d'un entraîneur à ses joueurs engagés dans le jeu sur le terrain, les paroles échangées par deux travailleurs qui réparent conjointement une machine¹³ ou encore, la leçon de musique en présence de l'instrument, constituent autant de situation où le langage s'insère dans des séries d'actions visuo-manuelles, les structure dans leur successivité et leur donne une signification. (Vion, 2008 : 122)

Les interactions à dominante verbale correspondent aux échanges communicatifs focalisés sur les éléments verbaux, où les autres éléments sémiotiques ne sont cependant pas négligés. Les interactions qui composent notre corpus sont des « interactions à dominante verbale », dites aussi par raccourci « interactions verbales », qui comportent au même titre que la catégorie des interactions à dominante non verbale, différentes composantes sémiotiques : verbale, paraverbale et non verbale. Avant de présenter la notion d'« interaction verbale », nous survolons rapidement ces éléments sémiotiques.

¹³ Vion parle ici des paroles échangées sur le travail lui-même et non des conversations sur des thèmes autonomes, comme les propos échangés sur un match de football tout en continuant à travailler.

2.1.2. Les composantes sémiotiques de l'interaction

Le verbal est la composante linguistique de l'interaction : Traverso (2007a : 15) parle de « texte » de l'interaction. Le paraverbal correspond aux données prosodiques et vocales : les chutes ou montées intonatives marquant les questions et les émotions (comme l'impatience et l'enthousiasme), les pauses, les modifications de l'intensité articulatoire, le débit d'élocution, les particularités de la prononciation et les différentes caractéristiques de la voix (voix sourde, claire ou encore flûtée). Le non verbal renvoie à ce que Cosnier et Brossard (1984) appellent le « totexte » : les gestes, les mimiques, les regards, les postures mais également le bronzage, les rides, les cicatrices, les vêtements, les coiffures, le maquillage ainsi que les données proxémiques. C'est ce qu'Abercrombie (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 47) résume dans ce qui suit : « nous parlons avec nos organes vocaux, mais c'est avec tout le corps que nous conversons ».

2.1.3. L'interaction verbale

2.1.3.1. L'interaction verbale : une action mutuelle

L'interaction verbale est tout processus communicatif entre au moins deux participants qui agissent les uns sur les autres par un acte d'utilisation de la langue. C'est ce que Kerbrat-Orecchioni (1998 : 17) met en évidence en soutenant que :

L'exercice de la parole implique une interaction, c'est-à-dire que tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque, les différents participants, que l'on dira donc des *interactants*, exercent les uns sur les autres un réseau d'*influences mutuelles* –parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant.

Le récepteur n'est donc plus passif, mais, au contraire, « produit une activité non seulement cognitive –c'est le “travail interprétatif”-, mais aussi somatique –c'est l'activité régulatrice », avec laquelle il agit sur son interlocuteur (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 27).

2.1.3.2. L'interaction verbale : une action conjointe

Les participants à une interaction agissent donc les uns sur les autres, mais ils agissent ensemble sur la réalité. Ils collaborent et coopèrent pour construire ensemble l'interaction. Le sens est donc construit au cours du déroulement de l'interaction par l'ensemble des interactants et ne dépend plus d'un simple décodage, par le récepteur, du contenu encodé par l'émetteur. Pour Traverso (2007a : 06), « Pendant qu'il émet son message, le locuteur est aussi récepteur ; pendant qu'il écoute, le récepteur est aussi émetteur. Tout message, au moins dans une situation de face-à-face, est co-construit ». Pour Kerbrat-Orecchioni (1998 : 28), « l'interaction pouvant alors être définie comme le lieu d'une activité collective de production du sens ». Vion (2008 : 17) parle d'une « action conjointe » pour désigner l'interaction verbale.

Ces deux actions composant une interaction verbale sont ainsi résumées par Traverso (2007a : 05) : « ce qui se passe, c'est à la fois “l'action mutuelle des individus réunis” et leur “action conjointe” » ; et par Kerbrat-Orecchioni (1998 : 28) : « tout discours est le produit d'un “bricolage interactif”, effectué coopérativement par tous ceux qui s'y trouvent collectivement engagés ». Cette citation de Kerbrat-Orecchioni nous montre une autre caractéristique de l'interaction verbale, à savoir l'engagement des participants.

2.1.3.3. L'engagement des participants dans l'interaction verbale

Afin d'assurer un bon déroulement de l'interaction, les participants doivent sans cesse manifester leur engagement dans l'interaction : ils doivent signaler qu'ils participent à ce contrat de communication, qu'ils se considèrent mutuellement comme des « interlocuteurs valables » et qu'ils maintiennent une certaine attention intellectuelle et affective. Vincent (2001 : 181) rappelle que l'interaction « consiste en une activité qui implique activement tous les participants. [...] Chacun agit en fonction de l'autre, en accord conversationnel avec les attentes de l'autre ». L'un des phénomènes interactionnels illustrant

l'engagement des participants dans l'interaction verbale, mais aussi les actions mutuelle et conjointe composant celle-ci, est l'activité de régulation.

2.1.3.4. L'activité de régulation

L'activité de régulation prend la forme de ce que Kerbrat-Orecchioni (1998) appelle « les procédés de validation interlocutoire ». Elle distingue les phatiques, produits par le locuteur pour s'assurer l'écoute et la compréhension de son interlocuteur, comme par exemple : « hein ? », « tu sais ? », « tu vois ? », etc. ; et les régulateurs émis par l'interlocuteur afin d'assurer le parleur de son écoute et de sa bonne compréhension de ses propos, comme le hochement de la tête, les productions telles que « mmh », « oui », « d'accord », etc., mais également pour qu'il demande plus d'éclaircissement : froncement de sourcils, « hein ? », « quoi ? », etc. Les régulateurs sont des particules de feed-back produites par un locuteur donné tout en s'inscrivant dans le déroulement discursif de l'autre.

Pour Kerbrat-Orecchioni (1998), cette activité régulatrice se fait en même temps par les interlocuteurs : le locuteur produit les phatiques en même temps qu'il reçoit les régulateurs émis par son interlocuteur ; celui-ci écoute : il reçoit les phatiques produits par le locuteur, mais il émet en même temps les régulateurs.

2.1.4. Interaction ou rencontre ?

Pour Goffman (1973 : 23), l'interaction verbale est tout ce qui a lieu entre le moment où les locuteurs se rencontrent et le moment où ils se quittent, la confondant ainsi avec la « rencontre » : « par une interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres ; le terme “une rencontre” pouvant aussi convenir ». Cependant, Vion (2008), pour qui une rencontre peut être composée de plusieurs

interactions verbales, refuse cette dénomination. En effet, dans une rencontre, il arrive que deux personnes ou plus se mettent à parler à l'écart du groupe initial. Ce faisant, elles constituent une interaction différente de l'interaction de ce groupe. Ainsi, lors d'une visite chez des amis par exemple, plusieurs interactions peuvent se constituer lors de cette rencontre : les hommes parlent entre eux et les femmes entre elles. En ce qui nous concerne, nous adoptons tout le long de ce travail, la conception de Vion (2008) de l'interaction verbale.

2.1.5. La notion d'« interactants »

Le mot « interactants », dans le domaine de l'analyse des interactions verbales, désigne les individus participant à l'interaction verbale qui agissent les uns sur les autres et co-construisent son contenu. Ce sont « les participants “ratifiés”, qui sont véritablement intégrés au groupe conversationnel, et produisent certains signes de leur “engagement” dans l'interaction en cours » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 83). D'autres termes sont aussi employés dans ce domaine, mais sans pour autant couvrir des réalités différentes, à savoir « participants », « locuteurs et allocutaires » et « interlocuteurs ».

Les appellations « émetteurs » et « récepteurs », telles qu'elles sont présentées dans le schéma de la communication de Jakobson¹⁴, ne sont plus acceptées : « la distinction émetteur/récepteur, clef de voûte du fameux “schéma de la communication”, s'écroule dès lors que l'on prend en compte la totalité des signes échangés dans l'interaction » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 27). Nous utilisons dans cette étude les termes « interactants », « participants », « locuteurs et allocutaires » et « interlocuteurs ».

Goffman (1973) donne au mot « participants » un sens très large car pour lui, ce terme désigne non seulement les interactants qui manifestent leur

¹⁴ L'émetteur est la seule unité considérée dans la communication et le récepteur désigne une instance passive.

engagement dans l'interaction, mais également l'ensemble des personnes qui assistent à une interaction dont le contenu les concerne. Dans notre corpus, le terme « participants » désigne aussi bien l'animateur et les invités que les téléspectateurs, puisque ces derniers sont concernés par le contenu de l'émission.

Dans ce cadre de présentation des notions fondamentales de cette recherche, il ne faut pas laisser en marge un outil important auquel nous ferons appel lors de l'analyse du corpus, il s'agit des « tours de parole ».

2.2. Le système d'alternance des tours de parole

2.2.1. Le tour de parole

Selon Traverso (2007a), la parole dans l'interaction est partagée entre les interactants selon le principe « chacun son tour ». Ainsi, l'interaction verbale se présente comme une succession de tours de parole. Pour Kerbrat-Orecchioni (1998 : 159), « ce terme désignant d'abord le mécanisme d'alternance des prises de parole, puis par métonymie, la contribution verbale d'un locuteur déterminé à un moment déterminé du déroulement de l'interaction ». Un tour de parole peut se composer de deux interventions, mais il peut aussi ne contenir qu'un mot, une phrase simple ou complexe. Concernant les régulateurs, certains linguistes refusent de les considérer comme des tours de parole : « (ils) sont brefs, souvent produits en chevauchement et ils ne contribuent pas réellement au développement thématique de l'échange » (Traverso, 2007a : 31).

2.2.2. Les règles d'alternance des tours de parole

La prise de la parole dans une interaction se fait par alternance. Traverso (2007a : 30), en s'inspirant des travaux de Sacks, Schegloff et Jefferson, établit des règles régissant cette alternance des tours de parole comme suit :

- Le locuteur en cours (soit Lc) sélectionne le locuteur suivant (soit Ls) (...) par des indices de nature syntaxique, prosodique, gestuelle et/ou posturale.
- Si Lc n'a sélectionné personne, un Ls peut s'auto-sélectionner ; le premier locuteur à démarrer par auto-sélection acquiert les droits sur le tour.
- Si Lc n'attribue pas le tour et qu'aucun Ls ne s'auto-sélectionne, Lc continue.

Pour Kerbrat-Orecchioni (1998 : 160), le système d'alternance des tours de parole obéit aux principes de droits et de devoirs :

Le locuteur en place (L1 : "current speaker") a le droit de garder la parole un certain temps, mais aussi le devoir de la céder à un moment donné. Son successeur potentiel (L2 : "next speaker") a le devoir de laisser parler L1, et de l'écouter pendant qu'il parle ; il a aussi le droit de réclamer la parole au bout d'un certain temps, et le devoir de la prendre quand L1 la lui cède.

Afin de se donner la parole tour à tour, les locuteurs marquent des moments de transition en usant des signaux (indices) de nature verbale, comme les éléments lexicaux exprimant la clôture (« bon », « voilà ») ; paraverbale, telle que les courbes intonatives descendantes et les pauses ; non verbale, comme les regards soutenus.

Le système d'alternance des tours de parole est un bel exemple de la co-construction de l'interaction verbale¹⁵. Par ailleurs, le respect et l'application de ces règles par les interactants éviteraient ou au moins minimiseraient les problèmes de prise de parole comme les chevauchements (qui correspondent à un conflit entre plusieurs locuteurs pour prendre la parole), les interruptions (qui renvoient à une anticipation erronée de fin de tour) et les blancs (les silences) entre deux tours de parole.

Dans le cadre de la description de la formulation de l'acte de désaccord, le système d'alternance des tours de parole s'avère très important, dans la mesure où il pourrait offrir aux participants des ressources leur permettant de réparer ou au contraire de renforcer l'expression de cet acte de langage. En

¹⁵ On a expliqué précédemment dans la section (2.1.3) que l'interaction est définie comme une action mutuelle et conjointe.

effet, la réalisation du désaccord pourrait être précédée d'un silence ou au contraire accompagnée d'une interruption. Le délai qui précède un acte de désaccord pourrait minimiser son caractère menaçant pour la face positive d'autrui ; alors que l'interruption, considérée par Kerbrat-Orecchioni (1992) comme une menace pour le territoire de l'interlocuteur, lui donnerait une forme durcie.

Après la présentation des notions d'« interactant », d'« interaction » et de « tour de parole » ; nous allons à présent, décrire les unités constituant l'interaction verbale. En effet, afin d'envisager une description d'un acte de langage au sein de l'interaction, il est important de préciser sa place et sa relation avec l'ensemble de ces unités.

Les unités constitutives de l'interaction verbale entretiennent des liens syntaxique, sémantique et pragmatique¹⁶. Pour décrire cet aspect de la cohérence interne des échanges, les interactionnistes européens ont élaboré ce qu'ils nomment le « modèle en rangs ». Les conversationnalistes américains, quant à eux, utilisent un autre modèle basé sur la notion de « paire adjacente » pour rendre compte du même phénomène.

2.3. La paire adjacente

Traverso (2007a : 33) définit la paire adjacente comme « l'unité interactive minimale » de l'interaction verbale. Elle se compose donc de deux interventions, deux parties liées par ce que les conversationnalistes américains appellent une relation relevant du « principe de dépendance conditionnelle » qui fait qu'« une action devient “anticipable” du fait de l'accomplissement d'une première action » (Traverso, 2007a : 33) : la réalisation de la première partie conditionne ainsi la production de la deuxième. Pour Sacks *et al.* (cités par Traverso, 2007a : 33), « une fois le premier produit, le second est attendu ». Par exemple, une fois l'assertion, la question, la salutation, le

¹⁶ Kerbrat-Orecchioni (1998) parle d'une « grammaire conversationnelle ».

reproche, la requête sont produits ; l'accord/désaccord, la réponse, la salutation, l'excuse/justification, la réalisation/refus sont respectivement attendus.

Sachant que l'assertion et le désaccord constituent ensemble une paire adjacente, les notions de « paire adjacente » et du « principe de dépendance conditionnelle » s'avèrent importantes pour la description des modalités de déclenchement et d'enchaînement du désaccord dans les débats composant notre corpus. De la notion de « paire adjacente », découle celle de « préférence ». Que signifie -t- elle au juste ?

2.3.1. La notion de « préférence »

Parmi les formes possibles que peut revêtir la deuxième partie d'une paire adjacente, certaines sont « préférées » que d'autres : « Après un type X d'intervention initiative, on attend « de préférence » un type Y de réaction » (Kerbrat-Orecchioni, 2016 : par. 05). D'où la notion de « préférence » introduite en analyse conversationnelle par Sacks en 1971 (cité par Traverso, 2007a : 33).

Par « préférence », on désigne le fait que certaines actions sont plus fréquentes, structurellement plus simples et produites plus rapidement (actions préférées), alors que d'autres sont produites à plus grand frais. Souvent après un court silence, accompagnées d'hésitations et de justifications du choix effectué (actions non préférées). (Traverso, 2007a : 34)

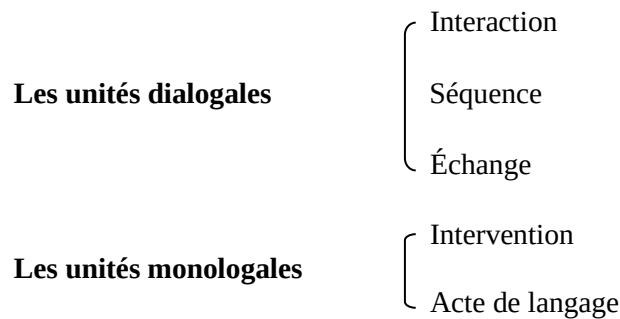
Par exemple, après une requête, deux réalisations sont possibles : l'acceptation/réalisation ou le refus. Dans un grand nombre de sociétés, l'acceptation/réalisation ne s'accompagne pas de justification, c'est donc l'action préférée à une requête. Cependant, le refus sera marqué par une hésitation, des excuses et justifications, etc. Il fait donc partie des réponses non préférées.

Après la présentation des notions de « paire adjacente » et de « préférence », nous essayons de comprendre comment se structurent les unités d'une interaction selon les interactionnistes européens. Si nous abordons, dans ce travail, les deux modèles, ce n'est pas par ambition de décrire tous les concepts qui sont en relation, de près ou de loin, avec la structuration de l'interaction verbale ; mais c'est par nécessité de précision et de clarté. En effet, le modèle américain nous offre des outils théoriques centraux pour l'analyse de nos données, comme le « principe de dépendance conditionnelle ». Quant au modèle européen, il nous permet de bien préciser où se situe l'unité d'acte de langage, sur laquelle se base notre recherche, au sein de l'ensemble des unités composant l'interaction verbale.

2.4. Le modèle en rangs

L'interaction verbale se présente sous forme d'unités structurées et emboîtées les unes dans les autres, et relevant de rangs différents. C'est aux linguistes de l'école de Genève¹⁷, dont Roulet (1981), que revient le mérite d'élaborer un modèle hiérarchique illustrant ces différents rangs et unités interactionnels. Leur modèle a subi des remaniements divers au fil du temps notamment en ce qui concerne le nombre de rangs et d'unités qui le composent. Kerbrat-Orecchioni (1998 : 213) retient, pour sa part, un modèle à cinq rangs se constituant de trois unités dialogales impliquant au moins deux locuteurs ; et de deux unités « monologiques » n'impliquant en principe qu'un seul locuteur.

¹⁷ Ces linguistes s'inscrivent dans l'approche interactionnelle s'apparentant à l'analyse conversationnelle américaine.

Figure 01

Le modèle à cinq rangs de Kerbrat-Orecchioni (1998)

C'est ce modèle que Vion (2008) a enrichi, par la suite, en mettant en place un rang intermédiaire entre l'interaction et la séquence, qu'il nomme le « module ».

2.4.1. Les unités dialogales

2.4.1.1. L'interaction

L'unité « interaction » correspond à l'évènement de communication qui se déroule entre un ensemble de participants. Pour délimiter cette unité, Kerbrat-Orecchioni (1998 : 216) propose la formule suivante :

Pour qu'on ait affaire à une seule et même interaction, il faut et il suffit que l'on ait un groupe de participants modifiable mais sans rupture, qui dans un cadre spatio-temporel modifiable mais sans rupture, parlent d'un objet modifiable mais sans rupture.

L'unité « interaction » se caractérise ainsi par « la souplesse dans la continuité ». En effet, une personne peut quitter le groupe avec lequel elle converse, une autre peut s'y joindre sans provoquer le passage à une autre interaction. En outre, le changement du cadre spatio-temporel et du thème n'entraîne pas le changement d'interaction.

L'interaction est l'unité dialogale de rang supérieur. Toutefois, certains linguistes formulent l'hypothèse de l'existence d'une unité plus vaste que l'interaction, à savoir celle de l'« histoire conversationnelle »¹⁸ qui désigne l'ensemble des interactions successives qui ont eu lieu entre les interlocuteurs.

Dans notre travail, le rang de l'interaction désigne tout le débat produit du début jusqu'à la fin de l'émission télévisée.

2.4.1.2. Le module

Selon Vion (2008), au sein d'une même interaction, d'autres types d'interaction¹⁹ dominés, qu'il désigne sous le nom de « modules », peuvent se produire avec différents degrés de dominance : « Chaque module correspondrait à l'un des types recensés dans la typologie mais fonctionnerait, du même coup, comme “dominé” par rapport à cette interaction où il apparaît » (Vion, 2008 : 149).

Un module de conversation peut intervenir à l'intérieur d'une consultation médicale, lorsque par exemple, un médecin et son patient parlent du pouvoir d'achat. Il ne s'agit pas ici d'une conversation mais d'un module de conversation intervenant à l'intérieur d'un autre type d'interaction verbale dominante qui est la consultation médicale.

2.4.1.3. La séquence

Kerbrat-Orecchioni (1998 : 218) la définit comme : « un bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique ». Aux critères sémantique et pragmatique permettant le découpage de l'interaction en séquences, peut s'ajouter celui du schéma participatif : en effet, les variations du cadre participatif peuvent déterminer le changement de séquences.

¹⁸ Cette notion est introduite par Golopentia (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 218).

¹⁹ Nous allons voir dans le troisième chapitre (section 1.1.) qu'en se basant sur des critères bien définis, Kerbrat-Orecchioni et Vion distinguent plusieurs types d'interactions verbales, à savoir la conversation, la discussion, etc.

Selon Kerbrat-Orecchioni (1998), les frontières entre les séquences constituant une interaction se révèlent floues et le découpage ainsi que les séquences obtenues diffèrent d'un descripteur à l'autre même pour un seul corpus. Toutefois, toute interaction tend à être découpée en trois séquences : l'ouverture, la clôture et le corps de l'interaction qui comporte un nombre indéterminé de séquences.

2.4.1.4. L'échange²⁰

L'échange est la plus petite unité dialogale, c'est pour cela que Kerbrat-Orecchioni (1998) la considère comme l'unité dialogale de base de toute communication. Elle se compose de deux parties que l'auteur nomme les « interventions » : la première partie est l'intervention du locuteur « l'intervention initiative » (une assertion par exemple), la deuxième constitue celle de l'allocutaire « l'intervention réactive » (à l'assertion, on répond par un accord ou un désaccord). Cette unité de l'échange est désignée chez les conversationnalistes américains par le nom de « paire adjacente ».

D'autres cas d'échanges à trois interventions peuvent se produire, surtout dans le cas des interactions didactiques où l'intervention réactive est toujours suivie par une intervention évaluative.

2.4.2. Les unités monologiques

2.4.2.1. L'intervention

L'intervention est la plus grande unité monologique. C'est la contribution d'un locuteur à l'unité de l'échange. Cependant, il ne faut pas la confondre avec le tour de parole qui est la contribution d'un locuteur à toute l'interaction. En effet, le changement d'intervention n'implique pas nécessairement le changement du locuteur comme c'est le cas dans le tour de parole. Dans l'exemple suivant :

²⁰ Le mot « échange » est polysémique : au sens technique, il désigne une unité d'un rang particulier ; au sens large, il renvoie à toute forme d'échange communicatif.

- (1) L1 –ça va ?
- (2) L2 –ça va, et toi ?

(1) et (2) constituent chacun un tour de parole. Cependant, l'échange question-réponse ne concerne que l'intervention initiative (1) et la première partie de (2) qui est l'intervention réactive. La deuxième partie de (2) composerait un autre échange. Donc (2) est un tour de parole qui se compose de deux interventions : la première appartient au premier échange et la deuxième à l'échange qui s'en suivrait.

L'unité d'intervention se compose d'actes de langage. Pour Roulet (1981), elle peut comporter deux types d'acte : un acte directeur qui lui donne sa valeur pragmatique dominante, et des actes subordonnés qui assument plusieurs rôles, tels que la réparation, l'explication, la justification, la reformulation, la préparation, etc. Dans notre travail, pour décrire les effets de politesse que produit dans le corpus l'acte de désaccord, qui est un acte directeur, nous nous intéresserons de près aux différents actes qui lui sont subordonnés.

2.4.2.2. L'acte de langage

C'est la plus petite unité monologale : « *l'acte de langage apparaît comme l'unité minimale de la grammaire conversationnelle*, servant à constituer ces unités de "rang" supérieur que sont les interventions, les échanges, et finalement les conversations » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 61). Pour les linguistes de l'école de Genève, l'acte de langage est la base fonctionnelle de toute interaction verbale : il est considéré « comme une unité pertinente du système, et même comme l'unité de base à partir de laquelle s'échafaudent ces édifices complexes que sont les conversations, l'acte recevant ainsi un statut comparable à celui du phonème en linguistique traditionnelle » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 12).

C'est à la description de la réalisation de cette unité minimale fondamentale de l'interaction verbale, et plus précisément à celle du désaccord, que nous nous consacrons dans le présent travail. Cependant, cette unité ne sera pas étudiée isolément et ne sera pas coupée des unités supérieures dans lesquelles elle est emboîtée, au contraire, elle sera abordée tout en prenant en considération l'intervention, l'échange ainsi que toute l'interaction dans laquelle elle est produite.

Dans ce chapitre, nous avons présenté le domaine dans lequel s'inscrit ce travail ainsi que les outils théoriques qui seront mis au service de l'analyse des données ; ce qui nous a permis de situer, par rapport à l'ensemble de l'interaction, l'unité de l'acte de langage qui constitue la base de cette recherche. Dans le prochain chapitre, nous nous consacrerons plus particulièrement à sa description détaillée. Nous nous intéresserons plus spécialement à l'acte de désaccord tel qu'il se réalise dans une interaction verbale.

Deuxième chapitre

**L'objet d'étude : le désaccord
et la politesse linguistique**

La description de la structure interne de l'interaction verbale, dans le chapitre précédent, nous a permis de cerner la place de son unité fondamentale que constitue l'acte de langage. Dans le présent chapitre, nous nous consacrerons plus particulièrement à l'acte de langage du désaccord qui constitue la pierre fondatrice de ce travail. Nous commencerons d'abord par sa définition, et pour cela, une présentation générale des actes de langage est jugée nécessaire. Puis, nous tenterons de mieux expliciter notre questionnement de recherche en soulignant les différentes façons dont est abordé l'acte de désaccord par les études s'inscrivant dans le domaine des sciences du langage, notamment dans les disciplines interactionnistes. Il ne s'agit pas d'effectuer une synthèse des recherches sur la question, mais de rendre compte des différentes facettes envisagées de l'acte de désaccord pour montrer enfin la dimension que nous pointons par cette étude.

1. L'acte de langage du désaccord

Avant de présenter l'acte de désaccord qui constitue l'objet de notre étude, il est intéressant de décrire les actes de langage d'une manière générale.

1.1. Définition des actes de langage

L'expression « actes de langage » est traduite de l'anglais « speech acts ». Elle découle du principe résumé dans la célèbre formule « dire, c'est aussi faire », introduite par Austin lors de ses conférences prononcées en 1955 à l'université de Harvard (Austin, 1970²¹). Pour lui, l'objectif du langage n'est pas uniquement d'informer, de représenter et de décrire le monde tel qu'il est conçu dans la linguistique moderne, mais c'est de réaliser des actes, d'agir sur autrui et sur le monde. C'est d'ailleurs ce que confirme Searle (1972 : 59) en soulignant que : « parler, c'est accomplir des actes ». Pour Kerbrat-Orecchioni

²¹ Il s'agit ici de la traduction française faite par G. Lane de l'ouvrage de J.L. Austin : *How to do Things with Words*. Publié en 1962 à Oxford.

(2009 : 01), parler, c'est exercer un acte sur l'interlocuteur et modifier ainsi la situation :

Dire, c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont on parle, mais c'est aussi faire, c'est-à-dire tenter d'agir sur son interlocuteur, voire sur le monde environnant. Au lieu d'opposer comme on le fait souvent la parole et l'action, il convient de considérer que la parole elle-même est une forme d'action.

L'« acte de langage » (appelé aussi « acte illocutoire ») désigne donc l'acte qui se réalise par des moyens langagiers. Cet acte peut être une question, un ordre, un conseil, une promesse, un accord, un désaccord, etc. Ainsi, en produisant un énoncé, le locuteur peut réaliser une action, accomplir un acte : en produisant les énoncés « bonjour » et « je suis désolé », le locuteur produit respectivement les actes de salutation et d'excuse.

Certains énoncés, tels que « je m'excuse », « je te conseille », « je te promets », etc. accomplissent des actes (respectivement l'excuse, le conseil et la promesse, dans ce cas) en même temps qu'ils les dénomment. C'est ce qu'Austin (1970) désigne sous le nom d'« énoncé performatif²² » par opposition à « l'énoncé constatif » : lorsque l'énoncé performatif réalise un acte, l'énoncé constatif se contente de le décrire. Kerbrat-Orecchioni (2009 : 09) définit l'énoncé performatif comme un énoncé « qui fait ce qu'il dit faire du seul fait qu'il le dise ».

L'acte illocutoire, ou acte de langage, se produit donc en produisant un énoncé ; cependant, il ne faut pas le confondre avec les actes locutoire et perlocutoire qui se réalisent également par la production du même énoncé linguistique.

²² Cet adjectif vient de l'anglais, du verbe « to perform » qui signifie « accomplir », « effectuer », « réaliser ».

1.2. Les actes locutoire, illocutoire et perlocutoire

C'est Austin qui met en place la distinction entre les trois actes locutoire, illocutoire et perlocutoire, produits conjointement en produisant un énoncé linguistique. L'acte locutoire correspond à ce qu'il définit dans ce passage : « Nous entendons par là, sommairement, la production d'une phrase dotée d'un sens et d'une référence » (Austin, 1970 : 119). L'acte locutoire est donc l'acte de produire un énoncé linguistique quelconque, l'acte de « dire quelque chose » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 22). L'acte illocutoire, par contre, est l'acte accompli en produisant un énoncé linguistique. Pour Austin (1970 : 113), « il s'agit d'un acte effectué en disant quelque chose, par opposition à l'acte de dire quelque chose ». L'acte perlocutoire, quant à lui, est l'effet provoqué chez l'interlocuteur par le fait de produire un énoncé. Selon Austin (1970 : 114), c'est « l'acte que nous provoquons ou accomplissons par le fait de dire quelque chose. Exemple : convaincre, persuader, empêcher, et même surprendre ou induire en erreur ». Kerbrat-Orecchioni (2009 : 22) illustre les trois actes par l'exemple suivant :

En disant « Qu'as-tu fait ce matin ? » j'effectue un acte locutoire dans la mesure où je combine des sons et des mots, auxquels vient s'associer un certain contenu sémantique (identifiable au contenu propositionnel) ; j'effectue aussi un acte illocutoire dans la mesure où cette suite a pour but avoué d'obtenir du destinataire une certaine information ; j'effectue enfin un acte perlocutoire si cette énonciation sert des fins plus lointaines et cachées, comme embarrasser l'interlocuteur, ou lui de manifester de l'intérêt.

Cet exemple nous invite à cerner la différence entre les notions d'« acte illocutoire » et de « valeur illocutoire » d'un côté, et de « valeur illocutoire » et de « contenu propositionnel » de l'autre.

1.3. L'acte illocutoire et la valeur illocutoire

C'est ce « but avoué » en disant quelque chose que Kerbrat-Orecchioni (2009) appelle, à la suite de Searle (1972), « la valeur illocutoire » d'un énoncé linguistique, et qu'elle définit comme « l'intention que le locuteur

manifeste à travers la formulation de son énoncé » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 23), cette composante qui lui permet « de fonctionner comme un acte particulier » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 17). Ainsi, si l'acte illocutoire correspond à l'acte réalisé en formulant un énoncé linguistique, la valeur illocutoire désigne l'intention avouée dans ce même énoncé.

L'énoncé réalise donc un acte illocutoire s'il comporte une intention quelconque (une valeur illocutoire). Selon Kerbrat-Orecchioni (2009 : 1), l'acte de langage est le fait de tenter d'agir sur autrui : donc dès qu'il y ait une intention d'agir, dès qu'il y ait un but avoué dans l'énoncé (la valeur illocutoire), il y a un acte de langage. Donc, c'est l'intention qui fait qu'un énoncé est un acte de langage, et pour interpréter cette intention, le contexte de sa production s'impose.

1.4. La valeur illocutoire et le contenu propositionnel

Searle (1972) poursuivra les travaux d'Austin (1970) et se focalisera sur la distinction entre le « contenu propositionnel » et la « valeur illocutoire ». Pour lui, le contenu propositionnel d'un énoncé consiste en son contenu sémantique, et sa valeur illocutoire renvoie à la composante qui lui permet de fonctionner comme un acte (valeur d'ordre, de question, etc.). Ainsi, selon Kerbrat-Orecchioni (2009 : 17), le contenu d'un énoncé « se décompose en : **valeur illocutoire + un contenu propositionnel (vi + cp)** ».

Kerbrat-Orecchioni (2010 : 46) admet que « la politesse/impolitesse d'un énoncé relève des valeurs perlocutoires ». C'est la description de cet acte perlocutoire de politesse qui pourrait être généré par l'acte illocutoire du désaccord qui retient principalement notre attention dans ce travail. Par ailleurs, outre cet effet de politesse, nous nous intéressons aux moyens linguistiques par lesquels les interactants manifestent la valeur illocutoire du désaccord dans leurs énoncés. Après avoir présenté la notion d'acte de langage

et ses dérivés, nous allons maintenant définir plus précisément l'acte de désaccord.

1.5. Le désaccord

Le désaccord est considéré comme un acte de langage dans la mesure où il possède un caractère « transformateur », puisqu'il peut produire des effets sur les interlocuteurs, en entraînant un changement de leur comportement et de leurs relations personnelles ; ainsi que sur le déroulement de l'interaction, en engendrant un refroidissement de l'ambiance ou même une dispute. Autrement dit, l'acte de désaccord peut réaliser un acte perlocutoire.

De plus, le désaccord constitue un acte de langage dans la mesure où il vise à changer la manière de voir de l'allocutaire. C'est cette intention (la valeur illocutoire) qui en fait un acte de langage.

Austin (1970) le classe dans la catégorie des « expositifs »²³ « qui sont utilisés pour exposer une idée, conduire une argumentation, clarifier l'emploi des mots » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 15). De plus, cet acte de langage se caractérise par les traits définitoires suivants :

- (1) C'est un acte *réactif*, qui s'inscrit dans le cadre d'un *échange* (pris en charge par au moins deux locuteurs ou énonciateurs) ;
- (2) il fait suite à une *assertion* (ou une question fortement orientée²⁴) ;
- (3) il exprime une réaction *négative* à cette assertion, cette réaction pouvant se réaliser dans des formats extrêmement divers. (Kerbrat-Orecchioni, 2016 : par. 01)

L'assertion est l'acte initiatif affirmant une proposition ou un argument. Elle constitue un acte de langage dans la mesure où elle vise « à influencer d'une manière ou d'une autre sur la manière de voir de A » (A étant l'allocutaire) (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 22). Selon Ducrot (1980 : 37), « si l'on voit dans

²³ Austin classe les différentes valeurs illocutoires en cinq catégories : les verdictifs, les exercitifs, les promissifs, les comportatifs et les expositifs.

²⁴ Contrairement aux « vraies » questions comme « est-ce qu'il pleut ? », où il ne peut y avoir ni accord ni désaccord, la question « orientée » est une sorte d'assertion sous-entendue, comme « il fait beau aujourd'hui, n'est-ce pas ? » (Doury et Kerbrat-Orecchioni 2011 : 69).

un énoncé un acte d'assertion, on doit, entre autres choses, admettre qu'il prête à son énonciation la vertu d'obliger l'interlocuteur à croire vrai le fait annoncé ».

L'assertion constitue l'intervention initiative qui conditionne la production du désaccord. Ainsi, Kerbrat-Orecchioni exclut des cas du désaccord, les réactions négatives exprimées après une demande, une invitation ou un ordre, qui renvoient plus au « refus » qu'au désaccord : « Employé au sens strict, le terme de désaccord est donc loin de recouvrir toutes les formes de divergences possibles entre les interlocuteurs » (Kerbrat-Orecchioni, 2016 : par. 01). Si la définition de Kerbrat-Orecchioni du désaccord nous sert d'appui pour repérer cet acte dans le corpus, cette précision nous permet d'y distinguer le refus du désaccord, l'acte qui concerne cette recherche.

Par ailleurs, pour l'auteur, le désaccord peut se manifester dans l'interaction sous différentes formes. La description de ces formes, telles qu'elles sont réalisées dans les débats télévisés qui constituent notre corpus, compte parmi les objectifs que nous visons dans ce projet.

Le désaccord est donc considéré comme un acte verbal de nature réactive à l'acte d'assertion. Cependant, il peut fonctionner à nouveau comme un acte initiatif provoquant une autre réaction chez l'allocutaire. Il se caractérise ainsi par sa nature à la fois rétroactive et proactive. Concernant le cadre de sa réalisation, Kerbrat-Orecchioni (2016 : par. 36-38) considère que :

Prototypiquement, le désaccord s'inscrit dans le schéma suivant :

- A asserte X : *X est vrai pour moi* (X pouvant être un contenu positif ou négatif) ;
- B exprime son désaccord : *X est faux pour moi* — le désaccord proprement dit s'accompagnant généralement d'une justification, ainsi que d'une précision concernant Y (= non-X) qui est vrai pour B.

L'acte de langage qui constitue l'objet de notre étude est ainsi défini. Nous essayons à présent de concevoir notre recherche sur cet acte dans la

complexité et la dynamique des travaux qui s'y intéressent. Pour ce faire, nous tentons d'effectuer un tour d'horizon, sorte d'état de l'art, dans lequel nous présentons quelques études contemporaines sur l'acte de désaccord qui tantôt croisent notre recherche, tantôt se démarquent d'elle. Cela nous permettra de nous interroger sur d'autres aspects de cet acte contradictoire, n'ayant pas été traités antérieurement.

2. État de la question

Le désaccord a fait l'objet de divers travaux de recherche en sciences du langage, sur des contextes différents et des groupes de locuteurs variés. Les uns mettent en exergue ses fonctions, les autres se basent sur ses dimensions séquentielle (avec notamment la notion de « préférence ») ou argumentative ; d'autres encore l'abordent en tant que noyau de la théorie de la politesse, au même titre que les autres actes de langage.

2.1. L'acte de désaccord et la notion de « préférence »

Dans le domaine de l'analyse conversationnelle, Pomerantz (citée par Kerbrat-Orecchioni, 2016 : par. 11) aborde l'acte de désaccord, constituant la seconde partie d'une « paire adjacente²⁵ », en relation avec le principe d'« organisation préférentielle des échanges ». Elle décrit souvent le désaccord comme un cas d'enchaînement « non préféré » à une assertion, par opposition à l'accord qu'elle considère comme un enchaînement « préféré ». Cependant, elle précise qu'après un compliment, le désaccord est la réaction la plus fréquente et non marquée, donc préférée à l'accord qui « présente très systématiquement certains traits caractéristiques des enchaînements non préférés (accord hésitant, réticent ou minimisé) » (Kerbrat-Orecchioni, 2016 : par. 12).

²⁵ Ces notions de « paire adjacente » et de « préférence » sont définies dans le premier chapitre (section 2.3.).

Kotthoff (cité par Doury et Kerbrat-Orecchioni, 2011 : 71) constate que, dans les interactions à caractère conflictuel, « le format de préférence pour l'accord laisse progressivement la place à un format de préférence pour le désaccord ». Cependant, en examinant cette question dans les interactions conflictuelles de type « débat », Doury et Kerbrat-Orecchioni (2011, 2016) montrent que, même si le débat est principalement orienté vers le désaccord, cet acte contradictoire ne peut pas être considéré comme une réaction préférée : « cet enchaînement conserve néanmoins certaines propriétés des enchaînements non préférés, la principale étant que le désaccord doit toujours être argumenté, ce qui n'est pas le cas de l'accord » (Kerbrat-Orecchioni, 2016 : par. 89).

2.2. Les fonctions du désaccord

Pour Sifianou (cité par Riou, 2013 : 71), le désaccord est « multifonctionnel », en ce sens qu'il peut être un signe d'hostilité ou, au contraire, d'affiliation. Ainsi, certains chercheurs le considèrent comme un moyen d'établir, d'entretenir et de renforcer les liens sociaux. Nous citons, à cet effet, les études de Schifffrin (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 142), effectuées sur des situations intimes comme les contextes familiaux et amicaux, qui ont permis de montrer que le désaccord fonctionne comme une source de socialisation entre les amis.

Kerbrat-Orecchioni (2005 : 161) va jusqu'à le considérer comme nécessaire pour le bon déroulement de l'interaction : « L'accord est rarement total entre les interactants, pour le plus grand bénéfice de l'interaction, qui ne peut prospérer que sur fond d'une certaine dose de désaccord ». En s'inspirant de François (cité par Vion, 2008 : 224), Vion affirme également que « le développement discursif ne s'alimente que par l'expression de la divergence ». Par ailleurs, Angouri et Locher (cités par Riou, 2013 : 71) montrent que, dans certains types d'interactions tels que les réunions de travail, le désaccord est

utilisé pour prendre des décisions et résoudre certains problèmes. Ils concluent ainsi que cet acte est important pour stimuler et augmenter la créativité.

Cela dit, Kerbrat Orecchioni (1992 : 155) émet certaines réserves quant à la fonction constructive du désaccord, en déclarant qu'il peut fragiliser l'échange. D'autres linguistes comme Waldron *et al.* (cités par Riou, 2013 : 69) vont dans la même direction en le considérant comme une « entrave aux événements de communication », provoquant un affrontement entre les interlocuteurs. Il est donc vu comme l'expression de base du conflit.

2.3. Le désaccord dans l'approche argumentative

D'une manière générale, les spécialistes de l'argumentation²⁶ affirment que, si le développement de l'argumentation est basé sur quelques objets d'accord, son émergence est conditionnée par l'existence d'un désaccord sur une question donnée²⁷ :

Quelles que soient les définitions de l'argumentation que l'on adopte – qu'elles soient basées sur l'orientation vers un objectif de persuasion (Aristote, Perelman), sur des caractéristiques séquentielles (Adam), sur la notion d'acte de langage (Eemeren, Moeschler) – elles postulent l'existence d'un désaccord comme condition nécessaire (mais non suffisante) au développement d'une argumentation. Pour qu'une argumentation surgisse sur une question, il faut, dans la situation d'énonciation, qu'un désaccord soit identifiable. (Doury, 2009 : 112)

Doury admet avec Kerbrat-Orecchioni (2011 : 65) que cette activité a pour objectif la résolution de ce désaccord existant entre les interlocuteurs, « pour parvenir à un accord (sur la question en discussion, ou, au pire, sur le fait qu'aucun accord sur la question n'est possible) ». Cependant, si cet acte contradictoire constitue une condition chez les théoriciens de l'argumentation ; dans les théories interactionnelles, particulièrement les théories de la politesse, il est considéré comme intrinsèquement menaçant pour la face de l'autre.

²⁶ Perelman et Olbrechts-Tyteca (1988), Plantin (1996), Doury (2009) et Amossy (2010).

²⁷ Nous y reviendrons dans le quatrième chapitre (section 2.2.1.2.).

C'est plus précisément à la manière dont cet acte est abordé dans la théorie de la politesse linguistique que nous nous intéressons dans la partie ci-dessous. En effet, c'est exactement à cette perspective que nous tendons à nous ranger. La présente étude s'inscrit donc au cœur de la théorie de la politesse linguistique. Autrement dit, dans ce travail, nous ne nous intéressons pas à l'organisation préférentielle de l'acte de désaccord dans le débat télévisé, ni à son caractère argumentatif, ni à ses fonctions.

2.4. Le désaccord dans la théorie de la politesse linguistique

Afin de préciser la place que l'acte de désaccord occupe dans la théorie de la politesse linguistique, il est fortement nécessaire de présenter cette théorie. Cependant, il convient de préciser d'abord que Kerbrat-Orecchioni (2010) distingue, à la suite de Watts (cité par Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 36), deux conceptions de la politesse, à savoir la « politesse de premier ordre » et la « politesse de second ordre ». Elle précise que la première conception relève de l'intuition commune, telle qu'elle est « véhiculée par la langue "ordinaire" » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 36), sans se référer à une quelconque théorie : une personne ignorant l'existence de cette théorie, par exemple, considérerait la politesse comme la production de salutation, d'excuse ou de remerciement ; et l'impolitesse comme la réalisation d'insulte (« pauvre con », « minable », etc.). Et comme l'explique Kerbrat-Orecchioni (2010 : 55), « Certains types de phénomènes linguistiques [...] existent dans le système de la langue à l'état d'*impolitèmes virtuels*, tout comme la salutation ou l'excuse existent comme des *politèmes virtuels* ».

La politesse de second ordre, quant à elle, renvoie à la conception construite à partir d'une observation scientifique du phénomène donnant lieu à l'élaboration de modèle théorique. Dans ce qui suit, nous nous consacrons à la présentation des différents modèles théoriques conçus sur la question de la politesse.

2.4.1. Les théories de la politesse

Nombreux sont les chercheurs en interactions qui ont souligné la nécessité d'entreprendre des études sur la politesse. En effet, il s'agit pour eux d'un phénomène ayant d'importante influence sur la production et l'interprétation des énoncés au sein de l'interaction.

Il est impossible de décrire efficacement ce qui se passe dans les échanges communicatifs sans tenir compte de certains principes de politesse, dans la mesure où tels principes exercent des pressions très fortes –au même titre que les règles plus spécifiquement linguistiques, et que les maxims conversationnelles de Grice- sur les opérations de production/interprétation des énoncés échangés. (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 159-160)

L'objectif des recherches sur le phénomène de la politesse est de mettre en place un modèle s'articulant autour d'un système de règles dont le fonctionnement sera, par la suite, décrit « dans les différents types d'interactions attestés dans les différentes sociétés » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 160). La théorie de la politesse est apparue aux États-Unis au milieu des années soixante-dix grâce à Lakoff qui en donne le coup d'envoi. Cependant, elle est développée essentiellement grâce aux travaux de Leech et surtout de Brown et Levinson (cités par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 160) et revisitée par Kerbrat-Orecchioni (1992).

2.4.1.1. Robin Lakoff

Lakoff (citée par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 159-160) précise que la communication humaine assure deux fonctions fondamentales :

- Transmettre les informations ;
- Établir et maintenir la relation personnelle.

Pour elle, ces deux niveaux de la communication sont régis par deux types de règles qu'elle nomme les « règles de compétence pragmatique » :

- Les règles de clarté « Soyez clair », sous-tendant le premier niveau, correspondent aux maximes conversationnelles²⁸ de Grice.
- Les règles de politesse « Soyez poli », déterminant le deuxième niveau, se présentent en nombre de trois maximes. La première permet de garder la distance entre les interlocuteurs « N'imposez pas » : l'utilisation du « vous » de politesse, par exemple. La seconde permet au locuteur d'exprimer du respect face à son interlocuteur « Laissez le choix ». Quant à la troisième, elle permet d'exprimer l'égalité et la camaraderie entre les interlocuteurs « Mettez l'autre à l'aise » ; autrement dit, « Soyez amical ».

Ces règles sont certes considérées comme insuffisantes pour décrire des phénomènes assez complexes ; cela n'empêche que Lakoff reste la première chercheuse à avoir pensé à établir les règles de la politesse (en 1973), déclenchant ainsi l'explosion des travaux en la matière.

2.4.1.2. Brown et Levinson

Le modèle de politesse de Brown et Levinson, élaboré en 1978 puis remanié en 1987, constitue le cadre théorique le plus riche et le plus structuré dont s'inspirent beaucoup de recherches en la matière. Ce modèle est construit autour de certaines notions empruntées à Goffman, à savoir la « face », le « face want » et le « face work ». Ainsi, la présentation de ce système de règles impose la description de ces notions qui se trouvent à l'aube des réflexions sur ce phénomène.

(1) La notion de « face »

Goffman (1973 : 319) définit la notion de « face » comme « la valeur positive sociale demandée par le participant à une conversation ». Pour lui, cette notion renvoie à deux composantes fondamentales et complémentaires de

²⁸ Ces maximes sont présentées dans le premier chapitre (section 1.2.3.3.).

tout être social, la face et le territoire, que Brown et Levinson désignent respectivement sous les noms de « face positive » et « face négative » (les deux valeurs positives sociales symbolique (face) et matérielle (territoire)).

Selon Kerbrat-Orecchioni (1992 : 168), la face positive « correspond en gros au narcissisme, et à l'ensemble des images valorisantes²⁹ que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction » ; tandis que « la face négative » recouvre à la fois le territoire corporel (le corps et ses extensions comme les vêtements, la poche, le sac à main, etc.) ; le territoire spatial (sa « place », son « chez soi », sa « bulle » personnelle³⁰) ; le territoire temporel (qui correspond au temps de parole auquel on a droit dans un échange communicatif) ; les biens et réserves matérielles (ma voiture, mon assiette, etc.) ainsi que les réserves cognitives (la propriété privée intellectuelle comme les secrets par exemple).

Ainsi, toute interaction duelle donne lieu à quatre faces. D'une part, les deux faces positive et négative du locuteur et d'autre part, celles de l'interlocuteur. Ces notions de « face », de « face positive » et de « face négative » ont permis à Brown et Levinson d'introduire une autre notion, à savoir celle de « FTA ».

(2) La notion de « FTA »

Dans une interaction, certains actes de langage risquent de menacer l'une ou l'autre des quatre faces citées ci-dessus. C'est à partir de ce constat que Brown et Levinson proposent l'expression de « Face Threatening Acts », en français « Actes menaçants pour la face », présentée sous la forme du sigle

²⁹ L'image de l'interactant, c'est ses qualités morales (honnête, sincère, humain, etc.), ses compétences, etc.

³⁰ Pour Hall et Hall (1990 : 62), « chacun de nous vit dans une "bulle" invisible ou plus exactement dans une série de "bulles" dont l'accès est interdit ou, dans le meilleur des cas, restreint et limité dans le temps. Le volume de la "bulle" peut varier en fonction de la personne, de son humeur, du moment, de ses relations avec l'autre, et, bien entendu, elle varie aussi en fonction de la culture locale ».

« FTA » (au pluriel « FTA(s) ») qui appartient au vocabulaire de base de tout spécialiste en politesse.

Quatre catégories de FTAs peuvent se distinguer, à savoir les actes menaçants pour la face positive de l'interlocuteur, les actes menaçants pour la face négative de l'interlocuteur, les actes menaçants pour la face positive du locuteur, les actes menaçants pour la face négative du locuteur.

Les actes menaçants pour la face positive de l'interlocuteur sont des actes susceptibles de porter atteinte au narcissisme de l'autre, de le vexer, de le toucher dans son amour-propre, comme le désaccord, la critique, le reproche, l'insulte, la moquerie, etc. Et comme le précise Goffman (1974 : 11), « les plaisanteries et les farces ont souvent pour but d'amener une personne à faire mauvaise ou piètre figure ». Cependant, les actes menaçants pour la face négative de l'interlocuteur consistent en des violations territoriales, comme la question dite « indiscrete », la requête, etc.

En ce qui concerne les actes menaçants pour la face positive du locuteur, ils renvoient aux actes de langage « auto-dégradants », comme l'autocritique et l'auto-accusation ; tandis que les actes menaçants pour sa face négative correspondent aux actes qui le touchent dans son propre territoire ; la promesse en est le meilleur exemple.

(3) La notion de « face want »

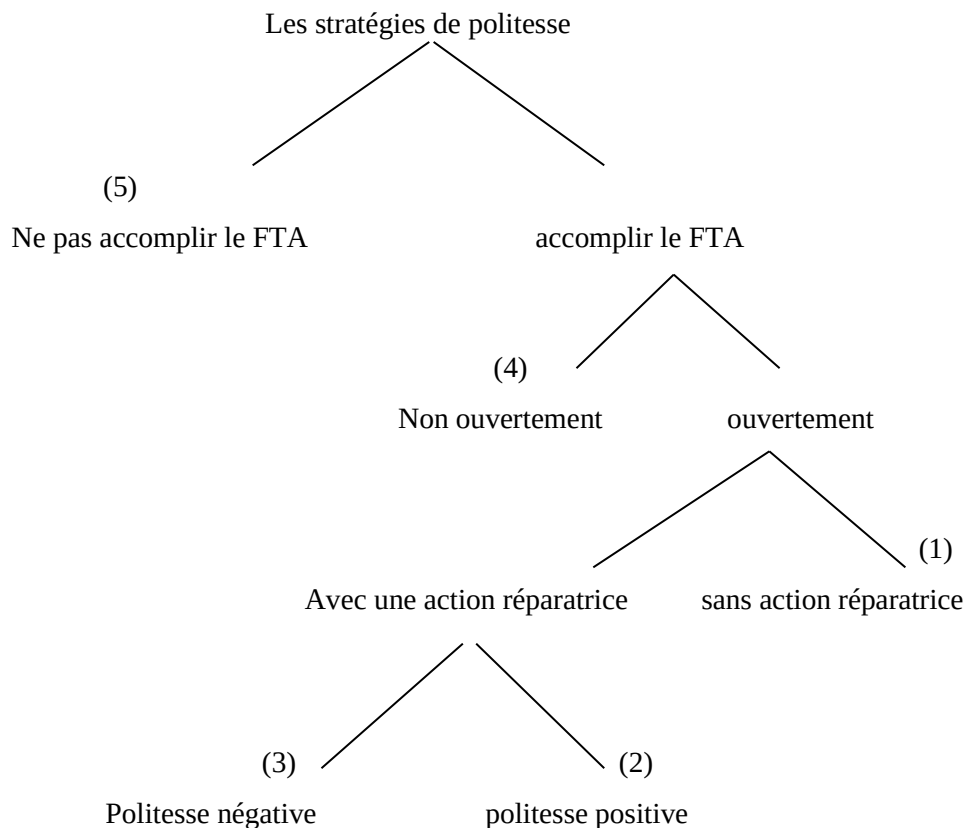
La production des FTAs dans une interaction peut donc causer la perte de la face des interlocuteurs. Ce que Goffman (1974) considère comme une défaite symbolique pour les interactants et un échec de l'interaction. En effet, la prospérité d'une interaction repose sur le maintien de la face puisque sa perte provoque le refroidissement de l'ambiance qui peut mener à des disputes voire à une coupure de l'échange. Pour Goffman, chaque interactant souhaite éviter ces problèmes interactionnels et, du coup, éprouve tout au long du

déroulement de l'interaction, le besoin de se préserver les faces qu'il appelle le « face want ». Ainsi, « dans les rencontres, chacun tend à se conduire de façon à garder aussi bien sa propre face que celle des autres participants » (Goffman, 1974 : 14). Comment les interlocuteurs procèdent-ils pour se préserver les faces ?

(4) La notion de « face work » ou les stratégies de politesse de Brown et Levinson

Selon Goffman, afin de satisfaire ce besoin de préservation des faces qui est le « face want », les participants accomplissent un travail collaboratif de ménagement de faces. C'est le travail de « figuration » ou ce qu'il nomme le « face work » et définit comme « tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même) » (Goffman, 1974 : 15).

Pour Brown et Levinson, ce travail de « figuration » ou ce « face work » consiste à mettre en œuvre différentes stratégies de politesse. De cette prise de conscience est née la théorie de la politesse. Les stratégies de politesse fondamentales (donc du « face work ») proposées par Brown et Levinson (cités par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 174) sont présentées dans le schéma ci-dessous :

Figure 02

Les cinq grandes stratégies

(Numérotées par ordre de politesse croissante) (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 174)

Les stratégies de politesse, conçues par Brown et Levinson, dépendent de la réalisation ou non d'un FTA et de la manière de sa réalisation. En effet, le locuteur peut éviter un FTA (5) ou au contraire l'accomplir, directement ou indirectement (4). S'il choisit de le réaliser directement, il peut l'accompagner ou non d'une action réparatrice (1). Brown et Levinson rangent les stratégies de réalisation d'un FTA, ouvertement avec une action réparatrice, dans deux catégories, selon que le FTA est menaçant pour la face positive ou négative de l'interlocuteur, auxquelles ils donnent respectivement les noms de « politesse positive » (2) et de « politesse négative » (3).

Dans ce schéma, les stratégies (2), (3) et (4) correspondent aux rites de réparation de Goffman (1974), (5) renvoie à ses rites d'évitement ; cependant, dans le cas de (1), il s'agit plutôt d'impolitesse que de stratégie de politesse. Par ailleurs, selon ces auteurs, le degré de politesse d'un énoncé dépend du degré de gravité du FTA, de la distance sociale existant entre les interlocuteurs (D) et de leur relation de pouvoir (P).

Le modèle de Brown et Levinson a inspiré beaucoup de recherches sur le phénomène de la politesse dont les travaux de Kerbrat-Orecchioni (1992). Avant de nous pencher sur la théorie de politesse telle qu'elle est conçue par Kerbrat-Orecchioni, nous commençons par la présentation du modèle de Leech auquel elle emprunte également certains principes de base.

2.4.1.3. Geoffrey Leech

Pour Leech (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 181), le principe de politesse qui régit la communication ne repose pas sur la notion de « face » comme c'est le cas dans le modèle de politesse de Brown et Levinson, mais sur celles de « coût » et de « bénéfice ». En effet, cette conception de la politesse se fonde sur la préférence accordée à l'autre sur soi. Le principe de politesse tel qu'il est formulé par Leech se compose d'un ensemble de maximes et sous-maximes, comme le montre le schéma suivant cité par Kerbrat-Orecchioni (1992 : 181)³¹ :

³¹ Il s'agit d'un schéma cité par Kerbrat-Orecchioni en anglais et que nous avons nous-mêmes traduit en français.

Figure 03

- 1. Maxime de tact**
 - a. Minimiser le coût pour l'autre
 - b. Maximiser le bénéfice pour l'autre
- 2. Maxime de générosité**
 - a. Minimiser le bénéfice pour soi
 - b. Maximiser le coût pour soi
- 3. Maxime d'approbation**
 - a. Minimiser le dénigrement de l'autre
 - b. Maximiser l'éloge de l'autre
- 4. Maxime de modestie**
 - a. Minimiser l'éloge de soi
 - b. Maximiser le dénigrement de soi
- 5. Maxime d'accord**
 - a. Minimiser le désaccord entre soi et l'autre
 - b. Maximiser l'accord entre soi et l'autre
- 6. Maxime de sympathie**
 - a. Minimiser l'antipathie entre soi et l'autre
 - b. Maximiser la sympathie entre soi et l'autre

Maximes et sous-maximes constitutives du Principe de la Politesse de Leech

Les maximes de Leech n'ont pas échappé à la critique comme quoi elles ne permettent pas de composer un modèle de politesse hiérarchique et global. Cependant, elles constituent une base théorique importante, à côté du modèle de Brown et Levinson, sur laquelle Kerbrat-Orecchioni a édifié sa théorie de la politesse linguistique.

2.4.1.4. Catherine Kerbrat-Orecchioni

Kerbrat-Orecchioni est la première linguiste qui se consacre à l'étude du phénomène de la politesse linguistique en France. C'est en 1992, dans son livre intitulé « Les interactions verbales II », qu'elle établit un modèle théorique de politesse en remaniant les modèles proposés par Leech et surtout par Brown et Levinson tout en introduisant ses propres notions et principes. Ainsi, elle met en place la notion de « FFA », elle donne une nouvelle

conception à la dichotomie « politesse positive vs politesse négative » de Brown et Levinson, elle prend en compte les principes « A-orientés » et « L-orientés », elle établit une distinction entre les deux notions d'« impolitesse positive » et d'« impolitesse négative » et elle introduit enfin la notion d'« adéquation au contexte » sur la base de laquelle elle admet aux côtés de la politesse et de l'impolitesse, d'autres catégories telles que la « non-politesse » (ou l'« apolitesse »), « l'hyperpolitesse » et la « polirudesse ».

(1) La notion de « FFA »

Kerbrat-Orecchioni (1992) reproche principalement à Brown et Levinson d'avoir une vision « pessimiste » des actes de langage, dans la mesure où ils n'envisagent que les FTAs dans l'élaboration de leur modèle de politesse, ignorant ainsi l'existence d'une autre catégorie d'actes pouvant avoir un effet contraire à celui que provoquent les FTAs.

En effet, elle affirme que cette catégorie d'actes produit un effet positif sur la face : flatter et valoriser les faces des participants à l'interaction. C'est ainsi qu'elle propose la notion d'« anti-FTA » ou acte « anti-menaçant pour la face » ou encore « FFA » qui représente l'expression « Face Flattening Act ». Elle distingue quatre catégories de FFAs, selon qu'ils flattent la face positive et/ou négative du locuteur et/ou celles de l'allocutaire. Par exemple, l'offre est un FFA pour la face négative de l'allocutaire car il augmente son territoire ; le compliment, quant à lui, est un FFA pour sa face positive, dans la mesure où il valorise cette face positive.

Pour plus de précision concernant l'apport de la théorie de la politesse linguistique à notre travail, il est indispensable de montrer la place du désaccord au sein de cette théorie.

(2) L'acte de désaccord, FFA ou FTA ?

Si nous nous référons à Brown et Levinson (cités par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 175), nous nous rendons compte que le désaccord se distingue par son caractère potentiellement menaçant pour la face positive de l'interlocuteur. Ce qui est également affirmé par Vion (2008 : 224) lorsqu'il précise que l'expression de la « divergence fonctionne comme une menace pour la face des autres », ainsi que par des chercheurs en argumentation comme Blackburn (1992) et Plantin (1996) selon qui, le locuteur s'identifie fortement à son raisonnement, et voir sa propre thèse contestée est blessant pour son amour-propre. De plus, Boudon (1990) affirme que, être en désaccord avec son partenaire d'interaction, c'est lui faire comprendre qu'il est dans l'erreur, qu'il souffre de déficits de savoir ou de raisonnement : ce qui est systématiquement douloureux pour son image. Par ailleurs, en mettant en place une règle de politesse qui consiste à minimiser le désaccord entre les interlocuteurs, Leech (voir la maxime n°5 dans son schéma présenté *supra*) met en exergue le caractère négatif de cet acte contradictoire.

Cela dit, certains chercheurs à l'instar de Sifianou (cité par Riou, 2013 : 71) et Pomerantz (citée par Kerbrat-Orecchioni, 2016 : par. 11) soulignent le caractère *multidirectionnel* du désaccord. Pour eux, le désaccord peut être flatteur pour la face positive des interlocuteurs dès lors qu'il réagit à une autocritique. En revanche, en réaction à une assertion, il représente une menace pour cette face. Dans le présent travail, étant donné que nous nous intéressons aux désaccords réagissant à des assertions au sein des débats télévisés, cet acte est donc menaçant pour la face positive des interlocuteurs.

Kerbrat-Orecchioni (1992) regroupe les actes de langage en deux catégories principales : les FTAs et les FFAs. Ces deux types d'actes lui ont permis de redéfinir les notions de politesse positive et négative et par conséquent de revisiter la conception de la politesse, qui apparaît chez Brown

et Levinson comme un ensemble de procédés de « face work », un moyen de concilier « face want » et « FTAs » :

Cette conception³² est exclusivement, et excessivement, négative : elle repose toute entière sur la notion de FTA, alors que sont aussi produits dans l'interaction des anti-FTAs, qui ont sur les faces une action franchement positive. À cet égard, le tableau proposé des « cinq grandes stratégies de la politesse » est carrément inacceptable, puisqu'il ne considère la politesse positive que comme un type d'« accomplissement ouvert d'un FTA avec action réparatrice ». (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 176)

Pour elle, les notions de politesse positive et négative concernent à la fois les faces positive et négative des interactants, contrairement à Brown et Levinson qui les considèrent comme respectivement orientées vers les faces positive et négative.

(3) La politesse négative

Pour Kerbrat-Orecchioni (1992, 1996), la politesse négative correspond aux « rites d'évitement » et aux « rites de réparation » conçus par Goffman (1974) : il s'agit d'éviter la production des FTAs ou de réparer l'effet négatif qu'ils pourraient provoquer s'ils sont déjà produits : « La politesse négative est de nature abstentionniste ou compensatoire : elle consiste à éviter de produire un FTA, ou à en adoucir par quelque procédé la réalisation –que ce FTA concerne la face négative ou la face positive du destinataire » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 54). Ainsi la politesse négative, au sens de Kerbrat-Orecchioni, englobe les deux notions de politesse positive et négative de Brown et Levinson.

(4) La politesse positive

La politesse positive, selon Kerbrat-Orecchioni (1992, 1996), est la production d'un FFA. Elle correspond aux « rites de présentation » de Goffman (1974) : « La politesse positive est au contraire de nature

³² La conception de Brown et Levinson de la politesse.

productionniste : elle consiste à effectuer quelque FFA pour la face négative (cadeau) ou positive (compliment) du destinataire » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 54).

En effet, ces deux notions de politesse positive et négative correspondent au principe de Leech consistant à maximiser les actes polis et minimiser les actes impolis. Par ailleurs, Kerbrat-Orecchioni (1992) emprunte à Leech, qui oriente ses maximes vers soi (« self ») et vers l'autre (« other »), les principes « L-orientés » et « A-orientés » dont elle reproche à Brown et Levinson la mise en écart.

(5) Les principes « L-orientés » et « A-orientés »

Ces principes régissent les comportements qu'un locuteur doit adopter vis-à-vis de lui-même (« L-orientés »), ou vis-à-vis de son allocutaire (« A-orientés ») :

Les principes « A-orientés » représentent la politesse au sens strict : avec ses deux versants, négatif et positif, elle consiste à ménager ou valoriser les faces d'autrui [...] Quant aux principes « L-orientés », leur rôle est secondaire, mais néanmoins nécessaire si l'on veut rendre compte dans sa globalité du fonctionnement de la politesse. (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 185)

Le modèle de Kerbrat-Orecchioni ne tient donc pas compte uniquement de l'allocutaire comme c'est le cas dans le système de Brown et Levinson, mais également du locuteur lui-même. La modestie compte parmi les principes de politesse orientés vers le locuteur ; d'ailleurs, un grand nombre de sociétés considère le manque de modestie comme une impolitesse (en France par exemple, pour être modeste, il faut dire « Paul et moi » et pas « moi et Paul »).

(6) Impolitesse positive vs Impolitesse négative

Nous avons vu précédemment dans le schéma de politesse de Brown et Levinson que l'impolitesse consiste à produire explicitement un FTA sans action réparatrice. Défini autrement, ce phénomène s'impose également dans

le modèle de politesse de Kerbrat-Orecchioni (1995 : 77) : « Toute théorie de la politesse est en même temps une théorie de l'impolitesse ». Elle en distingue deux catégories, l'impolitesse positive et l'impolitesse négative, qu'elle définit comme suit : « absence “anormale” d'un marqueur de politesse (d'une salutation par exemple) en cas d'impolitesse négative ; présence d'un marqueur d'impolitesse (comme une insulte) en cas d'impolitesse positive » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 39).

L'adjectif « anormale » utilisé dans cette définition montre que Kerbrat-Orecchioni accorde une place importante au contexte de production des énoncés dans son modèle de politesse. C'est la raison pour laquelle elle considère le système de politesse brownlevinsonien comme abstrait, puisqu'il n'envisage les énoncés qu'hors contexte.

(7) L'adéquation des actes de langage au contexte

Kerbrat-Orecchioni (2005, 2010, 2017) constate que les FTAs, au même titre que les FFAs, peuvent être attendus ou non dans une situation donnée. Elle précise ainsi que, si dans certains contextes, l'accomplissement d'un FTA peut engendrer une impolitesse ; ce n'est pas le cas lorsqu'il est produit dans les situations favorisant sa production, à l'exemple d'un ordre (FTA) crié lors d'un entraînement militaire constituant un FTA dont la production est tout à fait conforme à ce contexte. En effet, l'auteur précise que, contrairement à ce qui est indiqué dans le modèle de Brown et Levinson (la stratégie (1) dans le schéma présenté *supra* : l'impolitesse correspond à l'accomplissement sans action réparatrice de FTA), il est difficile de considérer ce type de FTA produit dans ce contexte comme une impolitesse, alors qu'il pourrait l'être dans une autre situation. C'est la raison pour laquelle, elle souligne la nécessité de prendre en compte, à côté du statut d'un énoncé (FTA ou FFA) et de sa formulation (adoucie ou durcie), le principe d'« adéquation au contexte » dans la construction de la théorie de la politesse : « la définition de la politesse

ne peut faire l'économie, ni de considérations concernant la forme de l'énoncé, ni de la prise en compte de son insertion contextuelle, car les deux facteurs contribuent conjointement à la production de "l'effet-de-politesse" (ou d'impolitesse) » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 208).

Ce principe lui a permis de joindre aux catégories de politesse et d'impolitesse, celles de « non-politesse » qu'elle définit comme l'« absence "normale" de tout marqueur de politesse (positive ou négative) », d'« hyperpolitesse » qui consiste en la « présence de marqueurs excessifs par rapport aux normes en vigueur », ainsi que de « polirudesse » qui se manifeste sous forme de FFA cachant un FTA (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 39).

À la lumière de ce qui est présenté ci-haut, nous pouvons conclure que Kerbrat-Orecchioni (2017 : 216) prend en compte « pour catégoriser un énoncé comme poli ou impoli, non seulement son contenu (en tant que FTA, FFA ou mélange des deux³³) et sa formulation (adoucie ou renforcée) mais aussi son contexte d'actualisation et les normes en vigueur dans ce contexte ». La précision avec laquelle ce modèle de politesse est édifié lui procure un pouvoir descriptif incontestable. C'est la raison pour laquelle nous nous en inspirons pour répondre à nos questionnements de départ : C'est donc essentiellement dans cette configuration de la politesse que la question du désaccord sera pensée dans cette thèse.

En effet, compte tenu de ce modèle, nous considérons qu'il est indispensable, pour rendre compte des différents effets de politesse que pourrait produire un FTA bien précis, l'acte de désaccord, dans un contexte bien précis, les émissions télévisées algériennes « Controverse » et « Place au débat » ; de focaliser notre attention non seulement sur l'adéquation de cet acte à ce contexte, mais aussi sur la description de sa formulation, donc de son

³³ Un acte de langage peut appartenir à plusieurs catégories, à l'exemple de l'offre qui, simultanément, menace la face négative du locuteur (donateur) et flatte sa face positive ainsi que les faces négative et positive de l'allocutaire (destinataire).

adoucissement et de son renforcement. Mais que signifient au juste ces concepts ?

2.4.2. L'adoucissement et le renforcement des FTAs

Selon Kerbrat-Orecchioni (1992, 2005), si le renforcement d'un FTA, ou son durcissement, correspond à l'aggravation de la menace et du danger potentiel qu'il constitue pour la face et pour l'ambiance interactionnelle ; son adoucissement consiste au contraire, à l'aide de certains procédés qu'elle nomme les adoucisseurs, à atténuer son caractère menaçant, à réparer l'effet dommageable qu'il pourrait provoquer sur la face de l'interlocuteur ainsi que sur le déroulement de l'interaction. L'adoucissement correspond ainsi à l'activité réparatrice de Goffman, qui « a pour fonction de changer la signification attribuable à un acte, de transformer ce que l'on pourrait considérer comme offensant en ce qu'on peut tenir comme acceptable » (Charaudeau, 2002 : 500).

Par ailleurs, il est à noter qu'en protégeant la face de son interlocuteur, le locuteur protège du même coup sa propre face en l'épargnant d'une éventuelle réaction potentiellement menaçante de la part de celui-là : si les adoucisseurs « ont pour fonction première de ménager A, ils servent aussi à protéger L. [...] Si l'on agresse sans ménagement les faces d'autrui, on se met en danger soi-même » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 289).

Dans cette optique, Riou (2013) s'est intéressée à la description et au classement des différentes stratégies adoucissantes de l'expression du désaccord et de la critique dans les conversations produites entre des locuteurs français. D'autres chercheurs se sont focalisés sur la variation dans l'adoucissement et le durcissement de cet acte. En effet, le désaccord peut être plus adouci, ou au contraire plus durci, selon les communautés culturelles mais aussi, à l'intérieur d'une même société, selon les facteurs situationnels. Un aperçu général des études sur ces phénomènes nous a permis de dégager

un certain nombre de critères déterminant la variation dans l'adoucissement et le durcissement du désaccord.

2.4.2.1. Adoucissement et renforcement du désaccord et la variable culturelle

À l'instar de Kerbrat-Orecchioni (1994 : 38), qui postule que la formulation des actes de langage diffère d'une culture à l'autre, Jin-Moo Kim (2001) traite l'influence de la variable culturelle sur la formulation du désaccord dans une interaction de type débat radiophonique. En rapprochant des débats français et coréens, il conclue que le désaccord est exprimé de façon bien plus renforcée en français qu'en coréen, où il doit davantage être enrobé et adouci pour des raisons de « face ».

La société française attache une importance beaucoup moins grande à la face positive. Ainsi, dans le débat français, les désaccords directs et explicites sont bien tolérés, alors que dans la société coréenne où prédomine la face positive, l'« éthos modeste » entraîne un nombre de désaccords adoucis plus élevé que dans le débat français. (Kim, 2001 : 267-268)

Par ailleurs, au sein de la même communauté socioculturelle, des paramètres relatifs notamment à la situation de l'interaction tels que le tempérament et les objectifs de l'interactant, peuvent avoir leur part d'influence sur la formulation de cet acte contradictoire.

2.4.2.2. L'influence du tempérament de l'interactant sur la formulation du désaccord

Selon Sifianou (cité par Riou, 2013 : 71), le tempérament du locuteur est en relation étroite avec la formulation du désaccord. En effet, certaines personnes réalisent promptement leurs désaccords, d'autres au contraire sont plus hésitantes face à toute forme de discorde. De ce fait, le désaccord est plus adouci chez les personnes de la seconde catégorie. En outre, il précise que la réaction au désaccord diffère d'une personne à l'autre : quand certains

l'acceptent facilement, d'autres se trouvent embarrassés lorsque l'on s'oppose à leur affirmation. Ainsi, le tempérament de l'allocutaire peut définir les limites à ne pas dépasser dans la formulation de cet acte, au risque d'affecter la relation entre les interactants.

Cependant, Doury (2009) ne partage pas ce point de vue. Dans ce qui suit, nous allons présenter comment elle rattache la formulation du désaccord aux visées des participants à l'interaction.

2.4.2.3. Les visées des participants à l'interaction et la formulation du désaccord

L'analyse de Doury (2009) du débat de l'entre-deux tours des élections présidentielles françaises de 2007, opposant Ségolène Royal à François Bayrou, montre que la formulation du désaccord est fortement tributaire des contraintes liées aux objectifs propres à chaque interactant ; autrement dit, aux enjeux politiques visés par chacun. Ainsi, pour des raisons stratégiques³⁴, Royal adopte une attitude nettement plus consensuelle que Bayrou qui, pour les mêmes raisons³⁵, renforce ses désaccords.

Pour cet effet, Bayrou fait appel à divers procédés d'émphasisation tels que les formules directes et brutales, la répétition multiple de l'expression contradictoire, la production d'énoncés évaluatifs négatifs, etc. Quant à Ségolène Royal, elle mobilise des procédés d'atténuation de l'expression de la divergence et conteste même l'existence du désaccord entre elle et son partenaire d'interaction.

³⁴ Dans ce débat, Royal désire récupérer une partie des voix centristes de Bayrou qui est arrivé troisième au premier tour.

³⁵ L'objectif de Bayrou dans ce débat consiste à ne pas se laisser récupérer. Il s'agit pour lui d'exister sur l'échiquier politique comme une force indépendante.

En rappelant les stratégies employées par Royal dans son débat avec Sarkozy³⁶, où la candidate renforce ses désaccords, Doury insiste sur le fait que la formulation de cet acte de langage ne dépend pas du caractère ou du tempérament de la personne et qu'il est inconcevable d'attribuer une stratégie de communication unique et cohérente à chaque individu :

Les choix discursifs et interactionnels semblent, du moins en partie, obéir à des contraintes et enjeux fortement ancrés dans des situations de communication particulières, et peuvent donc infléchir ponctuellement considérablement des stratégies individuelles globales. (Doury, 2009 : 123)

Ces facteurs ne sont pas exhaustifs, d'autres critères peuvent déterminer d'une manière ou d'une autre la formulation du désaccord. Dans le présent travail, un autre facteur sera mis en corrélation avec la formulation de l'acte de désaccord, il s'agit du rôle interactionnel des interactants³⁷. En effet, tout en rendant compte de l'impact du rôle interactionnel sur l'effet de politesse produit par le désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat », nous montrons son influence sur l'adoucissement et le durcissement de cet acte puisque, comme nous l'avons vu plus haut, l'effet de politesse est en relation directe avec la formulation d'un FTA. Ce point constitue un aspect nouveau que nous proposons d'explorer dans cette étude.

Par ailleurs, les recherches susmentionnées ne s'intéressent qu'aux différentes formulations de cet acte (adoucissement et renforcement) sans rendre compte des effets de politesse qu'elles peuvent provoquer dans leur contexte de production. C'est pourquoi nous proposons d'explorer ce point dans la présente recherche, et c'est précisément ce qui fait son originalité.

Dans ce chapitre, nous avons d'abord défini l'acte de désaccord et nous avons vu qu'il s'agit d'un acte de langage réactif qui fait suite à un acte assertif. Ensuite, nous avons précisé l'aspect de cet acte qui nous intéresse

³⁶ C'est le débat télévisé de l'entre-deux-tours des présidentielles françaises, qui a lieu le 3 mai 2007, entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy.

³⁷ Voir le troisième chapitre (1.2.3.2.).

dans cette recherche : c'est sur la description de l'effet de politesse qu'il provoque dans les émissions télévisées algériennes « Controverse » et « Place au débat » que porte plus précisément notre attention. Dans le prochain chapitre, nous nous intéresserons, dans le cadre de la présentation du matériau de base de ce travail que constitue le corpus, au contexte dans lequel se produit cet acte discordant : le débat télévisé.

Troisième chapitre

Présentation du corpus et stratégies de la recherche

Après la présentation des soubassements théoriques de la présente étude, c'est au cadre méthodologique dans lequel elle est ancrée que nous nous intéresserons dans ce chapitre. Nous commencerons par la description du corpus ; ensuite, nous traiterons des stratégies de sa constitution, du choix de la situation à la transcription des données. Puis, nous annoncerons la méthode à suivre pour l'analyse des données et nous indiquerons enfin les difficultés et les écueils qui ont entravé notre recherche.

1. Présentation du corpus

Le corpus occupe une position centrale dans toute investigation, dans tout travail de recherche, notamment ceux qui s'inscrivent dans les disciplines de terrain, puisque comme l'explique Blanchet (2007 : 347), le corpus « aide à rendre lisible la complexité du terrain ». C'est pourquoi nous accordons dans ce qui suit une importance particulière à sa description.

En effet, le corpus sur lequel se base la présente recherche se compose de la transcription des enregistrements de trois numéros de l'émission « Controverse », et de deux numéros de l'émission « Place au débat »³⁸, présentés sous forme de débat. Pour présenter ce corpus d'une manière plus précise, il est nécessaire de cerner d'abord ce type d'interaction verbale que constitue le débat télévisé, de décrire ensuite la situation dans laquelle se produisent ces émissions et de montrer enfin la langue fixée pour leur production.

³⁸ Voir *infra* la présentation et la justification du choix de ces numéros (section 1.2.1.).

1.1. Le débat télévisé³⁹

Kerbrat-Orecchioni (2017) conçoit le débat télévisé comme un type d'interaction verbale médiatique. Ainsi, pour mieux préciser ses caractéristiques, il nous paraît nécessaire de prendre en considération les critères de base intervenant dans la typologie des interactions verbales établie par Kerbrat-Orecchioni (1998)⁴⁰, à savoir la finalité de l'interaction (son objectif), sa formalité (spontanée ou formelle) et sa nature consensuelle vs conflictuelle (nature coopérative ou compétitive de l'interaction) (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 2004 : 43). Par la suite, nous précisons ses composantes, puisque l'auteur considère que ce type d'interaction se compose à son tour d'autres types d'interactions verbales.

Par ailleurs, étant donné que toute recherche s'inscrivant dans le domaine de l'analyse des interactions verbales doit prendre appui sur des données naturelles et authentiques, permettant l'observation des détails que le chercheur ne peut imaginer ni reconstituer en leur absence, nous jugeons nécessaire de souligner le degré d'authenticité du débat télévisé.

1.1.1. Le débat télévisé comme type d'interaction verbale

Selon Fortin (2005 : 97), « le débat dispose d'un style interactionnel propre ». Il s'agit plus précisément d'un type d'échange formel dont la durée, les thèmes, le nombre des participants et l'ordre des tours de parole sont prédéfinis. De plus, ce type d'interaction est caractérisé par une finalité externe, puisque l'objectif des participants n'est pas d'entretenir ou d'établir des liens personnels, ni de se convaincre mutuellement, mais de transmettre des informations aux téléspectateurs, leur faire part de leur différence

³⁹ Il existe une littérature abondante sur le débat télévisé dans plusieurs domaines, tels que l'analyse de discours avec Charaudeau (1997) et la sémiotique avec Jost (2005). Étant donné que notre travail s'inscrit dans le domaine de l'analyse des interactions verbales, nous ne décrivons pas le débat tel qu'il est abordé dans ces domaines, mais selon la perspective interactionniste uniquement.

⁴⁰ Kerbrat-Orecchioni distingue différents types d'interaction verbale, à savoir la conversation, la discussion, le débat, la dispute, l'interview, l'entretien, la consultation, la conférence, etc.

d'opinions sur un sujet donné et les convaincre : « le débat vise moins à modifier les convictions des interlocuteurs en présence, qu'à argumenter le public sur la légitimité relative des positions qu'ils défendent » (Garcia, 1980 : 101).

Le débat suppose donc la divergence d'opinions entre les participants. Il se caractérise ainsi par une forte prévalence de la compétitivité sur la coopérativité entre les locuteurs : « une interaction peut être qualifiée de débat à partir du moment où elle se présente comme la confrontation publique de points de vue au moins partiellement divergents sur l'objet (ou les objets) de discours » (Kerbrat-Orecchioni, 2017 : 16). C'est la raison pour laquelle ce type d'interaction constitue l'endroit propice pour la production de l'acte de langage du désaccord qui constitue l'objet de cette étude.

1.1.2. Les composantes du débat télévisé

Kerbrat-Orecchioni (1998) précise que le débat télévisé se compose de deux types d'interaction verbale, à savoir l'interview qui s'instaure entre le modérateur et les invités de l'émission à tour de rôle ; et la discussion qui se déroule entre les invités ayant des points de vue différents sur le thème abordé, et parfois même entre l'animateur et les invités : « le débat tient donc à la fois de la discussion (par son caractère argumentatif), et de l'interview (par son caractère médiatique) » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 120).

1.1.2.1. L'interview

Le journaliste, l'interviewer, interroge son invité, l'interviewé, moyennant le couple « question/réponse ». Ce qui distingue également l'interview est son caractère finalisé et médiatique, puisqu'il n'est organisé que dans le but de faire connaître aux spectateurs/auditeurs de nouvelles informations et idées (André-Larochebouvy, 1984a : 12). C'est d'ailleurs ce qui lui donne un caractère formel (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 120).

1.1.2.2. La discussion

La discussion se révèle comme un type d'interaction verbale plus ou moins complexe. Elle peut se produire dans un cadre formel, lorsqu'elle apparaît dans un débat médiatique (radiophonique ou télévisé) comme dans une réunion de travail ; ou dans un cadre informel, dans les conversations à bâton rompu. La discussion qui compose le débat télévisé est donc plus formelle, à finalité externe puisque son premier objectif est d'informer le public. De plus, elle est plus compétitive : « La discussion ne produit rien... si ce n'est l'essentiel : l'expression de la divergence » (Bellenger, 1984 : 30). C'est donc la discussion qui confère au débat télévisé sa tonalité agonale.

Par ailleurs, pour Roulet (1989), la discussion dans le débat télévisé peut basculer vers d'autres types d'interaction plus conflictuelle telle que la dispute. D'ailleurs, Camus (1985 : 390-1) affirme que la dispute se dessine à partir du durcissement du caractère agonale de la discussion : « elle se profile toujours à l'horizon de la “discussion” ».

1.1.3. Le degré d'authenticité du débat télévisé

Kerbrat-Orecchioni (1998 : 71) organise les données, selon ce qu'elle appelle une « échelle d'authenticité », en :

- (1) Conversations spontanées effectivement réalisées ;
- (2) Interactions attestées, mais plus « contraintes » par le cadre institutionnel ;
- (3) Échanges semi-artificiels produits en situation expérimentale (jeux de rôle) ;
- (4) Dialogues fictionnels (théâtre, roman, cinéma, etc.)
- (5) Exemples fabriqués par l'analyste lui-même (à partir de sa propre expérience des situations vécues).

Cependant, c'est uniquement les données de type (1) et (2) et éventuellement (3) qui sont admises comme légitimes dans les courants interactionnistes.

Étant donné son caractère institutionnel et public, le débat télévisé subit des contraintes non seulement au niveau de son déroulement, mais aussi au niveau du discours tenu par les participants, façonné selon les attentes des téléspectateurs. Il est donc moins authentique que les conversations spontanées. Cependant, il ne s'agit pas de données provoquées par nous-mêmes comme le cas des données expérimentales sollicitées et contrôlées par le chercheur, ni d'échanges fictionnels, mais d'interactions réelles et attestées, puisque ces débats se produisent réellement sur les plateaux de télévision.

Par ailleurs, le discours produit dans le débat télévisé est authentique, même si les participants se préparent au débat et ne manquent donc pas d'insérer dans leurs échanges des fragments de textes préfabriqués et mémorisés, puisqu'il leur arrive de ne pas s'attendre à certaines questions, ou de ne pas savoir où placer les bribes de ces textes. Kerbrat-Orecchioni (2017 : 11-12) parle dans ce cas du « semi-fresh talk » : le discours que les débateurs « produisent “à chaud” tout au long du débat s'apparente donc bien à de l'authentique “oral en interaction” : essentiellement improvisé et “co-construit” (même s'il est en partie “préconstruit”) ».

Après la description du type d'interaction verbale que prennent les émissions télévisées composant le corpus sur lequel se base cette recherche, nous présentons dans ce qui suit leur contexte de production.

1.2. « Controverse » et « Place au débat » dans leur contexte de production

Le contexte⁴¹ se définit comme étant « l'environnement extralinguistique de l'énoncé, par opposition au cotexte⁴² linguistique » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 76). Pour décrire le contexte ou la situation d'une interaction, Kerbrat-

⁴¹ Il existe une littérature abondante sur le contexte, à l'exemple des travaux de Hymes (1984), Gumperz (1989), Baylon et Mignot (1995) et de Cristea (2003).

⁴² Pour définir la notion de « cotexte », Maingueneau (1994 : 26) précise que : « Le cotexte s'oppose au contexte comme l'environnement textuel immédiat d'une unité discursive à son environnement non textuel ».

Orecchioni (1998) s'inspire du modèle proposé par Brown & Fraser (cités par Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 77) dont les composantes sont : *participant*, *purpose* et *setting*⁴³. Pour décrire la situation de production des émissions constituant notre corpus, nous nous basons sur ces ingrédients du contexte mis en place par Brown & Fraser et revisités par Kerbrat-Orecchioni. Autrement dit, nous faisons référence à leurs objectifs et nous décrivons les caractéristiques du site où elles se sont déroulées ainsi que celles des participants.

1.2.1. Le site

Le site, ou *setting*, est le cadre spatio-temporel de l'interaction. Les débats qui constituent notre corpus se déroulent dans un espace clos et public, sur deux plateaux de télévision : l'un se trouve au niveau de la station émettrice de la chaîne « Echorouk News » (pour « Place au débat ») et l'autre se localise au niveau de celle de la chaîne « Dzaïr » (pour « Controverse »). Les deux chaînes sont basées à Alger (Algérie)⁴⁴.

Les deux émissions hebdomadaires « Controverse » et « Place au débat » se diffusent respectivement à vingt heures trente minutes, et à dix-neuf heures trente minutes. Les trois numéros choisis de « Controverse », traitant les thèmes du « Gaz de schiste », de « L'autonomie de la Kabylie » et du « Mouvement Barakat⁴⁵ », sont diffusés respectivement le « 27.11.13 », le « 05.12.13 » et le « 12.03.14 » ; tandis que les deux épisodes de « Place au débat »⁴⁶, qui s'articulent autour des sujets de la « Situation des Droits de

⁴³ En revanche, elle reproche à Hymes d'inclure dans son modèle des constituants hétérogènes dont certains « sont à considérer plutôt comme des moyens, des propriétés, ou même des ingrédients de l'interaction elle-même » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 77).

⁴⁴ Les deux chaînes privées « Dzaïr » et « Echorouk News » sont respectivement lancées le 08 mai 2013 et le 06 mars 2011.

⁴⁵ Barakat est un mouvement algérien né au début de l'année 2014, pour dénoncer la candidature de Bouteflika pour un quatrième mandat.

⁴⁶ Nous avons pris également un troisième numéro de « Place au débat », à savoir celui qui traite le thème de « La violence contre les femmes », non pour l'analyse, mais pour illustrer d'une manière générale certains éléments situationnels de ces émissions.

l'Homme en Algérie » et du « Jil FCE⁴⁷ », sont respectivement diffusés le « 30.12.16 » et le « 27.01.17 »⁴⁸ (les séquences comportant l'acte de désaccord sont très fréquentes dans ces débats, ce qui a d'ailleurs motivé leur choix). La durée dont disposent ces émissions varie de quarante minutes à une heure (voir annexe, pour la durée de chaque épisode).

En ce qui concerne le « décor », ou l'organisation proxémique de ces émissions, il répond aux rituels du débat télévisé. Les participants sont assis et débattent autour d'une table, l'animateur occupe la position centrale de façon à voir tous les débatteurs. Ci-dessous, des figures qui montrent la position des participants dans les deux émissions :

Figure 04



La position proxémique des participants dans l'émission « Controverse »

⁴⁷ Jil FCE est une section au sein du FCE (Forum des Chefs d'Entreprises) qui se constitue de jeunes chefs d'entreprises de moins de 40 ans.

⁴⁸ Les liens de ces débats sont présentés en annexes.

Figure 05

La position proxémique des participants dans l'émission « Place au débat »

Ces deux figures illustrent le décor installé dans les deux émissions concernées par notre recherche. Nous remarquons, dans les deux figures, que l'animateur des deux émissions, Khaled Drareni (KD), s'assoit au milieu des autres participants.

1.2.2. Le but

Appelé également *purpose* par Brown & Fraser, l'objectif de l'interaction se situe, selon Kerbrat-Orecchioni (1998), entre le site qui a une destination propre et les participants qui ont leurs buts spécifiques. Les numéros choisis pour mener cette recherche se présentent sous forme de débats : leur finalité est d'informer et de convaincre le public (elle est donc externe).

En effet, ces émissions proposent aux téléspectateurs des thèmes d'actualité susceptibles d'attirer leur attention et de susciter la polémique, comme l'atteste l'animateur de « Place au débat » dans la séquence d'ouverture de son premier numéro⁴⁹.

⁴⁹ Nous n'avons pas utilisé ce premier numéro de « Place au débat » dans l'analyse (un numéro sur le thème de la violence contre les femmes).

Exemple 01

Place au débat « 02 décembre 2016 »

KD bonsoir à tous (.) bienvenue (.) au premier numéro de place au débat (.) sur echorouk news (.) votre émission de débat hebdomadaire (.) sur la politique l'économie la diplomatie la culture (.) tous les sujets (.) qui vous intéressent/

Ces émissions abordent donc des questions sensibles dans les domaines économique, politique, social et culturel, telles que la situation économique du pays, la sécurité sociale, les élections législatives, la violence contre les femmes, l'emploi et le chômage des jeunes, la situation des Droits de l'Homme en Algérie et bien d'autres.

1.2.3. Les participants

Les participants composant les débats concernés par notre étude s'organisent en deux catégories : les participants actifs présents physiquement sur le plateau, tels que l'animateur et les invités ; et les participants passifs absents, comme les téléspectateurs qui n'ont pas la possibilité d'intervenir ne serait-ce que par un appel téléphonique. Les téléspectateurs ne peuvent pas se dissocier du décor participatif : « ces témoins extérieurs ayant de toute façon un certain impact sur le déroulement de l'interaction, et méritant donc de se voir accorder une place dans le modèle participatif » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 83). De plus, à l'instar des débatteurs et de l'animateur, les téléspectateurs sont des « participants ratifiés », puisqu'ils sont également concernés par ces débats : « quoi qu'il en soit, les téléspectateurs sont des participants pleinement ratifiés même si c'est seulement en tant que récepteurs » (Kerbrat-Orecchioni, 2017 : 15).

Aux participants ratifiés, viennent s'ajouter ce que Goffman (1987b : 153) désigne sous le terme de « overhearers », présents sur le site mais exclus de l'échange. Il s'agit de l'ensemble des techniciens, qui se chargent du

montage et de la diffusion du débat : « n'apparaissant jamais à l'image, ces "surécouteurs" qui officient dans l'ombre n'influencent en rien le discours des participants actifs et se voient interdire toute forme de manifestation réactive » (Kerbrat-Orecchioni, 2017 : 15).

Par ailleurs, pour présenter les participants ratifiés concernés par notre recherche, nous tenons compte non seulement de leurs rôles interactionnels mais aussi de leur nombre et de leurs caractéristiques individuelles.

1.2.3.1. Le nombre et les caractéristiques des participants

Chaque numéro se compose de trois à cinq participants des deux sexes : un journaliste-animateur et deux à quatre invités-débatteurs. Ils ont des statuts socioprofessionnels variés : des sociologues, des avocats, des hommes politiques, des journalistes, etc. C'est en fonction de cette dernière caractéristique que les invités sont choisis (Les caractéristiques de chaque participant sont présentées en détail en annexes, mais aussi lors de sa première occurrence, afin d'éviter au lecteur des allers-retours entre le texte et les annexes).

1.2.3.2. Les rôles interactionnels des participants

Traverso (2007a : 18) affirme qu'« au cours des rencontres, les interactants assument des *rôles interactionnels* ». Comme nous l'avons vu précédemment, les participants aux débats qui constituent notre corpus occupent trois rôles principaux : le journaliste-animateur, les invités-débatteurs et les téléspectateurs.

a. Le journaliste-animateur

Les émissions « Controverse » et « Place au débat » sont présentées et animées par le journaliste-animateur Khaled Drareni. C'est lui qui contrôle et gère leur déroulement, contribuant ainsi à instaurer leur formalité.

Le caractère formel sera accentué par la présence d'arbitre(s) pour veiller au bon déroulement du combat. Cet arbitre effectue des rituels d'ouverture, énonce les thèmes et l'ordre dans lequel ils vont être abordés, rappelle les règles, distribue la parole, veille au respect du temps de parole de chacun. (Vion, 2008 : 139)

L'animateur ouvre le débat par les salutations, la présentation des invités ainsi que par l'annonce de(s) thème(s) qui y sera (ont) discuté(s). C'est ainsi qu'il met en scène le corps du débat.

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

- 001 KD bonsoir à tous (.) bienvenue à ce nouveau numéro de place au débat nous allons parler d'économie (.) de politique et (.) d'économie politique avec ce qui s'est passé récemment (.) avec cette restructuration à la tête euh du f c e et notamment du jil f c e (.) le syndicat euh des jeunes (.) d'abord la bienvenue à nos invités (.) bonsoir MR⁵⁰
- 002 MR bonsoir
- 003 KD vous êtes journaliste économiste (.) euh vous êtes directrice du magazine cap algérie⁵¹ (.) je le montre pour ceux qui ne- qui ne le connaissent pas encore (.) (il montre le magazine aux téléspectateurs) cap algérie donc c'est un magazine (.) <(en s'adressant aux techniciens sur le plateau) évitons le reflet (.) voilà> (.) donc c'est le numéro neuf/

Nous remarquons dans le tour de parole 001 que l'animateur (KD) commence par les salutations. Il passe ensuite à la présentation du thème du débat, puis salue et souhaite la bienvenue à l'un des invités, MR en l'occurrence, qu'il présente en 003.

Dans le corps du débat, l'animateur interroge ses invités, oriente et anime la discussion entre eux, tout en gérant la durée et l'ordre de leurs interventions. L'exemple suivant montre comment l'animateur gère le temps dans le numéro

⁵⁰ Mélissa Roumadi, Journaliste économique, Directrice du magazine Cap Algérie.

⁵¹ Magazine mensuel économique algérien en langue française. Ici c'est la convention de transcription ICOR qui exige que les initiales des noms propres soient écrits en minuscule (voir annexes).

de « Controverse », traitant le thème du mouvement Barakat, en demandant à l'un des invités d'abrégé.

Exemple 02

Controverse « 12 mars 2014 »

396 SK⁵² s'il vous plait monsieur/ juste- juste un moment/
(.) juste un [moment/ (.) juste un moment

397 KD [brièvement (.) allez-y

Nous constatons dans le tour de parole 397 que le journaliste (KD) accepte d'accorder la parole au débateur (SK), mais tout en lui demandant de faire court « brièvement ».

Le rôle de l'animateur peut se modifier au cours de l'interaction, ce que Kerbrat-Orecchioni (1998) nomme le « changement de “footing” », notamment lorsqu'il prend position dans le débat et entre en discussion avec l'un des invités : « ce modérateur pouvant occasionnellement se transformer en participant ordinaire » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 84) (Nous allons voir, dans les chapitres consacrés à l'analyse du corpus, qu'il arrive à l'animateur d'avoir des points de vue différents de ses invités et donc d'entrer en discussion avec eux).

À la fin du débat, il se charge du rituel de la clôture. Il demande aux invités le mot de la fin, résume parfois le contenu débattu, salue et remercie les invités ainsi que les téléspectateurs auxquels il donne rendez-vous.

Exemple 03

Place au débat « 27 janvier 2017 »

KD merci à vous MR [...] merci beaucoup HS⁵³ [...] merci à vous de nous avoir euh suivis pour ce numéro de place au débat on se retrouve vendredi (.) prochain

⁵² Sidali Kouidri Filali, Représentant du Mouvement Barakat.

Dans cet exemple, l'animateur clôture le débat en remerciant les invités ainsi que les téléspectateurs auxquels il donne rendez-vous pour le vendredi d'après.

b. Les invités-débatteurs

En tant qu'interviewés, les invités répondent aux questions de l'animateur-interviewer. Cependant, leur rôle ne se réduit pas à cela, au contraire, ils entrent en discussion avec les autres invités et même avec l'animateur afin de défendre leurs positions et de convaincre les téléspectateurs (nous verrons avec plus de clarté ce rôle interactionnel dans les parties allouées à l'analyse du corpus).

Dans la présente recherche, nous essayons de vérifier si les désaccords produits par les invités-débatteurs et ceux réalisés par le journaliste-animateur provoquent les mêmes effets de politesse. Autrement dit, nous tentons de voir si le rôle interactionnel des participants ratifiés présents sur le plateau de télévision influe sur ces effets de politesse.

c. Les téléspectateurs

Le contenu de ces émissions est destiné non seulement aux participants présents sur le site mais aussi au public qui « est le destinataire à bien des égards principal des propos qui s'échangent sur le plateau, et que tout est fait pour favoriser sa compréhension de l'évènement » (Kerbrat-Orecchioni, 2017 : 26). Même si le public n'est pas présent sur le plateau, c'est lui le « consommateur indispensable » (André-Larochebouvy, 1984b : 117) du produit de ces débats ; comme le montre l'exemple suivant :

⁵³ Hakim Soufi, PDG de Macir Vie, membre du directoire de Jil FCE.

Exemple 01

Place au débat « 02 décembre 2016 »

FH⁵⁴ ana⁵⁵ je m'explique bien hta lmouchahid yefhamni mlih⁵⁶

Cet exemple montre que FH se soucie de la qualité du message qu'elle produit afin d'assurer sa compréhension par les téléspectateurs. Ce qui prouve qu'elle les considère comme les principaux destinataires. C'est pour cela d'ailleurs que les téléspectateurs confèrent un caractère particulier au dispositif énonciatif de ce type d'interaction : « toute interaction médiatique se caractérise par la présence d'une « masse » anonyme d'auditeurs dont l'existence vient complexifier le dispositif énonciatif » (Kerbrat-Orecchioni, 2017 : 12). C'est ce que nous tentons de décrire dans ce qui suit.

1.2.3.3. Le dispositif énonciatif de « Controverse » et « Place au débat »

Comme tout débat télévisé, ceux que nous pointons par cette étude se caractérisent par un dispositif énonciatif double : la parole est « bi-adressée » (Jacques, 1979 : 162). En effet, l'énonciation s'établit sur deux niveaux différents : l'un est basé sur la réciprocité et se produit entre l'animateur et les débatteurs ; l'autre est unilatéral, puisque les téléspectateurs « entendent et voient les participants de premier niveau, mais ne peuvent être par eux ni entendus ni vus » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 125). Pour Nel (1990), le débat télévisé comporte deux situations d'énonciation différentes : l'une est « télévisable » (ce circuit restreint sur le plateau), l'autre est télévisée (un circuit englobant où s'effectue la transmission médiatique, du plateau au public des téléspectateurs).

⁵⁴ Fatima Hammadi, avocate.

⁵⁵ Moi (arabe algérien).

⁵⁶ Pour que le téléspectateur me comprenne bien (arabe algérien).

1.3. La langue de production de « Controverse » et de « Place au débat »

La langue dans laquelle sont produites ces émissions est le français qui occupe le statut de langue étrangère en Algérie⁵⁷. Cependant, les locuteurs recourent, pour une raison ou une autre⁵⁸ -mais rarement- aux langues locales (l'arabe algérien, le kabyle et l'arabe classique).

Exemple 01

Controverse « 12 mars 2014 »

528 HB⁵⁹ [...] vous pouvez pas- vous- imaginer (.) quel plaisir j'ai eu/ depuis quelques semaines/ (.) de voir un jeune fils de policier/ (.) xteb⁶⁰ tfila⁶¹:: parce que babaha⁶² mat⁶³ (.) mat (.) comme- comme pré (.) comme terroriste et vice versa/ l'algerie se construit avec un nouveau souffle/ (.) un nouveau- un souffle de démocratie/ (.) et de réconciliation

Nous constatons, dans cet exemple tiré du numéro de « Controverse » traitant le thème du mouvement Barakat, que l'invité débateur HB alterne le français et l'arabe algérien.

Le matériau de base de cette étude est ainsi présenté : nous avons d'abord décrit le débat télévisé, un type d'interaction médiatique, à finalité externe et à caractère conflictuel et formel. Ensuite, nous avons présenté les émissions qui constituent notre corpus telles qu'elles sont réalisées dans leur

⁵⁷ Il existe une littérature abondante sur la place qu'occupe la langue française en Algérie (voir Rahal (2001), Derradji (1999), Queffélec *et al.* (2002)).

⁵⁸ Selon Ludi et Py (2003 : 136) l'alternance codique a plusieurs fonctions : elle permet au locuteur de résoudre une difficulté d'accès au lexique ; elle donne aussi à l'énoncé une valeur symbolique en ce sens qu'elle montre l'appartenance du locuteur à une communauté bilingue ; elle permet de sélectionner un destinataire au sein d'un groupe d'auteurs, dans la mesure où, contrairement aux autres, il partage avec le locuteur la langue de substitution ; elle a une fonction méta-communicative, c'est-à-dire qu'elle inspire une certaine interprétation de l'énoncé ; enfin, elle ajoute au message une composante expressive : le locuteur exprime par exemple son attitude face à d'autres participants de la communication.

⁵⁹ Hassan Bachir Cherif, Directeur de la Tribune.

⁶⁰ Demande la main de.

⁶¹ Une jeune fille.

⁶² Son père.

⁶³ Est décédé.

contexte de production. Et à la fin, nous avons vu que le français est la langue utilisée dans ces émissions malgré le recours rare des participants aux langues locales. Dans la partie suivante, nous essayons d'expliquer comment nous avons constitué ce corpus.

2. Constitution du corpus

Dans le domaine de l'analyse des interactions verbales qui est, selon Traverso (2007b : 23), « une discipline de terrain », la constitution du corpus dépend de plusieurs étapes préliminaires, à savoir « le choix des situations, l'observation, la collecte des données, la transcription » (Traverso, 2007a : 22). C'est ce que Cori et David (2008 : 127) expliquent lorsqu'ils précisent que le linguiste doit « choisir les données à considérer, les mettre en forme, les ramener à la dimension qui doit être étudiée ». L'importance de ces étapes se révèle par le fait qu'elles déterminent la qualité de l'analyse et des résultats qui en découlent.

2.1. Le choix de la situation

Comme nous l'avons susmentionné, nous nous sommes fixée comme terrain de recherche les plateaux de télévision où se déroulent les deux émissions « Controverse » et « Place au débat ». Les raisons principales de ce choix sont, comme nous l'avons expliqué dans l'introduction de cette thèse, d'ordre méthodologique et linguistique (voir l'introduction).

2.2. L'observation

Cette étape désigne la présence du chercheur sur le terrain afin d'observer les pratiques langagières des participants. Pour Blanchet (2012 : 42), en s'intégrant aux situations étudiées, le chercheur peut rendre compte des phénomènes habituellement dissimulés aux étrangers. Dans cette recherche, nous travaillons sur des enregistrements conçus pour être transmis au public,

puisque nous n'avons pas eu le privilège d'être présente sur les plateaux d'émission, ce qui nous a empêchée d'avoir une vue au cœur de l'évènement.

Il n'en demeure pas moins que ce corpus constitué de données vidéo nous a permis d'observer des détails qu'un enregistrement audio nous en aurait empêchée, puisque comme le souligne Traverso (2007a : 22-23), « poser un magnétophone dans le lieu où se déroule l'interaction que l'on souhaite analyser risque fort d'être une procédure vouée à l'échec : avoir vu les mouvements et les actions est le plus souvent indispensable pour la compréhension du corpus ».

En outre, ce type de corpus nous a épargné la confrontation à ce que Labov (cité par Traverso, 2007a : 22) nomme le *paradoxe de l'observateur* : « chercher à observer le langage que parlent les gens quand on ne les observe pas ». En effet, l'observation perturbe les pratiques langagières spontanées des participants.

2.3. La collecte de données

La nécessité d'utiliser des données orales naturelles et authentiques comme matériau méthodologique de base dans une recherche se voulant interactionniste implique le recours à l'enregistrement comme méthode de recueil de corpus : « un moyen de préserver les caractéristiques irréductibles de l'oralité consiste à traiter comme données premières les enregistrements » (Mondada, 2001 : 145).

Nous avons collecté nos données entre octobre 2016 et décembre 2017. Pour des raisons pratiques, nous n'avons pas procédé à l'enregistrement des épisodes parallèlement à leur diffusion, mais nous avons eu recours à leur téléchargement, à l'aide de l'extension « Grab any media » du navigateur « Opéra », puisque leurs enregistrements sont disponibles et mis en ligne dans le site « You Tube ». En effet, l'enregistrement dans le cas des interactions

médiatiques présente « l'avantage d'être "tout fait" et aisément disponible car relevant du domaine public [...] à la différence des situations où c'est le chercheur lui-même qui procède à l'enregistrement de ses données » (Kerbrat-Orecchioni, 2017 : 25). De plus, ces enregistrements sont de bonne qualité sonore et visuelle, ce qui facilite leur transcription et leur analyse. Par ailleurs, certains numéros choisis sont diffusés bien avant le commencement de la présente recherche en octobre 2016. Nous nous référons précisément aux numéros de « Controverse » diffusés entre juin 2013 et avril 2014.

2.4. La transcription

La transcription est une opération incontournable dans toute recherche ayant comme matériau de base des données orales, dans la mesure où elle facilite leur étude. Cependant, elle implique « à la fois une réduction et une sélection des données, en fonction des présupposés du chercheur et de ses objectifs déclarés » (Gambier, 1988 : 38). C'est ce que confirme Traverso (2007a : 23) lorsqu'elle précise qu'« il est inutile de tout noter (et que) le choix doit s'effectuer selon l'objectif de l'analyse. [...] Il n'est pas rare que des phénomènes méticuleusement notés dans des transcriptions ne soient nullement utilisés dans les analyses ».

Compte tenu de ces précisions ainsi que du caractère chronophage de la transcription, nous n'avons pas pris en considération dans la transcription de nos enregistrements les reportages qui ne comportent pas l'acte de langage visé par cette recherche. En outre, nous n'avons pas transcrit toutes les données paraverbales et non verbales, mais uniquement celles qui nous renseignent sur l'objectif de notre recherche, à l'exemple de l'intonation (élément paraverbal) et les sourires ainsi que les regards (éléments non verbaux) accompagnant l'expression du désaccord. En effet, la transcription du matériel paraverbal et non verbal s'avère complexe et rend la lecture du corpus difficile à cause de sa surcharge par divers symboles.

Nous avons transcrit les données sur lesquelles se base la présente étude, entre janvier et mars 2018, en nous appuyant sur la convention de transcription ICOR⁶⁴ préconisée par le laboratoire ICAR⁶⁵ et connue pour sa qualité de préserver l’oralité originelle des interactions, ce qui a d’ailleurs motivé son choix.

Ce système de transcription est basé sur l’orthographe normée que nous avons adaptée à notre corpus et aux besoins de notre recherche. Ainsi, nous avons mis en italique les énoncés qui sont produits en kabyle ou en arabe (algérien ou classique) et nous les avons traduits en français, en note de bas de page, tout en précisant entre parenthèses leurs appartenances linguistiques. De plus, les segments correspondant aux éléments analysés sont signalés en gras et soulignés, et les autres éléments particulièrement pertinents pour l’analyse sont mis uniquement en gras. Par ailleurs, l’énumération se fait à base de changement de tours de parole et non de lignes. Nous présentons ci-dessous un extrait du corpus :

Exemple 01

Controverse « 27 novembre 2013 »

254 AA⁶⁶ [en fait (.) ce sont (.) les évaluations de sonatrach (.) c’est des techniciens de sonatrach qui disent qu’il y a **dix-neuf milliards (.) et quelques poussières (.)**

257 CC⁶⁷ [...] **c’est différent/ (.) dix-neuf mille neuf cents milliards (.) machi⁶⁸ dix-neuf milliards**

⁶⁴ Les membres du groupe ICOR (Interactions CORpus) sont les suivants : Michel Bert, Sylvie Bruxelles, Carole Etienne, Emilie Jouin, Lorenza Mondada, Christian Plantin, Sandra Teston-Bonnard, Véronique Traverso, Daniel Valero. La convention ICOR, mise à jour en janvier 2013, est disponible en annexes.

⁶⁵ ICAR (Interaction, Corpus, Apprentissage, Représentation) (UMR 5191, CNRS– Université Lyon 2–ENS-LSH de Lyon) [<http://icar.univ-lyon2.fr/>].

⁶⁶ Abdelmadjid Attar, ancien Président Directeur Général de Sonatrach, ancien Ministre des ressources en eau.

⁶⁷ Chemseddine Chitour, chercheur et spécialiste en énergie, professeur émérite à l’école nationale polytechnique d’Alger.

⁶⁸ Ce n’est pas (arabe algérien).

3. Méthode d'approche des données

La présente étude vise la description des effets de politesse que produit l'expression du désaccord dans le débat télévisé : le travail est ainsi descriptif. De plus, afin de ne pas négliger des détails susceptibles d'être pertinents pour l'analyse, nous procédons à décortiquer les données réelles enregistrées et transcrites : il s'agit donc d'une approche qualitative. Toutefois, pour rendre compte de l'influence du rôle interactionnel des participants sur ces effets de politesse, nous recourons au comptage manuel où il s'agit de mettre en exergue le pourcentage de chaque effet afin de déduire celui qui domine dans chaque catégorie d'interactant. À cet effet, même si notre approche est essentiellement qualitative, nous recourons aussi à l'approche quantitative.

Par ailleurs, nous ne recourons pas dans la description de nos données aux logiciels de traitement du signal, mais uniquement à nos sens (perception à l'œil et à l'oreille). En effet, les moyens linguistiques d'expression du désaccord sont extrêmement variés et certains ne sont pas encore connus (leur description fait partie d'ailleurs des objectifs de ce travail), ce qui empêche leur repérage automatique. Il s'agit donc d'une analyse perceptuelle et non acoustique :

Les premières, fondées sur ce qui est perçu à la réception, sont moins fiables, mais plus proches de la situation réelle de communication ; les secondes reposent au contraire sur les caractéristiques du message lui-même mais rien n'assure que celles-ci soient perçues ou porteuses de sens pour le récepteur (Traverso, 2007a : 15).

Aussi, nous analysons nos données en faisant des allers-retours entre les enregistrements oraux et le corpus transcrit : « un va-et-vient entre données primaires et secondaires » (Kerbrat-Orecchioni, 2017 : 26). Nous faisons donc une étude parallèle des deux sources orale et écrite : « l'analyste doit impérativement s'habituer à travailler parallèlement sur deux objets : la transcription écrite –artefact de seconde ordre, qui peut être plus ou moins riche et fidèle–, et la bande d'enregistrement elle-même » (Kerbrat-

Orecchioni, 1998 : 70). Plusieurs autres linguistes préconisent ce type d'analyse, à l'exemple de Traverso (2007a : 23) pour qui « l'existence de la transcription ne dispense pas du retour à l'écoute effective des enregistrements » ; de Fauré (2002 : 102) qui souligne que la transcription « doit être inscrite dans des allers-retours séquentiels entre l'analyste et son objet » ; ou encore de Mondada (2008 : 79-80) qui explique que « la transcription et l'enregistrement s'éclairent en effet mutuellement : la première permet un accès au second qui en augmente l'intelligibilité et l'analysabilité ». En effet, la transcription facilite certes le travail d'analyse, mais elle ne peut pas rendre compte de toutes les données orales et ne peut donc pas les remplacer, elle va même jusqu'à les modifier, et comme le précise Bange (1987 : 15), « il n'y a pas glose métaphysique sur les altérations irréparables que subit l'audible lorsqu'on le couche sur le papier, car la transcription ne cherche pas à se substituer à l'enregistrement, mais à le compléter, comme un pense-bête ».

4. Difficultés rencontrées

Nous avons été confrontée, lors de la réalisation de cette recherche, à deux catégories de difficultés. D'abord, lors du choix des émissions nous permettant de répondre à nos questionnements de départ ; ensuite, lors de la transcription des données recueillies.

4.1. Difficultés dans le choix des émissions

Lorsque nous avons commencé ce projet de recherche en octobre 2016, il nous a été difficile de trouver des émissions réunissant tous les critères indispensables pour sa réalisation, tels que la production d'acte de désaccord et le recours à la langue française. Les émissions que nous avons à notre disposition sont soit produites en français, mais manquent de matière à analyser : les interactants produisent rarement l'acte de désaccord, à l'exemple des émissions « Culture club » diffusée sur Canal Algérie et présentée par le

journaliste Karim Amiti et de « Economia » présentée par le journaliste Reda Rachid Allalouche ; soit elles comportent les expressions discordantes mais ne sont pas produites en français, comme l'émission « Houna el Djazaïr » et bien d'autres qui sont émises en langue arabe (mélangée certes avec du français mais la langue arabe y reste dominante). « Controverse », la seule émission qui répondait à l'image du corpus dressé, a été déjà suspendue et ne nous offre donc pas assez de matière à analyser (puisque nous avons vu plus haut que tous les numéros de cette émission ne prennent pas la forme de débat). Il fallait donc attendre la fin de l'année 2016, exactement le 02 décembre 2016, pour que la chaîne Echorouk news lance le premier numéro de l'émission « Place au débat » qui présente les critères que nous avons tant recherchés.

4.2. Difficultés dans la transcription des données

Comme nous l'avons déjà mentionné, la transcription est une activité chronophage : elle nécessite une longue durée de travail, plus particulièrement d'écoute et de réécoute afin de nous familiariser avec notre corpus, ce qui est susceptible de retarder notre recherche. En outre, malgré la facilité de la transcription des enregistrements vidéo par rapport aux données audio, puisqu'ils nous permettent d'avoir sous les yeux tout le débat, nous avons trouvé beaucoup de difficultés à transcrire les chevauchements qui brouillent les tours de parole.

Dans ce chapitre, nous avons présenté le corpus sur lequel nous travaillons dans ce projet, nous avons expliqué comment s'effectuent sa confection et son analyse, nous avons justifié chaque outil méthodologique entrepris et nous avons souligné les obstacles qui ont freiné cette recherche. Dans les prochains chapitres, c'est à l'analyse de nos données que nous nous consacrerons plus particulièrement.

Quatrième chapitre

**Expression et émergence du désaccord
dans les émissions « Controverse » et
« Place au débat »**

L'un des objectifs principaux de cette étude est, comme son titre l'indique, la description des effets de politesse engendrés par l'expression du désaccord dans les débats télévisés algériens « Controverse » et « Place au débat ». Toutefois, cette étape en appelle une autre, puisque avant de décrire les effets que provoque un acte de langage, il est important, afin de mieux l'identifier, de commencer par la mise au clair de sa réalisation linguistique. Dans ce cadre d'identification du désaccord, nous essayerons également de rendre compte de son déclenchement dans le corpus⁶⁹. Ce chapitre sera donc consacré à la description des différents moyens linguistiques d'expression du désaccord dans ces débats ainsi que de son émergence et enchaînement à l'assertion initiale.

Pour atteindre cet objectif, nous fondons notre analyse sur la description de Kerbrat-Orecchioni (2009) des différentes réalisations des actes de langage ainsi que sur sa définition et sa proposition des formulations du désaccord (qu'elle emprunte à Dupuy et Marchand (cités par Kerbrat-Orecchioni, 2016 : par. 41)) ; tout en faisant appel aux théories d'autres linguistes comme Moeschler (1982), Ducrot (1985), Doury (2009), Doury et Kerbrat-Orecchioni (2011) pour décrire certains phénomènes, relatifs à la question, figurant dans notre corpus mais qui ne sont pas abordés par Kerbrat-Orecchioni. De plus, pour décrire les modalités d'émergence et d'enchaînement du désaccord dans ces émissions, nous nous appuyons sur les travaux de Sacks, Schegloff et Jefferson (cités par Traverso, 2007a : 33) sur « la paire adjacente » et la relation relevant du « principe de dépendance conditionnelle »⁷⁰. Par ailleurs, l'étude de Traverso portant sur l'enchaînement des tours de parole en interaction s'y révèle importante : « toute intervention produite au cours de

⁶⁹ Nous aurions pu commencer dans ce chapitre par la description du déclenchement du désaccord. Cependant, nous ne pourrions pas le faire sans avoir repéré au préalable cet acte discordant dans le corpus grâce à la description des moyens linguistiques de son expression.

⁷⁰ Voir le premier chapitre (section 2.3.).

l'interaction contient différents éléments susceptibles d'être des supports d'enchaînements » (Traverso, 2007a :41).

Décrire la réalisation et l'émergence de l'acte de désaccord dans le corpus nécessite d'abord de le repérer. À cet effet, il convient de préciser les différents objets qui prêtent à contradiction dans ces émissions. Nous nous appuyons pour cela, sur les objets de désaccord identifiés par Kerbrat-Orecchioni (2016) dans son étude sur les débats présidentiels français.

1. Les objets du désaccord dans le corpus

La réalisation de l'acte de désaccord est conditionnée par la production d'un acte d'assertion antérieur. Il est important de préciser que, pour Kerbrat-Orecchioni (2016), cette assertion initiale sur laquelle porte le désaccord ne se réduit pas à l'opinion du précédent locuteur, mais elle peut concerner divers objets.

Dans notre corpus, les assertions initiales donnant naissance à l'acte réactif du désaccord se manifestent sous forme d'affirmation de fait (qui concerne aussi l'opinion du locuteur), de reformulation par B du dire de A ainsi que d'attaque personnelle ; comme nous pouvons le lire dans ce qui suit :

1.1. Le désaccord comme réaction à une affirmation de fait

Les affirmations des faits dans l'intervention initiale, que vise l'acte de désaccord dans notre corpus, se présentent sous forme d'analyse et de description de situation ou d'affirmation de chiffre. Nous présentons ci-dessous, quelques exemples montrant ces cas en commençant par le désaccord réagissant à l'analyse d'une situation par l'un des débatteurs :

Exemple 01

Controverse « 05 décembre 2013 »

- 268 KD [c'est un contexte/ (.) assez différent le maroc/
(.) ou est-ce [que:: (inaud.)]
- 269 ML⁷¹ [ils sont bien en avance/ (.) ils
sont- ils sont bien plus [en avance que nous]
- 270 KD [sur la question⁷²/
- 271 ML sur la question (.) ils ont pris du retard sur
nous/ (.) nous avons été le fer de lance de la::
revendication amazighe/ (.) **ils nous dépassent de
très loin aujourd'hui/ (.) l'ircam⁷³/ (.) est une
véritable institution/ (.) contrairement à chez-
à h c a⁷⁴ qui- qui occupe (.) euh un f trois ou un
f quatre/ dans- dans un quatrième étage euh d'un
immeuble (.) à alger/ (.) ils ont (.) des
chercheurs payés par l'état/ (.) des- le- le- le
h c a n'a rien d'autre (.) que::: quelques
fonctionnaires salariés/ (.) etcetera/ (.) ça n'a
absolument rien à voir et puis j'ajoute (.) une
chose [...]**
- 278 AA⁷⁵ [...] non non non (.) non non euh::: ML a::: a très
bien répondu là-dessus/ (.) sauf que je suis pas
d'accord (.) euh de::: qu'on dise qu'au maroc/
(.) que ça marche très bien/ par rapport à
l'algerie (.) je tiens à::: euh te rappeler/ (.)
euh mon ami (.) ML (.) qu'à l'heure où je te
parle/ il y a soixante-quatre/ (.) militants de
la cause amazighe qui sont détenus dans les
geôles (.) marocaines/ [euh euh]

Cet exemple est extrait de l'émission « Controverse » et plus exactement de l'épisode traitant le thème de l'autonomie de la Kabylie. Nous observons dans le tour de parole 278, que AA réalise un désaccord explicite « **je ne suis pas d'accord qu'on dise qu'au maroc ça marche très bien par rapport à l'Algérie** ». Ce désaccord porte sur l'assertion de ML, en 269 et 271, où il

⁷¹ Mouloud Lounaoui, chercheur, auteur, membre fondateur du MCB (Mouvement Culturel Berbère).

⁷² On désigne ici la question de la promotion de tamazight.

⁷³ IRCAM Maroc « Institut Royal de la Culture Amazighe ».

⁷⁴ Le HCA c'est « le Haut Commissariat de l'Amazighité ».

⁷⁵ Abdeslam Abdenour, écrivain, auteur d'expression amazighe.

décrit la question de la promotion de tamazight en Algérie en la comparant au Maroc.

L'exemple ci-dessous, tiré du numéro de « Controverse » sur la question de l'exploitation du gaz de schiste en Algérie, illustre un cas de désaccord portant sur une affirmation de chiffre :

Exemple 02

Controverse « 27 novembre 2013 »

- 254 AA [en fait (.) ce sont (.) les évaluations de sonatrach (.) c'est des techniciens de sonatrach qui disent qu'il y a **dix-neuf milliards (.) et quelques poussières (.)**
- 257 CC [...] **c'est différent/ (.) dix-neuf mille neuf cents milliards (.) machi⁷⁶ dix-neuf milliards**

Dans cet extrait, les participants évoquent le volume des réserves de pétrole dont dispose l'Algérie. En 254, AA dit que l'Algérie en possède, selon les évaluations de Sonatrach, dix-neuf milliards de mètres cubes (le mètre cube comme unité de mesure du volume de ces réserves, apparaît dans le reste du corpus, notamment dans le tour de parole 119). C'est ce chiffre « **dix-neuf milliards** » que conteste CC dans le tour de parole 257 « **dix-neuf mille neuf cents milliards, machi dix-neuf milliards** ». Le fait asserté qui donne lieu au désaccord dans cet exemple apparaît donc sous forme d'un chiffre.

Dans notre corpus, la reformulation des propos des interactants peut aussi constituer un objet de désaccord entre eux, comme nous pouvons le lire dans ce qui suit :

⁷⁶ Ce n'est pas (arabe algérien).

1.2. Le désaccord portant sur la reformulation par B du dire de A

Vion (2008 : 219) définit la reformulation comme « une reprise avec modification (s) de propos antérieurement tenus ». Il s'agit donc de dire autrement, ce qui est déjà dit. La reformulation se réalise généralement par le recours à certaines expressions comme « on m'a dit que », « vous parlez de », etc. Cette notion n'est pas à confondre avec celle de « répétition », ou de ce que Vion (2008 : 216) appelle « reprise », où les propos de l'interlocuteur réapparaissent sans modification dans la séquence du locuteur :

Nous ne pouvons donc parler de reprise que lorsque l'intervention ou l'acte de langage se limite à la réitération. [...] Chaque fois que, dans le même mouvement discursif, l'élément réitéré s'intègre dans un ensemble plus vaste, nous avons tout intérêt à parler de reformulation.

Dans le corpus, il arrive qu'un interlocuteur B attribue des propos à son partenaire d'interaction A. Cependant, ce qui est considéré ici par B comme une simple reformulation, peut constituer pour A une déformation de ses dires. Celui-ci produit donc ce que Kerbrat-Orecchioni (2016 : par. 76) appelle « un désaccord portant sur la reformulation par B du dire de A » : C'est « l'honnêteté de B qui est indirectement mise en cause par A accusant B de déformer voire caricaturer ses propos ». Voici ci-dessous un exemple qui illustre ce cas :

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

117 SB⁷⁷ [...] moi je parle de torture (.) on me dit il a été tor- il est mort à la suite des tortures/=

120 KD =on n'a pas dit torture/ non- non on n'a pas dit torture (.) on a dit hématome et point de suture au niveau de la tête

⁷⁷ Saida Benhabiles, présidente du « Croissant-Rouge-Algérien ».

Cet exemple est extrait de l'émission « Place au débat » où les participants discutent de la situation des Droits de l'Homme en Algérie. Dans cette séquence, ils débattent des causes du décès du journaliste MT⁷⁸. Dans le tour de parole 117, en utilisant l'expression « **on me dit** », SB reformule les propos de KD sur ce décès : « **on me dit : il est mort à la suite des tortures** ». KD riposte en 120 et nie avoir parlé de « **torture** » : « **on n'a pas dit torture** » ; ensuite reprend ce qu'il a réellement dit « **on a dit hématome et point de suture au niveau de la tête** ». Il produit ici un désaccord explicite en contestant la reformulation faite par SB de ses propos.

1.3. Le désaccord réagissant à une attaque personnelle

Dans notre corpus, ce type de désaccord apparaît lorsque les interactants réagissent à une accusation, à une critique, etc. et comme l'affirme Kerbrat-Orecchioni (2016 : par. 77), dans ce type de désaccord, « les enjeux d'éthos sont plus évidents ». L'exemple cité ci-dessous, extrait de l'épisode de « Place au débat » autour du Forum des Chefs d'Entreprises, illustre un cas de désaccord réagissant à une critique :

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

- 234 KD MR vous êtes trop [sceptique (.) pessimiste il&
- 235 MR [non je suis pas- (.) non (.)
- 236 KD &faut positiver (.) selon (.) les propos (.) bien sûr (.) et la conception de monsieur HS/
- 237 MR alors euh bon (.) je ne suis pas pessimiste du tout/ (.) mais alors pas du tout/

⁷⁸ Mohammed Talmat.

Dans les tours de parole 235 et 237, en utilisant la négation polémique, MR exprime un désaccord contre l'« éthos » « **pessimiste** » et « **sceptique** » que lui attribue HS et que reformule l'animateur KD dans les tours de parole 234 et 236. Il s'agit donc d'un désaccord réagissant à l'acte menaçant de la critique.

Après avoir précisé les objets sur lesquels porte le désaccord dans les débats télévisés qui composent notre corpus, nous nous consacrons dans ce qui suit, à la description des différents outils linguistiques de son expression. Autrement dit, nous tentons de voir comment les participants à ces débats construisent leurs expressions discordantes.

2. Les procédés linguistiques d'expression du désaccord

Selon Kerbrat-Orecchioni (2016 : par. 41), cette réponse contradictoire, que constitue le désaccord, produite par l'un des interactants pour nier l'énoncé initiatif de son adversaire, peut se réaliser dans des « formes extrêmement diverses ». Dans notre corpus, les moyens linguistiques exprimant cette réponse opposée se forment en diverses formes se regroupant dans deux catégories principales : les procédés explicites (ou directs) et les procédés substitutifs. C'est ce que Kerbrat-Orecchioni (2009 : 36) désigne sous le nom de « réalisations directes vs indirectes des actes de langage ». C'est la description de cette diversité dans la réalisation du désaccord, qui nous intéresse dans ce qui suit.

2.1. Les procédés linguistiques explicites d'expression du désaccord

L'analyse du corpus nous a révélé que la négation polémique (Ducrot : 1985) est l'un des moyens linguistiques que les interlocuteurs utilisent pour marquer explicitement « l'existence d'une contradiction avec ce qui a été

préalablement asserté » (Moeschler, 1982 : 87). Elle permet donc, selon Moeschler (1982 : 90), « la localisation du désaccord existant entre les interlocuteurs ».

La négation polémique est utilisée pour réfuter un énoncé initiatif à la forme positive. Cependant, lorsque l'énoncé contesté est à la forme négative⁷⁹, la contradiction se met à la forme positive parfois introduite ou remplacée par la particule « si » exprimant le désaccord. Nous pouvons résumer la réalisation des contradictions positive et négative dans notre corpus comme suit :

Figure 06

La contradiction négative	Locuteur : assertion positive
	Allocutaire : réaction négative
La contradiction positive	Locuteur : assertion négative
	Allocutaire : réaction positive

La réalisation des contradictions positive et négative dans les émissions « Controverse » et « Place au débat »

Par ailleurs, les interactants reposent la formulation explicite de cet acte sur des unités lexicales contradictoires que Kerbrat-Orecchioni (2016) désigne sous le nom de « unités lexicales à valeur “réfutative” » ainsi que sur ce qu'elle nomme, à la suite d'Austin (1970), les « expressions performatives » du désaccord (les performatifs explicites d'Austin) (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 36).

⁷⁹ Voir le deuxième chapitre (1.1.).

2.1.1. La négation polémique

La « négation polémique » est une notion mise en place par Ducrot (1985). Contrairement à la « négation descriptive » ayant la valeur d'une simple assertion⁸⁰ qui apparaît dans l'intervention initiative, la négation polémique correspond au fait de reprendre, en le contestant, l'énoncé asserté par l'adversaire, et ce, en utilisant l'adverbe de négation « ne...pas ». Par ailleurs, elle peut se condenser, selon Kerbrat-Orecchioni (2016), en une « prophrase » ; autrement dit, en morphème de négation « non ». Le corpus nous offre quelques exemples de l'utilisation variée de la négation polémique par les interactants pour exprimer leur désaccord :

2.1.1.1. La négation polémique marquée par un adverbe de négation

Dans notre corpus, outre l'adverbe de négation « ne...pas », les interactants recourent à l'arabe algérien, leur langue maternelle, pour exprimer la négation polémique, d'où l'expression « *machi*⁸¹ ». Nous observons, en premier lieu, un exemple montrant un cas de négation polémique marquée par l'adverbe de négation « ne...pas ».

Exemple 01⁸²

Controverse « 12 mars 2014 »

510 SK **vous me parlez de l'amnistie nationale/ monsieur/**
ce [que- ce que- ce qu'on est en train de voir&

511 HB **[j'ai pas parlé/**

512 SK &et de constater malheureusement/ en algérie/ en
deux mille quatorze/ (.) c'est que des médecins/

⁸⁰ Description de l'état des choses ou du monde réel, par exemple : « il **ne** pleut **pas** aujourd'hui ».

⁸¹ Ce n'est pas (arabe algérien).

⁸² Il est à noter que nous citons parfois, dans ce travail, les mêmes exemples ; mais qui illustrent différents phénomènes pertinents : il ne s'agit donc nullement de répétition.

des journalistes/ des chômeurs/ (.) se font
embarquer parce qu'ils ont dit non au quatrième
mandat/ (.) et on a en face/ (.) des terroristes
monsieur/

513 HB j'ai pas parlé d'amnistie nationale/ je- je- je
[...] j'ai pas parlé d'amnistie/ (.) d'abord/ (.)
je parlais de réconciliation/ [

Dans cet exemple tiré du numéro de « Controverse » sur le mouvement Barakat, SK affirme en 510, que HB parle d'amnistie nationale « **vous me parlez de l'amnistie nationale monsieur !** ». Sans le laisser terminer, HB réplique, en 511 et continue en 513, en niant avoir parlé d'amnistie nationale « **je n'ai pas parlé d'amnistie nationale** » ; ensuite rectifie « **je parlais de réconciliation** ». Il produit ici un désaccord explicite, portant sur la reformulation de ses dires par SK, en utilisant la négation polémique : il reprend, en le niant, l'énoncé de son interlocuteur SK, moyennant l'adverbe de négation « **ne...pas** ».

Dans cet exemple, HB utilise la négation polémique pour exprimer un désaccord sur la reformulation faite par SK de ses dires ; dans ce qui suit, nous citons un exemple de désaccord explicite avec négation polémique sur la description d'une situation.

Exemple 02

Controverse « 05 décembre 2013 »

010 KD est-ce que **l'émiettement peut être intéressant/**
euh [AA:

011 AA [ah non **ce n'est pas un- ce n'est pas un**
émiettement/

Cet exemple est extrait de l'émission « Controverse ». Il s'agit d'un numéro consacré au thème de l'autonomie de la Kabylie. Dans le tour de parole 010, l'animateur KD demande à son invité AA si « **l'émiettement peut être**

intéressant ». Dans l'intervention réactive, en 011, avant de répondre à la question de l'animateur, AA conteste la description que fait celui-ci de la situation géographique de l'Algérie, en recourant à l'adverbe de négation « **ne...pas** » : « **ce n'est pas un émiettement** ». Il s'agit ici d'un désaccord explicite réalisé par le moyen de la négation polémique.

Nous avons observé ci-dessus des exemples de négation polémique exprimée en français. Dans l'exemple suivant, nous allons voir un cas où elle est produite dans la langue maternelle des participants au débat : « *machi* ».

Exemple 03

Controverse « 27 novembre 2013 »

254 AA [en fait (.) ce sont (.) les évaluations de sonatrach (.) c'est des techniciens de sonatrach qui disent qu'il y a **dix-neuf milliards (.) et quelques poussières (.)**

257 CC [...] **c'est différent/ (.) dix-neuf mille neuf cents milliards (.) machi⁸³ dix-neuf milliards**

L'exemple ci-dessus est extrait de l'émission « Controverse » et plus exactement d'un épisode qui s'articule autour de la question de l'exploitation du gaz de schiste en Algérie. Comme nous l'avons vu précédemment (dans la section 1.1.), CC conteste dans le tour de parole 257 le chiffre « **dix-neuf milliards** », que son adversaire AA introduit dans le tour 254 lorsqu'il parle du volume des réserves du pétrole en Algérie ; et ce, en recourant à la négation « **machi** ». Il réalise donc un désaccord explicite moyennant une négation polémique marquée par un adverbe produit en arabe algérien.

⁸³ Ce n'est pas (arabe algérien).

2.1.1.2. La négation polémique condensée

Dans notre corpus, la négation polémique se condense en morphème de négation « non », mais aussi en sa variante renforcée « pas du tout », ou encore en unité lexicale antonymique résumant tout le sens de l'expression discordante. Une autre forme du morphème « non » est attestée dans le corpus, c'est la particule « *la* » (qui prend aussi la forme de « *lala* ») produite en arabe algérien. Le corpus nous offre quelques exemples de ces emplois :

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

039 MR jil f c e/ a été créé comme une sorte (.) de sous
catégorie du f c e destinée/ (.) on va dire entre
guillemets (.) entr- <((en souriant)) **pour les**
bébés entrepreneurs [

040 HS [<((avec un ton sec)) ah non/
ah non/>

L'exemple ci-dessus est extrait de l'émission « Place au débat », et plus précisément de l'épisode où les interlocuteurs discutent de la restructuration effectuée à la tête du Jil FCE. Dans le tour de parole 039, MR explique que le Jil FCE se constitue de « **bébés entrepreneurs** ». Elle traite ainsi les jeunes entrepreneurs, de moins de quarante ans composant le Jil FCE, de « **bébés entrepreneurs** ». Dans le tour 040, HS l'interrompt et produit un adverbe de négation « non », ce qui montre qu'il est contre cette critique avancée par son adversaire. Ainsi, en faisant appel à cette particule de négation, HS exprime un désaccord direct : il s'agit d'une condensation de la négation polémique que nous pouvons paraphraser ainsi : « **le Jil FCE ne se compose pas de bébés entrepreneurs** ». D'ailleurs, une expression, dont le sens est similaire à celle-ci, a été formulée par HS, en répétant ce désaccord, dans le tour 046 :

046 HS parce qu'on a souffert de ça justement\ (.) c- ce n'est pas/ (.) le jil f c e n'est pas le kids club⁸⁴/ (.) ça serait irrespectueux vis-à-vis des adhérents/ (.) de moins de 40 ans (.) [non/

Dans ce qui suit, nous allons observer un exemple où la condensation du désaccord se réalise dans la langue maternelle des participants. Il s'agit de l'emploi des particules négatives « *la* » et « *lala* » :

Exemple 02

Controverse « 27 novembre 2013 »

042 KD [monsieur AA/ (.) dit douze milliards
043 KB⁸⁵ [non ça c'est- (.) ça c'est deux mille treize
044 AA [non non non/
045 KD **douze milliards de barils de pétrole**
046 KB [lala]⁸⁶ (.) *astna*⁸⁷

Dans le tour de parole 042, KD affirme que l'interlocuteur AA estime que l'Algérie dispose de douze milliards de barils de pétrole. Cette reformulation des propos de AA, contestée par KB et AA respectivement dans les tours 043 et 044, est réitérée par l'animateur lui-même en 045 : « **douze milliards de barils de pétrole** ». Dans le tour 046, KB prend la parole pour contredire encore une fois KD, en utilisant cette fois-ci la particule négative « *lala* », produite en arabe algérien. La condensation de la négation polémique se réalise donc ici dans la langue maternelle des participants.

La particule de négation « *lala* » produite en arabe algérien s'utilise aussi sous la forme de « *la* ». C'est ce qui est illustré dans l'exemple ci-dessous,

⁸⁴ Club pour enfants (en anglais).

⁸⁵ Khaled Boukhelifa, expert en énergie, ancien Directeur Général au Ministère d'énergie et des mines.

⁸⁶ Non (arabe algérien).

⁸⁷ Attends ! (arabe algérien).

extrait du numéro de l'émission « Controverse », traitant le thème du mouvement Barakat.

Exemple 03

Controverse « 12 mars 2014 »

513 HB j'ai pas parlé d'amnistie nationale/ je- je- je-
[...]

519 HB [...] la⁸⁸ (.) la (.) la non non j'ai pas:: j'ai
pas: *chuf*⁸⁹/

Comme nous l'avons vu *supra* (dans l'exemple 01 de la section 2.1.1.1.), HB manifeste en 513 un désaccord sur la reformulation de ses propos par SK « **j'ai pas parlé d'amnistie nationale** ». Dans le tour de parole 519, il réitère ce désaccord en utilisant cette fois la particule de négation « **la** », qu'il répète trois fois. Il s'agit donc d'un désaccord explicite avec négation polémique condensée produite en arabe algérien.

Notre corpus nous offre aussi un cas de négation polémique qui se condense en morphème « pas du tout », une variante renforcée de la particule « non ». En voici un exemple tiré d'un numéro de l'émission « Controverse » sur le mouvement Barakat :

Exemple 04

Controverse « 12 mars 2014 »

170 OA⁹⁰ j'ai acheté el watan⁹¹/ (.) eh ben je regrette/
(.) **c'est (.) tout à fait faux ce qu'il a raconté**
(.) **amplifié de tous les côtés/** (.) [...] on a
amplifié la chose/ (.) on a joué sur la peur [...]

⁸⁸ Non (arabe algérien).

⁸⁹ Regarde (arabe algérien) : C'est un phatique.

⁹⁰ Omar Ait Mokhtar, Représentant du Mouvement Citoyen des Algériens de France.

⁹¹ Un quotidien généraliste algérien en langue française.

- 186 OA [...] ça c'est mon avis/ (.) donc euh **la presse doit être objective** (.) d'abord/ avant tout/ (.) et la presse/ le journal/ est fait pour informer en priorité/ (.) après/ donc la ligne éditoriale/ (.) on a le droit d'avoir un avis/ (.) d'avoir ce qu'on veut/ [(inaud.)]
- 187 SK [(en s'adressant à KD)) juste un mot (inaud.)]
- 188 KD **est-ce que le mouvement est amplifié selon vous SK/**
- 189 SK **pas du tout**/ (.)

Dans les tours de parole (170-186), OA affirme que la presse n'est pas objective et qu'elle amplifie les choses notamment concernant les manifestations faites par les membres du mouvement Barakat : « **c'est tout à fait faux ce qu'il a raconté, amplifié de tous les côtés** », « **on a amplifié la chose, on a joué sur la peur** ». Dans le tour 188, l'animateur demande à SK si le mouvement Barakat est réellement amplifié par la presse : c'est une manière de lui demander s'il est d'accord avec ce qu'asserte OA. SK répond directement en niant les propos de OA par l'adverbe « **pas du tout** ». De ce fait, il réalise un désaccord explicite condensé en une variante renforcée du morphème de négation « non ».

Nous allons voir dans l'exemple qui suit, un cas de condensation de la négation polémique en une seule unité lexicale portant le même sens que l'expression discordante.

Exemple 05

Controverse « 05 décembre2013 »

- 179 AG⁹² [...] en parlant de **fractionnement/ (.) en soixante deux (.) à travers la guerre des- des wilayas/ (.)** je suis parti à l'extrême/ (.) parce que/ en

⁹² Abdelkrim Ghezali, journaliste, ancien directeur de la rédaction de la Tribune.

fait/ (.) aujourd'hui on dit non/ il n'y a pas eu
quand-même de fractionnement/ (.) **mais ça aurait
pu être le fractionnement/** (.) c'est ce que je
voulais dire/ (.) c'est à dire que c'était un
risque/ (.) **quand des armées/** (.) **s'affrontent**
(.) **il y a un risque/** (.) **avec le terrorisme/ ce**
qui s'est passé en algérie/ (.) **c'est quand-même**
une dislocation de la nation/ (.)

180 AA c'est- c'est- [c'est- c'est incomparable/&

181 AG [c'est- c'est ça le::: voilà/ (.)

182 AA &c'est incomparable s'il vous plait/

L'exemple ci-dessus est tiré d'un épisode de « Controverse » consacré au thème de l'autonomie de la Kabylie. Dans le tour 179, AG assimile la guerre des wilayas de soixante-deux en Algérie au terrorisme de la décennie noire, dans la mesure où les deux cas constituent un risque de fractionnement du pays. En 180 et 182, AA manifeste un point de vue différent exprimé par l'adjectif « **incomparable** ». Cet adjectif est une condensation de l'expression du désaccord « **n'est pas comparable** », qui est une négation polémique marquée par l'adverbe de négation « **ne...pas** ». En mettant en œuvre cette unité lexicale antonymique, AA conteste la comparaison réalisée en 179 par AG pour asserter un fait (décrire la situation du pays en soixante-deux).

Nous avons observé dans les exemples précédents des cas de désaccords produits pour contredire des interventions initiatives dont la forme est positive. Lorsque l'énoncé asserté est à la forme négative, les participants aux émissions « Controverse » et « Place au débat » réalisent leurs contradictions à la forme positive.

2.1.2. La contradiction positive

L'expression de « contradiction positive » renvoie dans ce travail au fait de réfuter un énoncé initiatif négatif en utilisant une tournure positive. Dans notre corpus, outre cette tournure, la contradiction positive est parfois réalisée

par l'adverbe d'affirmation « si », et comme le dit Kerbrat-Orecchioni (2016 : par. 52), « alors que « non » peut exprimer un accord ou un désaccord, « si » exprime toujours un désaccord, et « oui » toujours un accord ». Nous citons, ci-dessous, quelques exemples illustrant chaque cas :

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

- 106 SB **quand on a pas les éléments du dossier/ on peut pas se permettre de: [de donner un point de vue**
- 107 KD [mhh
- 108 NB⁹³ quand on n'a pas- quand on n'a pas les éléments du [dossier même- même (inaud.)
- 109 KD [bien sûr/
- 110 AG **[on a les éléments de (inaud.)**
- 111 SB non non [mais l- l- non: la- la- d- d'acco::rd
- 112 AG **[la constitution algérienne dit clairement que les que les libertés individuelles sont garanties/ [que que le journaliste ne peut&**
- 113 SB [mais c'est pas ça:::
- 114 AG **&pas être EMPRISONNÉ/ (.) pour son opinion/ madame/**

Dans cet exemple extrait du numéro de l'émission « Place au débat » consacré au sujet des Droits de l'Homme en Algérie, les participants discutent des éventuelles violences que le journaliste MT aurait subies pendant son incarcération. Dans le tour de parole 106, SB affirme qu'on ne dispose pas d'éléments de dossier qui prouvent que ce journaliste a subi des violences : « **quand on n'a pas les éléments du dossier, on ne peut pas se permettre de**

⁹³ Noureddine Benissad, avocat et président de « la Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme » (LADDH).

donner un point de vue ». Dans le tour 110, AG reprend cet énoncé initiatif négatif tout en le mettant à la forme positive « **on a les éléments de...** » : il s'oppose donc à son allocataire SB en employant une contradiction positive.

Dans ce qui suit un autre exemple, tiré d'un épisode de l'émission « Controverse » sur le mouvement Barakat, attestant le même procédé. Cependant, dans ce cas, le désaccord exprimé par la contradiction positive, réagit à une proposition positive mais qui peut être paraphrasée en proposition à la forme négative

Exemple 02

Controverse « 12 mars 2014 »

114 HB vous avez- vous exprimez/ (.) vous exprimez/ (.)
par contre (.) euh c'est bien/ ce que- ce que-
que- qu'un patron de la police puisse
s'exprimer:: hier (.) **il faut respecter euh un**
responsable [d'institution/

115 SK [on- on respecte tout le monde/ on-
on respecte tout le monde/

Dans le tour de parole 114, HB accuse d'une manière indirecte les membres du mouvement Barakat du non respect du patron de la police ; et ce, en utilisant la tournure impersonnelle « **il faut respecter un responsable d'institution** » que nous pouvons paraphraser comme suit : « **vous ne respectez pas le responsable d'institution** ». Dans le tour 115, le représentant de ce mouvement (SK) réalise un énoncé réactif dont le sens est contradictoire avec l'énoncé initiatif de son adversaire, et ce, en reprenant cet énoncé paraphrasé en énoncé négatif et en le mettant à la forme positive « **on respecte tout le monde** ». Il manifeste donc un désaccord portant sur l'accusation émise par son adversaire, en utilisant la contradiction positive.

Nous allons voir dans ce qui suit, un exemple extrait du même numéro que l'exemple précédent, attestant un cas de contradiction positive réalisée par l'adverbe d'affirmation « si ».

Exemple 03

Controverse « 12 mars 2014 »

- 377 OA vous savez/ une campagne électorale/ c'est pour
parler des [problèmes des citoyens/ (.) de- là/
- 378 KD [mais là (.) **on n'est pas encore en**
[campagne électorale/ non elle commence à la fin&
- 379 OA [**mais si**: donc les sujets de société/ il faut&&
- 380 KD &du mois de mars (.) allez-y SK
- 381 OA && **les évoquer/ c'est pas ::: c'est- c'est**
malheureux

Dans le tour de parole 378, l'animateur KD produit un énoncé à la forme négative « **on n'est pas encore en campagne électorale** » que OA conteste, en 379, en utilisant l'adverbe d'affirmation « **si** » qui aurait été suivi de la tournure positive « **si, on est en campagne électorale** ». Il réalise donc un désaccord explicite en utilisant la contradiction positive exprimée par la particule « **si** ».

Nous avons pu observer ci-dessus comment les interactants recourent aux contradictions négative et positive pour exprimer explicitement leurs désaccords. Dans l'axe suivant, nous allons voir un autre moyen qui repose sur la valeur contradictoire des unités lexicales utilisées.

2.1.3. Les unités lexicales à valeur réfutative

Afin de contredire leurs partenaires, les interactants mobilisent des unités lexicales, telles que les expressions adverbiales et les prédicats adjectivaux, véhiculant un sens contradictoire avec ce qui a été précédemment asserté. Notre corpus nous en offre quelques exemples.

2.1.3.1. Les locutions adverbiales

Les participants utilisent des locutions adverbiales portant un sens contradictoire, telles que « au contraire », pour contredire explicitement leurs partenaires d'interaction. En voici un exemple du corpus :

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

- 012 KD MR/ c'est une euh bonne euh **décision**/ de juste milieu prise par ali haddad au comité de- de- de **nommer un comité directeur à la tête de:: jil f c e/**
- 013 MR **La décision est quelque part incompréhensible/ dans la mesure où jil f c e (.) disposait déjà d'un board/ [...]**
- 023 HS [...] **ne pas avoir un seul président (.) c'est pas incompréhensible/ (.)** euh avoir (.) quatre présidents et c'est pas quatre présidents en même temps/ c'est une présidence tournante/ (.) c'est comme euh::
- 024 KD un président tous les six mois
- 025 HS un président tous [les six mois
- 026 KD [à commencer par mohamed skander
- 027 HS absolument (.) et donc en fait/ **ça- au contraire ça permet l'émergence (.) de:- de nouvelles têtes/ (.) ça permet l'émergence de- ça permet de voir (.) comment une euh::: de ne pas**

cristalliser/ (.) euh- euh une activité aussi importante et aussi (.) excitante que celle du jil f c e à travers une seule personne (.)

Cet exemple est extrait de l'épisode de « Place au débat » consacré au sujet de la restructuration effectuée à la tête du Jil FCE. Dans le tour 013, MR critique la décision prise par Ali Haddad de nommer un comité directeur à la tête de Jil FCE au lieu d'un seul président « **la décision est quelque part incompréhensible** ». Pour contredire MR, HS utilise d'abord en 023 la négation polémique « **ce n'est pas incompréhensible** » ; ensuite, recourt en 027, pour réitérer son désaccord, à la locution adverbiale à valeur contradictoire « **au contraire** ».

2.1.3.2. Les prédicats adjectivaux à valeur « contradictoire »

Pour exprimer leurs désaccords, les interlocuteurs recourent également au prédicat adjectival à valeur contradictoire « c'est différent ». Ci-dessous un exemple de son emploi dans le corpus :

Exemple 01

Controverse « 27 novembre 2013 »

257 CC c'est différent/ (.) dix-neuf mille neuf cents milliards (.) *machi*⁹⁴ dix-neuf milliards

Cet exemple, que nous avons déjà cité *supra*, nous offre un autre moyen d'exprimer le désaccord. Outre le procédé de la négation polémique marquée par l'adverbe de négation « **machi** », produit en arabe algérien, CC fait appel au prédicat adjectival « **c'est différent** » pour réfuter le chiffre avancé par son partenaire d'interaction « **dix-neuf milliards** ».

⁹⁴ Ce n'est pas (arabe algérien).

Nous allons voir à présent d'autres expressions marquant le désaccord tout en l'accomplissant : les expressions performatives du désaccord.

2.1.4. Les expressions performatives du désaccord

À la différence des contradictions positive et négative, des unités lexicales à valeur « contradictoire » qui « se contentent de *marquer* l'acte » du désaccord, « sans le dénommer explicitement » ; les expressions performatives prennent la forme des énoncés qui « ont pour caractéristique de *dénommer* l'acte accompli en même temps qu'ils l'accomplissent. [...] Les formulations performatives sont donc les plus claires auxquelles le locuteur puisse recourir pour spécifier le statut pragmatique de l'énoncé qu'il produit ». (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 36).

Parmi ces expressions, Austin (1970) distingue les « performatifs purs » qui sont des expressions gravitant autour d'un verbe, désignant l'acte accompli, conjugué à la première personne de l'indicatif présent. Si certains actes de langage comme l'excuse et le remerciement peuvent s'exprimer à travers ces formules, qui sont respectivement « je m'excuse » et « je te remercie » ; ce n'est pas le cas de l'acte de désaccord. En effet, la langue française ne dispose pas du verbe « désaccorder* » et ne compte donc pas de formules de type « je désaccorde* ». Ce verbe illocutoire indiquant la contradiction est inexistant en français marquant ainsi une lacune dans le système des verbes de parole⁹⁵.

En revanche, à la place de ces verbes de parole, nous avons pu repérer dans notre corpus des locutions verbales s'y apparentant, et conjuguées au présent de l'indicatif avec la première personne ; dénommant ainsi l'acte de désaccord tout en le réalisant. Il s'agit des expressions telles que « je ne suis

⁹⁵ Ces lacunes lexicales sont décrites par Verschueren (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 202).

pas d'accord », « je reste en attente », « je ne partage pas votre point de vue » et « je suis contre » qu'Austin (1970) appelle des « performatifs intermédiaires » qui sont des « énoncés qui s'apparentent à certains égards aux formules purement performatives » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 12). Il s'agit plus précisément d'expressions conjuguées au présent de l'indicatif avec la première personne, mais qui ne sont pas des verbes purement performatifs : elles s'y apparentent uniquement.

Outre ces deux catégories, Austin évoque « les quasi-performatifs », à l'exemple des expressions « je me suis excusé » et « je vais m'excuser » qui sont des énoncés comportant le verbe « purement performatif » mais qui n'est pas conjugué au présent de l'indicatif : « la présence sous une forme ou sous une autre, dans la formulation de l'énoncé performatif, du terme généralement utilisé pour désigner l'acte principalement réalisé par cet énoncé » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 12). Les participants aux débats concernés par cette étude ne font certes pas usage de cette forme ; mais nous avons relevé l'expression « je ne vais pas abonder dans ce sens » centrée autour d'une locution verbale « ne pas abonder dans ce sens » qui s'apparente aux performatifs purs, et qui n'est pas conjugué au présent de l'indicatif. Elle ne peut donc être rangée ni dans la classe des performatifs intermédiaires puisqu'elle n'est pas conjuguée au présent de l'indicatif ; ni dans la catégorie des quasi-performatifs, étant donné qu'elle ne constitue pas un verbe purement performatif.

Par conséquent, nous ne pouvons situer cette expression qu'à l'intersection des « quasi-performatifs » et des « performatifs intermédiaires », dans une classe que nous proposons d'appeler : « les quasi-performatifs intermédiaires » et que nous définissons comme une catégorie *qui comporterait des énoncés gravitant autour d'une locution qui s'apparente aux*

verbes purement performatifs mais qui n'est pas conjuguée au présent de l'indicatif.

Nous observons, dans ce qui suit, des exemples illustrant l'utilisation de ces expressions dans le corpus :

Exemple 01

Controverse « 12 mars 2014 »

- 067 OA [...] on parle de:: du **quatrième mandat de bouteflika/** donc **bouteflika a le droit (.) de se présenter/** en- en- en regardant la constitution/ (.) **la constitution a été changée en deux mille huit/** [...]
- 069 OA [...] **la constitution est respectée (.)** donc les- **les mandats sont illimités/ (.)** donc **il a le droit/ (.)** c'est anti- **c'est antidémocratique (.)** pour moi/ **s'opposer (.)** euh **de force (.)** c'est (.) **antidémocratique (.)** euh [(inaud.)]
- 136 SK [...] **je réponds au monsieur aussi qui nous disait que c'est antidémocratique de::: s'opposer à la candidature de abdelaziz bouteflika (.)** parce que **la constitution lui donne le droit justement/ (.) de se présenter (.)** on est d'accord monsieur/ (.) sauf que (.) la constitution a été trifouillée en deux mille huit/ dans des bureaux fermés à minuit/ [...]
- 144 SK **si on se met à respecter des lois juste parce que c'est des lois/ (.) moi je ne suis pas d'accord/** (.)

Dans les tours de parole 067 et 069, OA explique que vu les modifications apportées à la constitution algérienne, en deux mille huit, concernant le droit d'un candidat à plus de deux mandats présidentiels ; Bouteflika a le droit de présenter sa candidature aux élections présidentielles « **Bouteflika a le droit de se présenter** », « **La constitution a été changée en deux mille huit** », « **La constitution est respectée** », « **Les mandats sont illimités** ». Ainsi, pour lui, s'opposer au quatrième mandant de ce candidat serait

antidémocratique et risquerait donc d'enfreindre la loi : « **S'opposer de force, c'est antidémocratique** ». Dans les tours de parole 136 et 144, SK précise que ces lois que OA appelle à respecter ne sont pas fondées sur des bases solides « **la constitution a été trifouillée en deux mille huit dans des bureaux fermés à minuit** » ; et conteste par conséquent l'opinion de son adversaire selon laquelle il faut les respecter, et ce, en utilisant l'expression performative intermédiaire « **je ne suis pas d'accord** » : « **si on se met à respecter des lois, juste parce que c'est des lois, moi je ne suis pas d'accord** ».

Exemple 02

Place au débat « 30 décembre 2016 »

135 KD HO⁹⁶/ vous êtes d'accord avec euh madame SB quand elle dit que la démocratie: les droits de l'homme c'est un tout/ c'est aussi les droits de l'enfant/ les droits à l'école/ à l'éducation et pas seulement les droits politiques/ vous êtes d'accord/

136 HO bien sûr que je:: suis d'accord que les droits euh humains/ c'est des droits interdépendants et indivisibles/ hein/ mais euh:: bien sûr que je peux être d'accord avec madame/ si on dit que il y a eu des avancées\ que il y a des femmes (.) MAIS (.) je reste quand-même extrêmement euh en attente (.) d'avoir réellement (.) l'exercice de ces droits humains pour l'ensemble euh- euh des citoyens\

Cet exemple est tiré d'un numéro de « Place au débat » consacré à la situation des Droits de l'Homme en Algérie. Dans le tour de parole 135, l'animateur KD demande à HO si elle est d'accord avec SB pour qui les droits humains sont un tout. Nous observons dans le tour de parole 136 que, après avoir exprimé un accord sur l'interdépendance et l'indissociabilité des droits humains « **je suis d'accord que les droits humains c'est des droits**

⁹⁶ Hassina Oussedik, directrice d' « Amnesty International Algérie ».

interdépendants et indivisibles », HO exprime un point de vue différent quant à l'exercice réel de ces droits par l'ensemble des citoyens « **je reste quand-même extrêmement en attente d'avoir réellement l'exercice de ces droits humains pour l'ensemble des citoyens** ». Elle réalise donc un désaccord explicite en utilisant une expression performative intermédiaire « **je reste en attente** ».

Voici un autre exemple, extrait du même épisode de « Place au débat », qui comporte deux autres expressions performatives (intermédiaire et quasi-performative intermédiaire) du désaccord :

Exemple 03

Place au débat « 30 décembre 2016 »

- 143 KD madame SB/ vous êtes [vous êtes d'accord/
- 144 SB [< ((en regardant l'animateur
KD)) **écoutez-moi/ je ne vais pas- je ne vais pas**
abonder dans ce sens\=
- 145 KD =oui
- 146 SB < ((en regardant son adversaire)) **euh:: euh- euh**
avec tout le respect que je vous dois\ et je
respecte votre point de vue (.) mais je ne le
partage pas du tout (.)

Lorsque l'animateur KD demande, en 143, à SB si elle est d'accord avec l'opinion d'un autre interlocuteur, elle prend la parole en 144 en l'interrompant et poursuit en 146 pour exprimer un désaccord explicite en recourant à deux expressions performatives : « **je ne partage pas votre point de vue** » et « **je ne vais pas abonder dans ce sens** » qui signifie « **je ne vais pas être d'accord avec vous** ». Nous pouvons comprendre, sans lire la suite de l'échange, que SB est contre la position de son adversaire, puisque les deux

expressions verbales qu'elle utilise comportent cette valeur illocutoire du désaccord.

Exemple 04

Place au débat « 30 décembre 2016 »

- 137 KD AG/ (.) plus d'avancée que de recul/ sur les
droits de l'homme en algérie/ même si on (inaud.)
- 138 AG non: c'est un recul flagrant/=
- 215 SB [...] moi je suis contre le fait (.) qu'on nie tous
les efforts/ (.) qu'on accuse tout le monde/ (.)

Dans le tour de parole 137, l'animateur KD demande à AG si la situation des Droits de l'Homme en Algérie s'améliore. La réponse de ce participant en 138 est négative « **c'est un recul flagrant** », ce que conteste SB en 215 en faisant appel à l'expression performative intermédiaire « **je suis contre** ».

Nous avons décrit, dans la partie ci-dessus, les différents procédés linguistiques explicites d'expression du désaccord. Toutefois, nous avons constaté dans notre corpus que cet acte contradictoire peut être réalisé sans qu'il ne repose sur aucun marqueur explicite de contradiction. C'est ce que nous essayerons de décrire dans ce qui suit :

2.2. Les procédés substitutifs de réalisation du désaccord

Les procédés substitutifs correspondent aux outils linguistiques non explicites de réalisation du désaccord. L'énoncé contradictoire ne comporte ainsi aucun moyen linguistique explicite de contradiction. Cette expression est empruntée à Kerbrat-Orecchioni (1992 : 200) qui lui donne le sens de formulations indirectes et implicites ayant une connotation adoucissante. Cependant, telle qu'elle est utilisée dans ce travail, cette expression couvre

tous les procédés verbaux non explicites y compris ceux qui aggravent la menace que constitue cet acte contradictoire pour la face de l'interlocuteur. C'est ainsi que nous en avons distingué deux catégories : les procédés substitutifs adoucisseurs et les substitutifs durcisseurs (nous y reviendrons dans le prochain chapitre pour expliquer les raisons de ces appellations).

Étant donné que l'expression discordante n'est pas explicite, l'interprétation de sa valeur contradictoire se fait en prenant en compte non seulement « la totalité du matériel verbal et paraverbal de la séquence énonciative : signifiants lexicaux, syntaxiques, prosodiques et mimogestuels », mais aussi quelques « éléments pertinents de la situation d'énonciation » (Kerbrat-Orecchioni, 1999 : 226-227) :

Outre ces facteurs, nous procédons à l'interprétation de la valeur pragmatique du désaccord dans notre corpus en prenant en considération quelques éléments relatifs à la structuration des actions dans l'interaction, à savoir la relation relevant du « principe de dépendance conditionnelle » existant entre les deux parties d'une paire adjacente⁹⁷ comportant un désaccord (un acte de langage qui réagit à un acte initiatif qui ne fait pas partie de sa paire adjacente pourrait donner lieu à des interprétations⁹⁸) ; la mobilité de ces actes au sein de la paire adjacente (comme un acte de nature initiative qui apparaît dans le corpus comme un acte réactif ou l'inverse) ; la réaction de l'interlocuteur contredit (qui confirme que l'expression de son adversaire est contradictoire avec ce qu'il a affirmé préalablement) ; ainsi que les interventions subséquentes qui comportent des répétitions, par des formulations explicites, du désaccord exprimé auparavant de manière non explicite.

⁹⁷ Voir le premier chapitre (2.3.).

⁹⁸ Pour le refus, voir *infra* (2.2.2.2.).

Les procédés substitutifs exprimant le désaccord dans notre corpus se manifestent sous différentes formes telles que l'ellipse, le trope illocutoire, l'amalgame pragmatique ainsi que les expressions ironiques.

2.2.1. L'ellipse du désaccord

L'ellipse est un phénomène d'économie langagière. Contrairement à la conception normative qui prône la complétude des structures syntaxiques, ce phénomène consiste à « ne pas tout dire » (Adam, 2008 : 109)⁹⁹. L'ellipse a fait l'objet de définition de plusieurs linguistes tels que Roman Jakobson (cité par Nguyen, 2009 : 14), le lexicographe Michel Pougeoise (2001), Clausier ou encore Fontanier (1977) qui la définissent comme le retranchement de quelques éléments de la phrase sans toucher son sens : c'est « la suppression d'un mot ou de plusieurs sans lesquels le sens d'une phrase s'entend assez » (Clausier cité par Michel Le Guerin, 1983 : 80)). Pour Fontanier (1977 : 305), « l'ellipse consiste dans la suppression de mots qui seraient nécessaires à la plénitude de la construction, mais que ceux qui sont exprimés font assez entendre pour qu'il ne reste ni obscurité ni incertitude ». Dans cette perspective, l'ellipse est donc considérée dans sa dimension grammaticale et a pour résultat une incomplétude syntaxique¹⁰⁰.

⁹⁹ L'ellipse rend l'interactant plus engagé dans l'interaction verbale car en collaborant à l'interprétation des éléments manquants, celui-ci devient plus actif. Il s'agit donc d'un « phénomène dialogal » par excellence puisqu'il donne naissance à cette action conjointe qui caractérise l'interaction verbale. De plus, selon Kerbrat-Orecchioni (1986 : 139), l'ellipse rend l'énoncé plus pertinent : « Un énoncé est d'autant plus pertinent qu'avec moins d'informations, il oblige son interprète à enrichir ses connaissances, l'évidence étant interdite par la loi d'exhaustivité ».

¹⁰⁰ Pour donner un exemple de l'ellipse syntaxique, Irène Tamba-Mecz (1983 : 151) cite des vers tirés du poème de Baudelaire intitulé *Le Vampire* :

Infâme à qui je suis lié

Comme le forçat à la chaîne

Dans cette ellipse, c'est le verbe « lier » qui est supprimé : *Comme le forçat (est lié) à la chaîne*. Ce verbe manquant est restitué en revenant à la structure de la phrase canonique SVO.

L'ellipse peut aussi donner lieu à une incomplétude logique¹⁰¹ (une incomplétude du raisonnement). Il s'agit d'une figure de rhétorique qui se caractérise, selon Jean Pierre Richard (1984), par l'omission de propositions entières.

Cependant, même l'ellipse grammaticale est considérée dans sa dimension rhétorique. En effet, du côté des rhétoriciens, à l'instar de Morier (1961) et Dupriez (2003), même-si la dimension grammaticale de l'ellipse est prise en compte, c'est son caractère rhétorique qui est mis en avant. Ils distinguent ainsi deux formes d'ellipse : l'ellipse grammaticale, purement linguistique, « inscrite dans le fonctionnement normal de la langue » ; et l'ellipse rhétorique, comme figure de style, « produite à des fins expressives » (Bonhomme, 1998 : 40). L'ellipse rhétorique inclut donc les deux formes grammaticale et logique.

La notion d'« ellipse » est également utilisée dans le domaine de l'analyse des interactions verbales notamment par Kerbrat-Orecchioni (1994) qui parle d'ellipse se situant au niveau de l'échange. L'ellipse de la composante « réaction à l'excuse », qu'elle illustre par cet exemple « L1 – excusez-moi : quelle heure est-il ? L2 – midi tout juste », n'en est qu'un cas : « lorsque l'excuse est immédiatement suivie, dans le même tour de parole, d'un autre acte de langage, [...] L2 enchaîne directement sur le dernier segment de l'énoncé, sans éprouver le besoin de réagir à l'excuse » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 159). L'ellipse est donc provoquée dans ce cas par la

¹⁰¹ Dans ce cadre, il convient de mentionner la figure elliptique d'« enthymème », où une proposition faisant partie d'un raisonnement est omise : « c'est le raisonnement de l'inaccompli » disait Vega (2000 : 25). C'est une figure rhétorique dont la toute première définition revient à Aristote qui la conçoit comme un syllogisme abrégé où est supprimée l'une des deux propositions ou la conclusion : « syllogisme qui part de prémisses vraisemblables mais qui ne sont pas explicitées » (Dictionnaire de français Larousse). Par exemple, « Socrate, comme tous les hommes, est mortel » est l'enthymème du syllogisme : « Tous les hommes sont mortels, Socrate est un homme, donc Socrate est mortel ».

production par L1 d'un acte de langage principal (directeur) suivant l'excuse (acte secondaire)¹⁰².

Dans le corpus, nous avons constaté un cas d'ellipse de l'expression du désaccord s'inscrivant dans le cadre d'un échange, étant donné que le désaccord est un acte réactif « pris en charge par au moins deux locuteurs » ; mais qui n'est pas provoquée par la production, dans l'intervention initiative de l'adversaire, d'un acte de langage principal accompagnant l'assertion sur laquelle porte le désaccord en question. Ce cas d'ellipse, qui ne relève pas du niveau syntaxique, touche en effet le lien logique existant entre l'expression contradictoire et les énoncés dont elle conditionne la réalisation. Ce cas se produit notamment lorsque les interactants produisent des énoncés se composant uniquement de propositions qui, logiquement, ne peuvent pas se réaliser sans l'existence d'un désaccord avec leurs adversaires. Le désaccord s'exprime ainsi par lesdits énoncés malgré l'omission de la proposition contenant la contradiction explicite (nous y reviendrons ci-dessous). Pour désigner ce procédé exprimant cet acte contradictoire, nous utilisons l'expression « ellipse de désaccord », dont deux variétés sont attestées dans notre corpus : l'une apparaît lorsque le locuteur enchaîne directement sur un ingrédient de la rectification, et plus exactement sur le « conjoint antonymique » introduit par Moeschler (1982) (que nous expliquons *infra*), et l'autre lorsqu'il réalise directement un argument. L'interprétation de l'existence d'un désaccord dans ces cas repose sur le présupposé (Vion, 2008) puisque elle se fait à partir des énoncés comportant ses expansions.

2.2.1.1. L'ellipse du désaccord et le conjoint antonymique

Avant d'examiner l'ellipse du désaccord par l'enchaînement direct du locuteur sur le conjoint antonymique, il convient d'éclaircir d'abord le lien

¹⁰² Voir le premier chapitre (2.4.2.1.).

existant entre cette composante de la rectification et l'expression du désaccord. Selon Moeschler (1982), l'acte de rectification se manifeste sous forme d'un énoncé qui se compose d'une négation polémique et d'un conjoint antonymique (antonyme de l'objet de la négation polémique) ; autrement dit, c'est le fait d'introduire sa propre proposition après avoir nié celle de l'autre : « un énoncé négatif a valeur de rectification, si sa structure sémantique est la suivante : *NEG (p), mais q* » (*q* étant l'antonyme de *p*) (Moeschler, 1982 : 95). Moeschler parle d'antonymie en tant que relation de contrariété et non pas en tant que relation sémantique (d'opposition). En effet, pour Moeschler (1982 : 94-95), « l'existence d'une opposition entre les termes n'est pas une condition nécessaire préalable à la présentation [...] d'une relation antonymique entre les constituants intervenant dans une rectification ».

Le conjoint antonymique ne serait donc pas réalisé, sans l'existence de la négation polémique. Sachant que la négation polémique constitue l'un des procédés d'expression du désaccord entre les interlocuteurs, nous pouvons considérer l'existence de cet acte contradictoire, se construisant sur la base de ce procédé, comme la condition de production du conjoint antonymique composant la rectification. Autrement dit, un locuteur n'aurait pas réalisé un conjoint antonymique s'il avait été d'accord avec son adversaire : il constitue donc une expansion logique du désaccord. Voici un exemple, tiré d'un numéro de « Place au débat » sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie, qui illustre ce cas :

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

130 SB [...] si au nom des droits de l'homme/ on veut
déstabiliser les pays/ et on voit (.) qu'est-ce
qu'on a fait:: au nom de la démocratie pour la

lybie/ l'irak/ la syrie/ le yémen et j'en passe
la somalie/ l'afghanistan/ [...]

233 NB [...] <(en regardant KD) après sur ce qui s'est
passé en syrie en irak (.) je pense pas que ça
soit::: que ça était fait au nom des droits de
l'homme (.) ça était fait au nom d'intérêts
géostratégiques\ et: le pétrole etcetera/
l'argent/ tout ça on connaît tout ça/ les droits
de l'homme ils n'ont rien à foutre (.) il n'ont
rien à foutre des droits de l'homme (.) je
m'excuse du terme ah/ [...]>

Dans le tour de parole 233, NB réalise un désaccord différé¹⁰³ portant sur l'opinion que SB exprime dans le tour 130, selon laquelle la déstabilisation de l'Irak et de la Syrie est faite au nom des Droits de l'Homme : « **si au nom des Droits de l'Homme, on veut déstabiliser les pays, et on voit qu'est-ce qu'on a fait au nom de la démocratie pour la Lybie, l'Irak, la Syrie...** ». Pour ce faire, il fait appel à la négation polémique « **sur ce qui s'est passé en Syrie, en Irak, je ne pense pas que ça était fait au nom des Droits de l'Homme** ». Nous observons que juste après avoir nié la proposition de sa partenaire d'interaction, NB introduit sa propre proposition (le conjoint antonymique de Moeschler) « **ça était fait au nom d'intérêts géostratégiques et le pétrole, etc.** ». Nous remarquons ici que le conjoint antonymique produit par NB a comme source l'acte de langage du désaccord : NB n'aurait pas réalisé sa propre proposition, s'il avait été d'accord avec SB.

Ainsi, la production du conjoint antonymique dans un énoncé est conditionnée par l'existence d'un désaccord s'articulant autour d'une négation polémique : ces deux actes entretiennent donc une relation logique de condition. Lorsque les interactants produisent uniquement un conjoint antonymique après l'assertion de leur adversaire, cela laisse supposer que la proposition comportant le désaccord qui conditionne sa réalisation est omise. Il est donc question ici d'une ellipse du désaccord où le locuteur passe directement au

¹⁰³ Pour l'enchaînement différé du désaccord, voir *infra* (3.1.2.).

conjoint antonymique. De plus, il ne s'agit pas d'une ellipse d'ordre grammatical qui ne respecte pas la structure de la phrase canonique mais d'une ellipse d'ordre « logique » (Richard, 1984), puisque il s'agit d'un manque de proposition au sein d'une suite logique. En voici un exemple tiré d'un numéro de l'émission « Place au débat » consacré au sujet du changement effectué à la tête du Jil FCE.

Exemple 02

Place au débat « 27 janvier 2017 »

186 HS [...] parce que l'état algérien sans le savoir/ (.) maintenant ça c'est moi qui le dis hein/

187 KD mhh

188 HS sans le savoir a été le plus grand business algérien/ (.) que le maghreb ait jamais porté (.) il a (.) euh vous avez dit cent milliards de dollars (.) il a injecté (.) [

189 MR [cent milliards de
dinars/

Dans le tour de parole 188, HS affirme que MR a dit que l'État algérien a injecté cent milliards de dollars dans la sphère économique. Dans le tour 189, MR l'interrompt et remplace l'unité monétaire utilisée par son adversaire (dollars) par une autre (dinars) « **cent milliards de dinars** », et produit ainsi ce que Moeschler (1982) appelle un conjoint antonymique. La réalisation de ce conjoint antonymique, conditionnée par l'existence d'un désaccord, laisse entendre que MR s'oppose à son partenaire par un désaccord qu'elle aurait réalisé par une négation polémique et que nous pouvons paraphraser de la manière suivante : « **il n'a pas injecté cent milliards de dollars** ». MR réalise ainsi un conjoint antonymique s'inscrivant dans le cadre d'une rectification en omettant cette négation polémique. Il s'agit donc ici d'un désaccord élidé.

Nous allons voir dans ce qui suit un autre cas d'ellipse d'ordre logique, où le désaccord élidé peut s'interpréter à partir de la réalisation d'un argument.

2.2.1.2. L'ellipse du désaccord et la réalisation d'argument

À l'instar de Plantin (1993 : 233), Doury (2009 :112) affirme que le déclenchement et le développement d'une argumentation sont tributaires de l'existence d'un désaccord :

Qu'il soit effectif (porté, dans la situation envisagée, par un partenaire d'interaction), socialement repéré (attribuable dans un contexte plus large à un locuteur ou une faction ayant préalablement avancé un point de vue opposé) ou simplement plausible (anticipé par le locuteur comme une réaction possible à la prise de position visée), c'est ce désaccord, manifesté par un contre-discours, qui donne sens à l'argumentation, qui en détermine au moins partiellement la forme, et qui en rend tout simplement possible l'émergence.

Doury confirme avec Kerbrat-Orecchioni ce rapport étroit entre expression du désaccord et argumentation lorsqu'elles assertent qu'« à la différence de l'accord, qui n'a pas en principe à être argumenté, le désaccord, correspondant à l'enchaînement “marqué”, appelle au contraire une argumentation et inversement, toute argumentation présuppose un désaccord, réel ou virtuel » (Doury et Kerbrat-Orecchioni, 2011 : 63).

C'est l'existence d'un désaccord qui conditionne donc la réalisation de l'argumentation : un lien logique d'implication figure ainsi entre les deux phénomènes. Par conséquent, quand les interactants produisent un argument contre celui de leur partenaire d'interaction (l'acte de réfutation¹⁰⁴), cela suppose qu'ils soutiennent une opinion qui est opposée à la sienne, même s'ils ne réalisent pas explicitement leur désaccord. Dans notre corpus, il arrive que les participants enchaînent directement sur un argument contradictoire en

¹⁰⁴ Selon le dictionnaire de français Larousse, le verbe « réfuter » renvoie au fait de « démontrer la fausseté d'une affirmation par des preuves contraires : *Réfuter un argument* ».

omettant de produire explicitement leur désaccord. Le désaccord n'apparaît pas dans l'énoncé réactif, il est interprétable à partir de l'argument avancé. C'est ce que nous désignons dans ce travail par l'appellation « ellipse de l'expression de désaccord ». Nous citons ci-dessous un exemple qui illustre ce cas :

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

- 093 SB [est-ce que vous avez des preuves/ est-ce que::: (.) moi c'est pour ça que j'ai- moi j'ai [pas l- l- l- l- je ne juge pas je n'ai pas les&
- 094 KD [allez-y
- 095 SB &éléments /du dossier (.) mais **est-ce qu'on peut se permettre d'accuser::: euh les gens disant il a été maltraité:: euh- euh- euh est-ce qu'il y a eu des preuves/ est-ce qu'il y a des traces/ des-**
des=
- 096 KD =sa mère et son fils parlent d'un hématome et d'un point de suture à la tête [madame SB ils&
- 097 SB [je ne sais pas/
- 098 KD &l'ont vu/ ils l'ont vu pendant la visite

Cet exemple est tiré d'un épisode de « Place au débat » traitant la question des « Droits de l'Homme en Algérie ». Dans les tours de parole 093 et 095, en utilisant la question rhétorique, SB insinue que KD accuse sans preuves les autorités carcérales d'avoir fait subir des violences au journaliste décédé. Dans les tours 096 et 098, KD lui répond immédiatement (un latching marqué par le symbole « = ») qu'il n'accuse pas les gens sans preuve en avançant un argument d'exemple « **sa mère et son fils parlent d'un hématome et d'un point de suture à la tête, madame SB, ils l'ont vu, ils l'ont vu pendant la visite** ». Il s'agit d'un argument qui laisse entendre qu'il est contre l'assertion

de SB : « **je n'accuse pas les gens sans preuves, car j'ai les preuves** ». Dans cet exemple, la négation polémique qui aurait exprimé ce désaccord est omise au profit d'un argument. L'animateur KD produit donc une ellipse du désaccord en enchaînant directement sur un argument.

Outre l'ellipse, les participants aux débats télévisés qui constituent notre corpus recourent à un autre procédé substitutif pour exprimer leur désaccord, le trope illocutoire en l'occurrence. Dans ce qui suit, nous allons essayer de décrire l'emploi de ce procédé.

2.2.2. Le trope illocutoire

Selon Kerbrat-Orecchioni (1998 : 100), le trope illocutoire renvoie au « décalage entre les valeurs illocutoires apparente et réelle de l'énoncé ». Pour l'auteur, « la valeur dérivée viendra carrément *se substituer* à la valeur littérale » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 42). Dans le cas du trope illocutoire exprimant le désaccord, l'énoncé en question comporte deux valeurs illocutoires : l'une est réelle (dérivée) et c'est celle du désaccord, l'autre est apparente (littérale) et concerne l'acte de langage qui le remplace.

Dans notre corpus, les interactants recourent à différents actes de langage pour revêtir leurs désaccords, à savoir le refus, la question et la pseudo-excuse. Nous avons repéré ces différents actes en nous inspirant de Kerbrat-Orecchioni (2009 : 36) qui « admet généralement, comme candidats privilégiés à l'expression directe des actes de langage », les expressions performatives, les formes de phrase ainsi que quelques marqueurs explicites d'actes de langage.

Nous pouvons schématiser ce trope illocutoire comme suit :

Figure 07

Le trope illocutoire	La valeur illocutoire apparente : autres actes de langage
	La valeur illocutoire réelle (dérivée) : l'acte du désaccord

Le trope illocutoire exprimant le désaccord dans le corpus

2.2.2.1. La question rhétorique exprimant le désaccord

Les questions rhétoriques ou « aratoires » ne visent pas une demande d'information et n'appellent aucune réponse car celle-ci est incluse dans la question elle-même : elles « n'attendent aucune réponse, ni de la part du locuteur ni de celle de l'interlocuteur¹⁰⁵ : ce sont des questions de pure forme, qui valent en réalité pour une assertion, affirmative ou négative. [...] Cette figure peut être considérée comme un trope (illocutoire) » (Kerbrat-Orecchioni, 2017 : 142-143). Elle est donc « la forme extrême que peut prendre une question orientée » (Kerbrat-Orecchioni, 1991 : 102-103). Bien avant Kerbrat-Orecchioni, McHoul (cité par Kim, 2001 : 236) distingue deux types de questions : « Q-type de question » qui sollicite une réponse, et « N-type de question » qui correspond à la question rhétorique qui exprime indirectement le doute, le défi ou le désaccord.

Dans notre corpus, la question rhétorique peut cacher un désaccord dans la mesure où, en dépit de sa forme interrogative, elle porte la valeur pragmatique du désaccord et non d'une vraie question : elle n'attend pas une

¹⁰⁵ Kerbrat-Orecchioni (2017) distingue les vraies questions, qui appellent une réponse de la part de l'interlocuteur, des auto-questions auxquelles répond le locuteur lui-même.

réponse de la part de l'interlocuteur. C'est ce trope illocutoire que Plantin (1991 : 75) décrit comme « une tactique de camouflage de l'assertion sous un voile interrogatif ».

Exemple 01

Controverse « 12 mars 2014 »

306 SK les services et les journalistes oui/ les journalistes tout le monde s'intéresse à ce que fait barakat/ (.) **c'est un nouveau souffle/ (.) euh politique algérien/ (.)** c'est- les gens se sont reconnus [euh monsieur/

307 OA [sans- sans un parti/ il y a un nouveau souffle politique/=

Cet exemple est extrait d'un numéro de « Controverse » consacré au mouvement Barakat. Dans le tour de parole 306, SK affirme que le mouvement Barakat constitue « **un nouveau souffle politique algérien** ». En 307, OA pose une question totale « **sans un parti, il y a un nouveau souffle politique ?** », réalisée par la reprise de la proposition de SK en modifiant sa forme assertive en forme interrogative marquée par une montée intonative¹⁰⁶. Cette question n'a pas la valeur d'une vraie question, car OA n'attend pas de réponse de la part de SK puisqu'il pose cette question tout en étant convaincu que le mouvement Barakat, qui ne soutient aucun candidat à la présidentielle, ne constitue pas un nouveau souffle. Cette interprétation se confirme dans son tour subséquent en 311 où, en réitérant l'adverbe de négation « **non** », OA refuse la réponse apportée en 308 et 310 par SK à cette question :

¹⁰⁶ Nous avons rappelé dans le premier chapitre que la question est marquée par une montée intonative (section 2.1.2.).

- 308 SK =oui/ oui monsieur et vous êtes en train de le voir/
- 309 OA mais:: il y a une aberration alors/ vous allez vous constituer en parti politique/
- 310 SK vous êtes en train de le voir [monsieur/
- 311 OA non/ [non/ (.) non- non-

Un locuteur posant une vraie question n'aurait pas refusé l'information apportée par son interlocuteur, ce qui prouve que OA a déjà une réponse. Ainsi, nous pouvons considérer cette question posée par OA comme une question rhétorique qui porte la valeur illocutoire d'un désaccord que nous pouvons paraphraser comme suit : « **le mouvement Barakat ne constitue pas un nouveau souffle puisqu'il ne soutient aucun parti politique** ».

Nous citons, dans ce qui suit, un autre exemple tiré d'un autre numéro de « Controverse » consacré au thème de l'exploitation du gaz de schiste en Algérie, illustrant un cas de désaccord maquillé en simple question :

Exemple 02

Controverse « 27 novembre 2013 »

- 246 KD [en parlant d'autosuffisance/ (.) en parlant d'autosuffisance/ (.) monsieur KB vous avez déclaré euh l'année dernière que (.) l'exploitation du gaz de schiste permettrait une auto- une autosuffisance/ (.) et la promotion euh de l'exportation/ (.) vous avez parlé aussi d'autosuffisance/ (.)
- 247 KB moi j'ai dit ça/

Dans le tour de parole 246, en utilisant les expressions « **vous avez déclaré** » et « **vous avez parlé** », KD reformule les propos de KB sur l'autosuffisance que pourrait garantir l'exploitation du gaz de schiste en Algérie. En 247, KB pose une question qui prend la forme d'une question totale, puisque il

demande une réponse du type « **oui** » ou « **non** » « **moi j’ai dit ça ?** » ; mais qui est en réalité une question rhétorique qui ne constitue pas une véritable demande d’information : KB sait à l’avance qu’il n’a pas prononcé ce que l’animateur lui fait dire, puisqu’il répond lui-même à cette question en 251. En posant cette question, KB réalise donc un désaccord portant sur la reformulation faite par KD de ses dires. Ce qui se manifeste nettement dans les tours de parole qui suivent cet échange :

- 248 KD dans un centre de presse (.) [l’année dernière/
249 KB [sur/ (.) non (.)
moi (.)
250 KD sur l’exploitation du gaz de schiste/
251 KB moi- moi ma position sur le gaz de schiste (.)
n’avait jamais varié (.) j’ai toujours dit (.) il
faut évaluer ce qu’on a (.) et attendre (.) que
les choses (.) se:::: s’améliorent (.) pour qu’on
puisse exploiter (.) [je n’ai pas dit

Dans les tours de parole 249 et 251, KB répond à sa propre question. Ce faisant, il réitère son désaccord indirect exprimé par la question rhétorique, mais cette fois-ci d’une manière explicite « **non** », « **je n’ai pas dit** ». Ainsi, nous pouvons reformuler la question rhétorique posée par KB en 247 par l’expression contradictoire explicite « **non, je n’ai pas dit que l’exploitation du gaz de schiste en Algérie permettrait une autosuffisance** ». Ci-dessous, un autre cas de trope où la valeur illocutoire du refus s’efface au profit de celle du désaccord.

2.2.2.2. Le refus exprimant le désaccord

L’exemple cité ci-dessous, extrait du même épisode que l’exemple précédent, nous permet d’observer comment la contestation de l’assertion du précédent locuteur s’exprime, dans les débats télévisés constituant notre corpus, par une expression performative de refus.

Exemple 01**Controverse « 27 novembre 2013 »**

- 006 KD il faut préciser monsieur AA/ que vous êtes pour/
(.) l'exploitation du gaz de schiste en algérie
(.)
- 007 AA oui (.) **je suis absolument pour** (.) **je suis**
absolument pour (inaud.) [...]
- 013 SR¹⁰⁷ [...] moi je- je voudrais rebondir sur ce que- ce
qu'a dit monsieur AA/ [...] **on ne peut pas/**
accepter ce type d'exploitation sur le sol
algérien (.) c'est (.) très clair (.) il y a une
facture environnementale qui est- qui va être
lourde (.) il y a une euh nappe albienne qui va
être sacrifiée (.) la nappe albienne c'est que
peut-être l'avenir de l'algérie de demain/ (.)
après l'énergie fossile (.) il y a un écosystème
(.) à préserver (.)

Nous remarquons, dans les tours de parole 006 et 007, que le participant AA est pour l'exploitation du gaz de schiste en Algérie. Ce qui est contesté par SR, dans le tour 013, non pas en utilisant une formulation explicite du désaccord qu'elle aurait pu énoncer comme suit : « **je suis contre l'exploitation du gaz de schiste en Algérie** », mais par une expression performative de refus « **on ne peut pas accepter ce type d'exploitation sur le sol algérien** ». Il ne s'agit pas d'un vrai refus, car selon Kerbrat-Orecchioni (2016), le refus est un acte réactif à un ordre, une demande ou à une invitation, ce qui n'est pas le cas ici puisqu'on ne demande pas l'autorisation de SR pour que le gaz de schiste soit exploité. Il est donc question d'une expression qui montre que SR ne partage pas le même avis que son adversaire.

Nous allons observer, dans ce qui suit, un autre cas de trope illocutoire où l'acte du désaccord emprunte l'apparence d'un autre acte de langage, la pseudo-excuse.

¹⁰⁷ Sabrina Rahmani, médecin et membre de la société civile.

2.2.2.3. Le pseudo-FFA d'excuse exprimant le désaccord

Le pseudo-FFA est un acte de langage qui est à l'origine un acte flattant pour la face de l'interlocuteur (FFA), mais réalisé dans l'énoncé du locuteur sur un ton sec, froid ou distant qui ne correspond pas à la réalisation de vrais FFAs : Il ne s'agit donc pas d'un vrai FFA, puisque utilisé de manière insincère. Dans notre corpus, les interactants utilisent parfois l'expression de l'excuse qui est à l'origine un FFA, non pas pour s'excuser réellement puisqu'ils le réalisent avec un ton froid, mais pour montrer leur opposition à leurs partenaires d'interaction. Cela correspond à ce que confirme Kerbrat-Orecchioni (1994 : 158) à ce propos : « “excusez-moi”, en cette acception, ne signifie nullement “excusez-moi”, mais presque au contraire, “je ne suis pas du tout de votre avis” ». Dans ce cas, le ton de la voix des participants s'impose dans l'interprétation de l'acte de désaccord.

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

130 SB <((avec un ton sec)) moi je suis désolée quand on parle des droits de l'homme (.) on oublie (.) les droits des peuples à l'auto-détermination (.) on oublie ces femmes palestiniennes qui accouchent dans les geôles israéliennes les mains menottées/ ces bébés qui ouvrent les yeux/ et que la première vue qu'ils ont de ce monde euh c'est (.) les- le barreaudage des prisons>

Dans cet exemple, SB montre qu'elle est contre la description faite par ses interlocuteurs de la situation des Droits de l'Homme en Algérie. Elle utilise pour cela l'expression d'excuse exprimée par le prédicat adjectival « je suis **désolée** », de façon manifestement insincère car elle l'exprime sur un ton froid et sec : elle réalise une excuse que dément la prosodie. Ce désaccord que nous paraphrasons comme suit « **je ne suis pas d'accord qu'on dise qu'il y a**

régression sur la question du respect des Droits de l'Homme en Algérie », est d'ailleurs étayé par un contre argument « **quand on parle des Droits de l'Homme, on oublie les droits des peuples à l'autodétermination ».**

Nous allons voir dans ce qui suit, un autre cas de procédé substitutif d'expression du désaccord où la valeur illocutoire de celui-ci vient s'ajouter à celle de l'acte de langage réalisé au lieu de s'y substituer (ici la substitution est uniquement formelle et non illocutoire). Kerbrat-Orecchioni (2009 : 34), selon qui, « en discours, les énoncés peuvent comporter plusieurs valeurs (illocutoires) superposées », emploie pour désigner ce phénomène le terme d'« amalgame pragmatique ».

2.2.3. L'amalgame pragmatique

Selon Kerbrat-Orecchioni (2009 : 46), cette notion renvoie à l'« addition de valeurs qui peuvent se combiner selon des relations et des dosages variables ». Dans notre corpus, les interventions des interactants comportent parfois des valeurs illocutoires doubles : ce sont des interventions qui valent à la fois pour un désaccord et pour un autre acte de langage comme la critique, l'interdiction, le reproche ou l'ordre. Nous allons voir ci-dessous quelques cas de combinaison du désaccord avec d'autres actes de langage.

2.2.3.1. Combinaison des valeurs illocutoires de la critique et du désaccord

La critique est un acte de langage (Brown et Levinson cités par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 170) qui peut prendre la forme d'un énoncé véhiculant une évaluation négative du destinataire (Kerbrat-Orecchioni, 2009). Dans notre corpus, les interactants expriment parfois leurs désaccords en critiquant l'opinion de leurs partenaires d'interaction. L'acte de la critique apparaît ici

sous forme d'une appréciation péjorative, mais il peut aussi prendre la forme d'un énoncé à modalité aléthique.

Les interactants expriment leurs appréciations péjoratives en recourant aux adjectifs péjoratifs ou aux verbes et prédicats adjectivaux psychologiques. Voici un exemple qui montre comment le désaccord s'ajoute à une appréciation péjorative exprimée par un adjectif péjoratif :

Exemple 01

Controverse « 12 mars 2014 »

- 007 SK [...] **on s'est retrouvé devant une situation ahurissante/** (.) où on a un système en face (.) qui reconduit un candidat (.) qui est- qui est euh::: tout le monde l'a constaté/ (.) euh inapte physiquement à à::: occuper le poste de président de la république (.) [...]
- 093 SK [...] **on s'est retrouvé/** (.) **devant** (.) **euh un contexte politique/** (.) **incroyable/** (.) c'est-à-dire on a un clan du pouvoir/ (.) qui reconduit monsieur abdelaziz bouteflika/ euh dimi- diminué physiquement/ (.) et::: pour un quatrième mandat/ (.) en face/ (.) une opposition/ (.) qui n'a pas joué son rôle d'opposition/ (.) sinon tout le monde se serait mis derrière/ (.) et là on s'est retrouvé euh:: en tant que citoyen/ (.) face à une responsabilité historique/ (.) **c'est soit on se tait** (.) **et on laisse le pays partir à la dérive/** parce que c'est ce qui (.) va arriver/ [...]
- 158 OA **deuxième chose** (.) **quand je vous vois donc dresser un tableau/** c'est quand-même non structuré/

Cet exemple est extrait d'un numéro de « Controverse » consacré au mouvement Barakat. Dans les tours de parole 007 et 093, SK décrit la situation politique en Algérie : « **une situation ahurissante** », « **un contexte politique incroyable** », « **soit on se tait et on laisse le pays partir à la dérive parce que c'est ce qui va arriver** ». Dans le tour 158, en utilisant un

adjectif péjoratif « **non structuré** », OA réalise une critique de cette description faite par SK « **quand je vous vois dresser un tableau, c'est quand-même non structuré** ». Cela laisse supposer que le locuteur en question défend un point de vue différent de celui de son adversaire : il est contre la manière dont SK décrit la situation politique en Algérie. La critique, qui se manifeste dans ce contexte comme un acte réactif à une assertion, ne se réduit pas à la réalisation d'une appréciation, comme c'est le cas lorsqu'elle apparaît dans une intervention initiative. Ainsi, l'énoncé exprimant cet acte véhicule en même temps dans ce contexte la valeur illocutoire du désaccord, que nous pouvons paraphraser comme suit : « **je suis contre votre description de la situation politique en Algérie** ».

Ci-dessous, sont cités des exemples illustrant des cas d'appréciation péjorative, exprimant le désaccord, réalisée par des verbes et des prédicats adjectivaux psychologiques :

Exemple 02

Place au débat « 30 décembre 2016 »

229 SB on est en train de dresser un **tableau noir**/ ce-
tout ce que j'entends/ (.) ça va mal/ **je suis**
choquée/ *nqoulek*¹⁰⁸ *bikoul*¹⁰⁹ *saraha*¹¹⁰/

Dans cet exemple extrait de l'émission « Place au débat » sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie, SB montre son désaccord contre la position de ses partenaires d'interaction AG, HO et NB qui affirment que le respect des Droits de l'Homme en Algérie est en régression (d'après le reste du corpus, notamment les tours de parole 124, 136, 138 et 140). Son intervention ne

¹⁰⁸ Je te dis (arabe algérien).

¹⁰⁹ En toute (arabe algérien).

¹¹⁰ Franchise (arabe algérien).

contient pas de marqueurs explicites d'opposition, son désaccord s'interprète à travers son appréciation péjorative de leur description, exprimée par le recours à un prédicat adjectival qui montre son état d'esprit « je suis **choquée** » et à un adjectif péjoratif « tableau **noir** ». Dans cette intervention, SB superpose donc les deux valeurs illocutoires de la critique et du désaccord.

Nous citons dans ce qui suit, un exemple d'appréciation péjorative, exprimant l'acte de désaccord, produite par le recours à un verbe psychologique :

Exemple 03

Controverse « 12 mars 2014 »

160 OA j'ai vu comment/ (.) **la couverture médiatique/**
(.) **est orientée/** (.) et (.) euh **tendancieuse/**
[...] et là ce que- **ce qu'a raconté la presse est**
faux/ (.) j'ai acheté el watan/ (.) eh ben je
regrette/ (.) **c'est (.) tout à fait faux ce qu'il**
a raconté (.) amplifié de tous les côtés/ [...] on
a amplifié la chose/ (.) on a joué sur la peur
[...] ça c'est mon avis/ (.) donc euh la presse
doit être objective (.) d'abord/ avant tout/ (.)
et la presse/ le journal/ est fait pour informer
en priorité/ [...]

233 SK [...] donc moi ce que j'allais dire/ c'était
justement par rapport à ça/ (.) par rapport aux
journalistes/ (.) **euh:: moi ce qui m'étonne/** (.)
c'est qu'on reproche à des journalistes de nous
soutenir/ (.) alors qu'ils étaient là/ qu'ils se
sont fait embarquer:: par éthique/ ils ont été
là/ ce sont des citoyens avant d'être
[journaliste (.) c'est-

Cet exemple est tiré d'un numéro de l'émission « Controverse » sur le mouvement Barakat. Nous remarquons dans le tour de parole 233 que le représentant du mouvement Barakat SK est contre le reproche produit par OA en 160 à l'encontre des journalistes qui soutiennent ce mouvement. SK exprime son désaccord par une appréciation péjorative marquée par l'emploi

du verbe psychologique « **étonner** ». Ainsi, la valeur illocutoire du désaccord vient se greffer à celle de la critique.

Outre les appréciations péjoratives, l'expression de la critique qui se combine avec le désaccord, dans notre corpus, prend la forme d'énoncé à modalité aléthique. Selon le dictionnaire de français Larousse, les modalités aléthiques sont « des modalités logiques selon lesquelles les propositions sont considérées non seulement comme vraies ou fausses, mais également comme nécessaires, contingentes, possibles ou impossibles ». Dans notre corpus, parmi les expressions portant sur la vérité ou la possibilité de la proposition du précédent locuteur, et traduisant le désaccord, nous distinguons : « ce n'est pas vrai », « c'est faux » et « ce n'est pas évident ». Voici quelques exemples qui illustrent l'utilisation de ces expressions :

Exemple 04

Controverse « 27 novembre 2013 »

- 011 AA [...] pourquoi (.) il y a eu levée de boucliers/
**quelles sont les premières levées de boucliers/
c'est les fermiers** (.) c'est les zones où il y a
(.) une activité rurale (.) euh urbaine (.)
importante (.) c'est là où il y a (.) euh de:::
très peu d'eau (.) ou une eau (.) très sensible
(.) par exemple (.) [...]
- 099 SR [...] **je voulais répondre aussi pour la levée de
boucliers aux états unis (.) ce n'est pas vrai
qu'au départ (.) les- ce sont les fermiers qui
est- qui se sont insurgés (.)** parce que les
fermiers étaient (.) impliqués dans [le processus
(.)

L'exemple cité ci-dessus est extrait de l'épisode de « Controverse » sur les dangers provoqués par l'exploitation du gaz de schiste en Algérie. Dans le tour de parole 011, AA affirme qu'aux États-Unis, c'est les fermiers qui ont entrepris la levée de boucliers. En 099, SR réalise un désaccord différé : elle

contredit AA en réalisant un énoncé à modalité aléthique portant sur la vérité des propos de celui-ci « **pour la levée de boucliers aux États-Unis, ce n'est pas vrai qu'au départ ce sont les fermiers qui se sont insurgés** », que nous pouvons paraphraser par la contradiction négative suivante : « **ce n'est pas les fermiers qui se sont insurgés en premier, ce n'est pas eux qui ont entrepris la levée de boucliers** ». Ce faisant, elle réalise deux actes de langage jumelés.

Nous allons observer ci-dessous un exemple, tiré du même numéro que l'exemple précédent, qui montre l'emploi d'une autre expression aléthique par les interactants :

Exemple 05

Controverse « 27 novembre 2013 »

- 079 AA [...] **et dans quinze ans (.) les technologies vont se développer/** [pour (.) non
- 080 KD [mais monsieur AA/ mais les mêmes
[problèmes resteront posés aussi dans quinze&
- 081 AA [laissez-moi continuer laissez-moi continuer &&
- 082 KD &ans/
- 083 AA &&[non non **on fait confiance au progrès** ah/ non
- 084 CC [**c'est pas évident/** il faut espérer que la
technologie se développera

Dans les tours de parole 079 et 083, AA affirme que, « **dans quinze ans** », le gaz de schiste pourra être exploité sans provoquer de dangers car « **les technologies vont se développer** ». En 084, CC l'interrompt et s'oppose à son opinion notamment à sa certitude quant aux progrès technologiques, et ce, en faisant appel à l'expression aléthique « **ce n'est pas évident** » : « **ce n'est pas évident, il faut espérer que la technologie se développera** ». Nous pouvons

paraphraser l'expression de désaccord que traduit cet énoncé à modalité aléthique de la manière suivante : « **les technologies peuvent ne pas se développer d'ici quinze ans** ».

Pour conclure cette partie expliquant comment l'acte de désaccord peut être exprimé par l'expression de la critique, nous citons un exemple, tiré d'un numéro de « Place au débat » sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie, qui comporte à la fois les deux appréciations péjorative et aléthique :

Exemple 06

Place au débat « 30 décembre 2016 »

- 177 KD [chacun a son point&&
178 SB &dresser un tableau noir/ dre- dresser un&
179 KD &&de vue (.) chacun a son point de vue madame SB
180 SB &tableau noir (.) c'est faux/ (.)

Dans les tours de parole 178 et 180, SB fait usage d'une appréciation péjorative « **tableau noir** » (qu'elle utilisera aussi dans le tour 229 : voir l'exemple que nous avons cité plus haut dans la section consacrée à l'appréciation péjorative), et d'un énoncé à modalité aléthique portant sur la vérité de la proposition de ses interlocuteurs « **c'est faux** ». L'acte de la critique réalisé par ces deux expressions sous-entend que SB est contre la description faite par les autres interactants de la situation des Droits de l'Homme en Algérie.

Nous avons observé, dans les exemples cités ci-dessus, des cas où les participants aux débats constituant notre corpus, combinent l'acte de désaccord avec celui de la critique donnant naissance à un amalgame

pragmatique. Nous allons voir ci-dessous un autre cas d'amalgame où la valeur du désaccord vient se greffer à celle de l'ordre.

2.2.3.2. Combinaison des valeurs illocutoires de l'ordre et du désaccord

Dans notre corpus, l'acte de l'ordre auquel les participants associent l'acte de désaccord s'exprime par le recours au mode impératif. À travers l'exemple cité ci-dessous, nous essayerons d'illustrer l'utilisation d'une expression injonctive dans l'expression de l'acte contradictoire dans les débats en question :

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

142 AG je condamne l'interventionnisme (.) étranger en syrie et en lybie je le condamne (.) je le condamne (.) euh:: euh et l'occident est responsable (.) de la catastrophe qui est arrivée en syrie et euh:: en- en lybie (.) ça c'est-MAIS (.) cesse de nous dire que ça- que- que bachar el assad est un dé- euh est un démocrate et que el kadhafi est un démocrate (.)

Dans cet exemple extrait d'un numéro de « Place au débat » sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie, AG réalise un ordre exprimé par l'impératif du verbe « **cesser** ». Cet acte, de nature initiative, se réalise dans ce contexte comme un acte réactif à une assertion, et plus précisément à l'opinion de SB qui considère, selon AG, que « **Bachar el-Assad et el Kadhafi sont des démocrates** ». Ainsi, en réalisant cet acte, AG montre qu'il est contre cette opinion. Il exprime donc un désaccord que nous pouvons paraphraser comme suit : « **je ne suis pas d'accord que Bachar el-Assad et el Kadhafi sont des démocrates** ».

2.2.3.3. Combinaison des valeurs illocutoires de l'interdiction et du désaccord

Dans notre corpus, les interactants joignent aussi la valeur illocutoire de désaccord à celle d'interdiction qu'ils réalisent en utilisant tantôt des expressions performatives d'interdiction tantôt la tournure impersonnelle « il ne faut pas ». Les emplois de ces expressions sont attestés dans les exemples suivants :

Exemple 01

Controverse « 05 décembre 2013 »

- 023 AG non/ **ferhat a toujours été provocateur c'est pas:: nouveau/ (.) il a toujours été provocateur**
[...]
- 059 AA [...] je voudrais d'abord re- porter une euh une euh::: (.) répondre à notre ami (.) **euh il m'est (.) difficile/ (.) de vous laisser dire/ (.) que (.) ferhat m'henni a toujours été/ un provocateur (.) ferhat m'henni a été un militant/ de la cause berbère/ de la première heure/ (.) et::: c'est- c'est un::: il a été un artiste/ (.) qui a:: euh intellectualisé (.) la- la chanson kabyle/ (.) euh en l'ouvrant sur euh- euh des- des- des discours euh (.) politiques euh très bien poétisés/**

Dans cet exemple extrait d'un numéro de l'émission « Controverse » traitant le thème de l'autonomie de la Kabylie, AA produit en 059 une expression comportant la valeur illocutoire d'interdiction « **il m'est difficile de vous laisser dire que** » qui est une formulation adoucie¹¹¹ des expressions performatives d'interdiction suivantes « **je ne vous laisse pas dire que** », « **je vous empêche de dire que** » ou « **je vous interdis de dire que** ». Cet acte d'interdiction porte sur l'opinion de AG qui affirme, dans le tour de parole

¹¹¹ Pour l'adoucissement des FTAs, voir le cinquième chapitre.

023, que « **Ferhat M'henni est un provocateur** ». Ce qui nous laisse dire, qu'en employant cette expression d'interdiction, AA manifeste un désaccord portant sur le point de vue de son partenaire de débat AG. En outre, si nous observons la suite de cette expression dans le tour 059, et même dans l'échange subséquent (073-075), nous constatons que AA poursuit cette interdiction par un conjoint antonymique dont la réalisation dépend, selon Moeschler (1982), de l'existence de l'acte de désaccord « **Ferhat M'henni a été un militant de la cause berbère de la première heure. Il a été un artiste qui a intellectualisé la chanson kabyle en l'ouvrant sur des discours politiques très bien poétisés** »

073 AA [c'est un militant qui a été honnête/ c'est un&&

074 AG &péjoratif/ (.)

075 AA &&fils de *chahid*¹¹²/ (.) ne l'oubliez pas/ (.)

Nous pouvons ainsi paraphraser ce désaccord comme suit « **je ne suis pas d'accord que vous dites que Ferhat M'henni est un provocateur** », qui est suivi du conjoint antonymique cité *supra*. Par ailleurs, ML résume bien cette position de AA lorsqu'il dit :

129 ML je crois que AG n'a pas jeté la pierre à ferhat
[...] même si euh ::: mon- mon ami AA euh il a un
peu taclé hein/

Nous allons observer, dans l'exemple suivant, tiré d'un numéro de « Controverse » sur le mouvement Barakat, un acte d'interdiction, exprimé par la tournure impersonnelle « il ne faut pas », auquel vient s'ajouter l'acte de désaccord.

¹¹² Martyr (dans ce cas, il s'agit de martyr de la révolution algérienne de 1954-1962).

Exemple 02

Controverse « 12 mars 2014 »

- 622 OA [...] il n'y a pas de contestation/ parce que- **ils contestent juste une chose/ (.) c'est le quatrième [mandat/ (.) c'est ça/ (.) non/ non/**
- 623 SK **[mais je l'ai dit tout à l'heure&**
- 624 KD [alors/ brièvement/ brièvement monsieur OA
- 625 HB [vous m'avez (.) vous m'avez (.) vous&&
- 626 SK **&monsieur/ il faut pas confiner ça- il faut pas&**
- 627 HB &&m'avez (.) vous m'avez (.) vous m'avez&&
- 628 SK **&confiner ça au quatrième mandat/ (.) je vous invite à lire monsieur le texte fondateur de barakat/ (.)**

Dans le tour de parole 622, OA affirme que le mouvement Barakat ne s'oppose qu'à une seule chose : « **le quatrième mandat** ». OA « confine » donc, selon les propos de SK, les objectifs du mouvement Barakat au refus du quatrième mandat de Bouteflika. Ce que celui-ci conteste, en 623, 626 et 628 en utilisant la tournure impersonnelle « **il ne faut pas** » exprimant l'interdiction. Le représentant du mouvement Barakat SK, en interdisant à son adversaire de « **confiner ce mouvement au quatrième mandat** » montre qu'il ne partage pas son opinion.

2.2.3.4. Combinaison des valeurs illocutoires du reproche et du désaccord

Le reproche est, selon Kerbrat-Orecchioni (1992, 1994), un acte qui se produit lorsqu'un locuteur fait comprendre à son interlocuteur qu'il vient de commettre une transgression d'une norme donnée. Dans notre corpus, l'expression du reproche peut traduire un désaccord. L'exemple suivant, extrait d'un épisode de « Place au débat » sur le Forum des Chefs

d'Entreprises, montre comment les interactants recourent à l'expression de cet acte pour contredire leurs adversaires.

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

144 HS [...] comment (.) voulez vous (.) faire (.) comment (.) voulez vous investir (.) comment voulez vous attirer des investisseurs (.) comment voulez vous (.) rediriger l'économie (.) si vous n'avez (.) aucun réseau (.) **oui madame (.) vous allez me dire monsieur HS/ on parle- euh on parle pas de réseaux économiques (.) ne jouez pas sur les mots (.) on parle de réseaux politiques [**

145 MR **ma place/ [(inaud.)** **[vous parlez à**

Nous constatons dans cet exemple que MR conteste en 145 les propos que HS lui attribue « **oui madame, vous allez me dire monsieur HS, on ne parle pas de réseaux économiques, ne jouez pas sur les mots, on parle de réseaux politiques** », et ce, en mobilisant l'expression du reproche « **vous parlez à ma place** ». En effet, MR produit cette expression pour reprocher certes à son interlocuteur de parler à sa place, de lui faire dire ce qu'elle n'a pas dit, donc de transgresser la maxime de qualité de Grice ; mais aussi pour manifester un désaccord sur les propos qu'il lui attribue. Elle joint donc à l'acte de reproche un désaccord sur la reformulation que nous pouvons paraphraser comme suit « **je n'ai pas dit ce que vous me faites dire** ».

Après la description, sous ses différentes formes, de l'amalgame pragmatique comportant la valeur illocutoire du désaccord, nous enchaînons sur un autre procédé substitutif d'expression de cet acte contradictoire, l'ironie en l'occurrence.

2.2.4. L'ironie au service du désaccord

Entendue au sens large comme une simple moquerie, l'ironie désigne selon Kerbrat-Orecchioni (2017 : 147) un moment de sortie du registre sérieux qui prend « la forme de piques plus au moins acérées et de flèches plus ou moins empoisonnées dirigées vers l'adversaire ». Autrement dit, l'ironie renvoie à cet instrument aussi bien ludique que critique qui vise à dégrader l'image de l'adversaire et de le déstabiliser. Freud (1971) la définit comme un procédé relevant d'un esprit « tendancieux » qui s'exerce aux dépens d'une « cible ».

Malgré les exigences du sérieux auxquelles doit obéir l'interaction formelle que constitue le débat télévisé, celui-ci comporte quelques formes d'ironie. En effet, les participants aux débats qui composent notre corpus recourent à divers procédés ironiques pour exprimer leurs désaccords, à savoir l'ironie dialogique, l'antiphrase et la boutade. Dans ce qui suit, nous examinerons successivement, sous cet angle, les différents débats constituant notre corpus.

2.2.4.1. L'ironie dialogique

L'ironie dialogique ou « diaphonique » est un procédé fondé, selon Kerbrat-Orecchioni (2017 :148), « sur la reprise d'un propos de l'adversaire mais reformulé ou commenté de telle sorte qu'il est évident que le locuteur, loin de reprendre à son compte le propos en question, vise à ridiculiser l'énonciateur cité ». Autrement dit, le locuteur reformule et distord les propos de son interlocuteur dans le but de les tourner en dérision : il s'agit donc de caricaturer le discours de son interlocuteur. Dans notre corpus, il arrive que les interactants utilisent l'ironie dialogique pour exprimer une opposition, en voici un exemple :

Exemple 01**Place au débat « 27 janvier 2017 »**

224 HS [...] **c'est ce que j'appelle le miracle algérien**
(.) dans les fameuses (.) années dont je vous ai
parlé [

225 KD [**<((avec un ton moqueur)) vous croyez**
vraiment qu'il y a un miracle algérien (.)
monsieur HS/

Dans le tour de parole 224, HS parle du « **miracle algérien** ». KD l'interrompt en 225 et reprend ses propos sous une forme interrogative teintée d'un ton moqueur : « **vous croyez vraiment qu'il y a un miracle algérien ?** ». L'ironie dialogique se réalise donc ici par l'utilisation d'un ton ironique et se mélange avec le procédé de la question rhétorique qui ne sollicite pas une vraie réponse. Les deux procédés dissimulent un désaccord de type « **il n'y a pas de miracle algérien** ».

Dans notre corpus, l'ironie exprimant le désaccord investit un autre procédé se basant sur l'emploi d'une expression dans le sens contraire de son vrai sens, l'antiphrase en l'occurrence.

2.2.4.2. L'antiphrase

Kerbrat-Orecchioni (1992 : 212) définit l'antiphrase comme un procédé qui « consiste à remplacer une expression dévalorisante (correspondant à « l'intention réelle » du locuteur) par son contraire valorisant, ce qui donne à l'énoncé les apparences d'une louange ». Les interactants sur lesquels porte cette étude investissent ce procédé pour montrer leur désaccord avec leurs partenaires d'interaction :

Exemple 01**Place au débat « 27 janvier 2017 »**

203 MR quand je vois les chiffres/ (.) quand je vois les chiffres (.) je v- bon (.) en- avec c- en- **dans cette situation de crise/ (.) avec la baisse de la dépense publique/ il est tout à fait normal que le secteur (.) .h il- qu'on enregistre une décélération au niveau du secteur du b t p h¹¹³ tout à [fait normal**

204 KD [Voilà mhh

205 HS [<((avec un ton moqueur)) bravo/

Dans cet exemple, extrait d'un numéro de « Place au débat » sur le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), HS adresse en 205, un compliment à MR « **Bravo !** » qui jure avec le ton moqueur de sa voix. Cela sous-entend que le compliment ici ne reflète pas la vraie intention du locuteur : il s'agit donc d'une antiphrase qui se manifeste sous forme d'un pseudo-compliment. À travers ce procédé, HS montre qu'il ne partage pas le point de vue de MR concernant le rapport entre la crise économique et la décélération qui touche le secteur du BTPH.

Dans cet exemple, l'antiphrase est exprimée par une seule unité lexicale, nous allons observer dans l'exemple suivant, tiré d'un numéro de « Controverse » sur l'exploitation du gaz de schiste en Algérie, un cas de désaccord exprimé par une antiphrase réalisée par toute une expression :

Exemple 02**Controverse « 27 novembre 2013 »**

145 AA [...] **la nappe albienn**e/ (.) qui couvre pratiquement l'algerie (.) la tunisie (.) et la

¹¹³ Société de Bâtiments, Travaux Publics et Hydrauliques.

lybie (.) bien (.) il y a (.) entre quarante (.)
certains disent (.) quarante mille (.) d'autres
disent cinquante mille milliards (.) de mètres
cubes d'eau (.) mais je fais savoir (.) que
soixante pour cent de ces réserves (.) sont en
algérie (.) et (.) tous les écoulements se font
vers (.) l'algérie (.) y a pas d'écoulements (.)
souterrains (.) dans l'albien/ (.) si (.) entre
l'algérie et la tunisie (.) **l'écoulement se fait**
(.) dans (.) à l'intérieur de la nappe albienne/
(.) je suis géologue (.) je sais ce que je dis
(.) [

146 SR [<((avec un sourire ironique)) **c'est pour ça**
qu'on y tient (.)

147 AA <((en souriant)) **mais oui:: bien sûr/ moi- moi**
j'y tiens plus que vous madame//

Compte tenu de la dernière proposition du tour de parole 145 « **l'écoulement se fait à l'intérieur de la nappe albienne, je suis géologue, je sais ce que je dis** », nous pouvons paraphraser l'expression « **c'est pour ça qu'on y tient** » avancée par SR en 146 à l'égard de AA comme suit : « **vous savez ce que vous dites, c'est pour ça que vous tenez à la couche albienne** ». Cependant, si nous nous référons aux tours de parole 006 et 007 (de ce corpus), qui montrent que le débateur AA est pour l'exploitation du gaz de schiste, nous comprendrons que SR, qui insiste sur les dangers que cette exploitation constitue pour la couche albienne, se fait de lui une idée de quelqu'un qui ne tient pas en réalité à cette couche. Par conséquent, le sens intentionnel de l'expression de SR en 146 est tout à fait le contraire de son sens propre, ce qui se confirme par le sourire et le ton moqueurs sur lesquels SR la réalise. Il s'agit donc d'une antiphrase véhiculant le sens que nous pouvons interpréter de la manière suivante : « **Si vous aviez su ce que vous dites, vous auriez tenu à la couche albienne** » qui laisse entendre un désaccord du genre : « **vous ne savez pas ce que vous dites d'ailleurs vous ne tenez pas à la couche albienne** ». Notre interprétation de l'antiphrase utilisée ici se confirme par la réponse contradictoire de AA, en 147, qui a compris le sens intentionnel de l'expression de son adversaire « **moi j'y tiens plus que vous madame** ».

En effet, AA répond ici par une contradiction positive, qui se réalise habituellement en réaction à une assertion négative (comme nous l'avons vu précédemment dans la section traitant la contradiction positive). Cela dénote que le débateur AA a compris le sens négatif sous-entendu par l'expression « **c'est pour ça qu'on y tient** ».

Outre l'antiphrase, un autre procédé ironique s'emploie dans notre corpus comme procédé substitutif d'expression du désaccord, il s'agit de la boutade.

2.2.4.3. La boutade

Le dictionnaire de français Larousse définit la boutade comme une « saillie vive, imprévue, originale, qui touche au paradoxe ». Cet instrument ironique repose donc sur une plaisanterie originale, un jeu de mots ou un paradoxe. L'exemple suivant, tiré d'un numéro de « Controverse » sur le mouvement Barakat, montre comment les interactants emploient la boutade pour exprimer leurs désaccords :

Exemple 01

Controverse « 12 mars 2014 »

442 KD alors/ (.) SK/ (.) vous êtes contre euh le
quatrième mandat du président/ **est-ce qu'il y a**
un candidat (.) parmi tous les candidats à la
candidature/ (.) qui:: qui vous intéresse ou qui
représente [un tant soit peu vos idées

443 SK [non/ non/ [écoutez/

444 OA [aucun/

445 KD [y compris dans
l'opposition/

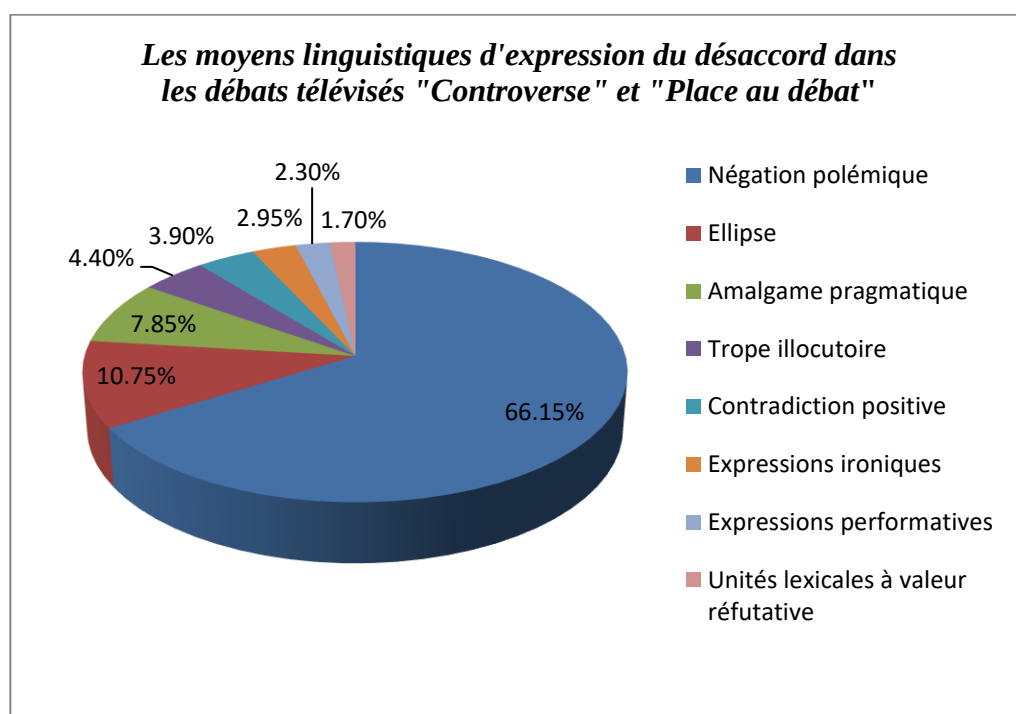
446 SK **non/** [<((en s'adressant à OA)) laissez-moi parler

- 447 OA [et- et si- si- si- si jamais on n'a pas de
quatrième il y aura pas de vote/ vous allez
mettre qui à la [présidentielle/ c'est- c'est-&
- 448 SK [mais laissez-moi parler/&&
- 449 OA &c'est certainement les gens vont vous critiquer&
- 450 SK &&laissez-moi parler/ au lieu de deviner ce que&&
- 451 OA &on va- on va- on va pas importer- on va pas&
- 452 SK &&[je vais répondre/ laissez-moi parler/
- 453 KD [on- on- va l'écouter/ on va l'écouter/&&
- 454 OA &importer un président de la république/ (.) on&
- 455 KD && enfin/ on va l'écouter/ on va l'écouter&&
- 456 OA &va importer un président de la république/

Dans les tours de parole 444, 447, 449, 451, 454 et 456, OA montre qu'il est contre le principe de Barakat, affirmé en 443 et 446 par son représentant SK, selon qui ce mouvement ne soutient aucun candidat à la présidentielle. Pour cela, il combine deux procédés substitutifs : d'abord, il fait usage de la question rhétorique « **aucun ?** » en 444 ; ensuite, il abandonne le registre sérieux en recourant à la boutade en 447, 449, 451, 454 et 456 « **vous allez mettre qui à la présidentielle ? On ne va pas importer un président de la république** ». Cette boutade tire son effet de l'association du verbe « **importer** » au nom du « **président de la république** » qui donne un effet moqueur au propos de OA, puisqu'un président de la république ne s'importe pas selon la constitution. Cet effet ironique de la boutade s'accroît si nous prenons en considération le contexte algérien où l'économie dépend essentiellement de l'importation, donnant ainsi le sens que nous tentons de formuler comme suit : « **puisque'on importe tout en Algérie, alors pourquoi pas un président de la république ?** ».

Les outils linguistiques explicites et substitutifs d'expression du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat » frappent par leur richesse et diversité. Le secteur suivant résume, en guise de conclusion de cette partie, ces procédés tout en y montrant leur fréquence d'utilisation :

Figure 08



Ce secteur montre que parmi les procédés de réalisation de l'acte de désaccord dans le corpus, c'est la négation polémique qui occupe la position dominante avec un taux de 66.15%. L'ellipse et l'amalgame pragmatique sont utilisés à moindre fréquence avec respectivement les pourcentages de 10.75% et 07.85%. Les procédés qui sont employés rarement sont, par ordre de fréquence, le trope illocutoire (4.40%), la contradiction positive (3.90%), les expressions ironiques (2.95%), les expressions performatives (2.30%) et les unités lexicales à valeur réfutative (1.70%).

Après la description des diverses réalisations linguistiques du désaccord ; nous essayons, dans l'axe qui suit, de remonter à l'origine de son apparition pour éclairer la manière dont il se déclenche dans ces débats et s'enchaîne à l'intervention initiale de l'assertion.

3. Les modalités de déclenchement et d'enchaînement du désaccord dans le corpus

L'exploitation du corpus montre que, dans les émissions « Controverse » et « Place au débat », l'acte réactif de désaccord se déclenche de différentes manières. Nous avons pu ainsi en distinguer deux cas : un désaccord qui se produit « systématiquement » après la réalisation de l'acte d'assertion (Sacks *et al.* (cités par Traverso, 2007a : 33)) et un désaccord provoqué par l'animateur.

3.1. Le désaccord comme réaction « systématique » à l'assertion

Nous avons vu dans le premier chapitre que, pour les conversationnalistes américains à l'instar de Sacks *et al.* (cités par Traverso, 2007a : 33), au sein de l'unité interactive minimale qui consiste en l'échange de deux interventions (initiale et réactive) entre deux interlocuteurs différents, règne une relation relevant du « principe de dépendance conditionnelle ». Ce principe fait que la réalisation de l'un engendre nécessairement la production de l'autre. Dans notre corpus, l'acte réactif de désaccord se produit parfois de manière « systématique » après la réalisation de l'acte initial d'assertion par un interlocuteur adversaire. La production de cet acte obéit donc ici au « principe de dépendance conditionnelle » le reliant à l'acte d'assertion. Cette réponse contradictoire peut avoir comme objet des points sur lesquels l'animateur ne pose pas de questions, c'est le participant qui prend l'initiative de contester son adversaire. Dans ce cas, deux types

d'enchaînement du désaccord à l'acte d'assertion y sont attestés : un enchaînement direct et un enchaînement différé.

3.1.1. L'enchaînement direct du désaccord

Dans ce cas, l'intervention comportant l'acte réactif du désaccord suit directement l'intervention initiative assertive sans qu'aucun autre tour de parole ne s'y interpose (Traverso, 2007a). Voici un exemple, extrait d'un numéro de « Place au débat » sur le Forum des Chefs d'Entreprises, qui illustre ce cas d'enchaînement :

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

226 HS [oui (.) **il y a un miracle algérien** (.) parce que
ce peuple est un grand peuple=

227 KD =et c'était quand ce miracle/ [(inaud.)

Dans cet exemple, KD réalise un désaccord en utilisant une question rhétorique puisqu'il n'attend pas de réponse de la part de HS. En réalité, d'après l'échange précédent (224-225) commenté *supra*, KD n'attend pas que HS lui précise quand est-ce que ce miracle algérien s'est produit, mais c'est une façon de le contredire : « **il n'y a pas de miracle algérien** ». Dans ce cas, l'animateur KD enchaîne son désaccord directement à l'assertion du débatteur HS, ce qui est indiqué ici par le symbole du latching « = ». Ce désaccord est donc conditionné par la réalisation de l'assertion initiative.

Il est important de signaler qu'il arrive aussi aux interactants d'enchaîner leurs désaccords sans même laisser leurs adversaires terminer leurs tours de parole. Autrement dit, ils prennent la parole avant que leurs interlocuteurs marquent dans leurs tours des moments de transition (Traverso, 2007a : 31). Il

s'agit d'un désaccord réalisé par interruption, comme c'est le cas dans l'exemple suivant, extrait du même numéro que l'exemple précédent :

Exemple 02

Place au débat « 27 janvier 2017 »

184 HS [...] vous parlez\ (.) de:: d'avantages fiscaux qui ont été accordés par l'état/ (.) et (.) qui ont été portés par le forum des chefs d'entreprises (.) l'état (.) n'a pas attendu le forum des chefs d'entreprises\ pour donner\ euh le- les fameuses procédures [et (inaud.)]

185 MR [je n'ai pas dit ça/ je n'ai pas dit ça (.)]

Dans cet exemple, MR exprime en 185 un désaccord qui porte sur la reformulation de ses propos par son partenaire de débat HS sur les avantages fiscaux accordés par l'État au Forum des Chefs d'Entreprises « **je n'ai pas dit ça** ». Nous observons ici que la locutrice MR s'oppose à son interlocuteur tout en l'interrompant et sans que l'animateur lui accorde la parole.

Nous allons observer dans ce qui suit, un cas de désaccord qui se réalise systématiquement après la production de l'assertion mais qui s'y enchaîne d'une manière différée.

3.1.2. L'enchaînement différé du désaccord

Nous utilisons ici l'expression « enchaînement différé du désaccord » pour désigner le cas d'enchaînement qui ne se réalise pas juste après l'assertion : contrairement au cas précédent, celui-ci est renvoyé à un échange subséquent. Autrement dit, le débateur laisse son partenaire d'interaction terminer son tour de parole et lorsque la parole lui est accordée (qui peut s'effectuer après les interventions d'autres débatteurs), il énonce son

désaccord. Ci-dessous, un extrait du corpus comportant ce type d'enchaînement :

Exemple 01

Controverse « 27 novembre 2013 »

- 017 CC le problème (.) le plus important (.) elle en a parlé (.) **c'est le problème (.) de l'eau** (.) [...] un milliard de mètres cubes de gaz/ (.) c'est un million de mètres cubes **d'eau** (.) c'est énorme (.) [...] et **c'est de l'eau douce** (.) actuellement (.) quand on sort cette **eau-là** (.) elle est polluée (.) [...]
- 079 AA [...] oui il faut quinze mille mètres cubes **d'eau** pour faire une fracturation (.) pour fracturer un puits (.) c'est vrai (.) c'est beaucoup (.) c'est vrai que- **c'est pas de l'eau douce encore une fois** (.) je suis désolé (.) on prend de l'eau (.) l'eau de la (.) plus mauvaise qualité (.) on prend de l'eau pour euh on prévoit d'en prendre de l'albien (.) mais si on pouvait prendre euh d'une autre nappe euh un peu plus haut/ (.) pourquoi pas (.)

Ces fragments du corpus sont pris d'un épisode de « Controverse » sur l'exploitation du gaz de schiste en Algérie. Dans le tour de parole 079, en utilisant la négation polémique « **ce n'est pas de l'eau douce** », AA réalise un désaccord portant sur l'opinion de CC exprimée en 017 sur la qualité de l'eau utilisée pour extraire le gaz de schiste « **c'est de l'eau douce** ». AA ne réalise pas son désaccord juste après le tour de son partenaire d'interaction CC, mais il le fait après plusieurs interventions d'autres débatteurs. Il est donc question ici d'un enchaînement différé d'un désaccord à une assertion initiative, produit sans l'intervention de l'animateur.

Il est important de signaler que, dans les deux types d'enchaînement (direct et différé), les interactants articulent les énoncés contenant l'acte de désaccord à l'assertion en recourant parfois au connecteur marquant l'opposition « mais ». Ainsi, en tant qu'élément servant à enchaîner le

désaccord à l'intervention initiative, le connecteur « mais » fonctionne comme un indicateur de contradiction. Cependant, il ne constitue pas un procédé d'expression de cet acte de langage au même titre que les adverbes de négation « non » ou d'affirmation « si ». Nous citons dans ce qui suit quelques exemples illustrant l'emploi de ce connecteur dans le corpus :

Exemple 01

Controverse « 27 novembre 2013 »

- 195 KD alors pour revenir au gaz de schiste euh monsieur KB/ (.) on va parler de **la euh- euh méthode (.) de- de l'extraction (.) donc c'est celle (.) de la::: fracturation (.) hydraulique (.)** certaines personnes disent (.) que nous sommes pour le gaz de schiste/ (.) sauf si on change (.) **de manière (.) euh d'extraction est-ce qu'il y a une autre manière d'extraire (.)** qui soit moins polluante que celle là/
- 196 KB **non/** justement ça [
- 197 KD [monsieur CC a dit (.) la manière de caresser la roche
- 198 KB **non/ pour le moment/ pour [pour le moment/**
- 199 KD [aucune n'existe pour **le moment/**
- 200 KB **c'est la seule technologie (.)**
- 201 CC **au niveau de- mais au niveau des lobos il y a- y a des techniques**

Cet exemple est extrait d'un numéro de « Controverse » sur l'exploitation du gaz de schiste en Algérie. Dans les tours de parole 196, 198 et 200, KB affirme, suite à la question posée par l'animateur KD en 195, qu'il n'existe qu'une seule méthode d'extraction du gaz de schiste qui consiste en la fracturation hydraulique « **pour le moment, c'est la seule technologie** ». CC prend la parole en 201, sans que l'animateur la lui accorde, et conteste

l'affirmation de KB : il exprime un désaccord en utilisant la contradiction positive « **au niveau des laboratoires, il y a des techniques** ». Nous observons dans ce tour que, avant de réaliser cette formulation contradictoire explicite, CC l'annonce par la conjonction de coordination marquant l'opposition « **mais** ».

Cette conjonction enchaîne ici un désaccord explicite avec l'intervention précédente, nous allons voir ci-dessous un exemple, tiré d'un numéro de « Controverse » sur le mouvement Barakat, où elle annonce un désaccord réalisé par un procédé substitutif :

Exemple 02

Controverse « 12 mars 2014 »

- 622 OA il n'y a pas de contestation/ parce que- **ils contestent juste une chose/ c'est le quatrième mandat/** (.) c'est ça/ (.) non/ (.) non/
- 623 SK **[mais je l'ai dit tout à l'heure monsieur/ il&**
- 624 KD [alors/ brièvement/ brièvement monsieur OA
- 625 HB [vous m'avez (.) vous m'avez (.) vous&&
- 626 SK **&faut pas confiner ça- il faut pas confiner ça&**
- 627 HB &&m'avez (.) vous m'avez (.) vous m'avez&&
- 628 SK **&au quatrième mandat/** (.) je vous invite à lire monsieur le texte fondateur de barakat/ (.)

Nous avons vu précédemment que le désaccord exprimé par SK dans les tours de parole 623, 626 et 628 est réalisé par le procédé substitutif de l'amalgame pragmatique où la valeur d'interdiction se joint à celle d'opposition « **il ne faut pas confiner le mouvement Barakat au quatrième mandat** » : ce désaccord est annoncé dans le tour 623, et articulé à l'intervention du précédent locuteur par le connecteur pragmatique « **mais** ».

Nous essayons de décrire dans ce qui suit comment cet acte se déclenche par l'intervention de l'animateur.

3.2. Le désaccord comme réaction provoquée par l'animateur

L'analyse du corpus révèle que l'animateur KD provoque le désaccord entre les débatteurs en recourant au procédé de la reformulation ainsi qu'à l'acte de la question qu'il mobilise de deux manières différentes. Dans le premier cas, en reformulant les propos de l'un des participants, il demande à l'autre s'il en est d'accord (1). Dans le second, il pose la même question à deux interlocuteurs différents, le désaccord ressort alors de la juxtaposition des réponses divergentes réalisées en parallèle (2). Cependant, il est important de signaler que lorsque les réponses des débatteurs à la même question de l'animateur sont convergentes, nous parlons d'acte de langage d'accord. Par ailleurs, en provoquant le désaccord, l'animateur contribue à renforcer la relation relevant du « principe de dépendance conditionnelle » enchaînant l'acte réactif du désaccord à l'acte initiatif d'assertion. Voici des extraits du corpus qui montrent le rôle de l'animateur dans le déclenchement du désaccord entre les participants :

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

089 HS [...] maintenant (.) moi ce que je veux vous dire madame/ (.) c'est (.) comme vous (.) par exemple là vous avez fait cap algérie (.) **vous regardez vers l'avenir madame/ (.) vous ne regardez pas vers le passé/ (.) nous/ on regarde vers l'avenir (.)** cette jeunesse elle veut regarder vers l'avenir (.) elle veut pas regarder ni vers le- le passé ni vers les polémiques/ (.) elle veut construire son avenir/ (.) comment voulez vous construire l'avenir d'un pays/ si déjà à la base (.) on pense à la polémique et on pense aux problèmes il y a eu un avant et un après [...]

092 KD <((en s'adressant à MR)) vous regardez trop vers le passé/

093 MR non/ je ne regarde pas vers le passé (.)

Cet exemple est extrait d'un épisode de « Place au débat » traitant le thème de la restructuration à la tête du Jil FCE. Dans le tour de parole 089, HS produit une assertion qui cache une critique comme quoi MR « **regarde vers le passé** ». L'acte de désaccord réactif à cette assertion est produit par MR dans le tour 093. Il s'agit d'un désaccord exprimé par la négation polémique « **ne...pas** » et renforcé par l'adverbe de négation « **non** » : « **non, je ne regarde pas vers le passé** ». La relation de dépendance conditionnelle décrite par Sacks *et al.* est renforcée dans ce cas par l'intervention de l'animateur KD en 092, moyennant les deux procédés de la question et de la reformulation : en reformulant les propos de HS, il demande à MR si elle est d'accord avec son adversaire qui émet une critique à son encontre « **vous regardez trop vers le passé ?** ». C'est donc grâce à l'emploi amalgamé de ces deux outils (question et reformulation) par l'animateur que se déclenche le désaccord chez MR.

L'exemple cité ci-dessous nous montre comment l'animateur déclenche le désaccord dans le corpus, en posant la même question à deux débatteurs différents.

Exemple 02

Place au débat « 30 décembre 2016 »

125 KD madame SB/ est-ce que la situation est: comme on dit moins pire [qu'avant/ selon vous en matière&

126 SB [beh écoutez:: je suis une femme&

127 KD &de droits de l'homme/

128 SB &de terrain/

- 129 KD oui/
- 130 SB [...] **pour moi/ je dis qu'il y a une évolution/** (.)
[...] je me suis battue pour les droits de la femme
(.) et je suis fière/ qu'actuellement (.) en
algérie (.) on peut avoir de l'espoir (.) **pour
avoir davantage de droits pour les femmes** (.) et
leur présence au parlement (.) est quand-même-
est assez signifiant (.) donc euh dans les autres
domaines (.) il reste beaucoup à faire mais/ **on
peut pas nier les efforts consentis (.) et les
améliorations/** [...]
- 137 KD [...] **AG/ (.) plus d'avancée que de recul/ sur les
droits de l'homme en algérie/ même-si on** (inaud.)
- 138 AG **non: c'est un recul flagrant/=**

Dans cet exemple, tiré d'un épisode de l'émission « Place au débat » intitulé « Situation des Droits de l'Homme en Algérie : mi-figue, mi-raisin », l'animateur pose la même question à deux débatteurs différents sur l'évolution de la situation des Droits de l'Homme en Algérie : à SB en 125 « **Madame SB, est-ce que la situation est, comme on dit, moins pire qu'avant selon vous en matière de Droits de l'Homme ?** » ; et à AG en 137 « **AG, plus d'avancée que de recul sur les Droits de l'Homme en Algérie ?** ». Les réponses des deux débatteurs à cette question sont contradictoires : pour SB (en 130), « **il y a une évolution** » tandis que pour AG (en 138), il y a « **un recul flagrant** ». Ainsi, en répondant à la même question que l'animateur pose à SB, AG exprime un désaccord portant sur l'opinion de celle-ci.

Nous avons pu observer ci-dessus comment l'animateur arrive à provoquer le désaccord entre les débatteurs en mobilisant les stratégies de la question et de la reformulation. En effet, elles s'érigent en renforçateurs de la relation relevant du principe de dépendance conditionnelle reliant le désaccord à l'assertion.

4. Synthèse

Pour décrire les procédés d'expression linguistique du désaccord dans les débats télévisés constituant notre corpus, nous nous sommes inspirée de la description faite par Kerbrat-Orecchioni (2009, 2016) de la réalisation des actes de langage en général et du désaccord en particulier, tout en intégrant de nouveaux outils linguistiques observés dans notre corpus, mais qui ne sont pas décrits auparavant. Ainsi, nous pouvons retenir que les moyens linguistiques mobilisés par les interactants pour exprimer cet acte de langage sont extrêmement variés, donnant naissance à des procédés explicites et substitutifs. Les procédés exprimant explicitement le désaccord dans notre corpus sont la négation polémique avec ses différentes utilisations, la contradiction positive, les différentes unités lexicales à valeur réfutative et les expressions performatives de contradiction. Quant aux procédés substitutifs, ils apparaissent sous forme d'une ellipse, d'une expression ironique comme l'antiphrase, la boutade et l'ironie dialogique, d'un trope illocutoire où l'acte du désaccord est masqué par les expressions d'autres actes de langage comme la question rhétorique, le refus et le pseudo-FFA d'excuse ; ou encore sous forme d'un amalgame pragmatique où la valeur illocutoire du désaccord se trouve superposée à d'autres valeurs telles que la critique, le reproche, l'ordre et l'interdiction. Nous pouvons retenir aussi de l'analyse du corpus que la négation polémique est le moyen linguistique le plus utilisé pour exprimer le désaccord dans ces débats télévisés, ce qui pourrait être expliqué par le caractère direct de ce procédé nécessaire pour toute interaction formelle.

Un autre point nécessite d'être retenu, il s'agit de l'émergence du désaccord dans les débats télévisés qui composent notre corpus. Outre la production de l'assertion qui conditionne la réalisation du désaccord par la relation relevant du principe de dépendance conditionnelle, nous pouvons

retenir que dans ces émissions, l'animateur renforce cette relation qui enchaîne les deux actes d'assertion et de désaccord, et ce, en mobilisant deux stratégies : en posant la même question à des débatteurs distincts qui y répondent de manières contradictoires ou en réitérant l'assertion d'un débatteur tout en demandant l'avis de son interlocuteur. Ce faisant, il contribue à la production d'une dose considérable d'acte de désaccord à base de laquelle prospère le débat télévisé. Ce constat ne fait qu'apporter de l'eau au moulin des interactionnistes qui considèrent le débat comme un type d'interaction orienté vers le désaccord. Par ailleurs, les deux procédés de la question et de la reformulation utilisés dans ce cas par l'animateur occupent une place importante dans la consolidation de la relation de dépendance conditionnelle entre le désaccord et l'assertion et, par conséquent, dans la production du désaccord dans le débat télévisé, donnant lieu à un autre type de modalité de déclenchement de désaccord dans ces émissions, qui vient se greffer à celui qui est souligné par les conversationnalistes américains, à savoir la production systématique du désaccord en réaction à l'assertion. De plus, deux modes d'enchaînement du désaccord à l'assertion initiative sont attestés dans le corpus. Il s'agit de l'enchaînement différé et de l'enchaînement direct qui se réalise tantôt avec tantôt sans interruption.

La description des divers procédés d'expression du désaccord et des différentes manières de son déclenchement et de son enchaînement à l'intervention initiative assertive, s'avère indispensable dans la mesure où elle nous prépare le chemin pour les prochains chapitres où nous traiterons les phénomènes d'adoucissement et de renforcement de l'expression discordante, essentiels pour répondre à nos interrogations sur les effets de politesse provoqués par la réalisation de cet acte contradictoire dans ces émissions.

Cinquième chapitre

**L'adoucissement de l'expression du
désaccord dans les émissions
« Controverse » et « Place au débat »**

Dans le présent chapitre, nous nous consacrons à la description des moyens verbaux¹¹⁴ mis en œuvre dans le corpus pour atténuer le caractère potentiellement menaçant de l'acte du désaccord. Il s'agit donc ici de décrire comment les interactants adoucissent l'effet négatif que l'acte en question pourrait engendrer sur les faces de leurs allocutaires, sur leurs propres faces ainsi que sur le déroulement du débat.

Afin d'aller au bout de cet objectif, nous avons choisi de nous appuyer sur la description de Kerbrat-Orecchioni (1992, 1994, 1998, 1999, 2005, 2011), dans le cadre de sa théorie de la politesse, des stratégies d'adoucissement des FTAs d'une manière générale ; tout en soulignant les spécificités d'adoucissement de l'expression du désaccord dans notre corpus. En effet, comme le note Kerbrat-Orecchioni (2005 : 213), « selon les situations (et bien sûr selon les langues et les cultures), ce sont telles ou telles catégories qui seront privilégiées ». En outre, les adoucisseurs sont étroitement liés au « type d'actes de langage sur lesquels ils sont susceptibles d'agir : certains d'entre eux pouvant s'appliquer à toutes sortes de FTAs, d'autres étant au contraire plus spécialisés » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 199).

L'analyse du corpus nous a permis de constater que, pour contourner la menace que présente l'acte de désaccord pour les faces, les participants aux émissions « Controverse » et « Place au débat » recourent à deux catégories d'adoucisseurs : les « procédés substitutifs adoucisseurs » ; et les « procédés additifs » ou « accompagnateurs », « qui mettent comme un bémol à l'énoncé menaçant » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 210).

¹¹⁴ Les adoucisseurs peuvent être, selon Kerbrat-Orecchioni (1992), de nature verbale, non verbale et paraverbale. Dans ce travail, nous focalisons notre attention sur les moyens verbaux, laissant la description des autres procédés comme pistes à explorer dans d'autres travaux (idem pour les durcisseurs). Cependant, nous nous y référons parfois pour l'interprétation de la valeur adoucissante vs durcissante de certains procédés verbaux. D'ailleurs, Kerbrat-Orecchioni (1992 : 198) note à propos du rôle des ingrédients paraverbaux dans l'adoucissement des FTAs que « l'effet d'adoucissement peut reposer sur toutes les composantes de la vocalité : (il) se tient *in medio*... ».

Avant de présenter les « procédés substitutifs adoucisseurs », il est important de préciser que, telle qu'elle est utilisée dans ce travail, cette expression présente une nuance avec celle de « procédés substitutifs » de Kerbrat-Orecchioni (1992, 2005).

Pour l'auteur, les procédés substitutifs renvoient aux formules indirectes et implicites des FTAs ayant une fonction adoucissante de ces actes. Cependant, en parcourant notre corpus, nous avons constaté que dans le cas du désaccord, si certaines formules substitutives ont pour effet d'amortir la brutalité de cet acte discordant ; d'autres, au contraire, constituent une menace pour la face des participants. Dans ce cas, l'acte contradictoire se trouve exprimé par une autre expression dont le caractère est menaçant pour la face, tel que la critique, l'ordre et le refus (nous y reviendrons dans le chapitre des durcisseurs).

À partir de ce constat, nous avons jugé indispensable de subdiviser ces procédés, qui consistent à remplacer l'expression du désaccord par une autre, en deux catégories : les substitutifs adoucisseurs et les substitutifs durcisseurs. Pour résumer, l'expression « procédés substitutifs » qui correspond chez Kerbrat-Orecchioni aux adoucisseurs des FTAs ; englobe dans ce travail, adoucisseurs et durcisseurs de la formulation du désaccord.

1. Les procédés substitutifs adoucisseurs

Le procédé substitutif adoucisseur auquel recourent les participants aux débats analysés, pour mieux faire accepter par leur allocutaire cette espèce d'agression provoquée par leur désaccord, est celui du trope illocutoire adoucisseur¹¹⁵. Dans ce cas, la valeur réelle de l'acte de désaccord se déguise

¹¹⁵ Nous allons observer dans le prochain chapitre, un cas de trope illocutoire durcisseur où la valeur réelle du désaccord est remplacée par la valeur littérale d'un acte de langage menaçant comme le refus.

en la valeur apparente d'un acte de langage estimé moins menaçant et moins grave comme celui de la question rhétorique.

1.1. La question rhétorique comme procédé substitutif adoucisseur¹¹⁶

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les participants recourent à la question rhétorique pour exprimer leur désaccord. Cependant, outre l'acte de désaccord, nombreux sont les FTAs qui sont exprimés par le moyen le plus détourné que constitue l'acte de la question, les cas les plus spectaculaires sont ceux de l'ordre et de la requête (Kerbrat-Orecchioni, 1992). En effet, le recours à ce procédé est motivé par le besoin d'amortir l'effet menaçant de ces FTAs.

Dans le trope illocutoire question-désaccord, la valeur littérale de la question agit comme un adoucisseur puisqu'elle laisse le doute quant à l'opinion du locuteur, ce qui évite de heurter la conviction de l'interlocuteur : elle agit en ce sens comme un modalisateur¹¹⁷d'incertitude (une notion que nous décrivons dans la prochaine section). En outre, caché dans ce flou que présente ce procédé, le désaccord peut toujours être nié : en posant la question, le débateur laisse la liberté à son interlocuteur de comprendre l'intervention non pas comme un désaccord, mais comme une question qui, selon Kerbrat-Orecchioni (1992), a des allures moins agressives que celui-ci¹¹⁸. De plus, face à une forme interrogative, l'interlocuteur a toujours l'impression de pouvoir s'expliquer, de confirmer ou d'infirmer ce que son adversaire a énoncé, ce qui lui évite de subir l'effet négatif que provoque le désaccord.

Toutefois, il faut noter que le ton de la voix sur lequel est réalisée la question a un incident sur sa valeur d'adoucissement vs de durcissement. En

¹¹⁶ La question rhétorique est citée ici comme adoucisseur du désaccord. Il ne s'agit donc pas d'une répétition de ce qui a été souligné dans le chapitre précédent où elle est présentée comme procédé d'expression de l'acte en question.

¹¹⁷ En effet, Kerbrat-Orecchioni (1999) considère la structure interrogative comme un modalisateur.

¹¹⁸ Pour Kerbrat-Orecchioni (1992), le degré de menace varie d'un acte de langage à un autre. Ainsi, les FTAs se situent sur une échelle du moins au plus menaçant.

effet, ce procédé peut, s'il est accompagné d'un ton moqueur ou sec, se transformer en durcisseur : « c'est le fameux "ton" dont tout le monde s'accorde à reconnaître le rôle décisif en la matière » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 210).

L'exemple suivant montre l'adoucissement du désaccord par le recours à la question rhétorique :

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

- 091 KD et le problème n'est pas- le problème n'est pas seulement la prison/ mais ce qu'il aurait subi pendant son incarcération/ ce qui- ce qui serait extrêmement grave [le problème est là aussi
- 092 NB [bien sûr- bien sûr parce que la- [les- les
- 093 SB [est-ce que vous avez des preuves/ est-ce que::: (.) moi c'est pour ça que j'ai- moi j'ai [pas l- l- l- l- je ne juge pas/ je n'ai pas les&
- 094 KD [allez-y
- 095 SB &éléments du dossier (.) mais est-ce qu'on peut se permettre d'accuser::: euh les gens disant il a été maltraité:: euh- euh- euh est-ce qu'il y a eu des preuves/ est-ce qu'i y a des traces/ des- des=

Cet exemple est extrait du numéro de « Place au débat » intitulé « Situation des Droits de l'Homme en Algérie : mi-figue, mi-raisin ». Dans le tour de parole 091, KD suppose que le journaliste emprisonné a été victime de maltraitance pendant son incarcération « **le problème c'est ce qu'il aurait subi pendant son incarcération, ce qui serait extrêmement grave** ». En 093 et 095, SB pose une question totale sur le fait d'accuser les autres lorsque l'on n'a pas de preuves « **est-ce qu'on peut se permettre d'accuser les gens disant il a été maltraité ? Est-ce qu'il y a eu des preuves ? Est-ce qu'il y a**

eu des traces ? » à laquelle elle répond négativement en 093 **« moi je ne juge pas »**, et en 106 comme suit :

106 SB quand on a pas les éléments du dossier/ on peut pas se permettre de: de donner un point de vue

En réalité, SB n'attend pas de réponse, elle sait que KD n'a pas de preuves, puisqu'en 027, il pose la question à NB pour vérifier si le journaliste en question a réellement subi des violences dans la prison :

027 KD =est-ce qu'il a vraiment euh: subi des violences dans la prison euh maître NB/=

La question de SB n'est donc pas une vraie question visant une demande d'information. Il s'agit d'une question rhétorique exprimant un désaccord contre ce qu'elle considère comme une accusation sans preuve, formulée par KD à l'encontre des autorités carcérales, et que nous pouvons paraphraser comme suit : **« je ne suis pas d'accord que vous accusiez les gens lorsque vous n'avez pas de preuves »**. D'ailleurs, même KD, à qui est adressée cette question totale, ne répond pas par un « oui » ou un « non » (qui sont des réponses attendues pour une question totale), mais par un argument justifiant sa position :

096 KD =sa mère et son fils parlent d'un hématome et d'un point de suture [à la tête madame SB ils&

097 SB [je ne sais pas/ moi je-

098 KD &l'ont vu/ ils l'ont vu pendant la visite

Cette réaction montre que KD ne considère pas l'intervention de SB, en 093 et 095, comme une vraie question, mais l'interprète comme un désaccord. Dans cet exemple, SB ne réalise pas ouvertement son désaccord mais emprunte un chemin indirect en énonçant cet acte menaçant sous les apparences d'une question rhétorique. Ce faisant, elle exprime son désaccord tout en le camouflant par ce procédé qu'elle réalise sur un ton calme.

Le procédé substitutif que nous venons d'observer ne constitue pas le seul et unique adoucisseur du désaccord employé dans le corpus. En effet, il ressort de l'analyse que les participants font appel, dans ce sens, à une panoplie aussi dense que diversifiée de procédés additifs que nous décrivons dans la section ci-dessous :

2. Les procédés additifs adoucisseurs

Selon Kerbrat-Orecchioni (1992 : 200), les additifs sont des procédés qui adoucissent les FTAs en les accompagnant :

Ces différents procédés [...] ont pour propriétés communes d'accompagner la formulation d'un acte de langage qui constitue potentiellement un FTA pour le destinataire de l'énoncé, et de chercher à en arrondir les angles : ce sont autant de gants que l'on prend pour ménager son partenaire d'interaction. (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 214)

Il est donc question ici d'éléments qui se joignent à l'expression du désaccord permettant d'atténuer son caractère potentiellement menaçant pour la face de l'interlocuteur. Dans ce qui suit, tout en les classant selon le rôle qu'ils accomplissent au sein de l'ensemble des adoucisseurs, nous essayons de décrire ces mitigeurs de désaccord tels qu'ils sont employés dans le corpus. Les participants aux émissions concernées par cette étude investissent une multitude de procédés additifs, à savoir les marqueurs de distanciation, les énoncés préparatoires qui consistent à annoncer un FTA, les minimisateurs, les formules réparatrices ainsi que les amadoueurs.

Il est à noter que dans la taxonomie de Kerbrat-Orecchioni (1992) des adoucisseurs, les procédés accompagnateurs sont répartis en deux catégories, les additifs qui accompagnent les FTAs directs « viennent en surplus de la formule directe qu'ils accompagnent », et les substitutifs-annexes qui se joignent aux substitutifs. Dans notre corpus, nous avons constaté que ces deux catégories se confondent quant à la forme du désaccord qu'elles adoucissent ; autrement dit, elles accompagnent aussi bien les formulations explicites que

substitutives du désaccord. C'est pourquoi, dans ce travail, nous avons mis dans la rubrique que nous avons nommée « mécanismes de distanciation », l'ensemble des procédés de distanciation des FTAs directs¹¹⁹ et des FTAs substitutifs¹²⁰ qui sont séparés dans la classification de Kerbrat-Orecchioni.

2.1. Les mécanismes de distanciation

Dans cette rubrique, sont rangés tous les procédés qui éloignent, dans le corpus, l'acte de désaccord du locuteur (ce qui est le cas des modalisateurs d'incertitude, des « hedges », du verbe de modalité « pouvoir » et des marqueurs d'hésitation), de la situation de l'énonciation (comme les désactualisateurs temporels) ; ou encore des allocutaires (comme les désactualisateurs personnels et le trope communicationnel).

En accompagnant son désaccord de ces mécanismes, le locuteur donne l'impression qu'il ne l'impose pas à ses interlocuteurs ; ce qui coïncide avec l'une des règles de politesse (donc d'adoucissement de FTA) stipulées par Lakoff, en l'occurrence « N'imposez pas »¹²¹.

2.1.1. La modalisation d'incertitude

La modalisation porte sur l'attitude « que le sujet parlant adopte vis-à-vis de ses productions verbales » (Vion, 2008 : 237), ou comme le disent Riegel *et al.* (2005 : 580), le rôle des modalisateurs est de révéler « la position du locuteur par rapport à la réalité du contenu exprimé ». La modalisation renvoie donc à la manière dont le locuteur envisage son propre énoncé : « le locuteur indique dans quelle mesure il tient ce qu'il avance pour vrai, soit en laissant percer quelque doute, soit au contraire en affirmant sa pleine conviction »

¹¹⁹ Les modalisateurs d'incertitude, les « hedges », le verbe de modalité « pouvoir » et les marqueurs d'hésitation.

¹²⁰ Les désactualisateurs temporels et personnels et le trope communicationnel.

¹²¹ Voir le deuxième chapitre (section 2.4.1.1.).

(Borillo, 2004 :32). La modalisation montre donc une certitude plus ou moins forte et révèle le degré d'adhésion du locuteur à son énoncé.

Les procédés réalisant la modalisation se subdivisent ainsi en modalisateurs de certitude¹²² et d'incertitude qui, selon Kerbrat-Orecchioni (1992 : 221), « instaurent une certaine distance entre le sujet d'énonciation et le contenu de l'énoncé ». Autrement dit, le locuteur n'assume pas pleinement la réalité de ce qu'il dit et atténue son implication dans le contenu de son énoncé puisqu'il avoue « ses doutes, ses incertitudes de son récit » Kerbrat-Orecchioni (1999 : 159).

En accompagnant son désaccord de ces procédés, le locuteur n'impose pas son point de vue contradictoire : « au lieu d'asséner des vérités, elle (la modalisation) se présente comme laissant à autrui toute liberté de conserver son quant-à-soi » et donnent ainsi « à l'assertion des allures moins péremptoires », donc plus adoucies (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 221). Dans le corpus, la modalisation d'incertitude de l'énoncé contradictoire se réalise par le biais des adverbes et des expressions verbales et adverbiales.

2.1.1.1. Les expressions verbales de modalisation

Les expressions verbales de modalisation que les participants utilisent pour amortir l'effet négatif produit par l'expression du désaccord sont « je crois que », « je ne crois pas que », « je ne sais pas », « je pense », « je ne pense pas que » et « j'ai l'impression que ». En effet, ces éléments jouent le rôle de modalisateur d'incertitude puisque, comme l'affirme Fraser (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 221), leur utilisation sert à affaiblir le degré de la vérité d'une assertion. Voici quelques exemples où nous pouvons observer l'emploi de certaines de ces expressions :

¹²² Que nous envisagerons dans le prochain chapitre.

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

- 095 SB &l- l- je ne juge pas/ je n'ai pas les éléments du dossier (.) mais est-ce qu'on peut se permettre d'accuser:::: euh les gens disant il a été maltraité:: euh- euh- euh est-ce qu'il y a eu des preuves/ est-ce qu'i y a des traces/ des-des=
- 096 KD =sa mère et son fils parlent d'un hématome et d'un point de suture [à la tête madame SB/ ils&
- 097 SB **[je ne sais pas/ moi&&**
- 098 KD &l'ont vu/ ils l'ont vu pendant la visite
- 099 SB **&&je- je ne- je [ne- euh- euh je vous cache pas&**
- 100 HO [c'est pour ça qu'il est important
- 101 KD [allez-y&&
- 102 SB **&je m'engage pas sur ça parce que je n'ai pas&**
- 103 KD &&madame SB
- 104 SB **&les éléments du dossier:: et quand on a pas les&**
- 105 KD oui/
- 106 SB **&éléments du dossier/ on peut pas se permettre de: de donner un point de vue**

Cet exemple est tiré de l'épisode de « Place au débat » sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie. Dans le tour de parole 095, SB avance une opinion qui est en réalité un désaccord (voir *supra*)¹²³ avec KD, sur le fait d'accuser les gens sans preuves, auquel celui-ci réagit en 096 et 098 par un autre désaccord¹²⁴ que nous avons précédemment expliqué et avons paraphrasé comme suit « **je n'accuse pas les gens sans preuves, car j'ai les preuves** ». Dans les tours 097, 099, 102, 104 et 106, SB produit un chevauchement avec

¹²³ L'expression de ce désaccord est expliquée *supra*.

¹²⁴ D'où la nature à la fois rétroactive et proactive du désaccord évoquée dans le deuxième chapitre (1.5.).

les tours de parole de KD et maintient son désaccord : « **je ne sais pas, parce que je n'ai pas les éléments, quand on n'a pas les éléments du dossier, on ne peut pas se permettre de donner un point de vue** », qui peut être paraphrasé comme suit « **vous n'avez pas les preuves et je suis contre le fait d'accuser les gens sans preuve** ». Nous constatons qu'elle préface cet acte contradictoire par l'expression verbale de modalisation « **je ne sais pas** ». Il s'agit d'un aveu d'ignorance qui met en avant l'incertitude de la locutrice SB. Ce faisant, elle donne l'impression qu'elle ne s'engage pas complètement dans la production de ce FTA. Ce qui donne l'occasion à l'opinion de son interlocuteur de coexister avec la sienne et de modérer ainsi le caractère potentiellement menaçant de cet acte.

Ce qui est observable dans cet exemple, c'est que l'expression du désaccord est atténuée par le recours à deux types d'adoucisseurs, à savoir la question rhétorique et l'expression verbale de modalisation. Les procédés d'adoucissement de la formulation contradictoire sont donc accumulables, ce que nous constatons d'ailleurs dans beaucoup d'autres extraits du corpus (nous le verrons *infra*). De ce fait, il nous arrive, pour illustrer des phénomènes différents, de citer le même exemple où sont réunis ces derniers¹²⁵.

Nous allons observer dans ce qui suit, un exemple tiré de l'émission « Controverse » sur le mouvement Barakat, qui illustre l'adoucissement du désaccord par une autre expression verbale de modalisation, « je pense ».

Exemple 02

Controverse « 12 mars 2014 »

170 OA j'ai acheté el watan/ (.) eh ben je regrette/ (.)
c'est (.) tout à fait faux ce qu'il a raconté (.)
amplifié de [tous les côtés/ (.) [...]

¹²⁵ Il ne s'agit donc pas d'une répétition du même exemple.

178 OA [...] un badaud/ (.) curieux/ (.) comme d'autres/
il y a aussi de la police euh en civil/ (.) il
n'y a pas une manif (.) en europe (.) je vis en
france c'est pas une manif où il y a pas de
police/ (.) **quand on parle de rafle et tout ça/
de massacre/ [c'est pas vrai c'est faux/**

179 KD [personne n'a parlé de massacre je
pense/ (.)

Dans le tour de parole 179, en recourant à une variante de la négation polémique « personne...ne », KD produit un désaccord portant sur les propos de OA en 178 « **personne n'a parlé de massacre, je pense** ». Dans ce cas, KD accompagne son intervention contradictoire d'une expression verbale de modalisation « **je pense** » qui la teinte de doute. Cela montre une prise de distance du locuteur par rapport à son énoncé contradictoire, et rend son assertion adoucie.

Dans les émissions qui constituent notre corpus, l'adoucissement du désaccord par les modalisateurs prend également la forme d'adverbes et d'expressions adverbiales d'incertitude, comme nous pouvons l'observer dans ce qui suit :

2.1.1.2. L'adverbe d'incertitude « apparemment »

Pour atténuer l'effet négatif provoqué par l'acte de désaccord dans le corpus, les participants recourent à l'adverbe d'incertitude « apparemment », comme l'atteste l'exemple suivant :

Exemple 01

Controverse « 12 mars 2014 »

007 SK on s'est retrouvé devant une situation
ahurissante/ (.) où on a un système en face (.)
qui reconduit **un candidat (.) qui est- qui est**
euh::: tout le monde l'a constaté/ (.) euh inapte
physiquement à à::: occuper le poste de président
de la république (.) euh c'est quelqu'un qui ne

s'est pas prononcé pendant deux ans/ (.) il ne
s'est pas adressé à son propre peuple/ [...]

017 SK [...] c'est pour ça d'ailleurs/ (.) qu'ils sont
obligés/ (.) **de le reconduire pour un autre
mandat sachant pertinemment (.) qu'il est dans
l'incapacité de le faire** (.) tout le monde l'a
constaté (.) [...]

031 HB [...] on va parler de **la santé du président** (.)
d'abord/ (.) [...] j'ai approché des gens qui ont-
qui ont- qui ont (.) été reçus par le président
de la république/ (.) j'ai approché le premier
ministre euh tunisien/ (.) j'ai approché
l'opposant tunisien/ (.) [...]

033 HB [...] je travaille/ (.) j'écoute/ (.) **apparemment**
euh:: le président [

034 KD [il va bien/

035 HB **il est en mesure (.) de diriger (.) le pays (.)**

Cet exemple est extrait du numéro de « Controverse » traitant le thème du mouvement Barakat. En employant la contradiction positive dans les tours de parole 031, 033 et 035, HB réalise un désaccord différé (retardé) contre l'opinion de SK qui affirme dans les tours 007 et 017 que le président n'est pas capable de diriger le pays. HB accompagne son désaccord de l'adverbe d'incertitude « **apparemment** » qui sous-entend qu'il ne s'implique pas entièrement dans ce qu'il dit, ce qui donne une forme adoucie à l'FTA en question.

Si la modalisation d'incertitude peut être réalisée par des adverbes simples, elle peut aussi s'exprimer par des expressions adverbiales complexes, comme nous pouvons le voir dans la partie suivante.

2.1.1.3. Les expressions adverbiales au service de la modalisation

Les expressions adverbiales réalisant la modalisation d'incertitude et adoucissant l'énoncé contradictoire dans le corpus sont « en ce qui me concerne », « à mon sens », « de mon point de vue », « à mon avis » et « pour

moi ». Il s'agit plus précisément de syntagmes prépositionnels à valeur adverbiale. En effet, selon Borillo (2004 : 32), ces syntagmes « fonctionnent comme des modalisateurs d'assertion en ce sens qu'ils entrent dans des phrases déclaratives comme évaluateurs de la valeur de vérité de la proposition qu'ils accompagnent ».

En effet, en soulignant la subjectivité de son opinion par l'utilisation de ces éléments, le locuteur manifeste des doutes quant à celle-ci¹²⁶. Ainsi, accompagné de ces expressions, le désaccord prend des allures moins agressives et les interactants se protègent mutuellement les faces. Ce qui est affirmé par Borillo (2004 : 39), dans ce qui suit :

Le recours à l'un de ces adverbes [...] traduit assez souvent le désir du locuteur de minimiser ou d'atténuer l'effet trop catégorique ou trop direct qu'il pourrait avoir par son discours. En soulignant qu'il fait appel à sa subjectivité, il peut vouloir introduire une réserve. [...] En même temps, cette référence à sa subjectivité met le locuteur dans une position où il lui est possible de se rétracter sans perdre la face.

Ci-dessous, sont cités des exemples attestant ces emplois :

Exemple 01

Controverse « 05 décembre 2013 »

013 AA le- le terme le plus moderne le plus le plus u-
utilisé dans le monde **c'est le fédéralisme** (.)
moi **je suis pour** (.) euh justement (.) faire euh
euh **revenir sur euh su- sur cette idée du- du**
fédéralisme (.) je suis heureux de constater (.)
que nous sommes maintenant de plus en plus
nombreux (.) à (.) euh parler de ce- de cette (.)
autre manière de vivre ensemble/ [...]

¹²⁶ Il est à noter ici que c'est le fait de signaler une opinion comme étant subjective (en mobilisant ces adverbes) qui instaure cette distance. Il ne faut donc pas confondre ce procédé avec l'utilisation du déictique subjectif « je » (d'une manière générale sans indiquer que le point de vue est subjectif) qui en donne l'effet contraire : réduire la distance entre le locuteur et son énoncé.

1. « Je dis qu'il est préférable de prendre des vacances en hiver » : exemple de subjectivité qui réduit la distance entre le locuteur et son énoncé
2. « À mon sens, il est préférable de prendre des vacances en hiver » : exemple de subjectivité qui instaure cette distance.

031 AG [...] la question du fédéralisme pour moi (.) en ce qui me concerne (.) le fédéralisme a une histoire/ (.) je crois que ses fondements historiques n'existent pas/ en algérie.

Cet exemple est extrait du numéro de « Controverse » traitant le thème de l'autonomie de la Kabylie. Dans le tour de parole 013, AA opte pour l'instauration du fédéralisme en Algérie « **Moi je suis pour, justement, cette idée du fédéralisme. Je suis heureux de constater que nous sommes maintenant de plus en plus nombreux à parler de cette autre manière de vivre ensemble** ». Dans le tour 031, en utilisant une tournure elliptique du désaccord (exprimée par un argument¹²⁷), AG montre qu'il est contre cet avis « **le fédéralisme a une histoire, je crois que ses fondements historiques n'existent pas en Algérie** ». Nous remarquons ici que le locuteur adoucit son désaccord en recourant à l'expression adverbiale de modalisation « **pour moi** », suivie de son équivalent sémantique « **en ce qui me concerne** ». Il renforce cet adoucissement par l'expression verbale de modalisation « **je crois** » (il s'agit donc ici d'un cas de cumul d'adoucisseurs). En effet, ces modalisateurs dédouanent AG de la responsabilité de ses propos contradictoires en les imprégnant d'incertitude, laissant ainsi la liberté à son interlocuteur de garder son opinion.

Un autre participant, ML, semble aussi ne pas partager l'opinion de AA sur l'instauration du fédéralisme en Algérie :

053 ML je dis (.) qu'aujourd'hui/ (.) l'état (.) le plus moderne dans le monde/ (.) c'est l'état (.) régionalisé (.) ou fédéral (.) **les conditions historiques font que (.) nous ne pouvons pas/ (.) à mon sens/ (.) être un état fédéral/ (.)** mais nous pouvons être/ (.) pour (inaud.) la modernité/ (.) dans la gestion de la nation/ (.) être un état unitaire régionalisé (.)

Outre le verbe de modalité « pouvoir » sur lequel nous reviendrons ultérieurement, ML adoucit son désaccord en faisant appel à l'expression

¹²⁷ Voir le chapitre précédent (2.2.1.2.).

adverbiale de modalisation « **à mon sens** » : « **les conditions historiques font que nous ne pouvons pas, à mon sens, être un état fédéral** ». En effet, cette expression contribue à la diminution du degré d'implication de ce locuteur dans la réalisation de son désaccord.

Nous constatons dans le tour 031 que les modalisateurs d'incertitude, qui se rangent dans la taxonomie de Kerbrat-Orecchioni parmi les additifs des FTAs explicites, accompagnent ici un désaccord exprimé par la tournure elliptique du désaccord qui est un procédé substitutif. Cela appuie ce que nous avons signalé dès le début de ce chapitre comme quoi les procédés accompagnateurs dans notre corpus adoucissent aussi bien le désaccord explicite que substitutif.

Nous allons voir dans ce qui suit comment l'expression adverbiale, « de mon point de vue », adoucit une autre formulation substitutive du désaccord, l'ellipse du désaccord par le conjoint antonymique en l'occurrence.

Exemple 02

Controverse « 27 novembre 2013 »

- 147 AA [...] **il y a eu le miracle aux états unis** (.) ils ont commencé à produire (.) aujourd'hui (.) cinquante pour cent (.) de la production gazière des états unis (.) c'est (.) non conventionnel (.) **il y a eu un véritable miracle** (.) **ils ont arrêté les importations** (.) **et ils pensent exporter** à partir de l'année prochaine (.) ou de l'année d'après (.) [...]
- 164 KD [...] professeur CC/ (.) parlez nous (.) parlez nous (.) [(inaud.)]
- 165 CC [j'ai à parler de beaucoup de choses/ (.) **d'abord il faut que je:: re:: rectifie/** (.) **de mon point de vue** [(inaud.) (.)]
- 166 KD [allez y/ rectifiez
- 167 CC **pour les états unis en ce- en tout cas** (.) **actuellement ils sont sur le déclin** (.)

Cet exemple est tiré du numéro de « Controverse » traitant la question de l'exploitation du gaz de schiste en Algérie. Dans le tour de parole 147, AA souligne la progression « miraculeuse » de la production du gaz de schiste aux États-Unis, qui a permis d'en arrêter l'importation et d'en envisager l'exportation. Cependant, dans les tours 165 et 167, CC semble ne pas partager cette idée de progression de la production gazière dans ce pays. C'est ce que montre cette tournure elliptique : « **il faut que je rectifie de mon point de vue. Pour les États-Unis, en tout cas, actuellement, ils sont sur le déclin** ». AA se reconnaît d'ailleurs dans ce désaccord et enchaîne en 170 et 172, en maintenant son opinion :

170 AA oui [d'accord/ et puis après n'empêche qu'ils&

171 CC [attends attends/ (inaud.)

172 AA &ont bouleversé l'économie pétrolière depuis dix
ans hein/

CC souligne la subjectivité de son opinion, par le syntagme prépositionnel de modalisation « **de mon point de vue** », qui laisse transparaître un certain doute par rapport à la réalité de son énoncé contradictoire. Cela sous-entend que le locuteur est moins catégorique et son désaccord est moins imposant, donc plus adouci.

Nous présentons dans ce qui suit, un autre procédé permettant de créer une distance entre le locuteur et son énoncé contradictoire en le teintant non pas de doute, comme c'est le cas des modalisateurs présentés ci-haut, mais du flou et de l'ambiguïté.

2.1.2. Les « hedges »

Pour Kerbrat-Orecchioni (1992 : 222), les hedges correspondent aux mots ou expressions qui permettent de colorer un énoncé d'un certain flou, d'une certaine approximation. En recourant à ces procédés, le locuteur se

distancie de son propre énoncé et s'en déresponsabilise. Les hedges rejoignent ainsi les modalisateurs d'incertitude par leur rôle de « distanciateurs »¹²⁸, et servent par là même à lubrifier la menace que provoque le désaccord sur la face des interlocuteurs : « ces marqueurs ont une fonction similaire à celle des modalisateurs : arrondir les angles d'une assertion pour lui donner des allures moins terroristes (et en même temps plus prudentes) » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 223).

Dans les émissions qui composent le corpus, les participants recourent parfois au marqueur d'approximation « en quelque sorte » pour policer le caractère menaçant que constitue leur désaccord, comme nous pouvons le constater dans cet exemple extrait d'un épisode de « Place au débat » sur le Jil FCE :

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

- 064 KD [...] pour (.) revenir sur ce qu'a dit HS/ (.) il a dit qu'il avait fait du bon travail/ (.) mais (.) **l'heure du changement a sonné (.) est-ce que vous êtes d'accord\ sur ça (.)**
- 065 MR l'heure du changement a sonné/ j'ai l'impression que ce changement (.) intervient dans un contexte (.) qui dépasse celui du f c e (.) un contexte beaucoup plus (.) politique (.)
- 066 KD mhh
- 067 MR qui suit (.) d- un événement bien particulier (.) il y a eu un incident du forum africain de l'investissement/ (.) on- l'impression est nette (.) que (.) toufik lerari en- a en quelque sorte été sacrifié (.) par le f c e (.)

Dans le tour 064, en utilisant le marqueur de reformulation « il a dit que », KD demande l'avis de MR sur ce qu'a asserté HS à propos des raisons du remplacement de l'ancien président du Jil FCE, Toufik Lerari, par un comité

¹²⁸ Lorsque les modalisateurs instaurent cette distance par l'incertitude, les hedges le font par le flou.

directoire « **l'heure du changement a sonné** ». En utilisant une tournure elliptique du désaccord (le conjoint antonymique) dans les tours 065 et 067, MR exprime un désaccord qui pourrait être glosé comme suit « la restructuration à la tête du Jil FCE n'est pas la cause du renvoi de Toufik Lerari, la cause est **l'incident survenu au forum africain de l'investissement, un contexte qui dépasse celui du FCE, un contexte beaucoup plus politique** ». L'énoncé contradictoire est accompagné ici de la locution adverbiale que Kerbrat-Orecchioni qualifie de « hedge », « **en quelque sorte** », qui l'entoure d'une certaine ambiguïté. Cette imprécision traduit une prudence de la part de MR par rapport à son point de vue, une manière de s'en déresponsabiliser et d'adoucir donc l'impact négatif de son désaccord. Par ailleurs, cet effet de distanciation du locuteur par rapport à l'acte contradictoire est accentué par le recours à l'expression verbale de modalisation « **j'ai l'impression que** ».

Nous avons également observé dans le corpus, un autre cas où le locuteur cherche à se mettre en retrait par rapport à son énoncé contradictoire. Dans ce cas, il ne le teinte ni de doute, ni de flou, mais il donne l'illusion que la production de l'acte est indépendante de sa volonté, et ce, en employant le verbe de modalité « pouvoir ».

2.1.3. Le verbe de modalité « pouvoir »

À l'instar de Roulet (1980)¹²⁹, Kerbrat-Orecchioni (1992) considère le verbe « pouvoir » comme un modalisateur de requête, dans le sens où il compose le plus souvent des requêtes indirectes, à l'exemple de « tu peux fermer la porte ? ». Dans le corpus, nous avons constaté que ce verbe accompagne également l'acte de désaccord et permet au locuteur de creuser

¹²⁹ Qui souligne le rôle du verbe « pouvoir » dans la modalisation des actes de permission et de requête.

une distance entre lui et son énoncé contradictoire ; comme le montre l'exemple suivant :

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

- 126 MR maintenant si on va (.) sur le plan du bilan (.) le bilan du f c e (.) du jil f c e se pose avec acuité (.) qu'est-ce qu'a fait le f c e/ et qu'est-ce qu'a fait jil f c e pour améliorer (.) la condition de l'entreprise (.) et la condition de la production/ (.) et de l'industrie et de l'emploi en algérie (.) parce que si on parle d'entreprises (.) **et on évoque les lois qui ont été passées (.) et les- et les- et les améliorations (.) entre guimon qui- guillemets qui- qui ont été introduites (.) sur les climats des affaires (.)** oui (.) on peut en parler [(inaud.)
- 127 KD [des lois libérales/ (.) antilibérales/
- 128 MR on peut pas [(inaud.)
- 129 KD [pro/ anti-f c e/
- 130 MR on ne peut pas catégoriser pro (.) et anti- f c e=
- 131 KD =oui
- 132 MR il y a des- des- des textes de lois qui ont été passés::: qui ont été proposés par euh f c e (.) je parle par exemple (.) de l'amnistie fiscale (.) des réformes qui ont été (.) introduites en matière d'impôt fon- euh foncier pour n'évoquer que ça (.) les:: [les
- 133 KD [pro f c e=
- 134 MR =on ne peut pas dire pro f c e/ (.)

Cet exemple est tiré du numéro de « Place au débat » traitant le thème de la restructuration à la tête du Jil FCE. Dans les tours de parole 128, 130 et 134, MR réalise un désaccord qui porte sur la description de KD, dans les tours 127, 129 et 133, des textes de lois proposés par le FCE et acceptés par le gouvernement : « **des lois libérales, antilibérales ? pro-FCE, anti-FCE ?** ».

Pour produire ce désaccord, la locutrice ne se contente pas du procédé de la négation polémique, mais elle fait appel au verbe de modalité « **pouvoir** » : au lieu de dire « **on ne catégorise pas, pro et anti-FCE ; on ne dit pas pro-FCE** » qui prend la forme d'une réaction abrupte, elle l'accompagne du verbe « **pouvoir** ». Elle montre ainsi que la réalisation de cet acte ne dépend pas d'elle mais d'une sorte de force qui lui est supérieure, donc impuissante quant à cet acte : « **on ne peut pas le dire : il y a quelque chose qui empêche de le dire, donc ce n'est pas moi qui le dis, je n'en suis pas responsable** ». Elle cherche donc à « **s'acquitter** » de ce désaccord, à dégager sa responsabilité de sa réalisation, donc à s'en distancier. Ce qui lui permet d'estomper la menace que constitue ce FTA.

Il est à signaler que le verbe « pouvoir » tel qu'il est attesté dans cet exemple ne joue pas le rôle d'un modalisateur d'incertitude comme dans l'énoncé : « **ce chauffeur peut avoir une conduite à risque** », où il le colore d'incertitude. Dans le corpus, l'emploi de ce verbe déresponsabilise le locuteur de son acte non pas en le teintant de doute mais en donnant l'impression que sa réalisation dépasse sa volonté. C'est pour cette raison d'ailleurs que nous ne l'avons pas classé dans la catégorie des modalisateurs d'incertitude.

Après la description des procédés de distanciation relatifs au glissement de responsabilité du locuteur, nous allons voir ci-dessous que cette notion de distanciation du locuteur par rapport à son énoncé peut se manifester sous une autre forme.

2.1.4. Les marqueurs d'hésitation

L'hésitation retarde la production du désaccord : la distanciation est donc relative au temps et non pas au rejet de la responsabilité de la production de l'acte. Elle donne ainsi l'impression que le locuteur n'impose pas son opinion contradictoire, ce qui permet d'adoucir la menace qu'elle pourrait provoquer.

C'est ce que confirme Kerbrat-Orecchioni (1992 : 223) en soulignant que : « les phénomènes d'hésitation ne doivent pas être traités seulement comme les symptômes d'un "coût cognitif" excessif, mais aussi comme des *stratégies interactives*, à mettre en relation avec le travail rituel de préservation des faces ». Dans le corpus, les participants mobilisent dans ce sens le marqueur d'hésitation « euh », comme le montre l'exemple suivant :

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

- 143 KD madame SB/ vous êtes [vous êtes d'accord/
144 SB [< ((en regardant l'animateur
KD)) écoutez-moi **je ne vais pas- je ne vais pas
abonder dans ce sens**\=
145 KD =oui
146 SB < ((en regardant son adversaire)) **euh:: euh- euh**
avec tout le respect que je vous dois\ et **je
respecte votre point de vue (.) mais je ne le
partage pas du tout (.)**

Dans le tour de parole 146, SB réalise un désaccord qui porte sur le point de vue de son interlocuteur AG : « **je ne le partage pas du tout** ». Nous constatons qu'elle précède son énoncé contradictoire par des hésitations « euh » et d'allongement « :: » qui le rendent moins abrupte. En effet, en recourant à ce procédé, la locutrice instaure une distance temporelle avec son désaccord, ce qui lui permet de diluer l'offense que constitue cet acte.

Nous avons observé *supra* des procédés mettant à distance, de diverses manières, l'acte de désaccord de celui qui le produit, le locuteur ; nous allons voir *infra* certains marqueurs qui tantôt l'éloignent de la personne à laquelle il est adressé, l'allocutaire ; tantôt le décrochent de la situation de l'énonciation.

2.1.5. Les désactualisateurs

Kerbrat-Orecchioni (1992 : 204) décrit les désactualisateurs comme des mécanismes de distanciation par rapport à l'ici-maintenant : « ils ont pour fonction commune de mettre à distance la réalisation de l'acte problématique ». Dans le corpus, ces énoncés¹³⁰ accompagnent tantôt des désaccords directs tantôt des formulations substitutives de cet acte. C'est pourquoi nous considérons qu'il est plus judicieux de les verser au compte des mécanismes de distanciation qui englobent dans ce travail les deux catégories. De ce fait, notre classification des désactualisateurs diffère de celle de Kerbrat-Orecchioni (2005 : 211) qui les range dans la catégorie des substitutifs-annexes, même si elle précise qu'ils « peuvent aussi d'ailleurs accompagner une formulation directe ».

Pour atténuer la rudesse de leur désaccord, les participants aux émissions qui constituent l'objet de cette étude, recourent aux désactualisateurs temporels et personnels, comme nous pouvons le constater dans ce qui suit :

2.1.5.1. Les désactualisateurs temporels : l'imparfait

En décrivant l'adoucissement d'une requête, Kerbrat-Orecchioni (1992 : 206) note que l'imparfait, ou ce qu'elle nomme le « passé de politesse », se présente comme l'une des formes temporelles adoucissantes dont dispose la langue française pour atténuer l'imposition de cet acte.

Dans le corpus, nous avons constaté que l'imparfait accompagne également l'acte de désaccord. En effet, en recourant à cette forme temporelle de politesse pour exprimer son désaccord, le locuteur donne l'illusion qu'il l'inscrit dans un temps antérieur et le présente ainsi comme fictivement caduc. Ainsi, si le présent de l'indicatif ancre cet acte contradictoire dans la situation de l'énonciation, l'imparfait l'en décroche ; et le locuteur l'envoie, par

¹³⁰ C'est le mot que la rhétorique classique accorde aux désactualisateurs.

conséquent, dans le passé. Cela lui permet de ne pas l'imposer à son allocataire et d'envelopper par là même ses vives arrêtes. Groussier (1991 : 119) souligne d'ailleurs « l'absence de conséquences d'un état présenté comme caduc ».

Exemple 01

Controverse « 27 novembre 2013 »

099 SR je voulais répondre aussi pour la levée du bouclier aux états unis (.) ce n'est pas vrai qu'au départ (.) les- ce sont les fermiers qui est- qui se sont insurgés (.) parce que les fermiers étaient (.) impliqués dans [le processus (.)

Dans cet exemple extrait de l'épisode de « Controverse » sur les dangers provoqués par l'exploitation du gaz de schiste en Algérie, SR s'oppose à un débatteur qui affirme que c'est les fermiers qui ont entrepris la levée du bouclier aux États-Unis. Elle adoucit son désaccord en remplaçant le présent « **je veux répondre** » ou « **je réponds** » par l'imparfait « **je voulais répondre** ». En effet, SR présente son désaccord comme un acte accompli dans le passé, donc qui n'a pas de conséquences dans le présent. Elle le décroche de la situation de l'énonciation : c'est comme si elle disait « **je ne le réalise pas maintenant mais dans le passé, donc il ne concerne pas cette situation mais celle du passé** ».

Encore une fois, les procédés adoucisseurs s'accumulent dans cet exemple où, en plus de l'imparfait, nous remarquons l'emploi d'un énoncé préparatoire et d'un euphémisme « répondre » sur lesquels nous revenons *infra*.

La distanciation s'établit ici entre l'acte menaçant et la situation de l'énonciation (et plus précisément le temps de l'énonciation). Nous allons observer dans ce qui suit, un cas de désactualisateur par le moyen duquel cette distanciation s'instaure entre l'acte et la personne à laquelle il est adressé.

2.1.5.2. Les désactualisateurs personnels : la deixis personnelle

Les désactualisateurs personnels renvoient, selon Kerbrat-Orecchioni (1992 : 207), à « tout procédé visant à estomper la référence aux interlocuteurs, et ce que l'expression de la relation intersubjective peut avoir pour eux de brutal et de menaçant ». Ces stratégies que Havertake (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 207) appelle les procédés de « défocalisation », permettent donc au locuteur d'inscrire son énoncé contradictoire dans l'indéfini et le mettre, par conséquent, à distance de ses allocutaires : ils « entourent d'un flou artistique l'agent du procès » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 211). Ils se rangent ainsi parmi les outils amortisseurs de l'effet négatif que provoque le désaccord.

Dans le corpus, les participants exploitent à cet effet le procédé de l'indéfini ; comme nous pouvons le constater dans cet exemple extrait de l'épisode de « Place au débat » consacré au thème de la situation des Droits de l'Homme en Algérie.

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

212 KD pour vous la situation est beaucoup mieux
qu'avant aujourd'hui [(inaud.)]

213 SB [c'est beaucoup mieux qu'a-
il reste beaucoup à faire/ (.) il reste beaucoup
à faire **mais c'est beaucoup mieux/ moi je**
constate/ qu'il y a des progrès/ il reste- il
reste beaucoup à faire/ (.) mais (.) on- on ne
peut pas dire que (.) tout va mal (.)

214 KD mhh

215 SB **moi je suis contre le fait (.) qu'on nie tous les**
efforts/ (.) qu'on accuse tout le monde/ (.)

Dans les tours de parole 213 et 215, SB montre qu'elle est en désaccord avec ses interlocuteurs (AG, NB et HO) qui assertent précédemment que la

situation des Droits de l'Homme en Algérie ne s'améliore pas. Nous constatons qu'elle évite de mentionner leurs noms, qu'elle remplace par le pronom indéfini « **on** », donnant ainsi l'illusion qu'elle ne parle pas d'eux : c'est comme pour dire « **Ce désaccord ne concerne pas ces débatteurs** ». Ce faisant, elle éloigne cet acte contradictoire de ses interlocuteurs et enveloppe la menace qui le caractérise.

Il est à signaler que le pronom indéfini « on », tel qu'il est employé dans cet exemple, diffère du « on » que Kerbrat-Orecchioni (1992 :209) considère comme l'équivalent familier du « nous inclusif » (je+tu) qui inclut le locuteur et « qui fonctionne alors non plus comme un indéfini, mais comme un véritable pronom personnel ». En effet, nous constatons que SB se distingue des personnes auxquelles ce pronom peut renvoyer en utilisant le pronom personnel « je ».

Par ailleurs, cet exemple est une autre preuve que les procédés substitutifs-annexes (ici l'indéfini) accompagnent dans notre corpus des désaccords directs (Le désaccord dans ce cas est exprimé par l'expression « **je suis contre** »).

Le trope communicationnel est un autre procédé que la langue française met à la disposition des locuteurs afin d'éloigner l'acte menaçant, qu'ils sont amenés à produire, de leurs allocutaires, comme nous pouvons le voir ci-dessous :

2.1.6. Le trope communicationnel

Le trope communicationnel renvoie, selon Kerbrat-Orecchioni (1998 : 100), au « décalage entre destinataires apparent et réel ». Autrement dit, le destinataire principal des propos tenus est autre que le destinataire apparent : « le destinataire qui en vertu des indices d'allocution fait en principe figure de destinataire direct, ne constitue en fait qu'un destinataire secondaire,

cependant que le véritable allocutaire, c'est en réalité celui qui a en apparence statut de destinataire indirect » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 92).

Dans le corpus, les participants recourent à ce stratagème qui leur permet d'éviter un affrontement direct avec leur adversaire pour ses vertus adoucissantes des expressions des FTAs dont fait partie l'acte de désaccord. C'est ce que Kerbrat-Orecchioni (1992 : 212) explique en ces termes : « ce trucage énonciatif a donc bien une fonction adoucissante pour A2 (en même temps que protectrice pour L) : en ne disant pas à son véritable destinataire les choses "en face", on tente de la ménager (sa face) ». En feignant d'adresser à un interlocuteur un énoncé contradictoire, qui ne le concerne pas spécialement, mais destiné en réalité à un autre interlocuteur ; le locuteur instaure une distance entre celui-ci et l'acte en question. Voici un exemple, tiré de l'émission « Place au débat » sur le thème de la situation des Droits de l'Homme en Algérie, qui illustre le fonctionnement de ce procédé de distanciation :

Exemple 01

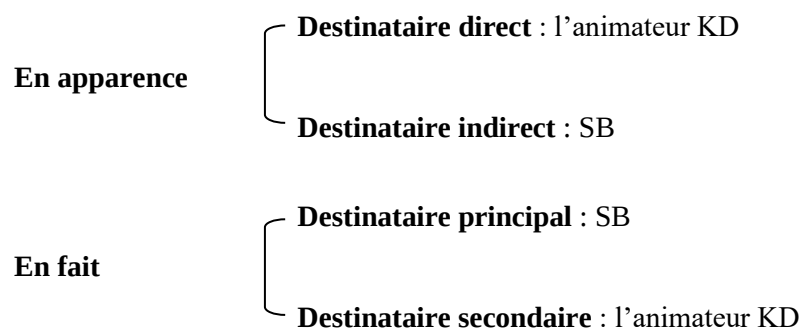
Place au débat « 30 décembre 2016 »

- 130 SB [...] parce que si au nom des droits de l'homme/ on veut déstabiliser les pays/ et on voit (.) qu'est-ce qu'on a fait:: au nom de la démocratie pour la lybie/ l'irak/ la syrie/ le yémen et j'en passe la somalie/ l'afghanistan/ [...]
- 233 NB [...] <(en regardant KD) après/ sur ce qui s'est passé en syrie en irak (.) je pense pas que ça soit:: que ça était fait au nom des droits de l'homme (.) ça était fait au nom d'intérêts géostratégiques\ et: le pétrole etcetera/ l'argent/ tout ça on connaît tout ça/>

Les indices non verbaux d'allocation attestés dans le tour de parole 233 montrent que c'est l'animateur KD qui fait figure de destinataire direct de l'énoncé produit par NB (posture et regard soutenu portés sur KD), léguant

ainsi la place de destinataires indirects aux autres débatteurs dont SB. Cependant, dans ce tour, NB manifeste un désaccord différé vis-à-vis de l'opinion que SB exprime en 130, comme quoi la déstabilisation des pays se fait au nom des Droits de l'Homme : « **sur ce qui s'est passé en Syrie, en Irak, je ne pense pas que ça était fait au nom des Droits de l'Homme** ». L'acte contradictoire se construit ici autour de la négation polémique qui se manifeste au niveau de l'expression verbale de modalisation « **je pense** », donnant naissance à l'expression « **je ne pense pas** ». D'ailleurs, nous pouvons paraphraser cette intervention contradictoire comme suit : « **je pense que ça n'a pas été fait au nom des Droits de l'Homme** ». Ce qui est observable dans cet exemple, c'est que l'acte de désaccord concerne un destinataire indirect SB, même si NB ne le précise pas et donne l'impression qu'il s'adresse à KD qui ne lui demande même pas son avis sur cette opinion. SB se détermine ainsi comme un réel allocutaire principal et l'animateur comme secondaire. Il s'agit donc d'un trope communicationnel que nous schématisons comme suit :

Figure 09



Le trope communicationnel entre NB, SB et KD

Ce trope communicationnel utilisé pour contester les propos de SB, permet à NB d'instaurer une distance entre la locutrice et l'acte de désaccord et de préserver ainsi la face positive de celle-ci.

Pour conclure, nous dirons que la liste des procédés de distanciation, mis en œuvre dans le corpus afin d'adoucir la menace que présente l'acte de désaccord, est aussi riche que variée, comme le résume le tableau suivant :

Tableau 01

Instaurer une distance entre :				
L'acte et le locuteur			L'acte et la situation de l'énonciation	L'acte et l'allocutaire
Glissement de responsabilité	Le doute	Modalisateurs d'incertitude	Désactualisateur temporel : l'imparfait	Désactualisateur personnel : l'indéfini
	Le flou	Hedges		
	L'acte involontaire	Verbe de modalité « pouvoir » à la forme négative		Trope communicationnel
Distanciation temporelle	Marqueurs d'hésitation			

Les mécanismes de distanciation adoucissant l'acte de désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat »

Ce tableau montre que dans le corpus, les procédés de distanciation se distribuent en trois catégories selon que le désaccord est mis à distance du locuteur, de la situation de l'énonciation ou des allocutaires. La distance dans le premier cas peut être temporelle, c'est le cas de l'hésitation ; ou créée par le rejet de responsabilité du locuteur, à l'exemple des modalisateurs d'incertitude, des hedges et du verbe de modalité « pouvoir », où l'opinion est respectivement teintée de doute, de flou ou mise sur le dos d'un acte involontaire. Le décrochage énonciatif se manifeste sous forme du désactualisateur temporel de l'imparfait, tandis que l'éloignement de l'acte en

question de l'allocutaire s'effectue par le désactualisateur personnel de l'indéfini et par le trope communicationnel.

Après ce résumé des mécanismes de distanciation adoucissant le désaccord, nous passons à un autre type de procédés additifs, celui qui consiste à affaiblir la force menaçante de cet acte en l'annonçant.

2.2. Les préliminaires

D'une manière générale, les préliminaires « ont pour fonction de mettre en place les conditions de réussite de l'échange qui doit s'ensuivre » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 257). Annoncer un FTA consiste à l'introduire afin de prévenir l'interlocuteur de la menace qui se produira et de le préparer ainsi à la recevoir ; ce qui permet, selon Kerbrat-Orecchioni (1992), de la neutraliser¹³¹. Il s'agit donc d'un adoucisseur qui précède toujours la verbalisation du désaccord. Dans le corpus, en recourant à ce procédé, les participants amortissent la menace que comportent leurs désaccords, comme nous pouvons le lire dans l'extrait suivant :

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

136 HO [...] on a de la matière grise/ on a des compétences/ (.) on a de la créativité/ mais que toutes ces sociétés civiles/ hein/ elle est FREINEE (.) elle est LIMITEE dans son dynamisme (.) par le cadre juridique (.) **et par malheureusement l'état (.) qui ne fait pas confiance (.) à la société (.) civile (.) qui lui tourne (.) le dos (.)** et c'est pour ça qu'aujourd'hui/ il y a un certain nombre de personnes/ qui peuvent dire on croit pas au dr- aux droits humains/ [...]

¹³¹ Comme le montre bien ce passage extrait de *Ce que le jour doit à la nuit* de Yasmina Khadra (2010 : 50) : « Si mon mari m'a laissé tomber, aucun dos ne me portera, dit Hadda. Dis-moi, Batoul, que va-t-il advenir de moi ? Il faut que je le sache. Quand on est préparée au pire, on en amortit les coups ».

142 AG **madame parle de: d'absence de confiance\ en fait/**
 (.) **c'est pas une question de confiance/** (.)
c'est une question d'intérêt (.) il y a des clans
 (.) qui monopolisent le pouvoir pour défendre des
 intérêts\ (.) avant c'était des intérêts de clans
 (.) maintenant c'est des intérêts de classes\ (.)

Dans cet exemple extrait du numéro de « Place au débat » sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie, AG produit en 142 un désaccord portant sur l'opinion de HO sur le manque de confiance de l'État en la société civile : « **ce n'est pas une question de confiance** ». AG avertit son interlocutrice de la production d'un acte menaçant en l'introduisant par la reformulation de ses propos « **madame parle d'absence de confiance** » suivie de la locution adverbiale « **en fait** ». En effet, en entendant cette locution suivant la reformulation de ses dires, la locutrice s'attend à un énoncé contradictoire, c'est comme si elle le voyait venir¹³². En ne jetant pas brusquement son désaccord, AG prépare son interlocutrice à le recevoir, ce qui lui permet d'amortir sa brutalité.

Dans la section qui suit, nous prêtons attention à un autre type d'adoucisseur, les minimiseurs, qui se trouvent même parfois amalgamés avec certains préliminaires.

2.3. Les minimiseurs

Ce procédé est l'équivalent des maximes de Leech présentées dans le deuxième chapitre : « minimiser le coût pour l'autre ». Il est question dans ce cas de diminuer l'offense que l'acte de désaccord constitue intrinsèquement, en donnant l'impression de la réduire en « petite quantité ». Dans le corpus, nous en trouvons des formes lexicales de minimisation comme l'adjectif « petit », mais aussi des figures de rhétorique telles que l'euphémisme lexical.

¹³² On se prépare toujours mieux à une menace que l'on voit venir.

Exemple 01

Controverse « 05 décembre 2013 »

- 001 KD bonsoir à tous (.) et bienvenue à ce:: nouveau
numéro de controverse (.) un numéro (.) spécial
(.) **moins d'une semaine (.) après les**
déclarations du chanteur idir sur l'autonomie de
la kabylie (.) nous (.) avons voulu à dzaïr
relancé le débat::: (.) autour (.) de cette (.)
question (.) mais pas d'une manière qui pourrait
euh prêter (.) à confusion/ (.) nous voulons
juste (.) ouvrir le débat (.) et revenir (.) sur
un sujet que beaucoup considèrent (.) aujourd'hui
encore en algérie/ (.) comme tabou (.) [...]
- 018 KD [...] AG/ (.) est-ce que vous pensez que les idées
autonomistes aujourd'hui progressent/ (.) en
algérie\ particulièrement en kabylie/
- 019 AG euh tout d'abord (.) un petit:: une petite mise
au point/ (.) je crois qu'idir n'a jamais dit/
(.) je suis pour l'autonomie (.) je soutiens
ferhat m'henni (.)

Cet exemple est extrait du numéro de « Controverse » intitulé « Kabylie : pour ou contre l'autonomie ? ». Dans le tour 001, KD évoque les déclarations du chanteur Idir sur l'autonomie de la Kabylie. AG comprend qu'il le considère comme partisan de cette autonomie. Ce qu'il conteste dans le tour de parole 019 en utilisant une variante de la négation polémique « **ne...jamais** » : « **je crois qu'Idir n'a jamais dit, je suis pour l'autonomie** ». Outre l'expression verbale de modalisation « je crois que », AG adoucit son désaccord en l'accompagnant de l'adjectif « **petite** ». En faisant appel à ce procédé de minimisation, AG essaye d'alléger l'effet négatif que provoque son désaccord.

Dans cet exemple, le locuteur utilise également un euphémisme lexical « **mise au point** ». En effet, au lieu de dire « **un petit désaccord** », il le remplace par un substantif moins déplaisant.

En effet, l'euphémisme lexical est une figure qui consiste, selon le dictionnaire de français Larousse, à éviter des mots exprimant des pensées

choquantes ou déplaisantes. Dans les débats constituant le corpus, outre l'expression « mise au point », le mot « désaccord » se trouve remplacé par des expressions moins offensantes comme « une précision », « répondre à » ; ce qui permet d'affaiblir la menace que constitue l'acte en question.

Exemple 02

Controverse « 05 décembre 2013 »

- 058 KD AA/ (.) quand on parle d'autonomie/ (.) de régionalisme (.) et de fédéralisme (.) y a t-il/ (.) oui ou non aujourd'hui une exception kabyle/
- 059 AA je voudrais d'abord re- porter une euh une euh::: (.) **répondre à notre ami** (.) **euh il m'est** (.) **difficile/** (.) **de vous laisser dire/** (.) **que** (.) **ferhat m'henni a toujours été/ un provocateur** (.) ferhat m'henni a été un militant/ de la cause berbère/ de la première heure/

Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, AA conteste dans le tour de parole 059 l'opinion de son interlocuteur AG selon qui Ferhat M'henni est un provocateur : « **il m'est difficile de vous laisser dire que Ferhat M'henni a toujours été un provocateur** ». Nous constatons que AA introduit son désaccord par l'expression « **je voudrais répondre à** ». Cependant, il ne s'agit pas en réalité d'une vraie réponse, puisqu'AG ne lui a pas posé la question ; mais d'une stratégie d'évitement d'une expression plus déplaisante telle que « **je vais exprimer un désaccord contre AG** ». Il recourt donc à l'euphémisme pour limiter l'effet négatif de son désaccord.

Les euphémismes présentés dans ces deux exemples minimisent le désaccord en même temps qu'ils l'annoncent, il s'agit donc d'un amalgame d'adoucisseurs.

Si les minimisateurs servent à affaiblir l'offense que comporte un FTA, un autre procédé répare l'effet négatif qu'il pourrait provoquer, permettant

ainsi d'adoucir son caractère menaçant, comme nous pouvons le lire dans ce qui suit.

2.4. Les formules à visée réparatrice

L'adoucissement de la formulation du désaccord peut s'effectuer également par des formules réparatrices telles que celles d'excuse. En effet, Goffman (1973 : 113) définit l'excuse comme un acte ayant pour propriété de « transformer ce qu'on pourrait considérer comme offensant en ce qu'on peut tenir pour acceptable ». Kerbrat-Orecchioni (1992 : 217) explique que « l'excuse [...] constitue pour le locuteur le moyen par excellence de signifier à son interlocuteur qu'il fait amende honorable, et par là même de neutraliser, au moins partiellement, le FTA qu'il commet ».

Les participants aux émissions télévisées qui concernent cette recherche recourent pour cette fin à la formule « je suis désolé » produite sur un ton amical. Cette expression se distingue de celle qui est identifiée dans le chapitre précédent qui se réalise sur un ton sec et froid et qui ne renvoie donc pas à une vraie excuse (Nous y reviendrons dans le prochain chapitre).

Exemple 01

Controverse « 05 décembre 2013 »

252 AG [...] tamazight en tant que- en tant que langue nationale/ je ne l'ai jamais revendiqué parce que (.) **le tamazight est une langue nationale de fait de fait** [ma mère

253 KD [langue ancestrale/

254 AG ma mère parle chaoui/ mon père parle chaoui/ ma famille parle chaoui/ nous sommes des amazighs/ (.) de- de- de- de- et:: de fait/ (.) de fait (.) **le tamazight est pratiqué/ (.) donc c'est une langue nationale (.) c'est comme l'arabe algérien (.) qui est une langue nationale de fait (.)** maintenant reste l'acte (.) politique/ (.) l'acte politique/ c'est son officialisation (.) [...]

- 259 ML [...] encore une fois (.) moi je reviens- j'aime bien revenir aux concepts/
- 260 KD allez-y/
- 261 ML euh **le statut de langue nationale/** euh nous l'avons depuis que- qu'elle est [institutionnalisée
- 262 AG [**depuis la nuit des temps/**
- 263 ML non/ depuis que c'est constitutionnellement/ admis (.) c'est- on- on était dans un vernaculaire/ (.) pour qu'une langue soit nationale vérita- véritablement/ il faut- il faut que ça soit reconnu par les institutions du pays/ (.) il n'y a pas de langue nationale de fait/ (.) <((en s'adressant à AG, avec un sourire amical et un ton doux) je suis désolé de (.) te contredire>

Dans les tours de parole 252, 254 et 262, AG affirme que le tamazight est naturellement une langue nationale puisque c'est la langue des ancêtres « **depuis la nuit des temps** » : elle n'a pas besoin d'être constitutionnellement admise pour avoir le statut de langue nationale « **le tamazight est une langue nationale de fait** ». C'est cette opinion que conteste ML dans les tours 261 et 263 en utilisant la négation polémique : « **il n'y a pas de langue nationale de fait** », « **on était dans un vernaculaire, pour qu'une langue soit nationale véritablement, il faut que ça soit reconnu par les institutions** ». Nous constatons que ce désaccord est suivi de la formule d'excuse « **je suis désolé (de te contredire)** », produite sur un ton aimable et accompagnée d'un sourire amical. ML reconnaît ici la menace que constitue cet acte de « **contredire** » son interlocuteur et tente de rectifier le tir et de se racheter.

Après les formules réparatrices, nous consacrons la partie suivante à un autre procédé qui modère le caractère menaçant de l'acte du désaccord non pas en réparant les dommages qu'il provoque sur la face de l'interlocuteur, mais en le compensant par une sorte de « cadeau » symbolique.

2.5. Les amadoueurs

Les amadoueurs correspondent à toutes sortes de FFAs, ou à tout outil susceptible de gratifier la face de l'interlocuteur, permettant d'adoucir un FTA en l'accompagnant. Kerbrat-Orecchioni (1992 : 220) les assimile aux « “douceurs” visant en quelque sorte à faire avaler la pilule du FTA ». Elle les considère donc comme un moyen par lequel « le locuteur cherche à se concilier les bonnes grâces du destinataire ».

L'analyse du corpus montre que ce procédé fait partie des moyens auxquels recourent les participants pour faire passer, sans dommage, leurs désaccords. Il apparaît sous différentes formes, telles que les appellatifs, les formules exprimant le respect de l'autre, les compliments, l'accord qui précède le désaccord, les phatiques et les auto-FTAs.

2.5.1. Les appellatifs

Selon Lacroix (1990 : 351), « un “non” laconique est une impolitesse. [...] Ce n'est que correctement vêtue que la négation peut pénétrer dans le monde de la politesse : “non, monsieur”, “non, maman” ». À la suite de Lacroix, Kerbrat-Orecchioni (1992) affirme que les appellatifs sont toujours bien venus pour adoucir un FTA. Les appellatifs adoucissant le désaccord dans le corpus prennent plusieurs formes, à savoir « monsieur », « mon ami » ainsi que les prénoms des interlocuteurs. En voici quelques exemples attestant ces emplois :

Exemple 01

Controverse « 12 mars 2014 »

510 SK vous me parlez de l'amnistie nationale/ monsieur
(.) ce [que- ce que- ce qu'on est en train de&

511 HB [j'ai pas parlé/

- 512 SK &voir et de constater malheureusement/ en algérie/ en deux mille quatorze/ (.) c'est que des médecins/ des journalistes/ des chômeurs/ (.) se font embarquer parce qu'ils ont dit non au quatrième mandat/ (.) et on a en face/ (.) des terroristes monsieur/
- 513 HB **j'ai pas parlé d'amnistie nationale/ je- je- je peux pas:: je peux pas laisser passer (.) sidali/ (.) je peux pas laisser passer/ (.) [...]**

En utilisant la négation polémique, HB produit dans les tours de parole 511 et 513 un désaccord portant sur la reformulation de ses propos par SK : « **je n'ai pas parlé d'amnistie nationale** ». Contrairement au reste du corpus, où HB s'adresse à son interlocuteur sans employer d'appellatif; dans ce cas, il accompagne son désaccord de son prénom « Sidali »; même-si la situation formelle, dans laquelle est ancré le débat télévisé, lui impose la neutralisation de toute relation de proximité (Kerbrat-Orecchioni, 1992). Cette appellation n'est pas sentie ici comme une incursion sur le territoire de SK puisqu'il ne la conteste pas. Cela permet à HB de se rapprocher de son interlocuteur SK et de donner par là même l'impression qu'il le gratifie de son amitié, atténuant ainsi la rudesse de son désaccord.

Ci-dessous, un autre exemple, tiré du même numéro, qui illustre l'emploi d'un autre appellatif.

Exemple 02

Controverse « 12 mars 2014 »

- 363 OA vous êtes le quatrième mandat/ mais je- c'est votre [problème/ vous avez le droit- allez-y&
- 364 SK [on n'est pas que pour le quatrième&&
- 365 OA &mais/ pour moi/ mettez-vous derrière un autre&
- 366 SK &&mandat monsieur/ on n'est pas que pour le&&
- 367 OA &candidat/ et- et laissez les gens voter/ non::

368 SK &&quatrième mandat (.)

Dans les tours de parole 364, 366 et 368, SK s'oppose à l'opinion de OA qui asserte dans le tour 363 que le mouvement Barakat n'a comme objectif que la contestation du quatrième mandat : « **on n'est pas que pour le quatrième mandat** ». Nous constatons que SK accompagne son désaccord de l'appellatif « monsieur » et gratifie ainsi son interlocuteur de son respect, ce qui lui permet de compenser l'effet menaçant de cet acte contradictoire.

Dans le corpus, les appellatifs « monsieur » et « madame » semblent ne pas être les seuls outils permettant d'adoucir la formulation du désaccord en gratifiant l'interlocuteur du respect. Nous avons pu repérer d'autres expressions par le moyen desquelles le locuteur manifeste de la déférence à l'égard de son allocataire tout en exprimant son opinion contradictoire.

2.5.2. Les formules exprimant le respect de l'autre

Dans les émissions qui constituent l'objet de cette étude, les formules dénotant le respect de l'autre que les participants mobilisent pour adoucir leur désaccord sont « avec (tout) le respect que je vous dois » et « je respecte votre point de vue ». La seconde formule relève en effet de la « politesse de conviction », une notion empruntée à Bergson (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 313-314), qui « n'est autre que le respect de l'opinion d'autrui ».

Il est à noter que ce procédé dédommageant l'interlocuteur de l'offense que peut causer l'acte de désaccord, par des formules exprimant la déférence, n'a été signalé par aucun autre travail antérieur.

Voici un exemple extrait du numéro « Place au débat » sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie, qui regroupe les deux expressions :

Exemple 01**Place au débat « 30 décembre 2016 »**

146 SB <((en regardant son adversaire)) euh::: euh- euh
avec tout le respect que je vous dois\ et je
respecte votre point de vue (.) mais je ne le
partage pas du tout (.)

Dans cet exemple, SB réalise un désaccord en employant l'expression performative « **je ne partage pas votre point de vue** ». Outre l'hésitation (un procédé que nous avons expliqué précédemment), SB adoucit cet acte contradictoire en pourvoyant son interlocuteur AG de son respect : « **avec tout le respect que je vous dois** », « **je respecte votre point de vue** ».

Nous constatons dans cet exemple que SB accumule plusieurs adoucisseurs : les marqueurs d'hésitation et les amadoueurs qui annoncent du même coup l'énoncé contradictoire.

Après les procédés manifestant l'amitié et le respect pour l'interlocuteur, nous passons à ceux qui consistent à adoucir le désaccord en complimentant celui-ci.

2.5.3. Les compliments

Le compliment est un acte de langage flattant pour la face (FFA) en ce sens qu'il valorise l'interlocuteur et effectue une action positive sur sa face : il s'agit selon Traverso (2007a : 26) d'une « assertion comportant une évaluation positive du destinataire ». Voici un exemple extrait du numéro de « Controverse » sur l'autonomie de la Kabylie où l'acte de désaccord est adouci par un compliment :

Exemple 01

Controverse « 05 décembre 2013 »

- 268 KD [c'est un contexte/ (.) assez différent le maroc/
(.) ou est-ce [que:: (inaud.)]
- 269 ML [ils sont bien en avance/ (.) ils
sont- ils sont bien plus en avance que nous [...]
- 275 KD [...] on va conclure avec vous/ (.) [AA/
- 276 AA [alors
justement euh::: [oui justement/
- 277 KD [je ne vous pose pas la question
sur la langue [officielle/
- 278 AA [non non non (.) non non euh::: **ML**
a::: a très bien répondu là-dessus/ (.) sauf que
je suis pas d'accord (.) euh de::: qu'on dise
qu'au maroc/ (.) que ça marche très bien/ par
rapport à l'algérie (.) je tiens à::: euh te
rappeler/ (.) euh mon ami (.) ML (.) qu'à l'heure
où je te parle/ il y a soixante-quatre/ (.)
militants de la cause amazighe qui sont détenus
dans les geôles (.) marocaines/ [euh euh

Dans le tour de parole 269, ML affirme que le Maroc est plus avancé que l'Algérie sur la question de la promotion de la langue amazighe (moyens financiers, humains, matériels mis en œuvre par l'État pour cet effet). C'est ce que conteste AA dans le tour 278 en utilisant l'expression performative « **je ne suis pas d'accord** » : « **je ne suis pas d'accord qu'on dise qu'au Maroc ça marche très bien par rapport à l'Algérie** ». Outre l'appellatif « **mon ami** » par lequel AA manifeste son amitié à ML, celui-ci précède son désaccord d'un compliment : une évaluation positive de la réponse de ML à propos de l'officialisation de tamazight « **ML a très bien répondu là-dessus** ». Ce faisant, AA fait passer en douceur son désaccord en dédommageant son interlocuteur de l'effet menaçant provoqué par cet acte.

Une autre manière d'adoucir le caractère menaçant du désaccord en valorisant la face de l'interlocuteur consiste à souligner les points d'accord avec lui, comme nous allons le voir dans la section suivante :

2.5.4. L'accord partiel

L'accord se définit comme une réaction positive à une assertion, c'est donc une confirmation de la vérité de la proposition de l'interlocuteur (Doury et Kerbrat-Orecchioni, 2011). Cet acte de langage fait partie des maximes de politesse de Leech qui consistent en la maximalisation de l'accord avec le partenaire d'interaction. De plus, dans la théorie de politesse de Kerbrat-Orecchioni (1992), l'accord se distingue par son caractère flattant pour la face positive de l'interactant (FFA), en ce sens qu'il lui procure une satisfaction psychologique : en effet, en reconnaissant la validité des propos de son partenaire d'interaction, le locuteur lui manifeste son soutien et sa solidarité. Valorisant ainsi la face de l'allocutaire, l'accord précédant un FTA est bien par excellence un amadoueur.

Dans le corpus, il arrive que les participants recourent à ce type d'amadoueur pour adoucir leurs désaccords. En effet, avant de produire cet acte contradictoire, ils commencent de signaler le point d'accord avec leur partenaire. Il s'agit donc d'un accord partiel puisque portant sur une partie de l'opinion de l'adversaire : c'est ce qui est désigné dans la terminologie de certains chercheurs francophones en argumentation, entre autres Moeschler et Spengler (1981, 1982) et Morel (1996), par le mot « concession ».

Cet accord s'articule le plus souvent au désaccord par le connecteur oppositif « mais », et à moindre fréquence, par d'autres locutions d'opposition telles que « même-si », « sauf que » et « et puis après » ; et se réalise par les expressions « je suis d'accord », « effectivement », « exactement », « il est vrai que », « oui », mais aussi avec la reprise ou la reformulation des propos

de l'allocutaire¹³³ : Vion (2008 : 224) affirme à ce propos que « par la verbalisation de cette base consensuelle, la reformulation permet ainsi, à moindres frais, d'introduire la différence ».

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

186 SB effectivement euh- euh des carences/ (.) il y a des manquements/ (.) mais on ne peut pas dire qu'il y a pas de progrès\ (.) combien d'universités il y avait/ combien il y en a/ le nombre d'étudiants/ les avantages sociaux/ non/

Nous avons vu précédemment que, dans cet exemple, SB conteste l'opinion de ses interlocuteurs AG, HO, NB qui assertent que le respect des Droits de l'Homme en Algérie est en régression, et ce, en utilisant la négation polémique : « **on ne peut pas dire qu'il n'y a pas de progrès** ». Cependant, avant qu'elle produise ce désaccord, elle affiche un accord portant sur une partie de leur opinion « **effectivement il y a des carences, il y a des manquements** ». Cet accord provisoire est marqué par l'emploi de l'adverbe « **effectivement** », et enchaîné à l'acte contradictoire par le marqueur d'opposition « **mais** ». Ce faisant, elle prend en considération les arguments de ses partenaires de débat et fait passer ainsi son désaccord en valorisant leur face positive. En effet, SB aurait pu cacher son accord partiel avec ses adversaires et aurait formulé dans ce cas-là un désaccord non adouci.

Par ailleurs, le connecteur oppositif « mais » constitue ici une sorte de préface avisant l'interlocuteur de la production d'une opinion contradictoire avec la sienne. Il peut donc se ranger dans la catégorie des préliminaires venant s'amalgamer avec cet amadoueur.

¹³³ Pour la distinction entre les notions de « reformulation » et de « reprise », voir le quatrième chapitre (1.2.).

La locutrice SB réitère le même désaccord dans le tour de parole 213, en l'introduisant cette fois par un accord qu'elle exprime par la reformulation des propos de ses adversaires.

136 HO malheureusement/ **il nous reste encore beaucoup à faire** [...]

213 SB [...] **il reste beaucoup à faire/** (.) **il reste beaucoup à faire mais** c'est beaucoup mieux/ moi je constate/ qu'il y a des progrès/ **il reste- il reste beaucoup à faire/** (.) mais (.) on- on ne peut pas dire que (.) tout va mal (.)

Dans ce cas, SB répète les propos de son interlocuteur HO, exprimant ainsi un accord momentané, dans le but d'introduire d'une manière adoucie son énoncé contradictoire.

Ces expressions indiquant l'accord entre les interactants se distinguent des régulateurs¹³⁴ « oui » et « d'accord » ; ces accusés de réception dont la tâche est de montrer à l'interlocuteur qu'il est bien suivi par son partenaire d'interaction et que son propos est bien compris. En effet, ces unités se rangent aussi parmi les amadoueurs dans la mesure où assurer un interlocuteur de son écoute permet de lui manifester une certaine considération. Dans le corpus, les régulateurs ne sont pas employés pour adoucir le désaccord, ce qui n'est pas le cas d'un autre procédé de validation interlocutoire, les phatiques en l'occurrence.

2.5.5. Les phatiques

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, les phatiques sont des petites particules telles que « hein ? », « tu sais ? », « tu vois ? », « d'accord ? », etc. produites par le locuteur afin de s'assurer l'écoute et l'attention de son interlocuteur et de l'intégrer à son énoncé. En accompagnant son opinion contradictoire des phatiques, le locuteur exprime, selon Kerbrat-

¹³⁴ Voir le premier chapitre (2.1.3.4.).

Orecchioni (1992 : 220) « une certaine dépendance vis-à-vis du jugement d'autrui, et un souci de l'associer à son dire ». Gratifiant ainsi l'interlocuteur d'intérêt, les phatiques se rangent parmi les amadoueurs. L'exemple cité ci-dessous, extrait du numéro de « Controverse » sur le thème de l'exploitation du gaz de schiste en Algérie, montre l'emploi de ces phatiques dans ce sens :

Exemple 01

Controverse « 27 novembre 2013 »

033 KB dans le mix énergétique/ c'est à dire vous avez en premier lieu les économies d'énergie/ et ça/ **on sait pas comment faire** (.) parce qu'on a du sen- on a beau sensibilisé depuis deux décennies (.) on voit pas de résultats [comment faire/

034 CC [la vérité des prix

035 KB **non/** (.) **la vérité des prix** (.) **le gouvernement ne peut pas toucher** (.) **d'accord/** (.)

Dans le tour de parole 033, KB s'interroge sur le moyen à adopter pour réussir à sensibiliser le citoyen afin d'économiser l'énergie « **on sait pas comment faire** ». En 034, CC propose une solution qui consiste à toucher le citoyen dans sa poche, donc à augmenter le prix de l'énergie « **la vérité des prix** ». Cette opinion ne semble pas fasciner KB qui s'y oppose en 035, moyennant l'adverbe de négation « **non** » : « **non, la vérité des prix, le gouvernement ne peut pas toucher** ». Ce désaccord est suivi d'un phatique « **d'accord ?** » produit sur un ton amical, à travers lequel KB donne l'impression qu'il demande l'approbation de son interlocuteur CC. Ce faisant, il lui manifeste intérêt et attention et protège ainsi la face de celui-ci de la menace potentielle que véhicule son désaccord.

Kerbrat-Orecchioni (1992) précise que les amadoueurs relèvent de ce qu'elle appelle les principes de la politesse positive orientés vers l'allocutaire A, en ce sens qu'ils possèdent un caractère anti-menaçant pour lui. Dans ce

cadre de la description des procédés de la politesse positive adoucissant le désaccord, il convient de faire mention, d'un autre procédé accompagnant cet acte, qui fait partie des principes de la politesse positive orientés cette fois vers L¹³⁵, l'auto-FTA.

2.5.6. L'auto-FTA

La production des auto-FTAs, à l'exemple de l'autocritique, relève des principes de la politesse positive orientés vers L, et plus précisément de l'application de la « loi de modestie » qui produit un bon effet sur l'auditoire : « s'il convient parfois de se rabaisser, c'est qu'il y a des chances pour que l'autre s'en trouve du même coup rehaussé : c'est un mécanisme semblable qui fait des humiliatifs des "honorifiques indirects" » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 188). Gratifiant l'interlocuteur de cet effet positif, l'autocritique peut jouer le rôle d'amadoueur de FTAs. Et comme le confirme Kerbrat-Orecchioni (2005 : 213), il s'agit du « recours à l'auto-FTA pour atténuer les effets de l'allo-FTA ».

Dans le corpus, les participants recourent, quoique rarement, à ce procédé pour adoucir leur désaccord, comme le montre l'exemple suivant :

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

186 SB effectivement euh- euh des carences/ (.) il y a des manquements/ (.) mais on ne peut pas dire qu'il y a pas de progrès\ (.) combien d'universités il y avait/ combien il y en a/ le nombre d'étudiants/ les avantages sociaux/ non [...] je raisonne peut-être terre à terre [...] je raisonne peut-être terre à terre peut-être/ (.) je raisonne terre à terre (.) mais ce qui m'intéresse (.) c'est le (inaud.)

¹³⁵ Voir le deuxième chapitre (2.4.1.4.).

Dans cet exemple tiré du numéro de l'émission « Place au débat », SB conteste, comme nous l'avons déjà vu, l'opinion de ses adversaires sur l'amélioration de la situation des Droits de l'Homme en Algérie « **on ne peut pas dire qu'il n'y a pas de progrès** ». Elle accompagne ce désaccord d'une autocritique lorsqu'elle juge son raisonnement de non approfondi et de basique « **je raisonne peut-être terre à terre** » ; alors que dans un débat télévisé les participants sont censés produire une argumentation solide et fondée. En reconnaissant les failles de son raisonnement, la locutrice met sa face positive en danger au même titre que celles de ses adversaires (par le désaccord). Par conséquent, elle fait preuve de modestie et répare ainsi l'effet négatif que provoque cet acte.

Avant de clôturer cette description d'adoucisseurs, il est important de préciser que le cumul de ces procédés sert à renforcer leur adoucissement, comme nous pouvons le constater dans l'exemple cité ci-dessous, extrait du numéro de « Controverse » traitant le thème de l'autonomie de la Kabylie :

Exemple 01

Controverse « 05 décembre 2013 »

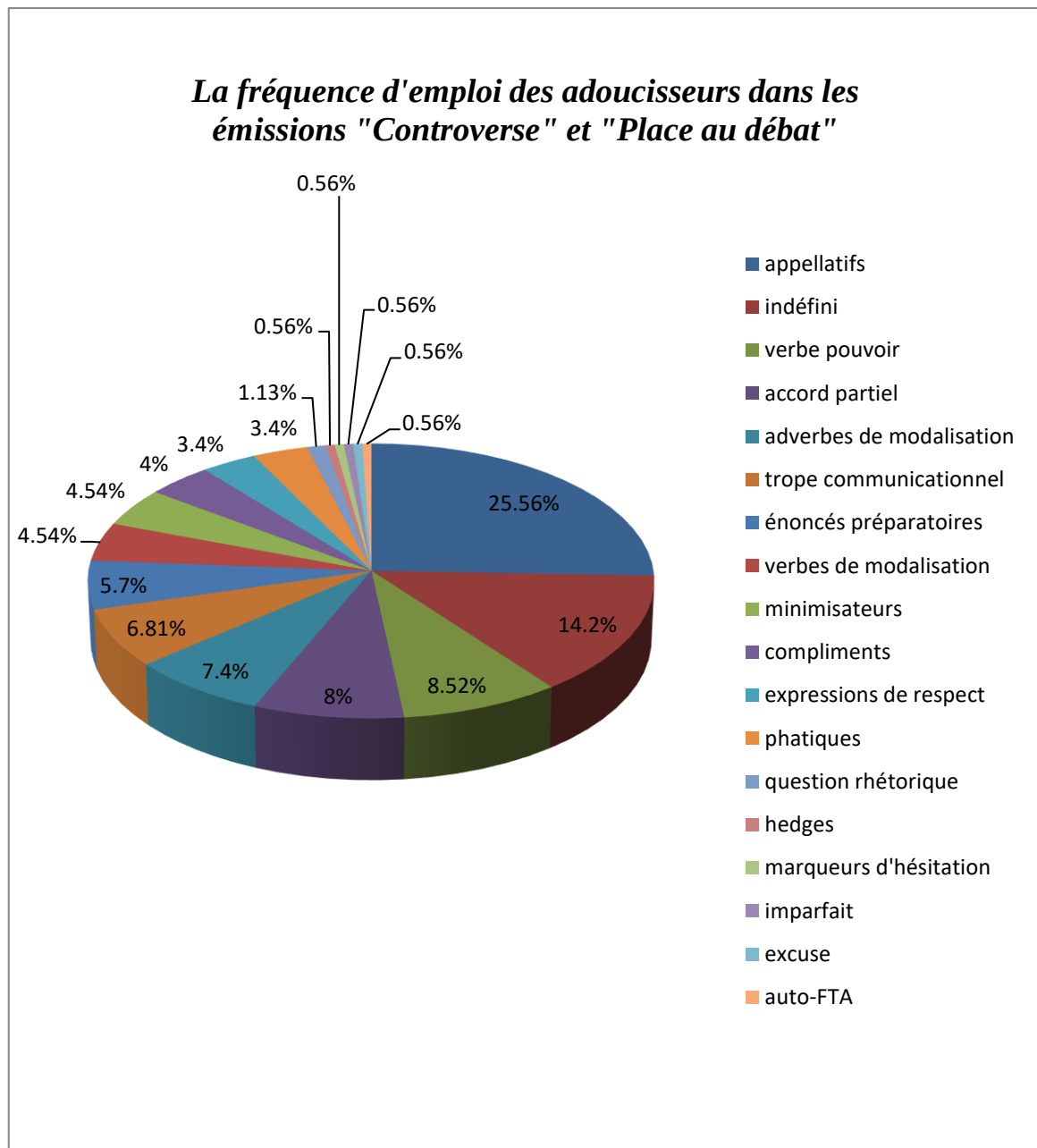
- 059 AA je voudrais d'abord re- porter une euh une euh:::
(.) répondre à notre ami (.) **euh il m'est (.)
difficile/ (.) de vous laisser dire/ (.) que (.)
ferhat m'henni a toujours été/ un provocateur [...]**
- 129 ML [...] **je crois que AG n'a pas jeté la pierre à
ferhat non plus/**
- 130 AG pas du tout/
- 131 ML **même si euh ::: mon- mon ami AA euh il a un peu
taclé hein/ je crois que c'est très amical ce
qu'il a fait/**

Dans les tours de parole 129 et 131, ML réalise un désaccord vis-à-vis de son interlocuteur AA qui accuse, précédemment en 059, AG de « jeter la pierre à Ferhat M'henni » : « **je crois que AG n'a pas jeté la pierre à Ferhat** ». Ce

désaccord est accompagné d'une panoplie d'adoucisseurs, à savoir le modalisateur verbal d'incertitude « **je crois** » renforcé par la réitération, les amadoueurs qui se manifestent sous forme d'un appellatif « **mon ami** » et d'un phatique « **hein ?** », le marqueur d'hésitation « **eah** » suivi d'un allongement « **:::** » et d'une troncation « **mon-** » et le minimisateur « **un peu** ». Accumulés de la sorte, ces procédés accentuent l'adoucissement de cet acte contradictoire.

3. La fréquence d'emploi des adoucisseurs dans le corpus

Cette description nous a montré que pour adoucir la formulation de leurs désaccords, les participants aux émissions « Controverse » et « Place au débat » n'ont que l'embarras du choix. Cependant, les procédés mis en œuvre pour cette fin sont variables quant à leur fréquence d'utilisation. En effet, les participants montrent une préférence pour certains adoucisseurs au détriment d'autres, comme le montre le secteur suivant :

Figure 10

Ce secteur montre que sur l'ensemble des adoucisseurs du désaccord employés dans les émissions « Controverse » et « Place au débat », c'est les appellatifs qui se taillent la part du lion avec un taux de 25.56%. Moins fréquent que les appellatifs, le désactualisateur personnel de l'indéfini occupe en revanche un pourcentage de 14.2%. Les procédés qui sont utilisés à moindre fréquence que

l'indéfini sont, par ordre de fréquence, le verbe de modalité « pouvoir » (8.52%), l'accord partiel (8%), les adverbes et expressions adverbiales de modalisation (7.4%), le trope communicationnel (6.81%), les énoncés préparatoires (5.7%), les expressions verbales de modalisation (4.54%), les minimisateurs (4.54%), les compliments (4%), les formules du respect (3.4%) et les phatiques (3.4%). Vient enfin la liste des adoucisseurs qui ne sont employés que rarement, en l'occurrence, les questions rhétoriques (1.13%), les hedges (0.56%), les marqueurs d'hésitation (0.56%), le désactualisateur temporel de l'imparfait (0.56%), l'excuse (0.56%) et l'auto-FTA (0.56%).

4. Synthèse

L'atténuation de l'expression du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat » prend des formes extrêmement variées se regroupant dans deux catégories principales, l'une range les formules indirectes, l'autre concerne les procédés accompagnateurs. Si les procédés substitutifs adoucisseurs n'apparaissent dans ces débats que sous une seule forme, à savoir le trope illocutoire que constitue la question rhétorique ; les procédés accompagnateurs frappent par leur diversité. Entre mécanismes de distanciation, préliminaires (énoncés préparatoires), minimisateurs, formules réparatrices et amadoueurs, les participants n'ont que l'embarras du choix. Quelques procédés adoucisseurs se subdivisent à leur tour en sous-catégories : ainsi, pour mettre à distance leurs désaccords, les participants mettent en œuvre des modalisateurs d'incertitude (expressions verbales et adverbiales), hedges, verbe de modalité « pouvoir », marqueurs d'hésitation, désactualisateur temporel de l'imparfait, désactualisateur personnel de l'indéfini et trope communicationnel ; pour atténuer la menace de cet acte en flattant la face de leurs interlocuteurs, ils font appel aux appellatifs, aux formules exprimant le respect de l'autre, aux compliments, à l'accord précédant le désaccord, aux phatiques et aux auto-FTAs ; pour affaiblir

l'offense de leurs contradictions, ils recourent à l'adjectif « petit » ainsi qu'à l'euphémisme lexical.

Toutefois, malgré la diversité qui caractérise les adoucisseurs du désaccord dans ces émissions, les participants se sont davantage tournés vers les appellatifs. En revanche, les questions rhétoriques, les hedges, les marqueurs d'hésitation, le désactualisateur temporel de l'imparfait, l'excuse et l'auto-FTA ne semblent pas constituer leurs procédés de prédilection. Cela pourrait être expliqué par le fait que ces procédés ne permettent pas aux participants d'imposer leurs points de vue dans le débat, contrairement aux appellatifs qui servent à adoucir l'opinion contradictoire sans pour autant toucher à son autorité. D'autres procédés, tels que les désarmeurs¹³⁶, faisant partie de l'ensemble d'adoucisseurs décrits par Kerbrat-Orecchioni (1992), ne sont en aucun cas employés dans cette situation.

Ce que nous retenons également de l'analyse est que les procédés d'adoucissement dans le corpus peuvent être accumulables. Autrement dit, il arrive qu'une même expression du désaccord soit accompagnée de plusieurs catégories d'adoucisseurs, ce qui accroît davantage leur effet atténuateur. Cela revient à la richesse et la variété de la gamme de ces outils amortisseurs que la langue française met à la disposition des interactants. En outre, certaines expressions se composent d'un amalgame d'adoucisseurs, à l'exemple de l'expression « je réponds à » qui est à la fois un euphémisme et un préliminaire annonçant le désaccord.

Avant de clôturer ce chapitre, il est important de noter que notre description des adoucisseurs du désaccord se distingue de celle de Kerbrat-Orecchioni (1992) des FTAs par le fait qu'elle souligne, à l'intérieur de la classe des procédés substitutifs, l'existence de deux sous-classes :

¹³⁶ Selon Kerbrat-Orecchioni (1992 : 217), l'objectif des désarmeurs est de désamorcer une éventuelle réaction négative de la part de l'interlocuteur (ex : ce n'est pas pour te contredire, mais...).

adoucisseurs et durcisseurs. En outre, les procédés additifs et substitutifs-annexes, séparés dans les classifications antérieures par la forme directe vs indirecte du désaccord qu'ils accompagnent respectivement, se rejoignent dans cette étude. De plus, cette étude révèle pour certains procédés une certaine manière d'adoucir le désaccord qui n'a pas été soulignée auparavant. En effet, si le verbe de modalité « pouvoir » est considéré jusque là comme modalisateur d'incertitude, ce travail montre qu'il atténue dans le corpus la force perlocutoire de cet acte en donnant l'impression que sa réalisation n'est pas du ressort du locuteur. Si les formules marquant le respect, les auto-FTAs et l'accord partiel sont considérés comme adoucisseurs dans les études antérieures, ils n'ont été classés dans aucune catégorie d'adoucisseur bien précise : c'est grâce à cette étude que nous avons pu les joindre à la classe des amadoueurs.

Si ces procédés atténuent la menace que constitue le désaccord dans ces émissions, il leur arrive, teintés d'un ton ironique et/ou froid, de basculer dans le durcissement. C'est ce que Kerbrat-Orecchioni désigne sous le nom de « pseudo-adoucisseurs » : « certaines formules, déférentes en soi, peuvent, à cause du ton, devenir sèches ou cassantes » (Grevisse, cité par Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 210). Cependant, si le caractère menaçant du désaccord peut se renforcer par ces pseudo-adoucisseurs, il ne faut pas perdre de vue les autres moyens utilisés à cet effet. C'est à ces durcisseurs que nous allons nous attacher dans le prochain chapitre.

Sixième chapitre

**Le durcissement de l'expression du
désaccord dans les émissions
« Controverse » et « Place au débat »**

Après la description des procédés adoucissant le désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat », nous envisageons dans ce chapitre le revers de la médaille. Autrement dit, nous nous pencherons sur les « durcisseurs » de cet acte qui, selon Kerbrat-Orecchioni (1992 : 224), « ont pour fonction de renforcer l'acte de langage au lieu de l'amortir, et d'en augmenter l'impact au lieu de l'atténuer ». Il est à préciser que, comme pour la description des adoucisseurs, nous ne nous concentrerons dans ce travail que sur les procédés verbaux, tout en recourant dans certains cas au paraverbal pour éclaircir leur fonction renforçatrice.

En parcourant notre corpus, nous avons constaté que les ressources linguistiques mobilisées par les participants pour renforcer l'expression de leur désaccord sont diverses. Cependant, contrairement aux adoucisseurs, ces procédés n'ont été ni inventoriés, ni décrits d'une manière détaillée dans les études antérieures, du moins françaises ; comme le montre bien cette phrase par laquelle Kerbrat-Orecchioni (1992 : 225) a introduit la description de quelques durcisseurs : « sans prétendre faire de ces durcisseurs un inventaire systématique, mentionnons les principaux d'entre eux ». Ainsi, en nous inspirant de la classification de Kerbrat-Orecchioni (1992) des adoucisseurs en procédés substitutifs et additifs, nous proposerons dans ce travail notre taxonomie des procédés durcisseurs du désaccord, et ce, en les rangeant en « substitutifs et additifs durcisseurs », tout en y joignant une troisième catégorie qui englobe les « formulations explicites » de cet acte, qui ne sont accompagnées d'aucun procédé adoucisseur.

1. Les formulations explicites non adoucies du désaccord

Nous avons vu précédemment¹³⁷ que la formulation explicite et directe du désaccord repose, dans notre corpus, sur des moyens linguistiques très variés, tels que la négation polémique, la contradiction positive, les unités

¹³⁷ Voir le quatrième chapitre (2.1.).

lexicales contradictoires ainsi que les expressions performatives. En effet, exprimer un désaccord explicitement sans l'accompagner de moyens d'atténuation de son impact négatif sur autrui, lui donne une apparence péremptoire, donc plus menaçante pour la face de l'interlocuteur. En outre, si la réalisation indirecte du désaccord par des formes moins menaçantes relève de l'adoucissement de son caractère intrinsèquement menaçant, sa formulation directe et explicite sert plutôt à son durcissement ; comme l'illustre l'exemple suivant :

Exemple 01

Controverse « 12 mars 2014 »

144 SK si on se met à respecter des lois juste parce que
c'est des lois/ (.) moi je ne suis pas d'accord/
(.)

Comme nous l'avons observé précédemment¹³⁸, en recourant à l'expression performative « **je ne suis pas d'accord** », SK réalise dans cet exemple un désaccord explicite portant sur l'opinion de son adversaire OA qui préconise le respect de toutes les lois algériennes. Nous constatons que ce désaccord explicite n'est accompagné d'aucun adoucisseur, ce qui met en avant son caractère potentiellement menaçant.

Si la formulation directe du désaccord est un renforçateur de sa force perlocutoire, l'exprimer par une autre forme brutale l'est davantage. Ce que nous pouvons observer dans la section suivante :

2. Les procédés substitutifs durcisseurs du désaccord

L'analyse du corpus révèle que l'acte de désaccord se trouve parfois exprimé par d'autres formulations menaçantes pour la face de l'interlocuteur, comme le refus, la critique, l'interdiction, le reproche, l'ordre, les expressions

¹³⁸ Voir le quatrième chapitre (2.1.4.).

ironiques ainsi que la question rhétorique réalisée sur un ton sec et froid¹³⁹, qui renforcent son caractère menaçant. C'est ce que nous pouvons lire dans cet exemple, extrait d'un épisode de « Controverse » traitant le thème du mouvement Barakat, où l'acte de désaccord prend la forme d'une expression ironique :

Exemple 01

Controverse « 12 mars 2014 »

- 398 SK **tout le monde s'est reconnu/ dans ce cri de cœur/**
[parce que c'est un cri de cœur/ (.) parce que-
- 399 OA [<((avec un ton ironique)) tout le monde/ c'est
qui tout le monde/ vous avez deux personnes ici
et beh euh/

Dans le tour de parole 399, OA contredit son interlocuteur SK qui affirme dans le tour 398 que « **tout le monde** » soutient le mouvement qu'il représente. Le locuteur exprime son désaccord en recourant au procédé de l'ironie dialogique¹⁴⁰ « **tout le monde ? C'est qui tout le monde ?** » ; que nous pouvons paraphraser comme suit : « **je ne suis pas d'accord que vous affirmiez que tout le monde vous soutienne** ». En effet, l'ironie vise à dégrader l'image de l'adversaire et à le ridiculiser, constituant ainsi une menace pour sa face positive. Par conséquent, en revêtant son désaccord d'une expression ironique, OA ne fait qu'aggraver la menace potentielle qu'il véhicule.

Après la description des expressions explicites et brutales de l'acte de désaccord, nous examinons dans ce qui suit les différents moyens verbaux figurant dans le corpus, qui renforcent sa force perlocutoire en l'accompagnant.

¹³⁹ Pour plus de détails sur ces formulations, voir le quatrième chapitre (2.2.).

¹⁴⁰ Pour plus de détails sur ce procédé, voir le quatrième chapitre (2.2.4.1.).

3. Les procédés additifs durcisseurs

Si les additifs adoucisseurs permettent d'atténuer l'expression du désaccord, les additifs durcisseurs aggravent, au contraire, la menace que cet acte constitue intrinsèquement. Pour décrire l'arsenal des procédés renforçant les expressions contradictoires dans les émissions concernées par cette étude, nous avons choisi de les classer en tenant compte des effets qu'ils peuvent engendrer dans le corpus. Nous en avons ainsi distingué trois catégories, à savoir les procédés offensants, les expressions à valeur d'intensification et les mécanismes d'implication des interlocuteurs dans la production du désaccord.

3.1. Les procédés offensants

Kerbrat-Orecchioni (1994 : 152) considère comme offense, toute « infraction, commise par une personne aux dépens d'une autre, à une norme sociale quelconque ». Lorsque les deux expressions, offensante et discordante, se rejoignent, la face de l'interlocuteur se trouve doublement menacée : à la fois par l'acte de désaccord et par le procédé offensant qui l'accompagne. À cet effet, ce procédé est par excellence un durcisseur.

Les offenses verbales¹⁴¹ qui surviennent au cours du déroulement des émissions « Controverse » et « Place au débat », renforçant le caractère menaçant du désaccord, sont multiples et variées. En nous inspirant des travaux de Kerbrat-Orecchioni (1994) sur l'offense, nous les rangeons dans trois rubriques distinctes, à savoir les FTAs, les violations du système conversationnel et les violations stylistiques.

¹⁴¹ Kerbrat-Orecchioni parle d'offense de nature verbale et non verbale, mais nous ne nous rendons compte ici que des formes verbales puisque nous nous basons dans ce travail uniquement sur la description des durcisseurs verbaux.

3.1.1. Les FTAs comme durcisseurs du désaccord

Si les expressions des actes de langage menaçants pour la face aggravent l'expression discordante en la remplaçant¹⁴², elles en font de même lorsqu'elles l'accompagnent, dans la mesure où elles dévalorisent l'interlocuteur. Les FTAs qui renforcent dans le corpus l'expression du désaccord en l'accompagnant, se manifestent sous forme d'une critique, d'un ordre, d'une interdiction, d'une expression ironique ainsi que d'une transgression de la « loi de modestie » (auto-FFA). Dans les exemples qui suivent, nous examinons successivement les différents FTAs qui s'ajoutent, dans le corpus, au désaccord pour le renforcer. Commençons par cet extrait du numéro de « Place au débat » sur le thème du FCE, illustrant ce durcissement par l'acte de la critique :

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

- 039 MR jil f c e/ a été créé comme une sorte (.) de sous
catégorie du f c e destinée/ (.) on va dire entre
guillemets (.) entr- <((en souriant)) **pour les**
bébés entrepreneurs [
- 040 HS [<((avec un ton sec)) ah non/
ah non/>
- 046 HS [...] le jil f c e n'est pas le kids club/ (.) ça
serait irrespectueux vis-à-vis des adhérents/ (.)
de moins de quarante ans (.) non/ [...] c'est
insultant vis-à-vis des adhérents

En utilisant les adverbes de négation « non » et « ne...pas », HS réalise dans les tours de parole 040 et 046 un désaccord explicite portant sur la critique émise en 039 par son interlocuteur MR à l'égard des jeunes entrepreneurs adhérents au Jil FCE « **pour les bébés entrepreneurs** ». Nous constatons que HS accompagne son désaccord d'une évaluation négative du raisonnement de

¹⁴² Voir plus haut les procédés substitutifs durcisseurs (2.).

MR, qu'il réalise par deux adjectifs péjoratifs « **irrespectueux** » et « **insultant** ». Ce faisant, HS froisse davantage la face de son adversaire, porte atteinte à son ethos et renforce par là même le caractère menaçant de son désaccord.

Il arrive également que l'expression du désaccord soit renforcée par l'acte de l'ordre. C'est le cas notamment de l'exemple suivant extrait du numéro de « Controverse » où les participants débattent sur les objectifs du mouvement Barakat ainsi que sur la candidature de Bouteflika au scrutin présidentiel de 2014 :

Exemple 02

Controverse « 12 mars 2014 »

- 346 SK on est des citoyens/ (.) on sait ce qu'on a à faire (.) on a une conscience politique/ (.) l'algerie au dessus de tout/ (.) **et les algériens se sont reconnus dans ça/**
- 349 OA [...] **mais (inaud.) surtout pas que les algériens se reconnaissent/ (.) [...] ne me dites pas que vous représentez l'algerie quand-même/ [ah non:::**
- 406 HB [...] **vous ne pouvez pas prétendre/ représenter euh: tous les citoyens algériens [il faut- il &**
- 407 SK [on le fait pas/
- 408 HB **&faut aussi respecter/ (.) les gens/ qui sont dans un combat politique/ (.) depuis maintenant une quarantaine d'années/ (.)**
- 409 KD absolument/
- 410 HB **il y a des militants du parti f f s qu'il faut respecter/ il y a des militants du r c d qu'il faut respecter**

L'affirmation de SK, en 346, comme quoi les Algériens se reconnaissent dans les revendications du mouvement Barakat, est contestée dans cet exemple par deux participants différents : d'abord par OA en 349 « **Mais surtout pas que**

les Algériens se reconnaissent ! Ne me dites pas que vous représentez l'Algérie quand-même ! Ah non ! » ; ensuite par HB en 406, 408 et 410 « **Vous ne pouvez pas prétendre représenter tous les citoyens algériens !** ». Cet exemple nous offre un échantillon riche en durcisseurs, puisque nous constatons que chaque participant renforce son désaccord à sa manière, mais ce qui retient notre attention pour le moment c'est les tours de parole de HB où l'acte contradictoire est durci par l'acte menaçant que constitue l'ordre « **Il faut respecter les gens qui sont dans un combat politique depuis maintenant une quarantaine d'années** », répété à trois reprises. En effet, SK subit deux FTAs à la fois, le désaccord et l'ordre, et sa face se trouve ainsi doublement menacée.

Ce même numéro de « Controverse » sur le crédo du mouvement Barakat nous offre un autre exemple de durcissement de l'expression de désaccord par le recours cette fois-ci à l'acte d'interdiction, comme nous pouvons le constater ci-dessous :

Exemple 03

Controverse « 12 mars 2014 »

035 HB est-ce que le pays est accroché à un seul homme/
(.) non / (.) **il y a::: un premier ministre qui a fait des- des- des- des- des- des- des (.) des visites inter-inter-wilayas (.)**

099 SK [...] écoutez quand vous avez le- le premier ministre/ (.) qui fait quarante-huit wilayas/ (.) qui est déjà en campagne (.) qui distribue l'argent de la rente/ [aux algériens

100 KD [pour vous les sorties du premier ministre euh sont de la campagne [électorale/

101 SK [sont de la campagne électorale/ (.) il ne faut pas insulter l'intelligence des algériens/ (.) il ne faut pas insulter l'intelligence des algériens/ (.) c'est de la campagne électorale

Dans cet exemple, HB évoque en 035 les visites du premier ministre des différentes wilayas de l'Algérie. Dans les tours de parole 099 et 101, SK remet en question la nature de ces sorties. En employant la tournure elliptique « **qui est en campagne électorale** » qu'il répète à deux reprises suite à la demande de l'animateur KD en 100, il réalise un désaccord que nous pouvons paraphraser comme suit : « **le premier ministre ne fait pas de simples visites inter-wilayas, mais il est en campagne électorale** ». Nous constatons que l'expression de désaccord s'accompagne de l'interdiction « **il ne faut pas insulter l'intelligence des Algériens** », ce qui aggrave son impact négatif sur la face de l'interlocuteur HB.

Du durcissement de l'expression du désaccord par l'acte d'interdiction, nous passons à son renforcement par les expressions ironiques. Toutefois, il est à préciser que, dans ce cas, l'expression ironique accompagne l'expression du désaccord, contrairement à l'exemple que nous avons vu dans la section des substitutifs durcisseurs où elle la remplace.

Exemple 04

Place au débat « 27 janvier 2017 »

126 MR monsieur HS (.) évoque le fait qu'il y ait beaucoup de pères de- d'entreprises qui ont rejoint le réseau du f c e (.) de l'extérieur/ on a l'impression nette (.) que (.) le f c e est passé de deux cents membres (.) à::: à- en mille membres (.) cinq mille membres (.) euh en moins de deux ans (.) pourquoi/ (.) parce que ces personnes là/ ont été attirées par quelque chose\ (.) haddad président du f c e/ (.) haddad (.) ali- **monsieur ali haddad bénéficie de réseau (.) il peut faire du lobbying (.)** [...]

144 HS [...] le forum des chefs d'entreprises et le jil f c e (.) quel que soit x ce sont des dispositifs (.) de euh soutien ce sont (.) c'est une force de proposition (.) et c'est une force de- de- de réflexion (.) autour de sujets économiques (.) de l'algérie (.) et (.) **c'est une euh c'est un forum qui est apolitique** (.) madame parle de réseau (.) madame (.) **je vous dis oui (.) <((avec un ton**

moqueur)) félicitations> (.) effectivement (.)
 fallait- fallait le dire (.)

Cet exemple est tiré du numéro de « Place au débat » où les participants discutent de la restructuration à la tête du Jil FCE. Dans le tour de parole 144, HS est en désaccord avec MR qui décrit, en 126, le Forum des Chefs d'Entreprises comme un réseau politique « **Monsieur Ali Haddad bénéficie de réseau, il peut faire du lobbying** » (sachant que monsieur Ali Haddad est président du FCE). Pour ce faire, il emploie le procédé de la négation polémique condensée en unité lexicale « **apolitique** », résumant le sens de l'expression du désaccord « **ce n'est pas un réseau politique** ». HS accompagne son désaccord d'un compliment « **félicitation** » destiné à MR. Réalisé sur un ton moqueur, ce compliment n'a pas pour fonction le témoignage d'une considération quelconque à MR, il vise au contraire sa déstabilisation. Il ne s'agit donc pas d'un compliment authentique mais de ce que Kerbrat-Orecchioni (2010 : 46) appelle un « compliment perfide » qui donne naissance à une antiphrase. HS réalise donc son désaccord en décochant les flèches de son ironie sur son adversaire de telle sorte qu'il disqualifie l'opinion de celle-ci. Et c'est ainsi qu'il aggrave la teneur agressive de son énoncé contradictoire.

L'acte flattant pour la face (FFA) est utilisé ici d'une manière insincère, d'où le type de durcisseur désigné par Kerbrat-Orecchioni sous le nom de « pseudo-adoucisseur » dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Par ailleurs, même s'ils sont employés d'une manière sincère, les FFAs peuvent, s'ils sont orientés vers le locuteur (auto-FFAs), se transformer en durcisseurs dans la mesure où ils produisent le même effet produit par les FTAs.

En effet, si la production des auto-FTAs relève de la « loi de modestie », celle des auto-FFAs en est au contraire une transgression qui « produit inévitablement (des effets désastreux) sur l'auditoire » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 230). À la suite de Du Marsais pour qui « les louanges qu'on se donne

blesent toujours l'amour-propre de ceux à qui l'on parle », Kerbrat-Orecchioni (1992 : 188) explique que : « s'il n'est pas convenable d'exalter sa propre face positive, c'est parce qu'un tel comportement atteint indirectement, par un mouvement inverse de dévalorisation implicite, la face d'autrui ». Notre corpus nous offre un exemple qui illustre l'emploi d'auto-FFAs aggravant l'expression du désaccord :

Exemple 05

Place au débat « 30 décembre 2016 »

- 130 SB [...] il y a une évolution/ (.) parce que le taux de scolarisation en soixante-sept était à zéro virgule cinq pour cent/ aujourd'hui il y a des femmes (.) de la région qui sont cadres supérieurs [...] j'ai apprécié les gens qui vous disent il faut voir d'autres pays (.)<((avec un ton sec)) moi je suis désolée quand on parle des droits de l'homme (.) on oublie (.) les droits des peuples à l'auto-détermination (.) on oublie ces femmes palestiniennes qui accouchent dans les geôles israéliennes les mains menottées/ ces bébés qui ouvrent les yeux/ et que la première vue qu'ils ont de ce monde euh c'est (.) les- le barreaudage des prisons> (.) les peuples sahraoui/ qui de génération- depuis quarante ans de génération en génération (.) euh::: vivent dans euh::: dans un camp de réfugiés (.) [...]
- 140 AG [...] c'est un recul- recul flag- flagrant/ je me compare pas aux années soixante/ aux années soixante on venait (.) de sortir de- d'une guerre de libération/ euh qui a mobilisé tout le peuple/ le peuple a TOUT sacrifié (.) pour euh que l'algérie s'affranchisse du jeu colonial/ (.) je me compare PAS aux années soi- moi je me compare à l'avenir/ moi je me compare PAS au tchad ou au mali\ je me compare aux pays avancés sur les questions des droits de l'homme\ (.) [...]

Cet exemple est extrait du numéro de « Place au débat » s'articulant autour du thème de la situation des Droits de l'Homme en Algérie. Dans le tour de parole 130, pour étayer son point de vue selon lequel l'Algérie progresse sur la question du respect des Droits de l'Homme, SB compare la situation de ce pays à celle des années soixante et à celle des pays du tiers-monde. C'est cet

argument que conteste AG en 140 : « **je ne me compare pas aux années soixante [...] je ne me compare pas au Tchad ou au Mali** ». Ce désaccord est suivi d'un contre argument, « **Je me compare à l'avenir [...] je me compare aux pays avancés** », à travers lequel le locuteur met en valeur sa qualité d'ambitieux, de celui qui regarde vers l'avenir, qui veut évoluer. AG produit donc ici un auto-FFA (auto-compliment), et sous-entend par là même que son interlocutrice regarde vers le passé, donc recule. Ainsi, autant il se donne de louange, autant il dévalorise son adversaire SB, ce qui renforce l'expression de son désaccord.

Après les FTAs, nous tâchons dans ce qui suit de présenter deux autres catégories d'offense verbale qui donnent des allures aggravantes aux expressions discordantes que les participants produisent tout au long des émissions constituant notre corpus.

3.1.2. Les violations du système conversationnel

Dans cette catégorie se range toute sorte de transgression du fonctionnement des tours de parole¹⁴³. Dans le corpus, les transgressions du système conversationnel qui durcissent l'expression du désaccord prennent la forme de l'interruption.

3.1.2.1. L'interruption

Kerbrat-Orecchioni (1992) parle d'interruption à chaque fois qu'un interlocuteur prend la parole alors que le locuteur en cours n'a pas fini son tour. Elle constitue donc un raté conversationnel en ce sens qu'elle contrevient aux normes d'alternance des tours de parole. Par ailleurs, étant donné que les tours de parole constituent un ingrédient du territoire (la face négative)¹⁴⁴, il est évident que la transgression des règles régissant leur alternance soit une

¹⁴³ Voir le premier chapitre (2.2.).

¹⁴⁴ Voir le deuxième chapitre (2.4.1.2.).

violation du territoire de l'interactant et par là même une offense pour lui : « c'est un petit coup de force exercé par L2 contre L1, une forme de violation territoriale [...]. En lui coupant la parole, on lèse le territoire d'autrui, et on menace sa face » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 174-176). Par conséquent, en accompagnant l'acte de désaccord, l'interruption ne fait qu'accroître le degré de menace qu'il constitue pour la face d'autrui. C'est le cas notamment de cet exemple extrait du numéro de « Controverse » s'articulant autour du thème du mouvement Barakat :

Exemple 01

Controverse « 12 mars 2014 »

- 406 HB vous êtes un mouvement/ (.) qui est- qui vient de naître/ (.) qui a besoin d'une oxygénation/ (.) politico démocratique/ ça c'est une bonne chose/ (.) **mais vous ne pouvez pas prétendre/ représenter euh: [tous les citoyens algériens/**
- 407 SK **[on ne le fait pas/**

En utilisant la négation polémique (ne...pas), SK s'oppose dans le tour de parole 407, à son interlocuteur HB qui affirme en 406 que les membres du mouvement Barakat prétendent représenter tous les Algériens : « **on ne le fait pas** ». Dans ce cas, la configuration du tour de parole 407, comportant l'acte de désaccord produit par SK, est marquée par l'interruption. Ainsi, SK empiète sur le territoire de son adversaire, superpose l'offense causée par l'acte contradictoire et celle qui est provoquée par l'interruption et donne à son désaccord un aspect durci.

Il convient de signaler ici qu'en dehors de son caractère offensant, l'interruption peut également renforcer l'expression du désaccord dès lors qu'elle précipite sa production (nous y reviendrons *infra* dans la section des « mécanismes d'implication des interlocuteurs dans la production du désaccord »). Nous parlons donc ici d'un double durcisseur du désaccord.

Par ailleurs, outre les violations du système conversationnel, un autre type d'offense verbale, aggravant l'expression du désaccord en l'accompagnant, survient dans les émissions « Controverse » et « Place au débat ». C'est le cas notamment des violations stylistiques que nous examinons dans la section suivante :

3.1.3. Les violations stylistiques

Nous avons vu précédemment que le débat télévisé est un type d'interaction formelle¹⁴⁵. Par conséquent, toute forme de transgression de ce style formel qui le caractérise est considérée comme une violation stylistique (Kerbrat-Orecchioni, 1994). Dans les émissions choisies pour cette étude, les violations stylistiques renforçant l'expression du désaccord sont engendrées par l'utilisation des expressions familières et des formulations à valeur émotionnelle.

3.1.3.1. L'expression familière comme durcisseur du désaccord

Le langage familier correspond à l'abaissement du niveau de la langue. De fait, il ne s'accorde pas avec le style formel caractérisant le débat télévisé, ce qui en fait une transgression stylistique. Selon Kerbrat-Orecchioni (1994 : 153), outre le fait qu'elles forment un acte méprisant et dommageable à l'ethos de celui qui les produit, les expressions familières constituent une forme d'offense pour celui qui les entend dans la mesure où elles « blessent les oreilles délicates ». L'auteur précise que « tout se passe comme si l'abaissement du niveau de langue rabaissait du même coup le destinataire lui-même de l'énoncé » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 56). Avant de montrer comment ces violations stylistiques aggravent dans le corpus la menace que constitue le désaccord, il convient de commencer par cet extrait, de « Place au

¹⁴⁵ Voir le troisième chapitre (1.1.).

débat » sur les Droits de l'Homme en Algérie, qui montre que l'expression familière est bel et bien sentie comme une offense dans ces émissions :

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

233 NB les droits de l'homme ils n'ont rien à foutre (.)
ils n'ont rien à foutre des droits de l'homme (.)
je m'excuse du terme ah/

Dans cet exemple, NB produit une expression familière « **ils n'ont rien à foutre** » qu'il accompagne d'une excuse « **je m'excuse du terme** ». Si le locuteur NB présente ses excuses après la réalisation de cette expression, cela signifie qu'il la sent comme une offense pour ses partenaires de débat et pour le public, puisque comme le dit Kerbrat-Orecchioni (1994 : 152), « l'excuse fait normalement suite à un événement d'un type particulier qu'elle présuppose en son amont, à savoir en l'occurrence : une "offense" ».

Par conséquent, si elle accompagne un désaccord, l'expression familière ne peut qu'aggraver la menace potentielle qu'il constitue intrinsèquement pour la face de l'interlocuteur. L'exemple cité ci-dessous en est une illustration.

Exemple 02

Place au débat « 30 décembre 2016 »

130 SB [...] parce que si au nom des droits de l'homme/ on veut déstabiliser les pays/ et on voit (.)
qu'est-ce qu'on a fait:: au nom de la démocratie pour la lybie/ l'irak/ la syrie/ le yémen et j'en passe la somalie/ l'afghanistan/ [...]

140 AG [...] maintenant le bourourou¹⁴⁶/ (.) de la syrie et de la lybie\ (.) on en a marre/ ça suffit/ ça suffit/ si- si- SI il s'est passé (.) en syrie et en lybie ce qui s'est passé\ (.) c'est parce

¹⁴⁶ Le hibou (arabe algérien). Dans la culture algérienne, le hibou symbolise la peur et le pessimisme. Dans cet énoncé, le locuteur utilise ce mot dans le sens de « la peur ».

qu'il y avait une dictature il faut pas l'oublier
ceci étant dit\ (.)

Dans cet exemple, en utilisant l'amalgame pragmatique (ordre/désaccord) « **ça suffit** », AG conteste en 140 les propos que SB produit en 130 selon lesquels « **au nom des Droits de l'Homme, on veut déstabiliser les pays** ». Outre la métaphore animalière à tonalité familière « **le bourourou** » caricaturant le discours de son adversaire, AG joint à son désaccord l'expression familière « **on en a marre !** » qui pourrait la vexer. Ce faisant, il offense doublement SB et donne un caractère brutal et agressif à son acte contradictoire.

Dans les émissions « Controverse » et « Place au débat », les violations stylistiques aggravant la teneur offensante du désaccord prennent non seulement la forme d'expressions familières mais aussi de formulations à valeur émotionnelle.

3.1.3.2. Les expressions à valeur émotionnelle

Selon Kerbrat-Orecchioni (2017), le style formel qui caractérise le débat télévisé ainsi que la relation de distance qui s'établit entre les participants à ce type d'échange verbal¹⁴⁷, leur imposent d'exprimer leurs opinions divergentes tout en neutralisant leurs émotions négatives telles que la colère. Ce principe fait partie de ce que Gracian (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 315) nomme la politesse de distance. Inversement, exprimer un acte contradictoire en manifestant des émotions négatives dans ce type de situation, est une forme d'infraction stylistique qui pourrait vexer l'autre. D'ailleurs, combien de fois a-t-on entendu l'expression « ne me parlez pas sur ce ton », qui se produit même dans les situations informelles ? Cela n'est qu'une preuve de l'offense que porte l'expression de ces émotions négatives pour la face de l'interlocuteur. Dans le corpus, les participants produisent parfois leurs désaccords tout en montrant leur contrariété, ce qui renforce le caractère

¹⁴⁷ Voir le troisième chapitre (1.1.).

menaçant de cet acte. C'est ce que nous montre l'exemple suivant, tiré de l'épisode de « Place au débat » sur le Jil FCE.

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

039 MR jil f c e/ a été créé comme une sorte (.) de sous
catégorie du f c e destinée/ (.) on va dire entre
guillemets (.) entr- <((en souriant)) **pour les**
bébés entrepreneurs> [

040 HS [<((avec un ton sec)) ah
non/ ah non/>

Comme nous l'avons susmentionné, HS réalise dans cet exemple un désaccord contre son adversaire MR qui décrit les jeunes entrepreneurs de Jil FCE comme des « **bébés** » : « **ah non ! Ah non !** ». HS produit son opinion divergente en montrant son mécontentement exprimé par l'interjection « **ah !** » teinté d'un ton sec, aggravant ainsi le caractère menaçant de son désaccord.

Ces différentes offenses verbales durcissent le désaccord en rajoutant une autre menace à celle qu'il comporte déjà. Si nous nous joignons à Kerbrat-Orecchioni (1992, 2005) qui perçoit l'acte menaçant pour la face (FTA) comme le versant négatif de l'acte flattant (FFA), nous serons tentée de considérer ces procédés offensants comme le pendant négatif des amadoueurs qui atténuent la menace du désaccord en flattant la face de l'interlocuteur. Par ailleurs, les amadoueurs ne semblent pas les seuls procédés adoucisseurs ayant leur contraire du côté des durcisseurs. En effet, si les minimisateurs adoucissent l'expression contradictoire en réduisant son degré de menace, une catégorie de durcisseur à valeur d'intensification la renforce en augmentant l'offense qu'elle constitue, comme nous pouvons le voir dans la section suivante :

3.2. Les intensifieurs

Nous utilisons dans ce travail le mot « intensifieur » pour désigner tout moyen amplifiant l'effet menaçant du désaccord en le mettant en « grande quantité ». Dans les émissions choisies pour mener cette étude, l'augmentation du degré de menace de cet acte contradictoire se fait par le recours à divers procédés tels que la répétition, les adverbes à valeur superlative, les expansions logiques du désaccord, le recours à la langue maternelle ainsi que le cumul des durcisseurs.

3.2.1. La répétition du désaccord

Dans le corpus, il arrive que les participants répètent leurs propres énoncés contradictoires. Il s'agit en effet de ce que Kerbrat-Orecchioni (1992 : 226) appelle la « réduplication du FTA » qui en maximise l'effet négatif sur la face de l'interlocuteur. En effet, si une seule expression (non adoucie) du désaccord constitue une menace pour la face de l'interlocuteur, sa répétition engendre une offense d'autant plus grande. C'est ce qui est illustré dans l'exemple suivant :

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

- 221 KD en faisant peur aux gens/ regardez ce qui se
passe en syrie\
- 222 HS NON non non non non
- 223 KD en lybie\ (.) nous on a besoin de stabilité/
- 224 HS NON non non non non (.) NON non non non non (.)
je suis complètement apolitique monsieur KD (.)

Cet exemple est extrait du numéro de « Place au débat » où les participants discutent de la restructuration à la tête du Jil FCE. Dans les tours de parole 222

et 224, HS se met en désaccord avec l'animateur KD qui l'accuse en 221 et 223 de jouer sur la stabilité du pays afin de dissuader les citoyens algériens de réclamer leurs droits. Pour ce faire, il fait usage de l'adverbe de négation « non » qu'il réitère à quinze reprises. Ce procédé de « recyclage » de l'expression du désaccord durcit l'acte en question non seulement par l'effet émotionnel de colère qu'il exprime¹⁴⁸, mais aussi en maximisant le degré de menace qu'il comporte.

Il arrive aussi que l'expression du désaccord soit répétée non pas par le participant qui la produit (L1), mais par un autre interlocuteur (L2). Le participant concerné par cet acte (L3) se trouve ainsi contredit par deux adversaires différents (L1 et L2), ce qui accentue l'offense de l'acte contradictoire en question. En effet, le degré de la menace s'accroît non seulement par le nombre de reprises de l'expression discordante, mais aussi par le nombre de personnes qui la réalisent. C'est le cas notamment de l'exemple suivant, extrait du numéro de « Controverse » traitant le thème de l'autonomie de la Kabylie.

Exemple 02

Controverse « 05 décembre 2013 »

013 AA le- le terme le plus moderne le plus le plus utilisé dans le monde **c'est le fédéralisme** (.) moi **je suis pour** (.) euh justement (.) faire euh euh **revenir sur euh su- sur cette idée du- du fédéralisme** (.) je suis heureux de constater (.) que nous sommes maintenant de plus en plus nombreux (.) à (.) euh **parler de ce- de cette (.) autre manière de vivre ensemble/ [...]**

031 AG [...] la question du fédéralisme pour moi (.) en ce qui me concerne (.) le fédéralisme a une histoire/ (.) je crois que ses fondements historiques n'existent pas/ en algérie [...] pour moi je préfère/ la régionalisation

¹⁴⁸ En effet, selon Kerbrat-Orecchioni (2017 : 132), la répétition est l'un des procédés exprimant l'émotion.

053 ML je dis (.) qu'aujourd'hui/ (.) l'état (.) le plus moderne dans le monde/ (.) c'est l'état (.) régionalisé (.) ou fédéral (.) les conditions historiques font que (.) nous ne pouvons pas/ (.) à mon sens/ (.) être un état fédéral/ (.) mais nous pouvons être/ (.) pour (inaud.) la modernité/ (.) dans la gestion de la nation/ (.) être un état unitaire régionalisé (.)

Dans le tour de parole 031, AG produit un désaccord contre son adversaire AA qui est pour la mise en place du fédéralisme en Algérie. Dans le tour 053, ML répète le même point de vue de AG et se met ainsi en désaccord avec son interlocuteur AA. La face de celui-ci est donc doublement menacée par la production, par deux adversaires complices, du même acte contradictoire. De cette manière, ces deux interlocuteurs renforcent l'offense de l'acte en question.

3.2.2. Les adverbes à valeur superlative

Dans le corpus, le degré d'offense du désaccord s'accroît également par le recours aux adverbes d'intensité tels que « très » et « extrêmement ». Voici un exemple, tiré de l'émission « Place au débat » sur le Jil FCE qui nous en offre une illustration :

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

224 HS [...] je suis complètement apolitique monsieur KD
[...]

231 KD [...] ≤ ((sourire ironique)) vous dites que vous êtes apolitique/ (.) mais c'est un discours très politique>

Dans le tour de parole 231, l'animateur KD conteste les propos de HS qui affirme en 224 qu'il est « **apolitique** » : « **c'est un discours très politique** ». L'animateur ne se contente pas de dire simplement que « **c'est un discours politique** », mais il accompagne cette expression discordante par l'adverbe

d'intensité « **très** ». Ce faisant, il amplifie l'effet négatif que l'acte de désaccord en question provoque sur son adversaire.

Un autre cas d'intensifieurs du désaccord est attesté dans les émissions « Controverse » et « Place au débat ». Il s'agit, en l'occurrence, de ses expansions logiques qui apparaissent sous forme d'un contre argument ou d'un conjoint antonymique¹⁴⁹, sur lesquelles nous focalisons notre attention dans la section suivante.

3.2.3. Les expansions logiques du désaccord

Le mot « expansion » véhicule l'idée de « plus ». Par conséquent, en se joignant à l'expression du désaccord, les deux procédés de contre argument et de conjoint antonymique, qui forment des expansions logiques de celle-ci, augmentent le degré de menace qu'elle constitue.

En effet, si par l'usage de l'expression discordante, le locuteur fait comprendre que l'opinion de son adversaire est fausse ; par l'emploi d'un contre argument, il prouve cette fausseté. Ce faisant, il donne à son opinion contradictoire plus de poids et renforce l'effet négatif qu'elle provoque sur l'autre. Pour Doury (2009 : 113), « l'étayage d'un désaccord tend à le creuser, à acculer l'autre dans ses retranchements, et à renforcer la menace qu'il représente pour lui ». Voici un exemple, extrait de l'épisode de « Controverse » traitant le thème de l'exploitation du gaz de schiste en Algérie, qui montre le renforcement du désaccord par l'emploi d'un contre argument :

¹⁴⁹ Ce que nous avons vu dans le quatrième chapitre (2.2.1.).

Exemple 01

Controverse « 27 novembre 2013 »

- 006 KD il faut préciser monsieur AA/ **que vous êtes pour/**
(.) **l'exploitation du gaz de schiste en algérie**
(.)
- 007 AA **oui (.) je suis absolument pour (.) je suis**
absolument pour [(inaud.) [...]
- 013 SR [...] moi je- je voudrais rebondir sur ce que- ce
qu'a dit monsieur AA/ [...] **l'exploitation du gaz**
de schiste (.) avec la méthode de fracturation
hydraulique (.) actuelle (.) on ne peut pas/
accepter ce type d'exploitation sur le sol
algérien (.) c'est (.) très clair (.) il y a une
facture environnementale qui est- qui va être
lourde (.) il y a une euh nappe albiennne qui va
être sacrifiée (.) la nappe albiennne c'est que
peut-être l'avenir de l'algerie de demain/ (.)
après l'énergie fossile (.) il y a un écosystème
(.) à préserver [...](inaud.) de proportions
gardées et dire (.) quand même (.) que nous
sommes en train de- de- de- de- de mettre
peut-être en péril (.) l'avenir des générations
futures (.)

Nous avons vu précédemment que dans le tour 013, en recourant à l'expression verbale performative de refus « **on ne peut pas accepter** », SR se met en désaccord avec son partenaire AA qui soutient l'exploitation du gaz de schiste en Algérie (ce qui est exprimé dans les tours de parole 006 et 007). Nous constatons que SR accompagne son désaccord d'un argument de conséquence par lequel elle met l'accent sur les dangers de l'exploitation de ce gaz « **Il y a une facture environnementale qui va être lourde, il y a une nappe albiennne qui va être sacrifiée. La nappe albiennne c'est que peut-être l'avenir de l'Algérie de demain. Après l'énergie fossile, il y a un écosystème à préserver [...]** Nous sommes en train de mettre peut-être en péril l'avenir des générations futures ». Par l'emploi de cet argument, SR renforce son opinion contradictoire et augmente ainsi le degré de la menace qu'elle véhicule.

À la lumière de ce constat, il importe de signaler que si l'argument permet d'adoucir un ordre ou une requête dès lors qu'il apparaît comme une justification (Kerbrat-Orecchioni, 1992) ; il sert en revanche à renforcer le désaccord. La valeur adoucissante vs aggravante de ce procédé est donc ambivalente ; et comme le note Kerbrat-Orecchioni (1992 : 231), « un même procédé peut selon les circonstances recevoir des valeurs différentes, voire opposées ». Après le contre argument, nous allons observer dans l'exemple suivant, extrait du même numéro que l'exemple précédent, le renforcement de l'expression du désaccord par un autre cas d'expansion qui prend la forme d'un conjoint antonymique.

Exemple 02

Controverse « 27 novembre 2013 »

- 017 CC le problème (.) le plus important (.) elle en a parlé (.) c'est le problème (.) de l'eau [...] et **c'est de l'eau douce** (.) actuellement (.) quand on sort cette eau-là (.) elle est polluée (.) [...]
- 079 AA [...] **c'est pas de l'eau douce encore une fois (.) je suis désolé (.) on prend de l'eau (.) l'eau de la (.) plus mauvaise qualité (.)**

CC affirme en 017 que l'extraction du gaz de schiste se fait à base d'« **eau douce** », ce qui cause sa pollution. Dans le tour 079, AA conteste cette assertion en utilisant la négation polémique « **ce n'est pas de l'eau douce** », qui s'étend sur le conjoint antonymique « **on prend de l'eau de la plus mauvaise qualité** ». AA ne se contente pas de nier la proposition de son interlocuteur, mais il ajoute un conjoint antonymique soulignant davantage sa fausseté, durcissant ainsi l'expression de son désaccord.

Par ailleurs, l'analyse du corpus nous fait constater que les participants augmentent le degré de menace de leur désaccord en puisant de leur langue maternelle, l'arabe algérien. C'est sur quoi nous mettons l'accent dans la section suivante.

3.2.4. Le recours à la langue maternelle

Dans le corpus, les participants expriment parfois leurs désaccords en recourant à l'arabe algérien, leur langue maternelle ; même si les émissions auxquelles ils participent sont censées se produire en langue française. Si nous admettons avec Zongo (2004) qu'un locuteur ne peut être plus expressif que dans sa langue maternelle, nous pourrions considérer que ce retour à la langue des origines, de l'identité, et de la culture est révélateur d'un besoin de renforcement de l'opinion contradictoire. Les locuteurs expriment donc mieux leur opinion contradictoire en se tournant vers leur langue maternelle, et lui donnent ainsi plus de poids et de force. Cela augmente le degré de sa menace et lui donne une allure durcie¹⁵⁰. En effet, étant donné que l'interlocuteur auquel ce désaccord est adressé a la même langue maternelle, il est normal qu'il sente la force de cette expression discordante. Le passage cité ci-dessous illustre comment les participants renforcent l'expression de leur désaccord en recourant à leur langue maternelle.

Exemple 01

Controverse « 27 novembre 2013 »

257 CC mais moi j'ai trouvé le département américain (.)
qui a pris (.) le:: (.) qui a donné des études
qui ont été do- reprises (.) par sonatrach (.)
c'est différents/ (.) dix-neuf mille neuf cents
milliards (.) *machi*¹⁵¹ dix-neuf milliards

Cet exemple est extrait de l'émission « Controverse » sur l'exploitation du gaz de schiste en Algérie. Nous avons montré précédemment¹⁵² que CC utilise la négation polémique « *machi* » produite dans sa langue maternelle, l'arabe

¹⁵⁰ Cela nous fait penser à une anecdote racontée par une collègue qui a senti le renforcement de la menace que constitue l'acte de la critique dont elle a été victime, et ce, par le recours de son adversaire au kabyle (la langue maternelle des antagonistes) alors que la discussion était tenue en langue française que l'auteur du FTA maîtrise.

¹⁵¹ Ce n'est pas (arabe algérien).

¹⁵² Dans le quatrième chapitre (2.1.1.1.).

algérien, pour contester le chiffre « dix-neuf milliards » utilisé auparavant par son partenaire de débat AA « **c'est différents, dix-neuf mille neuf cents milliards machi dix-neuf milliards** ». Toutefois, ce recours à la langue maternelle n'est pas dû ici au manque de compétence du locuteur en langue française, puisque il a déjà produit la même expression dans cette langue (dans le tour 111 par exemple) ; mais au besoin de renforcement de son désaccord.

Nous avons identifié, dans le corpus, un autre procédé qui sert à accroître le degré d'offense de l'expression du désaccord non pas en la répétant mais en multipliant les procédés durcisseurs qui l'accompagnent ; ce que nous pouvons lire dans ce qui suit :

3.2.5. Le cumul des durcisseurs

Si un seul procédé renforçateur rend l'acte de désaccord plus durci, le cumul de divers moyens appartenant à la même catégorie ne peut que renforcer davantage la menace qu'il constitue intrinsèquement pour la face de l'interlocuteur. Dans les émissions qui composent notre corpus, l'expression contradictoire se trouve parfois accompagnée par la jonction de plusieurs variétés de durcisseurs qui augmentent son effet offensant, comme le montre l'exemple cité ci-dessous, tiré de l'émission « Place au débat » sur les Droits de l'Homme en Algérie :

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

168 AG ça veut dire (.) ça veut dire madame/ j'ai le droit d'être candidat (.) j'ai le droit de gérer mon village (.) j'ai le droit de gérer mon a p c (.) écoutez madame/ quand le wali est le maître à bord dans une wilaya/ (.) **si vous parlez des droits de l'homme et de liberté (.) allons madame et les ELUS n'ont pas le même pouvoir\ est-ce que c'est [normal/**

- 169 KD [oui (.) [vous êtes aussi (.) vous êtes &
- 170 SB [non/ mais écoutez je ne suis pas- non-&&
- 171 KD &aussi sur le terrain/
- 172 SB &&non pardon- pardon- pardon/
- 173 KD oui/
- 174 SB moi je ne suis pas venue pour assister à un tel débat/ (.) je suis désolée/
- 175 KD mais c'est un débat/ on peut [parler/
- 176 SB [non non smahli¹⁵³ je ne suis pas venue pour ça/ (.) je suis venue (.) je pensais qu'on allait parler de- de- de- de manière plus responsable et plus [objective mais&
- 177 KD [chacun a son&&
- 178 SB &dresser- dresser un tableau noir/ dre- dresser&
- 179 KD &&point de vue/ chacun a son point de vue madame/
- 180 SB &un tableau noir (.) c'est faux/ (.) on ne peut pas dire que tout va mal/

Face à AG, qui conteste dans le tour de parole 168 l'opinion de SB selon laquelle l'Algérie connaît une amélioration sur la question du respect des Droits de l'Homme, celle-ci maintient son opinion contradictoire tout au long des tours de parole 170, 172, 174, 176, 178 et 180 « **On ne peut pas dire que tout va mal !** ». Elle renforce son expression discordante en l'accompagnant de différents durcisseurs, tels que la répétition de l'adverbe de négation « **non** », le pseudo-FFA d'excuse exprimant le désaccord « **je suis désolée** », qu'elle réitère en recourant à l'arabe algérien « **smahli** », la critique « **c'est faux** » ainsi que l'interruption au début de son intervention en 170.

Après l'offense verbale et les intensifieurs, nous présentons ci-dessous la catégorie des procédés durcissant l'expression du désaccord en réduisant la distance le séparant des interlocuteurs qui le produisent ou qu'il vise.

¹⁵³ Excusez-moi (arabe algérien) !

3.3. Les mécanismes d'implication des interlocuteurs dans la production du désaccord

Si la mise à distance de l'acte de désaccord par rapport aux interlocuteurs ainsi qu'à la situation de l'interaction permet de l'adoucir¹⁵⁴, la réduction de cette distance engendre au contraire son durcissement. En effet, cela donne l'impression que le locuteur impose l'acte menaçant à ses partenaires d'échange. Dans le corpus, l'implication des interlocuteurs dans la production de l'acte en question se réalise par la modalisation de certitude, le latching ainsi que par la focalisation de l'acte contradictoire sur l'allocutaire.

3.3.1. Les modalisateurs de certitude

Contrairement aux modalisateurs d'incertitude qui creusent la distance entre le locuteur et son énoncé, les modalisateurs de certitude la réduisent. En accompagnant son énoncé contradictoire de ces éléments, le locuteur s'implique entièrement dans ce qu'il dit, aggravant ainsi son caractère menaçant. Dans les émissions constituant notre corpus, la modalisation de certitude de l'énoncé contradictoire se manifeste sous forme d'adverbes de certitude, tels que « pas du tout », « jamais », « complètement » et « absolument » ; d'adjectifs dénotant la certitude, tels que « incontestables » et « flagrant » ainsi que du pronom personnel « je » ; comme l'attestent les exemples suivants :

Exemple 01

Controverse « 12 mars 2014 »

017 SK c'est pour ça d'ailleurs/ (.) qu'ils sont
obligés/ (.) **de le reconduire pour un autre
mandat sachant pertinemment (.) qu'il est dans
l'incapacité de le faire** (.) tout le monde l'a
constaté [...] ce qu'on conteste/ (.) c'est le fait
(.) **qu'il soit président de la république dans un**

¹⁵⁴ Voir les mécanismes de distanciation dans le cinquième chapitre (2.1.).

état pareil/ (.) il est incroyable de- de- de
tolérer une chose pareille/ (.) on est devant ce
que- ce que- excusez-moi/ (.) mais **on va appeler**
les choses par leur nom/ (.) **une mascarade/**

018 KD HB/ vous dirigez le quotidien/ euh la tribune¹⁵⁵/
(.) **est-ce que vous pensez\ que c'est une euh**
mascarade/

019 HB **non/ pas du tout** (.)

Cet exemple est extrait de l'émission « Controverse » sur le thème du mouvement Barakat. Dans le tour de parole 017, SK décrit le fait de reconduire le président de la république pour un quatrième mandat, alors qu'il est « incapable de le faire », comme une « **mascarade** ». Suite à la question de l'animateur sur ce qu'il pense du point de vue de SK, HB s'y oppose en 019 en employant l'adverbe de négation « **non** ». L'expression frontale du désaccord est suivie par l'adverbe de certitude « **pas du tout** » qui met en exergue son caractère radical. En niant complètement l'opinion de son adversaire, le locuteur se montre catégorique et ne lui laisse aucune chance de contester. Ce faisant, il donne à son expression discordante une allure durcie.

Dans les émissions qui constituent le corpus, les participants imposent leur opinion contradictoire, et renforcent par là même son caractère menaçant, en recourant non seulement aux adverbes mais aussi à la catégorie des adjectifs, comme nous pouvons le constater dans l'exemple suivant tiré de l'émission « Place au débat » sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie.

Exemple 02

Place au débat « 30 décembre 2016 »

137 KD AG/ (.) **plus d'avancée que de recul/ sur les**
droits de l'homme en algérie/ même si on (inaud.)

¹⁵⁵ Un quotidien généraliste algérien en langue française.

138 AG non: c'est un recul flagrant/=

Nous avons vu précédemment que dans le tour 138, AG s'oppose à son adversaire SB qui affirme en 130 l'évolution de la question du respect des Droits de l'Homme en Algérie. Il renforce son désaccord en recourant à l'adjectif « **flagrant** » qui montre une évidence, donc une certitude du locuteur AG quant à la réalité de son opinion contradictoire.

La modalisation de certitude durcissant le désaccord dans notre corpus se manifeste également par la présence du pronom de la première personne du singulier « je ». En effet, le recours à ce pronom montre une adhésion totale du locuteur à son énoncé contradictoire et marque sa conviction. C'est le cas de l'exemple suivant, tiré de l'émission « Controverse » sur l'exploitation du gaz de schiste en Algérie.

Exemple 03

Controverse « 27 novembre 2013 »

060 KD [...] on va revenir à vous monsieur AA\ (.) vous avez parlé donc de l'exploitation du gaz de schiste (.) apparemment vous êtes euh pour (.) cette technologie/ (.) monsieur CC/ (.) docteur SR (.) eux disent (.) **docteur SR dit que c'est un danger pour la santé**\ le docteur CC/ dit que ce n'est pas (.) le moment (.) pour exploiter le gaz de schiste (.) alors (.) **est-ce qu'il y a aujourd'hui (.) un vrai danger pour la santé/** (.) doit-on/ compromettre cette exploitation/

061 AA non (.) moi je dis qu'il n'y a absolument (.) aucun danger (.)

Dans le tour de parole 061, AA réalise un désaccord portant sur l'opinion de ses partenaires de débat, citée par l'animateur KD en 060, selon laquelle l'exploitation du gaz de schiste représente « **un danger pour la santé** » : « **non, moi je dis qu'il n'y a absolument aucun danger** ». Outre l'adverbe de certitude « **absolument** », nous observons que le participant AA assume l'entière responsabilité de ses propos en utilisant le pronom personnel « **je** »

accompagné du verbe « **dire** » conjugué au présent de l'indicatif, le « mode du certain » par excellence. En assénant ainsi des vérités, AA donne à son désaccord une forme durcie.

Dans notre corpus, l'implication du locuteur dans la production de son énoncé contradictoire ne se manifeste pas uniquement par la modalisation de certitude mais aussi par la réduction de la distance temporelle qui les sépare. C'est ce que Kerbrat-Orecchioni (2016 : par. 66) appelle le « **latching** ».

3.3.2. Le « **latching** »

Le « **latching** » signifie, selon Kerbrat-Orecchioni (2016 : par. 66), l'enchaînement rapide du tour de parole du locuteur suivant (L2) à celui du locuteur en cours (L1). En recourant à ce procédé (et à l'interruption dont nous avons parlé précédemment), le locuteur précipite la production de son énoncé contradictoire et réduit par conséquent la distance temporelle le séparant de cet acte, ce qui donne l'impression qu'il l'impose à ses partenaires d'interaction. Ainsi, contrairement au marqueur d'hésitation qui adoucit le désaccord en creusant cette distance temporelle, l'enchaînement immédiat de l'intervention contradictoire à l'intervention initiative est par excellence un procédé renforçateur. L'exemple suivant, extrait de l'émission « Controverse » sur le mouvement Barakat, nous offre une illustration de ce durcissement réalisé par le **latching**.

Exemple 01

Controverse « 12 mars 2014 »

643 OA non/ je ne diabolise pas/=

644 SK =mais si/=

645 OA =non/=

646 SK =vous êtes en train de-

En utilisant la contradiction positive « **si** », SK nie en 644 la proposition de son adversaire OA par laquelle il affirme qu'il ne diabolise pas le mouvement Barakat. Dans le tour de parole 645, OA enchaîne par un autre désaccord « **non** », où il maintient son affirmation. Le symbole du latching « = » observé au début des tours contenant ces désaccords signifie que les participants ripostent immédiatement. Cela donne l'impression qu'ils imposent leurs opinions contradictoires et leurs donnent par là même des allures durcies.

Par ailleurs, notre corpus nous offre d'autres types de procédés durcissant l'expression du désaccord en réduisant la distance la séparant non pas du locuteur mais de l'allocutaire. Il s'agit dans ce cas d'accentuer la référence au destinataire du désaccord.

3.3.3. La focalisation du désaccord sur l'allocutaire

Il s'agit ici de désigner explicitement l'interlocuteur concerné par l'acte contradictoire et de le rapprocher de celui-ci. En effet, contrairement aux désactualisateurs personnels, l'indéfini entre autre, qui servent à adoucir l'expression discordante en la mettant à distance de l'interlocuteur ; ce procédé mène au contraire à son durcissement. Dans notre corpus, ce phénomène se réalise par l'emploi du pronom de la deuxième personne du pluriel « vous ». Et comme le précise Kerbrat-Orecchioni (2010 : 36), le vouvoiement peut constituer une « attaque de face ». C'est justement ce que nous pouvons lire dans l'exemple suivant, extrait de l'émission « Place au débat » sur le Jil FCE.

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

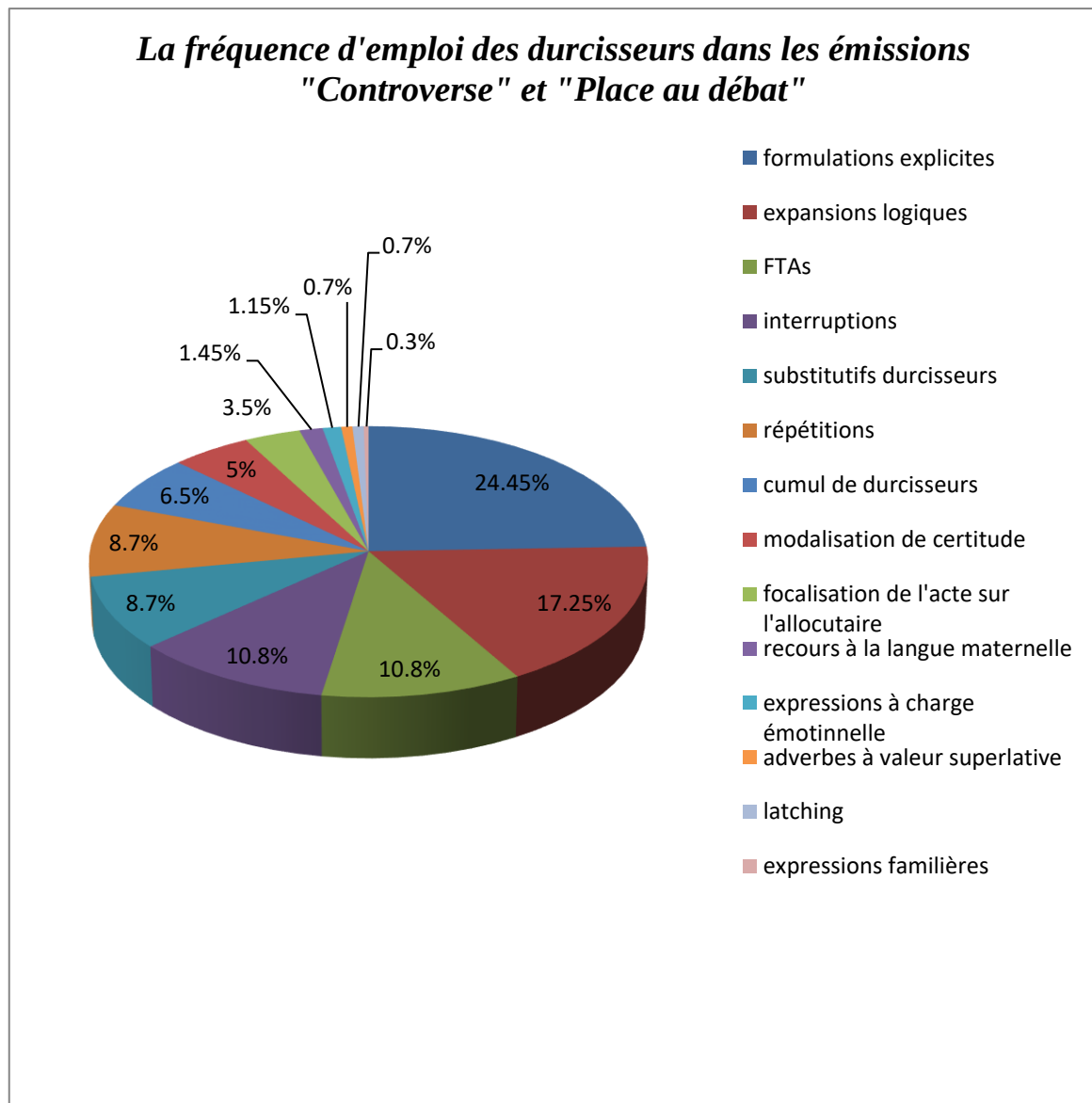
002 KD nous allons parler d'économie/ (.) de politique/
(.) et (.) d'économie politique avec euh ce qui
s'est passé récemment (.) avec cette
restructuration **à la tête euh du f c e et**
notamment de jil f c e (.) le syndicat euh des
jeunes (.)

023 HS [...] c'est le président du forum des chefs d'entreprises euh qui a- qui a entrepris de- cette- cette restructuration (.) pourquoi/ parce qu'il euh souhaite (.) euh v- voir émerger (.) des personnes qui seraient capables de::: et d'avoir cette chance/ (.) de pouvoir présider\ à::: (inaud.) d'un- d'un euh **pas un syndicat comme vous l'avez dit (.) oui parce qu'on est pas un syndicat/ mais d'un forum (.) qui regroupe (.) l'ensemble des jeunes (.) euh algériens (.)**

Dans le tour de parole 023, HS réfute la description de Jil FCE comme un « **syndicat** », et ce, en recourant à la négation polémique « **pas un syndicat [...]** on n'est pas un syndicat ». En utilisant le pronom personnel « **vous** », HS désigne ouvertement le participant auquel est adressé ce désaccord. Il s'agit donc ici d'un affrontement direct entre les participants, ce qui donne un aspect renforcé à l'expression contradictoire en question.

4. La fréquence d'emploi des durcisseurs dans le corpus

À la lumière de cette présentation, nous notons que la palette des moyens de durcissement de l'expression du désaccord utilisés dans les émissions « Controverse » et « Place au débat » est assez diversifiée, même s'ils ne sont pas utilisés à la même fréquence. En effet, les participants semblent préférer certains procédés que d'autres, comme nous pouvons le voir dans le secteur ci-dessous :

Figure 11

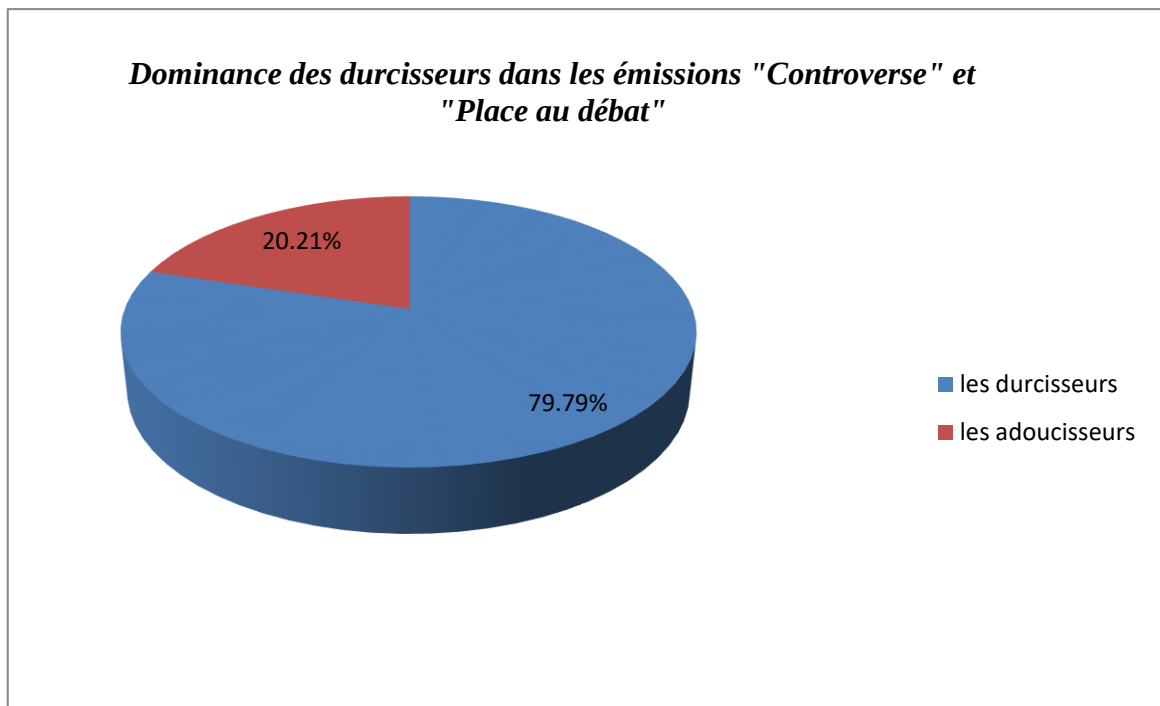
Ce secteur révèle la différence dans le degré d'emploi des durcisseurs dans le corpus. En effet, les participants recourent beaucoup plus aux formulations explicites avec un taux de 24.45%, ainsi qu'aux expansions logiques qui couvrent 17.25% des durcisseurs. Les procédés durcisseurs qui sont moins utilisés que les expansions logiques sont les FTAs (10.8%), les interruptions (10.8%), les substitutifs (8.7%) et la répétition (8.7%) ; viennent ensuite les procédés suivants : le cumul des durcisseurs (6.5%), la modalisation de

certitude (5%) et la focalisation de l'acte contradictoire sur l'allocutaire (3.5%). Enfin, les procédés les moins fréquents dans le corpus sont le recours à la langue maternelle (1.45%), les expressions à charge émotionnelle (1.15%), les adverbes à valeur superlative (0.7%), le latching (0.7%) et les expressions familières (0.3%).

La mise au clair de la fréquence d'utilisation de ces procédés de durcissement de l'expression de désaccord nous a permis de les confronter aux adoucisseurs et de cerner ainsi la place qu'occupe chaque catégorie dans le corpus.

5. Durcisseurs vs adoucisseurs dans les émissions composant le corpus

Une comparaison de la fréquence d'utilisation des moyens de durcissement dans les émissions « Controverse » et « Place au débat », avec celle des adoucisseurs, décrits dans le chapitre précédent, montre que les participants se sont davantage tournés vers le durcissement que vers l'adoucissement de l'expression du désaccord, comme nous pouvons le lire dans le secteur suivant :

Figure 12

Ce secteur montre que les procédés de durcissement de l'expression discordante sont monnaie courante dans les émissions « Controverse » et « Place au débat », avec un pourcentage de 79.79%, contrairement aux adoucisseurs dont la fréquence d'emploi correspond seulement à 20.21% de l'ensemble de ces procédés.

6. Synthèse

Les procédés verbaux générateurs d'effet de renforcement de l'expression du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat » sont assez variés. Toutefois, comparés aux adoucisseurs, il se trouve que non seulement, ils n'ont pas fait l'objet d'une description détaillée, mais ils n'ont bénéficié d'aucune catégorisation dans les études consacrées antérieurement à la question. C'est la raison pour laquelle nous en avons proposé dans ce chapitre notre propre classification, et ce, en prenant comme

modèle la catégorisation de Kerbrat-Orecchioni des adoucisseurs de FTAs en procédés substitutifs et additifs auxquels nous avons ajouté les « formulations explicites non adoucies ». En outre, en détaillant la liste des durcisseurs introduite par Kerbrat-Orecchioni (1992), nous avons tenté une description approfondie de ces procédés.

Dans la catégorie des formulations directes non adoucies, figurent des moyens linguistiques variés, tels que la négation polémique, la contradiction positive, les unités lexicales contradictoires ainsi que les expressions performatives du désaccord. Les procédés substitutifs correspondent à toutes les formulations menaçantes pour la face, qui remplacent l'expression du désaccord, telles que le refus, la critique, l'interdiction, le reproche, l'ordre, la question rhétorique produite sur un ton sec et distant ainsi que les expressions ironiques. Quant aux procédés accompagnateurs, ils se rangent dans trois catégories principales : les procédés offensants, tels que les FTAs, les interruptions qui consistent en les violations du système conversationnel ainsi que les expressions familières et les formulations à valeur émotionnelle considérées comme des violations stylistiques ; les expressions à valeur d'intensification comme la répétition, les adverbes à valeur superlative, les expansions logiques du désaccord, le recours à la langue maternelle et le cumul des durcisseurs ; et enfin les mécanismes d'implication des interlocuteurs dans la production du désaccord qui prennent la forme des modalisateurs de certitude, du latching ainsi que des moyens focalisant l'acte contradictoire sur l'allocataire.

Il est important de préciser que certains de ces procédés se présentent comme des amalgames de durcisseurs, à l'exemple de l'interruption qui constitue à la fois une offense verbale et un mécanisme d'implication du locuteur dans la production de son énoncé contradictoire. Par ailleurs, il faut noter que, réalisés sous le regard de milliers de témoins qui composent le

public, ces durcisseurs sont d'autant plus aggravants de la menace que constitue le désaccord que s'ils sont produits en privé, comme nous le rappelle l'aphorisme soulignant que « le linge sale se lave de préférence en famille ».

Ces procédés engendrant le durcissement de l'expression du désaccord dans ces émissions sont utilisés avec des fréquences variables. Si les formulations explicites, les expansions logiques, les FTAs, les interruptions, les substitutifs et la répétition se manifestent souvent dans ces débats ; les modalisateurs de certitude, les focalisateurs de l'acte contradictoire sur l'allocutaire et le cumul des durcisseurs sont moins fréquents. D'autres procédés, tels que le recours à la langue maternelle, les expressions à charge émotionnelle, les adverbes à valeur superlative, le latching et les expressions familières, n'y apparaissent que rarement.

Pour clore ce chapitre des durcisseurs, mentionnons un point important attesté dans ces débats, à savoir le fait que les participants recourent beaucoup plus aux durcisseurs qu'aux adoucisseurs dans la formulation de leurs désaccords ; ce qui influence la nature d'effets de politesse que produit cet acte dans les émissions « Controverse » et « Place au débat ». C'est ce qui fera l'objet du prochain chapitre.

Septième chapitre

**Les effets de politesse de l'expression
du désaccord dans les émissions
« Controverse » et « Place au débat »**

Les procédés d'adoucissement et de durcissement sont déterminants de l'effet de politesse que peut produire un FTA donné dans un contexte donné ; puisque comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (2010 : 39), « pour identifier un énoncé comme poli ou impoli, *il faut tenir compte à la fois de son contenu* (en tant que FTA, FFA ou mélange des deux), *de sa formulation* (adoucie ou renforcée), *et de son contexte d'actualisation* ».

Ainsi, en prenant en considération les phénomènes abordés dans les deux chapitres précédents, relatifs à l'adoucissement et au durcissement de l'expression du désaccord (FTA) dans les émissions « Controverse » et « Place au débat » ; et en nous appuyant sur la distinction que Kerbrat-Orecchioni (2010) a établie, à partir des critères susmentionnés, des différents effets de politesse (politesse, impolitesse, non-politesse et polirudesse)¹⁵⁶ que peut prendre un énoncé donné dans un contexte donné ; nous pouvons enfin répondre à la question principale qui motive cette recherche et qui consiste à rendre compte des différents effets de politesse que peut provoquer cet acte contradictoire (FTA) dans ce contexte. Cependant, avant cela, il est primordial de montrer la place qu'occupe cet acte dans ces émissions ; autrement dit, son adéquation à ce contexte (attendu ou non).

Par la suite, ces effets de politesse seront mis en corrélation avec les rôles interactionnels des interactants dans les débats en question.

1. La place du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat »

Le débat télévisé est un type d'interaction verbale orienté vers le désaccord malgré la menace que constitue cet acte pour la face des participants. En effet, pour Kerbrat-Orecchioni (2017 : 218), le désaccord est la condition nécessaire pour que tout débat télévisé puisse prospérer. Cet acte

¹⁵⁶ Voir également le deuxième chapitre (2.4.1.4.).

contradictoire est donc attendu dans ce contexte : « ils (les désaccords) constituent la règle plutôt que l'exception, étant attendus par les animateurs et le public, mais aussi par les débatteurs eux-mêmes, malgré le péril qu'ils constituent pour leur face — ils s'y sont préparés, ont fourbi leurs armes » (Doury et Kerbrat-Orecchioni, 2011 : 72). D'ailleurs, les débatteurs sont invités pour discuter : ils ont donc le droit de manifester leur opposition face à leurs adversaires.

Mais qu'en est-il de la place qu'il occupe dans les débats qui constituent notre corpus ? Cette question s'impose dans ce contexte, d'autant plus que la valeur pragmatique d'un acte de langage varie d'une communauté socioculturelle à l'autre et d'une situation à l'autre (Kerbrat-Orecchioni, 1992). L'identification de la place du désaccord dans ces débats nous permettra donc de décrire l'effet de politesse qu'il provoquerait dans ce contexte.

L'adoucissement de l'expression du désaccord observé précédemment dans les émissions télévisées algériennes, qui font l'objet de cette étude, confirme le caractère menaçant de cet acte dans l'environnement culturel des participants : « la présence d'un adoucisseur confirme en même temps l'existence d'un FTA », pour reprendre Kerbrat-Orecchioni (2010 : 44). En effet, un participant s'excuse en formulant son désaccord (or l'excuse est un adoucisseur) parce qu'il sent l'offense que comporte cet acte dans sa culture, et la reconnaît indirectement : « qui s'excuse s'accuse », note Kerbrat-Orecchioni (1994 : 156).

Par ailleurs, l'analyse de ces débats montre que tout en constituant intrinsèquement une menace pour la face des débatteurs, la production de cet acte contradictoire est perçue comme normale et attendue dans ce contexte conflictuel. C'est ce que montrent les exemples cités ci-dessous :

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

- 168 AG j'ai le droit de gérer mon village (.) j'ai le droit de gérer mon a p c (.) écoutez madame/ quand le wali est le maître à bord dans une wilaya/ si vous parlez des droits de l'homme et de liberté (.) allons madame et les ELUS n'ont pas le [même pouvoir\ est-ce que c'est normal/
- 169 KD [oui/ vous êtes aussi/ vous êtes aussi&
- 170 SB [non/ mais écoutez je ne suis pas- non-&&
- 171 KD &sur le terrain/
- 172 SB &&non pardon- pardon- pardon/
- 173 KD oui/
- 174 SB moi je ne suis pas venue pour assister à un tel débat/ (.) je suis désolée/
- 175 KD mais c'est un débat/ on peut [parler/
- 176 SB [non non smahli¹⁵⁷ je ne suis pas venue pour ça/ je suis venue (.) je pensais qu'on allait parler de-de- de- de manière plus responsable/ [et plus objective mais&
- 177 KD [chacun a son point de vue/&&
- 178 SB &dresser dresser un tableau noir/ dresser un&
- 179 KD &&chacun a son point de vue madame SB/
- 180 SB &tableau noir (.) c'est faux/ (.) on ne peut pas dire que tout va mal/

Nous avons vu précédemment que, dans ce passage SB manifeste un désaccord portant sur l'opinion de son adversaire AG qui affirme en 168 que l'Algérie ne connaît pas de progression sur la question du respect des Droits de l'Homme. Cependant, elle ne se contente pas de réaliser cet acte contradictoire, mais en 174 et 176, elle manifeste son mécontentement de la

¹⁵⁷ Excusez-moi !

tournure conflictuelle que prend le débat, et que provoquent les désaccords produits par ses adversaires à son encontre « **je ne suis pas venue pour assister à un tel débat** ». Cela montre que SB est sensible à cet acte contradictoire, ce qui prouve qu'elle le sent comme une offense, une menace pour sa face positive. Dans les tours 175, 177 et 179, l'animateur s'oppose à SB en soulignant le caractère normal du désaccord dans un débat « **mais c'est un débat, on peut parler, chacun a son point de vue madame SB** ». Cela montre que la production de cet acte dans ce contexte est une nécessité même si elle se sent comme une offense : l'interactant est touché dans son amour-propre, mais il doit prendre sur lui car c'est le contexte qui l'exige.

En outre, ce caractère attendu du désaccord se confirme par le comportement de l'animateur qui veille à son déclenchement afin de mener à bien ses débats (Hocini et Bedjaoui, 2018b : 1014)¹⁵⁸. De plus, l'animateur ne se contente pas de déclencher les désaccords entre ses invités mais il met également en scène ces divergences par l'explicitation même de leur existence dans le débat. C'est ce qu'illustre l'exemple ci-dessous, extrait de l'émission « Controverse » sur le gaz de schiste, où l'animateur KD essaye de déclencher une opinion contradictoire chez KB tout en mettant en exergue le désaccord déjà existant entre les autres interlocuteurs : entre AA et CC en 030 ; et entre AA d'une part, SR et CC d'une autre part en 114 :

Exemple 02

Controverse « 27 novembre 2013 »

- 030 KD KB/ (.) le gaz de schiste/ (.) danger ou pas/ (.)
monsieur AA dit non (.) monsieur CC dit oui (.)
- 114 KD [...] donc pas tout de suite/ KB/ on aimerait
d'abord (.) connaître votre position/ on sait que
monsieur AA est pour (.) l'exploitation du gaz de

¹⁵⁸ Ce que nous avons également observé dans le quatrième chapitre (3.2.).

schiste/ (.) docteur SR/ professeur CC/ (.)
plutôt contre/ (.) et vous/

Cette conception n'est pas spécifique à l'animateur ; certains participants perçoivent également la production de cet acte comme normale et attendue dans cette situation. C'est ce que nous pouvons observer dans l'exemple qui suit, extrait d'un numéro de « Place au débat » sur le Jil FCE.

Exemple 03

Place au débat « 27 janvier 2017 »

- 048 HS dire que c'est des bébés/ c'est insultant vis-à-vis des [adhérents] je me permets je comprends
- 049 MR [entre guillemets/ entre guillemets=
- 050 HS =je comprends (.)
- 051 MR mmh
- 052 HS je comprends ce que vous êtes en train de dire/
(.) mais c'est- on est là place au débat

Dans le tour de parole 048, HS réalise un désaccord portant sur la critique émise par MR vis-à-vis des membres du Jil FCE : « **dire que c'est des bébés, c'est insultant vis-à-vis des adhérents** ». Face à MR qui justifie en 049 la production de cet FTA « **entre guillemets** », HS se montre tolérant en soulignant le caractère normal de cet acte donc du désaccord dans cette émission « **je comprends [...] on est là place au débat** » (nous avons vu que la critique véhicule un désaccord). Si l'expression du désaccord est attendue dans cette situation, qu'en est-il de son adoucissement et de son durcissement ?

1.1. La place de l'adoucissement et du renforcement du désaccord dans le corpus

L'analyse du corpus montre que l'absence d'adoucisseurs du désaccord dans certains passages n'a pas l'effet désobligeant qu'aurait produit par exemple un ordre (FTA) non adouci exprimé vis-à-vis d'une personne étrangère « donne-moi un stylo ! ». Cependant, dans le cas inverse, les adoucisseurs utilisés dans ces débats télévisés ne se manifestent pas comme excessifs et exagérés : c'est-à-dire, ils n'ont pas l'effet qu'aurait produit un ordre adouci adressé à une personne très proche (une sœur par exemple) « Pourriez-vous avoir l'amabilité de me passer un stylo ? », qui peut même verser dans l'ironie. En effet, il ne faut pas oublier la présence des téléspectateurs, même virtuelle soit-elle, qu'il ne convient pas de choquer, et envers lesquels les débatteurs doivent faire preuve de respect et de politesse. De plus, malgré son aspect compétitif, le débat se présente comme le lieu de croisement enrichissant d'expériences et devrait donc se dérouler dans une atmosphère de respect et de courtoisie : « le débat consiste donc à jouer de manière compétitive dans la coopérativité » (Vion, 2008 : 138). Les adoucisseurs de l'expression discordante sont donc appropriés à cette situation, même si leur absence y est normale.

Quant à la production des renforçateurs dans ce contexte, elle n'a pas l'effet qu'aurait provoqué par exemple un ordre renforcé, même entre personnes proches¹⁵⁹ « donne moi ton stylo tout de suite ! ». Ce qui confirme le constat de Kerbrat-Orecchioni (2010 : 45) selon lequel, dans le débat télévisé qu'elle assimile à une sorte de « guerre verbale », « il s'agit avant tout d'attaquer l'adversaire pour en triompher ». Par ailleurs, l'auteur considère, à la suite de Lacroix (1990), que la norme dans ces débats « est que les

¹⁵⁹ Sauf dans certaines relations hiérarchiques (l'axe vertical d'une relation) mais intimes (son axe horizontal) : lorsqu'elle est utilisée par exemple par des parents en s'adressant à leurs enfants (Kerbrat-Orecchioni, 1992).

adversaires se malmènent, se chahutent, se provoquent et se rendent coup pour coup » (Kerbrat-Orecchioni, 2017 : 215). Pour Doury (2009 : 122), « La spectacularisation qui régit de tels débats invite à l'émphatisation du désaccord ». Ainsi, les renforçateurs de l'expression contradictoire dans ce contexte, ne sortent pas des normes de cette « guerre métaphorique », ils sont donc appropriés à ce type d'interaction verbale.

D'ailleurs, ce qui est remarquable dans l'exemple 03 commenté ci-dessus, est que le désaccord de HS produit en 048 n'est pas adouci, au contraire, il est renforcé puisque HS l'accompagne d'une évaluation négative du raisonnement de MR, qu'il réalise par l'adjectif péjoratif « **insultant** ». Cependant, cela ne choque pas MR qui, au contraire, justifie ses propos. Nous constatons donc que ni l'absence des adoucisseurs de l'expression du désaccord, ni la production de ses renforçateurs, ne constituent une anomalie dans ce contexte.

La place du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat », de ses adoucisseurs et durcisseurs est mise au clair ; nous rendons compte à présent des différents effets de politesse que cet acte peut produire dans ce contexte.

2. Les effets de politesse de l'énoncé contradictoire dans le corpus

À la lumière de ce qui a été dit *supra*, nous nous sommes rendue compte que l'énoncé véhiculant l'acte de désaccord peut produire différents effets de politesse dans les émissions « Controverse » et « Place au débat ». Nous avons distingué des désaccords polis mais renforcés, impolis, non-polis ainsi que ceux qui relèvent de la polirudesse, que nous proposons d'appeler dans ce travail les désaccords « poli-rudes ».

2.1. Le désaccord non-poli

À la suite de Lakoff, Kerbrat-Orecchioni (2005, 2010, 2017) définit la non-politesse, ou l'apolitesse, comme la présence attendue, d'un FTA non adouci ou même durci, dans un contexte donné. Nous avons vu *supra* que la présence du désaccord non adouci ou durci est normale et attendue dans les émissions qui composent le corpus. Ainsi, nous pouvons conclure que ce désaccord relève de la non-politesse. Cela correspond à ce que Kerbrat-Orecchioni (2010 : 38-39) confirme à propos de la production des FTAs dans les débats : « les débatteurs se reconnaissent mutuellement le droit de formuler des FTA sans les adoucir, FTA qui relèvent donc pour la plupart de la non-politesse sans verser dans l'impolitesse » ; et, d'une manière générale, dans les interactions à caractère conflictuel où « la brutalité des comportements n'implique pas forcément leur "impolitesse" ».

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

184 HS [...] **vous parlez\ (.) de:: d'avantages fiscaux qui ont été accordés par l'état/ (.) et (.) qui ont été portés par le forum des chefs d'entreprises (.) l'état (.) n'a pas attendu le forum des chefs d'entreprises\ pour donner\ euh le- les fameuses procédures [et (inaud.)**

185 MR **je n'ai pas dit ça/ je n'ai pas dit ça (.)**

Comme nous l'avons vu précédemment, MR exprime en 185 un désaccord portant sur la reformulation de ses propos par son partenaire du débat HS : « **je n'ai pas dit ça** ». Elle renforce son désaccord en recourant à deux durcisseurs adéquats à ce contexte, à savoir l'interruption et la réitération. Ce désaccord ne relève pas de l'impolitesse, puisque sa production est normale dans ce contexte, mais ne relève pas non plus de la politesse : il s'agit donc d'un désaccord non-poli.

Par ailleurs, ce qui est observable dans les émissions concernées par cette étude, c'est que les renforçateurs se trouvent parfois combinés avec les adoucisseurs dans la même expression discordante, comme le montre l'exemple suivant :

Exemple 02

Place au débat « 30 décembre 2016 »

146 SB <((en regardant son adversaire)) euh:: euh- euh
avec tout le respect que je vous dois\ et je
respecte votre point de vue (.) mais je ne le
partage pas du tout (.)

Dans ce passage tiré de l'émission « Place au débat » sur les Droits de l'Homme en Algérie, SB accompagne son expression de désaccord « **je ne le** (votre point de vue) **partage pas** » d'un ensemble d'adoucisseurs, à savoir la marque d'hésitation « **euh** » et les formules marquant le respect « **avec tout le respect que je vous dois, et je respecte votre point de vue** », auxquels elle joint un durcisseur « **pas du tout** ».

Les durcisseurs n'excluent donc pas les adoucisseurs et la juxtaposition, dans une seule expression discordante, des deux catégories d'adoucisseurs et de durcisseurs conformes aux normes en vigueur dans le débat télévisé, donne naissance à une forme hybride de désaccord générant un effet de politesse différent de celui que nous avons décrit précédemment.

2.2. Le désaccord poli mais renforcé

La politesse, selon Kerbrat-Orecchioni (2005 : 209), consiste à produire un FFA (politesse positive) ou à éviter ou adoucir un FTA (politesse négative). À ce titre, les divers adoucisseurs du désaccord (FTA) figurant dans le corpus génèrent un effet de politesse négative : ils ne relèvent pas de l'hyperpolitesse puisque nous avons vu *supra* qu'ils sont appropriés au contexte du débat.

Ainsi, en adoucissant leurs désaccords, les participants se construisent un ethos avantageux, poli, devant le public : en atténuant l'offense que constituent leurs désaccords pour la face de l'autre, ils témoignent d'un certain souci de politesse négative.

Cependant, ce qui a attiré notre attention, c'est que tous les désaccords polis identifiés dans le corpus sont renforcés. Cela revient au fait que l'expression du désaccord combine parfois adoucisseurs et durcisseurs. De part le caractère attendu de ces renforçateurs, ce cas de désaccord ne s'engouffre pas dans le monde de l'impolitesse ; mais il ne relève pas non plus de la non-politesse du fait de la présence des adoucisseurs (nous avons vu que la non-politesse est l'absence normale d'adoucisseurs). C'est pourquoi nous parlons dans ce cas d'un désaccord « poli mais renforcé ». C'est le cas notamment de cet exemple extrait de l'émission « Controverse » sur le mouvement Barakat.

Exemple 01

Controverse « 12 mars 2014 »

- 168 OA d'accord/ (.) et là ce que- ce qu'a raconté la presse est faux/ [...] j'ai acheté el watan/ (.) eh ben je regrette/ (.) c'est (.) tout à fait faux ce qu'il a raconté (.) **amplifié de tous les côtés/ [...] on a amplifié la chose/ (.) on a joué sur la peur (.)**
- 188 KD [...] **est-ce que le mouvement est amplifié selon vous SK/**
- 189 SK [**pas du tout/** premièrement- parce que/ laissez&
- 190 OA [à part/ à part une cinquantaine de personnes&&
- 191 SK &moi parler monsieur/ **avec tout mon respect pour&**
- 192 OA &&on parle d'une grande manif à (inaud.)/ non/
- 193 SK &**vous et pour tous les algériens d'ailleurs/ (.) euh:: on est là/ (.) on s'est fait embarquer/**

alors si vous n'avez pas vu ça/ et que vous avez
vu juste la une d'el watan/ (.) c'est grave/ (.)

Dans le tour de parole 168, OA affirme qu'en parlant des manifestations menées par les membres du mouvement Barakat, la presse, entre autre le quotidien El Watan, « **a amplifié la chose** » « **de tous les côtés** ». C'est cette affirmation que conteste SK, le représentant de ce mouvement, en 189, 191 et 193, en utilisant une variante renforcée de la négation polémique « **pas du tout** ». Outre ce modalisateur de certitude, le participant renforce son désaccord par l'acte de la critique (FTA) réalisé par le prédicat adjectival péjoratif « c'est **grave** ». Cependant, ce désaccord ne relève pas de l'impolitesse du moment que ces attaques sont attendues dans ce contexte conflictuel. Au contraire, l'utilisation de la formule exprimant le respect, « **avec tout mon respect pour vous** », lui confère un certain effet de politesse, et ce, selon la conception aussi bien ordinaire que formelle du terme. Il s'agit donc ici d'un cas de désaccord poli mais renforcé.

Cependant, il faut noter que, si certains renforçateurs du désaccord n'impliquent pas une impolitesse, ce n'est pas le cas de ceux qui comportent intrinsèquement une impolitesse au sens ordinaire du terme : ces phénomènes linguistiques qui « existent dans le système de la langue à l'état d'*impolitèemes virtuels* » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 56). En effet, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (2010 : 40), « tous les coups ne sont pas permis : les débats sont soumis à des règles bien précises qu'il convient de respecter ». Ce type de renforçateurs donne lieu à un autre effet de politesse que nous tâchons de décrire dans ce qui suit :

2.3. Le désaccord impoli

Kerbrat-Orecchioni (2005 : 209) définit l'impolitesse comme « la présence d'un marqueur d'impolitesse ». Ainsi, même si l'acte de désaccord est attendu dans le contexte du débat, son durcissement par des procédés

dépassant les bornes du contrat communicatif en vigueur génère un effet d'impolitesse. Dans le corpus, cet effet se produit par un désaccord accompagné de l'expression familière « **on en a marre** », puisque comme le note Kerbrat-Orecchioni (2010 : 54), « le registre “bas” fait plus qu'aggraver l'impolitesse d'un énoncé, il peut aller jusqu'à la constituer ». C'est le cas notamment de l'exemple suivant, tiré de l'émission « Place au débat » sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie :

Exemple 01

Place au débat « 30 décembre 2016 »

130 SB [...] parce que si au nom des droits de l'homme/ on veut déstabiliser les pays/ et on voit (.) qu'est-ce qu'on a fait:: au nom de la démocratie pour la lybie/ l'irak/ la syrie/ le yémen et j'en passe la somalie/ l'afghanistan/ [...]

140 AG [...] maintenant le *bourourou*¹⁶⁰/ (.) de la syrie et de la lybie\ (.) on en a marre/ ça suffit/ ça suffit/ si- si- SI il s'est passé (.) en syrie et en lybie ce qui s'est passé\ (.) c'est parce qu'il y avait une dictature il faut pas l'oublier ceci étant dit\ (.)

Dans cet exemple, en employant l'amalgame pragmatique (ordre/désaccord) « **ça suffit** », AG produit, en 140, un désaccord portant sur l'opinion de SB sur la déstabilisation des pays au nom des Droits de l'Homme. Il l'accompagne d'une expression familière « **on en a marre** », un renforçateur non approprié au registre sérieux du débat télévisé. Ce faisant, il produit un désaccord impoli.

Une autre forme de désaccord est observée dans les émissions « Controverse » et « Place au débat ». Il s'agit d'une expression contradictoire qui relève de ce que Kerbrat-Orecchioni appelle la polirudesse, sur laquelle nous focalisons notre attention dans ce qui suit :

¹⁶⁰ Le hibou (arabe algérien).

2.4. Le désaccord « poli-rude »

Pour Kerbrat-Orecchioni (2010 : 46), la polirudesse consiste à dissimuler un FTA sous des « énoncés qui en apparence sont des FFAs » ; autrement dit, il s'agit de FTAs qui prennent la forme de pseudo-FFAs. C'est ce que Moïse et Oprea (2015 : par. 5) appellent « la violence verbale détournée » : « Cette forme de politesse surgit quand les marques habituelles de la politesse sont fausses ». En effet, pour ces auteurs, « des paroles polies peuvent cacher en réalité des attaques » (Moïse et Oprea, 2015 : par.1).

Comme nous l'avons vu antérieurement, le désaccord dans les émissions étudiées dans ce travail, prend parfois la forme d'un pseudo-FFA, à l'exemple d'une pseudo-excuse « je suis désolé », réalisée sur un ton sec ; ou d'un compliment perfide « bravo ! » dénotant l'ironie. Réalisés de la sorte, ces actes de langage s'apparentent « au phénomène de la polirudesse ». Nous proposons d'appeler dans ce travail, l'acte contradictoire produisant cet effet de polirudesse, un désaccord « poli-rude ». Le passage cité ci-dessous, extrait du numéro de l'émission « Place au débat » consacré au thème de la restructuration à la tête du Jil FCE, n'en est qu'un exemple :

Exemple 01

Place au débat « 27 janvier 2017 »

203 MR quand je vois les chiffres/ (.) quand je vois les chiffres (.) je v- bon (.) en- avec c- en- dans cette situation de crise/ (.) avec la baisse de la dépense publique/ il est tout à fait normal que le secteur (.) .h il- qu'on enregistre une décélération au niveau du secteur du b t p h tout à [fait normal

204 KD [Voilà mhh

205 HS [<((avec un ton moqueur)) bravo/

Nous avons vu précédemment que dans cet exemple, HS réalise en 205 un trope illocutoire où la valeur de désaccord se trouve dissimulée par celle d'un compliment dénotant l'ironie « Bravo ! ». Ainsi, sur ce trope illocutoire vient se greffer la polirudesse : il s'agit bien ici d'un désaccord poli-rude.

L'émission « Controverse », traitant le thème de l'exploitation du gaz de schiste en Algérie, nous offre un autre cas de polirudesse où l'acte contradictoire se trouve exprimé par une pseudo-excuse, comme nous pouvons le lire ci-dessous :

Exemple 02

Controverse « 27 novembre 2013 »

- 253 CC **les études (.) faites par l'a i e (.)**
généralement ils se trompent une fois sur deux
[...] tout à l'heure (.) euh::: monsieur KB (.)
disait **les américains ont évalué (.) c'est eux**
qui le disent nous avons vingt mille milliards/
- 256 AA [...] **je suis- je suis désolé (.) l'a i e (.) après**
les chiffres de (.) sonatrach/ (.)

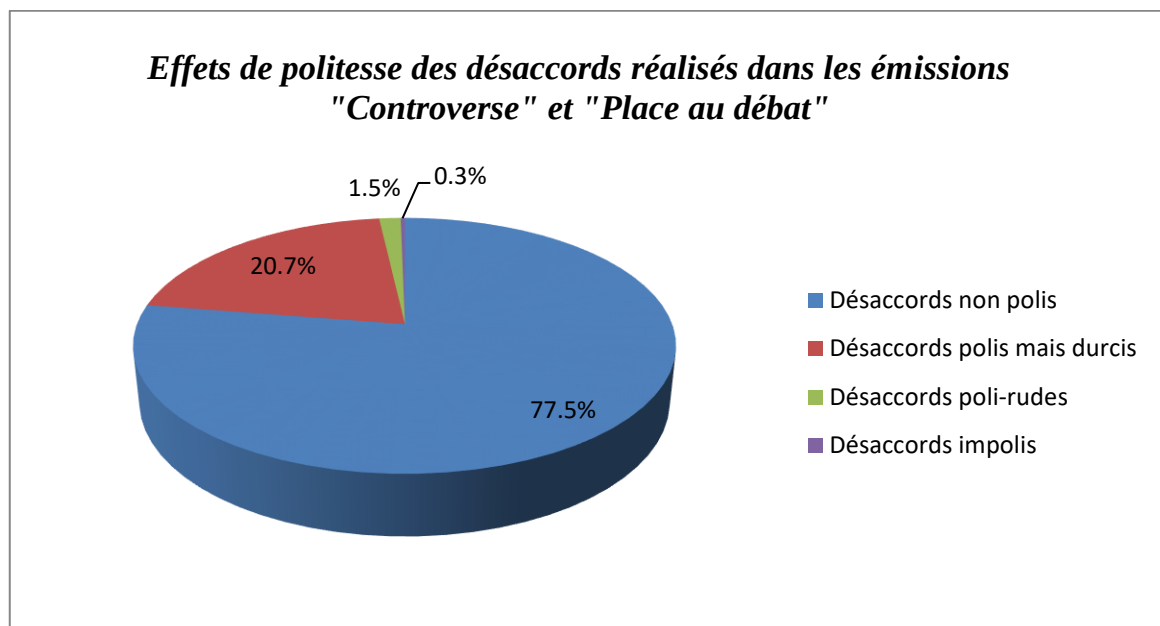
Dans le tour de parole 253, CC affirme que les évaluations des réserves du pétrole en Algérie faites par l'AIE¹⁶¹ sont fausses. C'est ce que dément AA dans le tour 256 en utilisant une expression d'excuse réalisée sur un ton sec et catégorique « **je suis désolé** ». En recourant à ce pseudo-FFA, le locuteur AA dissimule un désaccord (FTA), dont le sens littéral pourrait être : « **l'AIE ne s'est pas trompée** », qu'il suit d'un conjoint antonymique « **l'AIE après les chiffres de Sonatrach** » sous-entendant que « **c'est Sonatrach qui s'est trompée** ». De fait, ce désaccord génère un effet de polirudesse.

Les effets de politesse que nous venons de décrire sont générés dans le corpus avec des doses variables. En effet, quand certains effets y dominent,

¹⁶¹ Agence Internationale de l'Énergie.

d'autres n'occupent que des places marginales ; comme le montre le secteur suivant :

Figure 13



Ce secteur met en exergue la diversité des effets de politesse générés par les expressions discordantes dans les émissions télévisées algériennes « Controverse » et « Place au débat ». En effet, sur l'ensemble de ces actes contradictoires, ce sont les désaccords non-polis qui dominent avec un taux de 77.5%. Moins fréquents que les désaccords non-polis, les désaccords polis mais durcis présentent un pourcentage de 20.7%. Les désaccords poli-rudes et impolis sont en revanche très rares dans le corpus couvrant respectivement des pourcentages de 1.5% et 0.3%. Par ailleurs, nous ne rencontrons aucune manifestation de la politesse non renforcée ; au contraire, tous les désaccords sont renforcés dans le corpus.

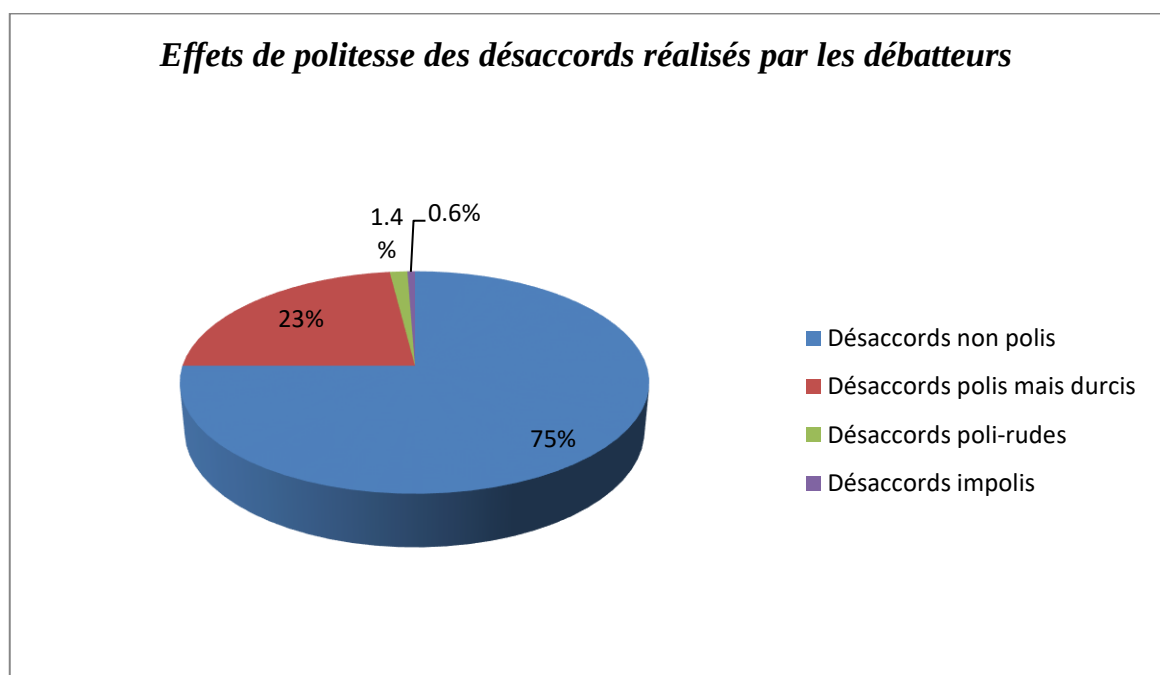
Cette mise en lumière des différents effets de politesse que l'expression discordante peut produire dans les émissions « Controverse » et « Place au

débat » suscite en nous la curiosité de savoir si les désaccords réalisés par l'animateur produisent les mêmes effets de politesse que les expressions contradictoires produites par les débatteurs. C'est la raison pour laquelle nous vérifions si la différence dans le rôle interactionnel engendre une différence dans les actes perlocutoires de politesse.

3. Rôle interactionnel et effets de politesse du désaccord dans le corpus

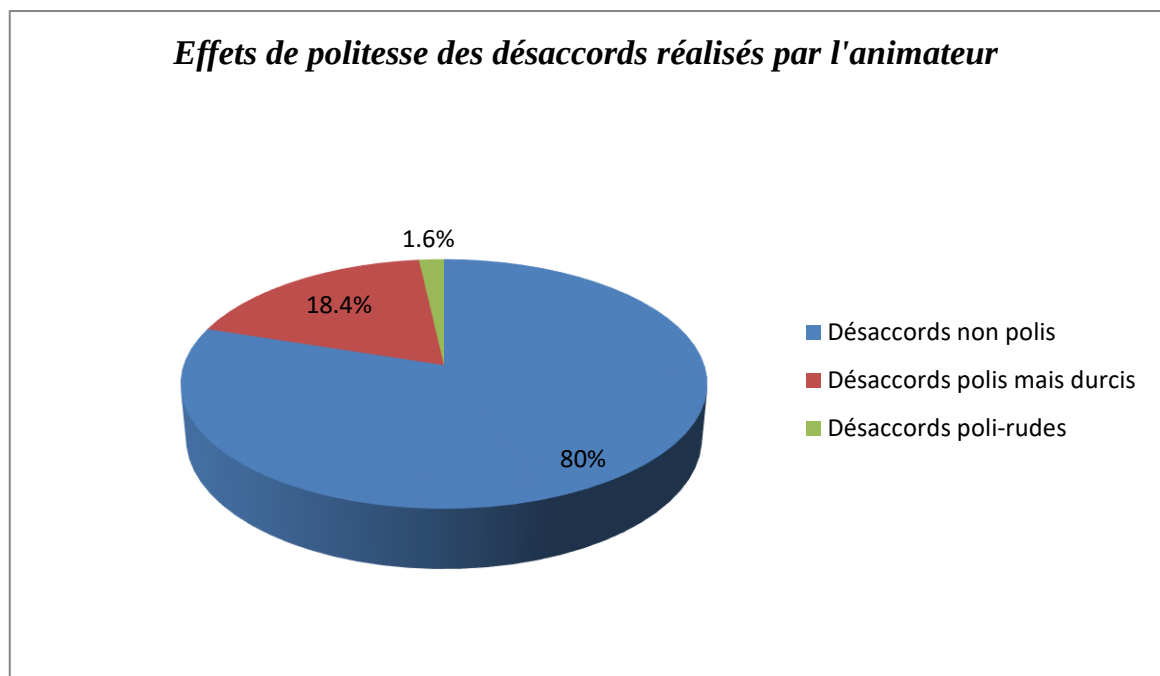
L'analyse du corpus révèle une nuance entre les désaccords produits par l'animateur et ceux qui sont exprimés par les débatteurs quant aux effets de politesse qu'ils génèrent. En effet, si les effets de non-politesse, de politesse avec renforcement et de polirudesse sont notables chez les deux catégories d'interactants (animateur et débatteurs), l'effet d'impolitesse ne se remarque que dans les désaccords produits par les débatteurs, comme le montrent les secteurs suivants :

Figure 14



Cette figure montre que les désaccords réalisés par les débatteurs génèrent divers effets de politesse dans le corpus : 75% des cas sont non polis, 23% sont polis mais renforcés, 1.4% des cas sont poli-rudes et 0.6% sont impolis. Ces résultats montrent que les débatteurs renforcent parfois leurs désaccords par des expressions relevant de l'impolitesse, ce qui n'est pas le cas de l'animateur, comme l'illustre le secteur suivant :

Figure 15



Nous observons dans ce secteur que les désaccords produits par l'animateur donnent des effets de non-politesse (80%), de politesse avec renforcement (18.4%) et de polirudesse (1.6%). Par ailleurs, nous ne remarquons aucun recours à l'impolitesse chez cet interactant.

4. Synthèse et interprétation des résultats

Dans les émissions « Controverse » et « Place au débat », l'expression du désaccord génère, selon sa formulation, des actes perlocutoires de politesse variés. Nous en avons ainsi distingué des désaccords polis mais renforcés, impolis, non-polis ainsi que ceux que nous avons proposé d'appeler des désaccords « poli-rudes ». Cependant, malgré cette diversité, ce sont les désaccords non-polis qui l'emportent dans ces émissions, contrairement aux autres effets (politesse avec renforçateurs, impolitesse, polirudesse) qui se présentent à petites doses. Par ailleurs, l'effet de polirudesse est produit à petite fréquence dans ces émissions, ce qui pourrait être expliqué par la rareté des expressions ironiques dans ce contexte qui appelle un registre sérieux. De plus, aucun effet de politesse non renforcée n'est observé dans le corpus, ce qui est normal dans ce contexte puisque la raison de la participation des interactants à ces débats est de donner leurs points de vue et de les argumenter et non pas de se jeter des fleurs.

De plus, nous retenons de ce chapitre que les effets de politesse générés par les désaccords dans le corpus varient, quoique légèrement, selon le rôle interactionnel des interactants. En effet, l'animateur ne réalise aucun désaccord générant l'effet de l'impolitesse. Cette attitude est à mettre en corrélation avec son rôle interactionnel qui consiste entre autres à respecter les règles auxquelles est soumis le débat télévisé, selon lesquelles : « les attaques sont de rigueur mais l'impolitesse ouverte est proscrite » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 :49). Les débatteurs, quant à eux, se donnent parfois le droit de transgresser ces règles en produisant des désaccords engendrant cet effet d'impolitesse.

Conclusion

Pour atteindre l'objectif principal de ce travail consistant à décrire les effets de politesse que pourrait provoquer l'acte de langage du désaccord dans les émissions télévisées algériennes « Controverse » et « Place au débat », nous avons adopté une démarche préconisée pour toute recherche se voulant interactionniste. Ainsi, nous avons commencé par le choix des numéros favorables pour cette recherche. Ensuite, nous avons collecté, en les téléchargeant, ces données naturelles et authentiques dont les enregistrements sont disponibles sur le site « You Tube ». Une fois ces enregistrements transcrits, nous les avons soumis à une analyse, qualitative puis quantitative, qui repose principalement sur les théories de Kerbrat-Orecchioni relatives aux actes de langage en général et à la politesse linguistique en particulier ; sans pour autant perdre de vue certains travaux s'articulant sur les mêmes questions, tels que ceux de Moeschler (1982), Ducrot (1985), Traverso (2007a), Sacks, Schegloff et Jefferson (cités par Traverso, 2007a : 33), Doury (2009) et de Doury et Kerbrat-Orecchioni (2011).

Avant de décrire ces effets de politesse, que nous avons par la suite mis en corrélation avec le rôle interactionnel des participants aux débats concernés par cette recherche ; il nous a fallu, dans un premier temps, cerner cet acte de langage dans les émissions en question, et ce, en menant une analyse descriptive qui prend en charge son expression linguistique et son émergence dans ce contexte ; puis, décrire sa formulation adoucie puis renforcée, qui s'avère indispensable pour l'identification des effets de politesse que pourrait engendrer un acte de langage bien déterminé dans une situation de communication bien déterminée.

Avant de rappeler les résultats auxquels nous sommes parvenue à l'issue de cette recherche, il convient de préciser que nous n'avons pas la prétention de les généraliser à l'ensemble des débats algériens. Dans ce travail, il s'agit de décrire l'acte de langage du désaccord tel qu'il est réalisé dans deux émissions télévisées algériennes bien précises.

Les résultats obtenus de la description de l'expression linguistique du désaccord dans le corpus confirment notre hypothèse de départ dans la mesure où ils nous ont donné un aperçu de la complexité et de la richesse de l'expression de ce phénomène qui ne se limite pas aux formulations contradictoires du type « je ne suis pas d'accord » et « je suis contre ». En effet, même si un comptage des pourcentages des moyens d'expression du désaccord dans le corpus montre que la négation polémique est l'outil linguistique le plus employé, il s'avère que les interactants mobilisent, pour verbaliser cet acte discordant, un éventail beaucoup plus large de moyens linguistiques que nous avons classés, en nous inspirant des travaux susmentionnés, en procédés explicites et substitutifs.

Toutefois, contrairement à Kerbrat-Orecchioni (1992, 2005) qui considère tous les procédés substitutifs comme adoucisseurs, nous avons constaté dans ce travail que la catégorie des substitutifs comporte en réalité des adoucisseurs et des durcisseurs, que nous avons proposé d'appeler respectivement « procédés substitutifs adoucisseurs » et « procédés substitutifs durcisseurs ».

En effet, la catégorie des procédés explicites inclut les expressions performatives du désaccord, les adverbes de négation marquant ce que Ducrot (1985) désigne par l'expression « négation polémique », la contradiction positive et les différentes unités lexicales à valeur réfutative. Les expressions performatives se manifestent dans le corpus sous forme de ce qu'Austin (1970) appelle les « performatifs intermédiaires », tels que « je ne suis pas d'accord », « je reste en attente », « je ne partage pas votre point de vue » et « je suis contre » ; et de ce que nous proposons d'appeler, en nous inspirant d'Austin, les « quasi-performatifs intermédiaires », à l'exemple de l'expression « je ne vais pas abonder dans ce sens », qui n'est ni un « performatif intermédiaire », puisqu'elle n'est pas conjuguée au présent de l'indicatif même si elle se produit par la première personne et s'articule autour

d'une locution qui *s'apparente au verbe purement performatif*, en l'occurrence « ne pas abonder dans ce sens » ; ni un « quasi-performatif », étant donné qu'elle ne contient pas un verbe purement performatif.

La négation polémique, dans le corpus, est soit marquée par l'adverbe de négation « ne...pas » ou par l'expression « *machi*¹⁶² », produite en arabe algérien ; ou condensée en morphème de négation « non », en sa variante renforcée « pas du tout », en particules réalisées en arabe algérien, « *la* » et « *lala* », ou encore en unités lexicales antonymiques. La contradiction positive, quant à elle, est la contestation d'une intervention initiative dont la forme est négative, soit en la mettant à la forme positive, soit en réalisant l'adverbe d'affirmation « si ». Concernant les unités lexicales à valeur réfutative, elles prennent la forme de locutions adverbiales telles que « au contraire » ou de prédicats adjectivaux comme « c'est différent ».

Les procédés substitutifs d'expression du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat » se rangent dans quatre catégories principales, à savoir celle que nous proposons d'appeler, en nous inspirant de Kerbrat-Orecchioni (1994), « ellipse du désaccord » et qui prend la forme de l'une de ses expansions logiques que constitue l'argument ou le conjoint antonymique ; celle comportant les expressions ironiques comme l'antiphrase, la boutade et l'ironie dialogique ; la catégorie du trope illocutoire où l'acte du désaccord se manifeste sous les vêtements d'un autre acte de langage tel que la question rhétorique, le refus et le pseudo-FFA d'excuse ; et enfin celle de l'amalgame pragmatique où la valeur du désaccord se combine avec d'autres valeurs illocutoires comme celles de la critique, du reproche, de l'ordre et de l'interdiction.

Par ailleurs, il est à noter qu'en prenant en compte, dans leurs détails, les procédés d'expression de cet acte de langage dans ce contexte, nous avons

¹⁶² Ce n'est pas (arabe algérien).

tenté d'approfondir leur description. Ainsi, nous avons mis en exergue certains procédés non pris en considération dans les recherches antérieures, à l'exemple des quasi-performatifs intermédiaires, de l'ellipse du désaccord, de la négation polémique produite dans la langue maternelle des participants dans des débats qui sont censés se produire en français, des unités lexicales antonymiques ainsi que des phénomènes du trope illocutoire et de l'amalgame pragmatique introduits par Kerbrat-Orecchioni (2009) pour décrire la réalisation des actes de langage en général.

Pour ce qui est de l'hypothèse considérant l'animateur comme un déclencheur du désaccord dans ces émissions, elle se trouve certes confirmée, mais en analysant de plus près le corpus, nous avons fait ressortir deux grandes modalités de l'émergence de cet acte contradictoire dans ce contexte. Dans le premier cas, il se déclenche d'une manière systématique, sans l'intervention de l'animateur, suite à la production d'une assertion que les interlocuteurs antagonistes remettent en question. Cela est dû au lien relevant du principe de dépendance conditionnelle, mis en évidence par Sacks *et al.* (cités par Traverso, 2007a : 33), existant entre les deux parties de la paire adjacente « assertion/accord ou désaccord », qui fait que la première provoque le second. Dans ce cas, nous avons observé deux modes d'enchaînement de l'intervention réactive comportant le désaccord à l'intervention assertive, à savoir l'enchaînement différé et l'enchaînement direct avec ou sans interruption.

Le désaccord se déclenche également dans ce contexte par l'intervention de l'animateur, ce qui confirme notre hypothèse. Celui-ci met en œuvre deux stratégies différentes dans lesquelles il emploie deux procédés essentiels, à savoir la reformulation et la question. En effet, tout en reformulant les propos de l'un, il interroge l'avis de l'autre invité ; et, tout en posant la même question à des invités différents, il provoque des réponses parallèles contradictoires. Cependant, il faut noter que ces stratégies peuvent aussi

déclencher l'acte de l'accord selon que les points de vue des interlocuteurs convergent ou divergent.

En décrivant le rôle de l'animateur dans le déclenchement du désaccord dans ce contexte, nous avons mis en relief sa contribution au renforcement de cette relation inhérente au principe de dépendance conditionnelle entre les deux parties de cette paire adjacente, décrite par les conversationnalistes américains. Ce faisant, nous souhaitons avoir pu apporter notre petite pierre à l'édifice de la recherche sur le déclenchement et l'enchaînement des actes de langage en interaction dans laquelle s'inscrivent lesdits conversationnalistes.

À propos de l'adoucissement et du durcissement de l'expression du désaccord dans le corpus, l'analyse a révélé une liste aussi riche que diverse de procédés linguistiques mobilisés dans cette optique, malgré une dominance notable des durcisseurs par rapport aux adoucisseurs. Cela influencerait d'ailleurs la nature d'effets de politesse que produit cet acte dans ces débats.

Les procédés mis en œuvre pour atténuer le caractère menaçant de cet acte se rangent dans deux catégories principales : les formules indirectes, que nous appelons dans ce travail les « procédés substitutifs adoucisseurs », apparaissant essentiellement sous forme d'une question rhétorique exprimant l'opposition (un cas de trope illocutoire) ; et les procédés additifs ou accompagnateurs qui se subdivisent en plusieurs sous catégories, à savoir les mécanismes de distanciation, les énoncés préliminaires, les minimisateurs, les réparateurs et les amadoueurs.

Les procédés de distanciation prennent la forme de modalisateurs d'incertitude, d'hedges, de verbe de modalité « pouvoir », de marqueur d'hésitation (émis en hypothèse), de désactualisateur temporel de l'imparfait, de désactualisateur personnel de l'indéfini et du trope communicationnel. La classe d'amadoueurs regroupe les appellatifs, qui constituent le type d'adoucisseurs le plus utilisé dans le corpus, les formules exprimant le respect

de l'autre, les compliments, l'accord partiel, les phatiques et les auto-FTAs. Les minimisateurs utilisés dans le corpus sont l'adjectif « petit » ainsi que l'euphémisme lexical. Il est à signaler qu'il arrive dans le corpus qu'un ensemble de procédés adoucisseurs accompagnent la même expression discordante augmentant ainsi l'atténuation de l'effet menaçant qu'elle constitue.

Par ailleurs, notre description des adoucisseurs de l'expression du désaccord dans ce contexte présente quelques nuances avec celle de Kerbrat-Orecchioni (1992, 2005) concernant les actes de langage en général. En effet, si pour l'auteur, les adoucisseurs additifs n'accompagnent que les formes directes du désaccord, et les substitutifs ne concernent que les formes indirectes ; l'analyse du corpus a montré que ces deux catégories se confondent quant à la forme discordante qu'elles atténuent. N'oublions pas les résultats inédits offerts à propos de certaines stratégies adoucissantes observées dans les recherches précédentes. En effet, ce travail propose de classer les formules marquant le respect, les auto-FTAs et l'accord partiel dans la catégorie des amadoueurs. De plus, il répartit les mécanismes de distanciation en plusieurs sous classes, selon que l'acte de désaccord est mis à distance du locuteur, de la situation de l'énonciation ou de l'allocutaire. Par ailleurs, le verbe de modalité « pouvoir », décrit dans les études antérieures uniquement comme modalisateur d'incertitude, se révèle dans le corpus comme un procédé donnant l'impression que l'acte du désaccord est imposé au locuteur.

Quant à l'autre versant de ce phénomène, le durcissement de l'expression discordante mais également des FTAs en général, il n'a bénéficié dans les études antérieures, ni d'une description approfondie ni d'une catégorisation détaillée de ses procédés, notamment si nous le comparons à l'adoucissement. Ainsi, en mettant en relief certains outils durcisseurs qui n'ont pas été

observés antérieurement et en en proposant notre propre classification, nous espérons enrichir les études sur la question.

En effet, le renforcement du désaccord se réalise dans le corpus par des procédés substitutifs et additifs mais aussi, et avec une fréquence plus élevée, par des « formulations explicites non adoucies » qui consistent en les procédés explicites d'expression du désaccord non accompagnés d'adoucisateurs (*voir supra*). Les procédés substitutifs durcisseurs se manifestent sous forme d'expression ironique ou d'expression de FTAs remplaçant le désaccord comme le refus, la critique, l'interdiction, le reproche, l'ordre ainsi que la question rhétorique produite avec un ton sec et distant. Pour ce qui est des procédés additifs durcisseurs, nous les avons classés en trois types distincts, à savoir les procédés offensants à l'exemple des FTAs, des interruptions (émises en hypothèse), des expressions familières et des formulations à valeur émotionnelle ; les expressions à valeur d'intensification telles que la répétition, les adverbes à valeur superlative, les expansions logiques du désaccord, le recours à la langue maternelle et le cumul de durcisseurs ; ainsi que les mécanismes d'implication des interlocuteurs dans la production du désaccord qui se manifestent sous forme de modalisateurs de certitude, du latching et des moyens canalisant le désaccord sur l'allocutaire. Toutefois, si le caractère durcisseur de certains de ces procédés a été souligné auparavant par les spécialistes en politesse, d'autres n'ont pas fait l'objet d'une telle considération. C'est le cas particulièrement du recours à la langue maternelle, des formulations à valeur émotionnelle, des expansions logiques du désaccord, ainsi que de la focalisation du désaccord sur l'allocutaire.

La mise au clair de ces phénomènes d'adoucissement et de durcissement du désaccord et de son identification dans le corpus, par la description de son expression linguistique et des modalités de son émergence et enchaînement, nous amènent à la dernière ligne droite qui consiste à rendre compte des effets

de politesse que pourrait générer cet acte de langage dans les émissions « Controverse » et « Place au débat ».

Ainsi, compte tenu de la formulation de cet acte ainsi que de son adéquation à ce contexte, nous avons pu mettre en relief quatre effets de politesse. En effet, le désaccord peut générer dans ces émissions un effet poli, impoli, non-poli et « poli-rude », une appellation que nous avons proposée en nous reposant sur la catégorie de « polirudesse » introduite par Kerbrat-Orecchioni (2005). Toutefois, nous tenons à signaler que les participants ne produisent aucun désaccord générant une politesse sans qu'ils l'accompagnent de renforçateurs. En effet, ces procédés de durcissement sont présents dans tous les cas de désaccord produits dans ces émissions et se combinent même parfois avec les adoucisseurs dans la même expression discordante.

Par ailleurs, l'effet de politesse le plus récurrent est la non-politesse, ce qui nous renseigne sur la neutralité de ces débats, étant donné que la non-politesse est considérée comme un cas neutre de politesse (Lakoff citée par Kerbrat-Orecchioni, 2005 ; Kerbrat-Orecchioni, 2005). Ainsi, même si les désaccords produits dans ces émissions ne donnent pas lieu à un degré élevé de politesse, ils ne provoquent pas, non plus, plus d'impolitesse que de politesse ; ce qui infirme notre hypothèse de départ.

D'autre part, un parallèle entre les désaccords produits par l'animateur et ceux qui sont réalisés par les invités débatteurs nous a permis d'observer une nuance dans les effets de politesse qu'ils génèrent. Si les désaccords produits par l'animateur ne provoquent aucun effet d'impolitesse, ce n'est pas le cas de ceux qui sont réalisés par les débatteurs qui glissent parfois vers quelques maladresses. Ce qui confirme notre hypothèse de départ dans laquelle nous considérons que les désaccords réalisés par l'animateur génèrent des effets plus polis que ceux que produisent les débatteurs.

En ce qui concerne les formulations à adopter ou à éviter, parmi celles qui sont relevées dans ces émissions, nous considérons qu'à part le cas d'impolitesse observé dans l'épisode de « Place au débat » sur les Droits de l'Homme en Algérie, les autres formulations sont conformes à cette situation. Autrement dit, tout en permettant aux participants de défendre fermement leurs positions, elles ne touchent pas à l'image qu'ils donnent au public et ne les engouffrent pas dans des accrochages inutiles.

Cependant, si ces émissions ne prennent pas des tournures acides, ce n'est pas le cas de quelques émissions télévisées algériennes telles que « Houna el Djazaïr » diffusée sur la chaîne « Echorouk » et présentée par le journaliste Kada Benamar, donnant lieu à des disputes, où il arrive même aux invités-débatteurs d'en venir aux mains. Y a-t-il une différence, entre les deux émissions, au niveau des effets de politesse que génère le désaccord ?

De plus, outre la variation observée dans ce travail concernant les effets de politesse provoqués par le désaccord en fonction de la variable du rôle interactionnel, nous nous interrogeons sur l'influence d'autres variables, telles que le genre des participants (femme/homme) ou le type d'interaction verbale (interaction formelle vs informelle), sur ces effets de politesse.

Par ailleurs, si nous avons éclairé dans cette étude les modalités du déclenchement du désaccord dans ces émissions, nous restons curieuse quant à l'issue qu'il y prend, et plus précisément à sa gestion et à sa négociation. Quelles sont les stratégies mises en œuvre pour la négociation de l'acte de désaccord dans ce type d'interactions verbales ? Comment cet acte est-il géré afin que la situation ne tourne pas au vinaigre ?

D'autre part, si nous nous sommes basée uniquement sur l'étude des moyens verbaux d'expression, d'adoucissement et de durcissement du désaccord, la curiosité de découvrir les outils paraverbaux et non verbaux mobilisés pour cette fin ne nous manque pas. Quels sont les procédés

paraverbaux et non verbaux mis en œuvre dans ces émissions afin d'exprimer, d'adoucir et de renforcer le désaccord ?

Telles sont les questions qui pourraient constituer des pistes à explorer dans des recherches ultérieures. Ces interrogations montrent que malgré notre tentative de description de ce phénomène dans ce contexte, la recherche sur cet acte est encore en gestation. En effet, si nous avons examiné dans ce travail certains de ses aspects, il faudra pour compléter son étude en décrire d'autres. Nous avons ainsi l'ambition de poursuivre ce parcours dans l'objectif d'en aboutir à une meilleure description.

Bibliographie

- Adam, J.-M. (2008), *La linguistique textuelle*, Paris : Armand Colin.
- Amossy, R. (2010), *L'argumentation dans le discours*, Paris : Armand Colin.
- André-Larochebouvy, D. (1984a), *La conversation quotidienne : Introduction à l'analyse sémiolinguistique de la conversation*, Paris : Didier Crédif.
- André-Larochebouvy, D. (1984b), « L'interview radiophonique : le modèle de José Artur », in Charaudeau, P. (éd.), *Aspects du discours radiophonique*, Paris : Didier Erudition, pp. 116-130.
- Austin, J.L. (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris : Seuil.
- Bachmann, C., Lindenfeld, J., et Simonn, J. (1981), *Langages et communications sociales*, Paris : Hatier-Crédif.
- Baklouti, E. (2016), « L'ironie : du désaccord implicite ou consensus feint au désaccord polémique », *Cahiers de praxématique* 67, pp. 46-63. [<http://praxematique.revues.org/4524>]. Consulté le (09 octobre 2017).
- Bange, P. (1987), *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire : une consultation*, Berne : Peter Lang.
- Baylon, C. et Mignot, X. (1995), *Initiation à la sémantique du langage*, Paris : Nathan.
- Bellenger, L. (1984), *La négociation*, Paris : PUF.
- Benveniste, E. (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, n°17, pp. 12-18.
- Blackburn, P. (1992), *Connaissance et argumentation*, Ottawa : ERPI.

- Blanchet, P. (2007), « Sur le statut épistémologique de la notion de « corpus » dans un cadre ethno-sociolinguistique », in Auzanneau, M. (éd.), *la mise en œuvre des langues dans l'interaction*, Paris : L'Harmattan, pp. 341-352.
- Blanchet, P. (2012), *La linguistique de terrain. Méthode et théorie, une approche ethnosociolinguistique*, Rennes : PUR.
- Bonhomme, M. (1998), *Les figures clés du discours*, Paris : Seuil.
- Borillo, A. (2004), « Les “adverbes d’opinion forte” selon moi, à mes yeux, à mon avis,... : point de vue subjectif et effet d’atténuation », *Langue française*, n°142, pp. 31-40.
[https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2004_num_142_1_6790]. Consulté le (03 novembre 2018).
- Bouchard, R. (1988), « La conversation –palimpseste » in Cosnier, J. ; Gelas, N. et Kerbrat-Orecchioni, C. (éds.), *Échanges sur la conversation*, Paris : CNRS, pp. 105-121.
- Boudon, R. (1990), *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris : Fayard.
- Camus, R. (1985), *Notes sur les manières du temps*, Paris : POL.
- Charaudeau, P. (1997), « Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information », *Réseaux*, n°81, pp. 79-101.
- Charaudeau, P. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Cori, M. et David, S. (2008), « Les corpus fondent-ils une nouvelle linguistique ? », *Langages*, n°171, pp. 111-129.

[www.cairn.info/revue-langages-2008-3-page-111.html].

Consulté le (12 décembre 2017).

Cosnier, J. et Brossard, A. (1984), *La communication non verbale*, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

Cristea, T. (2003), « L'analyse conversationnelle », *Dialogos*, n°8, pp. 138-151.

Culioli, A. (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations*, tome 1, Paris : Ophrys.

Derradji, Y. (1999), « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », *Le Français en Afrique*, n°13. [<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html>].

Consulté le (15 décembre 2017).

Dictionnaire de français Larousse. [<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ellipse/28434>]

Consulté le (15 mars 2019).

Doury, M. (2009), « “Sans faire allégeance” : l'euphémisme dans l'expression des accords et désaccords dans un débat politique », *Synergies Italie*, N° spécial « Euphémismes et stratégies d'atténuation du dire », pp. 111-122.

Doury, M. et Kerbrat-Orecchioni, C. (2011), « La place de l'accord dans l'argumentation polémique : le cas du débat Sarkozy/Royal (2007) », *A contrario*, n°16, pp. 63-87. [<http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2.html>].

Consulté le (06 décembre 2018).

Ducrot, O. (1980), *Les Mots du discours*, Paris : Minuit.

- Ducrot, O. (1985), *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- Dupriez, B. (2003), *Gradus : Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Montréal-Paris : 10/18.
- Fauré, L. (2002), « Transcrire les données vocales : en quoi les corrélats prosodiques des interjections sont-ils notables ? », *Les cahiers de praxématique*, n°39, pp.101-133. [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00273989/document>]. Consultée le (08 décembre 2017).
- Fontanier, P. (1977), *Les figures du discours*, Paris : Flammarion.
- Fortin, G. (2005), *L'Argumentation dans les débats politiques télévisés. Négociations identitaires et co-construction d'un monde commun. D'une logique informationnelle à une sociolinguistique de l'action*. (Thèse de doctorat, Université Rennes 2, Rennes, France). [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00003942/document>]. Consultée le (10 novembre 2017).
- Freud, S. (1971 [1905]), *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, Paris : Gallimard.
- Gambier, Y. (1988), « Interaction verbale et production de sens », *Cahiers de linguistique sociale*, n°13, pp. 19-103.
- Garcia, C. (1980), « Argumenter à l'oral : de la discussion au débat », *Pratiques*, n°28, pp. 95-124.
- Goffman, E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne* (02 tomes) 1. *La présentation de soi*. 2. *Les relations en public*, Paris : Minuit.
- Goffman, E. (1974), *Les rites d'interaction*, Paris : Minuit.

- Goffman, E. (1987a), *Façons de parler*, Paris : Minuit.
- Goffman, E. (1987b), « L'ordre de l'interaction », *Sociétés*, n°14, pp. 8-16.
- Groussier, M. -L. (1991), « A propos de l'*attitudinal past* de Quirk et al. (1985) », *Cahiers Charles V*, n°13, pp. 103-128.
[www.persee.fr/doc/cchav_0184-1025_1991_num_13_1_1054]. Consulté le (23 janvier 2019).
- Gumperz, J-J. (1989), *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique*, Paris : Minuit.
- Hall, E.T. et Hall, M.R. (1990), *Guide du comportement dans les affaires internationales. Allemagne, Etats-Unis, France*, Paris : Seuil.
- Hocini, S. et Bedjaoui, W. (2018a), « L'expression du désaccord dans le débat télévisé algérien : cas de l'émission "Controverse" », *Traduction & Langues*, n°17, pp. 138-156.
[<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/59447>]. Consulté le (30 mars 2019).
- Hocini, S. et Bedjaoui, W. (2018b), « Les modalités de production du désaccord dans l'émission télévisée algérienne "Place au débat" : approche interactionnelle », *Dirassat & Abhath*, n°33 (études et recherches), pp. 1012-1022.
[<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/20>]. Consulté le (20 mai 2019).
- Hymes, D. H. (1984), *Vers la compétence de communication*, Paris : Hatier-Crédif (LAL).
- Jacques, F. (1979), *Dialogiques. Recherches logiques sur le dialogue*, Paris : PUF.

- Jacques, F. (1985), *L'espace logique de l'interlocution*, Paris : PUF.
- Jakobson, R. (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris : Minuit.
- Jost, F. (2005) *Comprendre la télévision*, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1984), « Pour une approche pragmatique du dialogue théâtral », *Pratiques*, n°41, pp. 46-62.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986), *L'Implicite*, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1987), « La mise en place », in Cosnier, J. et Kerbrat-Orecchioni, C. (éds.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, pp. 319-352.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1991), *La question*, Lyon : PUL.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992), *Les interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1994), *Les interactions verbales*, tome 3, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1995), « La construction de la relation interpersonnelle : quelques remarques sur cette dimension du dialogue », *Cahiers de linguistique française*, n°16, pp. 69-88.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1996), *La Conversation*, Paris : Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1998), *Les interactions verbales*, tome 1, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1999), *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin.

- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005), *Le discours en interaction*, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2009), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2010), « L'impolitesse en interaction : Aperçus théoriques et étude de cas », *Lexis Special*, n°2, pp. 35-60. [<https://journals.openedition.org/lexis/796>]. Consulté le (01 mars 2019).
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2016), « Le désaccord, réaction “non préférée” ? Le cas des débats présidentiels », *Cahiers de praxématique*, n°67. [<http://praxematique.revues.org/4524>]. Consulté le (09 octobre 2017).
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2017), *Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Constantes et évolutions d'un genre*, Paris : L'Harmattan.
- Kerbrat-Orecchioni, C. et Traverso, V. (2004), « Types d'interactions et genres de l'oral », *Langages*, n°153, pp. 41-51. [<https://www.cairn.info/revue-langages-2004-1-page-41.htm>]. Consulté le (30 octobre 2017).
- Khadra, Y. (2010), *Ce que le jour doit à la nuit*, Paris : Julliard.
- Kim, J-M. (2001), *Accord et désaccord dans le débat radiophonique en français et en coréen*. (Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, Lyon, France).
- Lacroix, M. (1990), *De la politesse. Essai sur la littérature du savoir-vivre*, Paris : Commentaire/Julliard.

- Le Guerin, M. (1983), « L'ellipse dans la tradition rhétorique française de 1675 à 1765 », *Histoire, épistémologie, langage*, n°5-1, pp. 79-85. [https://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_1983_num_5_1_1144]. Consulté le (30 mai 2018).
- Ludi, G. et Py, B. (2003), *Être bilingue*, Bern : Peter Lang.
- Maingueneau, D. (1994), *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.
- Moeschler, J. (1982), *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne/Francfort : Peter Lang.
- Moeschler, J. (1985), *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris : Hatier-Crédif.
- Moeschler, J. et Spengler, N. (1981), « Quand même : de la concession à la réfutation », *Cahiers de Linguistique Française*, n°2, pp. 93-112.
- Moeschler, J. et Spengler, N. (1982), « La concession ou la réfutation interdite », *Cahiers de Linguistique Française*, n°4, pp. 7-36.
- Moïse, C. et Oprea, A., (2015), « Présentation. Politesse et violence verbale détournée », *Semen*, n°40. [<https://journals.openedition.org/semen/10387>]. Consulté le (08 novembre 2019).
- Morel, M.-A. (1996), *La concession en français*, Paris : Ophrys.
- Morier, H. (1961), *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris : Presses Universitaires de France.

- Mondada, L. (2001), « Pour une linguistique interactionnelle », *Marges linguistiques*, n°1, pp. 142-162. [http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/artml0000_ml.pdf]. Consulté le (07 décembre 2017).
- Mondada, L. (2008), « La transcription dans la perspective de la linguistique interactionnelle », *Données orales*, n°37, pp. 78-110.
- Nel, N. (1990), *Le Débat télévisé*, Paris : Armand Colin.
- Neveu, F. (2009), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin.
- Nguyen, N-H. (2009), *Narration graphique : l'ellipse comme figure et signe peircéen dans la bande dessinée*. (Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, Canada) [<https://archipel.uqam.ca/2500/1/D1845.pdf>]. Consultée le (01 juin 2018).
- Perelman, C. et Olbrechts-Tyteca, L. (1988), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles : éditions de l'université de Bruxelles.
- Plantin, C. (1991), « Question → Argumentations → Réponses », in Kerbrat-Orecchioni, C. (éd.), *La question*, Lyon : PUL, pp. 63-85.
- Plantin, C. (1993), « Situation rhétorique », *Verbum*, n°1-2-3, pp. 228-239.
- Plantin, C. (1996), *L'argumentation*, Paris : Seuil.
- Pougeoise, M. (2001), *Dictionnaire de rhétorique*, Paris : Armand Colin.
- Queffélec, A., Cherrad-Benchefra, Y., Debov, V., Derradji, Y., et Smaali-Dekdouk D. (2002), *Le Français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles : Duculot.

- Rahal, S. (2001), « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [[http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/ notes/sess610.htm](http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm)]. Consulté le (15 décembre 2017).
- Richard, J-P. (1984), « Figures avec paysages », *Microlecture*, n°11, pp. 157-167.
- Riegel, M., Pellat, J-C., et Rioul, R. (2005), *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- Riou, L. (2013), *Le désaccord et la critique entre amis : stratégies d'adoucissement dans le discours pré-conflictuel*. (Thèse de doctorat, Université de Exeter, Grande Bretagne).
- Roulet, E. (1980), « Modalité et illocution. Pouvoir et devoir dans les actes de permission et de requête », *Communications*, n°32, pp. 216-239.
- Roulet, E. (1981), « Échange, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation », *Etudes de Linguistique Appliquée*, n°44, pp. 7-39.
- Roulet, E. (1989), « Une forme peu étudiée d'échange agonale : la controverse », *Cahiers de Praxématique*, n°13, pp. 7-18. [<https://praxematique.revues.org/3434>]. Consulté le (24 octobre 2017).
- Sacks, H. (1984), « Perspectives de recherche », *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales*, n°3, pp. 138- 144.
- Searle, J.R. (1972), *Les actes de langage*, Paris : Hermann.
- Tamba-Mecz, I. (1983), « L'ellipse, phénomène discursif et métalinguistique », *Histoire, épistémologie, langage*, n°5-1, 297

- pp. 151-157. [https://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_1983_num_5_1_1153]. Consulté le (31 mai 2018).
- Tarde, G. (1973), *Écrits de psychologie sociale*, Toulouse : Privat.
- Teston-Bonnard, S. (2017), « Étude linguistique des hétéro-répétitions “à l’identique” (ou presque) dans des contextes interactionnels », *Repères DoRiF*, n°13, [http://www.dorif.it/ezone/ezone_articles.php?id=358]. Consulté le (30 mars 2019).
- Traverso, V. (2007a), *L'analyse des conversations*, Paris : Armand Colin.
- Traverso, V. (2007b), « Pratiques communicatives en situation : objets et méthodes de l'analyse d'interaction », *Recherches en soins infirmiers*, n°89, pp.21-33. [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00658880/document>]. Consulté le (26 décembre 2016).
- Vega, J.-J. (2000), *L'Enthymème. Histoire et actualité de l'inférence du discours*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Vincent, D. (2001), « Les enjeux de l'analyse conversationnelle ou les enjeux de la conversation », *Revue québécoise de linguistique*, n°30-1, pp. 177-196. [<http://www.erudit.org/revue/rql/2001/v30/n1/000517ar.html>]. Consulté le (25 décembre 2016).
- Vion, R. (2008), *La Communication Verbale. Analyse des Interactions*, Paris : Hachette Supérieur.
- Zongo, B. (2004), *LE PARLER ORDINAIRE MULTILINGUE À PARIS. Ville et alternance codique*, Paris : L'Harmattan.

Liste des figures et tableaux

Figure 01

Le modèle à cinq rangs de Kerbrat-Orecchioni (1992).....37

Figure 02

Les cinq grandes stratégies (Numérotées par ordre de politesse croissante) (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 174).....58

Figure 03

Maximes et sous-maximes constitutives du Principe de la Politesse de Leech.....60

Figure 04

La position proxémique des participants dans l'émission « Controverse ».....79

Figure 05

La position proxémique des participants dans l'émission « Place au débat ».....80

Figure 06

La réalisation des contradictions positive et négative dans les émissions « Controverse » et « Place au débat ».....103

Figure 07

Le trope illocutoire exprimant le désaccord dans le corpus.....133

Figure 08

Les moyens linguistiques d'expression du désaccord dans les débats télévisés "Controverse" et "Place au débat" 157

Figure 09

Le trope communicationnel entre NB, SB et KD.....196

Tableau 01

Les mécanismes de distanciation adoucissant l'acte de désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat ».....197

Figure 10

La fréquence d'emploi des adoucisseurs dans les émissions "Controverse" et "Place au débat" 216

Figure 11

La fréquence d'emploi des durcisseurs dans les émissions "Controverse" et "Place au débat" 252

Figure 12

Dominance des durcisseurs dans les émissions "Controverse" et "Place au débat" 254

Figure 13

Effets de politesse des désaccords réalisés dans les émissions "Controverse" et "Place au débat" 272

Figure 14

Effets de politesse des désaccords réalisés par les débatteurs.....273

Figure 15

Effets de politesse des désaccords réalisés par l'animateur.....274

301

2.1.4. Interaction ou rencontre ?.....	30
2.1.5. La notion d'« interactants ».....	31
2.2. Le système d'alternance des tours de parole.....	32
2.2.1. Le tour de parole.....	32
2.2.2. Les règles d'alternance des tours de parole.....	32
2.3. La paire adjacente.....	34
2.3.1. La notion de préférence.....	35
2.4. Le modèle en rangs.....	36
2.4.1. Les unités dialogales.....	37
2.4.1.1. L'interaction.....	37
2.4.1.2. Le module.....	38
2.4.1.3. La séquence.....	38
2.4.1.4. L'échange.....	39
2.4.2. Les unités monologiques.....	39
2.4.2.1. L'intervention.....	39
2.4.2.2. L'acte de langage.....	40

Chapitre 02

L'objet d'étude : le désaccord et la politesse linguistique.....	42
1. L'acte de langage du désaccord.....	43
1.1. Définition des actes de langage.....	43
1.2. Les actes locutoire, illocutoire et perlocutoire.....	45
1.3. L'acte illocutoire et la valeur illocutoire.....	45
1.4. La valeur illocutoire et le contenu propositionnel.....	46
1.5. Le désaccord.....	47
2. État de la question.....	49
2.1. L'acte de désaccord et la notion de « préférence ».....	49
2.2. Les fonctions du désaccord.....	50
2.3. Le désaccord dans l'approche argumentative.....	51
2.4. Le désaccord dans la théorie de la politesse linguistique.....	52
2.4.1. Les théories de la politesse.....	53

2.4.1.1. Robin Lakoff.....	53
2.4.1.2. Brown et Levinson.....	54
2.4.1.3. Geoffrey Leech.....	59
2.4.1.4. Catherine Kerbrat-Orecchioni.....	60
2.4.2. L'adoucissement et le renforcement des FTAs.....	67
2.4.2.1. Adoucissement et renforcement du désaccord et la variable culturelle.....	68
2.4.2.2. L'influence du tempérament de l'interactant sur la formulation du désaccord	68
2.4.2.3. Les visées des participants à l'interaction et la formulation du désaccord.....	69

Chapitre 03

Présentation du corpus et stratégies de la recherche.....	72
1. Présentation du corpus.....	73
1.1. Le débat télévisé.....	74
1.1.1. Le débat télévisé comme type d'interaction verbale.....	74
1.1.2. Les composantes du débat télévisé.....	75
1.1.2.1. L'interview.....	75
1.1.2.2. La discussion.....	76
1.1.3. Le degré d'authenticité du débat télévisé	76
1.2. « Controverse » et « Place au débat » dans leur contexte de production..	77
1.2.1. Le site.....	78
1.2.2. Le but.....	80
1.2.3. Les participants.....	81
1.2.3.1. Le nombre et les caractéristiques des participants.....	82
1.2.3.2. Les rôles interactionnels des participants.....	82
1.2.3.3. Le dispositif énonciatif de « Controverse » et « Place au débat ».....	86
1.3. La langue de production de « Controverse » et de « Place au débat ».....	87
2. Constitution du corpus.....	88

2.1. Le choix de la situation.....	88
2.2. L'observation.....	88
2.3. La collecte de données.....	89
2.4. La transcription.....	90
3. Méthode d'approche des données.....	92
4. Difficultés rencontrées.....	93
4.1. Difficultés dans le choix des émissions.....	93
4.2. Difficultés dans la transcription des données.....	94

Chapitre 04

Expression et émergence du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat »

1. Les objets du désaccord dans le corpus.....	97
1.1. Le désaccord comme réaction à une affirmation de fait.....	97
1.2. Le désaccord portant sur la reformulation par B du dire de A.....	100
1.3. Le désaccord réagissant à une attaque personnelle.....	101
2. Les procédés linguistiques d'expression du désaccord	102
2.1. Les procédés linguistiques explicites d'expression du désaccord.....	102
2.1.1. La négation polémique.....	104
2.1.1.1. La négation polémique marquée par un adverbe de négation.....	104
2.1.1.2. La négation polémique condensée.....	107
2.1.2. La contradiction positive.....	111
2.1.3. Les unités lexicales à valeur réfutative.....	115
2.1.3.1. Les locutions adverbiales.....	115
2.1.3.2. Les prédicats adjectivaux à valeur « contradictoire ».....	116
2.1.4. Les expressions performatives du désaccord.....	117
2.2. Les procédés substitutifs de réalisation du désaccord.....	122
2.2.1. L'ellipse du désaccord.....	124
2.2.1.1. L'ellipse du désaccord et le conjoint antonymique.....	126
2.2.1.2. L'ellipse du désaccord et la réalisation d'argument.....	130

L'adoucissement de l'expression du désaccord dans les émissions
« Controverse » et « Place au débat ».....169
 1. Les procédés substitutifs adoucisseurs.....171
 1.1. La question rhétorique comme procédé substitutif adoucisseur.....172
 2. Les procédés additifs adoucisseurs.....175

2.1. Les mécanismes de distanciation.....	176
2.1.1. La modalisation d'incertitude.....	176
2.1.1.1. Les expressions verbales de modalisation.....	177
2.1.1.2. L'adverbe d'incertitude « apparemment ».....	180
2.1.1.3. Les expressions adverbiales au service de la modalisation.....	181
2.1.2. Les « hedges ».....	185
2.1.3. Le verbe de modalité « pouvoir ».....	187
2.1.4. Les marqueurs d'hésitation.....	189
2.1.5. Les désactualisateurs.....	191
2.1.5.1. Les désactualisateurs temporels : l'imparfait.....	191
2.1.5.2. Les désactualisateurs personnels : la deixis personnelle..	193
2.1.6. Le trope communicationnel.....	194
2.2. Les préliminaires.....	198
2.3. Les minimisateurs.....	199
2.4. Les formules à visée réparatrice.....	202
2.5. Les amadoueurs.....	204
2.5.1. Les appellatifs.....	204
2.5.2. Les formules exprimant le respect de l'autre.....	206
2.5.3. Les compliments.....	207
2.5.4. L'accord partiel.....	209
2.5.5. Les phatiques.....	211
2.5.6. L'auto-FTA.....	213
3. La fréquence d'emploi des adoucisseurs dans le corpus.....	215
4. Synthèse.....	217

Chapitre 06

Le durcissement de l'expression du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat »	220
1. Les formulations explicites non adoucies du désaccord.....	221
2. Les procédés substitutifs durcisseurs du désaccord.....	222

3. Les procédés additifs durcisseurs.....	224
3.1. Les procédés offensants.....	224
3.1.1. Les FTAs comme durcisseurs du désaccord.....	225
3.1.2. Les violations du système conversationnel.....	231
3.1.2.1. L'interruption.....	231
3.1.3. Les violations stylistiques.....	233
3.1.3.1. L'expression familière comme durcisseur du désaccord.....	233
3.1.3.2. Les expressions à valeur émotionnelle.....	235
3.2. Les intensifieurs.....	237
3.2.1. La répétition du désaccord.....	237
3.2.2. Les adverbes à valeur superlative.....	239
3.2.3. Les expansions logiques du désaccord.....	240
3.2.4. Le recours à la langue maternelle.....	243
3.2.5. Le cumul des durcisseurs.....	244
3.3. Les mécanismes d'implication des interlocuteurs dans la production du désaccord.....	246
3.3.1. Les modalisateurs de certitude.....	246
3.3.2. Le « latching ».....	249
3.3.3. La focalisation du désaccord sur l'allocutaire.....	250
4. La fréquence d'emploi des durcisseurs dans le corpus.....	251
5. Durcisseurs vs adoucisseurs dans les émissions composant le corpus.....	253
6. Synthèse.....	254

Chapitre 07

Les effets de politesse de l'expression du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat ».....

1. La place du désaccord dans les émissions « Controverse » et « Place au débat ».....	258
1.1. La place de l'adoucissement et du renforcement du désaccord dans le corpus.....	263

2. Les effets de politesse de l'énoncé contradictoire dans le corpus.....	264
2.1. Le désaccord non-poli.....	265
2.2. Le désaccord poli mais renforcé.....	266
2.3. Le désaccord impoli.....	268
2.4. Le désaccord poli-rude.....	270
3. Rôle interactionnel et effet de politesse du désaccord dans le corpus.....	273
4. Synthèse et interprétation des résultats.....	275
Conclusion.....	276
Bibliographie.....	287
Liste des figures et tableaux.....	299
Table des matières.....	301
Annexes.....	309

Annexes

Sommaire des annexes

Convention de transcription ICOR.....	311
Corpus.....	314
- Controverse « 27 novembre 2013 ».....	315
- Controverse « 05 décembre 2013 ».....	347
- Controverse « 12 mars 2014 ».....	374
- Place au débat « 30 décembre 2016 ».....	421
- Place au débat « 27 janvier 2017 ».....	443

Convention de transcription ICOR

Convention ICOR
Groupe ICOR
UMR 5191 ICAR (CNRS – Lyon 2 – ENS de Lyon)
[\[http://icar.univ-lyon2.fr/\]](http://icar.univ-lyon2.fr/)

- La police utilisée est `Courier New`, taille 10.
- Toutes les productions verbales sont transcrites en minuscules (y compris les sigles et abréviations et les noms propres).
- Un acronyme (sigle prononcé comme un mot) est écrit en minuscules, sans ponctuation ni espace. Un sigle (mot épelé) est noté en minuscules, sans ponctuation, séparées par des espaces.
- Ne pas mettre de majuscule à l'initiale des noms propres (noms de personnes, d'institutions, de lieux/toponymes, etc.). La majuscule renvoie aux segments caractérisés par une saillance perceptuelle particulière (intensité accrue et autres).
- Les chiffres sont notés en lettres.
- L'identifiant du participant est en début du tour, il est composé de deux caractères et suivi d'une tabulation.
- L'énumération se fait à base de changement des tours de parole et non de lignes.
- Si la représentation d'un tour s'étend sur plusieurs lignes et qu'une ligne d'un autre locuteur s'insère (chevauchement ou commentaire), il faut insérer le symbole « & » à la fin de la première ligne (sans espace avant) et au début de la reprise du tour (sans espace après).

- Si la transcription de l'enregistrement est interrompue, on le note entre double parenthèse en indiquant le timing de début et le timing de fin du passage non transcrit.

/ Intonation montante

\ Intonation descendante

[Chevauchement et interruption

(.) Pause (les pauses ont été mesurées par estimation perceptuelle et non pas par utilisation d'un logiciel)

= Enchaînement rapide entre deux tours

::: Allongement

- Troncation

eah Hésitation

(inaud.) Structure segmentale inaudible

[...] Coupure dans un extrait du corpus

<((description)) transcription> Production non verbale ou paraverbale.

Corpus

Controverse « 27 novembre 2013 »

Gaz de schiste, pour ou contre ? : Faut-il avoir peur du gaz de schiste ?

<https://www.youtube.com/watch?v=w6a9tU93p4U>

1. La situation de l'interaction

1.1. Le lieu

Un espace clos mais public : le plateau de télévision se situant au niveau de la station émettrice de la chaîne Dzaïr TV, basée à Alger (Algérie).

1.2. La durée de l'épisode

Cinquante quatre minutes et cinq secondes.

1.3. L'objectif

Discuter de la question de l'exploitation du gaz de schiste en Algérie.

1.4. Les participants

1. KD (Khaled Drareni), l'animateur de l'émission « Controverse ».
2. AA (Abdelmadjid Attar), ancien Président Directeur Général de Sonatrach, ancien Ministre des ressources en eau.
3. KB (Khaled Boukhelifa), expert en énergie, ancien Directeur Général au Ministère d'énergie et des mines.
4. SR (Sabrina Rahmani), médecin et membre de la société civile.
5. CC (Chemseddine Chitour), chercheur et spécialiste en énergie, professeur émérite à l'école nationale polytechnique d'Alger

2. Transcription

((00 : 00 : 00)) \

((Générique))

((00 : 01 : 32))

001 KD bonsoir à tous (.) et bienvenue à ce:: nouveau numéro de controverse (.) faut-il (.) avoir peur (.) du gaz de schiste (.) c'est la question que beaucoup de gens/ se posent aujourd'hui en algérie et dans le monde/ (.) l'algérie a des réserves\ évaluées à douze milliards/ de barils de pétrole\ (.) ce qui lui assure un délai de vingt ans (.) au rythme de pro- de production actuelle\ (.) mais le débat fait rage (.) doit-on (.) exploiter (.) ou non (.) cette énergie (.) au moment où les autorités semblent euh déjà (.) avoir pris leur décision\ (.) des militants et des associations/ (.) se battent également (.) pour que cette option (.) soit abandonnée\ (.) au profit (.) de l'énergie solaire par exemple (.) pour débattre de cette question (.) nous recevons (.) ce soir (.) sur le plateau de controverse (.) AA/ (.) vous êtes ancien président directeur général de sonatrach/ (.) ancien ministre des ressources en eau/ (.) KB/ (.) vous êtes expert/ en énergie ancien directeur général au ministère d'énergie et des mines/ (.) avec nous (.) également (.) ce soir (.) docteur SR\ (.) vous êtes euh médecin/ (.) membre de la société civile (.) et le professeur (.) CC vous êtes chercheur (.) et spécialiste en énergie/ (.) professeur (.) émérite (.) à l'école nationale (.) polytechnique (.) d'alger (.) le débat/ sur le gaz de schiste (.) divise (.) le monde (.) depuis quelques années\ (.) industriels et associations environnementales (.) s'affrontent (.) pour tenter d'infléchir¹⁶³ une politique (.) pour ou contre le gaz de schiste\ (.) coulisses d'une guerre\ (.) sans merci (.) dans ce reportage (.) signé SS (.)

((00 : 02 : 54))

((Reportage))

((00 : 05 : 50))

002 KD comme vous venez de le voir la polémique est très importante/ concernant l'exploitation du gaz de schiste/ (.) on vient euh d'écouter:: un expert/ monsieur kaced/ (.) euh qui parle (.) du gaz de schiste (.) comme une énergie (.) propre (.) AA/ (.) est-ce que le gaz de schiste (.) est vraiment (.) une énergie propre/ (.) aujourd'hui comme le dit monsieur kaced/=

003 AA non/ je pense pas/ que le::- monsieur kaced euh [parlait de::

¹⁶³ Modifier la direction, l'orientation de

- 004 KD [il l'a dit=
- 005 AA =oui:: peut-être qu'il l'a dit comme ça dans la:: dans la foulée/ (.) mais je suis certain (.) qu'ils parlaient (.) du gaz/ de façon générale (.) du gaz naturel (.) qui soit d- d- un gaz de shi- parce que le gaz de schiste (.) s'est quoi/ c'est un gaz c'est- c'est du méthane/ (.) avec euh d'autres- c'est un gaz (.) naturel exactement identique à tous les autres gaz/
- 006 KD il faut préciser monsieur AA/ que vous êtes pour/ (.) l'exploitation du gaz de schiste en algérie (.)
- 007 AA oui (.) je suis absolument pour (.) je suis absolument pour [(inaud.)
- 008 KD [pour quelles raisons/
- 009 AA sachant parfaitement (.) de toute façon que ce gaz/ (.) ne viendra pas (.) euh ne surviendra pas sur le marché algérien/ (.) et encore moins euh probablement jamais (.) pour l'exportation/ (.) avant deux mille trente/ (.) ou::: beaucoup plus tard/ (.) mais encore une fois (.) je rappelle/ (.) c'est un gaz naturel exactement identique (.) à:: n'importe quel autre gaz/ [(inaud.
- 010 KD [est-il polluant/
- 011 AA il n'y a- il n'est PAS polluant (.) c'est la méthode d'exploitation (.) c'est son exploitation (.) c'est toute- les- les c'est tous les moyens qu'il faut mettre en œuvre (.) c'est le coût (.) par exemple (.) qui est énorme (.) par rapport (.) au gaz naturel conventionnel (.) celui de hassi r'mel/ (.) ou de n'importe (.) maintenant (.) le plus gros (.) problème (.) le plus gros problème (.) du gaz de schiste (.) pourquoi (.) il y a eu levée de boucliers/ quelles sont les premières levées de bouclier/ c'est les fermiers (.) c'est les zones où il y a (.) une activité rurale (.) euh urbaine (.) importante (.) c'est là où il y a (.) euh de::: très peu d'eau (.) ou une eau (.) très sensible (.) par exemple (.) mais nous (.) c'est pas- c'est pas demain- demain le gaz naturel/ (.) enfin le gaz de schiste (.) c'est pas dans la mitidja/ qu'on va le chercher/ (.) c'est pas dans le chlef/ (.)
- 012 KD doc- docteur SR/ (.) euh monsieur AA dit que c'est une énergie (.) euh dont l'algérie pourrait bénéficier (.) mais/ (.) euh c'est le problème de l'exploitation de la manière de l'exploiter qui pose problème aujourd'hui/
- 013 SR moi je- je voudrais rebondir sur ce que- ce qu'a dit monsieur AA/ (.) pour lui dire que::: ce n'est pas parce que :: l'exploitation de gaz de schiste

en algérie va se faire dans le sud algérien (.)
c'est à dire loin des yeux qu'elle doit se faire
loin des consciences/ (.) ça/ c'est ce- c'est-
c'est ça va être quand même euh c'est important
à::: à:::c'est important à dire (.) euh
l'exploitation de gaz de schiste (.) avec la
méthode de fracturation hydraulique (.) actuelle
(.) on ne peut pas/ accepter ce type d'exploitation
sur le sol algérien (.) c'est (.) très clair (.) il
y a une facture environnementale qui est- qui va
être lourde (.) il y a une euh nappe albienne qui
va être sacrifiée (.) la nappe albienne c'est que
peut-être l'avenir de l'algérie de demain/ (.)
après l'énergie fossile (.) il y a un écosystème
(.) à préserver (.) le sud algérien (.) qui nous a
permis d'exister (.) d'être une nation forte (.)
d'avoir ces hydrocarbures (.) qui nous permettent
tous d'être à l'aise d'une façon ou d'une autre (.)
c'est quand même un- un- un- un sol qui a été
martyrisé (.) aussi bien par- par- par ce qu'on en
a sorti mais aussi (.) par par les essais
nucléaires qu'il y a eu dans le sud algérien il y a
quelques années (.) donc il faut revenir un petit
(.) (inaud.) de proportions gardées et dire (.)
quand même (.) que nous sommes en train de- de- de-
de- de- de mettre peut-être en péril (.) l'avenir
des générations futures (.)

014 KD le professeur CC/ est-ce que vous pensez que (.)
l'exploitation du gaz de schiste va mettre en
péril/ les générations futures (.) comme dit
docteur euh SR/

015 CC écoutez/ je crois que le problème est mal posé (.)
je pense que c'est une fuite en avant (.) il faut
dire les termes (.) tels qu'ils sont (.) nous
sommes un pays qui gaspillent d'une façon
frénétique (.) et (.) on pense à tort ou à raison
(.) qu'il faut obnubiler le peuple (.) en lui
disant écoute (.) continue (.) dehors le gaz de
schiste veille sur toi (.) non (.) il faut se
mettre au travail/ (.) pour pouvoir se mettre au
travail il faut d'abord savoir où on va (.) donc je
parlerai du gaz de schiste (.) quand il s'agit d'un
bouquet énergétique (.) c'est-à-dire je mets en
place une stratégie énergétique (.) le gaz de
schiste (.) est une fleur (.) parmi tant d'autres
(.) tout à l'heure monsieur AA disait (.) oui (.)
mais pas pour tout de suite (.) moi je dis (.) pas
pour tout de suite (.) personne ne peut être contre
le gaz de schiste (.) il faut que les conditions
soient réunies (.)

016 KD lesquelles/

017 CC le problème (.) le plus important (.) elle en a
parlé (.) c'est le problème (.) de l'eau (.) qui
est très important (.) indépendamment du fait qu'à
d'autres problèmes (.) quand vous dites (.) un
milliard de mètres cubes d'eau/ (.) c'est un

million de mètres cubes d'eau (.) un milliard de mètres cubes de gaz/ (.) c'est un million de mètres cubes d'eau (.) c'est énorme (.) ça veut dire quoi/ ça veut dire que le même puits/ (.) doit être fracturé et lui faut quinze mille mètres cube en moyenne bon (.) et c'est de l'eau douce (.) actuellement (.) quand on sort cette eau là (.) elle est polluée (.) il y a une- presque deux cents trois cents hydrocarbures (.) cancérigènes (.) dernièrement (.) aux états unis on a trouvé une source de radon (.) qui est radioactive (.) ça veut dire que (.) vous polluez à la fois du poison chimique (.) et d'une façon (.) radioactive (.)

018 KD [donc

019 CC [ça veut dire (.) excusez-moi/

020 KD allez-y/

021 CC vous avez le tubing (.) vous ne pouvez pas discipliner les molécules de gaz naturel à pouvoir passer uniquement dans ce tubing (.) par la force des choses (.) il y aura forcément des pertes (.) on les évalue à trois (inaud.)

022 KD [les fuites du gaz/

023 CC [notamment du euh notamment du gaz naturel qui part (.) ailleurs (.) [c'est-à-dire que (.)

024 KD [(inaud.) (.) allez-y

025 CC si vous ouvrez un robinet vous pouvez trouver du gaz naturel [

026 KD [et si on comprend bien ce que vous dites professeur CC (.) donc i- i- il y a un (.) vrai danger pour la santé aujourd'hui dans l'exploitation du gaz de schiste/

027 CC non seulement y a un danger/ (.) mais il n'y a pas nécessité (.)

028 KD de l'exploiter maintenant/

029 CC qu'il faille (.) une veille technologique (.) pour savoir comment évoluent les technologies si on arrive à voir ce qu'on appelle (.) même les- les anglo-saxons ont trouvé un terme (.) ils disent il faut pas fracturer (.) il faut (.) caresser la roche (.) mais ça c'est un terme uniquement (.) si on arrive à trouver par exemple on parle du propane (.) mais c'est pas encore (.) sûr (.) si on arrive à facturer autrement (.) que toutes les conditions seront réunies (.) c'est une ressource pour les générations futures en tout état de cause c'est pas pour maintenant (.) maintenant les gens doivent se

- mettre au travail (.) et économiser d'énergie (.)
parce que le plus grand gisement (.) d'énergie dans
ce pays (.) c'est l'é- c'est l'énergie que l'on ne
consomme pas- consommer moins/ (.) on consomme au
mieux (.) il faut donc faire des économies
d'énergie (.) et nous ne- actuellement nous ne
prenons pas le chemin (.)
- 030 KD KB/ (.) le gaz de schiste/ (.) danger ou pas/ (.)
monsieur AA dit non (.) monsieur CC dit oui (.)
- 031 KB *chuf*¹⁶⁴/ (.) moi je (.) je vais (.) aborder le gaz
de schiste sous un autre angle/ je rejoins un peu
monsieur CC (.) [dans son analyse (.)
- 032 KD [les deux/ (.) oui
- 033 KB non dans son analyse (.) euh::: mais- il y a (.) un
modèle de consommation énergétique (.) c'est à dire
(.) vous avez un mix énergétique (.) vous allez
utiliser (.) toutes les énergies que vous pouvez
(.) d'accord/ (.) moi je dis (.) que le gaz de
schiste (.) occupera (.) un jour ou un autre (.)
une part dans le mix énergétique (.) c'est à dire
vous avez (.) premier lieu les économies d'énergie
(.) et ça (.) on sait pas comment faire (.) parce
qu'on a du sen- on a beau sensibilisé depuis deux
décennies (.) on voit pas de résultats (.) comment
[faire
- 034 CC [(inaud.) la vérité des prix
- 035 KB non/ (.) la vérité des prix (.) le gouvernement ne
peut pas toucher (.) d'accord/ (.) euh vous avez
(.) donc (.) le gaz conventionnel (.) et il faut
pas oublier aussi/ (.) il y a quelque chose euh:::
que- dont on parle pas dans le débat/ (.) c'est les
infrastructures d'exportation qu'on a mis en place
(.) nous avons quatre-vingt-cinq milliards de
mètres cubes (.) de gaz (.) en de- de- .h le
conventionnel (.) actuellement nous avons quatre
mille cinq cents milliards de mètres cubes en
conventionnel/ (.) arrivera un temps (.) où vous
devez (.) assurer votre développement (.) donc vous
devez continuer à exporter vous pouvez pas f- faire
un g n l (.) [
- 036 KD [donc il faut exploiter le gaz de
schiste/
- 037 KB non (.) ce que je veux dire (.) non (.) mais (.)
quand est-ce le temps (.) que euh le- le- vous
exploitez le gaz de schiste (.) bien sûr vous avez

¹⁶⁴ Regarde (arabe algérien) : C'est un phatique.

- une loi qui est en cours (.) vous explorer *astna*¹⁶⁵
(.) [vous explorez&
- 038 KD [(inaud
- 039 KB &et vous devez savoir qu'est-ce que vous avez (.)
au niveau de vos sous-sols (.) maintenant on nous
situe comme troisième euh [
- 040 KD [troisième réserve dans
le monde
- 041 KB réserve dans le monde avec dix-neuf milliards de
mètres cubes donc on sait pas/ parce que ça varie
d'un jour à un autre/ [
- 042 KD [monsieur AA/ (.) dit douze
milliards
- 043 KB [non ça c'est- (.) ça c'est deux mille treize
- 044 AA [non non non/
- 045 KD douze milliards de barils de pétrole
- 046 KB [*lala*¹⁶⁶ (.) *astna*¹⁶⁷
- 047 AA [ça c'est le::: euh les hydrocarbures liquides (.)
non [conventionnelles (.) mais le gaz naturel il&
- 048 KB [on parle pas
- 049 AA &y a (.) entre dix-neuf et vingt dix-neuf milliards
[de mètres cubes en place
- 050 KB [on ne parle pas de la même chose (.) *chuf*¹⁶⁸ (.)
*astna astna nwedhahlek*¹⁶⁹ on parle pas de la même
chose
- 051 KD (inaud.) monsieur KB qui va continuer allez-y/
- 052 KB vous avez le shale oil/ (.) et vous êtes en train
de parler de douze milliards (.) c'est-à-dire du
liquide que vous tirez (.) [c'est autre chose/
- 053 KD [très bien
- 054 KB d'accord/ c'est autre chose (.) et vous avez le
shale gaz (.) ce que font les américains qui leur a
permis de créer des emplois/ d'être autosuffisant

¹⁶⁵ Attends ! (arabe algérien).

¹⁶⁶ Non non (arabe algérien).

¹⁶⁷ Attends ! (arabe algérien).

¹⁶⁸ Regarde (arabe algérien). C'est un phatique.

¹⁶⁹ Je t'explique (arabe algérien).

- (.) de transformer toute leur industrie au gaz et d'exporter (inaud.) pour le moment (.) euh donc ce que je dis (.) c'est qu'il y a une loi qui a été adoptée (.) tout le monde est d'accord pour explorer pour dire qu'est-ce qu'on a dans le sous-sol (.) maintenant (.) pour (.) je ne pense pas qu'il y en a un algérien/ qui puisse (.) exploiter le gaz de schiste maintenant avec tous les problèmes qui se posent (.) [parce que (.)
- 055 KD [lesquels/ (.) ces problèmes/
- 056 KB l'environnement/ (.) le ministère de l'énergie/ (.) il dit (.) il y a la rh/ (.) l'autorité de régulation qui va veiller (.) vous savez (.) les petits problèmes d'environnement dans les carrières on n'arrive pas à les régler/ (.) vous- comment voulez-vous/ (.) euh encadrer (.) des- des problèmes de telle sorte (.) donc (.) un (.) le problème de l'environnement (.) deux (.) vous avez la technologie/ (.) actuellement (.) les américains les américains grâce (.) au gaz- grâce au:: au fait que le gaz soit humide (.) ils arrivent à vendre à quatre dollars/ (.) et si on évalue le pe- le be- euh le million de b t u à quinze dollars/ comment voulez-vous le commencer (.) donc (.) il y a le coût (.) la technologie (.) [pour
- 057 KD [et la santé/ et la santé/ euh monsieur KB/
- 058 KB non (.) bien sûr/ quand- quand vous avez la pollution vous avez la santé/ (.) il y a des gens qui ont trouvé du méthane dans leurs robinets aux états-unis (.)
- 059 AA là aussi (inaud.)
- 060 KD s'il vous plaît/ on va revenir à vous monsieur AA\ (.) vous avez parlé donc de l'exploitation du gaz de schiste (.) apparemment vous êtes euh pour (.) cette technologie/ (.) monsieur CC/ (.) docteur SR (.) eux disent (.) docteur SR dit que c'est un danger pour la santé\ le docteur CC/ dit que ce n'est pas (.) le moment (.) pour exploiter le gaz de schiste (.) alors (.) est-ce qu'il y a aujourd'hui (.) un vrai danger pour la santé/ (.) doit-on (.) compromettre cette exploitation (.)
- 061 AA non (.) moi je dis qu'il n'y a absolument (.) aucun danger (.)
- 062 KD alors pourquoi est-ce que [
- 063 AA [s'il y avait danger (.) pour le gaz de schiste (.) ou quelque chose (.) à ce moment là (.) il y aurait gaz pratiquement euh danger pour tous les autres (.) types (.)

- d'hydrocarbures (.) que nous exploitons
[pratiquement depuis plus de cinquante ans
- 064 KD [c'est la manière de l'extraire (.) c'est la
manière [de l'extraire qui est
- 065 AA [attendez/ oui oui (.) on fait de la
fracturation aujourd'hui (.)
- 066 KD oui
- 067 AA sonatrach (.) fait de la fracturation (.) dans (.)
beaucoup de gisements (.) bien sûr que c'est dans
des puits verticaux (.)<((en s'adressant à CC)) je
suis d'accord (.) mais tu sais très bien (.)
chemseddine/ (.)
- 068 CC mhh
- 069 AA que les fractures (.) qu'on provoque (.) tu es
professeur\ et tu connais (.) c'est des fractures
qui font quelques mètres (.) parce qu'il y a
beaucoup de gens qui croient (.) que quand on
facture dans un puits horizontal (.)
- 070 CC c'est clair
- 071 AA un:: un truc la fracture elle va jusqu'en surface
jusqu'à l'albien (.) je regrette il y a mille- à
mille cinq cents mètres (.) de distance (.) entre
l'albien/ (.) et la couche (.) de schiste (.) euh
il n'y a absolument aucune énergie (.) actuellement
dans le monde y compris l'énergie atomique pour [
- 072 KD [on
parle de fuite/ on parle de fuite de gaz pendant
l'extraction monsieur AA (.)
- 073 AA non (.) pendant la production comme l'a dit le
professeur CC\ (.) le gaz vient (.) à travers le
tubage (.) il peut y avoir (.) des fuites (.) mais
ça c'est ce qui se passe (.) dans tous les autres
puits de hassi r'mel (.) de hassi messaoud (.)
[(inaud.)
- 074 KD [on n'a pas besoin de tonnes d'eau pour ça/
- 075 AA hein/
- 076 KD on n'a pas besoin de tonnes- de quantités d'eau
pour ça/
- 077 AA attends (.) je vais revenir à l'eau (.) (.)
- 078 KD oui

- 079 AA oui il faut quinze mille mètres cubes d'eau pour faire une fracturation (.) pour fracturer un puits (.) c'est vrai (.) c'est beaucoup (.) c'est vrai que- c'est pas de l'eau douce encore une fois (.) je suis désolé (.) on prend de l'eau (.) l'eau de la (.) plus mauvaise qualité (.) on prend de l'eau pour euh on prévoit d'en prendre de l'albien (.) mais si on pouvait prendre euh d'une autre nappe euh un peu plus haut/ (.) pourquoi pas (.) mais simplement (.) c'est pour ça que j'ai dit moi ça va pas revenir\ aujourd'hui (.) et dans quinze ans (.) les technologies vont se développer/ (.) [pour
- 080 KD [mais monsieur AA/ (inaud.) [mais les mêmes problèmes&
- 081 AA [non (.) laissez-moi&&
- 082 KD &resteront posés aussi dans quinze ans/
- 083 AA &&continuer laissez-moi continuer non non non (.) on [fait confiance au progrès ah/ non non non
- 084 CC [c'est pas évident/ il faut espérer que la technologie (inaud.)
- 085 AA oui Il faut espérer
- 086 KD vous comptez sur les progrès/
- 087 AA c'est ce que je dis (.) moi je dis (.) *chuf*¹⁷⁰ (.) la plupart (.) des levées de boucliers dans le monde\ (.) ont eu lieu (.) dans des zones (.) agricoles (.) ce sont des fermiers (.) qui ont été touchés (.) en surface (.) et en profondeur (inaud.) quel est le- le pays (.) où (.) il y a (inaud.) il faut que j- il faut que je- (.) excusez-moi:: il faut [que je termine (.)
- 088 KD [allez-y continuez (.) bien sûr
- 089 AA d'accord/ la levée de boucliers c'est les problèmes de surface/ c'est pour ça que moi je dis tout le temps (.) s'il fallait chercher (.) [ce gaz de&
- 090 SR [non/ (inaud.)
- 091 AA &schiste (.) dans (.) dans le- dans le- le- dans le bas euh enfin sur la mitidja (.) je dirais non (.) mais aujourd'hui (.) la plupart (.) la plupart des zones riches en gaz de schiste sont situées dans la [partie sud du sahara (.) même les régions de&
- 092 KD [merci monsieur AA

¹⁷⁰ Regarde (arabe algérien). C'est phatique.

- 093 AA &ghardaïa/ (.) d'oued souf/ (.) ouargla/ euh- euh biskra/ etcetera (.) ne sont pas concernées parce qu'il n'y a pas de potentiel (.)
- 094 KD merci monsieur AA/ (.) docteur SR=
- 095 SR =je vais vous répondre concernant le::: concernant la contamination de l'eau par le méthane (.) il y a eu des études (.) qui ont prouvé (.) qu'il y avait effectivement contamination de l'eau par le méthane (.) que ce méthane provenait (.) des zones de fracturation (.) et ce sont des::: pré- ce sont des ::: euh des mesures [isotopiques
- 096 AA [(inaud.) c'est pas en algérie/
- 097 SR oui ::: mais c'est pas- attendez il faut pas que la catastrophe arrive chez nous pour qu'on se dise ah/ (.) les expériences aussi euh alors et je termine sur [le::: donc le
- 098 KD [allez-y
- 099 SR donc le- l'eau a bien été contaminées par du méthane (.) provenant de::: des structures profondes/ (.) et cela (.) par la migration du méthane par des microfissures qui se sont euh qui se sont produites au fur et à mesure/ (.) je voulais répondre aussi pour la levée du bouclier aux états unis (.) ce n'est pas vrai qu'au départ (.) les ce sont les fermiers qui est- qui se sont insurgés (.) parce que les fermiers étaient (.) impliqués dans [le processus (.)
- 100 AA [il gagnait de l'argent/ (.)
- 101 SR il gagnait de [l'argent (.)
- 102 AA [beh oui/
- 103 SR mais c'est pour c- c'est pour ça que je vous dis qu'il y avait pas de levée de bouclier::: (.) il n'y a pas eu de blé- de levée de boucliers (.) quand est-ce qu'il y a eu levée de bou- de boucliers/ (.) c'est quand il y a eu des signes (.) euh::: de santé (.) assez graves (.) et quand il il y a con- on a commencé à avoir (inaud.) bien sûr (.) bien sûr (.) il y a:: il y a- y a- ya eu dans- des populations entières/ on a::: y a eu des signes y a eu des céphalées/ y a eu des nausées/ des diarrhées/ (.) il y a eu d'asthénie/ (.) il y a eu un:: des stress/ (.) des dépressions/ (.) il y a eu du bétail mort on revient toujours à ce fameux bétail mort (.) les oiseaux/ (inaud.) la mort des oiseaux (.) elle est probablement due (.) au disulfure (.) d'hydrogène (.) qui proviendrait (.) d'une bactérie (.) fossiles (.) qui normalement (.) ne se retrouve pas (.) en surface (.) et au contact

- de l'oxygène (.) elles produisent donc cela qui est toxique (.) qui est asphyxiant (.) et qui donne même une- une euh anesthésie du nerf olfactif/ (.) donc ça [c'est des choses qu'il faut connaître [quand-même (.)
- 104 KD [monsieur CC/ (.) monsieur CC/ (.) on parle aussi de :::: [allez- monsieur CC
- 105 AA [je suis désolé (.) je suis désolé (.) mais ça ne concerne pas (.) d'accord/ (.) le contexte est complètement différent (.)
- 106 KD on peut aussi profiter de l'expérience américaine (.) pourquoi est-ce que vous parlez d'un contexte différent monsieur AA/
- 107 AA c'est le- le contexte de surface (.) la surface (.) est complètement (inaud.) (.) chez nous (.) d'abord je pose la question suivante (.) à partir de deux mille trente (.) on en aura besoin le marché intérieur en aura besoin de soixante milliards de mètres cubes (.) pour- on dit qu'on va découvrir/ (.) mais si on découvre pas/ (.) nous on aura tout le temps besoin de gaz/ (.) dans cent ans (.) dans deux cents ans (.) on aura besoin de gaz et de pétrole (.) pour faire beaucoup de beaucoup de choses (.) y compris tout ce qui nous entoure ici (.) bien (.) donc d'ici là (.) de deux choses l'une de toute façon (.) ou on fait appel à ces hydrocarbures non conventionnels (.) avec des techniques bien sûr moi je- je euh je ne suis pas en train de dire qu'il faut aller contre l'environnement contre la nature (.) pas du tout/ (.) hein/ mais je fais confiance au progrès (.) je fais confiance aussi aux algériens/ je fais [confiances à la loi
- 108 KD [monsieur CC/ (.) monsieur CC/ (.) merci monsieur AA (.) allez-y- allez-y monsieur CC (.) allez-y monsieur CC (.)
- 109 CC moi ce que je voulais dire simplement (.) euh ce que dit madjid euh c'est bon (.) euh dans l'absolu (.) il faut attendre le futur (.) la technologie évoluera
- 110 KD (inaud.)
- 111 CC oui ça c'est bon (.) le problème n'est pas là/ (.) mais je dis que c'est un faux problème (.) le vrai problème de ce pays c'est qu'il faut que ce pays (.) sorte de l'ébriété énergétique (.) dans laquelle nous sommes (.) il faut aller vers la sobriété énergétique (.) et tourner le dos à la rente (.) la rente (.) le premier (.) attend (.) laissez-moi terminer ne me coupez pas/ et le problème qui est le suivant (.) la technologie elle est ce qu'elle est on peut lui faire confiance (.)

l'algerie va avoir soixante milliards de mètres cubes c'est vrai (.) mais pourquoi consommer (.) d'une façon débridée (.) le gros problème c'est qu'on ne dit pas (.) aux algériens écoutez (.) nous ne pouvons pas continuer comme cela/ faut pas aller dans la fuite en avant écoutez/ continuez à brûler comme vous voulez (.) continuez à deux dinars le kilowattheure/ continuez à cinq dinars le mètre cube (.) continuez à vingt dinars (.) à neuf dinars (.) le sirghaz et surtout à treize dinars le gazole (.) savez-vous que (.) actuellement (.) nous consommons près de treize milliards euh treize millions de tonnes de carburant (.) dont neuf millions en gazole (.) c'est-à-dire qu'on achète la majorité du gazole de l'étranger (.) pourquoi/ (.) parce qu'on a donné des habitudes de consommation aux algériens qui ne sont pas le p- le fruit de l'effort (.) on lui donne la sensation qu'il appartient à un pays développé (.) ce n'est pas vrai (.) avoir un portable (.) avoir des nike avoir un quatre-quatre (.) c'est pas ça le développement (.) donc il faut remettre ce peuple au travail (.) et je suis de ceux qui disent (.) il faut une stratégie énergétique (.)

112 KD est-ce qu'on peut sortir de cette dépendance par l'énergie solaire (.) professeur CC/

113 CC attends (.) justement si euh si on met en place une stratégie énergétique (.) et je dis bien (.) si on doit parler d'énergie faut pas s'adresser au ministère de l'énergie (.) il ne peut pas être jugé par (inaud.) (.) c'est le cas en l'occurrence (.) le- l'énergie c'est le problème de la société (.) toute entière (.) tous les départements ministériels à des degrés divers (.) ont leur mot à dire (.) celui qui a des mots à dire dans l'immédiat (.) c'est le ministère du commerce qui ne fait pas son travail (.) nous achetons des centaines de milliers de climatiseurs (.) de classe g (.) qu'est-ce que ça veut dire classe g/ ce sont des climatiseurs qui consomment deux fois plus/ ne peut-on pas mettre en place des normes/ (.) ne peut-on pas mettre en place la double carburation/(.) ça nous permettrait d'utiliser du sirghaz (.) bref (.) il faut une stratégie un cap (.) des états généraux (.) la société civile doit être partie prenante et à partir de ce moment-là/ (.) le gaz de schiste (.) aura toute sa place (.) le moment venu (.) pour les générations futures (.) pas pour l'immédiat (.)

114 KD donc pas tout de suite/ KB/ on aimerait d'abord (.) connaître votre position/ on sait que monsieur AA est pour (.) l'exploitation du gaz de schiste/ (.) docteur SR professeur CC/ (.) plutôt contre/ (.) et vous/

115 KB mais je l'ai donnée/ ma position (.) moi je dis-moi je dit- je ne dis ni- je ne dit pas pour ou

contre/ je dis (.) et je joins (.) professeur CC/
 (.) à l'heure actuelle (.) c'est un faux débat (.)
 nous avons débattu (.) du gaz de schiste (.) durant
 deux années maintenant (.) d'accord/ (.) les
 autorités ont tranché ils ont fait une loi (.)
 d'accord/ (.) en parallèle (.) l'exploration pour
 le gaz conventionnel continue (.) le ministre de
 l'énergie a annoncé dernièrement une grande
 découverte (.) d'accord/ donc (.) il faut (.)
 garder un œil (.) sur ce gaz de schiste (.) pour
 que les gens (.) tiennent ce qu'ils ont- parole (.)
 ils ont dit (.) que nous ne exploiterons le gaz de
 schiste (.) que (.) s'il n'y a pas de problème de
 pollution (.) nous allons encadrer nous allons
 faire (.) et rien ne dit (.) que d'ici dix quinze
 ans vingt trente ans (.) on aura (.) des procédés
 (.) un procédé technologique (.) parce que
 maintenant (.) même-si vous dites au ministère de
 l'énergie allez-y faire le gaz de schiste (.) ils
 peuvent pas/ (.) quinze dollars le million de b t u
 et une (inaud.) donc moi je dis (.) que ce gaz de
 schiste (.) je ne peux pas vous dire (.) pas
 maintenant (.) maintenant moi je (inaud.) c'est
 dans dix quinze ans vingt ans (.) et je sais pas
 pour [

- 116 KD [la loi a été votée [maintenant monsieur KB/
- 117 KB [astna nkme¹⁷¹ non la loi
 ils ont entamé l'exploration
- 118 KD oui (.) bien sûr
- 119 KB c'est-à-dire ils- ils nous ont dit nous allons
 évaluer qu'est-ce qu'il y a dans le sous-sol
 pourquoi/ (.) parce que les américains (.) le
 département d'état il vient de nous dire (.) dix-
 neuf milliards de mètres cubes (.) il y a une année
 (.) il y a une année (.) on nous avait dit sept
 mille milliards (.) d'accord/ chaque année (.) donc
 il faut voir premièrement (.) qu'est-ce qu'on a en
 réalité (.) en pologne (.) ils leur ont dit (.)
 douze milliards de mètres cubes (.) quand ils ont
 fait- le- douze mille/ (.) quand ils ont fait
 l'évaluation (.) douze mille (.) milliards (.) ils
 se sont retrouvé (.) d'accord/ j'évalue (.) et je
 sais (.) j'ai un œil
- 120 CC voilà
- 121 KB j'ai une réserve (.) ici (.) pas pour moi/ (.) pour
 les générations futures (.) moi j'ai même po- même
 posé la question la dernière fois au ministère de
 l'énergie/ (.) on leur disant/ (.) vous êtes en
 train de dire (.) on a fait une grande découverte
 de gaz dans le conventionnel (.) quelle est votre

¹⁷¹ Je continue (arabe algérien).

- position par rapport au gaz de schiste\ (.) est-ce qu'il y a un shift (.) parce qu'entre (.)
- 122 KD mhh
- 123 KB j'ai quatre mille six- cinq cents milliards/ (.) de:: de réserves [de gaz
- 124 CC [non/ mais il en reste pas beaucoup hein/
- 125 KB non/ mais ce que- non/ je sais- je ne veux pas-
- 126 CC et attends- attends/ c'est un- c'est un faux débat/ [on parle de deux mille cinq cents milliards/
- 127 KB [non (.) oui- oui (inaud.) *chuf* (.) *chuf* (.)
- 128 KD terminez allez-y- allez-y
- 129 KB dans les meilleurs des cas (.) dans les meilleurs- dans les meilleurs des cas/ (.) on va se retrouver (.) si les réserves de gaz (.) conventionnel (.) restent comme elles sont/ (.) (inaud.) d'ici deux mille trente (.) deux mille quarante/ (.) on aura pas que- pour quoi remplir les- les- on devait exporter/ (.) pour assurer le développement de votre pays (.) donc si on se maintient à quatre mille cinq cents milliards/ (.) vous faites un petit calcul (.) règle de trois/ (.) vous allez vous retrouver en deux mille trente (.) deux mille quarante (.) sans rien (.) (inaud.) les investissements (.) vous allez faire (inaud.) donc (.) il vous faut du gaz (.) et pour avoir du gaz (.) si vous découvrez pas de conventionnel (.) vous aurez ce gisement¹⁷² qui attend (.) *ounchalah*¹⁷³ Sonatrach (.) vont nous faire euh puisque (inaud.) des sociétés étrangères (.) ils vont nous donner (.) nous faire une grande surprise (.) [(inaud.)
- 130 KD [monsieur
KB/ (.) si vous poser une autre question/ je peux vous poser une autre question/ puisque la loi a été adoptée/ (.) pourquoi est-ce que la société civile n'a pas été consultée (.) pour l'élaboration de cette loi (.) pour l'exploitation du gaz du schiste (.) [
- 131 CC [à force d'avoir crier [
- 132 KB [*chuf* (.) *asmahli*¹⁷⁴ (.)
asmahli- asmahli (.) *chuf* (.) *chuf* (.) moi je répondrai de deux manières (.) une (.) je vous

¹⁷² Accumulation de minéraux : un gisement de pétrole

¹⁷³ C'est un amalgame de « et » + « si Dieu le veut » (arabe algérien).

¹⁷⁴ Excusez-moi (arabe algérien).

- dirais (.) de voir avec le secteur de l'énergie (.) c'est lui qui doit assurer la consultation etcetera (.) deux (.) je vous dis la fameuse loi sur les hydrocarbures (.) tant controversée (.) de deux mille (.) tout le monde a été consulté (.) mais malheureusement (.) on n'a pas pris le- en compte (.) le problème (.) n'est pas de consulter (.)
- 133 KD à la fin oui (.)
- 134 KB le problème (.) il faut prendre en compte (.) ce que disent les gens (.) *wela*¹⁷⁵ *la*/
- 135 KD docteur SR/ vous faites partie de la société civile/ <((en s'adressant à AA qui essaye de prendre la parole)) vous avez un peu trop parler que les autres/ mais- mais je vous donnerai la [parole
- 136 AA [*xlas*¹⁷⁶
- 137 KD docteur SR/ (.) euh vous êtes membre de la société civile est-ce que vous estimez vous considérez ne pas avoir été écoutés (.) pour la mise en place de cette loi puisqu'elle a été adoptée par le parlement/
- 138 SR je pense que quand-même les:: les anti gaz de schiste même s'ils n'ont pas été euh très nombreux (.) ils se sont fait entendre (.) et ça:: ça prouve bien [que
- 139 KD [mais ça n'a pas servi à grand-chose/
- 140 SR ça n'a pas servi à grand-chose (.) mais euh rien n'est immuable (.) on peut euh on peut porter la réflexion (.) vers un moratoire/ une réflexion et je pense que la réflexion devrait être effectivement (.) de consulter toute la société algérienne les pouvoirs publics/ la société civile/ (.) tous les acteurs de la société algérienne/ (.) pour aller vers un débat national (.) sur l'avenir énergétique de l'algérie (.)
- 141 KD mhh
- 142 SR et l'avenir économique de l'algérie (.) je pense que s'il y a une voie qu'on devrait ouvrir (.) c'est celle-là (.) ensuite gaz de schiste (.) moi je: je suis totalement d'accord (.) de dire (.) non au gaz de schiste (.) tant qu'il y a de la fracturation hydraulique (.) donc utilisation de l'eau utilisation de produits chimiques extrêmement toxiques cancérogènes etcetera/ (.) et euh de dire surtout (.) qu'il faut absolument aller (.) vers un

¹⁷⁵ Ou (arabe algérien).

¹⁷⁶ Ça marche, ok, c'est bon (arabe algérien).

débat national euh sur l'énergie en algérie (.) où sont euh les- les- les énergies renouvelables/ (.) où sont on- on- on- on n'entend pas parler des énergies (.) renouvelables (.) quand on entend parler (inaud.)

- 143 KD on passe à la deuxième partie de controverse (.) le gaz de schiste (.) euh miracle énergétique ou catastrophe écologique (.) la question mérite d'être posée aujourd'hui (.) je vous propose (.) d'éc- d'écouter la députée européenne (.) malika benarab attou (.) qui était (.) euh notre invitée dans le jt soir de dzaïr (.) il y a moins d'un mois/ (.) on lui a posé une question (.) sur sa rencontre (.) avec le premier ministre à propos de l'exploitation du gaz de schiste (.)

((00 : 31 : 03))

((Témoignage de la députée européenne Malika Benarab-Attou))

((00 : 32 : 10))

- 144 KD malika benarab attou/ (.) qui est députée du parti europe écologie les verts (.) donc euh il n'y a aucun doute (.) qu'elle soit contre l'exploitation du gaz de schiste/ (.) l'eurodéputée a dit que (.) l'eau du sahel (.) n'appartenait pas qu'aux algériens (.) AA/

- 145 AA bien sûr (.) oui (.) est-ce qu'elle parle de:: de la nappe albienne/ (.) qui couvre pratiquement l'algérie (.) la tunisie (.) et la lybie (.) bien (.) il y a (.) entre quarante (.) certains disent (.) quarante mille (.) d'autres disent cinquante mille milliards (.) de mètres cubes d'eau (.) mais je fais savoir (.) que soixante pour cent de ces réserves (.) sont en algérie (.) et (.) tous les écoulements se font vers (.) l'algérie (.) y a pas d'écoulement (.) souterrain (.) dans l'albien/ (.) si (.) entre l'algérie et la tunisie (.) l'écoulement se fait (.) dans (.) à l'intérieur de la nappe albienne/ (.) je suis géologue (.) je sais ce que je dis (.) [

- 146 SR [<((en souriant)) c'est pour ça qu'on y tient (.)

- 147 AA <((en souriant)) mais oui:: bien sûr/ moi- moi j'y tiens plus que vous madame// je- je- c'est- c'est c'est pour ça quand je dis (.) que je suis (.) pour (.) c'est comme si (.) je voulais moi/ (.) p-transformer cette eau en gaz (.) en quelque sorte (.) pas du tout pas du tout (.) j'avais fait même à un certain moment un calcul (.) et j'ai dit c'est le- on- aujourd'hui (.) on fait de la fracturation/ (.) parce que c'est la seule (.) et encore (.) on n'est pas loin (.) on n'est pas prêt (.) d'exploiter encore une fois ce gaz de schiste/ (.)

c'est (.) deux mille trente/ (.) c'est pas avant/ (.) euh je::: donnez-moi une minute (.) je vais expliquer quand-même ce qu'a dit la loi (.) la loi n'a pas autorisé aujourd'hui (.) le::: l'exploitation du gaz de schiste (.) il y a eu le miracle aux états unis (.) ils ont commencé à produire (.) aujourd'hui (.) cinquante pour cent (.) de la production gazière des états unis (.) c'est (.) non conventionnel (.) il y a eu un véritable miracle (.) ils ont arrêté les importations (.) et ils pensent exporter à partir de l'année prochaine (.) ou de l'année d'après (.) bien (.) beaucoup de sociétés pétrolières ici (.) ils ont dit (.) écoutez (.) oui mais nous (.) on a (.) dans (.) nos concessions/ (.) enfin dans les permis/ (.) la possibilité (.) d'avoir de produire du non conventionnel (.) gaz ou huile (.) il fallait que la loi prenne en charge (.) la loi elle a défini tout simplement (.) ce que sont (.) les hydrocarbures non conventionnels (.) en premier (.) et elle a défini les conditions d'exploitation (.) et les conditions d'exploitation madame/ (.) elles sont draconiennes (.) il euh euh (.) dans la nouvelle loi (.) je parle de la nouvelle loi (.) c'est pas c'est pas autorisé ce n'est pas n'importe qui qui peut exploiter de mal/ (.) il y a des conditions (.) pour la protection de:: de l'environnement (.) il y a des con- il y a même le conseil des ministres (.) c'est le conseil des ministres qui doit décider (.) même-si une société (.) même-si c'est sonatrach (.) euh demain (.) dans quatorze ans hein/ (.) elle (.) va découvrir (.) elle va évoluer (.) s'il veut commencer (.) à exploiter le gaz de schiste (.) elle doit y revenir au conseil des ministres (.) et prouver (.) qu'elle (.) protège l'environnement (.) et quand je dis protéger l'environnement c'est y compris l'eau (.)

- 148 KD alors (.) c'est une manière de- c'est une manière aussi de parler de euh [monsieur AA (.) allez-y/ (.)&
- 149 AA [mais *smahli* juste un mot (.)
- 150 KD &brièvement (.) brièvement (.)
- 151 AA la- la meilleure (.) ce qu'a dit (.) le professeur CC (.) oui je suis d'accord (.) il faut une stratégie (.) ce qu'a dit khaled (.) il faut un modèle de consommation énergétique (.) il faut effectivement faire appel aujourd'hui pour une période de transition (.) à toute sorte de (inaud.) d'énergie (.)
- 152 KD et ce que dit (.) docteur SR (.) non/
- 153 AA l'énergie solaire (.) l'énergie éolienne (.) en tout cas pas le nucléaire (.) bien que personnellement j'y crois pas beaucoup (.)

- d'ailleurs je me demande pourquoi les gens ils ne sont pas contre le nucléaire et contre le gaz de schiste (.)
- 154 KD et vous vous êtes pour ou contre/
- 155 AA pour/
- 156 KD le nucléaire/
- 157 AA moi j'y crois pas (.) tout simplement (.)
- 158 KD pour quelles raisons/
- 159 AA mais écoutez/ euh (.) quand je pense que::: les iraniens ils ont commencé leur première en soixante quatorze/ je crois/
- 160 CC soixante dix-neuf/
- 161 AA soixante quatorze/ (.) aujourd'hui ils viennent à peu près de euh après avoir euh alors *hna*¹⁷⁷ (.) quand on (.) bon il y a eu des déclarations comme quoi on aura une autre euh:: centrale nucléaire dans dix ans (.) ou je ne sais pas=
- 162 KD et nous avons pourtant deux (.) petits réacteurs (.) [à quoi servent-ils/ (.) à quoi servent-ils/
- 163 AA mais non c'est rien du tout (.) non c'est des- des- pour l'expérience (.) pour la recherche etcetera (.) mais l'énergie électrique (.) nucléaire (.) c'est peut-être dans [quarante ans (.) cinquante ans/
- 164 KD [professeur CC/ (.) parlez nous (.) parlez nous (.) [(inaud.)
- 165 CC [j'ai à parler de beaucoup de choses/ (.) d'abord il faut que je:: re:: rectifie/ (.) de mon point de vue [(inaud.) (.)
- 166 KD [allez y/ rectifiez
- 167 CC pour les états unis en ce- en tout cas (.) actuellement ils sont sur le déclin (.)
- 168 AA oui
- 169 CC les dernières dé- dé- découvertes/ (.)
- 170 AA oui [d'accord/ et puis après/ n'empêche qu'ils&

¹⁷⁷ Nous (arabe algérien).

- 171 CC [attends attends/ (inaud.)
- 172 AA &ont bouleversé l'économie pétrolière depuis dix ans hein/
- 173 CC à partir de deux mille vingt/ (.) les états unis vont importer d'abord du pétrole (.) le pétrole de (inaud.) (.) deuxièmement (.) la bulle (.) quand tu vois le p d g de total marge quelque euh nous avons mangé notre chemise aux états unis (.) en clair (.)
- 174 KB oui (.) il y en a beaucoup hein/
- 175 CC ils arriveront pas (.) et un pays comme l'algerie (.) tout ce que tu disais tout à l'heure (.) la base c'est trois- dinars- dol- trois dollars cinquante/
- 176 KB mhh
- 177 CC ici (.) c'est qu'on ne pourra jamais le faire (.) dans les conditions actuelles (.)
- 178 KB dans les conditions actuelles (.) voilà/
- 179 CC pour revenir (.)
- 180 KD allez y/
- 181 CC aux fondamentaux (.) c'est ça/ (.) il faut toujours revenir aux fondamentaux (.) je parlais d'états généraux (.) vous avez parlé des énergies renouvelables (.) vous savez (.) que (.) on donne l'illusion encore une fois aux algériens/ (.) qu'il n'y a pas (.) à faire des petites économies (.) nous avons deux cents sources d'énergie géothermique (.) aucun n'en parle (.) la france quand elle est partie/ elle a laissé des serres (.) du côté de el hammam el maskoutine/ (.) on chauffait (.) les serres (.) pour produire des primeurs (.) voilà (.) deux cents- c'est de l'énergie/ (.) hna on fait pas de petites économies (.) c'est en fait c'est (.) les- les- les- les millions de dollars (.) on parle pas (.) en milliers de dollars ou en dollars (.) c'est toute une mentalité qu'il faut changer (.) l'algerie de deux mille trente c'est quoi/ (.) nous allons être cinquante millions d'habitants/ (.) combien nous allons consommer/ (.) est-ce que nous allons continuer à mille kilowatts heure par habitant et par an/ (.) comme maintenant/ (.) est-ce que nous allons être à deux mille cinq cents/ (.) est-ce que soixante milliards de mètres cube vont nous suffire/ (.) à cette cadence là non (.) la meilleure preuve (.) personne n'attendait le gazole (.) actuellement nous importons un million deux cent mille tonnes de mazout (.) vous savez combien ils importent/ (.) un dollar (.) le litre (.) et à combien on le vend/ (.) à treize dinars/ (.) vous

- imaginez un rapport (inaud.) c'est ça le problème/ (.) le coût de l'énergie actuelle (.) c'est un coût qui- qui a été fixé il y a vingt-cinq ans (.) quand- quand le salaire minimum (.) était trois fois moins important que le salaire actuel (.) donc (inaud.)
- 182 KD alors faut-il avoir/ (.) faut-il avoir comme le dit monsieur AA/ (.) faut-il aller vers la transition (.) énergétique (.)
- 183 CC on l'appelle [(inaud.)
- 184 KD [de quelle manière/ de quelle manière aujourd'hui (.) peut-on le faire/
- 185 CC il faut faire un état des lieux (.) sans complaisance (.) voilà ce que nous avons (.)
- 186 KB d'accord/
- 187 CC voilà ce que nous sommes (.) où nous voulons aller/ voilà l'ob- l'objectif (.) tenir compte de l'environnement (.) les futures guerres abd el madjid/ c'est des guerres de l'eau/ (.) les futures guerres (.)
- 188 AA oui/
- 189 CC il faut protéger (.)
- 190 AA certainement- certainement
- 191 CC chaque goutte (.) d'eau devient importante (.) chaque [goutte
- 192 KD [alors si (.) on exploite le gaz de schiste/ on ne [protège pas l'eau monsieur CC/
- 193 AA (inaud.) on a besoin d'énergie/ [(inaud.)
- 194 CC [oui oui attends/ (.) il faut perdre aux algériens des réflexes/ (.) quand moi je vois à la télévision des kabyles en altitude (.) *igoulek*¹⁷⁸ on a pas de bouteilles de gaz/ (.) ce n'est pas dans notre imaginaire (.) avant on mettait (.) on savait faire (.) on savait protéger (.) tous ces réflexes on les a perdus (.) il faut réhabiliter l'effort (.) et dire que non (.) une stratégie énergétique (.) il n'y a pas de petites économies (.) avant souv- souvenez-vous *west*¹⁷⁹ *dar*¹⁸⁰/ (.) on recueillait l'eau de pluie/ (.) on le fait plus (.) on ne le fait plus (.) il nous

¹⁷⁸ Il te dit (arabe algérien).

¹⁷⁹ Au milieu de (arabe algérien).

¹⁸⁰ La maison (arabe algérien).

- faut des maxi barrages/ (.) non/ (.) il nous faut pas de maxi barrages/ (.) (inaud.) il faudrait pouvoir (.) faire preuve d'imagination (.) fixer un cap (.) deux mille trente (.) combien nous allons être (.) qu'est-ce que nous avons/ (.) qu'est-ce que nous pouvons faire dans l'immédiat/ (.) et le meilleur gisement/ c'est d'abord les économies d'énergie (.)
- 195 KD alors pour revenir au gaz de schiste euh monsieur KB/ (.) on va parler de la euh- euh méthode (.) de- de l'extraction (.) donc c'est celle (.) de la::: fracturation (.) hydraulique (.) certaines personnes disent (.) que nous sommes pour le gaz de schiste (.) sauf si on change (.) de manière (.) euh d'extraction est-ce qu'il y a une autre manière d'extraire (.) qui soit moins polluante que celle-là/
- 196 KB non/ justement ça [
- 197 KD [monsieur CC a dit (.) la manière de caresser la roche
- 198 KB non/ pour le moment/ pour [le- pour le moment/
- 199 KD [aucune n'existe pour le moment/
- 200 KB c'est la seule technologie (.)
- 201 CC au niveau de- mais au niveau des lobos il y a y a des techniques
- 202 KB oui mais pas mais pas au niveau industriel/ (.) moi j'ai lu (.) j'ai lu- j'ai lu avant-hier (.) les chinois sont en train de développer une nouvelle technologie (.) ils sont en train de prod'exploiter le gaz de schiste (.) une nouvelle technologie qui ne fait pas appel à la fracturation hydraulique (.) mais que- mais (.) il serait (.) c'est à dire quand tu fais des expériences (.) tu as un pilote (.) industriel (.)
- 203 CC voilà/
- 204 KB un pilote (.) en laboratoire (.) ensuite pour le mettre en œuvre (.) et pour le moment/ la seule technologie éprouvée (.) qui peut faire le gaz de schiste (.) c'est celle-là/
- 205 KD et s'il n'y a pas de progrès/
- 206 KB non *astna ah chuf* (.) non le progrès- non le progrès [euh *la chuf* (.) *la chuf* (.) *la chuf* (.) *non chuf* (.)&
- 207 KD [donc c'est un- c'est un soutien conditionnel/&&

- 208 KB &oui oui *chuf* (.)
- 209 KD &&en cas de progrès (.)
- 210 AA euh non/ (.) moi je dis (.) euh *tesmah*/¹⁸¹
- 211 KB ah vas y
- 212 AA pardon/ (.) c'est pas:: en cas de progrès/ (.) il faut souhaiter le progrès (.) j'y crois (.) au progrès (.) je [
- 213 CC [mais s'il y a pas de progrès/
- 214 KD s'il y en a pas/
- 215 AA s'il y en a pas de progrès/ *wèch*¹⁸² *déré*¹⁸³ demain/ (.) il y a- y aura un choix (.) il y aura un choix qui sera arbitré/
- 216 CC voilà/ voilà/
- 217 AA on a besoin (.) de gaz/ oui ou non/ (.) on a besoin de plus d'eau (.) ou non/ (.)
- 218 KD oui
- 219 AA c'est des choix (.) [c'est des choix/
- 220 KD [dans ce cas-là/ (.) même en- même en absence de progrès/ (.) on exploite le gaz de schiste (.)
- 221 AA beh si- moi si demain (.) l'eau (.) peut faire (.) euh- euh peut me faire vivre (.) je vais parler de moi (.) pas euh- euh si comme si je parlais du pays aussi hein/ (.) si l'algerie pouvait vivre/ (.) subvenir à tous ses besoins/ (.) y compris énergétique (.) avec cet albien que vous voulez protéger (.) avec cette eau que vous voulez protéger (.) mais je suis pour il n'y a pas de problème (.) mais je suis (.) mais je suis certain [que non/ (.) dans vingt ans/ (.) dans trente ans/
- 222 KD [sacrifier l'eau pour le gaz/ monsieur AA/
- 223 AA non/ pas sacrifier (.) il faudra arbitrer/ (.) ce que- [à chaque fois qu'on pourra remplacer (.)
- 224 KD [on a le choix/

¹⁸¹ Tu pourrais m'excuser ? (arabe algérien).

¹⁸² Qu'est-ce que (arabe algérien).

¹⁸³ Tu feras (arabe algérien).

- 225 AA quelque chose qui est nuisible (.) par quelque chose qui ne l'est pas (.) il faudra [le faire/
- 226 KD [monsieur KB/
- 227 AA mais aujourd'hui (.) je ne vois pas de solution (.)
- 228 KD monsieur KB/ (.) monsieur KB/ (.) brièvement/
- 229 KB mettons nous autour de cette table/ nous sommes en deux mille trente/ (.) d'accord/ (.) nous somme en deux mille trente/ (.) en deux mille trente/ (.) les besoins (.) euh de la consommation nationale (.) en gaz (.) vont se situer aux environs de soixante milliards de mètres cubes/ (.) certains les portent jusqu'à quatre-vingt milliards (.) mais je ne pense pas/ (.) soixante milliards (.) vous serez obligés (.) puisque c'est un pays unijambiste/ (.) qui ne compte que sur les- les énergies fossiles/ (.) et qui va compter pour longtemps (.) nous avons des- comme j'ai dit tout à l'heure (.) des infrastructures d'exportation de quatre-vingt-cinq milliards de tonnes (.) donc nous allons avoir (.) cent quarante milliards (.) un besoin de cent quarante milliards (.) en gaz (.) en deux mille trente (.) on est en deux mille trente (.) on a engagé un programme des énergies renouvelables (.) quarante pour cent du mix énergétique (.) c'est énorme (.) les gens disent (.) on parle pas d'énergie renouvelable (.) mais je suis comme lui (.) je suis sceptique (.) la mise en œuvre de ce programme pour faire quarante pour cent (.) quarante pour cent *loukan*¹⁸⁴ *ndirouha*¹⁸⁵
- 230 KD mhh
- 231 KB supposant qu'on a quarante pour cent (.) comme le dit monsieur (.) je suppose hein/ (.) bien que je n'y crois pas non plus (.) avec l'intégration nationale (.) et je vois qu'il y a beaucoup de retard qui se font/ (.) *asmahli* (.) trente secondes (.)
- 232 KD allez y brièvement (.) allez y/
- 233 KB donc (.) je me dis *aya*¹⁸⁶ *ani dèrt*¹⁸⁷ quarante pour cent d'énergie renouvelable (.) et j'ai découvert un peu de conventionnel (.) je peux euh satisfaire mes besoins/ (.) pourquoi/ (.) ou j'aurais fait quelques économies d'énergie (.) ça dépend de nous (.) quinze ans/ (.) on peut réduire/ (.) *kifèch*¹⁸⁸

¹⁸⁴ Si (arabe algérien).

¹⁸⁵ Nous la faisons (arabe algérien).

¹⁸⁶ Allez (arabe algérien).

¹⁸⁷ J'ai fait (arabe algérien).

¹⁸⁸ Comment (arabe algérien).

*nta*¹⁸⁹ *fidarek*¹⁹⁰/ (.) *tahtèdj*¹⁹¹ un climatiseur/ (.)
*trouh tdir*¹⁹² cinq/ (.) et moi je suis obligé de te
 faire une centrale pour gaspiller/ (.) je suis pas
 obligé (.) je t'assure ton confort/ (.) le confort
 qu'il te faut (.) je n'ai pas à gaspiller comment
 jouer sur ça/ (.) c'est le prix (.)

234 AA absolument

235 KB quand je vais te toucher dans ta poche (.) *tweli*
*tdir*¹⁹³ *balèk*¹⁹⁴/ (.) mais tant que les- les
 l'énergie est gratuite (.) donc à ce moment-là (.)
 en deux mille tente (.) je dis (.) *hadh*¹⁹⁵ le gaz de
 schiste *hadh*¹⁹⁶/ (.) il y a une évolution
 technologique/ (.) c'est très bien/ (.)

236 KD sinon/

237 KB si il y a une évolution technologique (.) j'ai du
 gaz qui est l'énergie du vingt-unième siècle
*matensèch*¹⁹⁷/

238 KD oui

239 KB ce qu'on a tendance à l'oublier (.) c'est l'énergie
 la plus propre/ (.) qui émet (.) le moins
 d'émission (.) je vais exploiter ce gaz de schiste
 (.) si je vois qu'il pourrait toujours/ je dis (.)
 mon ami (.) ou bien je réduis mes::: mes trucs
 d'exportation (.) je dis je n'exporte plus (.) et
 là je n'aurais plus de devis (.) d'accord/ parce
 que je ne pourrais pas jouer sur la consommation
 nationale/ puisque j'ai habitué les gens/ (.) à
 gaspiller (.) euh::: c'est des choix à faire à ce
 moment-là (.)

240 KD docteur SR/ des choix à faire/

241 SR ah des choix à faire c'est tout de suite euh:: j'ai
 euh utilisé la rente (.) pour sortir de la rente
 (.) voilà le choix à faire (.) nous avons eu
 cinquante ans de gestion des hydrocarbures (.) le
 constat il est fait (.) c'est pas la peine de::: de
 s'étaler sur le constat (.) aujourd'hui (.)
 (inaud.) c'est non mais oui mais parce qu'on n'a
 rien préparé (.) par ailleurs (.) parce qu'on n'a
 rien préparé pour se prémunir (.) aujourd'hui on

¹⁸⁹ Toi (arabe algérien).

¹⁹⁰ Chez toi (arabe algérien).

¹⁹¹ Tu auras besoin (arabe algérien).

¹⁹² Tu vas faire (arabe algérien).

¹⁹³ Tu feras (arabe algérien).

¹⁹⁴ Attention (arabe algérien).

¹⁹⁵ Ce (arabe algérien).

¹⁹⁶ Celui-ci (arabe algérien).

¹⁹⁷ N'oublie pas (arabe algérien).

- est devant un état de fait (.) il va falloir réagir (.) et c'est ça (.) donc il faut absolument se diversifier
- 242 KD comment peut-on réagir selon vous docteur SR/
comment- comment peut-on- comment peut-on réagir selon vous docteur SR/
- 243 SR je pense que bon il y a des spécialistes qui sauront le dire mieux que moi/ (.) mais au moins diversifier notre économie/ (.)
- 244 KD et quelles sont les priorités (.) aujourd'hui/
- 245 SR diversifier notre économie/ (.) aller sur- sur une agriculture beaucoup plus euh beaucoup plus euh sur l'agriculture sur le tourisme/ sur- sur- sur- sur le développement de la petite et moyenne entreprise en algérie (.) c'est quand-même euh pas normal que::: que le- le- le- le ce qui fait l'économie (.) c'est la [petite et moyenne entreprise/
- 246 KD [en parlant d'autosuffisance/ (.) en parlant d'autosuffisance/ (.) monsieur KB vous avez déclaré euh l'année dernière que (.) l'exploitation du gaz de schiste permettrait une auto- une autosuffisance/ (.) et la promotion euh de l'exportation/ (.) vous avez parlé aussi d'autosuffisance/ (.)
- 247 KB moi j'ai dit ça/
- 248 KD dans un centre de presse (.) [l'année dernière/
- 249 KB [sur/ (.) non (.) moi (.)
- 250 KD sur l'exploitation du gaz de schiste/
- 251 KB moi- moi ma position sur le gaz de schiste (.) n'avait jamais varié (.) j'ai toujours dit (.) il faut évaluer ce qu'on a (.) et attendre (.) que les choses (.) se::: s'améliorent (.) pour qu'on puisse exploiter (.) [je n'ai pas dit
- 252 KD [par contre par contre vous monsieur CC/ (.) vous avez cité une étude allemande qui- qui émettait des doutes sur la rentabilité du gaz de schiste (.)
- 253 CC oui mais enfin (.) il n'y a pas que les allemands (.) donc et: qui est :: parce que les prix évoluent (.) moi je mets en garde les collègues (.) et::: les citoyens algériens (.) contre les études (.) faites par l'a i e (.) généralement ils se trompent une fois sur deux (.) il y a quelques années de ça (.) deux mille (.) quatre (.) deux mille cinq (.) ils disaient le prix du pétrole (.) en deux mille

- trente (.) c'est vingt cinq dollars (.) trois ans après/ (.) on a atteint cent quarante-cinq dollars (.) donc une fois sur deux (.) elles se plantent (.) tout à l'heure (.) euh::: monsieur KB (.) disait les américains ont évalué (.) c'est eux qui le disent nous avons vingt mille milliards/ (.) comme ils nous ont dit il y a un [an de ça (.) attends (.) attends
- 254 AA [en fait (.) ce sont (.) les évaluations de sonatrach (.) c'est des techniciens de sonatrach qui disent qu'il y a dix-neuf milliards (.) et quelques poussières (.)
- 255 CC attends- attends (.) [attends (.) attends
- 256 AA [je suis- je suis désolé (.) l'i a e (.) après les chiffres de (.) sonatrach/ (.)
- 257 CC mais moi j'ai trouvé le département américain (.) qui a pris (.) le:: (.) qui a donné des études qui ont été do- reprises (.) par sonatrach (.) c'est différents/ (.) dix-neuf mille neuf cents milliards (.) *machi*¹⁹⁸ dix-neuf milliards
- 258 AA [je suis désolé (.) je suis désolé [sonatrach a&
- 259 CC [attends (.) attends
- 260 KD [allez y (.)&&
- 261 AA &plus de données quand même que- que l'i a e/
- 262 KD &&allez y monsieur CC/
- 263 CC écoute/ (.) le problème n'est pas là/ (.) le problème n'est pas là (.) les (.) une année à dix-sept mille milliards (.) l'année d'après c'est vingt mille milliards (.) bon d'accord/ c'est pas [exactement
- 264 AA [mais le::: mais le problème n'est pas- n'est pas là/
- 265 CC oui le problème est important (.) [il faut tourner&
- 266 AA [il n'est pas
- 267 CC &le dos (.) si tu permets/ (.) je vais placer quelques phrases/ (.) il faut tourner le dos à la rente (.) le gros problème c'est que nous vivons (.) actuellement nous allons sur cinquante mille-mille- cinquante milliards de dollars (.) cette année de dépenses (.)

¹⁹⁸ Ce n'est pas (arabe algérien).

- 268 KB exactement
- 269 CC donc tiens toi bien (.) neuf (.) milliards de dollars/ (.) dans le véhicule (.) huit milliards de dollars dans la nourriture (.) qu'est-ce que ça veut dire/ oui (.) et en deux mille (.) on était (.) en deux mille deux (.) on était à douze milliards (.) de dollars (.) on passe quatre fois plus d'un seul coup (.) alors que la population n'a augmenté que de quinze pour cent/ (.) qu'est-ce qui s'est passé/ (.)
- 270 KD mhh
- 271 CC le niveau devait exploser/ (.) mais c'est pas un niveau de vie (.) provenant d'un effort (.) d'une création de richesse (.) c'est une rente qu'on a distribuée (.) tout simplement (.) il faut tourner le dos à la rente (.) et c'est là qu'il faut habiliter/=
- 272 AA =je suis entièrement d'accord/
- 273 CC une stratégie attends/ (.) ce que j'appelle un modèle énergétique (.) une stratégie multidimensionnelle (.) chaque département doit avoir sa responsabilité (.) et dire que voilà/ (.) quelles énergies renouvelables dont tu parlais tout à l'heure/ (.) la france a laissé cinq cents mégawatts (.) de- d'hydraulique (.) on les a plus (.) ils fonctionnent pas (.) actuellement la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique algérien zéro zéro un pour cent (.) on souffre pour mettre en place des mégawatts à adrar (.) alors que les- les- les les marocains (.) ont installé deux cents quarante mégawatts sur la façade atlantique (.)
- 274 AA mais parce qu'ils n'ont pas d'hydrocarbure
- 275 CC mais ce n'est pas/ (.) ils ont une stratégie/ (.) ils ont une stratégie (.) quatorze pour cent/ quatorze pour cent/ quatorze pour cent (.) en énergies renouvelables quatorze pour cent (.) euh en éolien quatorze pour cent en solaire (.) nous (.) ou (.) qu'est-ce qu'on est en train de faire/ (.) le fait (.) [excusez-moi/
- 276 KD [on va euh:: allez y- allez y (.)
[brièvement/
- 277 CC [le fait de dire (.) nous avons douze mille mégawatts (.) nous allons exporter des énergies renouvelables (.) soyons réalistes/ (.)
- 278 KD on va parler de ces énergies renouvelables monsieur CC/=

- 279 CC soyons réaliste (.) je- je termine simplement en disant la chose suivante (.) y a un gros problème qui doit pr- qui doit être pris en charge/ (.) qui n'est pas pris en charge (.) les changements climatiques (.) on perd énormément d'argent (.) on n'est- on n'est pas préparé pour cela (.) quand on met en place une stratégie (.) tous ces trucs là vont être (.) en quelque sorte (.) dans cette stratégie (.) et dire voilà comment nous voyons deux mille trente/ (.)
- 280 KD très bien/
- 281 CC en prenant compte (.) en charge (.) toutes les préoccupations (.) à la fois nationale (.)
- 282 KD monsieur
- 283 CC mais l'environnement international/
- 284 KD très bien/ monsieur AA/ (.) on parle euh souvent du gaz de schiste (.) et des gaz/ (.) mais on a l'impression (.) des experts le disent qu'on ne parle pas assez (.) qu'on n'exploite pas assez (.) l'énergie solaire (.) qu'en pensez-vous est-ce que vous pensez (.) qu'en algérie (.) le soleil (.) le solaire (.) est assez exploité/
- 285 AA non non non (.) il n'est pas exploité=
- 286 KD pour quelle raison/
- 287 AA presque pas du tout et pourtant il y a:: tout un cortège et une loi (.) euh sur les énergies renouvelables (.) notamment sur le solaire (.) sur les encouragements/ (.) sur l'aide à apporter/ (.) etcetera/ (.) mais il n'y a pas (.) les textes d'application (.) quand on va sur le terrain/ walou¹⁹⁹ (.) moi je suis par exemple citoyen/ je veux installer des panneaux solaires par exemple (.) il y a intérêt à ce que l'état m'aide (.) en quelque sorte (.) pour que- pour encourager cette euh:: le- le- euh l'utilisation de ce type d'énergie qui est très propre effectivement/ (.) et là je suis pour/ aussi (.) je suis pas contre le solaire moi ou le renouvelable attention/ (.) j'ai dit je suis pour le schiste (.) parce que je sais que (.) dans vingt ans/ dans trente ans (.) on aura besoin encore de gaz/ (.) et on ira (.) quoi quoi que l'on fasse (.) je voudrais juste dire encore un mot c'est un faux (.) le débat sur le gaz de schiste (.) c'est vraiment un débat qui n'a (.) pas (.) lieu d'être (.) qu'on discute de stratégies (.) énergétiques comme l'a dit le professeur euh CC/ (.) oui (.) je suis d'accord (.) il y a beaucoup de choses (.) il [y a un débat (.) un débat national (.) très profond

¹⁹⁹ Rien du tout (arabe algérien).

- 288 KD [et le gaz de schiste fait- fait aussi partie des stratégies énergétiques/
- 289 AA mais non/ (.) pas du tout (.) pas du tout (.) il en [fait partie (.) mais c'est vraiment rien du tout
- 290 KD [il ne fait pas partie/
- 291 AA *wellah el aadhim*²⁰⁰ c'est un alibi (.)
- 292 KD mais c'est un détail=
- 293 AA qui est pris par beaucoup (.) pour en faire un euh un ballon (inaud.) qu'on discute de euh attendez [madame/
- 294 SR [(inaud.)
- 295 AA qu'on discute de modèle (.) et ça:::: modèle de consommation énergétique par exemple comme l'a dit khaled/ (.) oui (.) c'est très important (.) il faut un débat/ il faut un débat national [sur ça (.)
- 296 KD [on va conclure- [on va conclure
- 297 AA [parce que ça a fait- c'est là que le- la société algérienne (.)
- 298 KD on va conclure avec [le docteur SR/
- 299 AA [la société civile (.) *asmahli* [asmahli/ (.)
- 300 KD [allez y (.) [(inaud.)
- 301 AA et juste encore un mot/ (.) quand vous parlez de pollution etcetera/ (.) si je dois vous suivre (.) et qu'il y a des éléments radioactifs (.) ou des produits chimiques dans l'eau (.) [(inaud.)
- 302 SR [(inaud.)
- 303 AA d'accord il y a six cents fois (.) *chuf* (.) [(inaud.)
- 304 SR [(inaud.)
- 305 AA *chuf*/ (.) il y a à peu près douze mille (.)
- 306 KB oui

²⁰⁰ Je vous jure (arabe algérien).

- 307 AA pétrolier en algérie (.) qui produisent du gaz et de pétrole (.) et qui arrivent d'en bas (.) et qui utilisent les mêmes produits (.) ils contiennent les mêmes produits [(inaud.) pas les mêmes si si&
- 308 KD [on doit conclure monsieur/&&
- 309 AA &(inaud.) mais écoutez (.) on pouvait arrêter la&
- 310 KD &&monsieur AA/ (.) monsieur AA s'il vos plait/&&
- 311 AA &la production d'hydrocarbures en algérie aujourd'hui (.)
- 312 KD &&le dé- monsieur AA s'il vous plait/ (.) monsieur AA s'il vous plait/ (.) le dernier mot/ le dernier mot docteur SR/ [un dernier mot
- 313 CC [un dernier mot/ (.) un dernier mot/ (.) vraiment un [dernier mot
- 314 SR [monsieur CC/
- 315 KD [allez y/
- 316 CC un dernier mot
- 317 SR non non je vous en prie non
- 318 KD nous devons conclure/
- 319 KB stratégie ((rire))
- 320 KD sur la stratégie/ (.)
- 321 SR un débat- [un débat national sur la production&
- 322 KD [sur la stratégie/
- 323 SR &[énergétique en algérie et euh voilà dernier mot
- 324 AA [oui je suis d'accord/
- 325 KD vous aurez le dernier mot finalement/
- 326 CC un avant dernier mot (.) (inaud.) nous faisons énormément de choses (.)
- 327 KD oui
- 328 CC nous avons deux millions de logements (.) ne peut-on pas mettre des chauffe-eau solaire/ (.)
- 329 SR bien sûr/

- 330 CC demander au chinois de mettre- chaque calorie (.)
épargnée [c'est une calorie disponible pour les&
- 331 KD [merci:::
- 332 CC &génération futures
- 333 KD merci à vous/ controverse (.) euh s'est terminée
(.) merci à nos invités/ AA/ (.) ancien président
directeur général de sonatrach ancien ministre des
ressources en eau/ (.) merci à vous KB/ (.) vous
êtes expert en énergie ancien directeur général au
ministère/ (.) merci à vous docteur euh SR (.) vous
êtes médecin et membre de la société civile/ (.) et
merci à vous (.) professeur CC euh vous êtes
chercheur professeur émérite/ (.) à l'école
nationale (.) polytechnique/ (.) merci également à
sawsen sebiène d'avoir préparé (.) cette émission
avec moi/ (.) on vous retrouve (.) mercredi
prochain/ (.) merci (.)

Controverse « 05 décembre 2013 »

Kabylie : pour ou contre l'autonomie ?

<https://www.youtube.com/watch?v=ZuUytwBHhEU>

1. La situation de l'interaction

1.1. Le lieu

Un espace clos mais public : le plateau de télévision se situant au niveau de la station émettrice de la chaîne Dzaïr TV, basée à Alger (Algérie).

1.2. La durée de l'épisode

Quarante six minutes et dix secondes.

1.3. L'objectif

Débattre de la question de l'autonomie de la Kabylie.

1.4. Les participants

1. KD (Khaled Drareni), l'animateur de l'émission « Controverse ».
2. ML (Mouloud Lounaouci), chercheur, auteur, membre fondateur du MCB (Mouvement Culturel Berbère).
3. AA (Abdeslam Abdenour), écrivain, auteur d'expression amazighe.
4. AG (Abdelkrim Ghezali), journaliste, ancien directeur de la rédaction de la Tribune (un quotidien généraliste algérien en langue française).

2. Transcription

((00 : 00 : 00)) \

((Générique))

((00 : 00 : 16))

001 KD bonsoir à tous (.) et bienvenue à ce:: nouveau
numéro de controverse (.) un numéro (.) spécial (.)
moins d'une semaine (.) après les déclarations du
chanteur idir sur l'autonomie de la kabylie (.)
nous (.) avons voulu à dzair relancer le débat:::
(.) autour (.) de cette (.) question (.) mais pas
d'une manière qui pourrait euh prêter (.) à
confusion/ (.) nous voulons juste (.) ouvrir (.) le
débat (.) et revenir (.) sur un sujet que beaucoup
(.) considèrent (.) aujourd'hui encore en algérie/
(.) comme tabou (.) alors que:: certains évoquent
ouvertement le concept d'autonomie/ (.) d'autres
s'insurgent/ et préfère parler de fédéralisme\ ou
(.) même à l'échelle régionale/ (.) de régionalisme
(.) alors/ (.) avec nous (.) pour parler de cette
question (.) nos invités ce soir (.) sont ML/ (.)
vous euh êtes chercheur (.) membre fondateur du m c
b/ (.) le mouvement culturel berbère/ (.) avec nous
(.) également ce soir/ (.) AA (.) vous êtes euh
auteur écrivain euh de- de- de langue euh
tamazight/ (.) avec nous également sur le plateau
ce soir/ (.) AG/ (.) vous êtes journaliste (.)
ancien (.) directeur (.) de la rédaction (.) de (.)
la tribune²⁰¹ (.) petite (.) rétrospective (.)
maintenant (.) de:: cette semaine (.) et surtout
(.) sur les propos qui ont été tenus par le
chanteur idir/ (.) la kabylie entre autonomie (.)
indépendance (.) régionalisme (.) fédéralisme (.)
les détails (.) avec malek benhacine (.)

((00 : 01 : 30))

((Rétrospective))

((00 : 04 : 32))

002 KD voilà/ (.) le débat est donc ouvert/ ce soir (.)
dans controverse euh alors on va parler un petit
peu de ces idées (.) autonomistes/ (.) est-ce que
(.) elles progressent aujourd'hui (.) ces idées
autonomistes en kabylie/ (.) AA/

003 AA écoutez/ (.) d'abord je n'ai pas attendu (.) euh:::
une circonstance euh::: celle que vous venez de::
de citer (.) pour [

004 KD [l'interview/ vous voulez dire/

005 AA euh oui (.) je ne suis pas un homme de ce- de
circonstances (.) je (.) suis un homme (inaud.)
dans [le combat/

006 KD [(inaud.)

007 AA et (.) je voudrais (.) vous renvoyer (.) à:::
déjà : à mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit/ (.)
euh j'ai::: fait paraître euh une esquisse (.) de

²⁰¹ Un quotidien généraliste algérien en langue française.

- ce que pourrait/ être (.) éventuellement (.) euh l'état euh fédéral (.) algérien (.) juste après/ (.) effectivement/ (.) euh monsieur boubnider (.) avait (.) emboîté le pas/ (.) en (.) ayant euh repris l'idée::: de::: réhabiliter (.) l'ancienne organisation (.) euh de- de- de- de- de- de l a l n (.) euh::: je passe- je veux citer les willaya (.)
- 008 KD mhh
- 009 AA qui ont (.) très bien fonctionné (.) le- cet euh (.) cet émiettement géographique très très intelligent (.) très très intéressant/ (.) ce qui:: d'ailleurs a prouvé que (.) euh le- les résultats (.) qui ont été :::
- 010 KD est-ce que l'émiettement peut être intéressant/ euh [AA:
- 011 AA [ah non ce n'est pas un- ce n'est pas un émiettement/ (.) je voudrais d'abord signaler que (.) en tout cas pour moi (.) euh::: l'idée (.) de l'autonomie::: de la- le fédéralisme/ (.) la régionalisation/ (.) etcetera/ (.) pour moi (.) ce sont des synonymes politiques (.) euh (.) il reste à savoir qu'est-ce qu'on peut mettre euh qu'est-ce qu'on met dans chaque euh dans chacun de ces::: ces concepts (.) alors (.) donc je pense que (.) l'algérie est trop grande (.) pour qu'elle puisse être dirigée seulement à partir d'alger/ (.) c'est impossible (.) euh nous avons des [exemples
- 012 KD [là vous parlez d'une décentralisation/
- 013 AA écoutez/ moi je dis (.) que ce sont des synonymes (.) po- politique hein (.) donc (.) moi je préfère rester dans ce: (.) terme générique (.) euh qui::: englobe (.) l'autonomie/ le fédéralisme/ euh::: mais/ le- le terme le plus moderne le plus le plus u- utilisé dans le monde c'est le fédéralisme (.) moi je suis pour (.) euh justement (.) faire euh euh revenir sur euh su- sur cette idée du- du fédéralisme (.) je suis heureux de constater (.) que nous sommes maintenant de plus en plus nombreux (.) à (.) euh parler de ce- de cette (.) autre manière de vivre ensemble/ [
- 014 KD [mais ferhat m'henni ne parle pas de fédéralisme/ (.) pour ne citer que lui (.) il parle d'une autonomie (.) est-ce que\ est-ce que pour vous (.) l'autonomie/ (.) doit-elle se limiter à la kabylie/ (.) ou (.) est-ce que elle doit être aussi régionale et nationale\
- 015 AA écoutez la kabylie peut::: elle a toujours été dans son histoire (.) tracteur/ (.) je veux dire de- des- des nouveautés/ (.) des- des- des::: (inaud.)

on n'a pas peur des concepts/ (.) on les avance/
 (.) on les- on les traite/ (.) on les- on les
 présente/ (.) euh on les- on les- on les argumente/
 (.) euh::: c'est une (.) tradition de la région (.)
 si (.) la kabylie venait à être le moteur (.) euh
 qui (.) pourrait euh euh montrer cette- cette-
 cette voie cette piste euh d'une nouvelle euh- euh
 gestion du pays (.) pourquoi pas/ euh il- il est
 clair que (.) euh::: l'oranie a sa culture/ (.) a-
 a son entité/ (.) le- le annaba/ a son en- son
 entité sa culture/ (.) alger (.) a son- a son
 entité/ (.) la kabylie/ (.) est une entité
 géographique linguistique culturelle euh euh euh
 elle a une conception différente de la religion euh
 etcetera/ (.)

016 KD mhh

017 AA donc je pense que (.) euh::: ferhat m'henni (.)
 vous le citez il a- il a le droit/ (.) de- de- de
 s'exprimer comme- comme il veut/ (.) euh je
 pourrais ne pas partager l'ensemble de ses- de ses-
 de ses positions/ (.) mais/ (.) euh je pense qu'il
 faudrait maintenant (.) euh- euh (.) plutôt que
 casser le tabou/ (.) ne plus avoir peur de-
 d'avancer des concepts pour réorganiser le pays
 autrement (.)

018 KD AG/ (.) est-ce que vous pensez que les idées
 autonomistes aujourd'hui progressent/ (.) en
 algérie\ particulièrement en kabylie/

019 AG euh tout d'abord (.) un petit:: une petite mise au
 point/ (.) je crois qu'idir n'a jamais dit (.) je
 suis pour l'autonomie (.) je soutiens ferhat
 m'henni (.)

020 KD il ne l'a pas dit/ [il ne la pas dit/

021 AG il ne l'a pas dit\ idir/ (.) intervient dans un
 débat/ (.) qui commence/ (.) à mon sens à pénétrer
 la société tant mieux/ (.) euh c'est juste il pose
 la problématique de l'épistémologie même/ (.) de
 (.) l'idée de l'autonomie (.) pourquoi (.) on en
 est arrivé là/ (.) ça suppose (.) que (.) dans
 l'arrière (.) idée de (.) euh d'idir (.) que (.)
 cette attitude provocatrice entre guillemets de euh
 de- de ferhat/ (.) est (.) une attitude un peu
 extrémiste/

022 KD pour vous c'est une attitude euh provocatrice/
 celle de ferhat m'henni/

023 AG non/ ferhat a toujours été provocateur c'est pas::
 nouveau/ (.) il a toujours été provocateur ceci
 étant dit/ [

024 KD [extrémiste/ (.) vous avez utilisé le
 mot extrémiste/

- 025 AG non non non non non/ (.) j'ai dit (.) que pour idir (.) que aller vers (.) l'autonomie/ (.) pourrait suggérer que c'est une idée un peu extrême/ (.)
- 026 KD mhh
- 027 AG un peu extrême (.) pourquoi/ (.) parce que (.) il y a des problèmes latents/ (.) qui (.) au moins/ (.) existait depuis quarante neuf/ (.) qui ont été posés/ (.) clairement depuis quarante neuf/ (.) dans le débat/ (.) que je ne considère pas comme une crise berbériste/ (.) mais que- comme une crise/ (.) démocratique du mouvement (.) national algérien parce que c'est le fond/ (.) du problème (.) la question identitaire/ (.) linguistique (.) est (.) une (.) tâche démocratique (.) parmi euh tant d'autres/ (.)
- 028 KD est-ce que les idées autonomistes se sont progressées/ AG (.)
- 029 AG ((en souriant)) je termine mon idée
- 030 KD ((en souriant)) allez y/ brièvement/
- 031 AG je veux dire que le- le- le (.) les questions latentes/ (.) les problèmes latents (.) qui n'ont jamais été réglés/ chaque fois le pouvoir (.) le reporte (.) parce qu'on a (.) depuis soixante deux (.) un état jacobin (.) un état hyper-centralisé (.) un état qui veut tout contrôler (.) euh- euh aussi bien les questions économiques (.) sociales que les questions culturelles et identitaires ils ont décidé que nous sommes des arabo musulmans (.) c'est ainsi/ (.) et ça change pas (.) le refus (.) le rejet de revendications (.) identitaires et linguistiques (.) qui se sont posées (.) publiquement (.) depuis au moins (.) mille neuf cent quatre-vingt/ (.) ont abouti à cette attitude (.) qui est (.) la question de l'autonomie (.) la question de l'autonomie/ (.) oui (.) moi je crois/ (.) que les algériens/ (.) sont en train/ (.) de (.) discuter/ (.) en sourdine/ (.) ou publiquement/ (.) de (.) la (.) révision/ (.) de la nature de l'état algérien/ (.) l'état se pose en ces termes/ (.) la régionalisation/ le fédéralisme/ l'autonomie/ (.) sont autant de propositions (.) qui nécessitent (.) sérieusement (.) d'être discutées (.) ceci étant dit (.) la question du fédéralisme pour moi (.) en ce qui me concerne (.) le fédéralisme a une histoire/ (.) je crois que ses fondements historiques n'existent pas/ en algérie (.) ceci étant dit (.) la régionalisation ((en souriant)) même-si pour euh- euh::: (.) l'intervenant (.) c'est une question (.) c'est un synonyme (.) de (.) autonomie et de- et de régionalisme/ (.) pour moi je préfère/ la régionalisation (.) c'est-à-dire (.) une décentralisation (.)

- 032 KD donc pour vous/ vous (.) optez::: pour une (.) régionalisation à l'échelle nationale et non (.) pour la région (.) ceux de la kabylie (.) comme le veut (.) [le mak
- 033 AG [la question de- la gestion du pays/ se pose à travers (.) le pays (.) à travers la nation (.) et non (.) à travers une région (.) les spécificités régionales existent (.) c'est une réalité (.)
- 034 KD ML/ est-ce qu'on peut parler aujourd'hui/ d'un- d'un échec/ (.) des partis politiques qui- qui traditionnellement sont bien ancrés en kabylie/ (.) est-ce que ces partis politiques ont échoué/ (.) à faire avancer/ (.) euh cette cause/ (.) là-bas sur place/
- 035 ML non/ j'y ne peux pas jusque là/ je ne (.) crois pas que- qu'il faille faire le procès des partis politiques/ (.) je suis pas là pour ça/ (.) par contre euh la question que vous soulevez/ est très importante/ (.) parce qu'en fait/ et je rejoins mon ami AG/ (.) quand il parle de ::: la nature de l'état/ euh vous touchez/ (.) du doigt/ (.) la question de la nature de l'état/ (.) et (.) euh en algérie/ (.) euh jusque là/ (.) nous sommes la fidèle (.) photocopie (.) euh de- du système français/ (.) comme la photocopie/ ne vaut jamais l'originale/ (.) nous sommes la france en pire/ (.) euh je crois qu'il faut revenir sur un certain nombre de concepts/ (.) et là je reviens::: à mon ami euh AA/ (.) euh du point de vue/ euh conceptuel (.) quelle république voulons nous/ (.) y en a pas une/ (.) est-ce que nous voulons une république (.) euh dirigiste (.) comme nous la vivons/ (.) est-ce que nous voulons une euh république libérale/ (.) sociale libérale/ (.) et est-ce que nous voulons/ (.) euh une nation (.) qui se replie sur elle-même (.) ou plutôt une nation ouverte (.) vers- vers d'autres nations/ avec lesquelles on pourrait faire des choses ensemble/ (.) et je parle de l'afrique du nord/ (.) qui est un existant historique (.) est-ce que (.) nous voulons (.) un état (.) unitaire (.) ou fédéral/ (.) et je rejoins mon ami AG en disant (.) qu'à mon avis (.) euh l'état fédéral euh euh n'a pas/ beaucoup de sens (.) chez nous (.) parce que l'état libéral naît de scission (.)
- 036 AG fédéral/
- 037 ML fédéral (.) naît de scission (.) regarde ces scissions aux états unis/ (.) on est (.) au contraire/ (.) d'une composition/ la belgique/ la suisse (.) ne sont pas dans ces conditions historiques/ (.) ou allons-nous (.) vers un état unitaire/ (.) en sachant que l'état unitaire/ lui-même (.) se subdivise en trois/ (.) je n'invente

- rien/ (.) c'est le droit constitutionnel pour
[n'importe quel
- 038 KD [pour revenir (.) pour revenir si vous permettez à
l'autonomie de la kabylie [
- 039 ML [j'en arrive/ (.)
- 040 KD allez y/
- 041 ML j'en arrive/
- 042 KD allez-y
- 043 ML très rapidement
- 044 KD allez-y
- 045 ML pour revenir euh à la typologie (.) des états/ (.)
dans l'état unitaire/ (.) vous avez l'état
centralisé/ (.) c'est (.) l'algérie euh euh c'est
le meilleur exemple/ (.) euh le golf dirige (.) le
reste de l'algérie/ (.) c'est::: une pieuvre (.) la
tête et le tube digestif/ sont au golf/ (.) les
tentacules (.) sont (.) une tentacule par région/
(.) on sait que les fonctions des tentacules dans
une pieuvre/ (.) c'est de nourrir euh::: la tête/
(.)
- 046 KD vous voulez parler du président/ de la république/
(.) c'est ça/
- 047 ML oui (.) l'état central/ (.)
- 048 KD très bien/
- 049 ML l'état central (.) quand on parle de
décentralisation/ (.) l'état unitaire décentralisé/
(.) c'est ce que jacques attali/ appelle le leur/
(.) en fait (.) et c'est vrai/ (.) c'est le même
marteau (.) qui tape (.) mais (.) on aura aussi le
manche/ (.) en fait/ (.) euh c'est quoi un état
(inaud.) décentralisé/ (.) c'est la décision (.) du
centre/ (.) sauf que (.) le wali (.) doit obéir (.)
si (.) le passe entre les décisions du centre/ (.)
il se fait limoger/ sa décision abrogée (.) donc
c'est du pareil au même/ (.) il reste (.) enfin (.)
la troisième (.) euh sous division (.) de l'état
euh- euh unitaire/ (.) c'est l'état unitaire
régionalisé\ (.) et je (.) termine si vous voulez/
(.) l'état uni- unitaire régionalisé/ (.) c'est
rien d'autre/ (.) que les auto- les autonomies
régionales/ [(.)
- 050 KD [alors/ en parlant d'autonomie\ (.)
est-ce que (.) cette autonomie/ euh nationale ou
régionale peut commencer par une région comme la
kabylie/ (.) vous avez fondé:: le euh m c b

- 051 ML oui (.) oui
- 052 KD euh ML le mouvement culturel berbère/ est-ce que vous êtes aujourd'hui pour ou contre/ (.) l'autonomie de la kabylie/ (.) c'est un fa- c'est - c'est une question [un peu simple/ mais (inaud.)
- 053 ML [non/ (.) c'est une question abrupte/ (.) on ne peut pas répondre/ (.) d'une manière aussi abrupte/ (.) je dis (.) qu'aujourd'hui/ (.) l'état (.) le plus moderne dans le monde/ (.) c'est l'état (.) régionalisé (.) ou fédéral (.) les conditions historiques font que (.) nous ne pouvons pas/ (.) à mon sens/ (.) être un état fédéral/ (.) mais nous pouvons être/ (.) pour (inaud.) la modernité/ (.) dans la gestion de la nation/ (.) être un état unitaire régionalisé (.)
- 054 KD il n'y a pas exception kabyle/
- 055 ML il n'y a pas d'exception kabyle/ (.) euh si vous voulez bien/ (.) je continue juste une seconde/ (.)
- 056 KD brièvement/ (.) brièvement/
- 057 ML je suis personnellement (.) euh pour (.) un état supranational (.) plutôt (.) que pour un état infranational\ (.) et je- je suis un militant (.) de l'Afrique du nord/ (.) donc un état supranational (.) mais une Afrique du nord des régions/ (.) composées d'états infranationaux/ (.)
- 058 KD AA/ (.) quand on parle d'autonomie/ (.) de régionalisme (.) et de fédéralisme (.) y a-t-il/ (.) oui ou non aujourd'hui une exception kabyle/
- 059 AA je voudrais d'abord re- porter une euh une euh::: (.) répondre à notre ami (.) euh il m'est (.) difficile/ (.) de vous laisser dire/ (.) que (.) ferhat m'henni a toujours été/ un provocateur (.) ferhat m'henni a été un militant/ de la cause berbère/ de la première heure/ (.) et::: c'est- c'est un::: il a été un artiste/ (.) qui a:: euh intellectualisé (.) la- la chanson kabyle/ (.) euh en l'ouvrant sur euh- euh des- des- des discours euh (.) politiques euh très bien poétisés/ (.) euh maintenant aujourd'hui/ (.)
- 060 KD et si on a bien compris\ (.) c'est- vous voulez dire AG/ que selon l'in- l'interprétation de idir/ (.) que c'était ferhat m'henni qui pouvait avoir des idées provocatrices/
- 061 AG non non non
- 062 AA non non non non

- 063 KD vous pensez vraiment/ (.) qu'aujourd'hui (.) ferhat
[m'henni a des idées provocatrices/
- 064 AA [non non ça m'étonnerais/
- 065 AG non non/ (.) je crois que- je crois que même si²⁰²
AA n'a pas compris ce que je veux dire par [pas&
066 AA [ben/&&
- 067 AG &provocateur non (.) pas provocateur dans le sens&
- 068 AA &&vous- vous (.) en tout cas c'est ce que j'ai&&
- 069 AG &négatif/
- 070 AA &&entendu hein (.) c'est ce que j'ai entendu (.)
vous avez dit qu'il a été provocateur depuis tout
le temps/ (.) [(inaud.)
- 071 KD [monsieur AG/ (.) dit que ce n'est
pas dans le sens négatif/ (.) allez-y/- allez-y/
- 072 AG [ce n'est pas dans le s- ce n'est pas dans le sens&
- 073 AA [c'est un militant qui a été honnête/ c'est un&&
- 074 AG &péjoratif/ (.)
- 075 AA &&fils de *chahid*²⁰³/ (.) ne l'oubliez pas/ (.)
- 076 AG je le connais très bien/ [je- je connais très bien&
- 077 AA [et qui:: a fait un très&&
- 078 AG &ferhat/ (.)
- 079 AA &&bon travail/ (.) maintenant/ (.) vous pouvez ne
pas être d'accord avec ses idées aujourd'hui/ ça
c'est autre chose
- 080 AG non non la question n'est pas là/ (.) je l'ai
défendu dans un article/ (.) j'ai dit que ferhat
m'henni (.) a le droit (.) de poser toute (.)
question (.) qu'il considère (.) importante dans
son combat/ (.) je ne nie pas le combat de ferhat
m'henni/ (.) je ne m'oppose pas/ (.) à lui (.) il a
lancé une idée (.) de débat (.) elle est perçue
comme telle/ (.) elle est perçue comme une idée
provocatrice/ (.) ferhat m'henni en tant que
personne/ (.) maintenant je parle de la personne/
(.) je ne parle pas de ses idées/ (.) oui c'est un
provocateur/ (.) il l'a toujours été/ même quand il

²⁰² Monsieur (arabe algérien)

²⁰³ Martyr (dans ce cas, il s'agit de martyr de la révolution algérienne) (arabe algérien).

- était marxiste il était provocateur/ (.) on était dans le même/ (.) courant de gauche/ (.) il- il adorait la provocation/ il adorait la polémique/ et c'est pas péjoratif/ [ce que je suis en train&
- 081 AA [oui mais enfin euh
- 082 AG &de dire/ (.) je ne suis pas [en train de diminuer&
- 083 AA [oui mais enfin euh&&
- 084 AG &de la valeur/ (.) de ferhat/
- 085 AA &&que- que vous pouvez évoluer sur euh sur l'idée que vous avez de ferhat/ tant mieux/ (.) je voudrais d'abord rappeler (.) les conditions (.) dans lesquelles (.) le concept d'autonomie/ (.) a été (.) avancé (.) nous sommes en deux mille un/ (.) la kabylie/ (.) a vécu un martyr (.) il y a aujourd'hui un passif humain très lourd/ (.) il y a cent-vingt-six morts/ (.) il y a six mille blessés/ (.) parmi les six mille blessés/ il y a deux mille cinq cents blessés euh (.) qui sont handicapés invalides
- 086 KD invalide (.) invalide
- 087 AA et face (.) à::: euh cette euh ce- ce- cette attitude/ qui ne pouvait:::/ (.) que ressembler à::: un acte de génocide/ (.) on ne pouvait pas ne pas répondre/ (.) face à cette brutalité/ (.) face à cette euh à cette situation inédite/ (.) euh violente/ (.) nous avons répondu/ par (.) des actions politiques (.) et c'est la raison pour laquelle/ (.) euh bien avant la création de- de- du mouvement pour l'autonomie de la kabylie/ (.) nous avons d'abord créé/ le- le m k l/ (.) le mouvement de la kabylie libre/
- 088 KD que voulez vous dire par le mouvement de la kabylie libre/ par une kabylie libre/ euh AA/
- 089 AA et bien/ (.) il- il fallait absolument/ (.) euh que euh le euh que le pouvoir/ (.) arrête (.) de euh semer la mort en kabylie (.) et::: donc à cette action violente/ (.) nous avons (.) réfléchi (.) euh sur euh sur le- le- le- le- le nom à donner à ce mouvement/ (.) et::: nous avons appris par la suite que (.) les::: euh les différents tracts-tracts que nous avons euh::: publiés\ (.) ont donné à réfléchir/ (.) [à:::
- 090 KD [au pouvoir/
- 091 AA au pouvoir/ (.) je vous rappelle (.) quand un conseil des ministres (.) euh::: monsieur euh::: l'ancien euh responsable du f l n euh belkhadem/ (.) rapporté (.) dans le journal le matin (.) par

- un ministre comme lui/ (.) boukrouh/ (.) avait (.) en plein conseil des ministres/ (.) avait proposé (.) à ce qu'on bombarde la kabylie/ (.) vous imaginez/ qu'elle (inaud.) politique de cette envergure/ (.) [de cette
- 092 KD [qui a proposé de bombarder la kabylie/
- 093 AA euh::: belkhadem/
- 094 KD abdelaziz belkhadem/
- 095 AA oui/ (.) je dispose encore/ (.) des::: des- des découpures de journaux/ (.) et j'ai même euh tenté d- d'engager une procédure euh de- de dépôt de plainte au niveau de la cour pénale internationale [de l'époque
- 096 KD [est-ce que monsieur belkhadem s'est prononcé/ sur cette question/ est-ce qu'il a confirmé/ (.) avoir proposé cela/
- 097 AA comment/
- 098 KD est-ce monsieur belkhadem a confirmé ce que vous [venez de dire/
- 099 AA [il n'a pas démenti en tous les cas/=
- 100 KD =il n'a pas démenti
- 101 AA ça a été- ça a été rendu public dans la presse/ (.) il- il n'a pas (.) démenti/ (.) donc/ (.) l'historique est- est là/ (.) face à ces:: à cette situation/ (.) euh je dirais (.) presque génocidaire/ (.) nous étions (.) donc (.) dans l'obligation de prendre nos responsabilités/ et il y a eu une- une faillite/ (.) politique (.) euh en kabylie (.) et à partir de là/ la- la société a::: [la société civile a répondu
- 102 KD [est-ce que (inaud.) est-ce que le pouvoir vous a écoutés/
- 103 AA le pouvoir avait eu plutôt peur/ (.) de continuer dans- dans sa lancée/ (.) parce qu'il- il s'attendait pas/ à une- à une réplique politique de cette euh de cette euh de cette contenance/ (.) alors donc euh par la suite/ (.) mais on a pu (.) euh se regrouper::: euh euh ferhat/ euh- euh ahmimi ait bachir euh boubeddine euh euh::: malek amrani/ (.) nous avons (.) une- une- une- à cette réunion on a été filmés/ (.) nous nous sommes rencontrés/ (.) on a tous décidé/ (.) de mettre nos::: nos- nos semblant d'organisations/ (.) de côté/ (.) du côté de ferhat il fallait qu'il se désiste (.) euh du euh m c b (.) rassemblement national/ (.) si

- national il était réellement/ (.) le:: nous on s'est désisté de- de- de du- du mouvement pour l'autonomie de la kabylie/ (.) le- le plutôt le mouvement de la kabylie/ (.) pour/ (.) [ensuite
- 104 KD [une sorte d'union/ (.) une sorte d'union/
- 105 AA une sorte d'union/ mais on n'avait pas donné de nom (.) à:: cette euh à cette rencontre/
- 106 KD cette union n'existe plus aujourd'hui/
- 107 AA si elle exis- elle existe (.) nous avons fait le tour de la kabylie/ (.) on a essayé d'émanciper/ le concept d'autonomie\ à travers euh des études/ (.) à travers euh euh:: d- des euh un argumentaire euh qui allait/ (.) carrément/ (.) dans- dans- dans la proposition de projet de société/ (.) et c'est (.) lors euh à makouda (.) lors d'une- d'une- d'une conférence que (.) un émeutier/ (.) a pris la parole/ (.) pour dire euh et:: non/ vous maintenant vous euh du:: qui êtes du mouvement pour l'autonomie de la kabylie etcetera mais j'ai dit et ben ferhat/ (.) voilà le- le nom qu'on doit donner à notre mouvement/ (.) puisqu'il vient (.) de la population directement (.) et c'est comme ça/ (.) qu'on a- qu'on a évolué/=
- 108 KD =donc pour vous/ (.) quand on parle d'autonomie AA (.) il y a/ (.) une exception kabyle (.)
- 109 AA il y a un particularisme kabyle/ (.) tout comme il y a un particularisme oranais (.) tout comme (.) il y a un particularisme annabi (.) vous savez dans le- dans- dans le subconscient du peuple/ qu'est-ce que- [comment- comment
- 110 KD [mais en oranie (.) en oranie et à l'est/ (.) on ne revendique pas l'autonomie AA/
- 111 AA mais écoutez/ il faut euh il faut arriver à ce que euh:: des régions particulières d'algerie/ (.) puissent prendre conscience de leurs particularismes/ (.) et- et- et l'assumer (.) n'oubliez pas/ (.) que dans le- dans le- dans- dans le génie populaire/ (.) comment nous indiquons euh la région d'oran/ on dit oran/ (.) annaba/ on dit annaba/ (.) constantine on dit constantine/ (.) mais quand le peuple algérien/ (.) épelle la kabylie/ (.) montre la kabylie/ (.) ils disent (.) *blèd qbayel*²⁰⁴/ (.) vous imaginez/ (.) hein/ qu'il y a déjà/ (.) hein [il faut- il faut réfléchir/
- 112 KD [et qu'est-ce que ça signifie pour vous/

²⁰⁴ Région kabyle (arabe algérien).

- 113 AA parce que/- parce que le- le- la kabylie est autonome/ (.) d'une- d'une manière tout à fait (.) naturelle/ [y a- c'est dans le subconscient c'est-
- 114 KD [est-ce que vous soutenez/ (.) est-ce qu'aujourd'hui (.) vous soutenez encore les idées de ferhat m'henni (.) est-ce que vous soutenez les idées [de ferhat m'henni/
- 115 AA [je- je- je soutiens/ (.) l'idée (.) de l'autonomie de la kabylie\ (.) je ne:: (.) pourrais pas/ être d'accord avec le fractionnement du pays/ (.) dans le sens où de créer un état etcetera/ (.) euh il y a::: et- et- et la population de- kabyle (.) est massivement (.) euh présente dans toutes les wilayas d'a- d'a- d'algerie/ (.) [et- et- et
- 116 KD [est-ce que cette autonomie peut (.) pour vous/ (.) peut contribuer peut/ (.) aller faire le fractionnement/ du pays\
- 117 AA non/ (.) on ne peut pas aller vers fractionnement du pays/ (.) moi je suis contre le fractionnement du pays/ (.) mais/ (.) je dis que/ (.) il y a une autre manière de vivre ensemble/ (.) avec (.) la cerise sur le gâteau/ (.) avec moins de conflits (.) c'est ça ce [qui est important/
- 118 KD [ML/ (.) est-ce que l'autonomie (.) peut comme dit AA euh mener à moins de conflits/ (.) aujourd'hui/ (.) est-ce que c'est une option envisageable/ (.)
- 119 ML si le mot autonomie peut être p- p- placé au pluriel/ je dis oui/ (.)
- 120 KD vous- vous êtes pour l'autonomie au pluriel/
- 121 ML au pluriel
- 122 KD ((en s'adressant à AA)) vous- vous êtes pour l'autonomie/=
- 123 AA =au pluriel/ bien sûr/ [(inaud.)
- 124 KD [(inaud.)
- 125 ML je le pense aussi hein/
- 126 KD qu'est-ce que vous pensez/
- 127 ML il y a à ce moment- il n'y a pas de malentendu à ce niveau/ euh je voudrais juste rebondir sur euh la question euh ferhat/ (.) euh (.) je pense (.) que c'est la subversion fait avancer l'histoire/ (.) euh [c'est comme ça que les choses avancent

- 128 KD donc vous allez (.) vous allez plus loin que AG/
[(inaud.)]
- 129 ML [la subversive fait avancer l'histoire/ (.) et je
ne jetterai pas la pierre à ferhat/ (.) même si je
ne partage pas/ (.) toutes ses idées/ (.) que les
choses soient claires (.) et je crois que AG n'a
pas jeté la pierre à ferhat non plus/
- 130 AG pas du tout/
- 131 ML même si euh ::: mon- mon ami AA euh il a un peu
taclé hein/ je crois que c'est très amical ce qu'il
a fait/ (.) euh sinon/ (.) pour le reste euh pour
le reste sinon (.) euh je dis (.) que l'idée/ (.)
n'est pas une idée (.) spécifiquement kabyle (.)
moi je sais que [j'ai des amis oranais/ qui (.) en&
- 132 KD [on ne parle pas d'autonomie&&
- 133 ML &mille neuf cent quatre-vingt-quinze quatre-vingt-
seize/ à paris/ (.)&
- 134 KD &en oranie quand-même/ monsieur ML/
- 135 ML &un groupe/ (.) d'oranais/ (.) et::: pas les plus
méconnus\ (.) voulait (.) aller (.) vers un état
fédéral en algérie\ (.)
- 136 KD avec les particularités oranaises/
- 137 ML avec nous/ (.) avec un fédéralisme algérien/ (.)
avec (.) qu'en en (.) en (.) subdivisant/ (.)
géographiquement le pays/ (.) où (.) la région
oranaise/ (.) avait du sens (.) était physiquement
tracée sur la carte (.) bon (.) l'idée n'a pas (.)
euh bien avancé/ (.) et les choses et- et tout est-
est mort dans l'œuf (.) je reviens maintenant aux
histoires d'autonomie/ (.) moi je trouve
qu'effectivement/ l'état unitaire régionalisé/ (.)
ce sont des autonomies (.) régionales (.) pourquoi
ces autonomies régionales/ (.) d'abord c'est une
démocratie de proximité/ (.) c'est une
gestion de proximité (.) vous avez et et là
j'avance un peu plus/ (.) vous avez (.) un exécutif
national/ (.) qui a qui garde ses fonctions
régaliennes/ c'est euh les affaires étrangères/
c'est la défense nationale/ c'est le trésor public/
(.) et vous avez (.) une (.) un transfert des
compétences (.) vers toutes les régions (.) qui
reste à définir/ (.) et qui seraient (.) des
régions naturelles (.) pas des régions (.)
administratives (.) comme le système français (.)
et une région naturelle/ elle est délimitée par un
certain nombre de front- frontières qui peuvent
être linguistique/ culturelle/ géographique/
économique (.) voilà ce qu'on appelle les
autonomies/ régionales (.) euh j'ai encore un peu
de temps/ ou::: (inaud) (.) [c'est parfait/

- 138 KD [on va- AG d'abord/
(inaud.) l'autonomie/ (.) on connaît un peu votre
position/ (.) on a écouté l'avis euh de monsieur-
de monsieur AA\ (.) est-ce que ::: vous êtes pour
une autonomie (.) généralisée\ (.) comme le dit
monsieur ML en oranie/ annaba/ etcetera/ (.) ou
est-ce que vous pensez que cette idée/ peut (.)
commencer d'abord en kabylie pour être étendue (.)
aux autres régions du pays (.)
- 139 AG non c'est le mot euh régionalisme (.)
- 140 KD y a aussi l'exemple marocain/
- 141 AG c'est le- le [
- 142 KD [on peut en parler/
- 143 AG si le terme/ le concept régionalisation est un
euphémisme/ je suis d'accord avec euh si AA de- de-
du mot/ (.) du concept/ (.) autonomie/ (.) oui/ je
suis pour toute l'autonomie de toutes les régions
de l'algérie (.) d'ailleurs pourquoi on parle de
régions d'algérie/ (.) s'il n'y a pas de région
pourquoi on parle de région/ (.) donc les régions
elles existent (.) elles sont historiques (.) elles
sont là/ (.) une (.) deux (.) je suis contre (.) et
je suis pour qu'on abatte l'état jacobin/ (.) ja
je- je pèse mes mots/ (.) je suis pour qu'on abatte
l'état jacobin/
- 144 KD de quelle manière on peut l'abattre/
- 145 AG par la régionalisation/ (.) par l'autonomie de
toutes les régions de l'algérie/ (.) par plus de
démocratie de proximité/
- 146 KD c'est un état fédéral/
- 147 AG il est inconcevable/ (.) qu'un wali (.) parachuté
(.) et je pèse encore mes mots (.)
- 148 KD nommé/
- 149 AG parachuté/ (.) gère une région qu'il ne connaît
pas/ (.) pourquoi on ne para- parachute pas/ un
maire alors/ dans ce cas/ (.) pourquoi on ne
parachute pas (.) le- le conseil euh de wilaya/ (.)
l'a p w/ (.) pourquoi/ (.) est-ce que l'a p w a un
pouvoir/ (.) est-ce que le pouvoir du wali est
supérieur ou pas au pouvoir de- de l'a p w/ (.) ce
sont là les véritables questions/ (.) je suis pour
un conseil régional (.) élu (.) je suis pour un
gouverneur (.) à la tête- gouverneur ou on
l'appelle comme on veut/ (.) ça importe peu (.)
c'est-à-dire un (.) leader/ de la région (.) élu
par le peuple/ (.) oui de la région (.) le fils de
[la région qui gère la région (.) avec un&

- 150 KD [mais est-ce qu'il y a/
- 151 AG &programme/ (.) de développement (.) économique/
social/ culturel/ infrastructurel/ (.) euh- euh en
fonction des besoins et des spécificités (.)
économiques (.) de- de- de- de- de la région (.)
afin que (.) comme il l'a dit/ (.) la démocratie de
pro- de proximité/ permette (.) au génie régional/
(.) de (.) d'apparaître/ (.) d'exploser/ (.) et (.)
de s'exprimer
- 152 KD est-ce que cette (.) régionalisation AG (.) peut
mener (.) au fractionnement (.) au démembrement (.)
de l'état ou de la [république/
- 153 AG [absolument pas/ (.) absolument
[pas/ parce que- parce que écoute l'algérie a été&
- 154 KD [est-ce que l'algérie est prête/ (.) est-ce que&&
- 155 AG &fractionnée mille et une fois/ en soixante deux/&
- 156 KD &&l'algérie est prête pour cela/
- 157 AG &il y a une menace de fractionnement/ (.) à travers
la- la guerre des (.) des- des- des wilayas/ (.) ne
parlons pas (.) des années- de la décennie quatre-
vingt dix/ (.) qui a connu (.) un- un- une menace
réelle sur l'effondrement de l'état nation/ (.)
que- que- que- que euh::: que l'algérie avait/ (.)
écoutez l'unité nationale elle n'est pas dans la
puissance de l'armée/ (.) elle n'est pas dans (.)
le- le- le- le::: un état centralisé/ (.) elle est
dans la liberté de choix des citoyens/ (.) euh
l'unité ne peut être que (.) un choix libre (.)
des- des- des- des citoyens/ (.) on l'impose pas
l'unité/ (.) on peut l'imposer pendant une
décennie/ (.) deux trois quatre/ (.) mais il
arrivera un jour ça explosera/ (.) donc (.) ce qui
fractionnent/ (.) ce qui risque de fractionner le
pays/ (.) c'est ce centralisme étouffant/
[castrant/
- 158 KD [est-ce que (.) est-ce que les autorités (.) ont
une oreille attentive/ (.) euh pour euh::: tous
ceux qui appellent (.) à cette régionalisation AG/
- 159 AG aujourd'hui/
- 160 KD oui/
- 161 AG non/ j'en doute/ c'est un tabou/
- 162 KD c'est encore un tabou/ (.) au sein du pouvoir
[aujourd'hui/
- 163 AG [c'est encore un tabou (.) oui- oui c'est encore un
tabou la preuve/ (.) on est dans un débat sur la

révision de la constitution/ (.) personne n'ira/ (.) à cette décentralisation (.) je parle de décentralisation (.) je ne parle pas de quelle décentralisation il s'agit (.) uniquement la décentralisation (.) ça veut dire déléguer des pouvoirs/ (.) au moins à des wilayas (.) on n'y pense même pas/ (.) écoutez (.) des problèmes se sont (.) euh::: exprimés (.) dans le sud de l'algerie\ (.) on a- le- l'état a eu peur (.) le pouvoir/ a eu peur (.) d'autant plus la question du mali/ (.) du fractionnement du mali/ (.) était d'actualité\ (.) on s'est dit qu'est-ce qui se passe/ est-ce que c'est la conta- c'est la contagion/ (.) du jour au lendemain/ (.) le premier ministre/ (.) tous les ministres/ (.) seront dessus/ (.) pourquoi/ (.) est-ce que le wali (.) ne connaissait pas les problèmes de::: du sud/ (.) enfin de toutes les- les- les wilayas du sud/ qui sont les mêmes/ que les:: problèmes des hauts plateaux et du nord/ (.) qui sont les mêmes/ (.) sauf qu'à la différence/ qu'au sud on a en général/ on a des gens/ (.) dociles/ (.) qui sont là::: (.) les richesses du pays viennent du sud et le sud est le pays- est la région/ (.) la plus sous-développée (.) de- de- défavorisée\ (.) de l'algerie c'est pas normal (.) pourquoi/ (.) parce que le wali n'a aucun pouvoir/ (.) combien même ce wali est compétent/ (.) il n'a aucun pouvoir (.) pour décider (.) il a fallu (.) que ce soit une décision centrale/ (.) c'est pas normal/ (.) c'est pas [normal

164 KD [merci (.) AG/ on passe à présent\ à la (.) deuxième partie (.) de controverse (.) avant (.) de reprendre euh ::: le débat dans controverse/ on va écouter (.) le chanteur idir (.) qui était l'invité du forum liberté (.) le deux décembre dernier (.)

((00 : 31 : 07)) \

((discours du chanteur idir))

((00 : 32 : 02))

165 KD c'était le chanteur idir\ (.) qui fait un parallèle (.) avec euh autonomie et tribalisme/ (.) idir qui est un chanteur/ (.) on a l'impression que personne (.) n'ose critiquer idir/ (.) certains/ (.) parlent d'une autorité morale euh (.) et politique/ (.) est-ce que vous considérez que idir/ est une autorité (.) morale/ et politique (.) qui peut parler au nom de la kabylie\ (.) AA/

166 AA je doit d'abord porter une précision/ (.) à:: propos de ce qui::: ce qui était appelé::: la guerre des wilayas/ (.)

167 KD oui allez-y

- 168 AA [euh::: je:::
- 169 KD [il y a beaucoup de [mise au point/ ce soir/
- 170..AA [oui oui (.) oui oui c'est très&
- 171 KD allez-y allez-y
- 172 AA &important/ (.) [parce que (.)
- 173 KD [allez-y/
- 174 AA en fait euh ce:: ce n'était pas:: euh pour fractionner le pays/ (.) il y a eu un hold up en mille neuf cent soixante-deux/ (.) le g p r a/ a été complètement balayé/ (.) c'est la raison pour laquelle donc il y avait un acte antidémocratique/ (.) en- en- en- en des hommes politiques/ (.) avaient (.) perçu (.) que (.) ça allait vers euh (.) vers- vers- vers- vers un régime stalinien/ et c'est la raison pour laquelle ils ont voulu (.) euh rétablir la- le- le (.) rétablir la démocratie les raisons [pour lesquelles/ le peuple/
- 175 KD [on peut parler d'un coup d'état/ (.) on peut parler d'un coup d'état contre [le g p r a AG/
- 176 AA [absolument/ (.) absolument/ (.) et::: d'où- d'où d'ailleurs la création du f f s/ (.) [c'était- c'était pour&
- 177 KD [allez y (.) brièvement
- 178 AA &dénoncer [cette euh oui- oui bien sûr/
- 179 AG [si tu permets (inaud.) en parlant de fractionnement/ (.) en soixante deux (.) à travers la guerre des- des wilayas/ (.) je suis parti à l'extrême/ (.) parce que en fait (.) aujourd'hui on dit non/ il n'y a pas eu quand même de fractionnement/ (.) mais ça aurait pu être le fractionnement/ (.) c'est ce que je voulais dire/ (.) c'est à dire que c'était un risque/ (.) quand des armées/ (.) s'affrontent\ (.) il y a un risque/ (.) avec le terrorisme/ ce qui s'est passé en algérie/ (.) c'est quand même une dislocation de la nation/ (.)
- 180 AA c'est- c'est- [c'est- c'est incomparable/ c'est &
- 181 AG [c'est- c'est ça le ::: voilà/ (.) &&
- 182 AA &incomparable s'il vous plait/
- 183 AG &&c'est ce qu'on veut- non- non- non- non ce que je veux dire/ (.) c'est que dès que les armes/ (.)

- s'expriment (.) il y a un risque d'éclatement (.) c'est ça (.) le risque de fractionnement (.) il y avait un risque de fractionnement (.) en soixante deux (.) je ne suis pas en train de dire (.) que la wilaya trois (.) qui- qui s'est ralliée à la wilaya deux voulait fractionner le pays/ non/ (.) leur- leur objectif n'était pas ça/ [mais le risque de&
- 184 AA [mais euh:::
- 185 AG &fractionnement était là/ (.) imaginez/ (.) que personne n'a cédé/ (.)
- 186 AA c'était important de préciser seulement/ (.)
- 187 AG non [non/ je comprends (.) je comprends (.) je&
- 188 AA [c'est tout/ voilà/ ce que je voulais dire euh/
- 189 AG &voulais pas non plus dire/ (.) que l'objectif/ (.) était de fractionner (.)
- 190 AA voilà/
- 191 KD alors idir parle de:: euh::: d'un risque de tribalisation AA/
- 192 AA tout dépend de:: [ce qu'il met pour- de- de-
- 193 KD [de la manière/
- 194 AA tout dépend de- non- non oui je- je voulais dire=
- 195 KD allez y/
- 196 AA je- je- tout dépend de ce qu'il euh met (.) comme sens/ (.) au terme tribu (.) alors si tribu (.) s'il met le- le- le sens que donne le larousse (.) ou le petit robert/ (.) au terme euh tribu/ (.) euh::: ça peut- ça peut y aller/ (.) or moi/ (.) je ne lui donne pas/ le sens (.) euh que- que donne euh le petit robert ou le larousse au- au::: concept de la tribu (.) la tribu (.) pour moi (.) c'est::: un monde euh harmonisé/ (.) un monde euh euh stabilisé (.) le monde euh en accord avec lui-même/ (.) et euh::: cette hégémonie/ à vouloir tout le temps euh imposer des définitions à des concepts ou à des modes de vie/ (.) doit cesser/ (.) nous devons apporter aussi notre part de définition/ (.) à notre organisation sociale (.) et euh pour euh pour- pour sujet d'exemple/ (.) la- la tribu kabyle/ (.) est une euh tribu (.) harmonieusement organisée/ (.) euh elle est déjà autonomes/ (.) naturellement (.) la kabylie/ (.) sur euh sur euh [les deux mille- sur les deux mille huit&
- 197 KD [de quelles manière/ (.) est-elle autonome/

- 198 AA &sur euh sur les deux mille huit cent trente-quatre villages (.) euh qui existent (.) je regroupe bouira/ euh bejaia- *vgayeth*²⁰⁵ et ::: tizi-ouzou/ parce qu'il y a encore euh on a- on a- on a (inaud.) le terrain de la kabylophonie/ (.) du côté de boumerdès de sétif de bordj bouararidj de- de- de jijel/ (.) la vie s'organise (.) convenablement/ (.) l'état n'a aucun- aucun droit de regard/ ni aucun pouvoir dans la gestion des villages de kabylie (.) et euh le- le- le- le la kabylie [s'est dé- la kabylie s'est développée&
- 199 KD [(inaud.)
- 200 AA &la kabylie s'est développée (.) économiquement elle s'est dévelo- développée toute seule/ (.) je vous cite seulement le cadre bâti (.) sur les casur les :: sur- sur- sur l'ensemble du cadre bâti (.) que vous pouvez constater en kabylie quatre-vingt-quinze pour cent/ est le produit de- de l'individu/ (.) et non de l'état (.) alors/ (.) en fait finalement c'est la région qui contribuent le plus et le mieux (.) euh::: au budget- au budget de l'état/ (.) puisque euh elle fait::: faire des économies (.) extrêmement importantes (.) euh en la matière/ (.) maintenant/ (.) ce qu'est :: ce qu'il y a lieu de remettre en cause également (.) c'est le code communal/ (.) et le code de wilaya/ (.) vous imaginez/ (.) des- des dossiers d-d'investissement (.) souffrent (.) sont encore dans les tiroirs/ (.) parce que (.) il faut avoir la :: la- l'accord (.) de- de- des structures/ (.) euh centrales qui sont à alger/ (.) pour un prêt bancaire euh- euh- euh :::: vraiment minime (.) il faut absolument obtenir un accord de la direction générale d'une banque qu'on- qu'on- qu'on- qu'on- qu'on sollicite/ (.)
- 201 KD AA/ (.) [est-ce que (.)
- 202 AA [c'est- c'est- c'est tout ça qu'il faut regarder le maire n'a- le maire n'a pas le droit/ (.) la possibilité (.) de::: de délibérer (.) y a des délibérations qui se font/ (.) c'est vrai (.) mais elles doivent passer d'abord par le filtre de la daïra/ (.) ensuite au filtre de la wilaya (.)
- 203 KD AA/ (.) [est-ce que- est-ce que (.) est-ce que la&
- 204 AA [c'est tout cela qu'il faut casser/ (.)&&
- 205 KD &kabylie s'est rétablie aujourd'hui/ elle s'est-&
- 206 AA &&c'est tout cela qu'il faut/

²⁰⁵ Bejaia (en kabyle).

- 207 KD &est-ce qu'elle s'est remise des événements de deux mille un/
- 208 AA écoutez:: le traumatisme demeure encore/ (.) euh les mémoires euh restent encore vives (.) mais euh la kabylie (.) euh euh::: sait avancer (.) euh::: [avec l'ensemble du pays (.) mais (.)
- 209 KD [est-ce qu'elle avance seule/ (.) ou est-ce qu'elle [veut avancer avec
- 210 AA [pour le moment seule (.) malheureusement elle avance [seule (.)
- 211 KD [de quelle manière elle avançait seule/
- 212 AA elle avance seule/ parce qu'il y a des restrictions budgétaires/ (.) il y a des::: il y a énormément de- de- de- de- de- de- [
- 213 KD [est-ce que vous pensez qu'il y a des restrictions budgétaires qui ne touchent que (.) la kabylie/
- 214 AA oui (.) absolument (.) absolument (.)
- 215 KD de quelle manière/
- 216 AA beh écoutez::: le::: l'image indus- vous n'avez qu'à voir l'image industrielle de la kabylie/ qui est des plus- des plus euh des plus euh::: désolante/ (.) parce que euh justement (.) pour punir la kabylie (.) qui a (.) engagé les événements de mille neuf cent quatre-vingt/ on lui a retiré (.) euh à l'époque euh tous les::: la plupart des- des- des euh [des projets&
- 217 KD [des projets
- 218 AA &[des projet sectoriels qui- qui avait été euh qui&
- 219 KD [est-ce que (.)
- 220 AA &avait été [déjà engagés
- 221 KD [ML/ (.) est-ce que la kabylie est punie aujourd'hui/ (.) est-ce qu'elle est mise sur le banc/
- 222 ML à mon avis oui (.)
- 223 KD en matière d'investissement [en matière
- 224 ML [objectivement oui (.) oui- oui (.) objectivement oui (.) je crois que ::: il est- c'est::: dans l'abandon total/ (.) y

- compris dans les faits de:: divers/ hein/ quand
[vous allez- vous
- 225 KD [malgré la dernière visite à tizi-ouzou (.) du
premier ministre/
- 226 ML malgré cela/ (.) c'est tous les jours/ (.) que les
choses euh se constatent (.) vous allez vous
plaindre/ (.) aujourd'hui (.) dans un commi-
missariat/ (.) il n'est pas in- inhabituel/ (.)
qu'on vous dise (.) allez vous plaindre (.) chez
les droits de l'homme (.) ça (.) c'est quelque
chose que vit la population (.) tous les jours (.)
aujourd'hui encore/ il y a dans un certain nombre
de tribunal/ (.) face à une vieille dame (.) qui ne
sait pas s'exprimer (.) autrement que dans le
kabyle/ (.) qu'on lui dise (.) *tkelmi*²⁰⁶ *biloura*
*elwataniya*²⁰⁷ *wella*²⁰⁸ *sekti*²⁰⁹ (.) euh :: ça c'est
(.) dans la::[c'est la quotidienneté (.)
- 227 KD [ce sont des cas isolés/ ou est-ce que
ce sont des [cas:: assez répandus/ quotidiens/
- 228 ML [ce sont- ce sont- ce sont [ce sont::
- 229 AG [il y a un
excès de zèle
- 230 KD de la part des gens parachutés/
- 231 AG pardon/
- 232 KD de la part des gens parachutés/
- 233 AG non (.) non (.) en parlant- en parlant de justice
(.) parce que c'est le cas le plus- parce que
l'unité nationale/
- 234 ML oui
- 235 AG quand on parle d'unité nationale/
- 236 ML oui
- 237 AG s'il n'y a pas de justice/ il n'y a pas d'unité
nationale/
- 238 ML voilà/

²⁰⁶ Exprime-toi (arabe algérien)

²⁰⁷ Dans la langue nationale (arabe algérien) : le locuteur désigne ici l'arabe algérien.

²⁰⁸ Sinon (arabe algérien).

²⁰⁹ Tais-toi (arabe algérien).

- 239 AG ça commence par la justice/ (.) tout d'abord/ avant la reconnaissance de tamazight comme langue nationale/ (.) et ou comme langue officielle/ [et
- 240 KD [vous êtes pour/
- 241 AG pour/
- 242 KD pour que tamazight euh devienne langue officielle/
- 243 AG ffff c'est une revendication/ moi [j'ai milité::
- 244 AA [est-ce que vous êtes pour/
- 245 AG moi j'ai milité pour ça en quatre-vingt/ [
- 246 AA [oui ou non/ (.) est-ce que vous êtes pour ou non/
- 247 AG AA je suis un militant de m c b
- 248 AA beh dites le/ dites le/ est-ce que vous êtes pour [l'officialisation de la langue berbère ou pas/
- 249 AG [bien sûr que je suis pour/
- 250 AA beh dites le comme cela/
- 251 KD qu'est-ce que ça pourrait changer (.) selon vous/ AG (.) que tamazight devienne langue officielle/
- 252 AG ah/ il faut du temps (.) il faut du temps pour que ça change quelque chose/ (.) parce que quand- la- tamazight en tant que- en tant que langue nationale/ je ne l'ai jamais revendiqué parce que (.) le tamazight est une langue nationale de fait de fait ma [mère
- 253 KD [langue ancestrale/
- 254 AG ma mère parle chaoui/ mon père parle chaoui/ ma famille parle chaoui/ nous sommes des amazighs/ (.) de- de- de- de- et:: de fait/ (.) de fait (.) le tamazight est pratiqué/ (.) donc c'est une langue nationale (.) c'est comme l'arabe algérien (.) qui est une langue nationale de fait (.) maintenant reste l'acte (.) politique/ (.) l'acte politique/ c'est son officialisation (.) maintenant (.) après l'officialisation de met- de tamazight qui interviendra tôt ou tard/ (.) ça c'est- c'est- c'est évident/ (.) pour la mise en œuvre/ (.) de la nature officielle du statut officiel de tamazight/ il faut du temps/ parce que/ (.) euh ça nécessite (.) beaucoup d'interventions

- 255 KD il faudra du temps/ pour que tamazight devienne
[langue officielle/ (.) selon vous ML/
- 256 AG [non/ j'ai pas dit [ça/ (.) j'ai dit mise en œuvre/
- 257 ML [non/ euh d'abord/ [d'abord/&
- 258 KD [oui
- 259 ML &encore une fois (.) moi je reviens- j'aime bien
revenir aux concepts/
- 260 KD allez-y/
- 261 ML euh le statut de langue nationale/ euh nous l'avons
depuis que- qu'elle est [institutionnalisée
- 262 AG [depuis la nuit des temps/
- 263 ML non/ depuis que c'est constitutionnellement/ admis
(.) c'est- on- on était dans un vernaculaire/ (.)
pour qu'une langue soit nationale véritablement/
il faut- il faut que ça soit reconnu
par les institutions du pays/ (.) il n'y a pas de
langue nationale de fait/ (.) <((en s'adressant à
AG, avec un sourire amical et un ton doux) je suis
désolé de (.) te contredire>
- 264 AG mais c'est politique ce que je dis
- 265 ML c'est très politique [je suis d'accord
- 266 AG [c'est politique ce que je dis
- 267 ML ensuite/ (.) le statut de langue officielle/ (.)
oui (.) je suis favorable (.) et je suis un
militant/ un grand défenseur de l'officialité de la
langue (.) tamazight (.) mais encore/ (.) même
lorsque (.) cette langue (.) parce que ça viendra/
(.) lorsque cette langue sera officielle/ (.) il
faudrait appliquer un coefficient de réparation
historique/ (.) c'est-à-dire comme je dis souvent/
(.) chaque fois qu'on donnera deux sous à la langue
arabe/ il faut en donner euh vingt à la langue
tamazight pour qu'il puisse récupérer le retard/ je
donne un petit exemple (.) nous étions/ élèves de
mouloud mammeri en soixante-huit/ (.) à la fac des
lettres/ (.) à la fac centrale/ (.) vous saviez/
(.) vous savez on- on partageait la salle/ (.) avec
ce qu'on appelait communément/ (.) les arabisants/
(.) quand ils arrivaient avant nous ils occupaient
la salle/ on attendait/ (.) quand on arrivait avant
eux/ (.) on prenait la salle ils attendaient/ (.)
c'est-à-dire qu'en soixante huit au niveau
universitaire/ (.) nous étions (.) sensiblement/ au
même niveau/ (.) regardez les résultats/ (.) on a
officialisé la- on a officialisé la langue arabe
depuis soixante-deux/ (.) on l'a décidé (.) on a

- mis les moyens (.) financiers/ (.) humains/ (.) matériels/ (.) on n'a rien fait pour tamazight/ (.) regardez les résultats/ (.) on est en- en train de tourner en rond/ (.) ils sont (.) ils occupent les plus grandes chaînes de l'université/ (.) algérienne/ (.) c'est pour ça que je parle de coefficient de réparation historique/ (.) j'ai suivi longuement ce qui est arrivé/ (.) au maroc (.) je me déplace souvent au maroc/ (.) j'interviens [souvent dans- dans- dans- dans- dans
- 268 KD [c'est un contexte/ (.) assez différent le maroc/ (.) ou est-ce [que:: (inaud.)
- 269 ML [ils sont bien en avance/ (.) ils sont- ils sont bien plus en avance [que nous
- 270 KD [sur la question/
- 271 ML sur la question (.) ils ont pris du retard sur nous/ (.) nous avons été le fer de lance de la:: revendication amazighe/ (.) ils nous dépassent de très loin aujourd'hui/ (.) l'ircam²¹⁰/ (.) est une véritable institution/ (.) contrairement à chez- à h c a²¹¹ qui- qui occupe (.) euh un f trois ou un f quatre/ dans- dans un quatrième étage euh d'un immeuble (.) à alger/ (.) ils ont (.) des chercheurs payés par l'état/ (.) des- le- le- le h c a n'a rien d'autre (.) que::: quelques fonctionnaires salariés/ (.) etcetera/ (.) ça n'a absolument rien à voir et puis j'ajoute (.) une chose (.)
- 272 KD mhh
- 273 ML et même/ (.) lorsqu'une langue (.) est une langue officielle/ (.) s'il n'y a pas de mise en œuvre/ (.) ça reste très symbolique/ (.)
- 274 AA alors justement [euh
- 275 KD [on va conclure avec vous/ [AA/
- 276 AA [alors justement euh::: [oui justement/
- 277 KD [je ne vous pose pas la question sur [la langue officielle/
- 278 AA [non non non (.) non non euh::: ML a::: a très bien répondu là-dessus/ (.) sauf que je ne suis pas d'accord (.) euh de::: qu'on dise qu'au maroc/ (.) que ça marche très bien/ par rapport à l'algérie (.) je tiens à::: euh te rappeler/ (.) euh mon ami

²¹⁰ IRCAM Maroc « Institut Royal de la Culture Amazighe ».

²¹¹ Le HCA c'est « le Haut Commissariat de l'Amazighité ».

- (.) ML (.) qu'à l'heure où je te parle/ il y a soixante quatre/ (.) militants de la cause amazighe qui sont détenus dans les geôles (.) marocaines/ [euh euh
- 279 KD [combien en algérie/=
- 280 AA =il n'y en a aucun/ (.) [il n'y en a aucun/ (.)
- 281 ML aucun
- 282 KD [aucun/
- 283 ML non aucun/
- 284 AA d'une part/ (.) d'autre part/ (.) l'enseignement euh de la langue berbère au maroc/ n'est pas officiel/ (.) il est assuré par des associations culturelles/ [et à mi-temps béné- bénévolement/&
- 285 AG [bénévoles/
- 286 AA &le soir/ les week-ends etcetera/ (.) maintenant (.) il est vrai/ (.) que la constitution marocaine a::: a inscrit (.) euh la langue berbère comme étant une langue officielle (.) mais (.) euh il vient de le dire (.) que:: à quoi sert/ (.) de faire une déclaration pareille/ (.) s'il n'y a pas/ (.) de prolongement/ (.) sur le terrain (.) quant à l'ircam/ (.) c'est une institution effectivement (.) scientifique (.) au- au départ/ (.) mais qui est déjà prisonnière (.) dans ses:: dans- dans-ses::: dans- dans son outil de transcription directement/ (.) déjà à ce niveau là/ (.) à l'ircam/ (.) on a- on a exclu la transcription du berbère en caractères (.) universels/ (.) on a exclu (.) euh la transcription du berbère en caractères arabes/ (.) et (.) on a gardé/ (.) l'option (.) du tifinagh (.) qui est (.) un- un- un vieil alphabet (.) qui ne peut plus répondre (.) aux besoins (.) modernes (.) actuels (.) de (.) de::: de la langue berbère/ (.) c'est-à-dire pour son évolution son développement sa consolidation etcetera/ (.) donc (.) je pense que ce::: le le ce n'est que de la poudre aux yeux qui a été- qui a été dé- qui a été engagé::: euh là-dessus (.) quant à::: euh la gé- la- la- la- la- la nationalité de- de la langue berbère/ moi je mettrais/ paraphraser mouloud mammeri/ qui a dit/ (.) l'algérianité de la langue berbère/ (.) va sans dire (.) mais au vu de ce qu'ils ont tout comme préjugés/ (.) il vaut mieux que aller en le disant/ (.) alors oui/ il faut le dire/ (.) ça a été déjà dit/ (.) à un premier niveau (.) qui a été euh la reconnaissance (.) de- de la langue berbère comme langue o-nationale/ (.) il est- tout porte à croire en tous les cas:: à avoir- à lire les déclarations des hommes politiques actuels/ (.) y compris du sérail de- de- de- de la présidence/ (.) tout porte à

croire que la- la:: la prochaine révision électo-
euh constitutionnelle- de la constitution (.) le
statut de la langue berbère euh sera ::: lui sera
accordé (.) [bon (.)

287 KD [merci AA/ (.) on aura terminé avec
cette belle phrase (.) de mouloud mammeri/ (.)
merci:: à vous d'avoir été nos invités/ (.) merci à
vous (.) ML (.) vous êtes euh chercheur auteur (.)
vous êtes membre fondateur du mouvement culturel
berbère (.) merci à vous (.) AA/ (.) vous êtes (.)
également auteur (.) d'expression amazighe (.)
merci également à vous (.) AG/ (.) vous êtes
ancien directeur de la tribune (.) vous êtes
journaliste (.) merci à vous de nous avoir suivis
(.) pour ce débat (.) et pour ce numéro spécial de
controverse on se retrouve (.) très (.) très
bientôt (.)

Controverse « 12 mars 2014 »

Le mouvement Barakat : a-t-il un avenir ?

<https://www.youtube.com/watch?v=HSgmzl2FP4U>

1. La situation de l'interaction

1.1. Le lieu

Un espace clos mais public : le plateau de télévision se situant au niveau de la station émettrice de la chaîne Dzair TV, basée à Alger (Algérie).

Nous insérons une photo de chaque épisode.

1.2. La durée de l'épisode

Cinquante sept minutes et trente quatre secondes.

1.3. L'objectif

Discuter du crédo et des objectifs du mouvement Barakat ainsi que de la candidature du président de la république Abdelaziz Bouteflika au scrutin présidentiel 2014.

1.4. Les participants

1. KD (Khaled Drareni), l'animateur de l'émission « Controverse ».
2. HB (Hassan Bachir Cherif), Directeur de la Tribune.
3. OA (Omar Ait Mokhtar), Représentant du Mouvement Citoyen des Algériens de France.
4. SK (Sidali Kouidri Filali), Représentant du Mouvement Barakat.

2. Transcription

((00 : 00 : 00)) \

((Générique))

((00 : 00 : 14))

001 KD bonsoir à tous et: bienvenue à ce nouveau numéro de controverse/ (.) toujours dans le sillage/ de l'élection présidentielle/ (.) nous allons nous intéresser ce soir (.) aux tractations²¹² et au suspense qui entoure le verdict du conseil constitutionnel autour (.) de la validation des candidatures au scrutin du dix-sept avril prochain/ (.) on parle de six ou de sept candidats/ (.) qui pourront (.) y participer/ (.) et avoir ainsi leur quitus (.) nous parlerons également du mouvement (.) barakat/ (.) qui fait parler de lui depuis quelques semaines (.) son credo (.) le refus (.) de la candidature (.) du président de la république (.) au scrutin présidentiel (.) et enfin (.) nous nous intéresserons (.) ce soir (.) à ce que pense la communauté algérienne établie en france/ (.) de cette élection avec un de ses représentants/ (.) nos in- nos invités ce soir/ (.) HB bonsoir/

002 HB bonsoir/

003 KD vous êtes directeur de la tribune (.) avec nous également OA/ (.) vous êtes euh vous représentez le mouvement citoyen algérien de france/ (.) et avec nous/ (.) SK/

004 SK bonsoir/

005 KD vous parlez aujourd'hui (.) au nom du mouvement (.) barakat (.) alors/ (.) qu'est-ce que le mouvement barakat (.) comment est-il né/ (.) quels sont ses objectifs/ (.) qui se cache derrière / (.) si toutefois il y a quelqu'un qui est derrière/ (.) éléments de réponse/ (.) avec naila ait hammouda (.)

((00 : 01 : 16))

((Reportage))

((00 : 02 : 20))

006 KD alors première question SK/ (.) ces images/ (.) du mouvement barakat euh à la rue didouche mourad/ (.) nous rappellent (.) les images euh de chaque samedi: en deux mille onze (.) ce mouvement (.) de deux mille onze s'est essoufflé (.) comment compte s'organiser aujourd'hui le mouvement/

007 SK très bien (.) beh/ je vous remercie déjà pour l'invitation euh khaled/ (.) euh bonjour tout le monde/ (.) en fait par rapport à barakat (.) euh:::

²¹² Négociations immorales.

vouloir l'associer à des mouvements passés/ (.) n'est pas vraiment dans le contexte des choses actuelles (.) parce que le mouvement barakat n'est pas un mouvement politique à la naissance (.) c'est un sursaut citoyen (.) on s'est retrouvé devant une situation ahurissante/ (.) où on a un système en face (.) qui reconduit un candidat (.) qui est- qui est euh::: tout le monde l'a constaté/ (.) euh inapte physiquement à à::: occuper le poste de président de la république (.) euh c'est quelqu'un qui ne s'est pas prononcé pendant deux ans/ (.) il ne s'est pas adressé à son propre peuple/ (.) sachant que pendant ces deux dernières années (.) on a eu à vivre euh pas mal d'événements (.) (inaud.) et autres événements d'envergure internationale/ (.) qui nécessitaient (.) la présence d'un chef de l'état qui prenne les choses en main / (.) on a des communiqués qui nous viennent de droite/ (.) et de gauche (.) qui nous disent que voilà/ le président vous a félicités/ (.) le président vous a dit (.) le président dit ça dit ça

008 KD vous n'y croyez pas/ à ces communiqués/

009 SK non pas du tout [

010 KD [les personnes qui ont (.) rencontré le président (.) notamment le premier ministre français (.) et d'autres responsables/ (.) euh affirment avoir discuté avec lui et avoir parlé avec lui/

011 SK oui avoir discuté avec lui s'il peut tenir une conversation pendant- pendant euh une dizaine de minutes/ (.) c'est pas à la santé du chef de l'état qu'on s'attaque ce n'est pas à la personne du chef de l'état [qu'on s'attaque/

012 KD [alors si on comprend bien/ (.) votre seul credo aujourd'hui\ (.) votre seul objectif c'est non/ (.) au quatrième mandat/ (.) il n'y a pas (.) d'autres objectifs (.)il n'y a pas [d'autres revendications

013 SK [non (.) non (.) le- le non au quatrième mandat (.) c'est (.) la première porte qu'il faudra (.) euh ouvrir justement pour passer à autres choses (.) parce que pour nous/ le quatrième mandat représente un consensus (.) euh::: de tous les clans qui font le pouvoir algérien (.) le pouvoir algérien et tout le monde le sait (.) euh::: n'est pas aux mains du président de la république/ (.) mais de différents centres de décision [on parle de police politique

014 KD [qu'est-ce qui n'est pas entre ses mains / (.) alors pourquoi s'opposer à::: un quatrième mandat/

- 015 SK oui/ (.) j'y viens khaled
- 016 KD allez-y/
- 017 SK euh on a la police politique/ (.) on a la mafia politico-financière/ (.) on a le- le- le le poids de l'armée dans la société/ (.) on a le- le- le les hommes d'affaires/ (.) tout ça/ (.) et tous ces gens là (.) ont trouvé un consensus dans la::: personne de abdelaziz bouteflika (.) c'est pour ça d'ailleurs/ (.) qu'ils sont obligés/ (.) de le reconduire pour un autre mandat sachant pertinemment (.) qu'il est dans l'incapacité de le faire (.) tout le monde l'a constaté (.) et donc pour nous/ (.) si on veut s'attaquer à un système (.) qui est derrière abdelaziz bouteflika/ abdelaziz bouteflika c'est un président algérien/ qui a été (.) à la tête du pays pendant trois mandats c'est quelqu'un qui a ses proches qui a ses amis/ (.) qui a des gens (.) qui- qui l'aiment (.) en tant que personne (.) (inaud.) on est des humains/ (.) on va pas- on va pas aller au-delà de- de- de notre humanité/ (.) mais (.) ce qu'on conteste/ (.) c'est le fait (.) qu'il soit président de la république dans un état pareil/ (.) il est incroyable de- de- de tolérer une chose pareille/ (.) on est devant ce que- ce que- excusez-moi/ (.) mais on va appeler les choses par leur nom/ (.) une mascarade/
- 018 KD HB/ vous dirigez le quotidien/ euh la tribune/ (.) est-ce que vous pensez\ que c'est une euh mascarade/
- 019 HB non/ pas du tout (.) d'abord euh je suis content de me retrouver avec euh des gens de cette envergure/ (.) moi je:: j'aime bien le- le mouvement euh barakat/ (.)
- 020 KD vous avez des sympathies (.) pour ce mouvement/
- 021 HB j'ai une sympathie euh [
- 022 KD [vous avez manifesté avec eux/
- 023 HB non je n'ai pas manifesté avec eux/ (.) (inaud.) de faire l'investigation/ (.) et d'essayer d'informer euh:: les lecteurs de manière la plus objective possible (.) je n'ai aucun:: parti pris/ (.) je n'ai pas de certitudes (.) je ne suis pas/ ni un médecin assermenté (.) ni un:: un- un policier d'investigation/ je suis un journaliste/ (.) j'observe euh une scène médiatico-politique/ (.) je constate avec plaisir qu'il y a un mouvement de jeunes qui est en train de naître/ (.) qui est en train de- de- de- en descendant dans la rue/ (.) à (inaud.) à ce que je demande à::: à ces jeunes/ (.) parce que nous aussi on doit- on doit

partir- on est passé par là/ (.) nous aussi nous avons manifesté à la fac euh depuis soixante-huit/ (.) on est- on est- sur des charbons ardents/ (.) il faut que ce::: ce- ce- mouvement reste sein/ (.) il faut qu'il soit objectif/ (.) et qu'il soit cadré/ (.) il faut qu'ils aient des objectifs (.) de- de démocratie (.) et qui se retrouvent surtout pas/ à récupérer par euh par des mains politiciennes/ (.) j'aime pas le mot::: mains d'étrangers euh:: (.) j'aime pas tout ça/ (.) mais que c'est- que ce soit un mouvement euh::: qu'ils aient des objectifs seins (.) moi ce que je n'aime pas/ (.) c'est:: cette histoire de::: d'être opposé simplement au quatrième mandat/ (.) non / (.) je pense que ce mouvement il a- il a des objectifs un peu plus seins/ (.) il y a::: des problèmes (.) sérieux (.) aussi dans le pays/ (.) moi je- je- je- je- je suis membre euh d'une (.) pétition que je n'ai pas initiée (.) mais pour laquelle j'ai adhéré/ (.) concernant euh::: le- le conflit ou la- la- la violence euh au niveau:: du m'zab hein/

024 KD mhh (.) [notamment

025 HB [entre- entre- entre nos frères qui- qui vivent là-bas/ (.) nous sommes euh c'est des- des hommes politiques de toutes sensibilité (.) il y a des islamistes/ (.) il y a des gens de gauche/ il y a des journalistes/ (.) ça c'est un::: c'est- c'est- c'est un problème (.) sérieux (.) euh et moi/ euh là- là j'y adhère en tant que citoyen/ (.) pas en tant que [(inaud.)

026 KD [est-ce que vous pensez comme le mouvement barakat (.) euh que le président de la république (.) qui est candidat à sa propre réélection/ (.) est inapte (.) physiquement/ (.) euh à (.) diriger le pays (.) HB

027 HB moi je ne suis pas encore [une fois/

028 KD [en tant que journaliste en tant que directeur de la tribune/ est-ce que [vous pensez que le président/ est-ce que&

029 HB [je suis- je suis

030 KD &ce n'est pas [le match de trop HB

031 HB [croyez moi/ croyez moi qu'après:: quarante ans de presse/ je suis un vieux singe/ qui a appris à contrôler les informations/ et avoir euh des sources de l'information crédibles/ sérieuses/ et sensées/ on va parler de la santé du président (.) d'abord/ (.) bon (.) moi je ne peux pas/ (inaud.) de défiance/ (.) à des personnalités qui

- sont premier ministre/ (.) wella²¹³ :: parti d'opposition/ (.) ula candidat à la présidence/ (.) moi je vois (inaud.) j'ai approché des gens qui ont- qui ont qui ont été reçus par le président de la république/ (.) j'ai approché le premier ministre euh tunisien/ j'ai approché l'opposant tunisien/ (.) il est évident que je- que je me suis intéressé (.) à cette histoire (.) d'antenne deux/ et de caméras inter- la télévision/ j'ai [été- j'ai- j'ai été avec les proches de monsieur&
- 032 KD [alors/ (.) qu'est-ce que vous avez (inaud.)
- 033 HB &(inaud.) je travaille/ (.) j'écoute/ (.) apparemment euh:: le président [
- 034 KD [il va bien/
- 035 HB il est en mesure (.) de diriger (.) le pays (.) ça c'est un fait incontestable pour moi/ (.) maintenant/ (.) est-ce que le pays est accroché à un seul homme/ (.) non / (.) il y a:: un premier ministre qui a fait des- des- des- des- des- des- des (.) des visites inter-inter wilayas (.) pour l'instant il est premier ministre/ pour l'instant/ (.) il y a un président de la république/ (.) à partir du ::: seize mars je pense/ là::: c'est ça le [début de la campagne/ (.)
- 036 KD [oui
- 037 HB à partir du seize mars/ (.) on commencera (.) à traiter la- la programmation/ (.) des candidats sur le terrain/ (.)
- 038 KD [ils seront tous des semblants/
- 039 HB [ce-ce-ce-ce-ce qui m'étonne moins/
- 040 KD oui/
- 041 HB ce qui m'étonne/ (.) ce que je:: ce qui me déçoit un peu/ (.) on peut être opposé/ euh au:: au-au mandat d'un quatrième président/ (.) makach²¹⁴/ ça sera la démocratie c'est bien/ c'est une bonne chose/ (.) mais il faut aussi (.) balayer à sa gauche (.) et balayer et à sa droite/ [j'ai dit
- 042 KD [la stabilité/
- 043 HB ce n'est pas- non/ je- j'arrive à ça/
- 044 KD oui

²¹³ Ou bien (arabe algérien).

²¹⁴ Il n'y a pas (arabe algérien).

- 045 HB non- non/ (.) je- je- je parle de problèmes d'éthique et de déontologie (.) on peut être contre le mandat d'un président (.) mais il faut pas accuser les gens qui sont (.) pour/ un quatrième mandat / (.) d'être des- des gens/ (.) frappés d'infamie/ (.) frappés de- de- de- de- de- de trahison/ (.) euh [traiter de- de:::
- 046 KD [mhh (.) selon vous/ on a le droit aujourd'hui de soutenir le candidat [bouteflika\
- 047 HB [on a le droit de soutenir [le candidat/
- 048 KD [sans être étiqueté/
- 049 HB on a le droit/ (.) de contester (.) un président/ (.) on a le droit de contester (.) les candidats::: à la présidence / (.) on a- (.) je disais tout à l'heure hors émission avec euh notre ami de la représentation à l'étranger/ (.) je suis sidéré du traitement médiatique (.) euh qu'on a- qu'on a donné à un::: vulgaire imposteur/ (.) monsieur:: rachid je sais pas moi comment il s'appelle/=
- 050 KD =[rachid nekkaz/ pour- pour vous/ pour vous rachid&
- 051 HB [je- je- je ne retiens pas des noms qui sont euh
- 052 KD &pour vous rachid nekkaz [est un imposteur/
- 053 HB [c'est un - c'est- c'est- c'est vraiment (.) un imposteur connu etcetera/ (.) 3ib²¹⁵/ 3ib (.) et::: je peux vous dire/
- 054 KD oui/
- 055 HB je peux vous dire (.) qu'au niveau du pays profond/ (.) il faut être à l'écoute du pays profond/ (.) ils ont leur mot à dire/ (.) ils ont des choses (.) à- à- à::: exprimer/ (.) je crois que (.) i- il faut:: laisser (.) un mouv- le- ce mouvement (.) barakat s'exprimer (.) nos amis euh:::: représentant (.) du mouvement à [l'étranger (.) s'exprimer/ (.) mais laisser aussi&
- 056 KD [oui (.) on va parler d'ailleurs avec monsieur
- 057 HB &les citoyens (.) [s'ex- s'ex
- 058 KD [décider d'eux-mêmes/
- 059 HB d'eux-mêmes (.) (inaud.) qu'il y a- qu'il y a des urnes/ (.) hna²¹⁶ ce qu'on cherche/ (.) bien sûr on cherche la stabilité/ (.)

²¹⁵ C'est honteux ! (arabe algérien).

- 060 KD vous croyez en la transparence des urnes euh HB/
- 061 HB je- je- je- je pense que cette fois-ci/ (.) il y a obligation de résultats (.) par rapport à la communauté internationale/ (.) par rapport aux- aux- aux citoyens qui seront vigilants/ (.) par rapport à ces mouvements qui- qui- qui sont qui- qui- qui sont un peu partout (.) aux gens d'aller euh::: d'aller (.) écoutez-moi/ j'ai vu- j'ai vécu:: excusez-moi de prendre la parole comme ça/
- 062 KD allez-y/ (.) brièvement/
- 063 HB j'ai vécu moi les urnes lors euh lors euh de la victoire du front islamique [du salut qui était&
- 064 KD [du salut/
- 065 HB &un parti agréé par l'état algérien/ (.) eh ben::: euh euh dieu sait (.) si houma²¹⁷ ils ont veillé à la transparence des urnes/ (.) et s'ils ont gagné/ (.) euh::: avec- avec force et conviction/ (.) et c'est la première fois dans un- dans- dans un pays/ (.) où je::: je vois qu'un pouvoir/ accuse l'opposition d'avoir euh trafiqué les élections
- 066 KD alors euh::: OA/ vous représentez le mouvement citoyen algérien de france euh vous suivez de près aussi cette campagne électorale qui va bientôt commencer/ (.) que pensez-vous aujourd'hui des mouvements de protestation (.) aujourd'hui sur le terrain contre euh la candidature du président de la république/
- 067 OA bonjou- donc merci de m'avoir invité/ donc je suis très content d'être là/ avec vous/ (.) avec- avec mes camarades/ (.) euh::: je représente euh le mouvement citoyen algérien de france qui est une association/ (.) je suis venu avec une autre association aussi (.) qui est le c n i donc le conseil national de l'immigration/ (.) je ne monopolise pas/ (.) euh la représentation/ (.) euh de notre communauté algérienne/ (.) donc on s'exprime (.) au nom (.) de ces deux associations (.) pour nous (.) le dix-sept avril prochain/ (.) il y a une élection/ une date très importante (.) euh une élection majeure (.) qui va conditionner la vie de tous les algériens (.) de france (.) d'ailleurs (.) ou d'algerie/ (.) pendant les cinq années à venir/ (.) il s'agit de notre avenir (.) commun (.) euh donc (.) il y a des candidats/ (.) je suis déçu (.) que (.) euh toute cette affaire s'est focalisée sur le quatrième mandat (.) ou non (.) l'histoire est simple/ (.) c'est que::: on parle de:: du quatrième mandat de bouteflika/ donc bouteflika a le droit (.) de se présenter/ en- en-

²¹⁶ Nous (arabe algérien).

²¹⁷ Eux (arabe algérien).

- en regardant la constitution/ (.) la constitution a été changée en deux mille huit/ (.) il fallait s'opposer/ (.) c'était deux mandats [normalement/
- 068 KD [donc pour vous
les gens n'ont pas le droit de s'opposer
aujourd'hui (.) [aux manifestations/
- 069 OA [non/ ce n'est pas- non/ (.) on
peut s'opposer/ (.) quand on s'oppose au quatrième
mandat/ (.) on s'oppose aussi aux candidats
déclarés à l'élection/ c'est-à-dire (.) beh si- si
(.) les autres candidats (.) qui ont déposé leurs
dossiers au conseil constitutionnel/ (.) on les
insulte en quelque sorte/ (.) c'est à- ils
participent (.) avec (.) un candidat qui ne doit
pas se présenter (.) la- la constitution est
respectée (.) donc les- les mandats sont illimités/
(.) donc il a le droit/ (.) c'est anti- c'est
antidémocratique (.) pour moi/ s'opposer (.) euh de
force (.) c'est (.) antidémocratique (.) euh
[(inaud.)
- 070 KD [qui s'est opposé de force/
- 071 OA ah beh s'il y a un mouvement qui- qui appelle à
sortir dans la rue ça veut [dire quoi/
- 072 KD [mais qui manifeste euh
pacifiquement/
- 073 OA mais ma- ma- manifester pacifiquement (.) on ne
respecte pas/ le- la constitution/ [pourquoi/
- 074 KD [en- en
manifestant/
- 075 OA là euh- euh on peut- on peut s'opposer/ (.) moi-
moi/ (.) si je m'oppose (.) au quatrième mandat/
- 076 KD mhh
- 077 OA je ne soutiens pas/ (.) je ne suis pas venu ici
pour euh soutenir un candidat/ (.) d'ailleurs notre
démarche/ (.) est dite très différente des autres
mouvements qui se- qui se créent (.) beh on a le
droit donc de créer des mouvements/ (.) mais (.)
euh quand il y a/ (.) respect de la constitution/
(.) on peut appeler à voter pour un autre candidat/
- 078 KD oui
- 079 OA je soutiendrai un autre candidat (.) qui me plaît/
que je vois (.) euh soit valide (.) de- de-
pour parler de la santé du président/ (.) parce-
en- dans le dossier (.) qu'il- qu'il faut déposer
au conseil constitutionnel/ (.) il faut absolument
un::: certificat médical/ [donc (.) il faut faire-

- 080 KD [médical exactement/
- 081 OA je ne suis pas médecin/ (.) je ne peux pas euh donc euh je ne trouve pas logique (.) de s'opposer (.) et de se focaliser [sur cette histoire
- 082 KD [alors/ on va revenir à vous SK/
donc euh les accusations contre le mouvement barakat fusent depuis quelques semaines/ (.) mouvement (.) euh violent/ (.) la main euh de l'étranger/ (.) on vous accuse de tous les maux / (.) vous êtes dénoncés par le r n d/ et le f l n/ euh un peu::: le p t (.) alors euh pourquoi s'opposer comme le disent vos détracteurs euh à un quatrième mandat alors que le président a le droit/ d'être candidat/
- 083 SK oui (.) euh::: avant de vous répondre khaled/ (.) je voudrais revenir à ce que disait monsieur::: HB sur (.) justement que le mouvement barakat est là que pour le quatrième mandat (.) non / je suis désolé (.) il ne faut pas confiner le mouvement barakat au quatrième mandat (.) il se trouve que les gens qui ont initié ce mouvement (.) euh ont un peu (.) plus d'intelligence que s'opposer juste au quatrième mandat (.) non monsieur/ on sait qu'il y a:: tout un système derrière / (.) on sait que le fond du pays souffre / (.) on sait que ce qui se passe dans le- dans le m'zab/ nous concerne directement/ (.) euh:::: on est contre un système/ (.) qui a déjà un passif/ (.) monsieur abdelaziz bouteflika/ (.) est président depuis quinze ans/ (.) ce n'est pas un nouveau candidat/ (.) on connaît son bilan / (.) c'est un bilan indéfendable sur tous les poids/=
- 084 KD =pour vous c'est un bilan indéfendable/
- 085 SK oui (.) sur [tous les poids
- 086 KD [nous y reviendrons plus [tard/
- 087 SK [et là je continue (.) [juste sur euh sur euh
- 088 KD [allez-y allez-y
- 089 SK le mouvement barakat (.) alors pour le mouvement barakat/ (.) euh on l'a vu déjà/ la diabolisation de tous les mouvements citoyens / (.) barakat n'est pas le seul mouvement citoyen/ actuellement en algérie/ (.) heureusement d'ailleurs (.) euh il y a beaucoup de monde qui s'oppose à ce quatrième mandat (.) à ce système (.) chacun lutte à sa façon/ (.) et on est content d'être un des acteurs (.) de la société politique algérienne\ (.) ensuite pour les attaques contre barakat/ (.) ils viennent d'où/ (.) qui est derrière eux/ (.) euh à croire que (.) les algériens ne peuvent plus (.) croire

- (.) qu'il y a des citoyens (.) intègres qui prennent leur destin en main (.) et c'est la réalité/ (.) tout le monde a vu comment s'est créé le mouvement barakat/ (.) le mouvement barakat s'est créé dans un café/ (.)
- 090 KD mhh
- 091 SK dans un café/ (.) à tantonville²¹⁸ / (.) on était des citoyens/ [on a vu
- 092 KD [et une plateforme a été adoptée/ [c'est ça/
- 093 SK [voilà/ on a vu- on a vu qu'il y avait personne qui a pris en charge euh sa responsabilité historique et citoyenne (.) face à ce quatrième mandat (.) qui (.) je le redis encore une fois/ est un consensus de tous (.) les clans du pouvoir/ (.) de la police politique/ de la mafia politico-financière/ on ne va pas s'arrêter à la personne de abdelaziz de bouteflika non/ (.) il ne faut pas confiner (.) le mouvement barakat au quatrième mandat (.) on s'est retrouvé/ (.) devant (.) euh un contexte politique/ (.) incroyable/ (.) c'est-à-dire on a un clan du pouvoir/ (.) qui reconduit monsieur abdelaziz bouteflika/ euh dimi- diminué physiquement/ (.) et::: pour un quatrième mandat/ (.) en face/ (.) une opposition/ (.) qui n'a pas joué son rôle d'opposition/ (.) sinon tout le monde se serait mis derrière/ (.) et là on s'est retrouvé euh:: en tant que citoyen/ (.) face à une responsabilité historique/ (.) c'est soit on se tait (.) et on laisse le pays partir à la dérive/ parce que c'est ce qui (.) [va arriver/
- 094 KD [alors que répondez vous/ (.) à ceux qui disent (.) que:: vous manifestez de manière illégale/ (.) parce que les manifestations sont interdites à alger/
- 095 SK oui
- 096 KD que répondez-vous à ceux qui disent beh laissez les algériens choisir par les urnes/ (.) laissez-les [voter librement pour abdelaziz bouteflika ou pour&
- 097 SK [justement/
- 098 KD &[un autre candidat
- 099 SK &[justement/ on y vient/ (.) écoutez quand vous avez le- le premier ministre/ (.) qui fait quarante-huit wilayas/ qui est déjà en campagne qui distribue l'argent [de la rente (.) aux algériens

²¹⁸ Nom d'un café-restaurant à Alger.

- 100 KD [pour vous les sorties du
premier ministre euh sont de la campagne
[électorale/
- 101 SK [sont de la campagne électorale/ (.) il ne faut pas
insulter l'intelligence des algériens/ (.) il ne
faut pas insulter l'intelligence des algériens/ (.)
c'est de la campagne [électorale
- 102 HB [excusez-moi- excusez-moi
- 103 SK je vous en prie/
- 104 HB à bon entendeur/ (.) salut/ (.) je- je- je j'ai
bien en- compris ce que vous [disiez/
- 105 KD [donc on parle aussi
[des sorties du premier ministre/
- 106 HB [c'est- c'est- c'est bien/ (.) c'est bien/ que vous
ne vous confinez pas:: uniquement à cette histoire
de quatrième mandat/ euh moi je suis contre la
diabolisation/ les étiquettes hein/ (.) je connais
des animateurs du mouvement/ (.) j'ai quelques
copains quelques amis (.) [à- à l'intérieur/
- 107 KD [beaucoup de
journalistes/ (.) beaucoup de confrères/
- 108 HB *manèch*²¹⁹ euh c'est- c'est bien ce que vous êtes en
train de faire/ que ce soit de manière pacifique/
c'est très bien/ c'est un mouvement d'oxygénation/
c'est un mouvement démocratique/ c'est un mouvement
qui ramène un souffle de démocratie/ (.)
- 109 KD mais/ car [il y a un mais/
- 110 HB [c'est- c'est- c'est (.) c'est
extraordinaire/ (.) maintenant/ (.) il y a- y a un
proverbe euh:: en français qui dit (.) les chiens
aboient/ (.) la caravane passe (.) qu'il y ait la
main de l'étranger/ (.) que la presse
internationale vous accuse/ (.) que des (.) que des
nervis du système vous- vous- vous accusent/ (.)
c'est de la bonne guerre/ (.) l'essentiel c'est de-
de- de de porter pacific- pacifiquement/ (.) une
partie (.) de l'opinion publique (.)
- 111 SK exactement
- 112 HB très bien/ [ana²²⁰/ ce que- ce que je- ce que je- &
- 113 SK [c'est ce qu'on fait/ j'espère (inaud.)

²¹⁹ On n'est pas en train de... (arabe algérien).

²²⁰ Moi (arabe algérien).

- 114 HB &désapprouve/ (.) il faut pas que:: euh au niveau de vos systèmes (.) je suis très bien- je suis très content que ça::: que votre système soit né en::: à tan- tantonville/ (.) parce que tantonville est::: sont nés des mouvements de révolutions et de contestations contre la colonisation française/ (.) vous êtes très jeune à l'époque/ (.) de monsieur kateb yacine/ (.) jusqu'à benmhidi lah yerrahmou²²¹ qui fré- qui fréquentaient ce café ula rabe bitat (.) euh::::: ce que- ce que je désapprouve/ (.) il faut pas que (.) au niveau du mouvement/ (.) il y ait une pénétration/ (.) de gens qui veulent se faire euh sur votre dos (.) ce qu'on appelle une carte de visite/ (.) pour être après le quatrième mandat/ (.) des- ce qu'on appelle des tournevires dans les ambassades et (inaud.) étrangers/ (.) non/ vous avez- vous exprimez/ (.) vous exprimez/ (.) par contre (.) euh c'est bien/ ce que- ce que- que- qu'un patron de la police puisse s'exprimer::: hier (.) il faut respecter euh un responsable d'institution/ [
- 115 SK [on- on respecte tout le monde/ on- [on respecte tout le monde/
- 116 HB [astna²²²- astna/ laisse-moi terminer/ (.) euh:: qui dit voilà: comment- comment les manifestations doivent se faire etcetera/ (.) c'est- c'est une bonne chose/ (.) ce que je::: réproue encore une fois/ (.) c'est (.) il faut pas que votre mouvement (.) soit récupéré/ (.) il faut pas qu'il y ait des cartes de visite (.) qui se fassent euh sur votre dos/ (.) mais à côté de cela/ (.) il faut aussi respecter (.) les institutions (.) de l'état (.) c'est pas parce qu'il y a une [(inaud.)
- 117 KD [est-ce qu'il y a un non respect de ces institutions/
- 118 HB non euh- euh ce n'est pas parce que (.) je- moi dans mon journal c'est clair/ (.) hein/ là je l'ai dit tout à l'heure à si khaled en en::: en off/ (.) moi euh- euh j'ai dit à tous mes journalistes/ (.) ceux qui veulent être (.) candidats (.) dans des comités de préparation (.) quel que soit le candidat (.) celui qui veut aller dans un mouvement/ (.) de rue ou d'associations/ (.) il se met en congé (.) du journal/ (.) c'est clair (.) oumbaad²²³ il y a une césure/ (.) et il y a (.) des activités présidentielles ministérielles/ (.) que je traite (.) et- et les activités (.) associatives (.) que je traite (.) je viens de:: de découvrir avec plaisir/ (.) qu'il y a un::::: mouvement que je ne connaissais pas/ (.) vous vous rendez compte

²²¹ Paix à son âme ! (arabe algérien).

²²² Attends ! (arabe algérien)

²²³ Après (arabe algérien).

- de beaucoup de choses à son âge (.) et il y a après/ -.) à partir du- du- du seize ça sera ça/
- 119 KD oui
- 120 HB il y a des activités (.) des candidats que- que nous avons couverts (.) évidemment comme journal (.) nous allons prendre position/ (.) quand il va avoir atteinte/ (.) à cinq faits majeurs (.) que je réprouve/ (.) atteinte à la souveraineté nationale/ (.) atteinte au pavillon (.) national/ (.) atteinte (.) à l'unité nationale la cohésion nationale (.) ça bien sûr nous allons [le dénoncer
- 121 KD [et quelle position prendra le journal la tribune/
- 122 HB le journal la tribune est co- est- est- est connu/ (.) pour être ce qu'on appelle un journal (.) au milieu (.) du gué (.) ma ligne la mienne elle [est
- 123 KD [au milieu/
- 124 HB elle est au milieu du gué/ (.) elle est forcément/ (.) forcément et intensément/ (.) patriotique (.) ce- elle est euh nationaliste (.) elle est profondément (.) réconciliateur
- 125 KD donc avec bouteflika/ (.) puisque vous avez parlé de [réconciliateur
- 126 HB [astna/ la²²⁴- la- la- je- je- je- crois/ (.) que vous étiez:: vous êtes passé par les (inaud.) de ce journal/ (.) et- et vous savez que nous étions réconciliateurs (.) avant la venue de monsieur bouteflika/ (.) puisque nous avions (.) nous étions (.) les premiers créateurs/ (.) du journal la nation/ (.) qui a été tellement [suspendu/ que j'oublie parfois/ et- et nous avons&
- 127 KD [suspendu
- 128 HB &été suspendus (.) en tant que [tribune
- 129 KD [mais ça c'était avant/
- 130 HB en (inaud.) parce que nous étions/ (.) nous étions (.) profondément (.) réconciliateur/ (.) et (.) nous sommes
- 131 KD et on va [

²²⁴ Non (arabe algérien).

- 132 HB [et nous sommes (.) pour rejoindre un peu
(.) nos deux amis/ (.) profondément (.) ancrés (.)
dans ce qu'on appelle (.) les réformes
démocratiques et les réformes économiques (.)
- 133 KD et on va rendre la parole à SK [
- 134 HB [(inaud.) le
système/ (.) voilà
- 135 KD (inaud.) le système/
- 136 SK on a- on a le même objectif finalement/ (.) parce
que nous/ c'est le système qui nous intéresse/ ce
n'est pas la personne de abdelaziz bouteflika/ (.)
moi la personne de abdelaziz bouteflika euh:::: je
vous ai dit tout à l'heure/ il y a des personnes
qui l'aiment en tant que personne/ ça ne me dérange
pas/ (.) son état de santé/ *ntalboulou chfa*²²⁵/ (.)
mais là on est en train de parler de la présidence
de la république (.) on ne peut pas se permettre
se- se- de passer sur ces détails là euh:: je
réponds au monsieur aussi qui nous disait que c'est
antidémocratique de::: s'opposer à la candidature
de abdelaziz bouteflika (.) parce que la
constitution lui donne le droit justement/ (.) de
se présenter (.) on est d'accord monsieur/ (.) sauf
que (.) la constitution a été trifouillée en deux
mille huit/ dans des bureaux fermés à [minuit/
- 137 OA [il fallait
[s'opposer en deux mille huit/
- 138 SK [non- non- non- non- excusez-moi/ (.) on ne l'a pas
fait en deux mille huit/ ça nous empêche pas de le
faire aujourd'hui/ (.)
- 139 OA non
- 140 SK la loi de l'indigène a été aussi une loi qu'il
fallait respecter/
- 141 OA non
- 142 SK la parité aussi est une loi qu'il fallait respecter
- 143 OA non- non
- 144 SK si on se met à respecter des lois juste parce que
c'est des lois/ (.) moi je ne suis pas d'accord/
(.) nous / (.) on se constitue actuellement en tant
que constituante/ (.) il y a un texte fondateur du
mouvement barakat/ (.) qui va être publié
aujourd'hui/ (.) c'est un texte justement qui
reprend/ (.) le caractère patriotique et
nationaliste/ (.) du mouvement barakat (.) le

²²⁵ Une expression populaire algérienne qui signifie en français « Que Dieu le guérisse ! ».

- caractère non violent/ (.) du mouvement barakat/
(.) le caractère fédérateur du mouvement [barakat
- 145 OA [mais/
- 146 SK le mouvement barakat (.) s'il vous plaît- s'il vous
plaît (.) le mouvement barakat ne se définit pas
ce- sur- on n'est pas un appareil/ on va pas
reproduire les mêmes schémas du système/ (.) qu'on
prétend combattre/ (.) on n'est pas là pour faire
la politique à la place des algériens/ (.) non
monsieur/ (.) ce qui nous a fait sortir dans la
rue/ (.) et je vous invite en tant que journaliste
qu'on connaît/ monsieur/ monsieur HB/ de justement
dénoncer ça/ les partisans du quatrième mandat ont
les salles pour eux/ (.) les partisans du quatrième
mandat ont l'argent pour eux/ les partisans du
quatrième mandat ont la police pour les protéger/
nous/ on n'a pas eu deux mètres carré de trottoir
[pour- est-ce que c'est de la&
- 147 KD [monsieur SK/ est-ce que le mouvement-&&
- 148 SK &démocratie ça/
- 149 KD &&est- ce que le mouvement barakat est un mouvement
structuré/ (.) reconnu par la loi (.) pour avoir le
droit/ à des salles/
- 150 SK non/ (.) c'est pas un mouvement qui est reconnu par
la [loi
- 151 KD [quelles sont les démarches à suivre pour
pouvoir avoir droit/ (.) [à:: organiser (inaud.)
- 152 SK [oui (.) c'est- ça c'est à
négocié/ (.) mais ce- l'urgence actuellement/ (.)
est justement de se composer en franc national/
patriotique/ citoyen et autonome/ (.) on n'est pas
partisan/ on n'est pas là pour dire votez pour
*flèn*²²⁶ ou votez pour *flæn*/ (.) non/ (.) on- on se
pré- on prétend pas faire de la politique à la
place des algériens (.) ce qu'on veut c'est
seulement (.) reprendre notre euh citoyenneté/ (.)
personne ne décide à notre place/ (.) ensuite libre
aux algériens de voter pour ce qu'ils [veulent/
- 153 KD [OA/
- 154 OA ce- ce ça/ c'est démocratique/ (.) avec euh::: un
tableau noir comme ça/ (.) euh que vous dressez/
(.) donc euh toujours le discours alarmiste/ (.)
que::: que [ça- ça n'engage- ça n'engage que moi/
- 155 SK [il y a de quoi/ (.) il y a de quoi/

²²⁶ Telle personne.

- 156 OA vous ne pouvez pas euh vous mettre derrière un candidat/ (.) et appeler euh les algériens à voter donc/ (.) donc vous avez réglé le problème d'un coup/ (.) démocratiquement/ (.) et sans agitation (.) quand vous- vous dressez un tableau comme ça c'est une révolution qu'il faut en algérie/ c'est pas- c'est pas:: un scrutin/ (.) c'est pas euh une élection présidentielle/ (.) c'est- vous- vous comprenez ce que je veux dire/ donc donc donc [pourquoi/ c'est- c'est- c'est-à-dire/
- 157 SK [non- non/ on n'appelle pas à une révolution monsieur/ (.) non/ (.) on est un mouvement/ (.) on est un mouvement/
- 158 OA les candidats/ (.) qui sont en lice/ (.) euh je pense qu'ils- qu'ils disent à peu près la même chose/ (.) donc ça- ça suffit/ (.) il faut juste se mettre derrière un candidat/ (.) et voi- et donc- et le problème est réglé/ (.) deuxième chose (.) quand je vous vois donc dresser un tableau/ c'est quand-même non structuré/ (.) j'ai assisté à une manif donc euh de ce mouvement à paris/ samedi dernier/ (.) devant l'ambassade d'algérie/ (.) euh- euh et j'ai assisté jeudi dernier aussi/ (.) à la manif devant la fac centrale/
- 159 KD à alger centre/ oui/
- 160 OA j'ai vu comment/ euh les- les journaux les quotidiens que je respecte/ (.) trois ou quatre que j'achète tout le temps ici euh:: quand je suis en france/ j'ouvre mon ordinateur/ c'est automatiquement ça/ (.) j'ai vu comment/ (.) la couverture médiatique/ (.) est orientée/ (.) et (.) [euh tendancieuse/
- 161 KD [que voulez-vous dire par orientée/
- 162 OA c'est-à-dire/ (.) moi j'ai assisté [
- 163 KD [sympathisante
avec barakat/
- 164 OA non/ (.) je- me- ba- il a le droit d'exister/
- 165 KD oui/
- 166 OA je pense que nous sommes en démocratie/ il a le droit d'exister de manifester de faire ce qu'il veut/ (.) mais j'ai le droit d'avoir mon avis/ (.)
- 167 KD oui/
- 168 OA d'accord/ (.) et là ce que- ce qu'a raconté la presse est faux/ (.) j'étais jeudi dernier euh devant la fac centrale/ j'étais devant la brasserie de la fac/ (.) j'étais- j'étais en tant que:::

- observateur/ hein/ je n'ai pas manifesté/ (.) euh
il y avait beaucoup de monde qui sont venus que (.)
des curieux comme moi/ des journaliers/ de la
police et tout ça qui sont venus/ (.) le lendemain/
(.) j'ai acheté (.) un quotidien/ (.) donc c'est
vendredi/ [mais mais euh- euh
- 169 KD [vous pouvez le citer/
- 170 OA j'ai acheté el watan²²⁷/ (.) eh ben je regrette/
c'est tout à fait faux ce qu'il a raconté (.)
amplifié de [tous les côtés/ mais laissez-moi
parler/ laissez&
- 171 KD [(inaud.)
- 172 OA laissez-moi parler (.) j'ai un frère à tizi-ouzou/
il m'a appelé/ (.) j'ai un frère au canada/ (.) il
m'a appelé/ (.) c'était- c'est- ils m'ont dit mais
il faut rentrer/ (.) sinon rentrer à paris/ (.)
c'est dangereux/ je lui dis mais je suis:: à la
grande poste/ (.) il y a rien du tout de tout cela/
(.) on a amplifié la chose/ (.) on a joué sur la
peur (.) donc c'est- quand- euh moi je ne suis pas
contre ce mouvement (.) du tout/ (.) vous pouvez
exister/ (.) [et
- 173 KD [que signifie selon vous (.) amplifier
(.) OA/
- 174 OA le nombre/ (.) euh euh [
- 175 KD [on ne connaît pas le nombre
exact [de manifestants/
- 176 OA [le nombre/ (.) il doit y avoir une centaine
vraiment de manifestants/ (.) mais (.) moi je ne
suis pas manifestant hein/ je- moi j'étais [en face
- 177 KD [un
badaud/
- 178 OA un badaud/ (.) curieux/ (.) comme d'autres/ il y a
aussi de la police euh en civil/ (.) il n'y a pas
une manif (.) en europe (.) je vis en france c'est
pas une manif où il y a pas de police/ (.) quand on
parle de rafles et tout ça/ de massacres/ c'est pas
vrai c'est [faux/
- 179 KD [personne n'a parlé de massacre je
pense/ (.)
- 180 OA non/ (.) [de rafle/ (.) j'ai lu une rafle/ (.)

²²⁷ Un quotidien généraliste algérien en langue française.

- 181 KD [y a pas eu de mot massacre/ (.) (inaud.)
alors vous parlez du titre euh de- du quotidien
[d'el watan/ la rafle en algérie/
- 182 OA [vous savez ce que c'est- vous savez ce que c'est
[qu'une rafle/ la- la rafle c'est pas ça/ non&
- 183 HB [euh:: vous- vous me permettez/
- 184 OA &attendez/ [je- je (.) ce n'est pas une position/&
- 185 KD [allez-y brièvement/
- 186 OA &ça c'est mon avis/ (.) donc euh la presse doit
être objective (.) d'abord/ avant tout/ (.) et la
presse/ le journal/ est fait pour informer en
priorité/ (.) après/ donc la ligne éditoriale/ (.)
on a le droit d'avoir un avis/ (.) d'avoir ce qu'on
veut/ [(inaud.)
- 187 SK [<((en s'adressant à KD)) juste un mot
(inaud.)
- 188 KD est-ce que le mouvement est amplifié selon vous SK/
- 189 SK [pas du tout/ premièrement- parce que (.) laissez&
- 190 OA [à part/ à part une cinquantaine de personnes on&&
- 191 SK &moi parler& monsieur/ (.) avec tout mon respect
pour&
- 192 OA &&parle d'une grande manif à (inaud.)/ non/
- 193 SK &vous et pour tous les algériens d'ailleurs/ (.)
euh:: on est là/ (.) on s'est fait embarquer/ alors
si vous n'avez pas vu ça/ et que vous avez vu juste
la une d'el watan/ (.) c'est grave/ (.)
- 194 OA non/ c'est pas la une/ [(inaud.)
- 195 SK [je me suis fait embarquer/
(.) laissez-moi parler s'il vous plait/ [
- 196 HB [je ne suis
pas venu pour parler de::: des journaux/ (.)
[(inaud.)
- 197 SK [non- non- non on ne va pas parler de ça (inaud.)
donc je suis obligé de répondre/
- 198 HB enfin/ je suis- je suis toujours solidaire avec la
corporation/ (.) quelles que soient les dérives
[de- de
- 199 OA [on est tous solidaires [avec (inaud.)

- 200 SK [quelles que soit les
[dérives (inaud.)
- 201 HB [euh- euh non- non/ (.) attendez- attendez-
attendez- attendez/ (.) quelles que soient les
dérives ou::: les::: ou les::: exagérations/ (.) on
a:: un minimum de solidarité (.) on a le droit de
ne pas être d'accord avec le poisson/ et je suis
pas du tout d'accord depuis quelques temps/ (.)
avec la- la corporation (.) hein/ (.) est [l'a bon-
- 202 OA [(inaud.)
- 203 HB oui tout à fait- tout à fait/ (.) il a- il a- il a-
euh sans- sans faire un procès/ sans citer/ (.) euh
genre par- par correction/ et par éthique/ (.) je-
khaled tout à l'heure il a posé une question euh
oui/ tu soutiens la ligne bouteflika/ (.) beh oui/
(.) c'est- c'est- c'est c'est peut-être bouteflika
qui soutient ma ligne/ hein/ peut-être/ [oui/ peut-
être/ (.) mais (.) i- i- i il&
- 204 OA [oui/
c'est possible/
- 205 HB il faut (.) pas retomber dans le travers d'il y a
vingt ans/ (.) quand il y a eu la montée de (inaud.
politiques/ (.) il y avait/ (.) les éradicateurs/
(.) et les réconciliateurs/ (.) et on a vécu/ une
décennie/ (.) qui nous a fait (.) perdre beaucoup
de temps/ (.) si le temps se rattrape / (.) la mort
ne sera pas/ on a laissé un pays à genoux/ (.) et
sans mémoire (.)
- 206 KD alors/ [(inaud.)
- 207 HB [on est- on- il faut- il faut sortir de ce
tourbillon de violence/ (.) il faut (.) faire les
changements/ (.) de manière progressive/ (.) avec
des mutations/ (.) segment/ (.) par segment/ (.)
vous ne pouvez pas comme ça avec un bâton de
[maréchal
- 208 KD [en somme ne manifestez pas/
- 209 HB j'ai pas dit ça/ non j'ai pas dit ça/ c'est- c'est-
[c'est réducteur non/ (.)
- 210 KD [alors/ (.) oui/
- 211 HB il faut manifester/ (.) il faut écrire/ (.) il faut
[s'exprimer/ il ne faut pas rester loin/ il faut&
- 212 SK [monsieur/ (.) monsieur/ monsieur/ ce qu'il arrive/
- 213 HB &des avis des- il faut des avis contradictoires/
(.) mais de grâce/ (.) n'accusez pas/ (.) les gens
(.) comme ça/ (.) je ne parle pas de [vous hein/

- 214 SK [j'ai accusé
personne/ hein/ [j'ai accusé personne/
- 215 HB [je ne suis pas en train de vous
accuser/ (.) je parle de la presse/ (inaud.) (.)
parce que/ (.) on écrit (.) objectivement/ (.) sur
le président de la république/ et le candidat/ (.)
bouteflika/ (.) alors/ (.) on est- on devient/ (.)
des gens infâmes/ (.) et on est traité de tous les
noms/ (.) non/ non/ je suis- je suis pas d'accord
avec euh avec cela/ [alors je parle pas- je&
- 216 SK [non/ mais monsieur/&&
- 217 HB &parle pas de mouvement barakat/ j'étais- j'étais&
- 218 SK &&le mouvement barakat/ (.) écoutez
- 219 HB &sur la presse/ *smahli* j'étais sur- sur la presse
[aujourd'hui/ il y a tendance/ il y a des gens&
- 220 KD [et maintenant/
- 221 HB &qui veulent être des leaders d'opinion/ (.) et (.)
soit c'est leur opinion (.) qui passe (.) et on
est/ (.) démocratique (.) et on est (.) pour les
expressions (.) de liberté- de liberté/ (.) ou
bien/ (.) on n'est (.) pas d'accord avec eux/ on
est traité:: de tous les noms (.) la- la/ [je suis-
je suis (.) [*smahli- smahli* (.)&
- 222 KD [alors/ (.) brièvement/ allez-y/
- 223 HB &je suis- moi- moi- *chuf* (.) euh au- aujourd'hui/
(.) il y a des gens qui sortent de nulle part/ (.)
je parle de mon- de ma corporation (.) et on dit/
(.) presse publique/ (.) presse parapu-
parapublique/ (.) *bsah* on ne peut pas/ (.) manger (.)
le matin/ (.) dans le rota- le- le râtelier / (.)
de l'état/ (.) et le soir/ (.) dénoncer ce même
râtelier/ (.) [il faut (.) il faut&
- 224 KD [alors/ pour euh pour&&
- 225 HB &avoir (.) il faut avoir des (.) des (.) positions&
- 226 KD &&revenir à ce que disait la presse/
- 227 HB &justes et objectives/ [je crois que c'est le seul&
- 228 KD [SK/
- 229 HB &pays actuellement dans le maghreb/ dans le monde
arabe/ croyez-moi que j'ai fait tous les pays
africains/ y compris l'afrique du sud/ où j'ai vu
ce que c'est y réprimer/ une manifestation
violente/ [j'étais là bas quand y avait les&

- 230 KD [oui
- 231 HB &mineurs et dieu sait si les mineurs/ (.) c'est comme sonatrach ici/ (.) c'est la colonne vertébrale (.) croyez-moi/ (.) c'est- c'était pas/ c'était pas [dans l'entente (.)
- 232 KD [allez-y/ (.) SK/
- 233 SK donc moi ce que j'allais dire/ c'était justement par rapport à ça/ (.) par rapport aux journalistes/ (.) euh::: moi ce qui m'étonne/ (.) c'est qu'on reproche à des journalistes de nous soutenir/ (.) alors qu'ils étaient là/ qu'ils se sont fait embarquer::: par éthique/ ils ont été là ce sont des citoyens avant d'être [journaliste (.) c'est-
- 234 HB [(inaud.)
- 235 SK non/ mais c'est ce que je suis en train de dire/ moi (.) ce sont des citoyens/ (.) avant d'être des journalistes/ (.) y a pas que des journalistes [avec nous/
- 236 KD [donc pour vous/ ils ont le droit de manifester
- 237 SK oui bien sûr/ le métier de journaliste et vous le savez mieux que moi/ monsieur/ c'est un métier où vous avez justement une vision plus globale de la situation/ parce que (.) comme vous le disiez tout à l'heure/ (.) euh vous assistez à des réceptions/ vous insistez vous pouvez approcher le premier ministre/ le président de la république tout ça/ (.) et en même temps vous allez au fin fond du pays/ (.) voir ce qui se passe en m'zab/ voir ce qui se passe en kabylie/ voir ce qui se passe et ça vous donne justement/ (.) euh cette vision qu'on n'a pas peut-être nous/ (.) qui sommes de simples militants/ euh qui avons une idée de la politique et qui la défendons donc moi/ qu'on reproche à un journal de nous soutenir/ de nous donner [euh::: de- de la dimension et ne pas reprocher&
- 238 KD [est-ce que/ (.) est-ce que certains de nous ont&&
- 239 SK &à la télévision nationale/ (.) un média de masse&
- 240 KD &&amplifié un peu les évènements/
- 241 SK &de ne même pas parler de nous/ (.) euh monsieur quand on se faisait embarquer le jeudi/ la télévision nationale faisait des- des- passer des documentaires/ sur les ouistitis euh en tanzanie/ (.) mais c'est incroyable/ (.) c'est incroyable/ (.) les journaux nationaux ne parlent pas de nous/ (.) on est des citoyens algériens/ (.) on a le droit de se faire rencontre (.) et (.)

- pacifiquement/ (.) on n'est pas violent en est
[conscient on a vécu la décennie noir aussi/ (.)
- 242 KD [et vos détracteurs/ (.) SK (.) disent que vous
vous êtes (.) que vous faites entendre/ dans le
cadre de manifestations/ (.) illégales/ (.) qu'elle
est votre [réponse/ elle est légale/
- 243 SK [justement/ (.) justement parce que- oui/
(.) elle est légale [parce qu'elle est citoyenne/ (
- 244 KD [elle est illégale/ elle est
[illégale/
- 245 SK [non/ (.) je suis désolé/ (.) [
- 246 KD [pour manifester à
alger/ il faut une autorisation/ (.)
- 247 SK oui mais on est légi- on est légitime/ (.) on a
notre légitimité de citoyens/ (.) et c'est ce que
je disais depuis tout à l'heure/ (.) ce système
actuel/ (.) a cassé toutes les- les- les::: (.) les
organisations/ les collectifs/ les mouvements
[citoyens qui se sont formés
- 248 HB [pourquoi personne ne- pourquoi personne-&
- 249 KD [et si les algérien/ (.) allez-y/
- 250 HB &pourquoi personne ne réagit/ quand ali belhadj se
mani- se manifeste et qu'on l'embarque/ question/
[question/ que- que- question/ question/ chuf&
- 251 KD [question intéressante/ (.)
- 252 HB &jeune homme/ (.) encore une fois/ on va remettre
euh::: les points sur les i (.) il faut vous
féliciter pour votre mouvement/ (.) qui doit/
s'exprimer de manière [pacifique (.)
- 253 SK [on nous laisse pas faire/
- 254 HB il faut laisser aussi les autres exister/ (.)
quelle que soit/ la nature du pouvoir/ [on va-
- 255 KD [HB/
(inaud.) apparemment existent/
- 256 HB [on va pas- on ne va pas se réveiller le matin/
chuf/
- 257 SK [on est fédérateur/ (.) on- on est fédérateur/ (.)
on est content justement qu'il y ait d'autres
mouvements/ euh barakat/ (.) on n'est pas là pour
monopoliser la parole/ hein/ (.) on est juste des
[citoyens/

- 258 HB [il faut/ il faut- il faut [
- 259 KD [alors/ (.) ça tombe
bien/ que pensent- que pensent les gens/ (.)
aujourd'hui/ (.) du mouvement barakat/ nous sommes
allés dans la rue/ (.) pour interroger (.) quelques
personnes que pensent-ils de votre mouvement/ (.)
et de la candidature du président/ (.) le micro-
trottoir/ est préparée par KH (.)
- ((00 : 33 : 18))
- ((micro-trottoir))
- ((00 : 34 : 45))
- 260 KD voilà/ c'était un micro-trottoir/ organisé par KH
pour avoir euh une idée un peu de ce que pensent
les gens/ si le dix-sept avril euh les algériens
votent en masse euh pour abdelaziz bouteflika/ (.)
est-ce que c'est (.) l'échec/ (.) la mort de
barakat/=
- 261 SK =non/ pas du tout/ (.) pas du tout parce qu'on
s'est inscrit dans un engagement/ (.) citoyen (.)
donc pour [nous le-
- 262 KD [même si vous êtes (.) à l'opposé de la
(.) volonté populaire/
- 263 SK absolument/ (.) euh la volonté populaire/ (.) on va
pas s'opposer au peuple/ (.) on est là pour
défendre nos idées/ on est là pour défendre une
algérie/ (.) vous savez ce que viennent de dire les
gens là/ (.) c'est- c'est ce qu'on reçoit tous les
jours/ (.) [(inaud.)
- 264 KD [une partie- une partie [des gens/
- 265 SK [une partie bien
sûr/ (.)
- 266 KD une partie oui/
- 267 SK c'est:: c'est sous-entendu/ c'est ce qu'on reçoit
tous les jours/ (.) euh les gens sont
sympathisants/ les gens veulent adhérer/ les gens/
parce qu'ils se sont reconnus dans le mouvement
barakat/ (.) avec un smic de revendications/ (.)
c'est rendez nous notre citoyenneté (.) on veut
parler en tant d'al- qu'algérien/ (.) sans se faire
embarquer de préférence/ (.) sans se faire taxer de
travailler pour l'étranger on est des algériens/ on
a toujours vécu ici/ on a rien à voir avec katar
israël machin euh et le [reste/ (.) donc
- 268 OA [il y a un problème

- 269 KD il y a un problème/
- 270 OA il y a un problème
- 271 KD lequel/
- 272 OA euh parce que:: euh vous allez voir/ les médias euh internationaux (.) quand on parle de la main étrangère/ (.) les médias internationaux/ (.) vont (.) leur tendre la main/ (.) ils vont être médiatisés/ (.) mais moi je- je- je redis encore une fois/
- 273 KD mhh
- 274 OA il ne faut pas amplifier ce- j'ai vu des mouvements naître/ (.) euh la jeune fille que vous venez de passer/ elle a dit/ ils ont le soutien de tous les jeunes algériens [
- 275 KD [c'est une façon de parler (.) on a compris
- 276 OA non/ mais c'est- [non c'est- non- non- non- non&
- 277 SK [est-ce que- est-ce que je&&
- 278 OA &non elle ne re- elle ne représentait pas les&
- 279 SK &&peux terminer s'il vous plait/ (.) (inaud.)
- 280 OA &jeunes algériens/ (.)
- 281 KD oui
- 282 OA elle ne représente qu'elle-même/ euh elle est peut-être algéroise ou: d'oran je ne sais [pas/ elle ne&
- 283 KD [on ne sait&&
- 284 OA &re- représente qu'elle-même (.) voilà/ elle ne&
- 285 KD &&son- on ne connaît pas son origine c'est- c'est-
- 286 OA &représente qu'elle-même/ (.) donc les jeunes algériens/ (.) peut-être ils sont tous contre elle/ ou pour/ (.) de toute façon euh c'est faux ce qu'elle dit (.) euh les médias étrangers/ (.) euh ce n'est pas le katar qui est discrédité aujourd'hui/ (.) il y a d'autres médias/ (.) d'autres sites internet/ (.) vous allez les intéresser/ vous allez être très médiatisés/ (.)
- 287 KD mais [est-ce que c'est la faute de barakat d'intéresser&
- 288 SK [monsieur/ (.) (inaud.) justement (inaud.)

- 289 KD &[les médias étrangers/ (.) c'est- c'est ça&
- 290 OA [non/ non- non- non- non (.) la main étrangère/
- 291 KD &la question/ (.) brièvement/ avant de lui redonner la parole
- 292 OA la main étrangère ça commence par la médiatisation donc/ on peut [faire croire- c'est- au- moi je- je&
- 293 SK [non mais ce n'est pas parce qu'on&&
- 294 OA &vis à l'étranger/ je sais ce que c'est- parce que&
- 295 SK &&est médiatisé qu'on va s'arrêter monsieur/ ils&&
- 296 OA &notre mou- notre mouvement/ notre mouvement/ ils&
- 297 SK &&ils ont le droit d'écrire ce qu'ils veulent/ de dire&&
- 298 OA &ont essayé de nous médiatiser/ même les- on est&
- 299 SK &&ce qu'ils veulent/
- 300 OA approché par de- par de- de- de- de- je ne sais pas/ euh des services et tout ça/ (.) on a- on a toujours refusé (.) vous allez être médiatisé
- 301 KD alors c'est- c'est la question que je me suis posé [SK/ est-ce que vous avez&
- 302 SK [mais c'est pas/ (.) oui/ (.) c'est::::
- 303 KD &[été approchés (.) par le service étranger/ est-&
- 304 OA [ben/ bien sûr/ (.) ça va venir/ ça va venir/
- 305 KD &[ce que vous avez été approchés par la main étrangère/
- 306 SK [les services et les journalistes oui/ les journalistes tout le monde s'intéresse à ce que fait barakat/ (.) c'est un nouveau souffle/ (.) euh politique algérien/ (.) c'est- les gens se sont reconnus [euh monsieur/
- 307 OA [sans- sans un parti/ il y a un nouveau souffle politique/=
- 308 SK =[oui/ oui monsieur et vous êtes en train de le voir/
- 309 OA [mais:: il y a une aberration alors/ vous allez vous constituer en parti politique/
- 310 SK vous êtes en train de le voir [monsieur/ vous êtes&

- 311 OA [non/ non- non- non/
- 312 SK &en train de le voir partout/ [sur les journaux/&
- 313 OA [non/ (.) (inaud.)
- 314 SK &sur les journaux/ dans la rue/
- 315 OA &&vous voulez/ le dix-sept octobre/ il y a eu une
élection/ il y a eu [douze candidats/ douze- douze&
- 316 KD [avril/
- 317 OA &[candidats/ vous- vous ne vous retrouvez pas dans&
- 318 SK [est-ce que je peux parler s'il vous plait/ est-&&
- 319 OA &les douze candidats/ non:: et c'est pas- et c'est&
- 320 SK &&ce que je peux parler/ (.) est-ce que je peux&&
- 321 OA &pas- c'est- c'est- c'est- ce n'est pas à la veille
- 322 SK &&parler/ (.) il faut arrêter un peu avec ce&&
- 323 OA &de- non/ non- non- non- non- non- non monsieur/
- 324 SK &&paternalisme politique monsieur et nous montrer
ce qu'on a à faire/ (.) on est des citoyens
algériens/ (.)on a notre mot à dire/ on a notre
[mot à dire monsieur/
- 325 OA [et je connais à paris/ (.) je connais (.) tous les
membres de barakat à paris/ (.)
- 326 KD et/
- 327 OA je les connais/
- 328 KD oui/
- 329 OA euh ce n'est pas::: euh des gens sur lesquels je
peux::: je peux miser un avenir (.) allez-y-
[allez-y je vous-
- 330 SK [si on parle de l'algerie/ si on parle de
[l'algerie/
- 331 KD [SK/ (.) comme le dit monsieur OA/ euh peut-être
des membres euh du groupe barakat (.) qui:: qui
comme l'a dit HB/ euh ont d'autres [visées/
- 332 SK [écoutez/ (.)
comme tout mouvement/ (.) comme tout mouvement/ (.)
et c'est normal/ un mouvement qui soit médiatisé et

- tout ça/ on:: il y a les risques de récupération/
par les services/ par la main étrangère/
- 333 KD mhh
- 334 SK par ce que vous voulez/ (.)
- 335 KD mhh
- 336 SK on en est conscient/
- 337 KD le r n d le dit/ (.) [le (.) m p a le dit
- 338 SK [on en est conscient/ (.) oui/
(.) mais ça/ c'est pour nous casser (.) [
- 339 OA [pas de la
[même manière de- ce n'est pas vous/ vous n'avez&
- 340 SK [mais laissez moi parler s'il vous plait/ mais&&
- 341 OA &pas à être- (.) allez-y (.) je vous laisse/
- 342 SK &&laissez moi parler [s'il vous plait/ laissez&&
- 343 KD [allez-y terminer brièvement/&
- 344 SK &&moi aller au bout de mon idée/ il faut arrêter&&
- 345 KD &allez-y/ (.)&allez-y SK/
- 346 SK &&avec ce paternalisme de nous montrer quoi dire/
quoi faire/ euh dans quel- dans quel circuit
marcher non monsieur/ on est des citoyens/ (.) on
sait ce qu'on a à faire (.)on a une conscience
[politique/ (.) l'algerie au dessus&
- 347 OA [moi aussi/
- 348 SK &de tout/ [et les algériens se sont reconnus dans&
- 349 OA [ah c'est vous- c'est- c'est- c'est&&
- 350 SK &ça/ monsieur s'il vous plait/ laissez moi
terminer/
- 351 OA &&mais (inaud.) [surtout pas que les algériens se&&
- 352 KD [laissez le terminer/
- 353 OA &&reconnaissent/ [vous avez combien de- de- de&&
- 354 KD [laissez le terminer
- 355 SK [laissez- laissez moi terminer

- 356 OA &&[d'adhérents/ beh allez-y/ beh ne me dites pas que&&
- 357 SK [mais laissez moi terminer/ (.) laissez moi terminer/
- 358 OA &&vous représentez l'algerie quand-même/ [ah non:::
- 359 SK [mais laissez moi terminer/ (.) on ne prétend pas le faire/ (.)
- 360 KD [allez-y/
- 361 OA [mais vous êtes en train de le dire/
- 362 SK [mais vous- vous- mais vous êtes en train de nous dire [le contraire
- 363 OA [non/ vous êtes le quatrième mandat/ mais je- c'est votre [problème/ vous avez le droit- allez-y&
- 364 SK [on n'est pas que pour le quatrième&&
- 365 OA &mais/ pour moi/ (.) mettez vous derrière un autre&
- 366 SK &&mandant monsieur/ (.) on n'est pas que pour le&&
- 367 OA &candidat/ et- et laissez les gens voter/ non::&
- 368 SK &&quatrième mandat est-ce que je peux terminer&&
- 369 OA &non- non- non- non (.) au lieu de parler/ le vrai&
- 370 SK &&[s'il vous plait/ s'il vous plait/ s'il vous plait/&&
- 371 KD [allez-y/ continuez SK/ laissez le- laissez le&&&
- 372 OA &problème/ (.) non mais- non mais
- 373 SK &&s'il vous plait/ s'il vous plait/ s'il vous plait/
- 374 KD &&&terminer/ (.) on va:: on va reprendre le débat/ (.) pour- pour le mouvement barakat/ le quatrième mandat est un vrai problème [apparemment
- 375 OA [euh::: non/ non
- 376 KD laissez le terminer/ (.) on va vous redonner la [parole monsieur OA/
- 377 OA [vous savez/ une campagne électorale (.) c'est pour parler des problèmes des [citoyens/ (.) de- là/ (.)
- 378 KD [mais là (.) on n'est pas [encore en campagne électorale / non elle commence&

- 379 OA [mais si: donc les sujets de société/ il faut les&&
- 380 KD &à la fin du mois de mars (.) allez-y SK
- 381 OA &&évoquer/ c'est pas ::: c'est- c'est malheureux
- 382 SK donc je disais comme tout mouvement/ (.)
- 383 KD oui/
- 384 SK barakat est bien sûr proie aux récupérations tout ça/ on va vouloir nous récupérer tout ça/
- 385 KD oui/
- 386 SK la main étrangère/ les révolutions arabes/ on en a- on en a entendu des vertes et des pas mûres/ ces derniers jours/ (.)
- 387 KD mhh
- 388 SK tout le monde nous attaque/ l'opposition/ le euh- on en est conscient justement (.) euh euh je le redis encore une fois (.) il ne faut pas insulter l'intelligence des algériens/ (.)
- 389 KD mhh
- 390 SK on est des algériens/ on est des patriotes avant tout rien ne passera avant l'algerie (.) ni mains étrangères/ (.) ni récupération quoi que ce soit/ on est un mouvement (.) patriote/ (.) pacifique/ (.) [autonome (.) non partisan
- 391 KD [et lorsqu'on parle uniquement/ (.) lorsqu'on parle de représentativité alors/ (.) qui représente le mouvement barakat aujourd'hui/
- 392 SK écoutez c'est des citoyens/ (.) tout citoyen qui se reconnaît dans barakat avec un smic de revendications/ (.) qui est l'arrêt de cette mascarade/ [
- 393 KD [donc (.) la porte est ouverte: à tout [le monde/
- 394 SK [oui/ la porte- [la porte est- s'il vous&
- 395 HB [(inaud.)
- 396 SK &plait monsieur/ juste- juste un moment/ (.) juste un [moment/ (.) juste un moment (inaud.)
- 397 KD [brièvement (.) allez-y
- 398 SK tout le monde s'est reconnu/ (.) dans ce cri de cœur/ [parce que c'est un cri de cœur/ parce que-

- 399 OA [< ((avec un ton ironique)) tout le monde/
c'est qui tout le monde/ vous avez deux personnes
[ici et beh euh/
- 400 SK [monsieur tout le monde monsieur/ c'est sous-
entendu qu'il y a des gens qui sont contre/ (.)
mais je ne vais pas le dire à chaque fois/ mais
c'est sous-entendu/ [mais tout le monde
- 401 OA [comment vous pouvez évaluer ce
que vous dites/
- 402 HB raison- raison- raison garder hein/ je vais vous
couper comme on dit *belaarbiya*²²⁸ *blaasèl*²²⁹/ (.)
raison garder/ (.) rai- rai- rai- raison garder/
(.) et je vous ai dit/ assumez toutes les
étiquettes/ (.) il faut avancer c'est tout/ (.)
- 403 SK oui il faut avancer/ [justement/ nous- on va pas/
- 404 HB [raison garder/ ce que disait
notre ami euh [si je peux me permettre/ vous&
- 405 SK [on est dans la (inaud.)
- 406 HB &êtes un mouvement/ qui est- qui vient de naître/
qui a besoin d'une oxygénation/ politico
démocratique/ ça c'est une bonne chose/ mais vous
ne pouvez pas prétendre/ représenter euh: tous les
citoyens algériens/ [il- il faut aussi respecter/&
- 407 SK [on le fait pas/
- 408 HB &les gens/ qui sont dans un combat politique/ (.)
depuis maintenant une quarantaine [d'années/
- 409 KD [absolument/
- 410 HB il y a des militants du parti f f s qu'il faut respecter/
[il y a des militants du r c d qu'il faut&
- 411 SK [oui bien sûr/
- 412 HB &respecter/ pardon/ (.) il y a (.) les islamistes/
(.) qui sont dans un parti politique qu'il faut
respecter/ (.) il y a des- des appareils/ (.) il y
a des machines/ (.) qu'il faut respecter/ (.) moi
je- ce que j'ai (inaud.) dans le:: le petit radio
trottoir/ euh micro trottoir qui a été fait/ (.)
j'ai rapidement euh vu:: les tranches d'âge (.) le
niveau culturel/ (.) et les prises de position (.)
j'ai simplement euh synthétisé/ (.) avec euh une
bonne conclusion/ de quelqu'un qui a l'air d'être
euh très structuré politiquement/ (.) et

²²⁸ En langue arabe (arabe algérien).

²²⁹ Une expression qui signifie dans la culture algérienne : « avec délicatesse, avec tact ».

- socialement un père de famille (.) il dit laissez les bulletins s'exprimer (.)
- 413 OA absolument/
- 414 KD ben euh- euh ce- ce la question est là/ allez-y OA/
- 415 OA nous avons une démarche/ une démarche/ qui est différente/ (.) de france/ nous avons décidé (.) de: de voir/ (.) tous les candidats en lice (.) nous nous sommes rendus dans les p i j/ de tous les candidats hein/ (.) euh nous avons vu euh moussa touati/ (.) on s'est rendu chez louiza hanoun/ on était reçu par euh monsieur djoudi/ d'ailleurs j'ai- j'ai envie de le dire/ (.) on a passé un moment très agréable/ (.) donc on a eu un échange vraiment/ impeccable/ (.) euh on- nous avons vu ali benflis il nous a [reçu
- 416 HB [de la politique/ qui a fait de la prison pour des [ex- combats démocratiques
- 417 OA [nous avons vu/ ali benflis/ (.) nous allons (.) euh voir (.) euh comme ça- faouzi reba3i/ (.) nous allons voir tous les candidats/ en lice (.) euh hier soir nous étions au p i j de bouteflika/ on a été reçu:: donc voilà/ nos- nos- les revendications de la communauté euh algérienne à l'étranger/ (.) ce qu'on voit:: euh au lendemain du dix-sept avril/ de cette élection/ donc on a eu un échange euh impeccable/ (.) au restaurant hier soir/ j'ai vu euh nos amis du f f s/ (.) ils étaient ravis/ ils veulent nous rencontrer/ on voit les gens qui votent/ (.) les- les amis du r d c aussi on va y aller les voir/ (.) les gens qui boycottent/ les gens qui votent/ (.) les gens qui ne votent pas/ (.) le mouvement barakat/ avec plaisir que- que- que- que- que- que de les rencontrer/ (.) mais- mais après tout/ (.) après tout/ (.) il faut se prononcer/ il faut aller voter (.) vous pouvez ne pas voter/ vous pouvez boycotter/ (.) mais (.) lai- laisser les algériens s'exprimer/ [(.) voilà/ voilà/ on- je-&
- 418 KD [SK/
- 419 SK [on est des algériens/ on nous ne&&
- 420 OA &je rajoute une- une parenthèse/ tout à l'heure il&
- 421 SK &&laisse pas nous exprimer/
- 422 OA &[a parlé de-
- 423 KD [on est- que (.) répondez-vous à ceux qui disent qu'on ne laisse pas/ (.) le mouvement barakat [s'exprimer/

- 424 OA [ah ce- ce ça par- par contre/ c'est antidémocratique/ (.) qu'est-ce [qu'ils veulent/ (.) ils veulent- ils veulent- ils&
- 425 SK [et beh dénoncez-le monsieur/ mais comment voulez&&
- 426 OA &veulent mais je le- je suis en train- [non/ non/&
- 427 KD [allez-y/
- 428 SK &&vous qu'on parte vers des élections [fermées/&&
- 429 KD [allez-y/
- 430 OA &vous - (inaud.)
- 431 SK &&comment voulez vous qu'on parte vers des élections/ vous nous ne laissez mêmes pas deux [mètres de trottoir pour dire ce que l'on pense/
- 432 OA [constitu- constituez-vous (.) en- en- en parti politique/ [il y a des adhérents/ (.) euh sensibi-&
- 433 SK [mais on n'est pas obligé de le faire/&&
- 434 OA &sensibilisez/ sensibilisez/ donc on va avoir un&
- 435 SK &&on n'est pas obligé de le faire/ (.) il y a&&
- 436 OA &problème/- on va se bagarrer donc ici pour ce&
- 437 SK &&citoyenneté au dessus de tout/ monsieur/
- 438 OA &quatrième mandat ou pas/ non/ (.) laissez les algériens [s'exprimer/ (.) non/ non- non- non- non
- 439 SK [on va se bagarrer avec personne monsieur/ moi je respecte votre avis/ je respecte votre avis/ et vous invite à faire de même avec le mien/&
- 440 OA [ah beh- beh moi je- moi je respecte (.) et beh/
- 441 SK &[avec celui de ce- de- des gens/
- 442 KD [alors/ (.) SK/ (.) vous êtes contre euh le quatrième mandat du président/ est-ce qu'il y a un candidat (.) parmi tous les candidats à la candidature/ (.) qui:: qui vous intéresse ou qui représente un tant soit peu vos [idées
- 443 SK [non/ non/ [écoutez/
- 444 OA [aucun/
- 445 KD [y compris dans l'opposition/

- 446 SK non/ [<((en s'adressant à OA)) laissez moi parler
- 447 OA [et- et si- si- si- si jamais on n'a pas de quatrième il y aura pas de vote/ vous allez mettre qui à la présidentielle/[c'est- c'est- c'est&
- 448 SK [mais laissez moi parler/&&
- 449 OA &certainement les gens vont vous critiquer/ on va-&
- 450 SK &&laissez moi parler/ au lieu de deviner ce que je&&
- 451 OA &on va- on ne va pas importer- on ne va pas importer un&
- 452 SK &&[vais répondre/ laissez moi parler/
- 453 KD [on- on- on- on va l'écouter/ on va l'écouter/&&
- 454 OA &président de la république/ (.) on va importer un&
- 455 KD &&enfin/ on va l'écouter/ on va l'écouter brièvement/&&
- 456 OA &président de la république/
- 457 KD &&allez-y SK/
- 458 SK le mouvement barakat est un mouvement non partisan/ (.)
- 459 KD oui/
- 460 SK qui apporte (.) un soutien ni officieux n'est officiel à un candidat/ à la- (.) ce qu'il faut savoir/ (.) et ce qu'il faut mettre en premier lieu (.) pourquoi le mouvement barakat est né (.) c'est quoi le smic de revendications qu'on revendique et (.) auquel les gens (.) là une partie des gens/ [voilà (.) voilà une partie&
- 461 OA [une partie
- 462 SK &des gens/ parce que je suis obligé de- de- de le dire [maintenant/ (.) voilà/ à chaque fois mhh
- 463 KD [donc préciser à chaque [fois/
- 464 OA [préciser voilà/ mhh
- 465 SK une partie des gens s'identifie/ (.) c'est justement ce smic minimum/ (.) qu'on nous rende notre citoyenneté/ (.) on est avec un système qui nous écrase/ (.) qui nous méprise/ (.) qui nous a- on a eu un ministre de la république/ monsieur qui est venu (.) dire sur une chaîne de télé/ il faut les frapper/ oui ou non monsieur/

- 466 KD vous parlez de qui/
- 467 SK de 3mara ben younes/ euh::: frappez-les/ et::: et qu'ils passent la nuit dans les cellules/ ils sauront c'est quoi la lutte (.) c'est grave/ (.) c'est grave monsieur et le monsieur me dit de voter (.) voter mais pour qui/ (.) voter dans une [dictature/ (.) voter- monsieur&
- 468 OA [moi::: (.) mais- mais vo- vo- votez contre 3mara&&
- 469 SK &abdelaziz bouteflika/ (.) attendez/ (.) attendez/&
- 470 OA &&ben younes/ (.) votez contre le candidat qu'il&&
- 471 SK &attendez/ (.) laissez-moi- laissez- laissez-moi&
- 472 OA &&soutient/ c'est- c'est votre droit absolu/
- 473 SK &terminer/ (.) écoutez/ qu'on vote/ (.) qu'on boycotte ça fait- ça fait quinze [ans qu'on vit dans ce système/&
- 474 HB [ce- ce- ce
- 475 SK &[qu'on vote/ qu'on boycotte/ euh c'est la même chose
- 476 KD [allez-y (.) [c'est la même chose/ HB allez-y/
- 477 HB [je vous re- (inaud.)
- 478 SK oui je vous en prie monsieur/ bien sûr/
- 479 HB tout à l'heure je ne voulais pas:: qu'on fasse le procès de la presse/ (.) moi je ne suis pas venu pour faire le:: le procès [du:: (.) du président/ bouteflika/&
- 480 KD [vous êtes la (inaud.) de barakat/
- 481 HB &le président bouteflika/ (.) je connais son programme/ (.) je respecte son programme/ (.) j'y adhère (.) dans mon journal/ c'est ma ligne éditoriale/ [personne/&
- 482 OA [c'est votre&&
- 483 HB &(inaud.) je n'ai reçu aucun/ (.) cadeau/ (.) du&
- 484 OA &&droit absolu/
- 485 HB &président bouteflika/ (.) ou les opposants chez les amis/ (.) dans tous les partis/ (.) moi/ ce qui m'intéresse dans le programme du président/ (.) c'est sa diplomatie de la réconciliation/ (.) des avancées/ (.) démocratiques/ (.) et des avancées/ (.) politiques (.) ce qui m'intéresse/ (.) au niveau (.) de ce président/ (.) .h c'est le problème de- de défense de souveraineté/ (.) et (.) des- des acquis/ (.) moi le bilan/ je sais comment le dresser/ (.) je le sais- j'ai treize ans dans le:: c'est pas parce que je suis dans cette ligne/ (.)

qu'effectivement je suis condamnable/ (.) c'est ce que-
on peut pas (.) bâtir une démocratie/ (.) avec des
clichés (.) et des étiquettes (.) ce n'est plus- ce n'est
pas possible/ (.) on a vécu terriblement/ ces étiquettes/
(.) quand il y a un mouvement/ (.) ou une personnalité
politique/ (.) qui te fait une proposition positive/ il
faut/ (.) y adhérer/ (.) quand il y a des imposteurs/ (.)
il faut/ (.) les balayer/ (.) les ca- les caméléons
politiques/ (.) les gens qui n'ont pas de constantes
politiques/ il faut/ les balayer/ (.)
[sah²³⁰/ (.) rais- raison/ (.) pardon j'y (inaud.)&

- 486 KD [est-ce que le bilan est positif pour vous/
- 487 HB &raison/ raison garder/ (.) il faut respecter (.)
les avis/ (.) des citoyens/ (.) et ne **jamais** dire
(.) je représente/ (.) le peuple algérien/ (.) le
peuple algérien/ (.) il a (.) une constitution/ (.)
il a (.) un bi- un- un- un bilan de vote (.) je
vais vous dire moi ce qui va attendre le pays/ (.)
pour les prochaines euh quatre années si- si tu- si
tu permets/ (.) quel que soit le candidat/ à la
présidence qui va venir/ (.) croyez moi/ (.) que la
tâche (.) sera extrêmement hardie (.) où (.) que ce
soit vous/ (.) ou nous/ (.) nous tous les
algériens/ (.) nous sommes obligés/ (.) de faire
des réformes politiques et démocratiques le plus
vite possible/ il vaut mieux que ce soit nous/ (.)
qui le faisons/ qu'on [les fasse à notre place/
- 488 SK [c'est dans cette dynamique
[qu'on (inaud.) on veut- on veut faire partie&
- 489 OA [on les impose/
- 490 HB [qu'un ministre se dérape/
- 491 SK &de la solution pas du problème/ non/ c'est grave/&
- 492 HB laissez- laissez- laissez- laissez- laissez&&
- 493 SK &on peut pas- on peut pas [passer/ on ne peut pas passer
- 494 KD [pour vous c'est le
dérapage/
- 495 HB &&laissez les gens/ (.) s'exprimer/ (.) ne pas
condamner/ (.) ne pas condamner/ (.) il faut- il
faut [laisser les gens [s'exprimer
- 496 KD [absolument/
- 497 SK [non monsieur/ on parle d'un- on
parle [d'un ministre/ d'état/ c'est grave/ on ne peut&
- 498 HB [je- je peux- je- mais c'est ce- c'est ce- c'est ce-&&

²³⁰ C'est vrai ! (arabe algérien).

- 499 SK &pas laisser passer ça/ un ministre qui appelle à&
- 500 HB &&c'est ce- (.) attendez/ (.) je voulais vous- je&&
- 501 SK &lyncher des militants/ c'est grave/ vous- vous&
- 502 HB &&voulais poser une question/ je- je voulais faire une&&
- 503 SK &vous me parlez de- euh s'il vous plait/ je vous coupe&
- 504 HB &&remarque tout à l'heure/
- 505 SK &deux seconde/ deux seconde [si- si vous permettez&
- 506 HB [tʃedhèl²³¹/ avec du&&
- 507 SK &monsieur avec tout le respect que je vous dois
- 508 HB &&miel/ avec du miel/
- 509 KD oui/ (.) allez-y/ (.) brièvement/
- 510 SK vous me parlez de l'amnistie nationale/ monsieur ce
[que- ce que- ce qu'on est en train de voir et de&
- 511 HB [j'ai pas parlé/
- 512 SK &constater malheureusement/ en algérie/ en deux
mille quatorze/ (.) c'est que des médecins/ des
journalistes/ des chômeurs/ (.) se font embarquer
parce qu'ils ont dit non au quatrième mandat/ (.)
et on a en face/ (.) des terroristes monsieur/
- 513 HB j'ai pas parlé d'amnistie [nationale/ je- je- je&
- 514 SK [non c'est moi&&
- 515 HB &peux pas:: je peux pas laisser passer sidali/ je&
- 516 SK &&qui en parle/ c'est moi/ on a- on a-
- 517 HB &peux pas laisser passer/ (.)
- 518 SK non non/ mais c'est- c'est pas vous qui en parlez/ c'est
moi/ [c'est moi qui en parle/ j'en tiens- j'en tiens&
- 519 HB [la²³² la la non non j'ai pas:: j'ai pas::
chuf/&&
- 520 SK &responsabilité/

²³¹ Allez-y/ (arabe algérien).

²³² Non (arabe algérien).

- 521 HB &&j'ai pas parlé d'amnistie/ (.) d'abord/ (.) je parlais de réconciliation/ [
- 522 SK [donc c'est grave/ si on
- 523 KD [on a compris le parallèle (inaud.)
- 524 HB la réconciliation a été votée par le peuple algérien/ (.) c'est- c'est- c'est fondamental/ (.) non/ (.) *chuf*/ jeune homme/ (.) avec le respect que je vous dois hein/ je vous donne pas des leçons de paternalisme/ [je suis&
- 525 SK [mhh
- 526 HB pas du tout le genre (.) j'apprends tous les jours dans le métier/ et crois-moi/ (.) croyez-moi/ hein/ (.) il est passé par cette réaction/ il peut- c'est une réaction qui bouillonne/ (.) qui est difficile à gérer/ (.) mais *xlouhoum*²³³ ils s'expriment/ (.)
- 527 KD mhh
- 528 HB *chuf*/ (.) je ne peux pas permettre/ moi/ (.) à un enfant/ (.) dont son père (.) a adhéré/ (.) un parti politique (.) à qui (.) on a enlevé une victoire/ on a arrêté un procès électoral/ (.) et le- s'est dérapé (.) dans- dans- dans- dans la violence/ (.) et avoir un fils de policier/ (.) aussi dérapé dans la violence/ (.) et avoir une société brisée/ (.) césurée/ (.) et on va pas en finir (.) la- la réconciliation/ c'est pour réconcilier d'abord les gens avec eux-mêmes/ (.) et réconcilier (.) toutes les générations (.) *hamdoulah ya rebbi*²³⁴ *chuf*/ (.) moi je suis né dans un quartier populaire/ (.) vous pouvez pas vous imaginer (.) quel plaisir j'ai eu/ depuis quelques semaines/ (.) de voir un jeune fils de policier/ (.) *xteb*²³⁵ *tfila*²³⁶:: parce que *babaha*²³⁷ *mat*²³⁸ (.) *mat* (.) comme- comme pré (.) comme terroriste et vice versa/ [l'algérie se construit avec un nouveau&
- 529 KD [alors/
- 530 HB &souffle/ un nouveau- un souffle de démocratie/ et de réconciliation [on doit- on doit- on doit- on&
- 531 KD [pour revenir

²³³ Laissez-les (arabe algérien).

²³⁴ Dieu merci (arabe algérien).

²³⁵ Demande la main de (arabe algérien).

²³⁶ Une jeune fille (arabe algérien).

²³⁷ Son père (arabe algérien).

²³⁸ Est décédé (arabe algérien).

- 532 HB &doit se re- se- se respecter/ (.) sinon *chuf/ chuf/* nous n'échapperons pas/ à l'égypte/ (.) ils ont- [ils ont pas fini/ trois points de suspension/ ils&
- 533 SK [mhh exactement/ je suis tout à fait&&
- 534 OA [c'est pas demain hein/ c'est pas demain/
- 535 HB &ont pas- il faut pas comprendre le sond- le syndrome/&
- 536 SK &&d'accord avec vous monsieur
- 537 HB &des biens/ (.) etcetera- etcetera *chuf bark²³⁹/* (.) [par- pardon khaled/ [je sais que c'est- c'est un&
- 538 SK [non/
- 539 KD [allez-y brièvement/
- 540 HB &[un sujet qui te passionne/ [parce que lui c'est&
- 541 SK [oui/ (.) mhh
- 542 HB &un spécialiste/ international/ hein/ euh *chuf bark* euh ce qui se passe au sahel/ (.) *ou²⁴⁰* *chuf/* la récupération/ (.) du roi du [maroc/ *m²⁴¹* le mali&
- 543 KD [oui/ (.) (inaud.)
- 544 HB &et tout ce qui entoure/ [(inaud.) c'est- c'est&
- 545 OA [on se doit d'être solidaire/
- 546 KD oui/
- 547 HB &c'est- c'est pour ça que [nous/ on a besoin/ d'un- on&
- 548 KD [oui/ (.) donc en quelque&&
- 549 HB &a besoin- on a besoin- on a besoin [d'une mandature/&
- 550 SK [non/
- 551 KD &&sorte barakat euh de rester tranquille c'est ça/
- 552 HB &*tbaani²⁴²* *mlih²⁴³/* (.) on a besoin d'une mandature/ (.) capable (.) de gérer (.) des problèmes/ (.)

²³⁹ Seulement (arabe algérien).

²⁴⁰ Et (arabe algérien).

²⁴¹ Depuis (arabe algérien).

²⁴² Suis-moi ! (arabe algérien).

²⁴³ Bien (arabe algérien).

- internes/ (.) beni mzab etcetera/ (.) tigantourine/
(.) qui n'a pas été facile/ (.) pour l'algerie/ (.)
sauf le président a géré- a géré ce problème/ (.)
il n'était pas malade/ il était en- en exercice/
[(inaud.) et en plus/
- 553 KD [donc si on
- 554 HB en plus (.) gérer/ la problématique (.) du sahel/&
- 555 KD comprend bien/
- 556 HB &et toutes les influences/ (.) macro-économiques/
(.) qui vont- qui vont attaquer l'algerie/ (.) pour
des appétits [il ne faut pas-
- 557 KD [donc si on comprend bien/ (.) le
président bouteflika doit rester (.) en quelque
sorte/ (.)
- 558 SK non/ mais justement/ [nous- nous on s'inscrit dans ce&
- 559 OA [c'est au peuple de décider/
- 560 KD de décider/ (.) oui/
- 561 SK &cadre là/ (.) je suis tout à fait d'accord avec
vous monsieur/ (.) on est dans un contexte
international euh très dangereux::: on fait proie à
des- à des::: euh::: à tout le monde qui veut voir
l'algerie euh::: disparaître/ et tout ça/ on en est
conscient/ (.) on est patriote avant tout/ (.) on
ne mettra jamais quelque chose au-dessus de
l'algerie/ (.) [on est conscient&
- 562 HB [nous sommes&&
- 563 SK &de tout ça/ et justement/ on veut faire partie&
- 564 HB &&patriotes ((sourire))
- 565 SK &de ce cadre fédérateur/ [
- 566 HB [tout à fait/ bien sûr/
- 567 KD [alors/ quelle [démarche/
- 568 SK [le mouvement barakat
s'inscrit justement comme un acteur/ politique/ de
ces gens-là/ (.) qu'on ne veut pas entendre/ [
- 569 KD [alors
quelle est la démarche à suivre aujourd'hui dans le
mouvement ba- barakat/ comment s'annoncent euh
s'annoncent/ les semaines à venir\ on annonce une
nouvelle marche pour le quinze mars [prochain/ ça&

- 570 SK [oui/
- 571 KD &veut dire que vous continuerez à organiser (.) des marches à alger centre/ malgré [les agressions/ et&
- 572 SK [malgré les&&
- 573 KD &malgré les interpellations/
- 574 SK &&interdictions/ (.) parce qu'on pense qu'on n'a pas besoin/ (.) de légalité tant qu'on est légitime (.) on est des citoyens algériens/ ils faut nous écouter/ (.) et:: ça se fait pas actuellement/ (.) on est en train de parler/ de médiatiser nos actions/ d'envoyer des lettres/ (.) le jeudi passé/ on est allé déposer une simple lettre monsieur/ (.) au conseil constitutionnel/ (.) est-ce que/ (.) il y a un acte plus civilisé que ça/ (.) on est descendu de voiture pour remettre une lettre/ (.) au conseil constitutionnel (.) on s'est fait embarquer monsieur/ est-ce que c'est de la démocratie/
- 575 HB non/ c'est pas normal [ça/
- 576 SK [est-ce que c'est de la&
- 577 OA [(inaud.)
- 578 SK &démocratie si- si on nous- si on nous met de facto de côté/ parce qu'on dit pas la même chose que ce système/ elle est où la démocratie/ [si on nous&
- 579 HB [j'aimerais&&
- 580 SK &met de facto de côté parce que justement on ne partage&
- 581 HB &&bark rebon- rebondir sur- sur votre- sur votre euh sur
- 582 SK &[pas/ les avis
- 583 OA [(inaud.) juste une chose/
- 584 KD monsieur OA brièvement/ (.) allez-y/
- 585 OA oui mais euh vous savez::: moi je n'ai pas du tout envie d'être contre un mouvement barakat qui réclame quoi que ce soit hein/ (.) même si je ne suis pas d'accord avec euh ce qu'il font là/ (.) se focaliser sur le quatrième mandat/ moi je suis pas d'accord/ (.) [du tout/&
- 586 SK [non/ mais je&&
- 587 OA &att- attendez- attendez/ il y a quelque chose qui&
- 588 SK &&vous ai dit/ confinez pas le- le- le- le- le&&

- 589 OA &vient/ quand on parle- quand on- quand on parle du&
- 590 SK &&mouvement barakat au quatrième mandat/
- 591 OA &sahel et tout ça/ de- de- de l'algerie/ (.) euh/ moi je (.) vous savez/ (.) j'ai envie qu'on se mette tous à table discuter/ parce que/ (.) s'il y a dérapage/ (.) personne ne profitera/ et on nous guette quand on vit à l'étranger je donc (.) on voit/ notre pays/ (.) c'est notre espace commun/ (.) euh on aime tous ce pays/ (.) euh de- de bouteflika jusqu'au petit dans la rue (.) on aime tous l'algerie de la même manière/ (.) il n'y a pas de monopole à cela/ (.) vous aussi/ vous- vous aimez ce pays/ mais/ [mais- mais- mais un débat/&
- 592 SK [sinon on serait pas là::
- 593 OA &discutons/ n'allons pas vers l'affrontement/ (.)
- 594 SK mais [monsieur/
- 595 OA [ça ne profitera à [personne/ wallah je suis&
- 596 SK [mais monsieur/ on ne nous&&
- 597 OA &prêt à faire des concessions/ que vous voulez/ à&
- 598 SK &&laisse pas dire ce que l'on pense/
- 599 OA &condition qu'on se mette à table/ [l'agitation ne&
- 600 HB [oui mais ce (inaud.)
- 601 OA &profitera à [personne/ on profite/ non/ regardez/
- 602 SK [ce que je vous invite à faire messieurs/ s'il vous plaît/ [deux secondes/ deux secondes/ c'est&
- 603 KD [allez-y/ allez-y/ allez-y/ allez-y/
- 604 SK une invitation monsieur OA/ (.)
- 605 OA oui/
- 606 SK je vous invite à lire le texte fondateur de barakat/ (.) il va répondre à toutes ces questions/ (.) vous allez voir que vous avez affaire à une jeunesse algérienne/ (.) vous n'avez pas affaire à des étrangers/ (.) [on est des algériens ce::
- 607 HB [c'est à moi/ [wula:: ((sourire))
- 608 SK [non- non de façon générale/ vous êtes pas visé/ (.) euh donc on est

- des algériens/ (.) l'algerie est au-dessus de tout/
(.) on veut être euh [on veut euh
- 609 OA [alors discutons/
- 610 SK justement/ on invite tout [le monde à discuter/ mais on&
- 611 OA [débattons/ laissons le&&
- 612 SK &ne nous laisse pas parler/ on ne nous laisse pas&
- 613 OA &&[peuple s'exprimer/
- 614 HB [(inaud.) *chuf*/ (.) monsieur/ (inaud.) monsieur&&
- 615 SK &parler monsieur/ c'est justement ça le problème/&
- 616 HB && monsieur- monsieur SK/ monsieur- monsieur&&
- 617 SK &on se sent plus citoyen/ on n'est plus citoyen/
- 618 HB &&[SK/ monsieur SK c'est bien/ (.) monsieur SK&&
- 619 KD [(inaud.) donc allez-y/ brièvement/
- 620 OA [ça ne me fait pas plaisir de critiquer un journal et-
- 621 HB &&juste monsieur SK/ (.) c'est bien/ vous allez faire euh le: le quinze mars vous allez faire une manifestation/ (.) mais quand on est dans un mouvement euh de contestation hein/ (.) un mouvement (inaud.) de contestation/ (.) [il faut/
- 622 OA [là c'est pas la con- excusez moi/ (.) ce- il n'y a pas de contestation/ parce que- ils contestent juste une chose/ (.) c'est le quatrième mandat/ (.) c'est [ça/ (.) non/ (.) non/
- 623 SK [mais je l'ai dit tout à l'heure monsieur/&
- 624 KD [alors/ brièvement/ brièvement monsieur OA
- 625 HB [vous m'avez (.) vous m'avez (.) vous&&
- 626 SK &il faut pas confiner ça- il faut pas confiner ça au&
- 627 HB &&m'avez (.) vous m'avez (.) vous m'avez () vous&&
- 628 SK &quatrième mandat/ (.) je vous invite à lire monsieur/&
- 629 HB &&m'avez- [vous m'avez (.) *ma3line*²⁴⁴/ comme ça je&&

²⁴⁴ Cela ne fait rien ! (arabe algérien).

- 630 KD [on va lire/ SK le texte fondateur/ (.)
oui/
- 631 SK &le texte fondateur de barakat/ (.)
- 632 OA ((avec ironie)) oui::: oui- oui- oui
- 633 HB &&vais faire la: [la jonction (.) je vais faire&&
- 634 OA [oui/
- 635 KD [la jonction s'il vous plait/
- 636 SK [vous allez voir qu'il y a plus de&
- 637 HB &&ma3line/²⁴⁵/ (.) je vais faire (.)
- 638 SK &solutions/ (.) on est dans la construction/ (.) pas du
tout dans l'opposition/ [juste pour l'opposition (.)
- 639 OA [donc vous allez piétiner tous
les partis [politiques (inaud.) politique
- 640 KD [allez-y/ (.) allez-y/ (.) brièvement/
- 641 HB [ce que je voulais [dire/ ce (.) ce
- 642 SK [il faut pas nous dire
politique monsieur/ [il y a personne qui a dit ça/
- 643 OA [non/ je ne diabolise pas/=
- 644 SK =mais si/=
- 645 OA =non/=
- 646 SK =vous [êtes en train de (inaud.) je vous invite à- je&
- 647 KD [s'il vous plait/ [monsieur SK/ s'il vous plait/
- 648 OA [vous avez un programme d'un&&
- 649 SK &vous invite à lire un texte fondateur/ [vous prenez&
- 650 KD [SK/ merci/&&&
- 651 OA &&parti politique/ (.) constituez vous en parti&&
- 652 SK &vos responsabilités/
- 653 KD &&&monsieur OA s'il vous plait/ monsieur OA s'il&&&
- 654 OA &&politique/ (.) non/ non- non- non mais le texte&&

²⁴⁵ Cela ne fait rien ! (arabe algérien).

- 655 KD &&on va laisser (.)
- 656 OA &&fondateur/ (inaud.)(.) vous avez un programme d'un parti politique/ faites de [la politique/
- 657 KD [on va laisser [monsieur HB conclure/ allez-y/
- 658 HB [(inaud.) il faut::: vous- vous êtes à la tête d'un mouvement/ euh qui avait décidé de:: boycotter le:: le quatrième mandat/ (.) et vous allez faire une [grande manifestation/
- 659 SK [non- non/ on ne va pas boycotter hein/ on va pas [boycotter/
- 660 HB [contester/ [j'ai dit/
- 661 KD [contester/
- 662 SK [oui/
- 663 HB [vous faites- vous faites/ contester- contester le&
- 664 OA [boycotter le quatrième- boycotter quoi le::
- 665 HB &quatrième mandat/ et vous allez faire une grande marche/ le quatorze mars/ [c'est une bonne chose/
- 666 KD [le quinze mars/
- 667 HB [le quinze mars/ laissez moi- laissez moi- laissez&
- 668 OA [voilà/ vous aussi/ vous tombez dans le piège/&&
- 669 HB &moi parler/ laissez moi parler/ s'il vous plait/
- 670 KD allez-y/
- 671 OA &&une grande marche/ (.) ça veut dire quoi une grande marche/ (.) une marche/ (.) elle ne peut [être grande que le jour/
- 672 HB [je- je- je- je dis/ je reprends des termes/ (.)
- 673 OA [ah/ d'accord/
- 674 HB [une grande marche/ (.) très bien/ il faut aussi lire- lire les messages codés/ (.) vous appelez pouvoir au système/ (.) il faut lire quand-même/ il faut décortiquer/ (.) le message codé du patron de la police/ (.) on ne sort pas comme ça quand il y a le patron de la police/ (.) on ne sort pas comme ça/ (.) il faut lire les messages codés/ (.) il y a une espèce de:: de messages directs/ (.) et adressés à tous les citoyens/ (.) pour que ce soit/ (.) des marches (.) pacifiques/ (.) qu'il qui soit/

- que ce soit des:: dans des salles/ (.) ou dehors/
(.) l'essentiel/ (.) c'est de respecter les règles
euh démocratiques/ (.) les policiers d'un autre
côté/ sont- sont des pères de familles/ (.) et des
[citoyens/ moi je voulais simplement faire aussi&
- 675 OA [bien évidemment/
- 676 SK [absolument/
- 677 HB &réjection à la critique/ (.) je voulais vous poser
une question hein/ (.) quand vous êtes arrêté dans
un barrage de police/ (.) on vous- on vous demande
les papiers/ (.) la carte grise/ (.) la carte
d'identité nationale/ (.) est-ce qu'on vous demande
la fonction/ (.)
- 678 OA beh non/
- 679 HB très bien/ donc on va faire une marche/ (.) une
marche/ la marche s'organise/ (.) hein/ (.) j'ai vu
des marches aux états-unis/ en ouganda/ (.) en
éthiopie/ (.) et ailleurs hein/ (.) il y a/ (.) un
encadrement/ (.) il y a un dispositif policier/ (.)
il y a la presse qui ar- qui est (.) balisée avec
un::: un badge/ (.) un badge/ journaliste/ (.) avec
un carré/ (.) un carré/ (.) (inaud.) est-ce qu'il y
a un militant quand il s'est arrêté/ il doit pas
sortir/ (.) sa carte de journaliste/ nous sommes
des citoyens/ comme tout le monde/ que ce soit/
[f²⁴⁶ la justice ula un contrôle de police/
- 680 KD [merci/ (.) merci/ [monsieur HB/
- 681 HB [je vous en prie/
- 682 SK [une dernière chose khaled s'il
vous [plait/
- 683 KD [le mot de la fin/=
- 684 SK =une dernière chose [s'il vous plait/
- 685 KD [brièvement/ (.) très
brièvement/
- 686 SK moi je- je lance un appel/ (.) je lance un appel à
tous les algériens/ (.) qui se reconnaissent dans
le mouvement barakat/ (.) qui se reconnaissent dans
ce smic de revendications/ (.) qui est de reprendre
notre citoyenneté/ (.) on n'est pas là pour
défendre un bifteck on est là pour défendre un
pays/ (.) on n'est pas là pour défendre un clan/ on
est là pour défendre une nation/ (.) on n'est pas
là pour défendre une personne/ (.) on est là pour
défendre l'algérie/ (.) donc je lance un appel à

²⁴⁶ En ce qui concerne (arabe algérien).

tous les citoyens algériens/ aux cadres intègres de l'état (.) de prendre leurs responsabilités historiques/ (.) l'algerie part vers la dérive/ (.) nous/ on veut sauver ce pays/ (.) sinon nous/ on fait pas de la politique sinon/ on serait pas là aujourd'hui/ (.) moi je serais à mon boulot euh vous aussi/ (.) euh c'est- c'est un [engagement&

- 687 KD [merci/
- 688 SK &euh historique/ [on doit le faire/ je vous en prie&
- 689 KD [merci:: SK/ (.) vous représentez&&
- 690 SK &khaled/ merci pour l'invitation/
- 691 KD &&ce soir le mouvement barakat/ merci à vous/ (.) OA/ du mouvement (.) citoyen/ des algériens de france/ HB/ merci d'être venu/ vous êtes le directeur de la tribune/
- 692 HB merci beaucoup/
- 693 KD merci à vous/ (.) de nous avoir suivi sur controverse à mercredi prochain merci

Place au débat « 30 décembre 2016 »

Situation des Droits de l'Homme en Algérie : mi-figue, mi-raisin

https://www.youtube.com/watch?v=_Kms7mXCygQ

1. La situation de l'interaction

1.1. Le lieu

Un espace clos mais public : le plateau de télévision se situant au niveau de la station émettrice de la chaîne Echorouk TV, basée à Alger (Algérie).

1.2. La durée de l'épisode

Quarante trois minutes.

1.3. L'objectif

Discuter de la situation des Droits de l'Homme en Algérie, de la disparition du journaliste Mohamed Talmat et de l'actualité politique de la semaine.

1.4. Les participants

1. KD (Khaled Drareni), l'animateur de l'émission « Place au débat ».
2. SB (Saida Benhabiles), présidente du « Croissant-Rouge-Algérien ».
3. NB (Noureddine Benissad), avocat et président de « la Ligue²⁴⁷ Algérienne de Défense des Droits de l'Homme (LADDH).
4. AG (Abdelkrim Ghezali), journaliste et ancien directeur de la rédaction de la Tribune.
5. HO (Hassina Oussedik), directrice d' « Amnesty International Algérie²⁴⁸ ».

²⁴⁷ Le mot « ligue » signifie un regroupement d'individus autour d'un but politique commun.

2. Transcription

001 KD <((en se tenant debout)) bienvenue (.) à ce: nouveau numéro de place au débat sur echorouk news/ (.) nous allons parler de la situation des: droits de l'homme en algérie (.) avec la célébration de la journée mondiale il y a quelques jour:s .h (.) mais aussi de la disparition tragique du JOURNaliste mohamed talmat (.) nous passerons également en revue (.) avec nos invités l'actualité politique de la semaine (.) place au débat (.)>

((00 : 00 : 24))

((Générique))

((00 : 00 : 49))

002 KD < ((en s'asseyant à la table autour de laquelle sont réunis les invités)) bonsoir à tous (.) bienvenue (.) à ce: nouveau numéro de place au: débat:: nous allons parler évidemment (.) ce soir de la situation des droits de l'homme en algérie (.) nous avons célébré il y a quelques jours .h(.) la journée euh mondiale (.) nous allons parler également de la disparition tragique de notre confrère mohamed talmat (.) décédé il y a quelques jou::rs (.) d'abord on souhaite la bienvenue à nos invités:: bonsoir SB/ vous êtes présidente du croissant rouge algérien/ (.) avec également monsieur NB/ président de la ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme / (.) avec nous aussi ce soir (.) AG (.) journaliste (.) ancien directeur de la rédaction de la tribune (.) et/ HO/ (.) directrice d'amnesty international algérie\ (.) le débat commence/ (.) tout de suite\ >

((00 : 01 : 30))

((musique))

((00 : 01 : 40))

003 KD alors euh ce qui a marqué évidemment cette semaine c'est évidemment la disparition tragique de notre confrère euh journaliste mohamed talmat (.) mort dans des conditions extrêmement euh mystérieuses (.) nous allons voir d'ailleurs les images de son enterrement (.) il y a:: quelques jours dans le quartier de bourouba à alger\ où une foule nombreuse (.) accompagnait le journaliste (.) qui est revenu (.) d'angleterre où il était en exil (.) il est revenu au mois de juin dernier (.) euh on

²⁴⁸ C'est une association nationale (algérienne) composée de membres et sympathisant-e-s réparti-e-s sur les 48 wilayas, qui fait pression sur les autorités et décideurs par des campagnes de mobilisation pour changer la vie des victimes.

lui avait donné des GARANTIES (.) en algérie (.) notamment un député avec l'accord des autorités (.) et finalement et bien toutes ces garanties euh ont volé en éclats (.) puisqu'il a été arrêté:: euh avant de rentrer en angleterre eu::h jugé (.) condamné (.) et:: vraisemblablement euh tabassé: dans sa prison de koléa:: plusieurs témoins (.) notamment des membres de sa famille eu::h disent eu::h disent cela (.) même si la version officielle des autorités carcérales parle d'une embolie pulmonaire\ et:: du de sa grève de la faim qui avait été entamée en mois d'août (.) dernier (.) AG eu::h vous avez connu (.) ce journaliste (.) mohamed talmat [il y a quelques il y a quelques&

- 004 AG [euh intimement non mais::
- 005 KD &années (.) euh: comment peut-on réagir aujourd'hui euh à sa mort (.) est-ce que c- c'est déjà mauvais pour notre ima:ge (.) euh aujourd'hui (.) il y a des journalistes algériens qui continuent à être condamnés est-ce qu'on peut dire ça aujourd'hui/ AG/
- 006 AG manifestement oui (.) puisque::: un journaliste euh euh on vient de perdre un journaliste bêtement (.) euh alors qu'il a été emprisonné (.) euh malgré les les les textes (.) officiels de de la république (.) selon la constitution aucun journaliste ne peut être (.) incarcéré pour des propos qu'il a tenus (.) ou pour des écrits (.) le délit de presse n'est pas passible de peine de prison (.) à la limite euh une amende (.) aurait pu suffire mais manifestement les droits de l'homme ne sont pas respectés (.) alors que la constitution algérienne est claire à ce propos (.) je n'ai pas connu talmat euh intimement (.) mais je le croisais dans les activités euh journalistiques qu'on faisait (.) euh c'est lamentable (.) euh un journaliste meure de cette façon (.) par la bêtise humaine (.) par la rancœur (.) et la rancune qui manifestement animent certains responsables euh algériens\
- 007 KD le journaliste d'al watan chaouki ammari a écrit hier en disant qu'aujourd'hui (.) insulter le président peut conduire à la mort/ (.) vous êtes d'accord/
- 008 AG beh c'est clair (.) je crois que euh la mort tragique (.) de de de talmat le le confirme
- 009 KD HO (.) directrice d'amnesty international algérie (.) vous avez réagi (.) à la mort du journaliste euh et euh vous avez même réclamé une enquête euh sur- sur cette mort (.) qu'avez-vous à dire aujourd'hui sur sa disparition/
- 010 HO beh nous sommes choqués (.) nous avons été tous choqués (.) par cette mort\ (.) et je crois que

eu:h il est- il est temps (.) aujourd'hui (.) que l'état (.) algérien (.) modifie un certain nombre euh de d'articles du code pénal (.) qui permet euh justement d'emprisonner (.) des personnes pour diffamation ou outrage aux personnalités politiques et aux institutions euh de l'état (.) <((en s'adressant à AG)) vous avez dit que c'est dommage qu'un journaliste meure euh à cause d'un délit de- de presse> (.)<((en regardant l'animateur KD)) mais cette règle doit être élargies à tes- tous citoyens et citoyennes (.) de d'avoir la possibilité de s'exprimer le plus librement possible (.) il est clair que l'état (.) peut engager des actions en justice (.) s'il estime qu'il y en a atteinte aux institutions ou aux personnalités (.) de l'état (.) mais (.) une action au civil est nettement suffisante (.) pour ce type de- de faits>

011 KD monsieur NB la ligue algérienne des droits de l'homme aussi a- a réagi à cette (.) disparition euh tragique (.) vous appelez à quoi aujourd'hui (.) est-ce que- quel est le message que vous voulez transmettre aux autorités après la mort de ce journaliste (.) en prison

012 NB euh écoutez tout à- d'abord euh laissez-moi vous dire une chose euh (inaud.) à connaître le dossier (.)

013 KD oui

014 NB (inaud.) à défendre (.) euh sur le plan de la forme parce que ce que:: ce qu'on a reproché à::: mohamed talmat lah yarrahmou²⁴⁹ c'est d'avoir euh:: d'avoir offensé le président de la république (.)

015 KD oui

016 NB donc euh le code pénal amendé (.) prévoit une amende (.) euh d'abord on a été surpris qu'il soit::: euh traduit euh en: comparution immédiate (.) alors que les faits (.) qu'on lui reproche ne sont pas des faits : euh qu'on peut qualifier euh de flagrants délits (.) donc sur la forme déjà (.) il y a::: il y a- il y a des anomalies (.) ensuite (.) euh lorsqu'il a été euh::: au moment de son procès (.) on a soulevé tout ça on a soulevé/ le fait qu'il soit euh traduit en::: comparution immédiate alors que c- c'était pas le cas/ et deuxièmement (.) surtout le fait qu'il soit en prison/ alors que là::: ce qu'on lui reproche/ notamment la disposition pénale sur l'offense au président de la république / ne mérite pas un emprisonnement (.)

017 KD alors [comment

²⁴⁹ Paix à son âme ! (arabe algérien).

- 018 NB [cette affaire- cette affaire a été reportée
(.)
- 019 KD oui
- 020 NB et on l'a maintenu en détention (.) on avait demandé sa- sa libération euh provisoire (.) il a été malheureusement euh maintenu en détention / (.) l'affaire a été reportée (.) et on a requalifié les faits (.) c'est-à-dire ce n'est plus l'offense au président de la république/ (.) mais euh outrage à corps constitué/ (.) outrage à l'appareil judiciaire etcetera/ aux fonctionnaires qui effectivement euh parle de- parle de- d'emprisonnement (.) euh mais je vais vous dire (.) c'est malheureux parce que lorsqu'il a été- lorsqu'il a entamé sa grève de la faim (.) il a été transféré à l'hôpital au c h u de beb el oued (.) sa famille notamment son frère (.) a émis des présomptions (.) de maltraitance (.) notamment une suture au niveau de- au niveau du crâne (.) à ce moment-là on avait demandé nous en tant que ligue déjà / à l'époque on avait attiré l'attention des autorités d'opinion publique pour dire pour des questions humanitaires comme on l'a fait pour le général ben h'did/
- 021 KD oui
- 022 NB il fallait le- il fallait les- il fallait le libérer (.) il fallait le libérer/ (.) puis le laisser se- le laisser- le laisser en soin intensif etcetera/ mais en tout cas (.) il fallait faire le geste de le libérer (.) malheureusement on a pas été entendu/ et:: c'est malheureux c'est [malheureux parce que moi avant-hier&
- 023 KD [neuf mois plus tard/
- 024 NB &dans toutes les chaînes du monde euh la les premières informations c'est un journaliste [algérien qui&
- 025 KD [c'est ça
- 026 NB &est mort- qui est mort dans- qui est mort en prison parce que au fait même dans un hôpital (.) il y a un espace réservé pour les détenus où il y a un périmètre de sécurité etcetera- etcetera/ (.) donc (.) il me semble que c'est pas une bonne image pour notre pays (.) c'est- c'est malheureux=
- 027 KD =est-ce qu'il a vraiment euh: subi des violences dans la prison euh maître NB/=
- 028 NB =écoutez là je- je ne peux pas vous dire (.) parce que au fait ce qu'on a demandé c'est- c'est une enquête impartiale pour voir dans quelles conditions d'abord euh- euh les causes de son transfert de l'hô- de la prison vers l'hôpital (.)

- 029 KD oui
- 030 NB et après euh les causes de son décès (.) c'est tout à fait no- c'est le droit de la famille [de demander&
- 031 AG [il y a eu&&
- 032 NB &de demander- de demander tout ça de demander&
- 033 AG &&une autopsie/
- 034 NB &éventuellement une autopsie/ (.) [de demander euh
- 035 KD [est-ce qu'il y a eu une autopsie parce qu'il a été enterré/ est-ce qu'il y a eu une autopsie ou pas/
- 036 NB je-je::: je ne pense pas- je ne pense pas (.) euh maintenant euh les détails (.) peut-être sa famille va nous donner des détails (.) mais euh parce que malheureusement au niveau de la cour je n'ai pas été- je n'ai pas été parmi les avocats/ (.) donc j'ai pas suivi l'affaire après (.) euh mais après je n'ai pas- je n'ai pas d'informations sur est-ce qu'ils ont demandé l'autopsie/ est-ce que ça a été fait/ est-ce que ça n'a pas été fait/ je n'en sais rien (.)
- 037 KD SD/ [(inaud.)
- 038 NB [mais en tout cas/=
- 039 KD =oui/
- 040 NB ils sont en droit/ [pour moi de regarder le protocole&
- 041 KD [absolument
- 042 NB &opératoire (.) pour voir dans quelles conditions il a [été- il a été opéré (.) parce que le communiqué de&
- 043 KD [oui
- 044 NB &la direction générale des prisons parle de: [d'une&
- 045 AG [(inaud.)
- 046 NB &intervention suite à un a v c (.) donc je ne sais pas quelle est la::: vous (.) vous dites euh que c- c'est pas un a v c (.) [c'est une pulmonie euh
- 047 KD [oui c'est::: le communiqué officiel des autorités car- carcérales (inaud.) [réagir mais peut-être euh:: si (inaud.)&
- 048 NB [voilà d'accord d'accord

- 049 KD &de réagir (.) c'est que euh::: quelque part il y a une polémique (.) sur la mort d'un journaliste en [prison
- 050 NB [moi dans moi dans le communiqué j'ai lu [a v c/ j'ai&
- 051 KD [hm hm
- 052 NB &pas lu euh [embolie pulmonaire euh (inaud.)
- 053 KD [hm hm madame SB/ est-ce que c'est:::::::::: [un sale temps pour les journalistes/
- 054 SB [moi je déplore (.)
- 055 KD oui/
- 056 SB je compatiss (.) je suis solidaire avec la famille (.) je n'ai pas- je n'ai pas suivi cette affaire (.) je n'ai pas les éléments du dossier (.) je ne peux- peux pas me permettre de lancer un jugement .h mais quand même je fais confiance euh- euh à la justice qui::: je suis sûre et certaine va enquêter ::: si la famille deman :::de et et là : bon je- et: je déplore que de tels actes [arri::vent (.) je n'ai pas-
- 057 KD [est-ce que c'est normal pour vous/ est-ce que c'est normal en tant que militant des droits de l'homme évidemment président du (inaud.) croissant rouge algérien/ est-ce que c'est normal d'emprisonner quelqu'un pour [avoir insulté les- les (inaud.)
- 058 SB [écoutez euh je- je ne suis pas juriste (.)
- 059 KD oui
- 060 SB je ne suis pas juriste (.) je ne connais pas le droit (.) mais la diffamation aussi peut faire mal et peut tuer (.)
- 061 KD mm mm
- 062 SB donc (.) là:: il faut euh peser le pour et le contre et voir et être juste (.) faudrait aussi instaurer une culture/ quand vous ATTAQUEZ quelqu'un: et moi-même je suis victime de diffamation/ je n'ai jamais déposé plainte/ mais [l- l- croyez moi ça fait- ça fait mal
- 063 AG [vous n'en êtes morte madame/ (.) vous n'en êtes pas morte madame/
- 064 SB pardon/
- 065 AG vous n'en êtes pas morte/

- 066 SB euh euh j- j-
- 067 AG de diffamation
- 068 SB on peut avoir des crises cardiaques à des moments::: (.) quand vous lisez des trucs/ vous vous fai- <((en regardant l'animateur KD))donc (.) moi je ne juge pas:::
- 069 KD hm hm
- 070 SB le::: les co- c'est-à-dire ce que je déplore/ c'est que ça soit arrivé (.)
- 071 KD absolument [alors (inaud.)
- 072 SB [et je suis solidaire avec la famille et::: c'est dommage pour l'image de l'algerie=
- 073 KD =oui c'est vrai que la seule différence c'est qu'il- c'est qu'il soit absolument mort (.) mohamed euh euh talmat/ euh euh oui oui HO=
- 074 HO non mais ce qui est important (.) c'est que::: la législation nationale (.) algérienne doit être mise en conformité avec les engagements internationaux que l'état algérien a pris (.) et si on se réfère à l'article dix-neuf du pacte des droits civils et politiques hein/ même des faits euh qui relèvent de la diffamation (.) qui sont diffamatoires offensant/ ne peuvent être des infractions pénales et être privatives de liberté (.) donc là::: il s'agit p- il s'agit de rappeler à l'état algérien qu'un certain nombre de notes (.) dispositions hein/ sont en violation de l'engagement international (.)
- 075 KD alors il faut parler aussi des GARANTIES (.) parce que mohamed talmat (.) qui avait aussi des problèmes avec la justice n'avait pas rentré en algérie (.) il vivait en angleterre (.) à londres (.) il est rentré: après: des garanties (.) comment expliquer aujourd'hui AG (.) que le journaliste qui avait des garanties pour ne pas être euh bien sûr inquiété/ se voit (.) tout de suite euh pas tout de suite (.) trois jours après incarcéré (.) puis condamné est-ce qu'on ne respecte même plus les engagements qu'on [donne et garanties
- 076 AG [ça c'est un autre euh::
- 077 KD oui/
- 078 AG discrédit (.)de- de- de- de- de la PAROLE de l'état algérien (.) qui a été donnée (.) c'est un autre discrédit
- 079 KD hmm

- 080 AG l'algerie s'est engagée à respecter les droits de l'homme (.) elle a signé:: des (.) conventions (.)
- 081 KD oui/
- 082 AG internationales (.) sa législation (.) dit clairement (.) que les droits de l'homme en algerie sont respectés (.) notre confrère mohamed talmat (.) est une autre victime parmi tant d'autres (.) parce qu'on arrête des blogueurs (.) on arrête des gens sur les réseaux sociaux (.) parce qu'ils ont exprimé une opinion politique (.) ils n'ont diffamé personne (.) comme le citoyen chrétien il a exprimé un point [de vue un point de vue qui a été accusé&
- 083 KD [oui (inaud.)
- 084 AG &d'offense à l'islam (.) est-ce que l'islam est si FRAGILE (.) pour qu'il soit offensé par l'expression d'une opinion publique/ (.) et c'est ça le drame de l'algerie (.) l'algerie ne respecte PAS (.) ses engagements (.) et l'état qui ne respecte pas ses engagements ne peut pas être respecté (.) c'est ça le problème (.) donc (.) lorsqu'on donne des garanties (.) à une personne comme quoi elle peut rentrer au pays/ et elle va-bénéficier euh d'une justice juste (.) et que c'est l'inverse qui se produit (.) c'est l'algerie (.) c'est l'état (.)
- 085 KD mhh
- 086 AG c'est- ce sont les institutions qui sont discréditées (.)
- 087 KD monsieur NB/ vous qui connaissez bien le dossier/ est-ce qu'il a vraiment reçu des garanties/ euh d'après ce que dit sa famille et ses proches pour ne pas être inquiété/ judiciairement parlant (.) pendant (.) sa présence dans le pays\
- 088 NB franchement je peux pas vous dire s'il a reçu des garanties ou pas ah/
- 089 KD oui/
- 090 NB j'ai pas eu à::: discuter avec lui de::: cet aspect (.) moi je me suis impliqué dans::: dans- dans son procès pour une question de principe (.) parce que:: d'abord c'est un journaliste (.) et puis comme a dit euh monsieur AG c'est une euh il a- il a fait qu'exprimer une opinion (.) même si une opinion/ elle est: critique/ elle est euh même si on peut considérer qu'il y a eu des des des dérapages dans: son dans: ses écrits\ (.) mais je considère que c'est une opinion (.) après sur les blogueurs/ je peux vous citer plusieurs cas/ bon on a mohamed boures qui fait par- hacène boures qui fait partie de la ligue qui: qui qui est emprisonné

aussi (.) euh des: personnes à::: des détenus à ghardaïa qui sont emprisonnés/ pour moi exprimer une opinion/ maintenant il faut faire la part des choses euh- euh autant euh autant euh autant l'algerie a pris des engagements internationaux etcetera/ la constitution algérienne aussi (.) garantit les- les- les- les droits de l'homme notamment la- la liberté de l'expression (.) euh après maintenant s'il y a dérapage/ diffamation/ l'insulte/ l'injure/ la- la le- l'offense euh il faut pas que ça soit des:: réactions (.) disproportionnées (.) comme l'a bien euh comme l'a si bien dit euh- euh madame HO (.) on peut envisager des réparations civiles/ c'est tout à fait normal quelqu'un qui soit offensé/ diffamé/ injurié/ peut demander réparation (.) mais aller jusqu'à emprisonner les gens/ aller jusqu'à euh déclencher des poursuites pénales etcetera avec tout ce- ce cela [quoi comme- comme- comme- comme

- 091 KD [et le problème n'est pas- (.) le problème n'est pas seulement la prison/ mais ce qu'il aurait subi (.) pendant son incarcération/ ce qui- ce qui serait extrêmement [grave le problème est là aussi
- 092 NB [bien sûr- bien sûr parce que la- [les- les
- 093 SB [est-ce que vous avez des preuves/ est-ce que: moi c'est pour ça que j'ai- moi j'ai pas l- [l- l- je ne&
- 094 KD [allez-y
- 095 SB & juge pas/ je n'ai pas les éléments du dossier (.) mais est-ce qu'on peut se permettre d'accuser::: euh les gens disant il a été maltraité:: euh- euh- euh est-ce qu'il y a eu des preuves/ est-ce qu'il y [a des traces/ des- des
- 096 KD [sa mère et son fils parlent d'un hématome et d'un point de [suture à la tête madame SB&
- 097 SB [je ne sais pas/ moi je-&&
- 098 KD & ils l'ont vu/ ils l'ont vu pendant la visite
- 099 SB &&[je ne- je ne- euh- euh je vous cache pas [je&
- 100 HO c'est pour ça qu'il est important [
- 101 KD [allez-y&&
- 102 SB &m'engage pas sur ça parce que je n'ai pas les&
- 103 KD &&madame SB
- 104 SB &éléments du dossier::: et quand on a pas les&

- 105 KD oui/
- 106 SB &éléments du dossier/ on peut pas se permettre de::
[de donner un point de vue
- 107 KD [mhh
- 108 NB [quand on n'a pas- quand on n'a pas les éléments du
[dossier même- même (inaud.)
- 109 KD [bien sûr/
- 110 AG on a les éléments de (inaud.)
- 111 SB non non mais [l- l- non: la- la- d- d- d'acco:::rd
- 112 AG [la constitution algérienne dit
clairement que les- que les libertés individuelles
sont garanties/ [que que le journaliste ne peut&
- 113 SB [mais c'est pas ça:::
- 114 AG &pas être EMPRISONNE/ pour son [opinion/ madame/&
- 115 SB [je ne parle pas&&
- 116 AG &s'il a été emprisonné
- 117 SB &&de ça:: je ne remet pas en- écoutez/ vous m'avez
mal [compris/ moi je parle de torture on me dit il&
- 118 KD [oui allez-y
- 119 SB &a été tor- il est mort à la suite des tortures/
- 120 KD on n'a pas dit torture/ non- non on n'a pas dit
torture (.) on a dit hématome et point de suture au
niveau de [la tête
- 121 SB [voilà c'est ça:: hématome c'est
[torture/
- 122 KD [selon plusieurs témoins/ madame SB\

((00 : 16 : 51))

((D'autres séquences là où il n'y a pas désaccord mais
uniquement accord))

((00 : 18 : 57))

((Le journaliste pose la question à AG sur la solidarité
entre les journalistes : il répond. On ne constate
pas un désaccord))

((00 : 21 : 00))

((Rencontre avec des gens pour leur poser la question :
« croyez-vous que les droits de l'Homme sont
respectés en Algérie))

((00 : 22 : 30))

123 KD <((en s'adressant à NB)) vous qui travaillez sur
euh ce sujet:: euh activement/ vous êtes président
de ligue algérienne pour la défense des droits de
l'homme (.) est-ce que vous avez constaté ces
derniers temps\ une amélioration/ (.) ou une
régression\ (.) du respect des droits de l'homme
(.)

124 NB [...] aujourd'hui euh::: vous ne pouvez pas::: fonder
un parti politique normalement (.) vous êtes
toujours soumis à::: au système d'agrément (.) il
en est de même pour toutes les associations (.)
toutes les associations concernant les droits de
l'homme (.) n'ont pas d'agrément (.) euh::: alors
que::: pour euh:: les lois de quatre-vingt-onze sur
le- le- quatre-vingt-dix sur les associations
étaient plus souples que celles de- de deux mille
douze/ (.) et vous ne pouvez pas- vous n'avez pas
le droit de manifester parce que finalement le
droit de manifester c'est quoi/ c'est une manière
d'exprimer .h une opinion (.) et:: la capacité des
autorités à écouter ce que les gens expriment (.)
donc liberté de manifester/ c'est une liberté
d'expression/ euh liberté de- de les droits de
réunions (.) euh créer une association aujourd'hui
c'est un- c'est un parcours du combattant/ c'est la
même chose pour un journal euh- euh et donc toutes
ces libertés sur le terrain/ malheureusement sont
malmenées (.) et euh sur les droits civils/ les
droits des femmes/ les droits des enfants etcetera
il y a encore des réserves (.) que l'algerie n'a
pas- n'a pas levées (.) sur les droits économiques
et sociaux/ autant je vais vous dire pendant les-
la période des- des vaches grasses (.) la- la- la
richesse nationale n'était pas::: équitablement
répartie/ et pendant la crise euh la crise- la
crise économique/ c'est la même chose (.) toujours
on a l'impression (.) que pendant l- l- pendant
l'embellie/ c'est les riches qui deviennent de plus
en plus riches/ et pendant la crise/ (.) c'est
toujours la même chose (.) c'est toujours les
riches qui deviennent de plus en plus riches=

125 KD madame SB/ est-ce que la situation est: comme on dit
moins pire qu'avant/ [selon vous en matière de droits&

126 SB [beh écoutez je suis une femme&&

127 KD &de l'homme/

128 SB &&de terrain/

129 KD oui/

130 SB et pour moi les droits de l'homme c'est un ensemble
 (.) c'est un tout (.) d'accord/ les droits
 politiques/ la liberté d'expression/ mais pour
 qu'un peuple (.) puisse jouir de tous ses droits/
 il faudrait qu'il soit instruit/ qu'il ait une
 couverture sanitaire/ qu'il y ait une justice
 sociale (.) et moi j'ai beaucoup travaillé (.)
 depuis les années soixante-sept (.) j'ai quitté
 alger et je suis partie au fin fond (.) de
 l'algerie profonde (.) dans le département des
 oasis (.) de- qui regroupe de laghouat à
 tamanrasset (.) et j'ai sillonné ces régions: les
 oasis et la saoura et j'ai vu (.) et pour moi/ je
 dis qu'il y a une évolution/ (.) parce que le taux
 de scolarisation en soixante-sept était à zéro
 virgule cinq pour cent/ aujourd'hui il y a des
 femmes (.) de la région qui sont cadres supérieurs
 qui sont euh donc on voit moi ce qui m'intéresse
 (.) je me suis battue pour les droits de la femme
 (.) et je suis fière/ qu'actuellement (.) en
 algérie (.) on peut avoir de l'espoir (.) pour
 avoir davantage de droits pour les femmes (.) et
 leur présence au parlement (.) est quand même- est
 assez signifiant (.) donc euh dans les autres
 domaines (.) il reste beaucoup à faire mais/ on
 peut pas nier les efforts consentis (.) et les
 améliorations/ l- l- l- j'ai apprécié les gens qui
 vous disent il faut voir d'autres pays (.)<((avec
 un ton sec)) moi je suis désolée quand on parle des
 droits de l'homme (.) on oublie (.) les droits des
 peuples à l'auto-détermination (.) on oublie ces
 femmes palestiniennes qui accouchent dans les
 geôles israéliennes les mains menottées/ ces bébés
 qui ouvrent les yeux/ et que la première vue qu'ils
 ont de ce monde euh c'est (.) les- le barreaudage
 des prisons> (.) les peuples sahraoui/ qui de
 génération- depuis quarante ans de génération en
 génération (.) euh::: vivent dans euh::: dans un
 camp de réfugiés (.) et j'en passe tout ce qui se
 passe autour de nous (.) parce que si au nom des
 droits de l'homme/ on veut déstabiliser les pays/
 et on voit (.) qu'est-ce qu'on a fait::: au nom de
 la démocratie pour la lybie/ l'irak/ la syrie/ le
 yémen et j'en passe la somalie/ l'afghanistan/=

131 KD =donc pour vous la stabilité vaut mieux que la
 [démocratie/

132 SB [donc (.) non:: (.) pas vaut mieux/ (.) il faudrait
 que ça va de pair/ (.) c'est un combat il faut:::
 savoir concilier (.) entre (.) s'occuper de son
 peuple lui donner les moyens/ (.) pour (.) euh:::
 prétendre euh et avoir mieux et puis euh : comment
 dirai-je euh *moumarasèt*²⁵⁰

133 KD exercice=

²⁵⁰ Exercice (arabe algérien).

- 134 SB =l'exercice (.) de ses droits civiques et politiques/ et le mettre à l'abri du besoin/ et ne pas le laisser à la merci des tentations/ (.) et de son exploitation/
- 135 KD HO/ vous êtes d'accord avec euh madame SB quand elle dit que la démocratie: les droits de l'homme c'est un tout/ c'est aussi les droits de l'enfant/ les droits à l'école/ à l'éducation et pas seulement les droits politiques/ vous êtes d'accord/
- 136 HO bien sûr que je:: suis d'accord que les droits euh humains/ c'est des droits interdépendants et indivisibles/ hein/ mais euh:: bien sûr que je peux être d'accord avec madame/ si on dit que i y a eu des avancées\ que i y a des femmes (.) MAIS (.) je reste quand même extrêmement euh en attente (.) d'avoir réellement (.) l'exercice de ces droits humains pour l'ensemble euh- euh des citoyens\ (.) et me dire que euh:: mais il y a des violations des droits humains ailleurs/ pour moi <((avec un petit rire moqueur)) ce n'est pas une raison pour ne pas en vouloir plus (.) moi pour mon pays/ je veux PLUS (.) MAINTENANT (.) et j'estime qu'on a tout à fait (.) les moyens d'avoir plus et maintenant (.) et j'estime d'autant plus/ que: et là pour moi c'est quand-même une avancée NOTABLE au niveau des droits humains/ c'est qu'on a une société civile (.) des- et un mouvement associatif qui est fort/ des associations de jeunes (.) hein/ qui sont extrêmement créatifs (.) des artistes/ qui s'impliquent dans ces questions/ hein/ et qui montrent que VRAIMENT (.) on a de la matière grise/ on a des compétences/ (.) on a de la créativité/ mais que toutes ces sociétés civiles/ hein/ elle est FREINEE (.) elle est LIMITEE dans son dynamisme (.) par le cadre juridique (.) et par malheureusement l'état (.) qui ne fait pas confiance (.) à la société (.) civile (.) qui lui tourne (.) le dos (.) et c'est pour ça qu'aujourd'hui/ il y a un certain nombre de personnes/ qui peuvent dire on croit pas au dr- aux droits humains/ et de façon générale c'est- ils- ils- ils ne font pas confiance (.) à la justice (.) au sens large et à la justice sociale (.) et c'est là que nous devons vraiment reconstruire/ pour qu'on puisse vraiment avancer dans l'état des droits (.) oui il y a eu des avancées/ mais malheureusement/ il nous reste encore beaucoup à faire (.)
- 137 KD AG/ (.) plus d'avancée que de recul/ sur les droits de l'homme en algérie/ [même si on (inaud.)
- 138 AG [non: c'est un recul flagrant/=
- 139 KD =oui

- 140 AG c'est un recul- recul flag- flagrant/ je me compare pas aux années soixante/ aux années soixante on venait (.) de sortir de- d'une guerre de libération/ euh qui a mobilisé tout le peuple/ le peuple a TOUT sacrifié (.) pour euh que l'algerie s'affranchisse du jeu colonial/ (.) je me compare PAS aux années soi- moi je me compare à l'avenir/ moi je me compare PAS au tchad ou au mali\ je me compare aux pays avancés sur les questions des droits de l'homme\ (.) **oh/** non/ je négocie PAS ces questions-là/ ils sont PAS négociables (.) ces questions-là\ les droits de l'homme il y en a ou il y en a pas\ (.) maintenant le *bourourou*²⁵¹/ (.) de la syrie et de la lybie\ (.) on en a marre/ ça suffit/ ça suffit/ si- si- SI il s'est passé (.) en syrie et en lybie ce qui s'est passé\ (.) c'est parce qu'il y avait une dictature il faut pas l'oublier ceci étant [dit\ (.)
- 141 SB [<((en hochant la tête de gauche à droite)) [je ne suis pas d'accord (inaud.)
- 142 AG [je condamne l'interventionnisme (.) étranger en syrie et en lybie je le condamne (.) je le condamne (.) euh::: euh et l'occident est responsable (.) de la catastrophe qui est arrivée en syrie et euh::: en- en lybie (.) ça c'est- MAIS (.) cesse de nous dire que ça- que- que bachar el assad est un dé- euh est un démocrate et que el kadhafi est un démocrate (.) cessons de dire ça/ le problème de l'algerie c'est le problème du POUVOIR (.) un pouvoir qui empêche (.) l'enracinement (.) de la culture des droits de l'homme\ (.) un pouvoir qui empêche l'alternance (.) au pouvoir\ (.) un pouvoir paternaliste (.) un pouvoir qui s'est imposé comme TUTEUR du peuple algérien\ et que (.) madame parle de: d'absence de confiance\ **en fait c'est pas une question de confiance/** (.) c'est une question d'intérêt (.) il y a des clans (.) qui monopolisent le pouvoir pour défendre des intérêts\ (.) avant c'était des intérêts de clans (.) maintenant c'est des intérêts de classe\ (.)
- 143 KD madame SB/ vous êtes [vous êtes d'accord/
- 144 SB [<((en regardant l'animateur KD))écoutez-moi je ne vais pas- je ne vais pas abonder dans ce sens\>=
- 145 KD =oui
- 146 SB <((en regardant son adversaire)) Euh:::euh euh avec tout le respect que je vous dois\ et je respecte votre point de vue (.) mais je ne le partage pas du tout (.) il faudrait pas dresser un tableau noir de la situation en algérie\ (.) moi je parle en

²⁵¹ Le hibou (arabe algérien). Dans la culture algérienne, le hibou symbolise la peur. Dans cet énoncé, le locuteur utilise ce mot dans le sens de « la peur ».

- connaissance de cause moi ce qui m'intéresse (.)
c'est (.) la situation du peuple comment était les
s- la situation dans les villages (.) où régnait
l'analphabétisme (.) où régnait la misère (.)
comment était la situation (.) le- dans les années
quatre-vingt-dix=
- 147 AG =à applaudir madame=
- 148 SB =moi je suis désolée (.) quand on a vécu comme vous et
comme tout le monde (.) les affres du terrorisme (.) moi
j'ai sillonné de- de- le triangle de la mort dans les
années [quatre-vingt-douze quand vous voyez
- 149 AG [MADAME JE SUIS SORTI DES AURES (.) ATTENDEZ
MADAME (.) JE SUIS SORTI DES AURES=
- 150 SB =justement=
- 151 AG =J'ai mangé de l'herbe pour ne pas crever de faim/
madame
- 152 SB oui mais (.) [je suis d'accord avec vous
- 153 AG [non madame nom madame (.) vous n'allez
pas me parler de l'algérie profonde/ [je suis&
- 154 SB [oui (.)&&
- 155 AG &[l'algérie profonde madame (.)alo::rs
- 156 SB &&[oui mais quelle est-comment elle était la
situation (.) comment elle est devenue/
- 157 AG mais j'étais sous le jeu COLONIAL [madame je ne&
- 158 SB [oui mais en&&
- 159 AG &(inaud.) rien à la france\ la france je l'ai&
- 160 SB &&dehors du jeu colonial/ mais non (.) je ne parle&&
- 161 AG &combattue/ mon père l'a combattue/ mes compatriotes&
- 162 SB &&pas- je ne parle pas de la france je parle- je&&
- 163 AG &l'ont combattue/ l'algérie s'est libérée tant mieux/&
- 164 SB &&ne parle pas de la libr-
- 165 AB &je veux vivre libre/ je veux vivre libre et je
veux que mes droits en tant que citoyens soient
respectés (.) écoutez madame je n'exige pas grand-
chose (.) j'exige la citoyenneté (.) la
reconnaissance de la citoyenneté [(inaud.)
- 166 KD [(inaud.)

- 167 SB [écoutez moi je ne vous ai pas interrompu (inaud.)
- 168 AG ça veut dire (.) ça veut dire madame/ j'ai le droit d'être candidat (.) j'ai le droit de gérer mon village (.) j'ai le droit de gérer mon apc (.) écoutez madame quand le wali est le maître à bord dans une wilaya (.) si vous parlez des droits de l'homme et de liberté (.) allons madame et les ELUS n'ont pas le même pouvoir\ est-ce que c'est [normal/
- 169 KD [oui [vous êtes aussi (.) vous êtes aussi sur le&
- 170 SB [non mais écoutez je ne suis pas- non- non&&
- 171 KD &terrain
- 172 SB &&pardon- pardon- pardon/
- 173 KD oui/
- 174 SB moi je ne suis pas venue pour assister à un tel débat/ (.) je suis désolée/
- 175 KD mais c'est un débat/ on peut [parler/
- 176 SB [non non *smahli*²⁵² je ne suis pas venue pour ça/ (.) je suis venue (.) je pensais qu'on allait parler de- de- de manière plus responsable/ et plus [objective mais dresser&
- 177 KD [chacun a son point&&
- 178 SB &dresser un tableau noir dre- dresser un tableau&
- 179 KD &&point de vue chacun a son point de vue madame SB
- 180 SB &noir (.) c'est faux/ on ne peut pas dire que tout va mal/
- 181 KD oui/=
- 182 SB =et on ne peut pas dire que tout va bien (.)
- 183 KD et nous [aimerions que vous nous dites ce que vous
- 184 SB [il y a des- il y a des- il y a [euh- euh
- 185 KD [allez-y/
- 186 SB effectivement euh- euh des carences/ (.) il y a des manquements/ (.) mais on ne peut pas dire qu'il y a pas de progrès\ (.) combien d'universités il y

²⁵² Excusez-moi ! (arabe algérien).

- avait/ combien il y en a/ le nombre d'étudiants/
les avantages sociaux/ non (.) soyons sérieux/
quand on est sur le terrain/ moi j'ai été dans des
villages dans le-le le- du côté de: médéa sur les
hauteurs de médéa: (.) en quatre-vingt-quinze/ (.)
j'ai été assisté à un enterrement collectif (.)
des- des- des victimes de terrorisme (.) des femmes
me disaient/ avant de dormir les femmes se font- se
font belles et elles se::: se euh [parfument (.)
- 187 KD [se parfument
- 188 SB nous on enduit (.) nos cous (.) et le cou de nos
enfants avec de l'huile (.) pour quand ils viennent
nous égorger (.) on ne: souffre pas beaucoup (.) je
suis revenue dans ces mêmes villages (.) les écoles
étaient ré-ouvertes/ (.) ces mêmes femmes (.) euh
savourent le plaisir de vivre (.) il- il y a un
dynamisme (.) moi- c'est pour moi- moi c- excusez-
[je raisonne peut-être terre à terre
- 189 AG [non vous [voulez qu'on fasse un débat sur (inaud.)
- 190 SB bon mais écoutez/ [je raisonne peut-être terre à terre&
- 191 KD [non ça c'est autre chose/
- 192 SB &peut-être/ [(.) je raisonne terre à [terre (.) mais&
- 193 AG [non madame
- 194 KD [ça- ça&&
- 195 SB &ce qui m'intéresse (.) c'est le (inaud.)&
- 196 KD &&c'est autre chose/
- 197 SB &[(inaud.)
- 198 AG [non vous voulez que je me contente- vous voulez que je
me contente de la situation/ et [dire oui ça va:&
- 199 SB [non non mais&&
- 200 AG &tant mieux: (.) non (.) NON/
- 201 SB &&mais je me [contente pas/ mais je ne peux pas-&&
- 202 KD [parler de ce qui va bien et&
- 203 SB &&mais je ne peux pas la nier/ je ne peux pas la&&
- 204 KD &de ce qui va mal (.) absolument (.) oui (.) oui
- 205 SB &&[nier et dire ça ne va pas/ tout est noir/ on n'a&&

- 206 AG [je ne suis pas en train de nier madame/ je suis&
- 207 SB &&pas le droit/ on ne peut pas/ combien- euh-&&
- 208 AG &pas en train/ je suis en train d'exiger plus
- 209 SB &&euh la liberté d'expression/
- 210 KD mhh
- 211 SB on n'a pas toute la liberté d'expression/ mais on est fier/ d'avoir fait un pas (.) vers la liberté d'expression/ avec tant de journaux:: qui euh critiquent [qui euh :::
- 212 KD [pour vous la situation est beaucoup mieux qu'avant aujourd'hui [(inaud.) la presse/
- 213 SB [c'est beaucoup mieux qu'a- il reste beaucoup à faire/ (.) il reste beaucoup à faire mais c'est beaucoup mieux/ moi je constate/ qu'il y a des progrès/ il reste- il reste beaucoup à faire/ (.) mais (.) on- on ne peut pas dire que (.) tout va mal (.)
- 214 KD mhh
- 215 SB moi je suis contre le fait (.) qu'on nie tous les efforts/ (.) qu'on accuse tout le monde/ (.)
- 216 KD en tant que présidente du c- du croissant rouge algérien/ est-ce que vous pensez d'ailleurs aujourd'hui que votre organisation (.) a fait beaucoup plus (.) qu'avant:: dans (inaud.)
- ((00 : 36 : 28))
- ((Réponse de SB qui ne contient pas de désaccord)
- 217 SB [...] moi je n'ai jamais dit que le euh entendons nous/ (.) je SUIS contre le printemps arabe/ (.) mais je n'ai jamais soutenu les dictatures/ je n'ai jamais dit que el kadhafi était un dictateur/ je n'ai jamais dit que:: [hafed
- 218 KD [un démocrate/
- 219 SB mais/ (.) mais je suis contre (.) qui est responsable (.) de la situation humanitaire actuellement dans le monde (.) c'est les interventionnistes/ [...]
- ((00 : 37 : 21))
- 220 KD m- monsieur NB/ euh bon (.) on a deux points de vue différents aujourd'hui/ est-ce que vous considérez que::: [on parle trop de ce qui va mal/

- 221 NB [non il s'agit- il s'agit (.) il s'agit pas/
[euh
- 222 SB [moi je ne tombe pas: dans l'autosatisfaction/
- 223 KD oui/
- 224 SB entendons nous/
- 225 KD mhh
- 226 SB je ne tombe pas: dans l'autosatisfaction/ madame
HO: ne faites pas ce::: ce pfff (.) je- je dis- je
suis claire (.) je suis objective/ (.) j'ai dit (.)
que le tableau n'est pas noir/ (.) mais il n'est
pas blanc\ il y a des progrès/ il faut continuer/
et il faut [rectifier (.)
- 227 KD [alors/ est-ce que le tableau est gris/
(.) monsieur- monsieur NB/=
- 228 NB il s'agit pas de dire que le tableau est euh::
[(inaud.)
- 229 SB [on est en train de dresser un tableau noir/ ce-
tout ce que j'entends/ (.) ça va mal/ je suis
choquée/ *nqoulek*²⁵³ *bikoul saraha*²⁵⁴/
- 230 NB on peut s'exprimer madame [SB/
- 231 SB [tfeddèl tfeddèl²⁵⁵
- 232 KD [allez-y allez-y/
- ((00 : 38 : 05))
- ((NB s'exprime mais il n'y a pas du désaccord, il y a de
l'accord))
- ((00 : 39 : 10))
- 233 NB [...] <(en regardant KD) après sur ce qui s'est passé
en syrie en irak (.) je pense pas que ça soit:::
que ça était fait au nom des droits de l'homme (.)
ça était fait au nom d'intérêts géostratégiques\
et : le pétrole etcetera/ l'argent/ tout ça on
connait tout ça/ les droits de l'homme ils n'ont
rien à foutre (.) ils n'ont rien à foutre des
droits de l'homme (.) je m'excuse du terme ah/ .h
après maintenant en algérie euh:: vous savez/ euh
je vais vous dire sur (.) les associations et les
partis politiques (.) notamment sur les
associations (.) alors d'un côté on verrouille (.)

²⁵³ Je te dis (arabe algérien).

²⁵⁴ En toute franchise (arabe algérien).

²⁵⁵ Allez-y, allez-y (arabe algérien).

on vous dit (.) aujourd'hui créer une association/
 (.) c'est (.) euh:: le parcours du combattant (.) je
 vous dis toutes les associations (.) qui militent
 dans les droits de l'homme pourtant (.) nous
 militons pour la tolérance/ pour le- pour le-
 contre la haine/ pour euh- pour euh- pour la
 fraternité/ pour partager les valeurs- les valeurs
 humaines/ (.) et ben n'a pas d'agrément (.) et euh
 et à ma connaissance (.) les- les- les associations
 c'est quoi/ c'est des cadres de régulation sociale
 (.) c'est comme ça qu'on apprend la démocratie/
 le:: le dialogue/ faire des propositions/ devenir
 des forces de proposition/ (.) et après quand vous
 fermez tous ces canaux/ pacifiques d'expression (.)
 après faut pas s'étonner qu'il y ait de:: qu'il y
 ait de la violence/ qu'il y ait des: des- des
 dérapages qu'on pourrait pas: contrôler et:::: et
 donc voilà/ donc la réalité/ la réalité c'est
 celle-là (.) [c'est celle-là/>

234 KD [alors: l'actualité cette semaine
 également et vous êtes là pour ça madame SB/ et
 c'est: évidemment cette question des migrants euh
 qui a fait Les- les choux gras de la presse\
 beaucoup de choses ont été dites fausses (.) et
 justes (.) d'ailleurs (.) sur euh ces migrants qui
 ont été euh euh:: certains disent expulsés:::
 d'autres rapatriés::: amnesty international s'est
 beaucoup intéressé à cette question nous en avons
 parlé:: la- la semaine dernière/ avec des
 spécialistes où en est aujourd'hui cette affaire
 madame SB vous connaissez bien le dossier (.) euh
 vous avez euh chapeauté: euh le retour/ de ces
 migrants dans leur pays/ comment [

235 SB [non pas leurs
 pays/ (.) [entendons-nous/

236 KD [non/ oui allez-y/

237 SB le problème de rapatriement ne concerne uniquement
 que les nigériens/ sur demande de leur gouvernement
 (.) en (.) décembre euh en décembre wella²⁵⁶ octobre
 deux mille quatorze/ le ministre de l'intérieur (.)
 du niger (.) est venu (.) en algérie pour demander
 officiellement (.) au gouvernement algérien/ (.) de
 l'aider à rapatrier ses ressortissants/ en
 situation irrégulière en algérie\ et (.) ils ont
 fait un communiqué/ où ils ont mis en relief/ (.)
 l'existence de réseaux (.) de banditisme/ et
 mafieux (.) qui exploitent (.) certaines couches
 vulnérables les femmes et les enfants/ (.) soit à
 travers la prostitution/ ou la mendicité (.)
 l'algérie (.) a accepté d'aider (.) le gouvernement
 nigérien/ et étant donné que c'est une opération
 purement/ humanitaire/ (.) la mission a été
 consacrée au croissant rouge algérien (.) et je
 peux vous dire/ que toutes les conditions (.) et

²⁵⁶ Ou (arabe algérien).

toutes les normes internationales dans le domaine ont été respectées et même plus (.) comme dit- le disait bien euh- euh maître NB actuellement (.) moi je ne vous cache pas moi c'est- je ne me réfère pas aux normes inter- internationales/

238 KD mhh

239 SB ce- ces normes avant de devenir internationales/ elles sont ancestrales/ [le respect- attendez: laissez-moi&

240 KD [mais c'est (.) allez-y/ allez-y/

241 SB &terminer (.) laissez moi terminer/ (.) donc (.) vous euh:: ces gens là/ ont été sensibilisés\ ont-ils ont euh:: se- bénéficié: de couvertures sanitaires/ les trousseaux ça fait fait sur mesure et les listes nous les avons euh nous les av- nous les avons quand on reçoit les listes/ on demande le sexe la pointure/ et la taille/ (.) les trousseaux ont été livrés comme ça les vaccinations/ tous les enfants ont été vaccinés/ les femmes enceintes n'ont pas été de voyage/ (.) elles restent/ elles accouchent/ elles se reposent/ les malades/ (.) ceux qui ont (inaud.) c'est les médicaments les autres/ sont hospitalisés

Place au débat « 27 janvier 2017 »

Jil FCE²⁵⁷ fait peau neuve : Patronat et politique font-ils bon ménage ?

<https://www.youtube.com/watch?v=vgGnozIk5W4>

1. La situation de l'interaction

1.1. Le lieu

Un espace clos mais public : le plateau de télévision se situant au niveau de la station émettrice de la chaîne Echorouk TV, basée à Alger (Algérie).

1.2. La durée de l'épisode

Cinquante minutes et vingt neuf secondes.

1.3. L'objectif

Discuter d'économie, de politique et d'économie politique avec la restructuration à la tête du Jil FCE.

1.4. Les participants

1. KD (Khaled Drareni), l'animateur de l'émission « Place au débat ».
2. HS (Hakim Soufi), PDG de Macir Vie²⁵⁸, membre du directoire de Jil FCE.
3. MR (Mélissa Roumadi), Journaliste économique, Directrice du magazine Cap Algérie (magazine mensuel économique algérien en langue française).

²⁵⁷ Jil FCE est une section créée en 2015 au sein du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE). Elle se compose d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, de moins de 40 ans. Son objectif est de mobiliser et d'encourager les jeunes chefs d'entreprise en tissant des liens avec les membres seniors du FCE (les chefs d'entreprises algériens).

²⁵⁸ Macir Vie est une compagnie d'assurance privée algérienne spécialisée dans les assurances de personnes dans les domaines du voyage, de la vie et de la santé.

2. Transcription

001 KD bonsoir à tous (.) bienvenue à ce:: nouveau numéro de place au débat::: que se passe-t-il à la tête du patronat algérien y a-t- il un avant (.) et un après (.) forum africain (.) jil f c e (.) le patronat des jeunes (.) est en pleine restructuration/ (.) nous en parlerons avec (.) un membre de son: directoire/ avec une journaliste économique également/ lors de la deuxième partie nous parlerons évidemment de sport et de la désillusion (.) au gabon/ maintenant (.) place au débat (.)

((00 : 00 : 27))

((Générique))

((00 : 00 : 53))

002 KD bienvenue donc/ à ce:: nouveau:: numéro de place au débat:: nous allons parler d'économie/ (.) de politique/ (.) et (.) d'économie politique avec euh ce qui s'est passé récemment (.) avec cette restructuration à la tête euh du f c e et notamment de jil f c e (.) le syndicat euh des jeunes (.) d'abord/ (.) la bienvenue à nos invités (.) bonsoir MR/

003 MR bonsoir

004 KD vous êtes journaliste (.) économique (.) euh vous êtes directrice du magazine (.) cap algérie (.) je le montre pour ceux qui ne::- qui ne le connaissent pas encore (.) <((il montre le magazine aux téléspectateurs)) cap algérie (.) donc c'est un magazine (.) <((en s'adressant aux techniciens sur le plateau)) évitons le reflet\> (.) voilà/ (.)<((en s'adressant à MR)) c'est le::: numéro neuf/

005 MR exactement (.) le numéro de janvier (.) numéro neuf

006 KD voilà (.) bonsoir HS/

007 HS bonsoir

008 KD vous êtes euh le pdg de macir vie=

009 HS =absolument

010 KD mais pas que (.) pas que- pas que parce que depuis quelques jours euh- euh:: vous êtes membre d'un comité (.) le comité de jil f c e (.) donc qui regroupe (.) quatre personnes/ (.) vous allez nous::: expliquer euh:: un peu ce comité (.) au sein de jil f c e (.) tout simplement expliquez (.)

que depuis euh donc le mois de décembre (.) il y a eu euh (.) beaucoup de polémiques (.) surtout après le forum africain (.) des affaires et de:: l'économie/ toufik lerari n'est plus (.) président de jil f c e/ il y a un comité composé de quatre personnes/ expliquez-nous (.) la composition de cette instance (.) HS (.)

011 HS alors (.) euh mmm i- i- i- il apparaît comme euh comme évident que à un moment donné/ vu le travail euh fourni (.) par euh::: par le président toufik lerari euh (.) pendant l'année deux mille seize/ sur euh le jil f c e/ qu'il fallait mettre en place (.) une euh une- une- une nouvelle énergie qu'il fallait- insuffler²⁵⁹ une nouvelle énergie (.) pour pouvoir aller de l'avant (.) donc il a été décidé effectivement (.) euh de mettre en place un comité (.) qui permet euh l'émergence de quatre euh:::: de- enfin qui permet l'ac- le- l'activation (.) de- de quatre personnes (.) euh qui sont euh en l'occurrence par ordre de priorité (.) euh:: et par ordre de présidence (.) puisque c'est une présidence tournante c'est un comité qui est composé de quatre personnes (.) avec présidence tournante donc on a euh skander mohamed qui est le euh::::le p d g de du cabinet euh bravehill (.) qui est un cabinet d'audit et euh c'est un cabinet d'audit (.) ensuite on a sami agli qui est:: le p d g de ta *ζmir εl d3azajr*²⁶⁰ (.) entrepreneur immobilier très connu sur la place/ ensuite on a mounia chadi euh et enfin/ moi-même (.) et c'est une présidence tournante qui va être prise pendant six mois/ (.) pour euh arriver jusqu'à la fin du euh du mandat de vingt-quatre mois de- de- de toute- du forum (.)

012 KD MR/ c'est une euh bonne euh décision/ de juste milieu prise par ali haddad au comité de- de- de nommer un comité directeur à la tête de:: jil f c e/

013 MR La décision est quelque part incompréhensible/ dans la mesure où jil f c e (.) disposait déjà d'un board²⁶¹/ (.)

014 KD oui

015 MR composé de plusieurs personnes (.) et parmi ce board/ (.) on a pris quatre personnes qui vont assurer une présidence tournante pen- tous les six mois (.) on- LÀ (.) en tant qu'observateur/ on n'arrive pas à comprendre/ pourquoi cette décision/ (.) pourquoi (.) ne pas carrément désigner (.) carrément un nouveau président/ (.) qui va prendre

²⁵⁹ Faire entrer de l'air dans l'organisme : introduire/ transmettre (le courage), le communiquer.

²⁶⁰ « Taamir El Djazaïr » est une entreprise activant dans de nombreux domaines, comme l'immobilier et la logistique.

²⁶¹ Conseil d'administration d'une entreprise, son équipe dirigeante.

en charge/ la gestion du jil f c e (.) maintenant
 (.) on nous dit (.) que (.) pour insuffler une
 nouvelle dynamique/ é- effectivement (.) au sein du
 f c e/ il y a eu un mouvement (.) de
 restructuration qui a été initié depuis quelques
 temps (.) qui est justifié par (.) les membres du f
 c e eux-mêmes (.) par la nécessité de revoir
 l'organisation (.) complète du f c e (.) dans la
 mesure/ où cette organisation (.) est passée de
 deux cents membres (.) à environ trois mille
 actuellement (.) avec les chiffres qui sont (.)
 publiés par- le f c e lui-même parle de huit mille
 huit cents (.) entreprises (.) mais (.) euh:::
 ayant discuté avec les membres (.) on parle
 actuellement de trois mille (.) ces trois mille
 personnes/ (.) sont arrivées là d'un coup (.) et on
 sait plus qui fait quoi (.) [on a créé&

- 016 KD [on parle
- 017 MR &on a créé des commissions=
- 018 KD =oui
- 019 MR on a créé des délégations (.) et on sait plus
tellement qui fait quoi=
- 020 KD =vous parlez de:: trois mille membres du f c e/
- 021 MR trois mille entreprises=
- 022 KD =on parle de:: on parle de cinq mille
euh::::actuellement euh ::::: la question que j'ai
envie de vous poser HS (.) c'est ali haddad/ qui
vous a ::: qui vous a téléphoné/ qui vous a demandé
donc de vous réunir et de composer ce euh ce
nouveau board/ quels sont (.) aujourd'hui les
objectifs (.) euh du président du f c e à travers
ce comité (.) directeur (.) à jil f c e (.)
- 023 HS alors effectivement c'est le président du forum des
chefs d'entreprises euh qui a- qui a entrepris de-
cette- cette restructuration (.) pourquoi/ parce
qu'il euh souhaite (.) euh v- voir émerger (.) des
personnes qui seraient capables de::: et d'avoir
cette chance/ (.) de pouvoir présider\ à:::: aux
destinées d'un- d'un euh pas un syndicat comme vous
l'avez dit (.) oui parce qu'on est pas un syndicat/
mais d'un forum (.) qui regroupe (.) l'ensemble des
jeunes (.) euh algériens (.) ne pas avoir un seul
président (.) c'est pas incompréhensible/ (.) euh
avoir (.) quatre présidents et c'est pas quatre
présidents en même temps/ c'est une présidence
tournante/ (.) c'est comme euh::
- 024 KD un président tous les six mois
- 025 HS un président tous [les six mois

- 026 KD [à commencer par mohamed skander
- 027 HS absolument (.) et donc en fait/ **ça- au contraire ça permet** l'émergence (.) de::- de nouvelles têtes/ (.) ça permet l'émergence de- ça permet de voir (.) comment une euh::: de ne pas cristalliser/ (.) euh- euh une activité aussi importante et aussi (.) excitante que celle du jil f c e à travers une seule personne (.)
- 028 KD **mhh**
- 029 HS le- l'envie était de- justement d'éviter de cristalliser ça/ (.) et de responsabiliser une seule personne (.) non (.) c'est un comité (.) ce comité est effectivement (.) comme vous l'avez dit provient d'un board (.) qui était déjà::déjà là (.) et qui entourait le lan- le- le- président euh du- du jil f c e (.) mais il y a là (.) euh- euh une restructuration dans le sens où (.) vous avez un comité (.) vous avez un board qui (.) est encore plus enrichi (.) puisque (.) les quatre personnes qui sortent du board (.) seront remplacées (.) et le board est renforcé (.) **donc ce qu'il faut voir ici (.) c'est pas autant que c'est incompréhensible ou pas/ (.) pas du tout/ (.) c'est au contraire/ (.) une volonté (.) de faire (.) mieux (.)** une volonté d'insuffler une énergie (.) et une volonté de donner la chance (.) à des jeunes (.) de (.) se (.) mouvoir dans un environnement qui n'est pas nécessairement leur- le leur (.)
- 030 KD vous dites (.) une volonté de faire mieux (.) est-ce que toufik (.) lerari n'a pas fait mieux (.) toufik lerari qui était président/ de jil f c e que nous avons reçu aussi plusieurs fois\ est-ce qu'il n'a pas fait mieux (.) pour qu'on le remplace (.) par un comité (.) alors/
- 031 HS euh la question de toufik lerari on va y aller (.) directement (.) et on va y aller de manière franche (.) et assumée/ (.) monsieur toufik lerari a été un grand président (.) euh monsieur toufik lerari (.) a fait du jil f c e ce qu'il est devenu aujourd'hui (.) il lui a mis en place- (.) il a mis en place toute l'infrastructure (.) il a mis en place l'ensemble de la documentation (.) il a mis en place toute l'énergie nécessaire (.) à un moment donné/ (.) il est- il a considéré (.) pour lui/ pour ses membres/ d'un commun accord avec tout le monde/ euh il a considéré qu'il fallait qu'il se retire pour laisser la place à des gens (.) bien évidemment sous l'impulsion du euh du président du forum/ qui commence la restructuration du forum (.) par le jil f c e/ (.) et après/ (.) il y a- il y a eu l'annonce/ qu'il all- qu'il allait y avoir une sorte de commission (.) qui allait revoir (.) et elle le dit très bien (.) euh::: il allait revoir (.) le::: le forum (.) parce que justement il y a

- eu un flux (.) très important (.) de nouveaux adhérents (.)
- 032 KD MR/ je sens que vous n'êtes pas d'accord (.)
- 033 MR pas d'accord/ dans la mesure (.) où::: actuellement (.) le statut du jil f c e lui-même pose [problème
- 034 KD [oui (.)
je parle du cas de toufik lerari (.) bien évidemment
- 035 MR bien sûr/ (.) le- je préfère ne pas personnaliser trop le débat/
- 036 KD d'accord/=
- 037 MR =et aller vers le jil f c e en lui-même (.)
- 038 KD très bien
- 039 MR jil f c e/ a été créé comme une sorte (.) de sous catégorie du f c e destinée/ (.) on va dire entre guillemets (.) entr- <((en souriant)) pour les bébés entrepreneurs> [
- 040 HS [<((avec un ton sec)) ah non/ ah non/>
- 041 MR je- les entrepreneurs/ (.) jeunes (.) [Et là/ je&
- 042 HS [Passez-moi
- 043 MR &excusez-moi/ (.)
- 044 HS <((en souriant poliment)) juste- juste- une précision/>=
- 045 MR =Allez-y/
- 046 HS parce qu'on a souffert de ça justement\ (.) c- ce n'est pas/ (.) le jil f c e n'est pas le kids club/ (.) ça serait irrespectueux vis-à-vis des adhérents/ (.) de moins de quarante ans (.) [non
- 047 KD [c'est normal ça/=
- 048 HS =<((en hochant la tête de gauche à droite)) non> (.) non non non non (.) non je suis désolé (.) nous (.) on revendique en tant que euh::: jeunes entrepreneurs/ (.) euh le statut d'entrepreneur (.) euh le statut complet/ d'entrepreneur (.) c'est l'âge/ qui diffèrent (.) ça permettait de- de::: de (.) ressortir (.) de faire ressortir\ cette catégorie jeune/ (.) qui est oubliée/ aujourd'hui\ au niveau de la société algérienne\ (.) ce sont des

- t p e (.) p m e (.) p m i (.) donc dire que c'est
(.) des bébés/ (.) c'est insultant vis-à-vis des
[adhérents je me permets je comprends
- 049 MR [entre guillemets/ entre guillemets=
- 050 HS =je comprends (.)
- 051 MR mmh
- 052 HS je comprends ce que vous êtes en train de dire/
mais c'est- on est là place au débat/ mais je veux-
je veux vous expliquer/ c'est très important/ parce
que euh moi personnellement j'aime euh et
j'affectionne particulièrement euh nos adhérents\
et ce sont des gens qui- euh qui ont beaucoup de
qualités qui ont beaucoup d'énergie à reve- à
revendre/ et il y a on a des choses malheureusement
à cause de ça on a des choses à prouver le- ce sont
des t p e (.) p m e (.) p m i qui sont le moteur
d'une économie l'économie allemande est basée sur
[ces t p e/ p m e/ p m i/ donc&
- 053 KD [mhh
- 054 HS &dire aujourd'hui que ce sont (.) euh entre
guillemets/ les bébés euh de- non non non pas du
tout/ ce sont des gens qui ont du dynamisme/ qui
ont un statut/ qui font des accords/ qui- qui vont
à l'étranger qui essaient de se battre et placer
leurs [produits au local et à l'exportation donc&
- 055 MR excusez moi\ (.) excusez-moi
- 056 HS &aujourd'hui (.) ce sont de VRAIS entrepreneurs (.)
[allez-y madame/
- 057 MR [Je suis d'accord avec vous/ c'est des- des
entrepreneurs/ (.) mais le fait est que d'avoir- le
fait d'avoir (.) basé le jil f c e sur la base de
l'âge/ (.) pose problème (.) parce qu'en réalité un
jil f c e (.) qui se serait (.) plus (.) préoccupé
des problèmes de la p m e (.) p m i de start up (.)
de la recherche de l'innovation (.) c'est une chose
(.) et là- là/ (.) c'est une autre chose/ (.) on
peut être patron d'un grand groupe (.) à trente-
cinq ans (.)
- 058 KD oui
- 059 MR un groupe un oligo- un oligopole à trente-cinq ans
(.) est-ce que cette- ce- cette personne a sa place
au jil f c e (.) on peut créer une euh une p m e/
dans le cadre d'une reconversion professionnelle à
l'âge de cinquante ans (.) et à l'âge de cinquante
ans/ on n'a pas sa place au jil f c e (.) là (.) il
y a un vér- un véritable problème/ (.)

- 060 KD là vous remettez en cause complètement/ (.) la constitution (.) euh de jil f c e euh- euh dans le cadre du f c e (.) mais ça était une volonté de ali haddad/ (.) comme l'a dit HS/ (.) de donner la parole aux jeunes entrepreneurs [mais est-ce que
- 061 MR [mais on a l'impression (.) que c'est dans la tendance/ (.) c'est-à-dire (.) on veut donner- c'est- pour être dans l'air du temps on va donner la parole aux jeunes (.) et avoir la caution jeunes du patronat (.) c'est beaucoup plus dans ce- dans cette optique là (.)
- 062 KD alors le cas toufik lerari MR/
- 063 MR mmh
- 064 KD vous avez dit qu'on- qu'on:: qu'on ne veut pas parler des personnes/ (.) mais pour (.) revenir sur ce qu'a dit HS/ (.) il a dit qu'il avait fait du bon travail/ (.) mais (.) l'heure du changement a sonné (.) est-ce que vous êtes d'accord\ sur ça (.)
- 065 MR l'heure du changement a sonné/ j'ai l'impression que ce changement (.) intervient dans un contexte (.) qui dépasse celui du f c e (.) un contexte beaucoup plus (.) politique (.)
- 066 KD mhh
- 067 MR qui suit (.) d- un événement bien particulier (.) il y a eu un incident du forum africain de l'investissement/ (.) on- l'impression est nette (.) que (.) toufik lerari en- a en quelque sorte été sacrifié (.) par le f c e (.)
- 068 KD mhh
- 069 MR voilà (.) c'est ::: =
- 070 KD =parce qu'on parlait déjà d'une démission de ali haddad le dix-sept décembre (.) cette démission n'a pas eu lieu (.) souvenez-vous/ (.)
- 071 MR mhh
- 072 KD au contraire (.) il a annoncé euh un certain nombre de mesures et finalement (.) c'est (.) toufik (.) lerari qui part (.) est-ce qu'il part parce que (.) il est président de jil f c e (.) où est-ce qu'il part parce qu'il est (.) président (.) du groupe (.) allégorie/
- 073 MR euh je pense que beaucoup plus (.) euh toufik lerari comme je vous l'ai dit il a-
- 074 KD mhh

- 075 MR il a été sacrifié (.) c'est-à-dire que (.) ali haddad sauve sa tête/ (.) et on sacrifie toufik lerari (.) mais sacrifier jil f c e (.) euh::: par rapport à ce que s'est passé à:::le pré-
- 076 KD oui
- 077 MR le président jil f c e par rapport à ce qui s'est passé au forum euh est- au forum africain d'investissement/ (.) est en quelque sorte mal venu (.) parce que pourquoi/ (.) le forum africain de l'investissement n'a pas été (.) a- organisé (.) par (.) euh jil f c e (.) il y a eu une organisation commune (.) entre l'équipe de communication du f c e (.) et (.) il- il y a une partie qui a été sous traitée par (.) allégorie (.)
- 078 KD et le ministère des affaires étrangères/ il ne faut pas l'oublier/=
- 079 MR =et le ministère des affaires étrangères (.) bien entendu (.)
- 080 KD oui
- 081 MR donc (.) il y a eu toute cette ca- cacophonie/ (.) toute une polémique/ (.) euh et ali haddad (.) on a- on s'est rendu compte que ali haddad (.) voulait prendre (.) une dimension (.) plus large (.) que celle (.) qui est::: qui lui est propre/ (.) celle d'un opérateur économique du patron des patrons/
- 082 KD c'est votre analyse/
- 083 MR c'est mon analyse c'est ça (.) et euh pour (.) en quelque sorte (.) rafistoler les choses (.) on sacrifie toufik lerari (.) c'est sa faute/ c'est lui/ c'est:::
- 084 KD alors (.) on parlera de ce sujet plus tard est-ce que- est-ce que vous pensez HS/ (.) qu'il y a eu un avant/ (.) et un après forum africain²⁶²/ (.) vous y étiez (.) c'était un succès ce forum/
- 085 HS (inaud.) écoutez/ (.) euh il a le mérite (.) d'avoir (.) existé (.) il a le mérite d'avoir été fait (.) il a le mérite d'avoir été conclu (.) euh:: je vous passe les détails sur les contrats qui ont été signés/ (.) je vous passe les détails (.) sur [euh
- 086 KD [une centaine/
- 087 HS euh oui/ (.) il y a eu trois cents (.) à peu près (.) qui ont été listés euh::: qui vont être rendus publics euh par la suite (.) mais euh je veux (.)

²⁶² Il y a un avant et un après : les choses ne seront plus comme avant après ce qui s'est passé ce jour là

éviter (.) toute polémique (.) stérile (.)
 messieurs (.) euh madame (.) il faut comprendre
 juste une chose (.) le forum africain a été (.) le
 premier (.) qui a été fait de cette dimension en
 algérie (.) nous avons réussi (.) à avoir (.) le-
 le- à- à- à diriger le regard (.) du:::de- de la
 plaque continentale africaine vers nous (.) on a
 réussi à avoir des invités de marque (.) on a
 réussi à avoir (.) euh une euh un buzz énorme (.)
 sur les réseaux sociaux et :: et vous savez bien
 que c'est:: aujourd'hui un véritable média et un:::
 influenceur (.) on a réussi (.) à montrer (.) une
 autre image/ que celle (.) qui a été donnée à
 l'époque (.) euh pour et par l'algérie (.) bon (.)
 ça (.) c'est une chose (.) maintenant pour répondre
 au:: à la polémique toufik lerari il y a eu avant
 après non (.)

088 KD on ne dit pas polémique (.) c'est une question (.)

089 HS oh non/ (.) il y a eu et (inaud.) il faut assumer
 les choses/ (.) (inaud.) non- non- non (.) il y a
 eu une polémique/ effectivement/ (.) il faut
 l'assumer il faut pas- il faut pas avoir honte de
 ce qui s'est passé\ (.) il faut- il faut juste dire
 (.) effectivement (.) il y a eu des choses qui ont
 été faites (.) y a eu des choses qui ont été revues
 (.) il y a eu des choses qui ont été (.) euh
 remises euh en surface etcetera (.) mais il y a une
 continuité/ c'est que maintenant aujourd'hui ce
 qu'on a (.) c'est qu'on a une restructuration qui
 est faite (.) au niveau du jil f c e (.) qui fait
 que (.) monsieur toufik lerari (.) s'est retiré (.)
 et (.) euh une équipe est arrivée (.) maintenant
 (.) moi ce que je veux vous dire madame/ (.) c'est
 (.) comme vous (.) par exemple là vous avez fait
 cap algérie (.) vous regardez vers l'avenir madame/
 (.) vous ne regardez pas- pas vers le passé/ (.)
 nous on regarde vers l'avenir (.) cette jeunesse
 elle veut regarder vers l'avenir (.) elle veut pas
 regarder ni vers le- le passé ni vers les
 polémiques/ (.) elle veut construire son avenir/
 (.) comment voulez vous construire l'avenir d'un
 pays/ si déjà à la base (.) on pense à la polémique
 et on pense aux problèmes il y a eu un avant et un
 après (.) non monsieur/ (.) c'est ce qui est
 factuel aujourd'hui\ c'est qu'il y a un jil f c e
 (.) ce jil f c e (.) est en train d'essayer de
 fédérer l'ensemble des forces/ (.) pour construire
 (.) un avenir (.) avec (.) le gouvernement (.) sous
 la haute autorité du légis- du législateur pour
 pouvoir mettre en place un cadre législatif et
 réglementaire qui soit propice (.) et incitatif (.)
 aux t p e (.) p m e (.) p m i algériens (.)

090 KD et votre prédécesseur n'a pas pu faire tout ça/

091 HS mais non/ (.) il a mis en place des
 infrastructures/ (.) il a mis- vous ne pouvez pas-
 vous savez/ un- un enfant (.) pour qu'il commence à

- marcher il faut qu'il fasse un pas/ (.) pour qu'il fasse un pas/ (.) il faut bien qu'il- qu'il titube/ qu'il tombe/ qu'il re- se relève/ (.) et c'est de nos erreurs que nous apprenons/ et c'est de nos erreurs que nous allons construire notre avenir\ (.)
- 092 KD < ((en regardant MR)) vous regardez trop vers le passé
- 093 MR non/ je ne regarde pas vers le passé (.) dans la mesure (.) où (.) je vois que un président a été remplacé (.) par un directoire/ (.) et là on a l'impression qu'il y a un petit peu d'hésitation et [euh
- 094 KD [est-ce que ce n'est pas plus (.) démocratique (.) non/=
- 095 MR =démocratique/ (.) ça aurait été plus démocratique d'avoir mis en place un jil f c e sous forme électifs\ (.) c'est-à-dire que le président est élu/ (.)
- 096 KD mhh
- 097 MR et que les structures en place soit réélues\ (.) ça aurait été vraiment démocratique/ (.)
- 098 KD mhh
- 099 MR mais là (.) qu'on désigne les::: le board (.) les chefs du jil f c e (.) et qu'on les limoge et qu'on remplace- qu'on les remplace par d'autres (.) là (.) à la base (.) ce n'est pas démocratique (.) donc on peut pas parler de démocratie dans ce contexte (.)
- 100 KD mhh
- 101 MR voilà (.) donc euh::: je reviens ma- vers mon idée (.)<((en regardant HS)) si monsieur le- lerari (.) a fait du bon boulot (.) pourquoi le remplacer/ (.)<((en levant les sourcils)) si ce n'était pas le forum africain de l'investissement\
- 102 KD oui (.) pour clore euh::: l'épisode toufik lerari pour passer à autre chose (.)
- 103 HS oui
- 104 KD évidemment/ bien sûr/ (.) est-ce qu'on peut dire qu'il y avait (.) il faut le dire ou non/ une campagne (.) euh un acharnement (.) contre lui (.) est-ce que (.) est-ce que vous le pensez ça/
- 105 MR je ne le pense pas (.)

- 106 KD non
- 107 MR je ne le pense pas (.) bon (.) i- i- il y a eu un événement (.) il y a eu (.) des fuites organisées (.)
- 108 KD mhh
- 109 MR pour situer certaines- les responsabilités à un certains- à un certain niveau/ (.) mais bon c'est pas arrivé non plus/ au niveau de la kabbale (.)
- 110 KD alors/ maintenant (.) on va parler de jil f c e (.) le nouveau jil f c e (.) dont vous êtes (.) le représentant officiel aujourd'hui (.) sur ce plateau (.) puisque vous êtes quatre (.) vous serez président dans un an et demi/
- 111 HS ah ouais dans [(inaud.)
- 112 KD [ça va faire- ça va faire très long/
- 113 HS non (.) mais il y a un travail qui est fait en fait vous savez je vais vous dire le statut de président/ (.) pour moi (.) est un statut (.) euh:::: c'est une- c'est une- euh: comment dire (.) c'est un::: (.) une marque/ (.) un titre/ (.)
- 114 KD mhh
- 115 HS mais:: je le prends pas comme tel (.) euh vous savez/ on n'est pas président pour être président (.) on n'est pas là pour dire (.) je suis président (.) d'abord on est- on est pas grand-chose (.) on est euh surtout (.) des responsables de nos entreprises/ (.) et surtout euh des gens qui sont (.) bénévoles (.) volontaires (.) et voulons faire [quelque chose (.)]donc
- 116 KD [donc vous n'êtes pas payé en tant que membre du [directoire/ non/
- 117 HS [bien sûr évidemment non/ (.) le- le::: il faut comprendre une chose (.) euh le jil f c e/ (.) est composé (.) maintenant aujourd'hui d'un::: euh:: d'un:: comité (.) euh de quatre personnes (.) ces quatre personnes sont animées par une volonté/ (.) qui- qui émane (.) de la volonté des adhérents (.)
- 118 KD mhh
- 119 HS et donc on est en train d'essayer de construire quelque chose/ (.) on est en train d'essayer de construire quelque chose (.) et je pense que les volontés (.) tout autour de nous vont être positives (.) parce qu'on veut fédérer (.) et avoir un spectre très large (.) d'adhérents (.) et de partenaires (.) pour ramener quelque chose aux-

- membres (.) donc aujourd'hui ce qu'on est en train de faire (.) c'est qu'on est en train de construire quelque chose (.) on est en train d'aller de l'avant/ (.) on est en train de mettre en place des choses qui permettraient à- à- aux adhérents/ (.) d'avoir des avantages (.) et des avantages concurrentiels (.) pour eux d'abord (.) donc (.) on part d'une- d'une euh::: d'un comité pour arriver (.) à essayer (.) d'organiser quelque chose (.) pour (.) le propriétaire et gérant d'une t p e (.) p m e (.) p m i (.) on est (.) vraiment (.) très précis c'est des frappes chirurgicales qu'on veut faire (.)
- 120 KD il y a combien (.) d'entreprises (.) aujourd'hui membres (.) de jil f c e/
- 121 HS on est six cents membres aujourd'hui (.)
- 122 KD six cents membres=
- 123 HS =on est six cents membres en moins d'un an (.) c'est le travail de- de- de toufik et le travail de [
- 124 KD [là c'est vous qui en parlez c'est pas moi/
- 125 HS ah j'en parle (.) vous savez pourquoi/ (.) j'en parle parce qu'il- il euh je- je veux (.) rendre hommage (.) au travail qui a été fait par le président haddad (.) parce que c'est lui (.) qui a donné- euh qui a lancé l'idée (.) je veux donner- je veux rendre hommage (.) à l'ensemble des vice présidents qui ont promu cette opération (.) je veux rendre hommage à toufik lerari (.) parce qu'il a fait du travail (.) et dans- dans notre pays (.) il faut comprendre maintenant (.) que quand on fait du travail (.) on peut aimer on peut ne pas aimer (.) mais il faut respecter le travail qui a été fait (.) pour les gens (.) que ça soit les propriétaires (.) les gérants (.) tous ceux (.) qui travaillent (.) il faut les respecter (.) et il faut leur donner (.) l'importance qu'ils ont droit d'avoir (.)
- 126 MR bon (.) là ce n'est pas une question de respect/ (.) c'est une question de constat (.) par rapport- parce qu'on veut (.) parler de bilan (.) en réalité il- il euh::: monsieur HS (.) évoque le fait qu'il y ait beaucoup de pères de- d'entreprises qui ont rejoint le réseau du f c e (.) de l'extérieur/ on a l'impression nette (.) que (.) le f c e est passé de deux cents membres (.) à::: à- en mille membres (.) cinq mille membres (.) euh en moins de deux ans (.) pourquoi/ (.) parce que ces personnes là/ ont été attirées par quelque chose\ (.) haddad président du f c e/ (.) haddad (.) ali- monsieur ali haddad bénéficie de réseau (.) il peut faire du lobbying (.) donc (.) ça peut être intéressant pour

nous (.) maintenant si on va (.) sur le plan du bilan (.) le bilan du f c e (.) du jil f c e se pose avec acuité (.) qu'est-ce qu'a fait le f c e/ et qu'est-ce qu'a fait jil f c e pour améliorer (.) la condition de l'entreprise (.) et la condition de la production/ (.) et de l'industrie et de l'emploi en algérie (.) parce que si on parle d'entreprises (.) et on évoque les lois qui ont été passées (.) et les- et les- et les améliorations (.) entre guimon qui- guillemets qui- qui ont été introduites (.) sur les climats des affaires (.) oui (.) on peut en parler [(inaud.)

- 127 KD [des lois libérales/ (.) antilibérale/
- 128 MR on peut pas [(inaud.)
- 129 KD [pro anti f c e/
- 130 MR on peut pas catégoriser pro (.) et anti- f c e=
- 131 KD =oui
- 132 MR il y a des- des- des textes de lois qui ont été passés::: qui ont été proposés par euh f c e (.) je parle par exemple (.) de l'amnistie fiscale (.) des réformes qui ont été (.) introduites en matière d'impôt fon- euh foncier pour n'évoquer que ça (.) les:: [les
- 133 KD [pro f c e=
- 134 MR =on peut pas dire pro f c e/ (.) ça a été proposée [par le f c e- pas- pas- pas proposé par le f c e&
- 135 KD [proposé par le f c e (.) très bien
- 136 MR &puis ça a été adopté par la suite par euh:: par le gouvernement (.)
- 137 KD exactement
- 138 MR mais où je me pose la question/ (.) quel est le bilan de ces entreprises/
- 139 KD mhh
- 140 MR où on en a été (.) en matière de création d'emplois (.) de production de contribution au p i- p i b de::: de production de richesses d'industrie (.) d'expor- d'exportation d'hydrocarbures de substitution aux importations (.) cette question reste posée (.)
- 141 KD c'est-à-dire que:: (.) on peut se poser la question de savoir est-ce que le patronat notamment le f c e

- (.) contribue à changer (.) la politique économique du gouvernement/ (.) est-ce que c'est le cas/ (.) connaissant les bonnes relations entre ali haddad et le gouvernement/ (.) même si parfois\ ali haddad (.) a- a critiqué (.) certaines mesures du gouvernement/ en disant que le gouvernement euh::: ne fait pas assez (.) est-ce que- est-ce que vous êtes d'accord/
- 142 HS d'accord (.) alors (.) euh partons du postulat (.) déjà (.) hein/ partons de la base (.) le- parce que ce qu'il faut savoir de quoi on parle (.) parce qu'il y a des moments (.) madame/ vous parlez du forum des chefs d'entreprises et (.) il y a des moments où vous parlez du jil f c e (.) et des fois on a l'impression que [(inaud.)]
- 143 KD [et ce n'est pas la même chose/
- 144 HS bien sûr que c'est pas la même chose (.) c'est la même (.) euh::: conception/ (.) c'est la même famille/ (.) mais c'est::: deux euh::: euh deux activités (.) pas nettement différentes (.) mais qui (.) se dirigent (.) qui ont une cible différente (.) bon (.) d'abord le forum des chefs d'entreprises et le jil f c e (.) quel que soit x ce sont des dispositifs (.) de euh soutien ce sont (.) c'est une force de proposition (.) et c'est une force de- de- de réflexion (.) autour de sujets économiques (.) de l'algérie (.) et (.) c'est une euh c'est un forum qui est apolitique (.) madame parle de réseau (.) madame/ (.) je vous dis oui/ (.) <((avec un ton moqueur)) félicitations/> (.) effectivement/ (.) fallait- fallait le dire (.) comment (.) voulez vous (.) faire (.) comment (.) voulez vous investir (.) comment voulez vous attirer des investisseurs (.) comment voulez vous (.) rediriger l'économie (.) si vous n'avez (.) aucun réseau (.) oui madame (.) vous allez me dire monsieur HS/ on parle- euh on parle pas de réseaux économiques (.) ne jouez pas sur les mots (.) on parle de réseaux politiques [
- 145 MR [vous parlez à ma place/ [(inaud.)]
- 146 HS [oui::: oui je- je réfléchis à votre place (.) de réseaux politiques (.) cher monsieur le medef (.) aujourd'hui pour parler que du medef=
- 147 KD =le medef en france (.)
- 148 HS en france (.) effectivement (.)
- 149 KD oui
- 150 HS mais le medef (.) a-t-il les coûts du gouvernement ou pas/ (.) a-t-il un réseau politique ou pas/

- 151 MR exactement/ [mais la question n'est pas là/
- 152 HS [bon (.) quel est- quel est- quelle est notre- euh quelle est notre responsabilité alors/ (.) si monsieur haddad est venu (.) et que les membres sont venus (.) parce qu'ils savaient (.) qu'ils allaient avoir une- une ne serait ce qu'une seule chance au contraire (.) moi je trouve ça (.) au contraire (.) très euh:::: euh ::::euh très- euh c'est avec beaucoup d'émotion (.) que je vous le dis (.) s'ils savaient qu'ils allaient pouvoir être sauvés par les réseaux du forum des chefs d'entreprises (.) et ben tant mieux madame (.) tant mieux (.) parce que je:: suis pour (.) la sacralisation (.) de la relation entre le gouvernement (.) la relation économique entre le gouvernement (.) et:: les opérateurs économiques (.) aujourd'hui (.) il n'y a pas que le- que le forum des chefs d'entreprises (.) il y a d'autres organisations patronales à qui on doit rendre hommage [aussi
- 153 KD [on les- on les entend pas/ on les- on les entend pas (.) pourquoi monsieur HS/
- 154 HS on les entend pas (.) parce qu'il y a pas- il y a [pas (inaud.)
- 155 KD [parce que vous prenez toute la place/ (.) le f c e [prend toute la place/
- 156 HS [non mais euh <((avec un ton de reproche)) monsieur KD/> (.) nous- nous faisons (.) un travail marketing (.) nous travaillons (.) nous ex- nous euh nous exprimons nos idées (.) les autres euh organisations patronales à qui je rends hommage (.) à qui- pour lesquelles il faut respecter leur tra- leur travail (.) ce sont des gens qui essaient de se battre qui essaient de faire (.) de-de- en fait on joue tous dans la même cour (.) dans le sens où (.) on a tous quasiment les mêmes arguments (.)
- 157 KD mhh
- 158 HS simplement ils sont portés différemment (.) juste pour parler du bilan (.) parce [qu'il faut-
- 159 KD [rapidement (.) oui- oui allez-y
- 160 HS rapidement/ (.) six cent membres au niveau du jil f c e pour revenir au jil f c e (.) six cents membres (.) dix-sept mille huit cent quatre-vingt-treize interactions sur les forums notamment la- la plateforme google plus (.) euh:: une plateforme business qui va être lancée pour avoir (.) la relation (.) fournisseurs clients entre les gens du jil f c e (.) et les gens du f c e (.) le f c e aujourd'hui (.) c'est:: cinq mille membres/ (.)

c'est vingt-cinq milliards de dollars de chiffre d'affaires en algérie (.) voilà madame le poids et voilà madame le bilan (.) du f c e et du jil f c e (.)

161 KD MR/

162 MR d'accord (.) je reviens sur ce que dit euh monsieur HS sur les réseaux (.) il ne s'agit pas là de diaboliser (.) les réseaux (.) on le sait/ (.) il y a toujours des réseaux (.) des- des- des connexions entre les réseaux d'affaires (.) et le pouvoir politique dans tous les pays du monde (.) aucun pays n'échappe à la règle (.)

163 KD et ben la preuve- la preuve/

164 MR la seule différence (.) est la forme du système (.) le- le problème qui se pose actuellement (.) c'est la- le euh système de redi- de redistribution des richesses (.) on est dans un système de redistribution des ren- de la rente (.) et non- et non pas dans un système de création des richesses (.)

165 KD mhh

166 MR je vais vous donner quelques chiffres (.) le gouvernement a accordé aux entreprises/ (.) dans le cadre des dispositifs andi (.) cnac (.) p m e (.) ansej/ (.) plus de cent milliards de dinars d'exonérations fiscales (.) en terme d'ibs et franchise de tb- tva (.)

167 KD mhh

168 MR je regarde ensuite (.) le bilan du ministère des finances en termes de recouvrements fiscaux/ (.) je remarque une chose (.) c'est que l'i r g sur salaire/ (.) occupent toujours (.) le quart (.) des contributions directes (.) des recettes fi- des recettes fiscales (.) pas des comptes (.)

169 KD oui

170 MR et la moitié des contributions directes (.) libs (.) qu'il euh du ressort de la fiscalité des entreprises (.)

171 KD absolument oui

172 MR est à peu près la moitié de l'i r g (.)

173 KD et donc/

174 MR donc (.) je me dis si on accorde des avantages à ces entreprises (.) si on les encourage/ (.) si elles ont accès au marché (.) elles doivent bien

- (.) rendre quelque chose (.) donner quelque chose
(.)
- 175 KD alors (.) alors
- 176 MR en terme de création d'emplois (.) en terme de recouvrements fiscaux (.) en terme de création de richesse (.)
- 177 KD mais est-ce qu'on peut dire MR quand-même que le f c e (.) en tant que patronat fait aussi (.) son travail (.) de porter (.) la voix des chefs d'entreprises (.) au gouvernement/
- 178 MR c'est clair
- 179 KD oui
- 180 MR c'est clair (.) i- i- là y a pas photo (.) c'est clair (.) il y a du lobbying (.) un lobbying actif (.) et il porte les préoccupations d'un cer- d'un certain nombre de chefs d'entreprise (.) envers le gouvernement
- 181 KD et c'est profitable pour le pays\ (.) lorsque (.) ces entreprises (.) en l'occasion de créer par la suite (.) des emplois/ lorsqu'on rend moins les charges [fiscales/
- 182 MR [à condition que ces entreprises (.) à condition que ces entreprises/ (.) contribuent réellement à la création d'emplois (.) quand je vois aussi les chiffres (.) donnés par le f c- le f c e lui-même/ (.) quand je vois certains secteurs industriels dans le baromètre du-du- du forum des chefs d'entreprises/ (.) en (.) deux mille seize/ (.) je vois (.) que toutes les activités sont en baisse (.) les perspectives de production et euh d'emplois (.) pour les trois prochains mois (.) sont en baisse (.) c'est- euh on a une baisse de neuf points (.) pour les trois prochains mois en termes de pro- de création d'emplois (.) je me dis ce- que font ces entreprises/ (.) que font ces [entreprises/
- 183 KD [on a- on a souvent- on a souvent parlé HS/ (.) on a souvent parlé (.) euh d'un divorce à l'amiable\ entre gouvernement\ et patronat\ depuis euh depuis le mois de décembre\ et::: et l'affaire de ce forum africain (.) mais/ (.) en vérité l'un (.) ne va pas (.) sans l'autre (.) gouvernement (.) et patronat/ (.) on va parler plus tard du syndicat/
- 184 HS d'accord (.) alors (.) je vous réponds (.) euh je vous- je vous réponds d'abord en mettant (.) euh deux choses bien:: bien au clair (.) le f c e n'est pas le gouvernement (.) ça c'est dit par le président haddad lui-même/ (.) et c'est dit par le forum des chefs d'entreprises (.) et à la limite

(.) il faut arrêter de parler de haddad comme étant euh- euh quelqu'un:: d'omnipotent etcetera (.) haddad/ (.) est un chef d'entreprise/ (.) et monsieur haddad/ (.) est le président du forum des chefs d'entreprise/ et le forum des chefs d'entreprise est une entité à part entière (.) bon (.) ça c'est le premier postulat/ (.) deux (.) vous parlez\ (.) de:: d'avantages fiscaux qui ont été accordés par l'état/ (.) et (.) qui ont été portés par le forum des chefs d'entreprises (.) l'état (.) n'a pas attendu le forum des chefs d'entreprises\ pour donner\ euh le- les fameuses procédures et [(inaud.)

- 185 MR [je n'ai pas dit ça/ je n'ai pas dit ça (.)
- 186 HS mais (.) je vais vous expliquer une chose/ parce que c'est très important il faut rendre hommage à l'état algérien/ (.) parce que l'état algérien sans le savoir/ (.) maintenant ça c'est moi qui le dis hein/
- 187 KD mhh
- 188 HS sans le savoir a été le plus grand business algérien/ (.) que le maghreb ait jamais porté (.) il a (.) euh vous avez dit cent milliards de dollars (.) il a injecté (.) [
- 189 MR [cent milliards de dinars/
- 190 KD de dinars
- 191 HS de dinard (.) pardon (.) [il a injecté
- 192 KD [(<(petit rire)) oui ça fait un peu trop (.) [ça fait un peu trop>
- 193 HS [oui (.) il a injecté euh de l'argent/ dans la sphère économique (.) pour pouvoir (.) euh- euh- euh permettre (.) à des jeunes entrepreneurs ou à des entrepreneurs/ (.) de bénéficier de- de réductions fiscales (.) enfin de- de faciliter:: etcetera/ (.) et de bénéficier à un accès au crédit au financement de- de leurs projets (.) simplement (.) il faut (.) comprendre qu'il y a eu- qu'on a assisté à une formidable explosion de création de sociétés/ (.) qui est encore insuffisante (.) aujourd'hui (.) et (.) on a assisté (.) à une création (.) à:: donc une création de- d'entreprises/ des créations d'emplois/ (.) une euh une augmentation des recettes fiscales etcetera (.) maintenant madame dit (.) et elle a raison/ (.) elle dit ouais/ mais (.) les entreprises le- là elles reçoivent/ (.) mais elle ne donnent rien en retour (.) madame/ (.) lorsque vous avez/ (.) vous le savez/ (.) vous-mêmes vous le savez (.) trop d'impôts tue l'impôt

(.) trop d'impôts tue l'impôt (.) nous so- nous sommes- il faut revenir aux années quatre-vingt-dix (.) deux mille (.) on était sorti (.) de la tragédie nationale (.) on n'avait rien (.) et on n'avait (.) même pas (.) trois (.) euh conteneurs (.) au- au large du port d'alger (.) à l'époque/ on paye- on recevait douze milliards de dollars de recettes/ et on payait dix milliards de dollars/ (.) dix milliards de dollars (.) fameuse rente (.) dix milliards de dollars/ juste pour les in- pour payer les intérêts de la dette/ ce que je veux vous dire par là/ (.) c'est qu'à un moment donné (.) même si on a- on a eu la rente/ (.) elle a été redistribuée/ (.) oui elle a été redistribuée parce qu'il peut pas la redistribuer- l'état ne peut pas la redistribuer (.) sur les individus/ et la redistribue sur les entreprises/ (.) ensuite qu'est-ce qui s'est passé/ (.) à un moment donné/ (.) on s'est retrouvé dans une situation/ (.) où (.) l'état algérien/ (.) effectivement ne peut pas supporter\ euh parce qu'il y a eu la commande publique\ (.) parce qu'il y a eu des commandes les- les sociétés ont été soutenues par la commande publique/ (.) y a eu un geste très fort/ de la part du gouvernement (.) actuel euh de- de la part du premier ministre sellal/ (.) qui dit que lorsqu'une entreprise algérienne (.) a de fonds algérien (.) puisqu'il y a des sociétés étrangères de droit algérien à- qui euh que- que- qui- qui sont en algérie (.)

194 KD mhh

195 HS mais quand une entreprise locale (.) algérienne (.) devant des étrangers (.) a vingt-cinq pour cent de plus sur euh un avis d'appel d'offres (.) eh ben on les prend eux (.) madame/ (.) comment voulez vous (.) comment voulez vous (.) relancer la production/ (.) relancer la consommation (.) si vous tuez les entreprises par une pres- une pression fiscale importante/ (.) ce n'est juste pas possible/ (.) je vous donne l'exemple (.) de::: euh (.) david cameron (.) en (.) grande bretagne (.) il était arrivé avec une solution qui était diabolisée en disant/ (.) je vais baisser les impôts/ pour augmenter l'assiette fiscale/ (.) et non pas (.) augmenter les impôts pour baisser le- le- le- la production (.) et la consommation euh de- de- du marché (.) [(inaud.)]

196 KD [et david cameron qui a terminé son mandat avec le fiasco de la sortie de (inaud.)]

197 MR là- là- là- là- là- là il ne s'agit pas d'augmenter ou pas/ les impôts/ là je- pour le problème de la contribution des entreprises/ (.) à la création de richesses (.)

198 KD oui

- 199 MR il y a eu des impôts qui ont été (.) baissés certes (.) mais on attend toujours la contribution de ces [entreprises là excusez-moi/ excusez-moi- excusez-&
- 200 HS [madame on est à::à sois- à soixante&&
- 201 MR &moi- excusez-moi- excusez-moi
- 202 HS &&pour cent (.) soixante pour cent (.) de pression fiscale (.) *tfedli*²⁶³ (inaud.)
- 203 MR quand je vois les chiffres/ (.) quand je vois les chiffres (.) je v- bon (.) en- avec c- en- dans cette situation de crise/ (.) avec la baisse de la dépense publique/ il est tout à fait normal que le secteur (.) .h il- qu'on enregistre une décélération au niveau du secteur du b t p h²⁶⁴ tout à [fait normal
- 204 KD [voilà mhh
- 205 HS [<((avec un ton moqueur)) bravo/
- 206 MR mais quand je regarde/ (.) les autres- les autres secteurs/ je vois que (.) l'agroalimentaire est en baisse/ (.) les services sont en baisse/ (.) tout est en baisse (.) je comprends une chose/ (.) c'est que toutes les entreprises nationales (.) en réalité dépendent de cette dépense publique (.) ce qui n'est pas normal (.) parce que (.) en réalité- je ne comprends pas (.) comment une entreprise agroalimentaire (.) peut enregistrer une baisse d'acti- de l'activité (.) au moment (.) où il y a une baisse (.) au niveau des- du prix (.) du pétrole (.) j'aimerais bien comprendre/
- 207 KD avant de parler à la- avant de passer pardon à la deuxième partie de place au débat:: un mot sur les syndicats/ est-ce qu'ils jouent le rôle- le f c e (.) joue son rôle vis-à-vis du gouvernement/ est-ce que le syndicat principal l'u g t a euh::: le fait (.) ou on est quasiment (.) dans la même perception de syndicat::: qui est toujours d'accord avec le gouvernement (.)
- 208 MR pour euh pour ce qui est de l'u g t a/ (.) je pense que c'est clair (.) la centrale syndicale/ bon::: on est dans une logique de cooptation- cooptation pure et simple (.)
- 209 KD mhh
- 210 MR maintenant il y a d'autres syndicats (.) il y a les fédérations u g t a (.) qui jouent quelque part le rôle/

²⁶³ Allez-y ! (arabe algérien).

²⁶⁴ Société de Bâtiments, Travaux Publics et Hydrauliques.

- 211 KD un peu plus indépendantes/ non/
- 212 MR euh:: c- oui je pense que- que sur certaines a::-
ac- actions (.) elles sont un peu plus euh un peu
plus indépendantes (.)
- 213 KD mhh
- 214 MR pour euh pour porter la:: la voix des travailleurs
et aussi la question des syndicats autonomes (.)
mais la cen- le- la centrale syndicale autant:: en
tant que: que telle (.) je pense qu'elle est
toujours dans cette logique de cooptation (.)
- 215 KD est-ce qu'il y a un accord aujourd'hui entre euh
l'u g t a et le f c e/
- 216 HS alors (.) euh je vais être très clair (.)
- 217 KD je pense qu'ils sont d'accord et je pense que c'est
pas normal quand même (.) euh HS/ (.) que le
patronat::: et que le:: syndicat soient sur la même
longueur d'onde/ qu'est-ce que vous en pensez/
- 218 HS bon (.) je vais vous expliquer/ (.) il y a des
débats très fort/ (.) entre euh le syndicat et l'u
g t a et le:: forum des chefs d'entreprises (.)
mais euh à la lumière de ce qui a été fait (.) il
faut comprendre une chose/ euh où est-ce que nous
voulons aller/ je pose une question/ (.) est-ce que
nous voulons aller toujours à la confrontation/
est-ce que nous voulons toujours (.) euh tirer la
couverture vers soi/ et est-ce qu'on peut pas (.)
enfin (.) un jour (.) messieurs (.) madame (.)
monsieur (.) est-ce qu'on peut pas un jour (.) en
algérie être d'accord/ (.) sur le fait qu'il faut
sauver ce pays/ (.) il faut le faire évoluer/ (.)
vous voulez quoi/ (.) vous voulez que les syndicats
(.) fassent sortir les gens (.) pour euh pour euh
pour faire du bruit/ NON/
- 219 KD là vous travaillez sur la stabilité/
- 220 HS [mais bien- mais bien évidemment/
- 221 KD [en- en en faisant peur aux gens/ regardez ce qui
se passe en syrie\
- 222 HS NON non non non non
- 223 KD en lybie\ (.) nous on a besoin de stabilité/
- 224 HS NON non non non non (.) NON non non non non (.) je
suis complètement apolitique monsieur KD (.) ce que
je suis en train de vous dire aujourd'hui\ (.)
c'est qu'aujourd'hui on a une chance incroyable (.)
c'est que nous sommes au bon moment au bon endroit
avec la bonne énergie (.) on a un marché local (.)

- qui est (.) en demande constante (.) croissante (.)
on a des entreprises qui peuvent être capables de
produire (.) de telle sorte (.) peut-être même
d'exporter (.) euh vers (.) notamment le continent
africain/ (.) euh pour aller euh:: euh::: ramener
des recettes en devises (.) ce que je suis en train
de vous dire aujourd'hui (.) c'est qu'il faut un
pacte (.) social (.) complet (.) générateur
d'emplois (.) générateur de richesses (.)
générateur de stabilité (.) parce que sans
stabilité/ (.) il faut pas se leurrer/ (.) on va
l'assumer/ (.) sans stabilité (.) on ne fera (.)
rien du tout (.) et on reculera (.) or/ (.) c'est
ce que j'appelle le miracle algérien (.) dans les
fameuses (.) années dont je vous [ai parlé (.)
- 225 KD [< ((avec un ton
moqueur)) vous croyez vraiment qu'il y a un miracle
[algérien (.) monsieur HS/
- 226 HS [oui (.) il y a un miracle algérien (.) parce que
ce peuple est un grand peuple=
- 227 KD =et c'était quand ce miracle [(inaud.)
- 228 HS [ben ce miracles
algérien c'est quand nous étions seuls (.)
- 229 KD oui/
- 230 HS et que nous nous sommes battus (.) et qu'il n'y a
pas eu dislocation (.) de- de- de la nation
algérienne (.) et qu'il y a eu au contraire eu
d'union/ de toutes les forces (.) et les femmes ont
été pour euh pour beaucoup aussi (.) les- les
femmes ont été le ciment de la société (.) elles
ont été là à défendre leurs droits etcetera/ (.) et
je leur rends hommage (.) et:: il y a eu les
travailleurs\ il y a eu les ::: les [travailleurs
- 231 KD [((sourire
ironique)) vous dites que vous êtes apolitique/ (.)
mais c'est un discours très politique
- 232 MR (inaud.)
- 233 HS c'est un discours politique pourquoi/ parce que
c'est comme (.) c'est (.) vous dire aujourd'hui (.)
c'est (.) vous ne pouvez pas faire fi de la
politique (.) vous ne pouvez pas faire fi du
gouvernement (.) vous devez composer avec lui (.)
il a ses torts (.) nous avons les- les nôtres (.)
mais il a ses avantages (.) et nous avons les
nôtres (.)
- 234 KD MR vous êtes trop [sceptique pessimiste il faut&
- 235 MR [non je suis pas- (.) non (.)&&

- 236 KD &positiver (.) selon (.) les propos (.) bien sûr (.) et la conception de monsieur HS/
- 237 MR &&alors euh bon (.) je ne suis pas pessimiste du tout/ (.) mais alors pas du tout/ (.) mais je pense (.) que (.) euh pour ce qui est:: du- des syndicats/ (.) il faut dire une chose (.) il faut pas non plus exagérer (.) dire que on va pousser les syndicats/ à faire sortir les gens dans la rue (.) (inaud.) c'est pas [l'objectif/
- 238 KD [(inaud.) ce n'est pas près d'arriver
- 239 MR c'est pas l'objectif/
- 240 KD oui [(inaud.)
- 241 MR [il faut pas non plus (.) fermer toutes les portes du dialogue/ parce que quand on ferme les portes du dialogue (.) c'est là qu'il y a le risque/ (.)
- 242 KD et le fait que le ministre du travail (.) reçoive il y a une dizaine de jours les::: syndicats autonomes/ (.) c'est une première l'u g t a a claqué la porte euh est-ce que c'est un signe positif (.) selon vous que même les syndicats autonomes (.) soit officiellement reçus par le ministre du travail/
- 243 MR oui mais bien sûr c'est un::: c'est un signal positif (.) dans la mesure où on élargit le dialogue/ (.) et (.) là on est dans une posture où on veut écouter les gens/ (.) on veut écouter ce que tout les- ce- tout le monde à dire (.) donc c'est un- c'est un- ça ne peut qu'être que po- que positif (.)
- 244 KD positif/ (.) pour vous aussi [HS/
- 245 HS [ben vous savez/ moi- pour moi le dialogue est toujours positif hein/
- 246 KD mhh
- 247 HS euh::: maintenant officialiser pas officialiser l'essentiel c'est qu'on s'entende (.) c'est qu'on discute (.) et de la discussion jaillit la lumière/ (.) c'est au contraire (.) c'est une forme de sagesse du gouvernement (.)
- 248 KD merci (.) HS/ (.) merci MR

((00 : 35 : 41))

((Passage qui ne comporte pas de désaccords))

((00 : 49 : 25))

249 KD merci (.) à vous (.) MR\ (.) vous êtes la directrice du magazine (.) cap (.) algérie (.) qui euh qui en est à son numéro neuf/ (.) et dans cette semaine/ vous avez parlé des herboristes (.) de la poudre de perlimpinpin/ (.) je devine qui a choisi ce titre (.) merci beaucoup HS (.) p d g de macir vie (.) et membre (.) du comité (.) de jil f c e (.) vous serez président de jil f c e dans très exactement dix-huit mois/ (.) merci (.) à vous de nous avoir euh suivis pour ce numéro de place au débat on se retrouve vendredi (.) prochain (.)

Résumé

L'objectif principal de cette étude, qui s'inscrit dans le domaine de l'analyse des interactions verbales, est la description des effets de politesse que pourrait provoquer le désaccord dans deux émissions télévisées algériennes, « Controverse » et « Place au débat ». L'analyse du corpus repose principalement sur la théorie des actes de langage de Kerbrat-Orecchioni. Elle montre que les effets générés par cet acte, à savoir la politesse, l'impolitesse, la polirudesse et la non-politesse, diffèrent selon le rôle interactionnel des participants. Cette étude tente non seulement de combler les lacunes observées dans les études sur le phénomène du désaccord dans le contexte algérien, mais aussi de montrer les formulations qui sont à adopter ou au contraire à éviter pour que le débat télévisé puisse se dérouler dans des conditions favorisant l'échange.

Mots-clés

Désaccord, acte de langage, analyse des interactions verbales, débat télévisé, théorie de la politesse.

ملخص

الهدف الرئيسي من هذه الدراسة، التي تنتمي إلى مجال تحليل التفاعل اللفظي، هو وصف الآثار الأدبية التي يمكن أن يثيرها الخلاف في برنامجين تلفزيونيين جزائريين، "Controverse" و "Place au débat". وكذلك مدى ارتباط هذه الآثار بالدور التفاعلي للمشاركين في هذه المناقشات. يستند التحليل الوصفي على نظرية كيربرات أراكيني المتعلقة بأعمال الكلام. تختلف هذه الآثار اعتمادًا على ما إذا كان الخلاف ينتج عن الصحفي أو الضيوف. في الواقع، لا تثير الخلافات التي ينتجها المضيف أي تأثير، على عكس تلك التي أثارها المفوضون. في إجراء هذه الدراسة، نحاول سد الثغرات التي لوحظت في الدراسات المتعلقة بظاهرة الخلاف في النقاش الجزائري التلفزيوني، و الإشارة إلى الصيغ التي يجب استعمالها أو تجنبها في النقاش التلفزيوني.

الكلمات المفتاحية

الخلاف، فعل الكلام، تحليل التفاعلات اللفظية، النقاش التلفزيوني، نظرية الأدب.

Summary

The main objective of this study, which falls within the field of verbal interaction analysis, is a description of the polite effects that could result from the disagreement in two Algerian television programs, "Controverse" and "Place au débat". The descriptive analysis of the corpus is based mainly on the theory of the speech acts of Kerbrat-Orecchioni. It shows that the effects generated by this act, namely, politeness, rudeness, polirudeness and non-politeness; differ according to the interactive role of the participants. This study attempts not only to fill the gaps observed in the studies on the phenomenon of disagreement in the Algerian context, but also to show the formulations to adopt or instead to avoid in the televised debate so that this one takes place under conditions conducive to exchange and sharing.

Keywords

Disagreement, speech act, analysis of verbal interactions, televised debate, theory of politeness.